XXVIIme ANNÉE - N° 1 - JANVIER 1933

Mensuelle Illustrée

la Parfumerie Moderne

REVUE SCIENTIFIQUE ET DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE



PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE
RÉDACTION, ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ
9, Avenue Jean-Jaurès
LYON
R. C. Lyon N° A. 28.765

PARIS
12, Rue d'Anjou (8e)
Téléphone : Anjou 04.80 à 04.85

MAISON FONDÉE EN 1812



Essences de Fleurs & Huiles Essentielles Fines

BRUNO COURT

GRASSE

FRANCE





MUGUET 31

La liste de nos MUGUETS est déjà copieuse :

MUGUET 16. — Sans doute la meilleure reconstitution connue en parfumerie de cette odeur fraîche, subtile et délicieuse d'une de nos plus délicates fleurs des bois. C'est un de nos plus grands succès.

MUGUET 24. — Dans la même tonalité fleurie mais plus frais encore, plus léger et de coût moins élevé.

MUGUET II. — Une de nos vieilles spécialités qui offre un fond plus lourd et plus étoffé.

MUGUET BASE 4515. — Reproduisant fidèlement la note verte et pointue particulière à la fleur de l'Ile de France.

Ce dernier convient mieux aux parfums de "fleur" tandis que les autres sont plutôt indiqués pour des "bouquets" auxquels ils confèrent fraîcheur et harmonie.

Nous complétons cette lignée par une nouveauté :

MUGUET 31

qui se distingue par un prix remarquablement avantageux. Composé avec les éléments de nos types 16 et 24, ce **Muguet 31** vient à l'heure où les Parfumeurs ont le souci d'offrir à leur clientèle de bons parfums capables de les séduire par leur bas prix.

Il a du corps, de la fraîcheur, de la tenue. Il évoque parfaitement le parfum de la fleur. Il ne rougit pas dans les crèmes. Il tient bien dans les poudres. Il est soluble dans l'alcool faible des lotions. Enfin il coûte 70 °/o de moins que le Muguet 16.

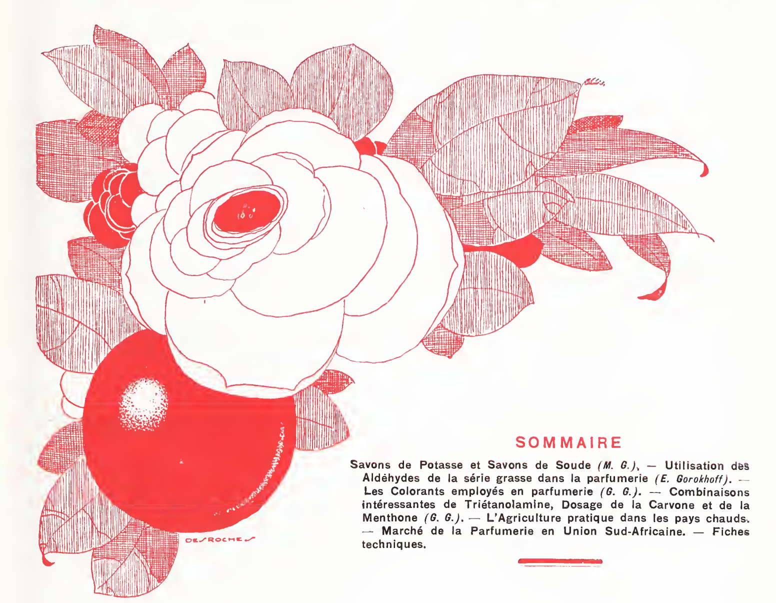
Nous croyons que cette création suscitera l'intérêt accordé à notre LILAS 31 qui possède ces mêmes qualités et auquel il s'apparente.

L. GIVAUDAN & Cie - 36, rue Ampère - PARIS



N° 1 Le Numéro : 7 Francs JANVIER 1933

la Parfumerie Moderne



SOMMAIRE

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

9, Avenue Jean-Jaurès - LYON
Téléphone : Parmentier 15-04 (2 lignes)

10-12, Rue d'Anjou - PARIS
Téléphone : Anjou 04-80 à 04-85

Abonnements (12 mois) : France et Colonies, 66 fr. Etranger (convention postale), 72 fr. ; autres pays, 85 fr.

N° 1 Le Numéro : 7 Francs JANVIER 1933

la

Parfumerie Moderne

SAVONS DE POTASSE et SAVONS DE SOUDE

Savons mous et liquides et Savons durs

Les premiers savons préparés par les Ioniens furent des savons d'huile et de cendres végétales potassiques ; de nos jours les bonnes ménagères, dans les campagnes, préfèrent encore blanchir leur linge avec les cendres potassiques : de l'avis général les savons de potasse sont beaucoup plus détersifs et actifs que les savons de soude.

Cependant les savons de potasse et d'huile sont des savons mous et sous cette forme sont souvent moins utilisables, moins commodes que les savons durs. En outre, l'habitude d'utiliser les savons mous pour les basses besognes a incité les savonniers à préparer des qualités de savons mous de plus en plus ordinaires. Savon mou est trop généralement synonyme de savon noir, de savon ordinaire et bon marché.

Une réaction se dessine depuis quelques temps en faveur des savons mous de potasse et des savons liquides, mais sous l'aspect de savons blancs et nacrés pour les pâtes et de savons blancs d'eau ou ambrés pour les savons liquides.

La préparation des savons mous est toujours délicate, car l'impossibilité où se trouve le fabricant de les relarguer exige un titrage rigoureux des acides gras et l'emploi de potasses absolument pures et à la dose strictement nécessaire et indispensable pour obtenir une saponification complète, mais sans excès d'alcali. Il ne s'agit plus d'une préparation industrielle, mais d'une fabrication chimique exigeant une précision parfaite et des matières premières choisies et analysées chaque fois avec le plus grand soin.

L'attaque des corps gras raffinés pour la préparation de ces savons

MANUFACTURE DE CARTONNAGES DE LUXE

SPÉCIALITÉS POUR PARFUMEURS

Marius MILOU & Cie

MONTÉLIMAR (France)

MAISON A :
PARIS
44, Rue de la Boétie (8e)
Téléphones : Elysées 89-40 - Inter 50

AGENCES :
LONDRES
G. BOUJON
59, St-George's Road
Warwick Square S. W. 1

MAISON A :
NEW-YORK
521, Fifth Avenue
Phone Plaza 3.794

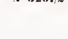


N° 5512/3



N° 5314





N° 3201/2



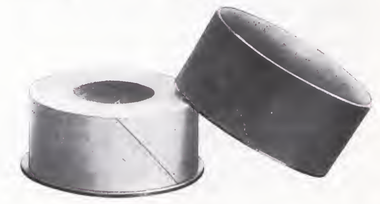
N° 7880



N° 3975



N° .3609/2



N° 4246/1

nécessite par surcroît des tours de main particuliers. Les huiles blanchies raffinées ne sont pas attaquées facilement par les lessives de potasse et il est souvent utile de provoquer la réaction par des méthodes particulières parmi lesquelles on indique le plus fréquemment la sulfonation partielle de la matière grasse. Cette sulfonation doit se faire avec des précautions spéciales pour éviter la coloration du savon.

Les savons mous de potasse et d'huile blanchies se présentent sous la forme d'une pâte blanche et nacrée, ne présentant aucune alcalinité, parfaitement soluble sans résidus dans l'eau distillée, sans donner de réaction à la phénolphtaleine.

Les savons liquides de potasse sont des liquides légèrement visqueux, blancs d'eau ou légèrement ambrés, très mousseux ne donnant à froid aucune réaction avec la phénolphatleine et doués d'un pouvoir détergent bien supérieur à celui des savons de soude.

On livre trop fréquemment des savons liquides trop dilués ne contenant pas les quantités nécessaires d'acides gras. Heureusement le titrage de ces savons liquides est beaucoup plus facile que celui des savons durs de soude. Il suffit de prendre 100 grammes de savon liquide, de l'additionner d'une quantité d'acide convenable pour saturer toute la quantité d'alcali mise en œuvre pour la saponification, et de chauffer au bain-marie pendant deux heures. Après ce laps de temps toute la quantité d'acides gras est mise en liberté. On décante, on pèse ces acides gras et on obtient immédiatement la teneur en acides gras du savon.

L'examen de la lessive résiduaire permet de se rendre compte également des charges salines utilisées.

Le savon liquide est donc très facile à contrôler et il est beaucoup plus difficile d'utiliser pour sa préparation, des huiles de second choix, des résines et des charges, comme cela se présente pour les savons solides à la soude.

Dans tous les cas où il est nécessaire d'employer des savons purs, l'usage du savon liquide est indiqué, le contrôle de ce produit étant beaucoup plus facile que celui du savon dur.

Dans les hôpitaux, dans les cliniques, on pourra avoir la certitude d'utiliser un savon parfaitement neutre et dosé, facilement pasteurisable en bouteilles, et dans lequel il sera facile de faire dissoudre les médicaments utiles. Dans le blanchiment, on constatera que les savons liquides de potasse ont un pouvoir mouillant et détersif bien supérieur aux savons durs à la soude et que les odeurs résiduaires de savonnage sont beaucoup moins désagréables, qu'enfin les savons de potasse laissent moins de traces blanches dues à la formation de savon de chaux lorsque les eaux de rinçage sont dures.

Dans les hôtels et dans tous les endroits où la clientèle est amenée à se servir du savon, il est incontestable que l'usage du distributeur de savon liquide est autrement plus aseptique et plus hygiénique, moins rebutant et moins désagréable que l'emploi d'une savonnette mouillée, encore toute imprégnée de la mousse, plus ou moins propre, du savonnage précédent.

Le savon liquide, à condition d'être parfait, est toujours supérieur au savon dur pour toutes les raisons que nous venons d'indiquer.

Coloration du savon liquide

Le savon liquide se colore très bien avec les solutions de colorants stables avec les alcalis, il suffit de quantités insignifiantes de colorant pour obtenir une belle nuance puisque le savon originel est blanc d'eau ou très légèrement ambré. La dose normale de colorant est de 1/50 millième. Elle ne peut affecter, en aucun cas, les qualités hygiéniques du savon.

Parfumage du savon liquide

L'addition de la quantité d'huiles essentielles nécessaires dans un savon liquide se fait sans difficulté, à condition d'employer des huiles essentielles pures et peu chargées en terpènes. L'odeur primitive du savon support étant faible, de très petites doses d'huiles essentielles suffisent pour obtenir une bonne odeur. On peut d'ailleurs augmenter le dosage en huiles essentielles jusqu'à 3 kg. d'essence pour 100 kg. de savon en observant la solubilité des matières premières utilisées.

Charges

Les seules charges possibles d'un savon liquide sont les sels détergents solubles tels que le silicate de potasse, le phosphate tripotassique, le chlorure de potassium, etc., l'addition de ces produits se traduit par une augmentation sensible de la densité du savon liquide sans augmentation correspondante de la teneur en acides gras. La densité normale d'un savon contenant 20 % d'acides gras est de 1.030 à 1.045, la constatation d'une densité plus élevée serait l'indice d'une addition de solutions salines.

Un bon savon commercial doit contenir 20 % d'acides gras totaux ; c'est à cette concentration qu'il donne une mousse abondante : un gramme de ce savon sur les mains permet un nettoyage complet et correspond à un savonnage de plusieurs minutes au moyen d'un pain de savon d'une dureté moyenne. L'opération est donc plus rapide et plus complète avec le savon liquide.

Un bon savon mou de potasse doit contenir de 40 à 66 % d'acides gras : un demi-gramme de ce savon suffit pour donner une mousse abondante et pour permettre un savonnage assurant l'aseptie parfaite des mains.

Le savon mou peut se mettre en tubes d'étain : on est assuré par cette présentation de donner à

chaque employeur une dose de savon parfaitement aseptique et n'apportant aucun germe du savonnage précédent. Si le savon est, en effet, aseptique par nature, son action sur les germes pathogènes se fait lentement et il est certain que les bactéries déposées sur un bloc de savon dur par un usager, ne sont pas encore détruites lorsque, quelques minutes plus tard, un second employeur se sert du même bloc de savon.

Le savon mou blanc à 35/40 % d'acide gras est une crème à raser au blaireau parfaite.

Conclusions

Le savon de potasse et de corps gras raffinés est plus efficace, à doses égales que le savon de soude.

Il peut toujours être présenté sous une forme aseptique.

Son contrôle chimique est plus aisé que celui du savon dur.

Son emploi au moyen de doseurs est plus économique que celui du savon dur.

Dans les hôpitaux, cliniques, écoles, casernes, etc., l'usage du savon liquide empêche les vols ou les pertes et le gaspillage.

L'industrie de savons mous et liquides se développe rapidement depuis deux ans et cette présentation remporte un véritable succès.

M. G.

Utilisation des Aldéhydes de la série grasse dans la Parfumerie

Les aldéhydes de la série grasse jouent un rôle important dans les compositions modernes. On les trouve presque tous dans les parfums, ce qui leur donne souvent une note inconnue et originale : ce sont eux qui établissent la différence entre les parfums modernes et anciens.

Les aldéhydes connus, et en même temps inconnus, pour les parfumeurs, sont d'une puissance très grande, ce qui rend leur emploi très délicat dans les compositions, et fait souvent une difficulté dans leur utilisation. Les parfumeurs ont peur quelquefois d'employer les aldéhydes purs : ils les emploient plutôt en solution, ce qui est à mon avis un grand tort, car les compositions perdent ainsi leur force, et le parfum sa valeur et sa ténacité.

Examinons séparément chaque aldéhyde :

Aldéhyde C^8 (octylique). Il possède une odeur âcre et épicée. Son emploi est peu répandu, on peut l'introduire dans les notes : rose, jasmin et bouquet fantaisie.

Aldéhyde C^9 (nonylique). A une odeur prononcée de rose, c'est un fixateur, et peut être introduit dans les notes : rose ou de fleur d'oranger. Il entre dans les nombreuses compositions des aldéhydes qui sont employés pour les notes modernes.

Aldéhydes C^{10} (décylique). Son odeur est très difficile à définir, très douce ; il est presque indispensable dans les compositions de fleurs, l'eau de Cologne ; il se trouve dans toutes les notes modernes.

Aldéhyde C^{11} (undécylénique). Il est moins employé que l'aldéhyde C^{10}, son odeur est forte et tire un peu sur la rose ; on le retrouve également dans les compositions de certains aldéhydes.

Aldéhyde C^{12} (laurique). A une odeur grasse, pas très agréable à l'état pur, mais qui se développe dans les extraits, en donnant une note intéressante. Il est employé dans les bouquets modernes, et : tubéreuse, gardenia, violette, muguet, lilas.

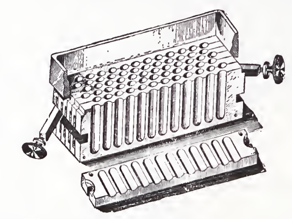
Aldéhyde C^{12} (méthylnonylacétique). Est très connu et très employé. Une fois dilué il donne la note : fleur d'oranger et ambre. On l'utilise beaucoup pour les fabrications des eaux de Cologne et surtout dans les compositions modernes.

Aldéhyde C^{13}. Aldéhyde tout nouveau d'une odeur douce qui rappelle celle de la rose. Il peut être introduit dans les compositions modernes qui contiennent du muguet et de la rose. Peu apprécié jusqu'à présent, mais peut avoir de l'avenir.

Aldéhyde C^{14} (pêche) (plus exactement undécalactone). Odeur de pêche très prononcée, il est très employé pour donner une note montante et fruitée. On le trouve souvent dans les notes modernes, orientales, violette, jasmin et surtout dans les essences de fruits.

MOULES pour CRAYONS, RAISINS, FARDS
de TOUTES FORMES et de TOUTES DIMENSIONS

RONDS — CARRÉS

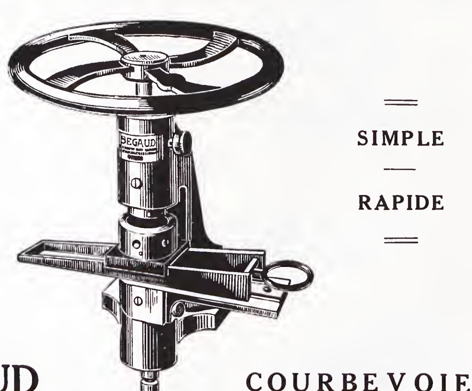


OVALES — A PANS

NOUVELLE PRESSE A COMPRIMER LES POUDRES COMPACTES SÈCHES

BREVETÉE S. G. D. G.

PUISSANTE — PRATIQUE



SIMPLE — RAPIDE

El. SEGAUD

COURBEVOIE

Catalogue illustré franco

Téléphone : DÉFENSE 03-76

Expon Interle des Arts Décoratifs
Paris 1925
MEDAILLE D'ARGENT

221, Bd Saint-Denis

Reg. du Comm. Seine 216-266

Aldéhyde C^{16} (fraises) (ou méthylphenylglycidate d'éthyle). Odeur de fraises, il est très intéressant à cause de sa note de fruit qui est bien employée dans certaines compositions des aldéhydes. On le trouve dans les parfums de rose, jacinthe, acacia.

Aldéhyde C^{18} (coco) (aldéhyde oléique). Donne l'odeur de noix de coco, il est peu employé dans la parfumerie, mais pourtant donne une note intéressante et originale dans les extraits. Employé surtout dans les essences de fruits pour l'arome de noix de coco.

Aldéhyde C^{20} (framboises) (la formule exacte n'est pas connue il est probable que le produit commercial est un mélange). Aldéhyde qui donne une note très prononcée et forte de ce fruit. Peut être employé dans la parfumerie comme aldéhyde C^{16}.

Après avoir passé en revue les aldéhydes, il est intéressant de voir leurs combinaisons entre eux, et entre les produits de synthèse et produits naturels. Comme nous savons par les analyses des essences naturelles, ils se trouvent presque dans toutes les odeurs que la nature nous procure, en quantité plus ou moins grande. De cela on peut tirer la conclusion que l'emploi des aldéhydes est nécessaire pour rapprocher davantage les compositions artificielles des parfums naturels.

Citons quelques combinaisons intéressantes :

On rencontre souvent l'aldéhyde C^{10} en combinaison avec l'anthranilate de méthyle.

L'aldéhyde C^{12} laurinique donne l'odeur des feuilles de violettes avec ionone alpha ou beta, avec isoeugénol il donne une note particulière dans les extraits modernes.

Les combinaisons des aldéhydes C,^{10} C^{11} et C^{12} et méthylnonylacétique peuvent développer dans un extrait une note fleurie, très à la mode.

On trouve quelquefois dans les compositions de jasmin, les aldéhydes C^8 et C^{10}. Dans la rose blanche, on peut employer en plus de l'aldéhyde C^9, les aldéhydes C^{16} et C^{20} qui donnent une note de rose, si douce et agréable. Par contre dans les roses d'Orient qui ont souvent une odeur plus corsée, on introduit les aldéhydes C^8, C^9 et C^{10}.

On rencontre souvent les combinaisons d'aldéhyde C^{12} méthylnonylacétique avec l'essence ylang-ylang, jasmin, rose, etc.

Comme on le voit les aldéhydes ont déjà beaucoup d'applications. En étudiant et recherchant encore, on peut trouver beaucoup d'heureuses compositions, qui rendront service à la parfumerie.

E. Gorokhoff,
Ingénieur-chimiste parfumeur.

Les Colorants employés en Parfumerie

Les matières colorantes utilisées dans l'industrie de la parfumerie le sont pour deux buts différents. On les utilise d'une part pour colorer un certain nombre de préparations telles que lotions pour la chevelure, sels de bains, etc., cette coloration ayant pour but de donner à ces produits un aspect agréable et de faciliter leur vente. La consommation des matières colorantes destinées à ces applications ne représente d'ailleurs pas un gros tonnage et l'étude de ces produits ne présente pas un grand intérêt.

Autrement, on utilise un certain nombre de matières colorantes directement dans la fabrication de produits tels que fards, crèmes de beauté, rouge à lèvres, etc., dans ces produits, la matière colorante constitue un des ingrédients essentiels, et parfois même leur proportion est très élevée. Par suite, la consommation des matières colorantes utilisées dans ces fabrications particulières est relativement importante et représente un tonnage élevé. Cette question des colorants a été examinée récemment par H. Stanley Redgrove dans la revue anglaise *Industrial Chemist*, à qui nous avons emprunté les renseignements qui suivent.

Les divers produits colorants employés dans l'industrie de la parfumerie appartiennent à la catégorie des pigments minéraux naturels, des pigments minéraux artificiels, des matières colorantes dérivées du goudron de houille et des laques préparées à partir de ces dernières. Le nombre de teintes différentes qu'exige l'industrie de la parfumerie est beaucoup plus élevé qu'on pourrait le croire à première vue. Par exemple pour

la fabrication des fards pour les sourcils et les cils, on utilise des colorants noirs et le plus souvent du noir de lampe (noir de carbone). Pour les bâtons de rouge, on utilise un grand nombre de matières colorantes ou laques donnant toute la gamme des rouges. Pour la coloration des poudres de riz, on utilise des produits présentant toute la série des colorations « chair », c'est-à-dire des produits allant du jaune au rouge et au brun, on utilise également dans ce même but des colorants vert et bleu. Ces derniers sont également utilisés dans la préparation des fards destinés à la coloration des sourcils.

Pendant un certain temps, on a reproché aux parfumeurs d'utiliser dans la préparation de leurs produits des matières colorantes toxiques ou irritant la peau. Ce reproche est aujourd'hui déplacé et les techniciens de la parfumerie s'attachent, au contraire, à étudier scrupuleusement l'action physiologique des produits qu'ils emploient. La plupart des firmes s'efforcent de ne fournir à la clientèle que des produits dont la non-toxicité a été parfaitement démontrée et c'est d'ailleurs pour cette raison que beaucoup de matières colorantes employées sur une grande échelle dans d'autres industries ne peuvent l'être en parfumerie.

Dans la catégorie des matières colorantes minérales naturelles, les principales employées sont les ocres les terres de Sienne, les terres d'Ombre, etc. En ce qui concerne ces produits, il n'y a rien à dire, si ce n'est que l'industrie de la parfumerie emploie les qualités les plus fines et les plus pures.

Les principaux pigments minéraux artificiels employés sont l'oxyde de zinc, l'oxyde de titane, l'outre-mer, le bleu et le vert de cobalt, etc., mais dans des proportion plus réduites, le sulfure de cadmium. La principale précaution qu'il faut prendre dans l'usage de ces produits est de s'assurer de l'absence de produits nocifs étrangers. C'est ainsi que l'arsenic est souvent associé avec le zinc, le cobalt et le cadmium. En ce qui concerne l'oxyde de zinc on ne rencontre pas beaucoup de difficulté à se procurer un produit pur et conforme aux exigences des services d'hygiène. De même on se procure assez facilement de l'oxyde de titane de bonne qualité.

Les difficultés commencent lorsqu'il s'agit d'utiliser les matières colorantes dérivées des goudrons de houille ou leurs laques. Un grand nombre de ces produits est fortement toxique et, par suite, presque tous sont d'un emploi dangereux, à moins que leur fabrication ait été effectuée dans des conditions permettant l'élimination des produits nocifs.

D'ailleurs, au cours de ces dernières années, on a fait beaucoup de progrès dans la fabrication des matières colorantes dérivées des goudrons de houille et destinées aux industries alimentaires et on peut admettre qu'un produit pouvant sans aucun risque être ajouté à un aliment doit pouvoir être utilisé pour un usage externe sans aucune difficulté. Cette hypothèse est, en général, vraie quoique dans certains cas elle se soit trouvée inexacte. Sachs et Weyl ont publié avant la guerre une étude assez intéressante (*Arch. für Derm.*, t. CXVI, p. 555, 1913) concernant les effets dermatologiques de certains colorants, malheureusement cette étude est aujourd'hui très incomplète et il serait nécessaire de la compléter.

Quelques colorants alimentaires sont d'un très grand emploi dans l'industrie de la parfumerie, par exemple, la carmasine. D'autres, par contre, se sont révélés sans emploi possible par suite de leur action nocive sur la peau. D'ailleurs les aliments ayant en règle générale une tendance à devenir acides, on s'est efforcé dans le choix des matières colorantes alimentaires de retenir celles qui ont la propriété de rester stables dans les solutions légèrement acides.

Au contraire, les produits fabriqués par l'industrie de la parfumerie sont rarement acides et ils sont même le plus souvent légèrement alcalins, par suite, la majorité des matières colorantes alimentaires, peu résistante à l'action des alcalis ne peut être employée.

Ce que le parfumeur désire plus particulièrement, c'est toute une gamme de colorants solubles dans l'eau ainsi que dans l'alcool, absolument inoffensifs, stables vis-à-vis des alcalis et présentant un degré de pureté identique à celui des colorants employés habituellement dans les industries alimentaires.

Si on arrive encore à obtenir des produits dérivés des goudrons de houille répondant à ces diverses conditions, il en est tout autrement en ce qui concerne les laques et ceci est d'autant plus regrettable que ces produits présentent des propriétés techniques qui les rendent tout particulièrement aptes à être utilisés dans l'industrie de la parfumerie.

La plupart des laques sont obtenues en précipitant des colorants appropriés au moyen de chlorure de baryum, le plus souvent sur une base constituée par du sulfate de baryum. Or l'ion baryum est bien connu pour être très fortement toxique et l'affirmation de certains fournisseurs indiquant que les laques sur baryum sont inoffensives parce que ce métal se trouve sous une forme insoluble est tout à fait discutable.

Il ne faut pas, en effet, raisonner sur l'instabilité du sulfate de baryum dans l'eau, mais au contraire examiner comment se comporte ce produit vis-à-vis des sécrétions de la peau. Cette question a d'ailleurs été étudiée recemment par le docteur E. Klarman, dans la revue *Aromatics* d'avril 1931 et la conclusion de cet auteur est que les parfumeurs doivent s'assurer avant tout de l'inocuité des produits qu'ils emploient.

Cette question de la toxicité du

baryum peut d'ailleurs être résolue par l'emploi dans la préparation des laques, de strontium à la place de ce métal, mais il faudra en outre, s'assurer que tous les produits entrant en fabrication sont exempts d'arsenic ou d'autres composés nocifs. Il est possible qu'il résulte de ce choix de matériaux une augmentation des prix mais il faut passer outre cet inconvénient pour éviter des risques graves.

Dans le commerce des matières colorantes et plus encore dans celui des laques, les transactions portent en général sur des produits définis par leur marque, qui ne correspond nullement à leur composition chimique. C'est un tort et tout parfumeur devrait exiger de son fournisseur un certain nombre de garanties et, par exemple, dans le cas des laques, l'indice de coloration du colorant employé (il existe à cet effet plusieurs échelles) le métal auquel il est combiné, la base sur laquelle il est précipité et enfin exiger l'absence complète de produits toxiques.

G. G.

Combinaisons intéressantes de Triétanolamine (1)

par Joseph AUJUSTIN, à Wiesbaden

Parmi les hydroxylamines, les plus connues sont sans doute les éthanolamines, qui existent au nombre de trois, savoir : mono-, di- et tri-éthylamine. Celles-ci naissent du fait que : un, deux ou trois atomes d'hydrogène de l'ammoniaque $H-N<^{H}_{H}$ sont remplacés (c'est-à-dire substitués) par le groupe éthanolique monovalent $HO\text{-}CH^2.CH^2$.

La formule de la monoéthylamyne est par conséquent :

$$HO\text{-}CH^2.CH^6\text{-}N<^{H}_{H}$$

celle de la triéthylamine :

$$N \begin{cases} CH^2.CH^2.OH \\ CH^6.CH^2.OH \\ CN^2.CH^2.OH \end{cases}$$

Toutes les trois sont basiques.

En solution aqueuse ou en combinaisons, l'azote tertiaire devient quaternaire. En augmentant la valeur en azote la combinaison devient simplement additive sans qu'il se sépare d'eau de réaction et sans mise en liberté d'autres groupes.

Lorsque l'acide utilisé pour la neutralisation est un acide saponifiant (produisant du savon), alors le produit de la réaction est un savon. Egalement, avec les autres acides organiques qu'ils soient anhydres ou dissous dans des solvants, liquides ou cristallisés, les éthanolamines forment la plupart du temps des sels liquides. Pour cela, il n'est généralement pas besoin de chauffer, surtout quand l'acide à l'état concentré est déjà liquide et présente une légère solubilité dans l'eau. Même des acides solides, plus difficilement solubles dans l'eau, peuvent être amenés à former avec les éthanolamines des combinaisons sans adduction de liquide, mais alors il est avantageux de réchauffer un peu et d'employer un excès d'éthanolamine. Enfin les sels minéraux liquides et solubles dans l'eau (acides anorganiques) peuvent être amenés en combinaison avec les amines, et cela s'applique même aux acides solides, difficilement solubles dans l'eau, tel que l'acide borique.

La plus élégante de toutes les méthodes est celle qui consiste à faire réagir les acides dans le solvant dans lequel ils sont le plus aisément solubles, et dans lequel se dissolvent aussi les sels produits, par exemple : l'acide borique dans la glycérine ; l'acide benzoïque, dans l'alcool, etc...

Dans la suite de cet article, au lieu du nom collectif « éthanolamine », nous emploierons toujours le mot « triéthanolamine » par lequel nous entendons désigner le produit industriel composé généralement de 75 à 80 % de triéthanolamine, 20 à 25 % de diéthanolamine et 0 à 5 % de monoéthanolamine. Les composants individuels reviennent, par suite de la distillation fractionnée, sensiblement plus chers que le mélange. c'est-à-dire que la triéthanolamine. Dans la plupart des cas, cette dernière suffit. Dans quelques cas isolés, ce sera justement, par exemple : la combinaison d'un acide avec la monoéthanolamine (au lieu de cette

---

(1) Extrait de *Deutsche Parfumerie Zeitung* N° 14, p. 266.

SOCIÉTÉ
FRANÇAISE
DES

TUBES D'ÉTAIN

2, Rue Belgrand
LEVALLOIS - PERRET
PRÈS PARIS (SEINE)
TÉL.: CARNOT 25-26

TUBES EN ÉTAIN ET EN PLOMB PLAQUÉ D'ÉTAIN
IMPRESSIONS DE LUXE
STILLIGOUTTES

MAISON FONDÉE EN 1833

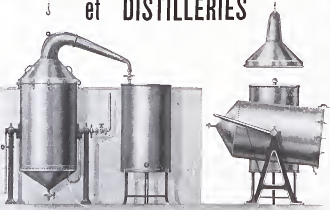
TOURNAIRE FRÈRES

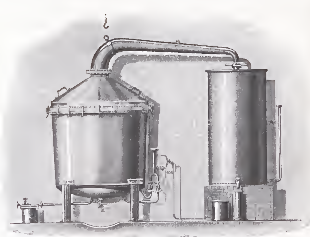
Constructeurs GRASSE (Alpes-Maritimes)

Téléphone 0-30
R. C. : Grasse N° 903

Télégrammes :
Tournaire Grasse

APPAREILS pour PARFUMERIES et DISTILLERIES





Tous les Appareils pour le Traitement des Fleurs, Plantes aromatiques, Poudres, Racines, etc.

Installations complètes d'Usines

CATALOGUE SUR DEMANDE

même combinaison avec un mélange des trois éthanolamines) qui offrira des avantages particuliers.

Comme chacune des éthanolamines possède une basicité différente et comme les rapports des proportions des composants de la triéthanolamine industrielle changent (dans des limites peu étendues, cela est vrai), le mieux est de vérifier la basicité de la triéthanolamine que l'on a sous les yeux. Cette vérification se fait par titrage de sa solution aqueuse avec l'acide normal.

On peut accepter comme moyenne, que 100 gr. de triéthanolamine fixent environ 210 gr. d'acide oléique tandis que KOH (supposé à 100 %) en fixe presque deux fois et demie autant, et NaOH (à 100 %) en fixe presque trois fois et demie autant. Ou en d'autres termes : 100 gr. de triéthanolamine anhydre fixent environ autant d'acide que 100 gr. de lessive de potasse à 36° Bé ou 100 gr. de lessive de soude à 33° Bé.

Les combinaisons de l'acide oléique et de l'acide stéarique (de l'oléine et de la stéarine) ont déjà fait l'objet de fréquents exposés faisant principalement ressortir leur importance comme humidifiant et émulsionnant. Dans la préparation d'émulsions crémeuses et liquides, par exemple, crèmes non grasses pour la peau, il suffit souvent d'employer la triéthanolamine largement en dessous de la quantité nécessaire pour produire la neutralisation. Ainsi donc, non pas 10 gr. par exemple de triéthanolamine pour 20 gr. de stéarine ; mais au contraire, seulement de 1 à 2 gr. La valeur émulsionnante est donc supérieure à celle de la potasse, lessive de soude, soude carbonatée, etc., qui exigent environ 4/10 de leur valeur de neutralisation. La combinaison avec l'acide de la graisse de coco est sensiblement moins connue. Elle fait l'objet du brevet américain N° 1.833.889, d'après lequel on obtient un savon approprié pour servir avec l'eau de mer ou toute autre eau dure, en ajoutant à un savon à la soude, de dureté courante, environ 20 % d'un savon à l'amine et acide gras, par exemple un savon préparé à partir d'acide gras de coco et de triéthanolamine Cette combinaison semble être encore moins sensible au sel que le savon à la soude et coco, qui est cependant passablement résistant au sel. Avant tout il devrait résulter de là une haute action protectrice contre le dessalage, en faveur des savons sensibles à l'électrolyse, utilisés en même temps. Le même effet protecteur doit être exercé par la combinaison avec l'acide de l'huile de ricin. Toutefois, ici tout comme avec le ricinéolate de soude ou de potasse, la quantité utilisée ne doit pas être trop élevée (10 % au maximum) en considération de la diminution du pouvoir mousseux. Par contre, on doit reconnaître le maximum de pouvoir mousseux parmi les savons à la triéthanolamine, à la combinaison triéthanolamine-acide de la graisse de coco, toutefois le savon ainsi préparé n'égale pas à lui seul, le savon de soude ou de potasse à la graisse de coco.

Contrastant avec les pâtes gélatineuses ou dures de la plupart des savons à la triéthanolamine et acide gras, la combinaison acide sulfonique et huile de ricin donne un produit liquide. Le brevet américain N° 1.799.824 concerne les sels alkyloaminiques des dérivés de l'acide sulfonique des acides aliphatiques. On combine des alkyloamines (di- ou triéthanolamine) avec des acides sulfoniques de l'huile de ricin. Les produits obtenus posséderaient un grand pouvoir de dispersion et même une puissance dissolvante. Ils doivent être utilisés comme savons pharmaceutiques et antiseptiques. Suivant mes observations, toutefois, le pouvoir mousseux de produits de ce genre, si on les utilise et qu'on les fasse mousser seuls, est beaucoup trop faible. Par contre, ils donnent un très bon résultat étant employés en proportion modérée avec des savons à la soude ou potasse et à la graisse de coco.

Un brevet de la I. G. Farbenindustrie A. G. qui m'est présentement inconnu, protège entre autres l'emploi d'humidifiants et d'émulsionnants (sulfo-acides de diverses sortes avec de la triéthanolamine).

La même société a fait breveter le procédé suivant : on dissout dans de la stéarine des colorants organiques ou anorganiques (même des oxydes métalliques) en traitant la stéarine avec des dérivés organiques de l'ammoniaque (remarque de l'auteur : par conséquent aussi avec de la triéthanolamine) soit avant, soit pendant, soit après la teinture, traitement qui peut être total ou partiel.

Sans aucun doute encore, le linoléate de triéthanolamine est un émulsionnant encore meilleur et plus stable que le linoléate d'ammonium bien connu, et excellent dans les produits industriels, et beaucoup moins coûteux que le premier.

Parmi les autres combinaisons qui fournissent des produits savonneux, donnant ou augmentant la mousse, ceux-ci méritent d'être mentionnés : les sels triéthanolaminiques de l'acide d'abiétine (aussi la résine elle-même) de l'acide cholique et de l'acide protalbique. Ces combinaisons, comme aussi les autres combinaisons d'acides gras, sont d'une coloration plus foncée que les sels de soude et potasse correspondants. Les combinaisons avec l'acide naphténique qui donne un produit légèrement liquide, peuvent sans aucune difficulté se fabriquer anhydres.

Nous avons ainsi dans l'ensemble complété l'énumération des acides organiques qui, avec la triéthanolamine, donnent des savons ou produits savonneux.

Les combinaisons de la triéthanolamine ou de ses composés avec d'autres acides organiques ou même inorganiques, conduisent dans un domaine nouveau, en grande partie inconnu, mais qui est secrètement travaillé avec ardeur.

Le brevet canadien N° 315.980 protège le stabilisateur suivant pour les huiles et le savon : on forme un phénolate, en mélangeant du phénylphénol (acide phénylcarbolique) avec une base qui est, elle-même, un stabilisateur, comme par exemple la diphénylguanidine, la triéthanolamine ou une alkylènediaryldiamine.

D'après cela, le benzoate triéthanolaminique devrait être un désinfectant très facilement soluble dans l'eau et dans l'huile, au lieu du benzoate de sodium. Le salycilate devrait être préféré au salicylate de soude. Le lactate et l'acétate de triéthanolamine méritent plus ample considération. Ils forment même à l'état de concentration, des liquides passablement clairs. Ajoutés aux savons liquides en fortes quantités, ces corps réussiraient peut-être à empêcher les savons de se gélatiniser et de devenir opaques aux basses températures, plus efficacement que ne le font les quantités correspondantes de sels de potasse. Même à fortes doses, ils n'exercent pas une action dessalante, mais au contraire ils constituent une certaine protection. Si on les ajoute à des savons solides, ils empêchent la cristallisation des sels y ajoutés, sans beaucoup nuire au pouvoir mousseux. L'addition des savons triéthanolaminiques agit de même façon.

Le borate triéthanolaminique est, comparativement au borate de sodium (ou plutôt au tétraborate de sodium = borax) beaucoup plus soluble à l'eau, surtout quand il contient un peu de triéthanolamine en excès. Son action détergente, émulsionnante et amollissante devrait dépasser celle du borax ; de même son action sur les savons sensibles est à peine dessalante.

Avec l'acide phosphorique et ses combinaisons organiques, il devrait également donner des combinaisons bonnes pour le nettoyage.

On obtient, souvent dans des conditions de travail des plus simples, des combinaisons intéressantes de triéthanolamines, autres alkylamines et d'arylamines avec la plupart des acides imaginables (excepté les acides insolubles et difficilement fusibles). Alors même que la plupart des combinaisons n'offrent qu'un intérêt scientifique, cependant bon nombre d'entre elles pourront trouver une application pratique précieuse.

Dosage de la Carvone et de la Menthone

Le Sous-Comité des huiles essentielles, nommé par la Société des Chimistes analystes d'Angleterre, en vue d'uniformiser les méthodes analytiques, a montré que la méthode de dosage des cétones par l'hydroxylamine était applicable au dosage de la carvone et de la menthone et donnait dans ces deux cas des résultats très voisins des résultats théoriques.

Au cours de cette réaction, la formation de l'oxime s'effectue très lentement à froid, mais beaucoup plus rapidement à chaud. Elle s'effectue également plus rapidement lorsque l'acide mis en liberté est neutralisé à des intervalles fréquents. On a constaté toutefois qu'il était nécessaire pour obtenir des résultats précis de standardiser très soigneusement les conditions expérimentales. On a constaté également qu'il était essentiel de ne laisser la réaction se poursuivre que pendant un temps limité, car autrement il se produit une réaction secondaire au développement lent, mais se poursuivant pendant plusieurs heures.

Préparation des réactifs. — D'après le Sous-Comité, pour le dosage de la carvone dans l'essence de carvi, d'aneth et de la menthone dans l'essence de menthe poivrée, il est nécessaire de préparer à l'avance les solutions suivantes :

Solution d'indicateur. — Cette solution est préparée en dissolvant du jaune de diméthyle (*p*-diméthylamino-azobenzène) dans de l'alcool à 90°, de façon à avoir une solution à 0,2 %.

Potasse alcoolique normale. — On prépare cette solution en partant d'alcool à 90° et en titrant la solution de potasse au moyen d'acide chlorhydrique normal, le jaune de diméthyle étant utilisé comme indicateur et en faisant couler l'alcali dans l'acide jusqu'à ce qu'une coloration franchement jaune soit obtenue.

Chlorhydrate d'hydroxylamine N — On dissout 6 gr. 95 de chlorhydrate d'hydroxylamine pur dans 95 cmc. d'alcool à 90°. On ajoute 0 cmc. 4 de la solution de jaune de diméthyle et on fait virer la coloration au jaune franc par addition de potasse alcoolique N. On complète la solution à 100 cmc. par addition d'alcool à 90°. Le jaune franc peut être défini comme le jaune ne variant plus lorsque l'on ajoute à la solution une nouvelle quantité d'alcali. L'alcool employé pour cette opération doit être bien entendu exempt d'aldéhyde ou de cétone.

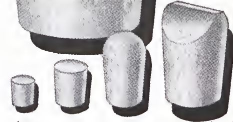
Mode opératoire. — On pèse très

GRUSSEN

RONDELLES EN TOUTES DIMENSIONS



STOCK IMPORTANT TOUS MODÈLES
LIVRAISONS À LETTRE LUE



LIÈGE NATUREL OU AGGLOMÉRÉ



Acquéreur de la maison de beffort Cᵉ inventeurs du stilligoutte en 1875



bouchons avec pinceau - tige verre fil de fer - bois avec éponge



STOCKS IMPORTANTS EN MAGASINS
RÉPUTATION MONDIALE
CATALOGUE ILLUSTRÉ FRANCO SUR DEMANDE
Fondé en 1875 — Usines : Barbaste et Strasbourg — Fondé en 1875
ETTS J. P. GRUSSEN
50, Boulevard de Strasbourg - PARIS (Xᵉ)
Télégrammes : GRUSSEN-PARIS-114 — Téléph. : BOTZARIS 46-50 (2 lignes)

CAPSULAGE ACELTA
ENDUIT LIQUIDE À FROID

TESSE & Cᴵᴱ

62bis, Avenue des Batignolles
SAINT-OUEN (Seine)
Téléphone : Marcadet 26-54

Demandez-nous la carte des nuances ainsi que la note explicative n° 197 avec mode d'emploi et applications.
Envoi franco sur demande.

AVEZ-VOUS DES POUDRES
à TAMISER, MÉLANGER?

MÉLANGEURS-TAMISEURS

"RAPID"



7000 EN FONCTIONNEMENT

TOUTES TAILLES, TOUTES MACHINES NORMALES OU SPÉCIALES

Wm GARDNER & SONS
LTD-ENGINERS
GLOUCESTER, ENGL.

Ubaldo Triaca
INGENIEUR SPECIALISTE
PARIS
18 Rue de Liège

exactement dans un tube bouché ayant approximativement 150 mm. de longueur et 25 mm. de diamètre environ 1 gr. 5 d'essence de carvi, d'aneth ou 3 gr. d'essence de menthe poivrée. On ajoute 20 cmc. de la solution de chlorhydrate d'hydroxylamine N et on tire avec la potasse alcoolique normale jusqu'à ce que la coloration rouge vire au jaune. On place alors le tube dans un bain-marie porté à la température de 75/80°. (On obtient ce résultat en plaçant par exemple un bécher rempli d'eau sur un bain-marie bouillant) et on neutralise l'acide mis en liberté par de la potasse alcoolique à des intervalles de cinq minutes. Au bout de quarante minutes, on termine le dosage de façon à obtenir la coloration jaune définitive et on note la lecture de la burette. Il est préférable de faire côte à côte deux dosages identiques en employant une burette. Au premier dosage, on ajoute un léger excès de potasse alcoolique. environ 0 cmc. 5 de façon à avoir la coloration jaune franc sans aucune erreur possible et qui pourra servir de coloration standard pour le deuxième dosage. Le pourcentage de cétone sera calculé d'après ce deuxième dosage.

Le nombre de cmc. de potasse alcoolique N utilisés au cours du dosage multiplié par le facteur de correction 1,008, puis par le facteur 0,150 pour la carvone et 0,154 pour la menthone, puis par 100, et divisé ensuite par le poids de l'essence utiliseé pour le dosage, donne le pourcentage en poids de cétone présente dans l'essence, calculé en carvone ou en menthone.

Le facteur de correction est nécessaire dans ces calculs par suite du fait que le point final du titrage a lieu pour un *p*H différent de celui du chlorhydrate d'hydroxylamine normal.

Les dosages qui ont été faits par les membres du Sous-Comité en appliquant cette méthode ont permis de constater qu'elle donnait des résultats exacts à + 1 %.

C. G.

L'Agriculture pratique dans les pays chauds

Au sujet de :

Une culture d'avenir pour les régions sub-tropicales, par J. CAUFINO, *Revue agricole de l'Afrique du Nord* (Alger), 2 mars 1928, vol. 26, N° 448 et *Revue internationale d'Agriculture*, Rome, N° 3, mai 1928.

La lavande. — L'auteur expose l'insignifiance de cette culture en Algérie et l'importance qu'il y aurait lieu de lui donner si l'on veut bien retenir les chiffres suggestifs suivants :

Rendement normal en essence : 1 kilo pour 150 de fleurs ;

Prix moyen actuel de l'essence : 100 fr. le kilo ;

Densité de plantation : 15.000 soit 1,20×0,60 ;

Durée d'une plantation : 10-15 ans.

Le rapport de la première année suffit à payer les frais de plantation, ajoute l'auteur.

La deuxième année un hectare de lavande produit dans le S.-E. de la France 2.000 kg. de fleurs environ et après trois ans, on peut compter sur le double et même atteindre et dépasser sept tonnes.

Avec un petit alambic, on peut distiller trois tonnes de fleurs par jour.

Nous signalons qu'au Maroc, plusieurs espèces de lavande croissent spontanément et forment parfois d'importants peuplements dont *Lavandula ternuisecta, L. multifida, L. atlantica, L. stoechas.*

Au sud de Marrakech notamment, au printemps de 1920, nous avons eu l'occasion d'observer justement de ces immenses prairies de lavandes embaumant et recouvrant les pentes du Haut-Atlas et de ses contreforts. Un distillateur ambulant à cette époque, en a même tenté l'extraction de l'essence après avoir fait des essais de distillation sur les roses indigènes et les produits tirés des citrus.

Louis JOLY.


LA FONTE
ÉMAILLÉE
INDUSTRIELLE
DE
DIETRICH & Cie
NIÉDERBRONN
(BAS-RHIN)
PARIS


P.A.L.
LE MÉTAL
MODERNE
société anonyme au capital de 1.900.000 Frs
26-28 RUE DU BUISSON ST LOUIS · PARIS ·

TRIBUNAUX

La vente des articles à prix imposé

Les fabricants de produits de luxe, notamment les grandes marques de parfumerie, imposent un prix de vente pour leurs articles. Il résulte du prix imposé une convention qui doit être respectée par le négociant vendeur, lequel ne saurait céder les articles à un prix autre que celui marqué, notamment à un prix inférieur.

On doit considérer que la même convention subsiste lorsque le revendeur tient la marchandise non du fabricant lui-même, mais d'un premier revendeur. Telle est l'opinion que vient d'exprimer la 4e Chambre de la Cour.

Un certain nombre de parfumeurs avaient assigné des revendeurs en dommages et intérêts parce que ceux-ci avaient vendu leurs produits au-dessous du prix marqué. La Cour a considéré que « pour garantir la valeur de sa marque contre toute manœuvre tendant à l'affaiblir, le fabricant d'un produit qui n'est pas de première nécessité et qui, par son caractère de luxe, n'est destiné qu'à une clientèle restreinte, a le droit d'imposer un prix de revente au détail à ceux qui contractent avec lui et que le respect des prix marqués s'impose, même à ceux des revendeurs qui écoulent ces produits dans le public sans les avoir acquis directement du fabricant ».

La Cour a élevé le chiffre des dommages et intérêts qui avait été prononcé par le tribunal de Commerce en faveur des maisons de parfumerie demanderesses.

GRASSE

La Crise de la Parfumerie

Producteurs et Parfumeurs arrivent à une entente

Les producteurs de fleurs de la région de Grasse se sont réunis sous la présidence de M. Sicard, président de la Société Nérolium.

Ils ont envisagé d'entrer en pourparlers avec le Syndicat des parfumeurs de Grasse pour arriver à une entente afin de remédier à la crise actuelle.

S'étant mis d'accord, les producteurs ont eu une réunion au Syndicat des parfumeurs. A cette réunion, qui était présidée par M. Maunier, directeur honoraire des Etablissements Chiris, assistait M. Charabot, sénateur.

Après avoir entendu l'exposé fait par le sénateur sur la situation actuelle de la parfumerie et sur celui fait par M. Sicard sur la situation florale, les producteurs et les parfumeurs sont tombés d'accord sur les mesures à prendre afin d'enrayer la crise qui frappe ces deux grandes industries.

Nous sommes heureux qu'un tel accord ait été pris, car nous sommes certains que les deux grandes industries, momentanément atteintes, pourront se relever dans un délai très prochain.

Marché de la Parfumerie en Union Sud-Africaine

par M. A. PETTIT, Attaché commercial de France en U.S.A.

L'Union, bien que sa production de parfumerie bon marché aille en augmentant, continue à faire appel dans une large mesure à l'importation. Celle-ci qui avait atteint son maximum en 1929 avec £420.000 est tombée en 1931 à £338.000 et il est à prévoir que ce chiffre sera encore considérablement réduit en 1932.

Au cours des quatre dernières années, les importations ont atteint les chiffres suivants :

1928	£408.690
1929	£420.303
1930	348.202
1931	337.708

Composant ce total, en suivant l'ordre du tarif douanier, les articles suivants :

Parfumerie avec alcool ;
Savons de toilette ;
Produits de toilette ;
Dentifrices.

L'Angleterre, les Etats-Unis, la France et l'Allemagne fournissent ensemble 97 à 98 % des importations sud-africaines. Au cours des quatre dernières années, leurs pourcentages ont été les suivants :

	1928	1929	1930	1931
Angleterre	55 %	52 %	60 %	56 %
Etats-Unis	23 %	28 %	20 %	26 %
France	13 %	12 %	12 %	11 %
Allemagne	6 %	6 %	5 %	5 %

Nous avons perdu du terrain d'année en année et d'une façon générale les causes principales de ce recul semblent être :

— Nos prix trop élevés pour un marché plus soucieux du prix que de la qualité.

— La diminution du pouvoir d'achat de la clientèle aisée.

— Le manque de publicité suffisante.

Parfumerie avec alcool

Les droits de douane sont extrêmement élevés atteignant pour les alcools parfumés £2.10.0 par gallon plus 37½% *ad valorem* et pour les produits de toilette contenant de l'alcool £1.18.6 par gallon ou 40 % *ad valorem*, plus les surtaxes de 5 et 7 ½ %. Les parfums et eaux de Cologne sont donc revendus au public à environ quatre fois leur coût en France.

Il s'ensuit que seule une faible portion de la population est en mesure d'acheter les parfums français. Il y a dans toute l'Union environ 900.000 femmes blanches et, de ce chiffre, doivent être déduits l'élément boër des campagnes et une bonne partie de l'élément citadin, ce qui laisse comme clientèle environ 150 à 200.000 personnes.

La consommation de la masse de la population y compris de plus en plus les noirs, porte surtout sur les eaux de Cologne et les eaux de lavande.

Pour les eaux de Cologne l'Allemagne (4.711) vient en tête avec l'Angleterre ; pour les eaux de lavande, l'Angleterre (Yardley) fournit la presque totalité. Ces marques font d'ailleurs une publicité énorme et suivie, alors que trop souvent nos fabricants n'accordent des crédits que très parcimonieusement.

Enfin, des fabriques locales sont installées qui fabriquent les eaux de Cologne et extraits à très bas prix, imitant dans une large mesure les produits importés pour l'emballage, le flaconnage ou l'étiquetage. La masse de la population peu avisée achète ces articles en raison de leurs bas prix.

Pour que nos ventes en parfums et eaux de Cologne augmentent, il faut que nos fabricants continuent à soigner le chic et le fini de leur présentation et qu'ils fassent de la publicité dans quelques journaux élégants pour les parfums et sur une grande échelle pour les eaux de Cologne.

Savons de toilette

La fabrication locale est très importante et contrôlée pour une grande part par Lever Bros.

Les droits de douane élevés à Ottawa sur les produits autres qu'anglais sont de 4 s. 9 d. par 100 lbs ou de 40 % pour produits étrangers et 25 % pour produits anglais.

Nous pouvons cependant conserver notre rang parmi les fournisseurs et même l'améliorer en faisant porter nos efforts : sur la réduction des prix et la présentation des articles connus et beaux : sur les savons pour indigènes, très parfumés et très bon marché qui seraient d'une excellente vente.

Produits de toilette

Cette rubrique comprend les poudres, crèmes, rouges, produits de beauté, et est la plus intéressante pour nos fabricants. Si le marché est limité pour les parfums, par contre il offre de gros débouchés pour les poudres et crèmes. Nous avons cependant malgré la renommée de nos produits et les gros efforts faits par nos exportateurs, perdu du terrain, au profit des Américains et des Allemands. Grâce à des prix et une publicité intense, de nouvelles marques comme Max Factor ou Leichner ont pris rang parmi les marques favorites.

Nos fabricants devront, tout en conservant leur présentation toujours impeccable, réduire si possible les prix, et surtout faire une abondante publicité dans les hebdomadaires du pays de grande circulation, genre « Outspan » et « Huisgenoot ». Ici la clientèle est moins limitée que pour les parfums, et toute la population féminine peut acheter l'article français, aussi bien l'élément blanc des campagnes que même une partie de la population noire.

Dentifrices

Sur un chiffre d'importation de £60.000 en 1931, nous ne figurons que pour cinquante livres, somme tout à fait insuffisante, les Anglais et les Américains se partageant les ventes.

La demande porte principalement sur les dentifrices en pâte, mais la qualité est un facteur secondaire. Le prix et la marque gouvernent la décision du public. Aucune vente ne saurait être enregistrée sans publicité importante et fréquente. C'est ainsi que des marques comme Kolynos, Colgate, Pepsodent, ont réussi à s'imposer.

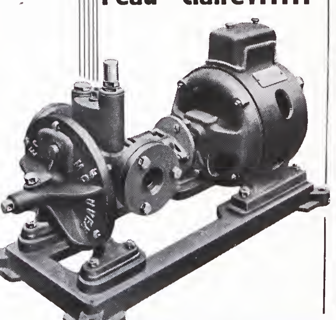
Production locale

A l'abri des droits de douane protecteurs, de nombreuses maisons se sont créées au cours des dernières années fabriquant des produits bon marché. Il y a actuellement dans l'Union une quinzaine de fabricants qui fournissent des eaux de Cologne, parfums, brillantine, produits de toilette ou de beauté et dans une moindre mesure des poudres à des prix très bas. Ces articles quoique de qualité inférieure trouvent cependant de bons débouchés.

Afin de profiter du renom de notre fabrication très souvent on imite notre présentation et on emploie même des noms français. Un fabricant local avait même indiqué sur ses produits « Paris-Johannesburg ». Sur mon intervention cependant il a été contraint de cesser cette pratique peu loyale. Nos fabricants ont le plus grand intérêt à faire déposer leurs marques à Pretoria pour être protégés

Dam

Du premier coup, la bonne solution à vos problèmes de pompage: MOUVEX aspire sans brassage, parfums, savon en pâte, crème de beauté, comme l'eau claire......



LA POMPE QUI POMPE TOUT

MOUVEX

Demandez renseignements à

A. PETIT, Ing. Hydr., 5, r. du Sahel, Paris

K 228

"Parfümerie Zeitung"

WIEN, III.,

KOLLERGASSE Nr. 9

est la revue la plus intéressante pour traiter des affaires en parfums, savons, articles cosmétiques, huiles essentielles, matières premières pour la parfumerie et essences, avec

l'Autriche et les Balkans

Le contenu rédactionnel solide et la belle forme du journal, comme aussi ses 3.000 lecteurs qui sont tous acheteurs pour les marchandises nommées ci-dessus, font de cette revue un collaborateur de choix.

Veuillez demander des numéros spécimens.

MONTANIA

Machine à Empaqueter

shampooing, poudre de riz, sels, savons-poudre et paillettes et tout produit similaire.

HOELLER Frères

Constructeurs

BERG-GLADBACH

Entièrement automatique pour sachets plats.



semi-automatique pour sachets, poche, boîte, flacon.

Demandez devis et présentation sans engagement

à l'agent en France :

BELA-LEVAI

47, *Rue Berger* -:- PARIS (1er)

Téléphone : Gutenberg 02-35

sur ce marché, l'Union n'étant pas partie aux conventions internationales sur la propriété industrielle.

Nous fournissons des matières premières aux industries locales, principalement en essences et extraits. C'est ainsi qu'en 1931 sur un total d'importation de £29.000 pour les huiles essentielles nous avons figuré pour £2.500.

Conclusion

La parfumerie française jouit sur le marché sud-africain d'un renom mérité grâce à sa qualité et au chic de sa présentation. Cependant la dépression actuelle a permis à nos concurrents de nous écarter en maintes occasions : pour reprendre et augmenter notre rang nous devrons tout en conservant notre qualité et notre présentation, abaisser les prix et faire de la publicité judicieuse.

Enfin la population indigène dont l'importance en tant que clientèle va en croissant, devrait retenir l'attention de nos exportateurs.

Le tableau joint donne la répartition des importations par rubrique et pays de provenance pour les années 1928 à 1931.

Importations de Parfumerie en Union Sud-Africaine

(non compris les Huiles essentielles et Extraits).

TABLEAU COMPARATIF

	1931	1930	1929	1928
	£	£	£	£
Total général	337.708	348.202	420.303	408.690
Part de la France	35.871	41.599	50.644	56.518
	11 %	12 %	12 %	13 %
Part de nos concurrents :				
Angleterre	188.917	211.541	219.340	225.191
	56 %	60 %	52 %	55 %
Allemagne	19.413	19.286	25.058	24.510
	5 %	5 %	6 %	6 %
Etats-Unis	90.110	72.928	121.416	95.776
	26 %	20 %	28 %	23 %

	1931		1930		1929		1928	
	Gal.	£	Gal.	£	Gal.	£	Gal.	£
Alcool parfumé :								
Angleterre..............	2.347	20.063	2.228	18.576	2.602	22.309	3.535	23.478
Allemagne..............	2.441	10.224	2.683	11.142	3.620	15.453	3.949	15.808
France	491	5.811	757	8.010	1.281	8.882	1.956	11.339
Etats-Unis	6	139	5	66	26	208	27	257
Total	5.314	36.315	5.710	38.738	7.631	47.118	9.493	51.543
Produits de toilette :								
Angleterre..............	727	4.394	690	3.565	508	3.080	399	1.689
France	436	922	430	913	744	1.515	868	1.716
Allemagne..............	155	343	101	249	135	351	128	221
Etats-Unis	176	480	155	394	75	202	72	239
Total	1.496	6.152	1.381	5.147	1.462	6.148	1.467	3.865
Savon de toilette :								
Etats-Unis	333.843	29.067	212.637	18.193	211.252	27.212	186.309	20.362
Angleterre..............	255.237	22.394	298.333	23.489	269.091	25.403	457.407	36.357
Allemagne..............	56.784	3.180	54.213	3.261	73.520	3.617	71.514	3.401
France	27.158	1.601	25.147	1.904	28.549	1.929	57.865	3.266
Total	757.399	59.256	654.909	48.579	641.844	60.336	895.114	68.340

Parfumerie et produits de toilette sans alcool :	1931 Gal.	£	1930 Gal.	£	1929 Gal.	£	1928 Gal.	£
Angleterre	»	97.855	»	123.359	»	126.468	»	126.510
Etats-Unis	»	44.285	»	38.299	»	48.595	»	50.486
France	»	27.483	»	30.454	»	38.177	»	39.941
Allemagne	»	4.635	»	4.133	»	4.781	»	4.166
Total	»	175.130	»	197.245	»	219.407	»	222.125
Dentifrices :								
Angleterre	»	44.211	»	42.552	»	42.080	»	37.157
Etats-Unis	»	15.539	»	15.976	»	45.199	»	24.432
Allemagne	»	1.031	»	501	»	856	»	914
France	»	54	»	318	»	141	»	266
Total	»	60.855	»	59.393	»	88.294	»	62.817

Agences économiques des Gouvernements généraux de l'Afrique occidentale française et de l'Afrique équatoriale française

Sous le Haut Patronage de la Chambre de Commerce de Lyon.
Palais du Commerce, Lyon.

Décembre 1932.

Exportations d'Oléagineux en 1931

Afrique Occidentale Française

Arachides	455.232	tonnes,	estimés	307.429.207 fr.
Amandes de palme	19.912	—	—	65.011.000 »
Huile de palme	20.949	—	—	27.367.201 »
Huile d'arachides	2.147	—	—	8.453.000 »
Beurre et huile de karité	2.709	—	—	7.222.000 »
Amandes de karité	1.084	—	—	839.430 »
Graines de sésame	830	—	—	1.453.000 »
Ricin	478	—	—	428.000 »
Coprah	104	—	—	127.000 »

Exportations en 1931

Parfumerie	163.878 kg.	estimées	3.453.896 »
Savons	1.368.347 kg.,	—	4.780.847 »
Bougies	80.000 kg.,	—	575.000 »
Huile d'arachides	158.878 kg.	—	1.010.000 »

Exportations en 1931

Afrique Equatoriale Française

Amandes de palme	4.416	tonnes,	estimées	3.931.000 fr.
Huile de palme	1.123	—	—	1.690.000 »
Sésame	23	—	—	21.000 »

Les listes des maisons de commerce établies dans ces deux groupes de colonies, sont envoyées, sans frais, sur demande.

COMPTE RENDU DU CONGRÈS DE LA PARFUMERIE DE BÉNARÈS

le 13 avril 1932

Le congrès s'est tenu dans l'Hôtel de Ville de Bénarès les 13 et 14 avril. Cinquante délégués, dont vingt-cinq environ de Bénarès, étaient réunis. Le Rajah Sir Motichand de Bénarès présida la première journée, et son discours d'ouverture fut très apprécié. Il fit notamment remarquer la variété de climats que l'on trouve dans l'Inde et la quantité d'huiles essentielles que l'on y distille ; il déplora le désintéressement des Hindous pour la fabrication des parfums finis alors que la matière première est sur place. Les chiffres sont là, dit-il, la moyenne de nos importations de parfums s'élève à 12.500.000 fr. alors que nous n'exportons que 14.500.000 fr., dont 5.700.000 fr. pour le santal ; pourquoi vendre des matières premières bon marché alors que les constituants principaux de ces dernières nous reviennent sous forme de produits manufacturés très chers. Il félicite l'Université hindoue de

Bénarès de l'intérêt continu qu'elle apporte à cette question.

Le but de la société, continue-t-il, est de faire connaître la vérité à toute la masse, et de créer une organisation afin de fabriquer des produits manufacturés ayant une vente directe sur notre marché. Il signale ensuite la grande activité étrangère aussi bien pour les huiles essentielles que pour les produits synthétiques et souligne les méthodes modernes de travail, qu'il conseille d'étudier afin que la prospérité de chacun devienne celle du pays

Les meilleurs vœux de succès et de prospérité adressés par les maisons étrangères et leurs représentants sont lus par le Prof. Dr. N.N. Gobdole de l'Université.

Les congressistes ont apprécié, comme il convenait, les travaux effectués par les étudiants de l'Université ainsi que des graphiques fort intéressants.

L'après-midi les délégués se sont rendus à l'Université pour visiter la section d'industrie chimique, sections huiles essentielles et savons.

Le lendemain, sous la présidence de M. P.-M. Rathod, le Pr. Dr. N.N. Godbole a demandé à l'Assemblée de créer une société qui aurait pour but l'importation de parfums synthétiques standards, les délégués ont répondu qu'il était encore trop tôt pour créer ainsi une société et que, jusqu'à nouvel ordre, chaque maison pourrait acheter où elle voudrait.

La seconde proposition, approuvée à l'unanimité, visait : 1° Les méthodes actuelles de préparation ; 2° La standardisation de leurs parfums ; 3° La régularisation de l'exportation.

M. Rathod, dans son allocution de clôture, remercia les délégués de leur attention, il ajouta qu'il serait très honoré si le prochain congrès se tenait à Rajkot. Les délégués se séparèrent en remerciant MM. Brindaban et les organisateurs du Congrès de Bénarès.

AGENCE ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE MADAGASCAR

Sous le Haut Patronage de la Chambre de Commerce de Lyon.
Palais du Commerce. Place de la Bourse. Lyon

Décembre 1932.

Exportations d'Essences à parfum de Madagascar, en 1931

D'après les estimations de la douane, la valeur totale des essences à parfum exportées de Madagascar en 1931 est de : 7.446.000 fr.

Celles qui ont atteint le tonnage le plus important sont les essences de girofle : 1.178 quintaux, d'ylang-ylang : 1.608 quintaux, de lemon-grass : 524 quintaux, de cannelle : 34 quintaux, etc...

Une partie des 27.997 quintaux de girofle valant 22.073.000 fr., exportés la même année, a certainement été destinée à l'extraction de l'essence. Il en est de même pour la vanille : 7.969 quintaux valant 19.058.000 fr. Ajoutons que la majeure partie de ces produits a été expédiée en France.

Importations de Parfumerie en 1931

Savons parfumés	261 quintaux, valant	392.000 fr.
Parfumeries alcooliques	195 hectolitres —	900.000 »
Parfumeries non alcooliques...	136 quintaux, —	662.000 »

Exportations de Fruits et Graines oléagineuses en 1931

Arachides	1.404	quintaux,	valant	112.000 fr.
Coprah	10.743	—	—	1.344.000 »
Pignons d'Inde	203	—	—	15.000 »
Ricin	13.916	—	—	1.651.000 »

Importations

Savons autres que de parfumerie.	24.193	quintaux,	valant	9.677.000 fr.
Bougies de toutes sortes......	611	—	—	611.000 »

La liste des maisons de commerce établies à Madagascar, est envoyée, sans frais, sur demande.

Les EXPORTATIONS d'HUILES ESSENTIELES des INDES NÉERLANDAISES

L'essence de citronnelle est de beaucoup celle qui est exportée en grande quantité des Indes Néerlandaises.

Excepté pour l'essence de patchouli, toutes les autres sont en fléchissement si l'on compare les exportations de 1931 à celles de 1927.

KILOGRAMMES

DÉSIGNATION	ANNÉES				
	1931	1930	1929	1928	1927
Citronnelle	892.895	817.563	879.007	1.141.080	1.315.824
Cajeput	68.804	76.095	92.409	131.864	87.407
Patchouli	5.333	2.385	989	1.186	1.691
Cananga	9.367	10.055	16.049	18.905	17.383
Lemon-grass	201	152	2.839	301	874
Palma-rosa	529	503	1.538	1.202	702
Vétiver	492	839	2.111	3.831	2.935

C. C.

NÉCROLOGIE

Mme la marquise de Rostaing, comtesse de Savigny de Moncorps, née de Villerslafaye, vient de disparaître à l'âge de 85 ans.

Par philanthropie et en vue de remédier à la crise agricole qui sévissait, elle fonda en 1883 « La Parfumerie de Seillans » et, de ce fait, fut l'animatrice de la culture florale dans le district de Seillans.

Elle a aussi dépensé inlassablement son énergie et son dévouement, à toutes les œuvres charitables et sociales, aussi bien laïques que religieuses. Lors de l'incendie du Bazar de la Charité, elle parvint, grâce à son sang-froid et à son courage, à sauver de nombreuses personnes, elle-même fut grièvement blessée. En cette circonstance, elle reçut un témoignage officiel et élogieux de satisfaction.

Pendant sa longue carrière, elle eut des relations avec beaucoup de personnalités politiques, artistiques, journalistiques et industrielles, aussi le charme de sa conversation était-il accru par des souvenirs inépuisables et des anecdotes inédites que, malgré son grand âge, elle se rémémorait facilement et racontait avec une verve charmante.

C'est avec regret que nous voyons disparaître de la Parfumerie, cette figure originale et sympathique.

Elle s'est éteinte en son château du Neissoun à Seillans, une nombreuse foule a tenu à accompagner à sa dernière demeure cette femme de bien.

L'inhumation a eu lieu dans un caveau de famille à Clomot (Côte-d'Or).

BIBLIOGRAPHIE

LES PLANTES A PARFUMS DES COLONIES FRANÇAISES, par Elie MAUNIER, président du Syndicat des Parfumeurs de Grasse et des Alpes-Maritimes, conseiller du Commerce extérieur, directeur honoraire des Etablissements Antoine Chiris. — Un volume 0,24×0,14, 122 pages. — Prix franco : France et Colonies, 15 fr. ; Etranger, 18 fr. — 2e édition.

L'édition de 1928, de l'ouvrage de M. Maunier sur la production des plantes à parfum des Colonies françaises étant épuisée, l'éminent président du Syndicat des Parfumeurs de Grasse, a bien voulu procéder à une révision et à une mise à jour des indications contenues dans cette très utile étude.

Cette nouvelle édition examine, dans le détail, les résultats obtenus dans chaque colonie et les possibilités de production des diverses matières premières de parfumerie.

*
* *

AGENDA DUNOD 1933 « CHIMIE », par E. JAVET, ex-chimiste des services de l'Etat, expert chimiste près les tribunaux. — 52e édition. — Volume 10×15 LII-584 pages, 1933 (285 gr.). Relié pégamoïd 20 fr. — Prix franco : France et ses colonies : relié pégamoïd : 20 fr. 85 ; étranger, pays acceptant le tarif postal France, relié pégamoïd : 22 fr. 85 ; pays acceptant le tarif postal réduit, relié pégamoïd, 23 fr. 20 pays exigeant le tarif postal normal, relié pégamoïd, 24 fr. 40. — Dunod, éditeur, 92, rue Bonaparte, Paris (VIe). Chèques postaux Paris 7545.

Elégamment relié, d'un format qui permet de le conserver dans la poche, l'agenda Dunod « Chimie » dont l'édition 1933 vient de paraître constitue un aide-mémoire précieux pour les ingénieurs, industriels, chimistes, pharmaciens et professeurs, pour tous ceux qui s'occupent de travaux de laboratoire et d'une façon générale de sciences appliquées.

Il contient un rappel des formules et renseignements utiles de mathématiques et de physique, des documents de chimie générale, les tableaux des poids atomiques dressés d'après les dernières déterminations, les formules et propriétés des composés minéraux et organiques, l'exposé des réactions caractéristiques des sels métalliques, des acides minéraux et organiques et des alcaloïdes, un tableau des facteurs utiles au calcul des analyses. Les chapitres suivants sont consacrés à la chimie analytique appliquée ; réactifs et liqueurs titrés, dosages acidimétriques et alcalimétriques, analyse de l'eau et des divers produits industriels, commerciaux, agricoles et alimentaires.

FICHES TECHNIQUES

L'HUITE ESSENTIELLE DE LEPTOSPERMUM LIVERSIDGEI, variété B, ET SA TENEUR EN ISOPULÉGOL. — A.-R. PENFOLD. — *J. Proc. Roy. Soc. New South Wales*, t. LXV, p. 185, 1932.

L'entraînement par la vapeur d'eau des feuilles et des branchelettes terminales de L. Liversidgei donne avec un rendement de 0,4 à 0,64 % une essence ayant les constantes physiques suivantes : densité à 15° : 0,8831 à 0,8985 ; pouvoir rotatoire à 20° : +9°4 à +13°4 ; indice de réfraction à 20° : 1,4609 à 1,4665 ; indice d'éther : 43 à 47 ; indice d'éther après acétylation : 244 à 260 ; solubilité dans l'alcool éthylique à 70° : 1 vol. d'essence dans 1,2 à 1,6 vol. d'alcool. Teneur en aldéhyde (d'après la méthode modifiée d'Holtappel) : 33 à 41,4%.

On a pu déceler dans cette essence la présence de citronellal, de *d*-α-pinène, d'isopulégol (donnant un naphtyluréthane fondant à 112/113°) ainsi qu'un alcool sesquiterpénique.

***

CONSTITUANTS VOLATILS DU CUNNINGHAMIA SINENSIS. — K. KAFUKU et R. KATO. — *J. Chem. Soc. Japan*, t. LII, p. 97, 1931.

Cette essence s'obtient par entraînement à la vapeur d'eau. Ses principales constantes sont les suivantes : densité à 20° : 0,9448 ; indice de réfraction à 20° : 1,4924 ; pouvoir rotatoire à 20° : +23°20 ; indice d'acide : 1,60 ; indice d'éther : 22,02 ; indice d'éther après acétylation : 71,85 ; viscosité à 20° : 20,65 ; indice de trouble (dans l'alcool) : 6,50.

Cette huile essentielle est principalement formée de cédrol, les autres substances dont on a pu identifier la présence sont l'α et le β pinène, le camphène, le β phellandrène, le cinéol, le limonène, le terpinéol et le bornéol. On a également décelé la présence d'une substance que l'on considère comme étant le cédrène naturel et qui peut être isolé de la fraction de cette essence contenant les sesquiterpènes.

***

DOSAGE DU MENTHOL SYNTHÉTIQUE EN PRÉSENCE DE SALICYLATE DE MÉTHYLE DANS LES ONGUENTS. — A. LANGER. — *Pharm. Ztg*, t. LXXVII, p. 707, 1932.

Une série d'essais effectués par l'auteur montre que la proportion de menthol que l'on peut extraire d'un mélange de menthol et de salicylate de méthyle provenant d'un entraînement par la vapeur d'eau, est d'environ 87 à 92 %.

Il est alors possible de déterminer le salicylate après hydrolyse de cet éther au moyen d'une solution de soude.

ESSENCE D'ORANGE DE LA GUINÉE FRANÇAISE. CARACTÉRISTIQUES ANALYTIQUES ET COMPOSITION CHIMIQUE. — Y.-R. NAVES. — *Parfums de France*, t. X, p. 160, 1932.

Les constantes analytiques de différents échantillons d'essence d'orange de Guinée réputés comme des produits purs, oscillent entre les limites suivantes : les chiffres reproduits plus loin donnent les deux premiers les limites renfermant les valeurs de toutes les essences examinées, les deux derniers les limites entre lesquelles oscillent les valeurs des échantillons moyens à l'exclusion de ceux qui s'écartent trop de cette valeur moyenne et qui représentent 10 % des échantillons.

Densité à 15 % : 0,8480-0,8520 ; 0,8485-0,8510 ; pouvoir rotatoire : 95°30-98°40-96-98° ; indice de réfraction à 20° : 1,4720-1,4740 ; 1,4724-1,4735.

Résidu après évaporation : 1,17-3,10, 1,52-2,6 % ;indice d'acide : 21,38, 27,4-35,5 ; indice d'éther : 92-160, 130,5-152,8 ; indice de saponification : 122-190, 150-185. % d'aldéhyde en $C^{10}H^{20}O$: 1,9-2,9 ; 1,2-2,2.

Solubilité dans l'alcool à 90° : 4/20 volumes, 4/16 volumes.

L'étude de la composition d'un échantillon d'essence recueillie dans le district de Poredaka a conduit aux conclusions suivantes :

L'essence renferme des traces d'acides libres (des acides gras supérieurs), des traces de phénol (comprenant probablement l'hesperetine), 95 à 96 % de terpènes (myrcène, *d*-limonène, terpinolène, un terpène non identifié, un terpène aliphatique bouillant sous 10 mm. à 64°), des aldéhydes 1,6 % (aldéhydes octylique, nonylique, décylique et citral), des alcools et des éthers sels volatils dans la proportion de 0,6 à 0,8 % (du nérol, alcool *n*-nonylique, alcool *n*-décylique, *d*-linalol, *d*-α-terpinéol, farnesol). Ces alcools sont partiellement combinés à l'état de formiate,

d'acétate, de caprylate et de caprate.

L'essence renferme enfin des traces de sesquiterpènes et un résidu non volatil représentant 0,8 % de l'essence (sels d'acides caprylique, palmitique et cerotique, du physostérol, de l'alcool cérylique, une substance jaune inconnue et du carotène.

*
* *

PARFUMS SOLUBLES DANS L'EAU ET LEURS EMPLOIS. — H.-S. REDGROVE. — *Pharm. J.*, t. CXXVIII, p. 410, 1932.

Les parfums commerciaux solubles dans l'eau se divisent en plusieurs classes parmi lesquelles on distingue : les parfums solides dénommés « Aromatics » comprenant la rose et la lavande, les parfums liquides dénommés « Aquasols » comprenant la verveine, le jasmin et la lavande, les parfums solides dénommés « Aquaroms » : violette, lis de la Vallée, rose, eau de Cologne, néroli et jasmin.

Ces produits sont utilisés pour la préparation des sels de bain, pour la préparation des shampooings, etc.

*
* *

LE ROLE CATALYTIQUE DES SUBSTANCES ODORIFÉRANTES DANS LA DÉTÉRIORATION DES SAVONS PARFUMÉS. — E.-I. BETTER. — *Che. Ztg*, t. LVIII, p. 549; 1932.

Les aldéhydes renfermées dans les matières grasses, ainsi que les terpènes agissent comme des pro-oxydants faibles, tandis que les aldéhydes aromatiques constituent des pro-oxydants actifs. Parmi les acides aromatiques, ceux qui renferment un groupe carboxyle uni directement à l'anneau benzénique constituent des pro-oxydants, tandis que ceux renfermant un groupe carboxyle dans une chaîne latérale sont inactifs.

Les cétones aromatiques contrairement aux cétones terpéniques sont des produits pro-oxydants très actifs et, par conséquent, il est dangereux de les utiliser dans la préparation des savons.

Les hydrocarbures terpéniques aromatiques, les alcools non saturés et aromatiques sont inactifs ou faiblement pro-oxydants. La vanilline et le piperonal sont des corps pro-oxydants très actifs.

*
* *

COMPOSITION DE L'ESSENCE D'ASARUM. — V. BRUCKNER et T. SZEKI. — *J. Prakt. Chem.*, t. CXXXIV, 0. 107, 1932.

L'étude détaillée de l'huile essentielle d'*asarum enropaeum L.* a donné les résultats approximatifs suivants : l'essence renferme 1 à 2 % d'un terpène de formule $C^{10}H^{16}$ bouillant à 62°5 sous 23 mm., 12 à 15 % d'acétate de *l*-bornyle, 10 à 12 % d'un sesquiterpène de densité 0,94 et bouillant sous 3mm. à 78°, 15 à 20 % de méthyleugénol, 30 à 35 % d'asarone, 2 à 3 % d'addéhyde asarylique et 10 à 12 % de résine.

La presque totalité de ce travail renferme la description des méthodes utilisées par les auteurs pour le fractionnement de cette essence et l'étude analytique des diverses fractions.

*
* *

LE DOSAGE DES HUITES VOLATILES DANS LE CLOU DE GIROFLE. — L.-C. MITCHELL et S. ALFEND. — *J. Assoc. Off. Agr. Chem.*, t. XV, p. 293, 1932.

Après avoir exposé les défauts de la méthode officielle actuelle pour le dosage des huiles volatiles dans les clous de girofle, les auteurs proposent à la place de cette méthode deux autres procédés :

1° La teneur en huiles volatiles est calculée d'après la différence entre les matières volatiles totales déterminées par chauffage dans le vide à 98/100° et la teneur en eau déterminée par la méthode de distillation de Bidwell-Sterling.

2° L'essence peut être dosée directement par une distillation au reflux en présence d'eau dans un tube de Clevenger.

La méthode N° 1 donne des résultats constants, elle est rapide et semble très utile pour un dosage technique. La méthode N° 2 demande une plus grande habileté de la part du manipulateur, mais elle est théoriquement la plus simple et elle laisse l'échantillon intact pour un examen ultérieur. Les deux méthodes donnent approximativement les mêmes résultats qui sont légèrement supérieurs à ceux donnés par la méthode officielle actuelle (supérieurs d'environ 3,1 % en moyenne sur 43 échantillons).

*
* *

LA TENEUR EN HUILES ÉTHÉRÉES DES ÉPICES. — C. ZACH. — *Mitt. Lebensm. Hyg.*, t. XXIII, p. 156, 1932.

On a indiqué ci-dessous les limites entre lesquelles oscille la teneur en huiles éthérées de quelques épices.

Gingembre : 0,8 à 3 %. Canelle de Ceylan : 1,5 à 3 %. Clou de girofle : 16 à 20 %. Safran : 0,6 à 1 %. Marjolaine : 0,5 à 1 %. Poivre : 1 à 3 %. Carvi : 2,0 à 5 %. Anis : 2 à 6 %. Fenouil : 2 à 6 %. Anis étoilé : 8 à 12 %. Moutarde noire : 0,5 à 1 %. Moutarde blanche : 0 à 0,3 %. Macis : 5 à 14 %. Noix muscade : 3 à 8 %.

*
* *

SYNTHÈSE DES TERPÈNES A PARTIR DE L'ISOPRÈNE. — T. WAGNER-JAUREGG. — *Ann.* t. IVD, p. 52, 1932.

On mélange à la température ordinaire 450 gr. d'isoprène, 1.500 cm3 d'acide acétique et 5 gr. d'acide sulfurique concentré. Au bout de trois jours, on obtient une petite quantité de caoutchouc et après hydrolyse 100 gr d'un mélange bouillant sous 12 mm. de mercure entre 72 et 160° et renfermant :

a) Des alcools primaires ;

b) Des alcools tertiaires que l'on peut séparer à l'état de borate ;

c) Des hydrocarbures qui renferment :

1° Du géraniol, du cyclogéraniol et un alcool sesquiterpénique de composition $C^{15}H^{26}O$ et renfermant trois doubles liaisons ;

2° Du *d-l*-linalol, du *d-l*-α-terpinéol et un alcool sesquiterpénique de composition $C^{15}H^{26}O$;

3° Un hydrocarbure monocyclique renfermant trois doubles liaisons et converti par ébullition avec de l'acide formique à 98 % en un hydrocarbure bicyclique du groupe du caryophyllène.

L'isoprène agité avec de l'acide sulfurique dilué dans du gaz carbonique liquéfié pendant cinq jours donne un mélange d'hydrocarbures, d'alcools et d'éthers oxydes. Ces derniers sont formés par déshydratation des alcools polyhydriques. L'isoprène enfin est polymérisé par le tétrachlorure de titane en solution dans le chloroforme et donne un composé amorphe se ramollissant à 130° et se décomposant à 190°.

***

Quelques problèmes techniques dans l'industrie des parfums et produits de beauté. — J.-A. Handy, M.-T. Bogert et D. Davidson. — *Ind. Eng. Chem. News Ed.*, t. x, p. 25, 1932.

Dans le but de déterminer l'importance relative des problèmes qui se posent dans l'industrie de la parfumerie, un comité composé des auteurs de cette communication a interrogé un grand nombre de spécialistes américains et il résulte des questions posées que les problèmes les plus importants sont la création d'un Institut national de recherches, analogue aux instituts déjà existant pour un grand nombre d'autres industries, chargé de l'étude des problèmes économiques, des recherches scientifiques d'ordre général, de la publication d'un ouvrage analogue à la pharmacopée pour les industries pharmaceutiques, de la publication de monographies, etc...

Par ailleurs les problèmes spéciaux présentant actuellement le plus grand intérêt sont ceux ayant trait aux huiles et graisses employées en parfumerie, aux agents émulsifiants, aux matières colorantes aux parfums, aux poudres, aux lotions, aux dépilatoires, aux bâtons de rouge, aux produits pour ongles, etc... et à certaines difficultés rencontrées dans la préparation ou l'emploi de ces produits.

***

Production de l'essence de romarin en Dalmatie. — A.-M. Burger. — *Riechstoffind.*, t. vi, p. 169, 1931.

Description de la plante telle qu'elle croît dans l'île de Hvar en Dalmatie, et du mode opératoire employé dans cette région pour l'extraction de l'essence.

Cette essence possède les caractéristiques physiques et chimiques suivantes :

Densité à 20° : 0,903 ; pouvoir rotatoire : 3° ; indice de réfraction : à 20° : 1,46723 ; indice d'acide : 0,5 ; indice d'éther : 8 (après acétylation : 44) ; un volume de cette essence est soluble dans trois volumes d'alcool à 80°.

***

Les acides gras considérés comme matière première pour l'industrie de la parfumerie. — T. Herold. — *Riechstoffind.*, t. vi, p. 185, 1931.

L'auteur étudie plus spécialement les applications en parfumerie des huiles de noix de coco et de ricin. Il indique les différents acides gras que l'on peut extraire de ces huiles et les méthodes employées pour leur transformation en aldéhydes, éthers-sels, produits employés dans la préparation des parfums, etc.

***

Les éthers-sels employés comme adultérants de l'essence de cassie et la façon de les isoler. — J. Callaway et T.-N. Bennett. — *J. Assoc. Off. Agr. Chem.*, t. xiv, p. 571, 1931.

Pour rechercher, en appliquant la méthode d'essai de la pharmacopée des Etats-Unis, la présence de la cinnamaldéhyde dans l'essence de cinnamomum Cassia, il est préférable d'utiliser une solution saturée de $NaHSO^{3}$ au lieu de la solution à 5 % qui est recommandée dans la méthode officielle.

Toutefois, cette méthode ne donne plus de résultats lorsqu'il s'agit de rechercher la présence de cinnamaldéhyde exempte de chlore produit que l'on peut se procurer maintenant très facilement et à un prix inférieur à celui de l'essence naturelle.

La méthode suivante permet de déceler les éthers-sels appartenant au type des produits constitués par la combinaison d'un alcool et d'un acide dont le sel de potassium est insoluble dans l'alcool. On part de 1 cm3 du résidu ne contenant plus d'aldéhyde obtenu par application de la méthode américaine pour la recherche de la cinnamaldéhyde, on verse ce cm3 dans un tube à essai et l'on ajoute 3 cm3 d'une solution à 10 % de potasse dans l'alcool absolu. On fait bouillir au bain-marie pendant deux à trois minutes, et on refroidit. La présence des éthers étrangers du type indiqué ci-dessus est révélée par la présence d'un précipité qui, le plus souvent, entraîne une solidification complète de la masse.

***

La préparation du chlorure de cinnamyle et le réactif de Grignard. — H. Gilman et S.-A. Harris. — *Rec. trav. chim.*, t. l, p. 1052, 1931.

Pour la préparation du chlorure de cinnamyle $C^{6}H^{5}CH = CHCH^{2}Cl$, on doit employer de l'alcool cinnamique pur, car on obtient des faibles rendements dans tous les autres cas. La synthèse doit s'effectuer de préférence en présence d'un complexe $SOCl^{2}$-$C^{5}H^{5}N$ en solution dans le chloroforme. Pratiquement, on opère en partant de 1,3 mol. de pyridine dans 100 cm^{3} de chloroforme contenant en outre

1,2 mol. de $SOCl^2$ et de 1 mol. d'alcool cinnamique. La réaction doit s'effectuer à basse température et on refroidit s'il y a lieu par de la glace fondante.

On obtient ainsi avec un refroidissement de 83 % du chlorure de cinnamyle que l'on peut purifier par distillation sous basse pression.

Parfois, on distingue au cours de la préparation une odeur nette de HCl, les produits obtenus dans ces conditions ne peuvent être utilisés pour la préparation du réactif de Grignard et il faut les redistiller après élimination de cet acide au moyen de K^2CO^3.

***

CONSTITUANTS DE L'ESSENCE VERTE D'HOSHO. — T. IKEDA et S. TAKEDA. — *J. Chem. Soc. Japan*, t. LI, p. 177, 1930.

L'essence verte d'Hosho est constituée par la fraction au point d'ébullition le plus élevé de l'essence de camphre.

Les constantes de cette essence sont les suivantes : $d^{30} = 0,9211$, $n_D^{25} = 1,5012$, indice d'éther : 8,29 (ce qui donne 2,2 % d'éthers calculés en acétate de $C^{10}H^{18}O$), indice d'éther après acétylation : 73,0 (soit 28 % d'éthers), pourcentage d'acide et de phénols : 1 %.

Ce produit se présente sous la forme d'un liquide d'un vert sale et d'une odeur désagréable. Le fractionnement de cette essence montre que le distillat recueilli entre 50 et 90° est constitué de terpènes et d'alcools terpéniques, le distillat recueilli entre 90 et 100° de safrol et de camphre, le distillat recueilli entre 110 et 130° de sesquiterpènes, entre 130 et 160° sesquiterpéniques et entre 160 et 190° de diterpènes.

***

RÉDUCTION CATALYTIQUE DU CINÉOL PAR UN CATALYSEUR AU NICKEL. DÉSHYDROGÉNATION DU CINÉOL PAR LE SOUFRE. — T. IKEDA et Y. FUJITA. — *J. Chem. Soc. Japan*, t. LI, p. 184, 1930.

Le cinéol utilisé pour ces essais a été isolé de la fraction à bas point d'ébullition de l'essence verte d'Hosho et purifié par lavage à l'eau et à l'éther de pétrole, entraînement à la vapeur d'eau, séchage et redistillation sur du sodium. Ses constantes sont : point d'ébullition 760 : 175,1 à 175,6, d_4^{20} 0,9239, n_D^{20} 1,45607, α_D^{20} 0°.

La réduction de ce corps par un catalyseur au nickel à 180/240° donne du *p*-cymène et du *p*-menthane. Cette réduction est facilitée par l'addition de charbon actif et on obtient dans ce cas du *p*-menthadiène sans passage par les corps intermédiaires tels que *p*-menthanol ou *p*-menthane.

L'hydrogénation du *p*-menthadiène par le nickel donne du *p*-cymène dans un cas et du *p*-menthane dans un autre cas. En chauffant du cinéol avec du soufre, on obtient du *p*-cymène, ce qui montre que le soufre possède la propriété de déshydrogéner les corps oxydés tels que le cinéol.

***

ETUDE BIOCHIMIQUE DU PAMPLEMOUSSE. CITRUS AURANTIUM L. — S. KOMATSU, S. TANAKA et S. OSAWA. — *J. Chem. Soc. Japan*, t. LI, p. 478, 1930.

Les constantes de l'essence obtenue en partant de l'écorce de pamplemousse sont $d^{25} = 0,8486$, $n_D^{25} = 1,4748$, α 87,76, indice d'acide : 1,9, indice d'éther : 17,2, indice d'éther après acétylation : 20,8. Cette essence renferme 94,6% de limonène, le distillat recueilli par traitement de la fraction non terpénique renferme 29,5 % de *d*-décylaldéhyde, 17,0 % de $C^7H^{15}CO^2C^{10}H^{18}$, 49,8 % de linalol et de terpénol, 4,3 % d'alcool nonylique.

L'essence contient enfin 0,01% d'essence non volatile dans laquelle on a pu isoler l'ombellife-rone, le 4-ethoxycoumarine et l'auraptène.

Le jus de fruit renferme 27,0 % d'acide citrique, 5,4 % de cendre, 1,1 % d'azote total, 31,9 % de sucres réducteurs, 45,6 % de sucres non réducteurs et 1,2 % de pentosane.

***

ACTION DE L'ACIDE SULFURIQUE SUR LE CINÉOL EN SOLUTION ALCOOLIQUE. — Y. FUJITA. — *J. Chem. Soc. Japan*, t. LI, p. 266, 1930.

Lorsque l'on dissout 60 gr. de cinéol dans de l'alcool éthylique renfermant 15 gr. d'acide sulfurique de densité 1,64, et que l'on chauffe à 90°, on obtient des terpènes (α et γ terpinène et terpinolène) du diterpène monocyclique et de l'α terpénol.

Si on dissout du cinéol dans l'alcool éthylique renfermant de la poudre de zinc et si en opérant à 60° on ajoute goutte à goutte de l'acide sulfurique, on obtient de l'α et γ terpinène, du terpinolène, du *p*-cymène et une trace d'alcool terpénique. Si la poudre de zinc est ajoutée à un mélange de cinéol, d'alcool éthylique et d'acide sulfurique, on obtient de l'α et γ terpinène et du α terpénol. Ce résultat montre que la poudre de zinc n'a aucune action réductrice, mais consomme simplement l'acide sulfurique, et empêche la formation du diterpène aux dépens du *p*-menthadiène déjà produit.

RAPPEL A NOS ABONNÉS

Nous avons le plaisir de renouveler à nos lecteurs non réabonnés que, dans le but d'éviter toute interruption dans nos envois, il est nécessaire que nous recevions dans le plus bref délai possible, leur ordre de *réabonnement pcur l'année* 1933, en nous réglant par chèque, mandat :

66 fr. pour la France et ses colonies ; 72 fr. pour l'Etranger (pays ayant adhéré à la Convention de Stokholm) ; 85 fr. pour les pays non adhérents.

Le Gérant Michel CHATELUS Imprimerie Artistique, 58, rue Victor-Lagrange. Lyon.

la
Parfumerie Moderne

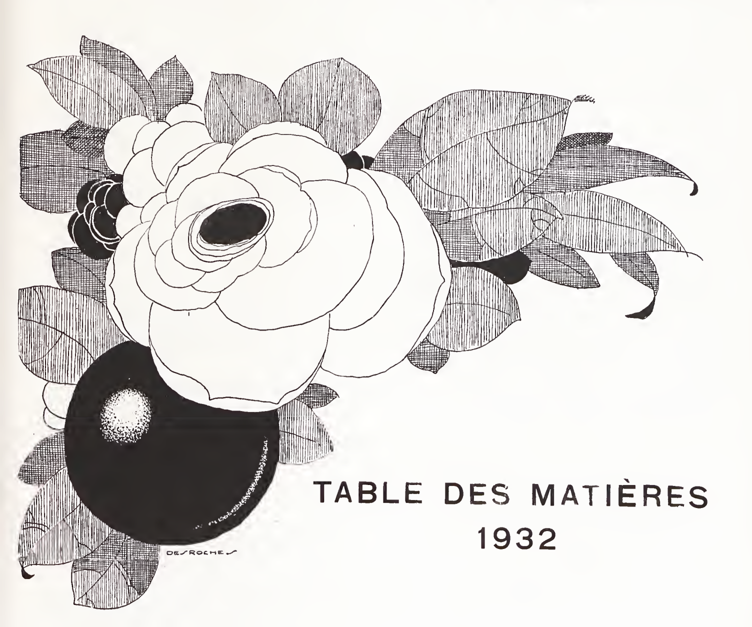


TABLE DES MATIÈRES
1932

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

9, Avenue Jean-Jaurès - LYON
Téléphone : Parmentier 15-04 (2 lignes)

10-12, Rue d'Anjou - PARIS
Téléphone : Anjou 04-80 à 04-85

Abonnements (12 mois) : France et Colonies, 66 fr. Etranger (convention postale), 72 fr. ; autres pays, 85 fr.

1932 TABLE DES MATIÈRES 1932

ARTICLES EN LANGUES ÉTRANGÈRES

SAVONNERIE

ACTION PHYSIOLOGIQUE DES PARFUMS

FOIRES, SYNDICATS

BIBLIOGRAPHIE

BREVETS

PARFUMS SYNTHÉTIQUES, TRAVAUX DE LABORATOIRE

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

VARIÉTÉS

MONOGRAPHIES, DISTINCTIONS

MATÉRIEL

CULTURES ET INDUSTRIES DES ESSENCES

PARFUMERIE PRATIQUE

HUILES ESSENTIELLES

TABLE DES GRAVURES

INDEX ALPHABÉTIQUE

Q

R

S

T

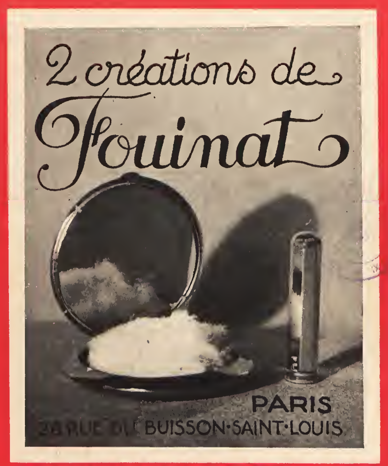
V

XXVIIme ANNÉE - N° 2 - FÉVRIER 1933

Mensuelle Illustrée

la Parfumerie Moderne

REVUE SCIENTIFIQUE ET
DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE



PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE
RÉDACTION, ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ
9, Avenue Jean-Jaurès
LYON
R. C. Lyon N° A. 28.765

PARIS
12, Rue d'Anjou (8e)
Télephone : Anjou C4.80 à 04.85

MAISON FONDÉE EN 1812



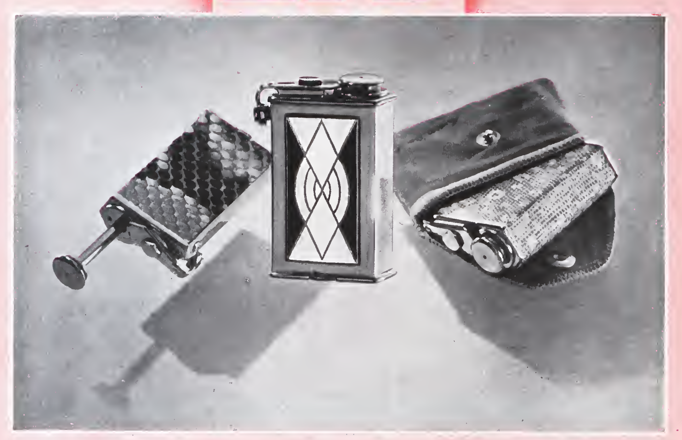
Essences de Fleurs & Huiles Essentielles Fines

BRUNO COURT

GRASSE

FRANCE





MUGUET 31

La liste de nos MUGUETS est déjà copieuse :

MUGUET 16. — Sans doute la meilleure reconstitution connue en parfumerie de cette odeur fraîche, subtile et délicieuse d'une de nos plus délicates fleurs des bois. C'est un de nos plus grands succès.

MUGUET 24. — Dans la même tonalité fleurie mais plus frais encore, plus léger et de coût moins élevé.

MUGUET II. — Une de nos vieilles spécialités qui offre un fond plus lourd et plus étoffé.

MUGUET BASE 4515. — Reproduisant fidèlement la note verte et pointue particulière à la fleur de l'Ile de France.

Ce dernier convient mieux aux parfums de " fleur " tandis que les autres sont plutôt indiqués pour des "bouquets" auxquels ils confèrent fraîcheur et harmonie.

Nous complétons cette lignée par une nouveauté :

MUGUET 31

qui se distingue par un prix remarquablement avantageux. Composé avec les éléments de nos types 16 et 24, ce **Muguet 31** vient à l'heure où les Parfumeurs ont le souci d'offrir à leur clientèle de bons parfums capables de les séduire par leur bas prix.

Il a du corps, de la fraîcheur, de la tenue. Il évoque parfaitement le parfum de la fleur. Il ne rougit pas dans les crèmes. Il tient bien dans les poudres. Il est soluble dans l'alcool faible des lotions. Enfin il coûte 70 °/ₒ de moins que le Muguet 16.

Nous croyons que cette création suscitera l'intérêt accordé à notre LILAS 31 qui possède ces mêmes qualités et auquel il s'apparente.

L. GIVAUDAN & Cie - 36, rue Ampère - PARIS

ALBERT VERLEY

8, 9 et 10, Quai de la Marine

■ ILE SAINT-DENIS ■

(Seine) France

MATIÈRES PREMIÈRES AROMATIQUES NATURELLES ET SYNTHÉTIQUES POUR PARFUMERIE SAVONNERIE, CONFISERIE ET DISTILLERIE



LALUE KOLEFF

DISTILLATEUR DE L'ESSENCE DE ROSE



Distilleries Modernes à :

GABAREVO - KAZANLIK - RAHMANLIY

■ BULGARIE ■

AGENTS DÉPOSITAIRES

A. TROMBERT, 62, Cours Gambetta
LYON

Léon ALLEMAND, 7, rue des Moulinets
A GRASSE

Elie COHEN, 328, Boulevard Chave
A MARSEILLE

Cie Gle des ESSENCES ET PARFUMS
Anciens Etablissements N. MOURANCHON ET Cie
40, Rue Damrémont. - PARIS



Concessionnaires pour la France avec DEPOT : **ÉTABLISSEMENTS S.F.P.A.**

GATTEFOSSÉ - LYON

EXPORTATION D'HUILES ESSENTIELLES

GÉRANIUM D'ALGÉRIE

Eucalyptus - Menthe Pouliot - Thym - Cyprès

FEUILLES DE VERVEINE

Ancienne Maison Joseph BITOUN & Fils

Georges BITOUN Succr

Télégrammes : Bitoun-Boufarik — *BOUFARIK (Algérie)*

Toutes nos essences sont garanties pures et d'origine.

FABRIQUE SPÉCIALE DE

PRODUITS DE PARFUMERIE ET DE BEAUTÉ

COMMISSION — EN VRAC ET CONDITIONNÉS — EXPORTATION

Poudres de Riz, Crèmes de Beauté, Poudres de Riz compactes, Rouges et Fards compacts, Pastels pour Paupières, Crayons pour les Lèvres, Crayons pour les Yeux, Beauté des Yeux pour Cils et Sourcils, Produits pour les Ongles etc.

Conditionnement à la Marque du Client

A. BARTHÉLEMY, 8, Rue de Rouen, 8, COURBEVOIE (Seine)

Téléphone Courbevoie 0-62 — Chèques postaux Paris 1er, c/c N° 504.04

Télégrammes : Amicy-Courbevoie

On Demande des Agents à la commission pour la France et l'étranger



Peuvent être vendus en vrac ou établis à la marque du client

Parfumerie "PERRETTE"

4, rue Granville - Saint-Mandé

Téléphone Daumesnil 15-25 - **PARIS - FRANCE**

Tous Produits de Beauté en vrac ou conditionnés

USINE À
MOUGINS
(A.-M.)

J. MÉRO & BOYVEAU

USINE À
POLONGHERA
(ITALIE)

USINES PRINCIPALES
À
GRASSE



NOTRE DISTILLOIR PRINCIPAL

LES PRODUITS AUX FLEURS

DE NOTRE

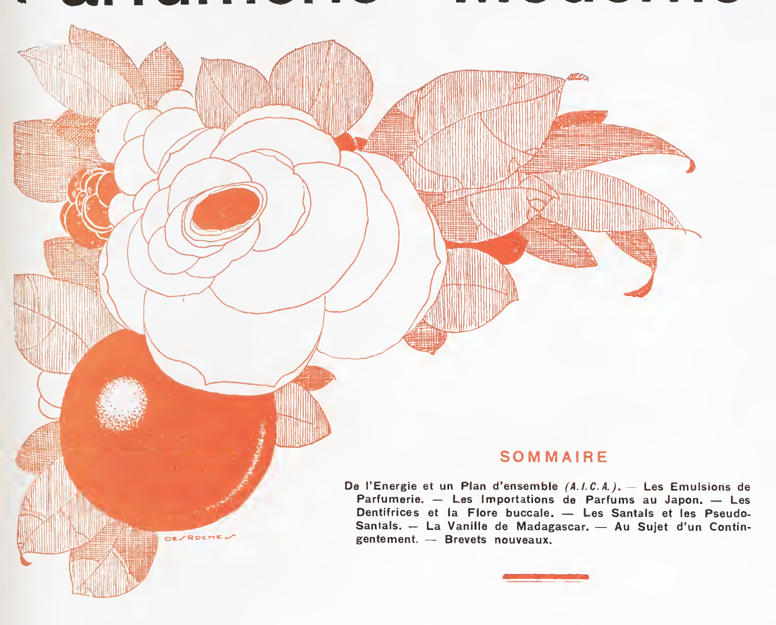
USINE DE MOUGINS

NOS HUILES ESSENTIELLES
SÉLECTIONNÉES

MIMOSA
ROSE
JASMIN
FLEUR D'ORANGER
LAVANDE
MOUSSE DE CHÊNE
JONQUILLE
etc., etc.

N° 2 — Le Numéro : 7 Francs — FÉVRIER 1933

la Parfumerie Moderne



SOMMAIRE

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

9, Avenue Jean-Jaurès - LYON
Téléphone : Parmentier 15-04 (2 lignes)

10-12, Rue d'Anjou - PARIS
Téléphone : Anjou 04-80 à 04-85

Abonnements (12 mois) : France et Colonies, 66 fr. Etranger (convention postale), 72 fr. ; autres pays, 85 fr.

N° 2 Le Numéro : 7 Francs FÉVRIER 1933

la

Parfumerie Moderne

EXPANSION EXTÉRIEURE

De l'Energie et un Plan d'ensemble

Le Gouvernement actuel se pique d'énergie et déclare qu'une Conférence économique se réunira à Paris, afin de dégager une doctrine qui servira de charte à notre politique commerciale. Sans médire de ces bonnes intentions, il nous serait infiniment agréable de voir nos Ministères compétents, ceux des Affaires Etrangères, du Commerce et des Colonies, exprimer leur volonté par des actes rapides plutôt que par de belles paroles. Une conférence de plus sera un prétexte à des discours, à des lectures de beaux rapports et à des banquets. Ces manifestations pourront paraître une mauvaise plaisanterie à l'égard de tous ceux qui souffrent et ne se sentent pas soutenus. On ne pense aux producteurs que lorsqu'ils sont invités à verser des impôts aménagés ou non. On sait combien cette obligation est fréquente à l'heure actuelle.

Les premières statistiques de 1932 accusent une balance lamentable tant par le quantum global que par la régression que les chiffres signalent sur l'année 1931 déjà si mauvaise. Certains comptes rendus d'inspiration officieuse expliquent que la balance passive de la France a diminué. Cette affirmation comprend une très grande part d'erreur ; qu'on en juge par les chiffres du tableau ci-dessous.

Sans doute nous aurions le plus grand tort de ne pas tenir compte de la crise mondiale, dont les effets néfastes se sont encore fait sentir

1931	millions
Importations	42.205
Exportations	30.435
Total	72.640
Surplus des importations	11.770
Coefficient de déséquilibre des importations par rapport à l'ensemble du commerce extérieur	16 %

1932	millions
Importations	29.825
Exportations	19.693
Total	49.518
Surplus des importations	10.132
Coefficient de déséquilibre des importations par rapport à l'ensemble du commerce extérieur	20,46 %



Forêt Indoue de SANTAL (Santalum Album).
Copyright Alyson Minchin I. F. S.

HUILES ESSENTIELLES

StaffAllenS

Distillées en Angleterre

STAFFALLENS ont été les premiers à distiller le bois de Santal en Angleterre et même en Europe. L'ESSENCE DE SANTAL "STAFFALLENS" possède un arome de beaucoup supérieur à celle distillée aux Indes, elle est garantie rigoureusement pure et son prix est des plus réduits.

STAFFALLENS commencèrent la distillation de l'Essence de GIROFLE en 1833, et leur produit conserve toujours à travers le monde sa réputation acquise.

Une expérience centenaire justifie la qualité de ces produits distillés par :

STAFFORD ALLEN & SONS, LTD
Maison Fondée en 1833
LONDRES, ANGLETERRE.

CAMOMILLE ROMAINE BLEUE-BUCCO FEUILLES
PATCHOULY EXTRA VIEUX
MENTHE MITCHAM "Type A"
MENTHE MITCHAM "Type B"
MENTHE MITCHAM "Type C"

Agents Généraux Dépositaires pour la France :

ETABLISSEMENTS RENÉ FORESTEAU

Adresse Télégraphique :
FORESTEAU-PARIS-116
R. C. PARIS 230.574 B.

ÉTABLIS EN 1904

Téléphone :
Gutenberg 57-60
C. C. Postaux Paris 352-27

7, Rue de Tracy - PARIS (2e)

d'une façon plus accusée qu'il y a deux ans. Nous pourrions être également taxés de la plus profonde ingratitude si nous ne rendions pas un juste hommage à nos Attachés commerciaux qui ont, uniquement, grâce à leur influence personnelle, leur tact, leur dévouement inlassable, bien souvent évité ou diminué des désastres à nos exportateurs.

En fait, nous contestons formellement les résultats de notre balance commerciale déjà si mauvaise. Si la France paye ses marchandises, l'Etranger se contente trop souvent de les recevoir et oublie de nous en créditer. N'empêche que les exportations à destination de tous ces pays mauvais payeurs sont portées à notre actif. Personne ne peut connaître ce nouveau coefficient de perte dont devrait s'augmenter notre déséquilibre officiel de 10 milliards de francs. C'est là que la *politique d'énergie*, le *geste rapide mais réfléchi aurait toute sa valeur.*

Nos Pouvoirs publics se contentent trop souvent de compter les coups, de ne prendre que des mesures ou des demi-mesures que lorsque le malheur est consommé. Ils devraient proclamer à l'égard de tous ces mauvais clients, qui sont légion, que tout acte malhonnête de leur part entraînerait immédiatement des mesures de rétorsion rapides et sans appel. Un pays comme la France, doté d'une monnaie d'or, qui achète plus qu'il ne vend, n'a que l'embarras du choix pour exprimer sa volonté. Voici quelques exemples qui montrent des faiblesses coupables.

En ce qui concerne l'*Allemagne*, qui nous a vendu en 1932 pour 3.618 millions de francs et qui nous a acheté pour 1.680 millions de francs, la France a été obligée d'attendre plus de 18 mois pour avoir l'assurance d'avoir ses règlements commerciaux réglés. Le sacrifice de nos créances politiques comptait quelque peu cependant !

Qu'attend également le Gouvernement pour interdire les importations du Reich, qui participe d'une façon bien imprévue au plan d'outillage français !

L'*Autriche* reçoit un emprunt de 100 millions de schillings soit 359 millions de francs, sous prétexte que le Gouvernement français a pris des engagements internationaux. A-t-on vu jamais l'argent empêcher un mouvement politique ! Il n'aurait été que stricte justice d'affecter les 12 millions de schillings détenus par nos exportateurs, à cette opération. L'industrie française aurait bénéficié ainsi de 40 millions de francs liquides.

L'*Esthonie* qui nous a vendu 16 millions de francs et qui nous en a acheté pour 6 millions de francs, a déclaré unilatéralement que sous prétexte d'impôt de change, elle réduit de 15 % nos créances en cours de compensation. Aucune réaction de notre Gouvernement.

Le *Brésil* nous a acheté pour 119 millions de francs et nous a vendu pour 534 millions de francs. Cet Etat prétend que toutes les dettes, avant la révolution de juin à septembre 1932, doivent être passées par *profits et pertes*. C'est le monde économique qui presse le Gouvernement de réagir. N'aurait-il pas été de son devoir de prendre immédiatement les devants ?

La *Yougoslavie* prétend que pour qu'un Français soit payé il faut que l'importateur yougoslave puisse produire une quittance d'impôt acquittée du semestre écoulé ! La Chancellerie trouve sans doute cette condition naturelle, puisque aucun acte énergique n'a répondu à cette véritable plaisanterie.

L'*U. R. S. S.* nous a vendu pour 519 millions de francs et elle nous a acheté pour 47 millions de francs. Le produit de cette balance faussée dans la proportion de plus de 9/10e doit paraître normal, puisque le Gouvernement ne cherche pas à forcer cet Etat à balancer ses opérations commerciales en France.

L'*Indochine* est à la veille d'être inondée de produits japonais par suite d'une dépréciation sans précédent du Yen. Le Département a entre les mains tous les moyens pour protéger cet important marché. Notre Association est obligée d'attirer spécialement l'attention des Ministères du Commerce et des Colonies pour prendre les mesures imposées par les circonstances. A ce jour, rien n'est fait.

Cette douloureuse étude pourrait être prolongée pendant bien longtemps. Partout, il y a une carence lamentable de l'Autorité centrale. Comment pourrait-il en être autrement, d'ailleurs ?

A l'heure actuelle les Ministères s'effondrent les uns après les autres. Quand des hommes intelligents sont au pouvoir, leur unique souci est d'éviter la pelure d'orange fatale. Tout le monde souffre de cet instabilité :

Producteurs qui ne peuvent plus vendre dont les prix de revient sont bouleversés et la trésorerie asséchée ;

Ouvriers guettés par le chômage ;

Fonctionnaires dont les traitements se trouvent menacés par suite des moins-values budgétaires.

La Nation tout entière qui s'appauvrit et gronde en voyant que ses représentants à l'image des bleus et des verts de Byzance polémiquent et s'entre-déchirent, tandis que les difficultés s'accumulent.

A. I. C. A.

Les Emulsions de Parfumerie

La place importante que tiennent les émulsions en parfumerie cosmétique, nous incite à continuer nos études sur ce sujet.

Voici le résumé d'une étude parue dans *Chemist and Druggist* qu'il convient de mettre sous les yeux des lecteurs français.

Quand deux liquides ne peuvent pas être mélangés normalement l'un à l'autre, comme de l'eau et de l'huile, il est possible, en les agitant vigoureusement, d'obtenir provisoirement la dispersion d'un des liquides dans l'autre sous forme de très fines gouttelettes. Il en résulte un liquide opaque. C'est une émulsion. Ces émulsions ne sont pas stables : elles « cassent » très rapidement et les deux liquides se séparent de nouveau.

Il y a deux sortes d'émulsions d'huile et d'eau : il y a la forme « huile dans l'eau » dont l'exemple le mieux connu est le lait : il y a beaucoup plus d'eau que d'huile dans le mélange. La seconde est l'émulsion « eau dans l'huile » : le beurre en est une, c'est une petite quantité d'eau dispersée dans une masse de corps gras.

La dimension des gouttelettes dans une bonne émulsion est de l'ordre de 10^5 cmc. : quand on examine une émulsion à l'ultra-microscope, on s'aperçoit que les gouttelettes sont animées d'un mouvement tourbillonnaire qu'on appelle mouvement brownien.

Puisque les tensions superficielles des liquides mis en présence s'opposent à la stabilité des émulsions, on a généralement recours à un troisième corps dit « émulseur » parce qu'il facilite l'émulsion. Il y a des émulseurs solides : ce sont des matières fines insolubles dans les deux liquides, qui forment un « film », une pellicule, autour des gouttelettes et empêchent leur agglomération ultérieure et, par conséquent, leur résolution en une seule masse. Si l'émulseur solide est davantage mouillé par l'eau que par l'huile, il permet de faire une émulsion d'huile dans l'eau ; parmi ces émulseurs solides, il faut citer le noir de fumée, le carbonate de chaux, quelques sels de fer, de cuivre et de nickel.

Les émulseurs liquides sont généralement des produits colloïdaux solubles dans l'un des deux corps à disperser. S'ils sont solubles dans l'eau ils donnent des émulsions d'huile dans l'eau, s'ils sont solubles dans l'huile, des émulsions : eau dans l'huile.

Parmi les émulseurs classiques il faut citer : l'albumine, la saponine, la gomme acacia, la gomme adragante, la caséine, la mousse d'Irlande ; on les utilise pour des émulsions alimentaires et pharmaceutiques.

Les savons sont de bons émulseurs et principalement les savons de potasse : ils permettent d'émulsionner le pétrole et l'huile de vaseline pour les insecticides agricoles gras. Les alcalis caustiques ne sont pas en eux-mêmes des émulseurs, mais ils forment avec les acides gras et les huiles, des savons qui sont des émulseurs.

Le classement systématique des émulseurs n'a pas encore été fait : Clark et Mann ont travaillé la question surtout en ce qui concerne les émulsions de pétrole et ils ont utilisé : l'albumine, l'amidon, la gomme acacia, la dextrine et ils ont trouvé d'énormes différences. Donnan, expérimentant les savons des différents acides gras a montré que le pouvoir émulsifiant n'apparaît qu'avec l'acide gras dont le poids moléculaire est supérieur à celui de l'acide laurique. Il attribue cette propriété au caractère colloïdal des acides supérieurs. H. Bennet, cite deux émulseurs qui lui ont donné de bons résultats, ce sont le linoléate d'ammoniaque et le stéarate d'éthanolamine.

Le linoléate est un produit de couleur et d'odeur telles qu'on ne peut généralement pas l'employer en parfumerie, le stéarate de triéthanolamine donne au contraire les résultats intéressants qui ont été indiqués dans les différents articles qui ont paru dans cette revue sur la triéthanolamine et ses dérivés (1).

Indiquons cependant que « le linoléate d'ammonium » peut donner de bons résultats pour la préparation des encaustiques.

Chemist and Druggist indique que le stéarate de triéthanolamine peut donner un bon cold cream en ajoutant 14 parties de stéarate de triéthanolamine à 72 parties d'huile de vaseline blanche et en chauffant à 70°. Ajouter ensuite 10 parties d'eau en agitant et en parfumant. Pour préparer des laits de beauté, il suffit d'ajouter un peu de stéa-

---

P.M. 1932. p.p. 105, 233, 317, 411, 493

rate à une huile quelconque et d'ajouter de l'eau tiède en agitant constamment.

La préparation des émulsions pour l'usage interne a été très étudiée par Lester, Smith et Hazley : ces auteurs signalent que la gomme acacia semble être le produit le plus avantageux, surtout si on l'additionne d'un peu de gomme adragante et d'une infusion de mousse d'Irlande. Ces deux derniers corps ne sont pas aussi actifs que la gomme acacia et rendent le produit plus visqueux mais ils empêchent la séparation partielle qui se produirait par l'usage de la gomme acacia seule.

Par exemple une émulsion d'huile de foie de morue se sépare légèrement au bout du 6e jour quand on a employé 0,8 % de gomme acacia comme émulsionnant. Mais il n'y a pas de séparation visible le 26e jour si on ajoute 0,4 % de gomme adragante. Après 45 jours la séparation est très légère. Le sucre de canne est un bon agent épaississant, mais il n'est pas à conseiller car il augmente la différence de densité entre l'eau et l'huile et cet inconvénient détruit l'avantage apporté par l'augmentation de viscosité.

La gélatine est souvent employée lorsqu'il s'agit de préparations comestibles, mais une concentration suffisante ne peut pas être obtenue sans que la totalité du produit se prenne en masse. Un récent travail de M. J. Knagg nous montre que lorsque les groupes amino de la gélatine sont remplacés par des groupes hydroxyles par traitement par l'acide nitrique, la viscosité diminue et le pouvoir émulsifiant augmente.

Pour la préparation des émulsions rappelons qu'il est préférable d'agiter fortement pendant un certain temps, puis de laisser reposer le tout pendant une durée assez longue, puis d'agiter à nouveau, plutôt que d'agiter longtemps en une seule fois. L'emploi des moulins colloïdaux donne aussi des produits plus homogènes et plus stables.

Une nouvelle méthode de préparation des émulsions a été indiquée par W.-T. Richards : il soumet un tube contenant un mélange de benzène et d'eau à des vibrations de 300 kilocycles par seconde. Le tube est d'abord mouillé par l'eau, puis l'émulsion se forme à la surface du tube. Le mécanisme de l'opération est ainsi expliqué par M. Richards : des vibrations animent le tube puis d'autres se produisent dans le liquide qui se superposent à celles communiquées par le verre. Deux vibrations se propagent donc à l'intérieur de la masse. M. Richards dit que par ce procédé il obtient des émulsions de mercure dans l'eau et que l'addition de chlorure d'ammonium facilite la dispersion. Il n'a indiqué la stabilité des émulsions ainsi obtenues. Il a cependant indiqué qu'en agitant par ce procédé de l'eau pure dans les tubes de verre ; il obtenait au bout d'un certain temps un liquide opalescent contenant en suspension des particules microscopiques de verre arrachées aux parois du tube.

Freedmann a préparé des émulsions et notamment de la sauce mayonnaise par un procédé analogue qu'il a fait breveter. Il serait intéressant de connaître davantage cette méthode qui serait susceptible de rendre de réels services.

Quel que soit leur procédé de fabrication, les émulsions sont d'un usage de plus en plus courant, et il n'est pas oiseux de développer dans cette revue, toutes les méthodes qui permettent de les obtenir.

Une grande œuvre nationale intéressant l'industrie des parfums. La maison de la France d'Outre-Mer et le marché colonial de Paris.

L'industrie des parfums est une industrie française par excellence, sa réputation est mondiale. De même est légendaire la culture des plantes odorantes et florales de notre Côte d'Azur.

Au point de vue colonial, certaines de nos possessions se sont fait une place de tout premier rang. Et c'est en Océan Indien, que la culture de certaines plantes à parfum et aromatiques, a pris le développement le plus important. Ici, à la Réunion principalement, cette culture est très ancienne, et empiriquement, on est arrivé à adapter des plantes étrangères généralement, à des conditions nouvelles d'existence auxquelles elles ont parfaitement obéi.

Profitant de cette expérience, les Comores et surtout Madagascar, ont pu entrer délibérément dans la voie de l'exploitation.

Des plantations européennes se sont également créées en Indochine, en Guinée, en Côte d'Ivoire, au Gabon, en Oubangui-Chari enfin, sans oublier les Antilles et surtout l'Afrique du Nord en particulier l'Algérie.

Simultanément l'administration coloniale a essayé d'initier les

cultivateurs indigènes à cette riche production. Elle n'y a guère réussi qu'à Madagascar et îles annexes, et en Guinée (citronniers du Fouta-Djalon). C'est qu'en matière de colonisation indigène, on a toujours oublié que pour obtenir un résultat définitif, il ne suffit pas de planter « sur ordre », mais il faut aussi donner aux plantations effectuées au prix de longs efforts, un entretien suffisant et continu.

D'une manière générale, toutes les cultures entreprises se rapportent à des plantes qu'on a d'emblée soumises à une discipline culturale de grande envergure. Sans aucune recherche des conditions naturelles d'origine, sans observations ni expérimentations préalables, on est entré spontanément et immédiatement dans la phase de la culture commerciale. Certaines plantes, certaines cultures ont pu donner des résultats acceptables, mais en général on s'est trop contenté de données insuffisantes. Si cette méthode a prévalu lors de la grande période d'exceptionnelle prospérité, que nous avons connue, elle ne pourrait continuer à convenir car les exploitations coloniales souffrent profondément de la crise économique que nous subissons.

En matière de prospection de plantes odoriférantes sauvages, il y a également beaucoup à faire. Mais une plante sauvage ne peut être normalement étudiée dans son ensemble, que si elle est isolée et subordonnée aux épreuves d'un essai cultural, en vue tout d'abord de son observation morphologique, et également de l'étude de tous les éléments biologiques, agronomiques et chimiques qui la concernent.

Par les temps de crise que nous traversons, il ne s'agit plus simplement de produire n'importe quoi, n'importe comment, mais il faut s'efforcer d'obtenir le meilleur produit au prix de revient le plus bas.

Pour cela, des études, des essais, une organisation générale sont nécessaires.

Or jamais encore les plantes à parfum coloniales, même connues chimiquement et industriellement, n'ont été étudiées au point de vue de leur origine géographique, de leurs aptitudes écologiques, avec toutes les conséquences biologiques qui en découlent, et jamais elles n'ont été soumises à des expérimentations culturales méthodiques et rationnelles, sans lesquelles on ne peut vraiment aborder le domaine de la grande culture économique.

Ce sont les intéressés eux-mêmes aussi bien industriels que producteurs, qui doivent solutionner les problèmes de l'expérimentation agricole, des essais distillatoires, etc..., ainsi qu'ils le font déjà pour la Métropole.

Les syndicats de parfumeurs et de producteurs doivent associer leurs efforts pour pouvoir mieux entrer dans cette voie.

Pour cela un organisme d'intérêt national et général, « La Maison de la France d'Outre-Mer et le Marché colonial de Paris », pourra leur servir de centre coordonnateur et directeur, et nous invitons dès à présent les Syndicats et Groupements professionnels à apporter à cette œuvre nouvelle leur patronage et leur collaboration.

Qu'est-ce donc que la Maison de la France d'Outre-Mer ?

C'est l'idée du maréchal Lyautey, qui en est d'ailleurs le président d'honneur, réalisée par un homme d'action, M. Em. Bordoy, directeur de l'Association des présidents des Syndicats de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie, groupement qui compte plus de 3.000 syndicats, de continuer dans l'avenir le plan de colonisation ébauché lors de l'Exposition coloniale.

Ainsi que l'a dit son éminent président, M. le sénateur Lémery, la Maison de la France d'Outre-Mer doit réunir sous le même toit toutes affaires s'intéressant au développement technique et économique de la production coloniale, y compris les Agences économiques malheureusement trop éparses et actuellement inaccessibles dans le grand Paris.

Ce sera la plus grande œuvre coloniale de notre siècle, déjà approuvée par le Gouvernement et patronnée notamment par la Confédération générale de la Production française, la Chambre de commerce de Paris, le Groupe parlementaire des Vins et Boissons, les Ports autonomes, les Associations d'Anciens Elèves de l'Institut national d'Agronomie coloniale et de l'Ecole pratique coloniale du Havre, etc... Le Comité national comprend les plus hautes personnalités parlementaires et coloniales : MM. Lamoureux, Appel, Deyris, Cavillon, de Lavergne, Pierre Lyautey.

Poursuivre des recherches, effectuer des études, mettre à la disposition du public une abondante documentation, donner des conférences, renseigner par le cinéma et la T.S.F., telle est déjà sa première tâche.

Créer en France la mentalité coloniale, par l'ambiance d'un bar-restaurant, d'un jardin exotique déterminera par cela même les premières sympathies entre coloniaux et métropolitains.

Par le marché colonial de Paris, demeuré sur le plan strictement technique et commercial, organiser des foires commerciales aux colonies et des expositions dans la métropole, louer des locaux à toutes sociétés et personnes, détacher des attachés coloniaux Outre-Mer, former enfin une véritable bourse franco-coloniale, ce sera provoquer les échanges et essayer de détourner les effets grandissants de la crise qui par la fermeture des marchés étrangers, paralysent nos efforts et arrêtent notre industrie nationale.

R.-Louis Joly.

* * *

L'Association des Anciens Elèves de l'Institut national d'Agronomie coloniale, est pour les colonies, le pendant des Associations d'Anciens

MANUFACTURE DE CARTONNAGES DE LUXE

SPÉCIALITÉS POUR PARFUMEURS

Marius MILOU & Cie

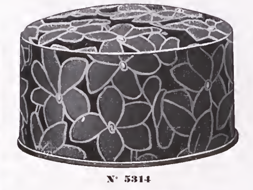
MONTÉLIMAR (France)

MAISON A :
PARIS
44, Rue de la Boétie (8e)
Téléphones : Elysées 89-40 - Inter 50

AGENCES :
LONDRES
G. BOUJON
59, St-George's Road
Warwick Square S. W. 1

MAISON A :
NEW-YORK
521, Fifth Avenue
Phone Plaza 3.794





N° 5314



N° 3201/2



N° 5512/3



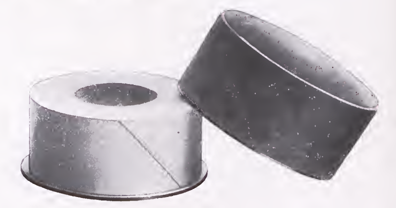
N° 7880



N° 3975



N° 3609/2



N° 4246/1

Elèves de l'Institut national Agronomique et des Ecoles nationales d'Agriculture, d'Horticulture et des Industries agricoles (Grignon, Montpellier, Rennes, Versailles, Douai) dans la Métropole.

Assemblée générale le dimanche 5 mars 1933, à 10 heures, dans les locaux du Jardin colonial à Nogent-sur-Marne : visite des serres et nouvelles installations de l'Ecole en présence des membres du Conseil d'administration et des professeurs. Cartes d'invitation.

Stand spécial au concours général agricole (Section coloniale).

Permanence au Secrétariat général, 34, rue d'Hauteville, Paris (10e), tous les jours, de 15 à 18 heures.

Les Importations de Parfums au Japon

Malgré la crise et la dépréciation de la devise japonaise de plus de 60 %, les parfums étrangers continuent à jouir au Japon d'une grande popularité.

On signale, en effet, que de janvier à novembre 1932, il a été importé par le seul port de Yokohama, pour 234.792 Yen de parfums, soit un accroissement de 14.720 Yen par rapport à la période correspondante de l'année passée.

Parmi les pays importateurs, la France vient au premier rang avec 128.905 Yen, suivie de loin par la Grande-Bretagne avec 8.963 Yen. Les Etats-Unis et la Russie approvisionnent aussi le marché japonais de parfums spécialement préparés pour la clientèle locale.

L'industrie japonaise des parfums a fait, au cours de ces dernières années, des progrès considérables mais la qualité de ses produits laisse encore à désirer. Aussi, le marché japonais continuera-t-il à rester vraisemblablement pendant de nombreuses années encore, un débouché intéressant, tout au moins pour nos articles de parfumerie.



Les Dentifrices et la Flore Buccale

d'après le

Précis des Maladies des dents et de la bouche

de M. le Professeur A. PONT, de Lyon, directeur de l'Ecole dentaire.

Le milieu buccal est constitué par les sécrétions de toutes les glandes salivaires et des glandules de la muqueuse buccale : l'ensemble de ces sécrétions constitue la salive mixte dans laquelle se trouvent les microorganismes les plus divers.

La salive mixte est un liquide filant, plus ou moins visqueux, à réaction faiblement alcaline.

La salive agit contre le polymicrobisme buccal de trois façons différentes : mécanique, chimique et bactéricide.

La salive nettoie et entraîne tous les débris alimentaires et avec eux les microorganismes, ce rôle est facilité par les mouvements des joues, de la langue, des lèvres et des mâchoires. Pendant le sommeil ou pendant une maladie, quand la sécrétion et les mouvements sont ralentis ou suspendus, la langue se recouvre d'un enduit épais et blanchâtre, le milieu buccal devient acide et l'haleine fétide. C'est ce qu'on observe au réveil, le matin, chez presque tous les sujets et surtout chez ceux qui n'observent pas les règles de l'hygiène buccale.

La salive étant alcaline neutralise les acides produits par les fermentations microbiennes et paralyse leur action destructive de l'émail. Le milieu buccal reste toujours alcalin, c'est-à-dire défavorable au développement des germes pathogènes.

D'après Hugenschmidt la salive aurait des propriétés chimico-tactiques, c'est-à-dire favoriserait la diapédèse (par conséquent la phagocytose) permettant à la muqueuse buccale de se défendre et de se régénérer plus facilement. La muqueuse buccale forme donc, selon l'expression de A. Besson, un mur vivant qui répare lui-même ses brèches.

Malgré des moyens de défense contre le polymicrobisme buccal, la bouche étant un milieu éminemment favorable au développement des microbes, ceux-ci ne manqueraient pas de rompre bientôt l'équilibre biologique, si. aux microbes pathogènes ne venaient pas s'opposer les microbes non pathogènes ou saprophytes. Grâce à cet antagonisme, on rencontre dans la bouche des microbes éminemment pathogènes vivant à l'état saprophytique.

L'équilibre général est en rapport direct avec l'équilibre buccal et la rupture de l'un fait pencher la balance de l'autre (Lebedinsky).

Voici les microbes les plus fréquents que l'on connaît bien depuis les découvertes de Leuvenhoeck, Pasteur, Cornil, Netter, Vignal, Galippe, Miller, etc.

Microbes non pathogènes : certains microbes qui vivent normalement dans l'air se rencontrent habituellement dans la bouche. Nous citerons parmi ces saprophytes : le bacille amylobacter, le bacillus mesentericus vulgatus, les bacillus subtilis, le bacterium termo.

Le lepthotrix buccalis et ses nombreuses variétés ont été considérés pendant longtemps comme non pathogènes, mais Miller a démontré qu'ils contribuaient à former le tartre et leur rôle est certain dans l'éthiologie de la carie.

Parmi les microbes pathogènes les plus fréquents, nous signalerons : les streptocoques et les staphylocoques pyogènes, le pneumocoque, le pneumobacille, le colibacille, le bacille fusiforme de Vincent ; et plus exceptionnellement le bacille de Koch et le bacille de Lœffler et certains parasites animaux tels que : l'amœba gingivalis, l'entamœba buccalis.

Sous l'influence des fermentations microbiennes, le milieu buccal devient acide et les sels alcalins de la salive sont précipités. Le tartre se forme et se dépose sur les dents. Le tartre agit sur la gencive, l'irrite, l'ulcère, il se forme une gingivite tartrique : l'équilibre buccal est altéré et la porte est ouverte à toutes les infections locales ou générales. Depuis les travaux de Galippe, Cruet, Chompret et Lebedinsky ces notions sont devenues classiques : le tartre est donc un produit pathologique et cependant on le trouve en plus ou moins grande quantité dans toutes les bouches.


AUTOMATIQUE HERMÉTIQUE
CAPES-VISCOSE
ANTISEPTIQUE INVIOLABLE
5 & 7, AVENUE PERCIER, PARIS VIIIe
TÉLÉPHONE : ÉLYSÉES 92-62 . ÉLYSÉES 92-63.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE CAPVISCOSE-47-PARIS
NOUS FABRIQUONS LES
CAPES VISCOSE ET LES BAGUES VISCOSE
AVEC OU SANS MARQUE INDÉLÉBILE
LIVRÉES SÈCHES OU HUMIDES OPAQUES OU TRANSPARENTES
EN TOUTES COULEURS MATES OU BRILLANTES

Il renferme de nombreux microbes.

L'hygiène buccale peut se résumer en quelques mots. Permettre à la bouche de se défendre contre les microbes pathogènes.

Les moyens mécaniques sont en première ligne : brosser les dents après chaque repas, ou du moins le matin et le soir. C'est surtout le soir après le repas et avant le sommeil qu'il faut se nettoyer soigneusement la bouche. Celui qui ne se lave la bouche que le matin ressemble à celui qui ferme la porte de l'étable quand la chèvre en est sortie (Röse). Pour faire ce lavage, les savons doivent être préférés car ils agissent à la fois comme agents chimiques et mécaniques. Les dentifrices serviront à neutraliser l'acidité buccale et seront donc alcalins : ils ne devront renfermer aucune subtance acide (acide phénique, thylique) ou irritante (salol)...

Il faut se rappeler l'influence des affections buccales sur l'état général et inversement l'influence des affections générales sur la région gingivo-dentaire et faire de l'antiseptie buccale en présence de toute gingivite ou stomatite, de toute affection pyrétique, chez les syphilitiques, les diabétiques, etc. La désinfection s'impose pour les mêmes raisons chez les opérés avant et après l'opération, chez les individus soumis à la diète lactée et d'une façon générale chez tous ceux qui ne mastiquent pas ou mastiquent mal.

Les porteurs d'appareils de prothèse devront également faire de l'antiseptie buccale : les appareils à plaque seront deux fois par jour brossés au savon et plongés dans une solution antiseptique pendant quelques instants.

L'antiseptie buccale sera réalisée au moyen de bains de bouche pris immédiatement après le brossage des dents et des gencives.

Ces indications précieuses du Docteur A. Pont doivent servir à la conception des dentifrices scientifiques modernes.

Les savons dentifrices liquides sont parmi ces derniers et leur succès rapide est le résultat de leur efficacité incontestable.

Les Santals et les Pseudo-Santals

par A. ROLET, Professeur à l'Ecole d'Agriculture d'Antibes.

Historique. — Les Egyptiens exploitaient déjà le santal 1.700 ans avant notre ère. Il venait du Yémen, du pays Punt, entre le golfe d'Aden et le golfe Persique.

Les livres anciens, chinois et sanscrits, parlent du bois de santal. Les boudhistes s'en servaient pour confectionner des images du culte et des objets de décoration des temples.

Il était un des principaux articles du commerce de l'Inde. Il est cité dans les Nirukta (500 ans avant J.-C.), les Ramayana et les Mahabaratra.

Mais il semble, dit M. A. Guillaumin, que l'Algum (ou Almug), (1) qu'allaient chercher les flottes d'Hiram et de Salomon au pays d'Ophir, n'était pas le Santal citrin, mais le Cendal vermeil de Marco Polo, c'est-à-dire le Santal rouge, ou *Pterocarpus indicus* Willd.

Le Périple de la Mer Rouge, paru



Dans la Forêt Indo-Chinoise

(1) Voir *P.M.* Février 1925, p. 21 à 25.

au Ier siècle, mentionne le Santal. Au ve siècle il en est question dans les écrits de Kosmas Indikopleustès. On le trouve, au IXe siècle, dans Avicenne, au Xe siècle dans Serapion et Masudi, au XIe siècle dans Constantinus Africanus, à Salerne, au XIIIe dans Marco Polo.

Au XVe siècle, Saladin d'Ascoli décrit un santal blanc, un jaune, un rouge.

En 1511, Barbosa précise que les bois de santal blanc et jaune viennent des côtes du Malabar et ont une valeur dix fois supérieure à celle du santal rouge.

La première figure de l'arbre a été publiée par Rumpf, en 1741.

Le Santal blanc

C'est la variété la plus estimée pour l'essence de son bois.

Santal citrin pâle, santal citrin de l'Inde, de Bombay, de Malabar, de Timor.

En hindoustan, shandanum, en malais, esjendana, en persan, sandale suped, en tamoul, shen shendanum, en arabe, sandale abyza, en anglais, sandal wood, en allemand, sandalholz.

Botanique. — *Santalum album* L.. Type du genre Santalum, de la famille des Santalacées.

Bel arbre, présentant l'aspect du noyer, pouvant atteindre une dizaine de mètres, à tête arrondie, très touffue, à rameaux opposés.

Feuilles opposées ; 4 à 6 cm. de longueur, entières, ovales-lancéolées, acuminées aux deux bouts, glabres.

D'après Hubert, à Coimbatore on rencontre un santal à petites feuilles pointues, qui n'atteint jamais une forte taille.

Inflorescence : sous la fleur terminale du rameau, deux bractées opposées, souvent stériles ; plus bas encore, deux autres bractées, décussées avec les premières et portant, à leur aisselle, une petite cime bipare de fleurs.

A l'aisselle des feuilles opposées supérieures du rameau, il y a une petite inflorescence semblable à celle qui termine le rameau.

Fleurs inodores, petites, jaunes, ou pourpre foncé. Périanthe campanulé, formé de quatre pétales triangulaires, d'un blanc jaunâtre à l'intérieur, portant chacun, dans sa région médiane interne, une houppe de poils.

Quatre étamines insérées en face des lobes du périanthe, et à leur base. Filets courts, anthères ovales, biloculaires et introrses, s'ouvrant par deux fentes longitudinales.

Ovaire uniloculaire, à stigmate à deux ou trois lobes.

Fruit : drupe globuleux, de la grosseur d'une cerise, mais peu charnu, noir à maturité. Les indigènes en tirent une huile pour l'éclairage.

D'après Hubert, dans l'Indian forester de Coorg, le santal fleurit de février à avril, et les fruits apparaissent de mars à mai, pour mûrir en mai-juin.

Le même auteur rapporte que M. Hutschins ayant remarqué tantôt des feuilles d'un vert foncé, dures, à surface luisante, tantôt des feuilles claires, se demande s'il n'existerait pas deux variétés, d'autant que les deux types fleurissent à des époques différentes. Cependant les indigènes affirment qu'il n'y en a qu'une.

M. Lushington dit que la floraison a lieu en mai-juin et que les fruits mûrissent d'octobre en décembre.

Chez les arbres à feuilles foncées il y a, en outre, une autre floraison, qui commence vers mi-février, pour arriver dans son plein en mars.

Le tronc du santal a une écorce brunâtre, un aubier blanc (santal blanc), épais, tendre. Le bois parfait (un tiers environ du poids total) est dense, à grain serré, plus lourd que l'eau, difficile à fendre, à saveur amère, d'aspect huileux, jaune citron (santal citrin), avec des zones concentriques brunes ; il constitue le santal jaune du commerce.

D'après Guillaud, le cœur est inodore à l'état frais, mais répand, quand il est sec, une odeur forte très aromatique, rappelant à la fois la rose, l'iris, le musc :

Le Santal odorant, par la hache abattu,
En mourant lègue au fer son odeur, sa vertu.

Il contient une huile essentielle (3 à 7 %, suivant les auteurs) que l'on extrait par distillation : c'est l'essence de bois de santal des Indes orientales la plus fine.

Parasitisme. — Des savants considèrent les santals, certaines variétés tout au moins, et le Santal blanc en particulier, comme des parasites (parasites à chlorophylle) : leurs suçoirs (haustoria) se fixent sur les racines des végétaux voisins. C'est dans les haies, ou les forêts peu épaisses, que l'arbre se développe le plus facilement, disent-ils. S'il trouve ainsi une abondante nourriture, le bois de cœur du Santal blanc contient davantage d'essence.

M. C.-A. Barbier a fait, sur ce sujet, des études qui ne laisseraient guère de doute. On invoque aussi les expériences de M. Thomson, et les judicieuses observations de M. Scott, dans l'Inde, qui montrent l'existence du parasitisme.

D'après M. Zimmermann, les plantes-hôtes appartiennent à des familles les plus diverses : graminées, palmiers, araliacées, casuarinées, légumineuses, rutacées, rhamnacées, tiliacées, myrtacées, verbénacées, acanthacées, rubiacées. M. Lushington a même observé que le santal peut devenir parasite sur sa propre espèce (autoparasite).

Cependant, pour certains le parasitisme n'est que temporaire, on peut même dire qu'il n'existe que dans le jeune âge du végétal : il est facultatif.

D'après M. Guignard, les suçoirs radicaux s'isolent, à un moment donné, de la plante qui les portait, et se dessèchent, tandis que d'autres racines, abondamment ramifiées, ne contractent aucune adhérence avec les organes souterrains des plantes voisines.

Voici ce que rapporte M. Roure-

Bertrand, à propos du *Fusanus spicatus* australien.

C'est un parasite radical, comme l'a démontré A.-H. Gray, en semant des graines dans un terrain dépourvu de plantes.

de sécheresse. Quand elles sont devenues parasites, l'ombre n'est pas très importante, pour leur développement, tandis qu'elle l'est beaucoup si elle prolonge la période où la jeune plante peut vivre sans hôte.

accroissement, et que ces plantes doivent être jeunes et robustes, avoir une longue vie, être capables d'atteindre de bonnes dimensions, et donner, de préférence, une ombre épaisse.



Une Distillerie aux Indes. — Fabrication des Essences de Fleurs sur bois de Santal. Usines Makhulal Ajodhyaprasad à Kanaji.

Peu de temps après la germination, toutes les plantules moururent, sauf quelques-unes qui parasitaient les racines d'un Acacia molissima et d'un Pittosporum.

L'auteur n'a jamais vu un seul exemple de santal non parasite.

Le F. spicatus tirant sa nourriture du système radiculaire profond d'autres plantes, ses racines peuvent résister à de longues périodes

Les santals se développent de la façon la plus satisfaisante et avec les troncs les plus hauts, quand ils peuvent pénétrer au milieu d'arbustes serrés.

Bien que les expériences de l'auteur ne prouvent pas scientifiquement que le santal australien soit un parasite obligé, on admet, au point de vue pratique, que les plantes-hôtes sont nécessaires pour son bon

Ajoutons qu'en Europe on cultive quelquefois le Santal blanc en serre, en sol riche en humus. Mais, dit Guillaud, il n'acquiert jamais une végétation aussi belle que lorsque ses racines peuvent s'implanter sur un hôte nourricier.

Les régions. — Le Santal blanc croît notamment dans les Indes orientales et la Malaisie.

Dans le centre de l'Inde on le

trouve sur les collines et plateaux de 1.500 à 4.000 pieds d'altitude, à climat modérément pluvieux.

D'après A. Guillaumin, il ne pousse pas dans les forêts denses, et il affectionne spécialement la limite des cultures. De Puna, à l'ouest, à Mindnapur, à l'est, et de Kohapur, au nord, à Madura, au sud.

Principalement dans l'Etat de Mysore, la province de Madras (qui exporte surtout à Bombay, au Bengale, vers l'Arabie, etc.) et les régions voisines, le Coorg, les districts de Coimbatore, de Nilgiris Salem, Arcot.

L'Inde produit annuellement 2.750 tonnes de bois, dont plus des 7/10e en reviennent à la province de Mysore.

Dans cette dernière et dans le Çoorg, les arbres sont la propriété de l'État, et à Madras leur exploitation est un privilège du Gouvernement.

Le bois est généralement vendu aux enchères, sous la surveillance d'un résident anglais.

Dans la province de Mysore il existe une usine qui a le monopole de la distillation, et qui, en outre, participe aux achats dans les autres centres.

Les principales régions d'exportation sont : Mangalore, Tellicherry Calicut, Cochin.

Les Etats-Unis et l'Angleterre absorbent les trois quarts des envois.

On trouve aussi le santal blanc au Tonkin (province de Quang-Yen) et en Cochinchine.

Il était autrefois très abondant en Chine, mais les offrandes continuelles faites aux nombreuses images de Boudha l'ont fait à peu près disparaître.

Timor (île de la Sonde) produit, à elle seule, tout le bois exporté des îles néerlandaises.

On a pensé le distiller sur place, mais les arbres diminuant rapidement, il paraît difficile d'assurer, à une usine, un approvisionnement suffisant. Des mesures officielles ont été envisagées pour protéger le santal.

Ce dernier a à peu près disparu des îles Moluques (Malaisie), par suite d'une exploitation inconsidérée.

On le rencontre encore à Java (partie occidentale), Bali, Sumba (île du bois de santal), etc.

L'Exploitation en forêt et la Culture

Le santal blanc réclame un climat chaud et modérément pluvieux.

Dans le sud de l'Inde, il croît entre 2.000 et 3.000 pieds d'altitude, mais la richesse de son bois en essence va en diminuant à mesure que la station s'élève ; à 7.000 pieds il n'est plus odorant, dit-on.

On le trouve en sol léger, mêlé de gravier, ou dans une terre plus consistante d'argile rouge, mais en situation saine, non humide.

En terre riche et fraîche, le santal se développe vigoureusement, mais son bois est alors moins odorant. Comme il en produit une plus grande quantité, on obtient, à la distillation, pour des sujets d'âge égal, à peu près la même quantité d'essence.

En sol moyennement fertile, rocailleux et sec, la croissance est lente et le bois plus riche.

Les mutilations, les blessures, augmentent aussi la proportion d'essence, dit M. Guillaumin.

C'est dans les haies et les forêts peu épaisses, là où il n'est pas loin des terres cultivées, que le santal blanc pousse le mieux. Les buissons entretiennent sur le sol un léger ombrage.

On se contente de soigner les jeunes pieds, sans débroussailler les alentours. Mais on détruit les plantes grimpantes, comme les lantanas, qui gênent le libre développement de l'arbre. Toutefois, cet élagage peut devenir onéreux.

Des animaux divers, sauvages ou domestiques, mangent volontiers les feuilles des jeunes santals, surtout en période de sécheresse, faisant ainsi périr un grand nombre de pieds. Il est vrai que certains broutent également l'herbe et diminuent d'autant les risques d'incendie, qui sont fréquents dans les forêts, où la propagation du feu est favorisée par la présence des lantanas. Il arrive aussi que des arbres encore trop jeunes sont entaillés et meurtris par des pillards, qui les examinent au point de vue de la valeur odorante du bois, et n'abattent, pour les voler, que les sujets susceptibles d'être vendus.

La *multiplication* du santal est facilitée par la dispersion de ses graines par certains oiseaux friands des fruits, sans compter ceux de ces derniers qui tombent naturellement des arbres.

Certains prétendent que les rejetons qu'émet la souche du santal, quand il a été abattu, donnent des sujets qui restent le plus souvent malingres, chétifs, surtout en sol sec.

D'après A. Guillaumin, le santal blanc est cultivé à Bombay, Puna, Gujarat et dans divers autres points au nord de l'Inde, au Mysore, à Ceylan.

La culture a été autrefois tentée à la Réunion, en Nouvelle-Calédonie.

Des essais de plantation en terre labourée ont été faits à Mysore, dit Hubert, mais ils n'ont pas donné de résultats satisfaisants, peut-être parce qu'on n'a pas fourni aux arbres des végétaux protecteurs.

On peut semer des graines, ou des fruits, au début de la saison de pluies, dans les terrains ombragés, et sur des bandes préalablement labourées.

Mais il est préférable d'opérer le semis en pépinière, en terre légère, ou dans des terrains garnis d'un mélange de sable et de terreau.

On recouvre ensuite de feuilles mortes, ou de foin, et on arrose fréquemment.

On plante les jeunes sujets à demeure un an après, lorsque le sol a

été arrosé par les premières pluies. On leur donne les soins habituels, sans oublier de les abriter contre les ardeurs du soleil.

La question du débroussaillement est discutée. Les partisans invoquent l'ombre et l'humidité nécessaires. Mais il ne faut pas que la végétation adventice devienne envahissante et s'élève trop ; l'arrêter à 50 cm. environ de hauteur, et détruire les plantes grimpantes.

Certains conseillent aussi d'enlever, en cours de culture, les doubles troncs et les rejets, et d'élaguer les jeunes plants.

Les santals sont ainsi, généralement, faciles à élever jusqu'à 8-10 ans. Puis ils semblent moins bien se comporter que ceux qui sont issus d'une reproduction naturelle.

Dans l'Inde ils sont susceptibles d'exploitation quand ils ont atteint 40 à 50 ans, lorsque leur tronc mesure 60 cm. à 1 m. de circonférence. On admet que celle-ci augmente de 20 cm. en 10 ans.

L'aménagement est tel que les coupes se font tous les dix ans.

D'après Guillaumin, « il faut attendre une trentaine d'années avant que les arbres puissent être exploités ».

Le bois, dépouillé de son écorce et de son aubier, est débité en bûches de 1 m. 50 et de 15 cm. de diamètre.

Utilisation du bois

En parfumerie. — Sec et pulvérisé, il entre dans la préparation des sachets : au santal, à la rose, à la maréchale, à la mousseline, aux mille-fleurs, au patchouli, à la frangipane, de Chypre, Petit Paul ; dans les coquilles parfumées, les pastilles jaunes, ou indiennes, à brûler, le papier fumigatoire anglais (Askinson), la poudre d'encens.

Macéré dans l'alcool, le bois donne la teinture, ou alcoolat, de santal, qui entre dans d'autres teintures, comme teinture de myrrhe et de borax, etc.

Les Hindous et les Chinois utilisent la poudre en guise d'encens, pour les fumigations, dans les cérémonies religieuses et dans le culte des morts. Les jossticks sont très employés par les bramines.

Dans l'Inde, le bois est placé au milieu des bûches funèbres.

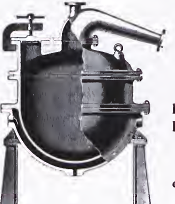
La sciure, mise sous forme de pâte, sert à confectionner un enduit dont on se frotte le corps au sortir du bain.

Les indigènes du Mayumbé (Afrique occidentale) font, avec la sciure, un aggloméré au savon takoul, d'un rouge grenat, dont ils s'enduisent le corps.

En thérapeutique. — Le santal est un des quatre bois sudorifiques, avec le sassafras, le squine, le gaïac.



Nouvelle-Calédonie. — Un coin de forêt.




Gier
P.A.L
LE MÉTAL
MODERNE
société anonyme au capital de 1.900.000 Frs
26-28 RUE DU BUISSON St LOUIS · PARIS ·

Les Hindous attribuent à la poudre des propriétés calmantes et sédatives.

En ébénisterie, tabletterie, sculpture. — D'une odeur agréable, incorruptible, résistant bien aux attaques des fourmis blanches (termites), se sculptant bien, le bois de santal est employé en ébénisterie, menuiserie fine, tabletterie, sculpture, pour la fabrication de petits objets de luxe, boîtes, coffrets, écrins, incrustés, étuis, pour la confection des cadres, la construction des cercueils, etc.

Les célèbres portes sculptées du temple de Somnath, à Cuzarat (Inde), transportées à Ghuzi (Afganistan), en 1025, et rapportées à Agra (Inde), par les Anglais, en 1842, sont en bois de santal.

Distillation. — Dans l'Inde, les principaux centres sont, Kanaujet, Bengalore, où existent quelques installations modernes.

La production de l'essence est monopolisée par le gouvernement de Mysore.

On exporte surtout de Madras, Mangalore, Calcutta, Bombay.

Le bois (cœur), est d'abord divisé en bûchettes, et même réduit en sciure.

L'entraînement de l'essence par la vapeur d'eau exige une forte dépense de combustible.

D'après Bidié, l'alambic indigène comprend une chaudière sphérique en argile, de 6 pieds environ de circonférence, dont l'ouverture peut être fermée par un couvercle en argile.

Dans ce couvercle, on adapte un tuyau coudé, en cuivre, de 5 pieds et demi, dont l'extrémité inférieure aboutit dans un récipient en cuivre placé dans un vase rempli d'eau froide.

On met d'abord, dans la chaudière, 50 livres de bûchettes, puis de l'eau. Le chauffage dure dix jours et dix nuits, parfois plus longtemps, remplaçant. de temps à autre, l'eau évaporée. On retire 2,5 % d'essence.

(A suivre.)

La Vanille de Madagascar

Nous publions l'extrait du *Journal officiel* de Madagascar qui organise et prescrit la stricte standardisation de la vanille.

Les dispositions prises pour obtenir un classement absolument rigoureux de cet article, dont l'importance est considérable pour la colonie, semblent donner satisfaction aux importateurs qui ont désormais la certitude d'obtenir sous une désignation uniforme des produits semblables.

En revanche, cette standardisation a pour résultat de diminuer dans une très large proportion les profits des négociants de l'Ile dont un pourcentage assez élevé de la récolte deviendra inexportable. Aussi un certain nombre de producteurs et de préparateurs ont-ils témoigné une assez vive désaprobation envers ce décret. Il est certain que ce ne sera qu'à l'application et après un certain temps qu'on pourra se rendre compte des répercussions du nouveau dispositif. Maints exemples montrent en effet que l'économie et le commerce agricoles sont très difficiles à « diriger » et que quelquefois les résultats obtenus vont à l'encontre du but cherché. Il convient de faire crédit à l'initiative du Gouvernement général et souhaiter qu'on s'efforce loyalement d'en tirer le meilleur parti.

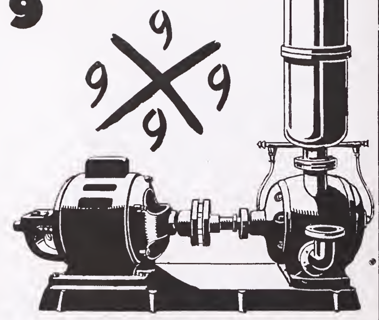
Cependant, un certain nombre de producteurs se sont décidés à préparer l'extrait de vanille : c'est une infusion alcoolique de gousses, concentrée dans le vide. Pour éviter les tracasseries administratives qui résultent toujours de l'emploi et du transport des alcools de bouche, nous ne saurions trop recommander aux producteurs d'éliminer en totalité l'alcool de leur concentré et de le livrer sous une forme telle qu'il ne puisse être soumis à la taxation des contributions indirectes, ou des administrations d'accise, dans tous les pays consommateurs.

Il sera également offert une « poudre de vanille » obtenue par la pulvérisation des gousses et un sucre vanillé.

Les parfumeurs avaient l'habitude d'employer pour leurs teintures des qualités de vanille de faible longueur ou même des vanilles hors classement ; l'arome n'en était pas moins bon et le coût moins élevé que celui des vanilles classées. Le décret de standardisation va les priver d'une matière première utile sans profit pour personne, c'est pourquoi il faut souhaiter qu'une petite industrie s'organise autour de la vanille et leur procure ces extraits peu coûteux qui leur sont nécessaires.

LA PREUVE PAR 9

... de la supériorité de la pompe à vide INTÉGRALE. c'est précisément la perfection du vide qu'elle réalise. Il s'agit de 99,99 % et non de 99 %, ni même de 99,9 %



POMPES ET COMPRESSEURS

BAUDOT HARDOLL

6, Rue St Marc – Paris

La Soudure Autogène Française

Anonyme au Capital de 6.000.000 de Francs

Direction générale : 29, rue Claude-Vellefaux, PARIS

Usines à : BORDEAUX, LYON, PONT-Ste-MAXENCE (Oise)

CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE

FER - CUIVRE - ALUMINIUM

SOUDÉE AUTOGÈNE

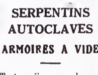
Appareils à Distiller les Plantes Aromatiques

ALAMBICS DE TOUS MODÈLES

Appareils d'extraction méthodique ou par dissolvants volatils

VASES A DÉPLACEMENT — RÉCIPIENTS DÉCANTEURS

Ballons en Cuivre et en Aluminium





Bassines à Vapeur

et à Feu nu

avec ou sans agitateur

SERPENTINS

AUTOCLAVES

ARMOIRES A VIDE

Toutes pièces sur dessins

DEMURGER & Cie

Société des Filets-Résilles

Maison fondée en 1869

15, Rue Sainte-Catherine, 15

LYON (1er) (France)

Fabrique de voilettes pour mises en plis

Filets pour maintenir l'ondulation

Coiffures de Tennis et de Sports

FILETS & RÉSILLES

en soie, soie artificielle et coton

Filets en Cheveux naturels





Triage de la Vanille à Madagascar.

Réglementation de la Vanille

Arrêté portant modification à l'arrêté du 6 novembre 1930 réglementant les conditions de circulation, de mise en vente et d'exportation de certains produits naturels de Madagascar et Dépendances.

Le Gouverneur Général de Madagascar et Dépendances, commandeur de la Légion d'honneur,

Vu les décrets des 11 décembre 1895 et 30 juillet 1897 ;

Vu le décret du 13 juin 1929 réglementant les conditions de circulation, de mise en vente et d'exportation des produits naturels dans la colonie de Madagascar et Dépendances ;

Vu le décret du 10 décembre 1928 portant réorganisation des Chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture ;

Vu l'arrêté du 6 novembre 1930 et les actes qui l'ont modifié, réglementant les conditions de circulation, de mise en vente et d'exportation de certains produits naturels de Madagascar et Dépendances ;

Vu la nécessité de reviser le tableau n° 6 (Vanille) annexé à l'arrêté susvisé ;

Vu l'avis favorable de l'Office central de standardisation et l'avis conforme, exprimé par les Délégations économiques et financières au cours de leur séance du 21 octobre 1932, les Chambres de commerce intéressées ayant été préalablement consultées ;

Le conseil d'administration entendu,

Arrête :

Article premier. — Le tableau n° 6 (Vanille) est abrogé et remplacé par celui qui est annexé au présent arrêté.

Art. 2. — Le secrétaire général du gouvernement général, le procureur général, chef du service judiciaire, le directeur des douanes, les chefs de région et de district, les chefs des services des contributions indirectes, de l'agriculture, des forêts, du service vétérinaire et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au *Journal Officiel* de la Colonie, publié et communiqué partout où besoin sera.

Tananarive, le 19 novembre 1932.

Pour le Gouverneur Général en tournée et par délégation :

Le secrétaire général,

J.-P. Bernard.



Echaudage et Etuvage de la Vanille.



MACHINES à REMPLIR-DOSER

BOITES, FLACONS, TUBES, etc.

avec toutes Poudres, Pâtes, Liquides, etc.

pour Poudres



pour Liquides

MATÉRIEL MODERNE, PRATIQUE, FACILE A RÉGLER ET DURABLE

VISIBLE EN MAGASIN

Ubaldo Triaca

INGÉNIEUR SPÉCIALISTE

PARIS

18 Rue de Liège IXe

BROYEURS - TAMISEURS

pour toutes poudres



TAMISEURS-MÉLANGEURS

combinés, á préparer la poudre de riz, etc.

MALAXEURS

pour crèmes, pâtes dentifrices, etc.

WM. GARDNER
& SONS LTD
GLOUCESTER

Ubaldo Triaca

INGÉNIEUR SPÉCIALISTE

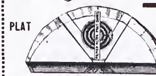
PARIS

18 Rue de Liège IXe

LES PAPIERS-FILTRES PRAT-DUMAS

GRIS ET BLANCS

A PLAT ET PLISSÉS



La composition de nos diverses sortes de papiers filtres, varie suivant la nature du liquide à filtrer.

FILTRES PRAT-DUMAS

POUR ANALYSES

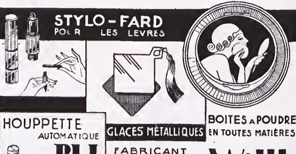
PRAT-DUMAS & Cie, Inventeurs

à COUZE-SAINT-FRONT (Dordogne. France)

Registre du Commerce de Bergerac, N 1674

Importante Maison Matières Premières Parfumerie demande Collaborateur spécialisé dans la préparation des produits naturels, résinoïdes, etc.

Ecrire Bureau du Journal n° 522





Fabrication Française
de
PAPIERS DORÉS ET ARGENTÉS

Usine à Nogent-s-Marne

Etiquettes de Luxe en Relief

pour Parfumeurs et Confiseurs

Emile LARCHER

151, Rue du Temple, PARIS (3e)

Tél. : PARIS, Archives 33-61 ; NOGENT, 272

Vanille

Est interdite l'exportation :

1° Des vanilles ne répondant pas aux caractéristiques définies ci-après ;

2° Des vanilles avariées (moisies, mitées, créosotées).

Vanille Madagascar Cote-Est
1re qualité, type n° 1.

Définition. — Gousses entières non fendues, souples et pleines, saines, bon parfum, couleur uniforme brun foncé, sans autre tache ou rague que la marque, d'une longueur minimum de 14 centimètres.

Vanille Madagascar Cote-Est
1re qualité fendue, sous type n° 1
« Fendue »

Définition. — Mêmes caractéristiques que ci-dessus, mais fendue.

Vanille Madagascar Cote-Est
2e qualité, type n° 2

Définition. — Gousses entières non fendues, souples et saines, bon parfum, couleur uniforme brun foncé, pouvant porter des taches ou ragues d'importance moyenne, d'une longueur minimum de 14 centimètres.

Vanille Madagascar Cote-Est
2e qualité fendue, sous type n° 2
« Fendue »

Définition. — Mêmes caractéristiques que ci-dessus, mais fendue.

Vanille Madagascar Cote-Est
3e qualité, type n° 3

Définition. — Gousses entières non fendues, saines, bon parfum, légèrement rougeâtres, pouvant porter des taches ou ragues importantes, d'une longueur minimum de 16 centimètres.

Vanille Madagascar Cote-Est
3e qualité fendue, sous type n° 3
« Fendue »

Définition. — Mêmes caractéristiques que ci-dessus, mais fendue.

Vanille Madagascar Nossi-Bé
1re qualité, type n° 1

Définition. — Gousses entières non fendues, souples et pleines, saines, bon parfum, couleur uniforme brun foncé, ne portant, outre la marque, que de petites taches ou ragues d'importance moyenne, d'une longueur minimum de 12 centimètres.



Un Séchoir de Vanilles à Madagascar.

Vanille Madagascar Nossi-Bé
2e qualité fendue, sous type n° 2
« Fendue »

Définition. — Mêmes caractéristiques que ci-dessus, mais fendue.

Vanille Madagascar Nossi-Bé
3e qualité, type n° 3

Définition. — Gousses entières non fendues, saines, bon parfum, légèrement rougeâtres, pouvant porter des taches ou ragues importantes, d'une longueur minimum de 14 centimètres.

Vanille Madagascar Nossi-Bé
3e qualité fendue, sous type n° 3
« Fendue »

Définition. — Mêmes caractéristiques que ci-dessus, mais fendue.

Vanille Madagascar Comores
1re qualité type n° 1

Définition. — Gousses entières non fendues, souples et pleines, saines, bon parfum, couleur uniforme brun foncé, ne portant, outre la marque, que de petites taches ou ragues d'une longueur minimum de 12 centimètres.

Vanille Madagascar Comores
1re qualité fendue, sous type n° 1
« Fendue »

Définition. — Mêmes caractéristiques que ci-dessus, mais fendue.

Vanille Madagascar Comores,
2e qualité, type n° 2

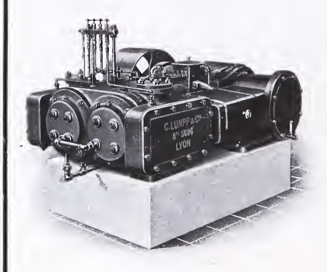
Définition. — Gousses entières non fendues, souples et saines, bon parfum, couleur uniforme brun foncé, pouvant porter des taches ou ragues d'importance moyenne, d'une longueur minimum de 12 centimètres.

Le VIDE à 99,94 %

en marche industrielle
réalisé par les

POMPES A VIDE

Brevets LUMPP



USINES CH. LUMPP & Cie

12, Rue Jouffroy, LYON

Filtres à vide
Séchoirs à vide
Essoreuses hermétiques
Filtres centrifuges
Filtres presses
Compresseurs d'air

"Parfümerie Zeitung"

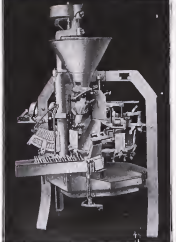
WIEN, III., KOLLERGASSE Nr. 9

est la revue la plus intéressante pour traiter des affaires en parfums, savons, articles cosmétiques, huiles essentielles, matières premières pour la parfumerie et essences, avec

l'Autriche et les Balkans

Le contenu rédactionnel solide et la belle forme du journal, comme aussi ses 3.000 lecteurs qui sont tous acheteurs pour les marchandises nommées ci-dessus, font de cette revue un collaborateur de choix.

Veuillez demander des numéros spécimens.



Entièrement automatique pour sachets plats.

MONTANIA

Machine à Empaqueter

shampooing, poudre de riz, sels, savons-poudre et paillettes et tout produit similaire.

HOELLER Frères

Constructeurs
BERG-GLADBACH



semi-automatique pour sachets, poche, boîte, flacon

Demandez devis et présentation sans engagement

à l'agent en France :

BELA-LEVAI

47, *Rue Berger* -:- PARIS (1er)

Téléphone : Gutenberg 02-35



Indigènes de Madagascar occupés au séchage de la Vanille

VANILLE MADAGASCAR COMORES, 2e QUALITÉ FENDUE, SOUS TYPE No 2 « FENDUE »

Définition. — Mêmes caractéristiques que ci-dessus, mais fendue.

VANILLE MADAGASCAR COMORES 3e QUALITÉ, TYPE No 3

Définition. — Gousses entières non fendues, saines, bon parfum, légèrement rougeâtres, pouvant porter des taches ou ragues importantes, d'une longueur minimum de 14 centimètres.

VANILLE MADAGASCAR COMORES, 3e QUALITÉ FENDUE, SOUS TYPE No 3 « FENDUE »

Définition. — Mêmes caractéristiques que ci-dessus, mais fendue.

La qualification d'origine Nossi-Bé ne peut être attribuée qu'aux vanilles récoltées dans les îles de Nossi-Bé, les districts d'Ambanja, d'Ambilobe.

L'origine Comores se rapporte à la seule production des quatre îles de l'archipel du même nom (Anjouan, Grande Comore, Mayotte, Mohéli).

Les vanilles récoltées dans les autres districts de Madagascar sont classées selon les règles prévues pour les vanilles Côte-Est et sous cette dernière dénomination.

La circulation des vanilles préparées non encore vérifiées par un office de standardisation n'est autorisée que dans les limites de la région productrice telle qu'elle est définie ci-dessus (Côte-Est, Nossi-Bé, Comores), à l'exception des vanilles destinées à la consommation locale qui ne sont pas soumises à ces dispositions.

Les infractions à cette règle sont constatées par les procès-verbaux des agents désignés aux articles 36 et 38 de l'arrêté du 6 novembre 1930 en vue de l'application des peines prévues par le décret du 13 juin 1929.

Négligence. — Il y a négligence pour tous les types lorsque le pourcentage reconnu des gousses avariées (mitées, moisies, créosotées) est compris entre 1 et 5 %, ou lorsque le pourcentage des gousses d'un type inférieur au type du classement adopté ou n'ayant pas la longueur minimum fixée pour ce type est compris entre 3 et 5 %.

Infraction. — Il y a infraction pour tous les types lorsque le pourcentage reconnu de gousses avariées (mitées, moisies, créosotées) ou lorsque le pourcentage des



Dessiccation de la Vanille en plein air à Madagascar.


PARIS OPÉRA
HOTEL AMBASSADOR
CHAMBRES A PARTIR DE 40 FRANCS
TÉLÉPHONE : PROVENCE 72-21 A 72-29
— INTER-PROVENCE 85 A 87
TÉLÉGRAPHE : AMBASSOTEL 108 PARIS
16 BOULEVARD HAUSSMANN (9e)

gousses d'un type inférieur au type du classement adopté ou n'ayant pas la longueur minimum fixée pour ce type dépasse 5 %.

Les pourcentages indiqués ci-dessus s'entendent « par caisse ».

Empaquetage. — Les paquets de vanille seront attachés, en leur milieu, par un lien unique. Pour les vanilles fendues, un deuxième lien est toléré à l'extrémité fendue.

Emballage. — Les paquets de vanilles seront placés dans des boîtes en fer-blanc garnies intérieurement de papier sulfurisé ou paraffiné. Chaque boîte, contenant un poids net de 5 à 15 kilos, sera numérotée avec inscription du type standard des vanilles qu'elle renferme et de son poids net.

Une boîte ne pourra contenir que des vanilles d'un même type.

Les boîtes seront placées dans des caisses en bois résistant. Chaque caisse devra porter l'indication :

1° De son poids brut ;

2° Du nombre ,pour chaque type standard, des boîtes qu'elle contient.

Vérification. — La vérification se fera, à la demande de l'exportateur, dans les magasins publics ou privés ou aux lieux de préparation. Elle portera sur une caisse au minimum par 10 caisses ou fraction de 10 caisses.

La marque est :

Pour les vanilles Côte-Est	n° 1	M. CE. 1
	n° 2	M. CE. 2
	n° 3	M. CE. 3
Pour les vanilles Côte-Est, sous type	n° 1 « Fendue »	M. CE. F. 1
	n° 2	M. CE. F. 2
	n° 3	M. CE. F. 3
Pour les vanilles Nossi-Bé	n° 1	M. NB. 1
	n° 2	M. NB. 2
	n° 3	M. NB. 3
Pour les vanilles Nossi-Bé, sous type	n° 1 « Fendue »	M. NB. F. 1
	n° 2	M. NB. F. 2
	n° 3	M. NB. F. 3
Pour les vanilles Comores	n° 1	M. CO. 1
	n° 2	M. CO. 2
	n° 3	M. CO. 3
Pour les vanilles Comores, sous type	n° 1 « Fendue »	M. CO. F. 1
	n° 2	M. CO, F. 2
	n° 3	M. CO. F. 3

VU :

Pour être annexé à l'arrêté du 19 novembre 1932.

Tananarive, le 19 novembre 1932.

Pour le Gouverneur Général et par délégation :

Le secrétaire général,

J.-P. BERNARD.

Les Dentifrices colorés au beurre de cacao

Les dentifrices pâteux au savon de beurre de cacao ont supplanté, dans beaucoup de pays, les dentifrices au glycérolé d'amidon.

Rappelons que ces dentifrices sont composés le plus souvent de 20 à 30 parties de savon potassique de beurre de cacao, de 20 à 30 parties de carbonate de chaux précipité, le reste étant soit de l'eau saccharinée, soit un mélange d'eau, d'alcool et de glycérine, largement parfumé avec une composition essentielle à base de menthe et d'anis.

Ces dentifrices sont normalement blancs.

Additionnés de carmin nacarat, ils sont roses comme les dentifrices pâteux classiques. Mais si on les additionne d'un colorant violent destiné à rougir les gencives, comme la rhodamine par exemple, on observe que les dentifrices pâteux au savon prennent une belle nuance rose vif, très violente et éclatante, tandis que les dentifrices au glycérolé prennent au contraire une teinte rouge foncé, couleur de sang noir qui est beaucoup moins agréable à l'œil.

A dose égale de colorant les dentifrices savonneux sont d'un aspect beaucoup plus agréable que les dentifrices au glycérolé. Cette indication pourra servir aux préparateurs.

SYNDICAT de la PARFUMERIE FRANÇAISE

Siège : 19, rue Cambon, Paris (1er)

Dans sa séance du 25 janvier, le Conseil Syndical du Syndicat de la Parfumerie Française, conformément à l'article 13 des statuts, a élu son Bureau qui est maintenant constitué de la façon suivante :

Présidents d'honneur : MM. Robert Bienaimé et Jacques Rocherolles ; *président :* M. Marcel Pellerin ; *vice-président :* M. Marcel Prot ; *secrétaire :* M. Jacques Porte, *trésorier :* M. Maurice Simon.

Tous nos compliments aux nouveaux élus.

Au Sujet d'un Contingentement

Certains négociants en huiles essentielles se sont émus du contingentement opposé à l'entrée en France aux produits du pin (essences de térébenthines, huiles essentielles de pin, etc.) d'origine étrangère.

Il est certain que ce contingentement, imposé au négoce d'une façon brutale, a arrêté un certain nombre de transactions et notamment l'importation de l'essence de pin américaine (Pine oil) dont les débouchés en France sont relativement importants.

La hausse qu'a subit parallèlement l'essence de térébenthine française protégée de cette façon détournée, a également gêné la fabrication des dérivés de l'essence de térébenthine, notamment celle du terpinéol, de ses éthers et de la terpine qui peuvent, aux cours nouveaux, difficilement concurrencer les prix des produits fabriqués à l'étranger.

La cause du contingentement est dans la façon dont sont exploitées les forêts de pin des Landes. La forêt appartient à un propriétaire qui est chargé du débroussaillement et de la fourniture des pots ou godets qui doivent recevoir l'amasse ou gemme.

Le résinier, de son côté, est l'ouvrier chargé de faire les quarres et de récolter la gemme. Le résinier est payé en nature, c'est-à-dire qu'il partage, par moitié avec le propriétaire, la récolte de gemme.

D'autre part le cours de la gemme est particulièrement spéculatif ; il est basé sur le cours de l'essence au moment de l'achat de la gemme, et ce cours varie dans une large mesure de semaine en semaine, tantôt en hausse et tantôt en baisse selon l'humeur des négociants qui favorisent de leur mieux ses mouvements pour en tirer profit.

Il arrive donc que la vente de la gemme de telle commune donne des prix bien supérieurs à celle de la commune voisine qui s'est faite une semaine avant ou après. Les résiniers de tels cantons, tirent donc de leur journée de travail ici 12 fr., ici 15 fr. plus ou moins, et ce d'une façon fort irrégulière.

Il est normal et logique que des travailleurs dont le temps est très pris pendant de longues journées à courir la forêt, à tracer sur les arbres les sillons où coulera la sève résineuse, à vider les pots et à les replacer, trouvent étrange de n'être pas payés à un taux régulier et normal, et analogue à celui d'avant-guerre. Qu'ils protestent et cherchent à améliorer leur sort, rien de plus respectable, mais que cette amélioration de leur situation soit obtenue, non pas par une organisation méthodique, économique et rationnelle de leur profession, mais au détriment de tout un commerce national c'est ce qui paraît plus étrange.

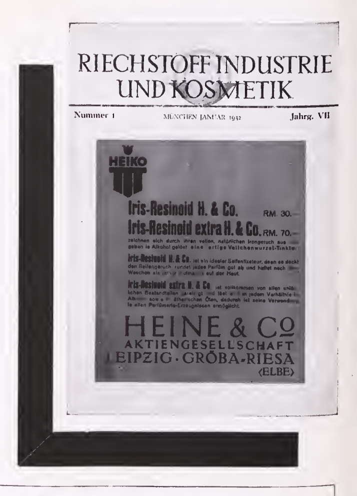
Les ouvriers résiniers ont proposé d'être payés non plus par 50 % de la récolte, puisque le prix actuel de la térébenthine ne leur permet plus d'obtenir un salaire quotidien convenable, mais par 60 ou 70 % de la récolte. Les propriétaires ont refusé, sous prétexte que le 30 ou le 40 % de la récolte ne leur permettrait pas d'entretenir leurs propriétés.

Il serait curieux d'étudier les chiffres de ces rendements et de les comparer à ceux des autres terres françaises complantées en cultures homogènes, telles que blés, betteraves ou vignes.

La France produit, bon an mal an, de 25 à 30.000 tonnes d'essence de térébenthine et 110.000 tonnes de produits secs, colophanes, brais, etc., La consommation nationale représente plus des huit dixièmes de cette quantité : l'exportation est seulement des deux dixièmes. La dernière récolte est, pour diverses raisons, inférieure à la moyenne ; il n'y aura que de petites quantités à exporter, si toutefois il en reste. Les fédérations de producteurs ont donc jugé qu'il était très commode de fermer la porte aux produits étrangers, propres à exercer sur leur production une concurrence, ou du moins une pression bonne à leur faire modifier leurs méthodes d'exploitation et de rémunération du personnel.

Tous les usagers de la térébenthine sont donc appelés à souffrir pour épargner à ces producteurs leur part de la commune misère... que le cours de la térébenthine soit inférieur à celui d'avant-guerre, en or, nul n'en doute, mais combien d'articles sont dans le même cas, on pourrait en citer des milliers depuis la laine jusqu'au jasmin et au néroli. Les producteurs n'ont cependant pas fait appel au contingentement ou à la protection douanière : ils souffrent, mais avec dignité et sans demander aux consommateurs français de prendre sur leurs épaules la charge des pertes qu'ils subissent actuellement.

Nous aurons également à revenir sur les dispositions de défense que les producteurs de produits résineux français ont instauré, pour protéger leur production. Nous les félicitons d'ailleurs bien sincèrement de leur entente et de leur groupement qui leur a permis d'obtenir rapidement ce que d'autres industries réclament vainement depuis des années, nous ne critiquons que le principe même du contingentement ou de la protection douanière qui ne tient aucun compte des désirs des industries d'exportation, qui crée, par contre-partie, des mesures analogues dans les nations importatrices des produits français et qui, par conséquent, tend à cette vie économique en vase clos, qui, est, de l'avis de tous les experts, le meilleur moyen d'anéantir, en peu d'années, tous les avantages de la civilisation actuelle.



RIECHSTOFF INDUSTRIE UND KOSMETIK
Nummer 1
MÜNCHEN JANUAR 1932
Jahrg. VII
HEIKO
Iris-Resinoid H. & Co. RM. 30.—
Iris-Resinoid extra H. & Co. RM. 70.—
HEINE & Co
AKTIENGESELLSCHAFT
LEIPZIG-GRÖBA-RIESA
(ELBE)



L'ANNUAIRE INDUSTRIEL
répertoire de la production française
toutes les industries
tous vos clients
tous vos fournisseurs
consulté dans le monde entier grâce à son répertoire en
6
langues
3 volumes 8000 pages 150 frs
tél.: Archives 40-60, 26, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4

BREVETS NOUVEAUX

II. — Articles pour Parfumeurs

B. F. 719.072. — Etui a fard ou autres applications similaires. — Fabrique Sermajor, 24 juin 1931.

Etui à fard caractérisé par le fait que l'ouverture et la sortie du fard s'effectuent à l'aide d'une seule manœuvre simple et facile. De plus, l'étui est constitué de telle sorte que son couvercle ne puisse venir au contact des lèvres.

***

B. F. 720.310. — Perfectionnements aux réceptacles portatifs pour fards et nouveau produit industriel en résultat. — K. Mayer. — 16 octobre 1930.

L'invention a pour objet des perfectionnements aux réceptacles portatifs pour fards et se caractérise principalement par la combinaison nouvelle, en un même ensemble, d'un appareil d'un type porte-mine dans laquelle la mine est remplacée par un fard, sous forme d'un bâtonnet et d'au moins un autre réceptacle pour un autre fard, disposé à l'extrémité libre du porte-mine.

***

B. F. 720.320. — Vaporisateur. — A.-C. Romain. — 17 oct. 1930.

Vaporisateur comportant un dispositif s'adaptant sur un récipient de forme appropriée et permettant par la manœuvre d'un robinet ou organe analogue soit de projeter ou de vaporiser le contenu du récipient comme s'il s'agissait d'un vaporisateur ordinaire, soit simplement de projeter de l'air.

Ce dispositif en question peut être avantageusement agrémenté d'un sujet quelconque de décoration ou autre.

***

B. F. 720.385. — Nouvel étuis pour batons de fards, de rouge, etc... — E. Segaud. — 21 juillet 1931.

Ce nouvel étui par suite de sa conception, se présente sous une forme rationnelle, et il réunit en un seul appareil l'étui à fard ou rouge ainsi que la glace, en sorte qu'à l'aide d'une seule main il est possible d'en faire usage.

***

B. An. 357.921. — Réceptacle pour cosmétiques. — R. Gangnereau. — 17 février 1931.

***

B. Am. 1.839.542. — Distributeur de pate. — C.-J. Berguson. — 31 mai 1929.

Distributeur de pâte servant en même temps de dispositif de fixation de tube à pâte et muni d'un organe de commande tel que la simple mise en place d'une brosse à dents fait couler sur cette brosse une certaine quantité de pâte.

***

B. Am. 1.840.194. — Dispositif de fermeture de tube a pate. — T.-M. Hahn et K. Schneider. — 10 avril 1930.

B. Am. 1.840.433. — Support de brosse a dents. — R.-T. Case.— 3 mars 1930.

***

B. Am. 1.841.275. — Distributeur pour tube a pate. — R.-H. Baptiste. — 18 avril 1929.

Le contenu du tube à pâte est chassé par expulsion au moyen de deux rouleaux entre lesquels est placé le tube à pâte. Le déplacement de ces rouleaux est commandé par une vis portant un écrou mobile sur lequel sont fixés les rouleaux.

***

B. Am. 1.841.933. — Boite a poudre. — A.-B. Bowers. — 10 avril 1931.

***

B. Am. 1.842.000. — Distributeur pour tube a pate. — P.-H.-D. Winsor. — 27 octobre 1930.

***

B. F. 729.349. — Boite a poudre. — P.-P. Muhlens. — 7 janvier 1932.

Boîte à poudre comportant une garniture constituée par une coquille aplatie, laquelle est fermée par un couvercle perforé (tamis) caractérisé par le fait que la coquille de la garniture présente, en coupe transversale, une cavité plan connexe et que le couvercle est constitué par un tamis en toile métallique fixé au bord de la coquille de manière mobile ou im-

mobile, mais sans qu'il puisse être séparé de ce bord.

*
* *

B. F. 729.194. — Boite a poudre. — P. Wurzburger. — 4 janvier 1932.

Boîte à poudre et à houppette caractérisée par des organes de refoulement d'air chassant cet air à travers la poudre, formant un fin nuage de fleur de poudre et la répartissant uniformément sur la houppette.

*
* *

B. F. 729.133. — Flacon pour parfumeur ou autres applications similaires. — P. Wurzburger. — 31 décembre 1931.

Ce flacon est caractérisé par le fait que la tige formant stilligoutte est creuse, ce qui lui permet de prélever une certaine quantité de parfum et facilite par suite l'emploi de ce parfum. Un organe d'aspiration et de refoulement est combiné à la tige creuse.

*
* *

B. F. 729.599. — Dispositif de savonnage mécanique de la barbe. — G. Van Noten. — 31 décembre 1931.

Dans ce dispositif, une brosse de genre connu est animée d'un mouvement circulaire, autour d'un point central du manche, de façon que les poils de cette brosse imitent le mouvement effectué lors d'un savonnage manuel.

Le manche peut être également animé d'un mouvement de trépidation continu, transmis par un galet roulant sur un excentrique animé d'un mouvement rotatif.

*
* *

B. F. 729.519. — Etui pour baton de fard de toilette, a couvercle rentrant. — E. Blondy. — 20 mars 1931.

Dans cet étui, le couvercle s'ouvre en dedans en basculant et s'effaçant, en même temps que le bâton de fard monte afin de saillir, pour son emploi en dehors de l'orifice de sortie.

*
* *

B. F. 730.026. — Tube a fard a couvercle automatique. — G. Rolot et H. Lemasson. — 7 avril 1931.

L'ouverture et la fermeture de ce tube à fard sont automatiques et le tube se manœuvre d'une seule main. Il est absolument hygiénique étant à l'abri de toute poussière, léger et indéréglable étant donné la simplicité des organes qui composent son mécanisme.

*
* *

B. F. 729.860. — Fermeture perfectionnée pour poudriers de sacs de dames et articles analogues en métal. — N. Ottinger. — 16 janvier 1932.

Les deux parties ouvrantes de l'objet, articulées entre elles au moyen d'une charnière à ressort tendant à les maintenir ouvertes sont maintenues en position de fermeture grâce à un rabat dont la ligne d'articulation est perpendiculaire à la ligne d'articulation des deux parties ouvrantes.

*
* *

B. F. 729.836. — Brosse a dents. — J.-B. Gros. — 15 janvier 1932.

Brosse à dents rotative comprenant essentiellement une tête de brosse dont les soies sont réparties radialement sur la longueur d'une tige ou axe central et un mécanisme prévu de préférence dans le manche ou poignée de la brosse et agencé de manière à permettre de faire tourner la tête de brosse autour de son axe.

*
* *

B. F. 730.333. — Pochoir de maquillage. — J. Sueta et A.-M. Guastavino. — 22 janvier 1932.

Pochoir servant à mettre du rouge aux lèvres et constitué par une plaque dans laquelle est découpée une ouverture à bords biseautés dont le contour correspond à celui des lèvres afin de ne découvrir que la partie qui doit être fardée. La face intérieure du pochoir peut porter un revêtement en matière élastique.

*
* *

B. F. 730.282. — Support de tube a pression contenant un produit pateux tel que savon, crème, pate dentifrice. — Société Benoit Kaufmann. — 21 janvier 1932.

Ce support est constitué essentiellement par un socle de forme tronconique et présentant une raînure ou fente diamétrale convenablement conformée pour épouser le contour de la partie inférieure du tube à pression, le rebord du tube qu'on enroule sur lui-même au fur et à mesure de l'usage venant se loger dans le fond de la raînure.

*
* *

B. F. 730.389. — Distributeur de poudre de riz applicable aux poudriers et autres boites. — J. Thouvard. — 25 janvier 1932.

Ce distributeur est caractérisé essentiellement par un ruban sans fin en matière souple, capable d'être déplacé sous l'action de poussées exercées par les doigts et disposé de telle sorte que le brin inférieur du ruban est noyé dans la réserve de poudre et entraîne avec lui une quantité suffisante de particules qu'il présente à une fenêtre où se trouve la houppette.

*
* *

B. F. 717.920. — Perfectionnements apportés aux étuis a fard ou autre. — Fabrique Sermajor. — 29 mai 1931.

Petite Annonce

Le Gerant : Michel CHATELUS Imprimerie Artistique, 58, Rue Victor-Lagrange, Lyon.

XXVIIme ANNÉE - N° 3 - MARS 1933



Mensuelle Illustrée

la Parfumerie Moderne

REVUE SCIENTIFIQUE ET DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE



PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE
RÉDACTION, ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ
9, Avenue Jean-Jaurès
LYON
R. C. Lyon N° A. 28.765

PARIS
12, Rue d'Anjou (8e)
Téléphone : Anjou 04.80 à 04.85

Registre du Commerce
Paris N° 39048

MAISON FONDÉE EN 1768

Registre du Commerce
Grasse N° 670

ÉTABLISSEMENTS

ANTOINE CHIRIS

Compagnie des Produits Aromatiques, Chimiques et Médicinaux

Société Anonyme au Capital de 30.000.000 de francs

Siège Social : **PARIS,** 51, Avenue Victor-Emmanuel-III (8e)

Usines : **GRASSE** (Alpes-Maritimes)

Cultures Florales { **Le Vignal (A.-M.)** / **L'Abadie (A.-M.)**

Domaines et Usines { **Puberclaire (A.-M.)** / **La Roque-Esclapon** / **Barrême**

Succursale à **MARSEILLE,** 11, Place du Quatre-Septembre

Filiale Américaine :
ANTOINE CHIRIS COMPANY
NEW-YORK



Filiale Anglaise :
ANTOINE CHIRIS Ltd
LONDRES

Etablissements aux Colonies et à l'Etranger :

Etablissements ANTOINE CHIRIS, à LANGSON (Tonkin).
Etablissements ANTOINE CHIRIS, à CAYENNE (Guyane).
COMPTOIRS COLONIAUX CHIRIS.
INDUSTRIE AGRICOLE MERIDIONALI (Sicile).
SOCIÉTÉ COLONIALE DE BAMBAO (Usines à Anjouan, Mayotte et Mohéli) (Iles Comores).
Domaine de SAINTE-MARGUERITE (Usine CHIRIS de BOUFARIK) (Algérie).
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU HAUT YANG-TSÉ.

CODES : A.B.C. 5e et 6e Editions
PRIVÉ
A.Z.
LIEBER'S
BENTLEY

Adresses Télégraphiques :
Archimed-Paris
Archimed-Grasse
Archimed-Marseille

Adresses Téléphoniques :
Paris : Elysées 69-80, 54-40, 22-88
Inter 24
Grasse : 0-06, 1-44
Marseille : 62-93

MUGUET 31

La liste de nos MUGUETS est déjà copieuse :

MUGUET 16. — Sans doute la meilleure reconstitution connue en parfumerie de cette odeur fraîche, subtile et délicieuse d'une de nos plus délicates fleurs des bois. C'est un de nos plus grands succès.

MUGUET 24. — Dans la même tonalité fleurie mais plus frais encore, plus léger et de coût moins élevé.

MUGUET II. — Une de nos vieilles spécialités qui offre un fond plus lourd et plus étoffé.

MUGUET BASE 4515. — Reproduisant fidèlement la note verte et pointue particulière à la fleur de l'Ile de France.

Ce dernier convient mieux aux parfums de "fleur" tandis que les autres sont plutôt indiqués pour des "bouquets" auxquels ils confèrent fraîcheur et harmonie.

Nous complétons cette lignée par une nouveauté :

MUGUET 31

qui se distingue par un prix remarquablement avantageux. Composé avec les éléments de nos types 16 et 24, ce **Muguet 31** vient à l'heure où les Parfumeurs ont le souci d'offrir à leur clientèle de bons parfums capables de les séduire par leur bas prix.

Il a du corps, de la fraîcheur, de la tenue. Il évoque parfaitement le parfum de la fleur. Il ne rougit pas dans les crèmes. Il tient bien dans les poudres. Il est soluble dans l'alcool faible des lotions. Enfin il coûte 70 % de moins que le Muguet 16.

Nous croyons que cette création suscitera l'intérêt accordé à notre LILAS 31 qui possède ces mêmes qualités et auquel il s'apparente.

L. GIVAUDAN & Cie - 36, rue Ampère - PARIS

Nº 3 Le Numéro : 7 Francs MARS 1933

la Parfumerie Moderne



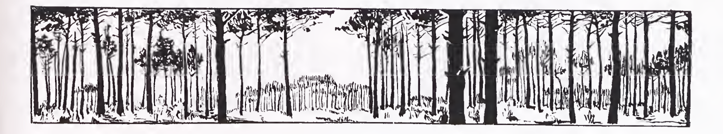
SOMMAIRE

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

9, Avenue Jean-Jaurès - LYON
Téléphone : Parmentier 15-04 (2 lignes)

10-12, Rue d'Anjou - PARIS
Téléphone : Anjou 04-80 à 04-85

Abonnements (12 mois) : France et Colonies, 66 fr. Etranger (convention postale), 72 fr. ; autres pays, 85 fr.



Les Produits du Pin Maritime

La Revue Le Sud-Ouest Economique *a publié récemment un numéro spécial entièrement consacré au pin maritime. Grâce à l'obligeance de la directicn de cette revue nous reproduisons ici un certain nombre de photographies et remercions nos confrères Bordelais de leur amabilité.*

Mlle Marcelle Barraud, chef de travaux à l'Institut du Pin à Bordeaux, a bien voulu étudier pour cette revue « l'utilisation des produits résineux » et c'est à cette étude que nous empruntons ce qui suit :

L'utilisation des produits résineux date de la plus haute antiquité. Ne trouve-t-on pas souvent, dans la mythologie, le pin consacré à Pan, à Sylvain et surtout à Cybèle. La pomme de pin figurait dans les sacrifices à Bacchus, on se servait du pin, de préférence, à tout autre arbre, pour alimenter les bûchers funèbres. On faisait, avec les branches résineuses, les flambeaux qui servaient à célébrer les mystères d'Isis et de Cérès.

Théophraste nous fournit des indications précieuses sur le gemmage à son époque, gemmage pratiqué en écorçant le tronc du pin, du côté exposé au soleil à deux ou trois coudées de terre. Ce même auteur nous apprend encore que les habitants de la Macédoine faisaient de grands bûchers de bois résineux fendu et qu'après les avoir recouverts de mottes de terre pour empêcher la flamme et par suite les pertes de goudron, ils mettaient le feu au monceau et recueillaient en abondance le goudron et la poix..

Dioscoride parle de la poix et de la résine que les Romains tiraient des Gaules. Les habitants de la forêt de Boïos qui existait à cette époque non loin de la Teste-de-Buch, faisaient un fructueux commerce de produits résineux avec l'Espagne et l'Armorique. Au début du ve siècle, les Barbares ravagèrent l'Aquitaine, incendièrent les forêts, livrant le pays à l'envahissement par l'eau et les sables, ce qui entrava pour longtemps le développement de l'industrie résinière dont on retrouve des vestiges ensevelis sous les dunes et la tourbe : pins fossiles portant traces de gemmage, vases romains imprégnés de résine.

De tous temps il s'est donc fait un grand commerce de matières résineuses dans le Sud-Ouest de la France, en particulier à Bordeaux, Dax et à La Teste où un marché de résineux avait lieu deux fois par semaine à la fin du XIVe siècle.

C'est au cours du XVIIe siècle, sous le règne de Louis XIV que les matières résineuses trouvèrent un nouvel et important débouché. Colbert fit venir des ouvriers suédois qui enseignèrent aux Landais la manière d'établir les fours et d'obtenir le goudron de bonne qualité.

Le débouché principal des matières résineuses jusqu'au XIXe siècle fut la marine et l'on ne s'étonnera pas de trouver la consécration de ce fait dans le terme « Naval Stores » désignant en anglais les produits résineux. Il ne faut pas oublier que les matières résineuses des colonies anglaises d'Amérique faisaient déjà concurrence à nos produits au XVIIIe siècle.

Les progrès que fit l'industrie résinière sont parallèles au développement de la chimie pure qui permit de séparer la gemme exsudée de l'arbre en ses divers éléments. On améliora le mode de récolte, passant du procédé de récolte dit du « crot » au procédé Hugues actuellement en usage. Si l'on entaille l'écorce d'un pin en mettant l'aubier à nu, on voit bientôt perler, à la surface de la plaie, des gouttelettes incolores d'un liquide poisseux. Si l'on recueille ces gout-

telettes, on obtient, au bout de quelques jours, une masse pâteuse, cristalline, présentant l'aspect d'un miel blanchâtre, d'odeur balsamique agréable, qui constitue la gemme.

La gemme pure est une dissolution incolore, fluide, d'acides résiniques dans de l'essence de térébenthine.

On récolte la gemme en vue de séparer par distillation d'une part le constituant volatil, d'autre part le constituant fixe. Les acides résiniques se transforment plus ou moins au cours de la distillation et constituent la colophane.

Essence de Térébenthine

L'essence de térébenthine est un mélange de 85 à 95 % de terpènes, 10 à 15 % de produits de queue contenant des éthers, des alcools, des sesquiterpènes et des produits d'oxydation.

La valeur marchande d'une térébenthine est basée sur la proportion de terpènes : pinène, nopinène (seuls ou en mélange) qu'elle contient et se trouve parfaitement déterminée par les conditions prescrites pour la densité et le pourcentage (90 %) distillable au-dessous de 170°.

Emplois pharmaceutiques et médicinaux.. — L'essence nature est employée en frictions comme révulsif, en injections sous-cutanées pour la production d'abcès de fixation. Comme antiseptique, on l'emploie en inhalations et fumigations et pour combattre les parasites et insectes. On utilise son pouvoir desséchant pour combattre le catarrhe des bronches, la tuberculose, le catarrhe de la vessie. Le remède de Durand contenant une partie d'essence pour deux d'éther est employé pour dissoudre les calculs biliaires. On utilise enfin ses propriétés dépressives dans les frictions pour combattre les névralgies et la sciatique.

Le Burdigalène, sesquiterpène tiré de la térébenthine, est appelé à d'intéressantes applications en thérapeutique.

Emplois comme solvants. — Le plus gros débouché est fourni par les industries des vernis, peintures laquées, encaustiques-cirages, produits à polir divers. Sur ce terrain, l'essence de térébenthine est très concurrencée par les succédanés meilleur marché : les pétroles en particulier.

L'essence de térébenthine facilite le séchage des vernis : elle est susceptible de fixer facilement l'oxygène de l'air en s'épaississant et en formant l'essence grasse. Cette dernière cède de l'oxygène à l'huile de lin dont elle active la siccativation. D'autre part cette essence grasse reste dans la peinture, lui donnant du corps, de la souplesse, de la résistance, en un mot en améliorant sa qualité et sa durée.

Emplois chimiques. — Ces emplois sont relativement récents, à partir de l'essence de térébenthine, on peut, théoriquement, envisager la fabrication du caoutchouc synthétique, d'un grand nombre de produits utilisables en parfumerie et en thérapeutique : cymène, thymol, menthol. Pratiquement, il n'existe pour l'instant que deux groupes de fabrication qui soient au point : celui de la terpine et du terpinéol et celui du camphre synthétique.

La terpine est obtenue par hy-



Cliché S. O. E.

La récolte de la gemme.

dratation en présence d'un acide, c'est un corps blanc cristallisé. Son emploi principal n'est pas dans la thérapeutique des voies respira-



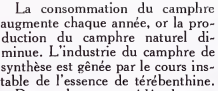
Pins Parasols.

toires qui l'utilise à faible dose, mais dans la fabrication du terpinéol.

Le terpinéol est obtenu par l'action des acides étendus sur la terpine qu'ils déshydratent. C'est un liquide visqueux, incolore, d'odeur fine, rappelant celle du lilas. C'est un alcool. Son prix relativement bas et sa stabilité vis-à-vis des alcalis le font rechercher en savonnerie où il est utilisé comme parfum.

Il sert lui-même à la fabrication des éthers de terpényle. On l'utilise encore comme solvant et comme huile de flottation en métallurgie.

L'essence résiduaire de la fabrication de la terpine est riche en terpinène, terpinolène et surtout en cinéol.



La consommation du camphre augmente chaque année, or la production du camphre naturel diminue. L'industrie du camphre de synthèse est gênée par le cours instable de l'essence de térébenthine.

De nombreux procédés de synthèse ont été brevetés, ils comportent généralement : 1° le passage de la térébenthine au bornéol ou à l'iso-bornéol ; 2° le passage du bornéol au camphre.

Dans la fabrication du camphre, on obtient aussi des essences résiduaires : la parfumerie emploie les éthers du bornéol doués d'odeurs fines.

Utilisation de la colophane. — La colophane est soluble dans la plupart des solvants industriels, dissoute dans l'alcool elle donne une solution jaune qui peut être employée comme vernis bon marché. Le vernis de colophane n'est pas dur et blanchit à l'humidité.



Cliché S. O. E.

L'amasse précieusement recueillie est versée dans des barques.

L'emploi de résinates métalliques donne des vernis plus durs. On améliore aussi les vernis en employant des éthers résiniques de la glycérine qui se présentent dans l'aspect de résines extrêmement dures.

La préparation de l'abiétate d'éthyle est aujourd'hui industrielle. Ce corps est employé pour la préparation de laques et comme solvant de la nitrocellulose.



Pins Parasols.

Enfin la colophane peut être combinée avec la bakélite pour obtenir des albertols résines extrêmement dures donnant de très beaux vernis.

Emplois en savonnerie. — La colophane, acide, se combine avec la soude pour fournir un savon de résine ou résinate de soude. Ce savon est un excellent détersif mais il est préférable de l'employer en mélange avec des savons gras. Le savon de résine est employé en papeterie.

La colophane s'utilise également dans les poix, cires, ciments, isolants. On en prépare aussi les huiles dites de résine par distillation pyrogénée.

La production française en produits résineux représente environ 25 % de la production mondiale.



MILAN VIA BOLLO 4 / VIA G. WATT 20

Concessionnaires pour la France avec DÉPOT : **ÉTABLISSEMENTS S.F.P.A.**

GATTEFOSSÉ - LYON

EXPORTATION D'HUILES ESSENTIELLES

GÉRANIUM D'ALGÉRIE

Eucalyptus - Menthe Pouliot - Thym - Cyprès

FEUILLES DE VERVEINE

Ancienne Maison Joseph BITOUN & Fils

Georges BITOUN Succr

Télégrammes : Bitoun-Boufarik — *BOUFARIK (Algérie)*

Toutes nos essences sont garanties pures et d'origine.

FABRIQUE SPÉCIALE DE

PRODUITS DE PARFUMERIE ET DE BEAUTÉ

COMMISSION — EN VRAC ET CONDITIONNÉS — EXPORTATION

Poudres de Riz, Crèmes de Beauté, Poudres de Riz compactes, Rouges et Fards compacts, Pastels pour Paupières, Crayons pour les Lèvres, Crayons pour les Yeux, Beauté des Yeux pour Cils et Sourcils, Produits pour les Ongles etc.

Conditionnement à la Marque du Client

A. BARTHÉLEMY, 8, Rue de Rouen, 8, COURBEVOIE (Seine)

Téléphone Courbevoie 0-62 — Chèques postaux Paris 1er, c/c N° 504.04

Télégrammes : Amicy-Courbevoie

On Demande des Agents à la commission pour la France et l'étranger



Peuvent être vendus en vrac ou établis à la marque du client

Parfumerie "PERRETTE"

4, rue Granville - Saint-Mandé

Téléphone Daumesnil 15-25 - **PARIS - FRANCE**

Tous Produits de Beauté en vrac ou conditionnés



Photo P. Barreau — **Les Pins sur la Côte Atlantique.** — Cliché S. O. E.

LES PINS FRANÇAIS

par M. Fr. DURAND-DRONCHAT

Nous empruntons à la thèse de M. François Durand-Dronchat, ingénieur agriculteur, intitulée « Essai sur le Pin maritime en France et le Pin d'Alep en Provence » les renseignements qui suivent.



Cliché S. O. E

Chargement des barriques de gemme.

Les pins sont des résineux de la famille des conifères, on en compte de 70 à 80 espèces, déterminées d'après les caractères des feuilles.

Ce sont des arbres d'un port pyramidal et de belle hauteur, oscillant entre 15 et 20 mètres, mais pouvant s'élever à 25, 30 mètres, la circonférence à la base pouvant atteindre 4 mètres.

Les pins les plus courants en France sont :

1° Le Pin maritime *(Pinus pinaster)*, appelé encore pin de Bordeaux, pin des Landes. C'est un arbre dont la taille peut atteindre 20 à 30 mètres.

2° Le pin d'Alep *(Pinus halpensis)* ou pin de Jérusalem, pin blanc de Provence, qui se rencontre sur le littoral méditerranéen. Sa hauteur atteint 15 à 20 mètres, il recherche la lumière et la chaleur, mais il est rustique et s'adapte très bien aux sols calcaires.

3° Le Pin Pinier *(pinus picéa)* ou pin parasol, pin pignon. Se rencontre fréquemment dans la région méditerranéenne. Arbre de 15 à 30 mètres, à cime étalée et arrondie en forme de parasol. Les cônes comportent une amande comestible dite « pignon ».

4° Le Pin de montagne *(pinus montana)* croît exclusivement sur la montagne, c'est un arbre très rustique qui pousse sur des sols maigres et résiste aux grands froids.

5° Le Pin Sylvestre *(pinus sylvestris)* est l'espèce qu'on trouve le plus en France. C'est un grand arbre de 30, 40 mètres qui recherche une terre profonde et non caillouteuse.

6° Le Pin Cembro *(pinus cembra)* atteint lentement 20 à 25 mètres, le bois est léger et recherché par les sculpteurs.

7° Le Pin Laricio moins fréquent que les précédents.

Le Gemmage

Les conifères ont la particularité de secréter un liquide poisseux et odorant qui circule à travers l'arbre dans des canaux sillonnant le tissus fibreux. Ce liquide reste localisé dans ces vaisseaux jusqu'au moment où une blessure atteint ceux-ci et en crève quelques-uns. Il suinte alors sur les bords de la plaie. C'est la « *gemme* ».

On tire cette substance principalement du pin maritime et du pin d'Alep.

Le pin Cembro, le pin de Corse, le pin Sylvestre, en donnent également, mais en quantité moindre. En Autriche, on s'adresse au pin noir qui est moins productif que le pin maritime, en Amérique c'est le pin Austral qui est le grand résineux : il l'est d'ailleurs dans une proportion dépassant de beaucoup les facultés des pins de l'ancien continent.

Notre pays avec plus de un million d'hectares de forêts de pin maritime tient le deuxième rang pour la production, les Etats-Unis gardent le premier.

En France, le résinage se pratique spécialement en Gascogne qui est de beaucoup notre plus grand centre de production : on accuse 516.000 hectares dans les Landes et 462.000 hectares en Gironde.

La Provence vient ensuite avec 183.429 hectares dont 56.481 hectares en pin maritime et 126.948 hectares en pin d'Alep.

La production française est annuellement en moyenne de 24.000 tonnes pour l'essence et 90.000 tonnes pour les produits secs avec des maxima de 120.000 et 105.000 tonnes en 1920 et 1921.

M. Rabaté a indiqué que le gemmage entrave, mais n'arrête pas la végétation du pin, que, conduit avec mesure, il ne diminue pas sensiblement la longévité mais qu'il provoque un ralentissement de la croissance.

Le gemmage donne en revanche au bois, de bonne heure, les qualités qu'il n'acquerrait qu'à un âge avancé.

Pour gemmer, on enlève l'écorce sur le côté de l'arbre, avec la *pelle*, instrument tranchant ressemblant à l'outil qui porte ce nom. Plus tard, on a recours pour inciser l'aubier à la « *barrasquita* » dont la lame est étroite et portée par un manche de 1 m. 50 de long. La quatrième année et les suivantes, on se sert de la « *pousse* », lame droite très coupante au bout d'un long manche.

C'est vers fin février qu'on incise l'aubier au moyen de l' « *abchott* », petite hache à lame concave sur un manche de 0 m. 70 à 0 m. 80 de long. Cette incision prend le nom de « *carre* », elle a 9 à 10 centimètres de large sur 4 à 5 centimètres de haut et 1 centimètre de profondeur.

La gemme suinte et bouche les orifices des canaux, on avive alors la plaie en enlevant un copeau mince, c'est le *piquage*.

En mars, avril, mai, septembre, l'écoulement est moyen et on pique tous les quinze jours, en juin, juillet, août, époque de forte sécrétion, il faut piquer chaque semaine, souvent deux fois. Un bon résinier peut aviver 2.500 carres par jour.

Le *gemmage à vie* consiste à pratiquer les carres lorsque l'arbre a une circonférence de 1 mètre (1 m. 10 dans les forêts domaniales). En Gascogne, c'est entre le 25ᵉ et la 30ᵉ année de vie de l'arbre que la première carre est effectuée.



Cliché S. O. E.

Arrivée de la gemme à l'usine.

Le gemmage à mort se fait en pratiquant le plus grand nombre de carres possibles. La disparition de l'arbre suit cette opération.

La récolte de la gemme commence en mars et finit en octobre.

Dans le procédé Hugues, une lame de zinc déverse la gemme dans un pot fixé par une pointe sur le tronc.

On vide le pot chaque fois qu'il est plein, tous les quinze jours en période normale, tous les huit

jours en période d'été. On remplit ainsi l'*escouarte*, petite cuve portative en bois d'environ 17 litres que le résinier porte à la main. On y verse aussi le *galipot* ou gemme pâteuse qui a séché sur les bords de la carre. L'escouarte est vidée dans les *barcous*, réservoirs aménagés dans la forêt, ou directement dans des barriques. Chacune de ces récoltes constitue une « amasse »,

Un hectare de pins donne en moyenne 250 litres de gemme par an.

Fabrication des Produits

La gemme brute contient environ :

18 à 20 % d'essence ;

55 à 70 % de produits secs ;

10 à 20 % d'eau ;

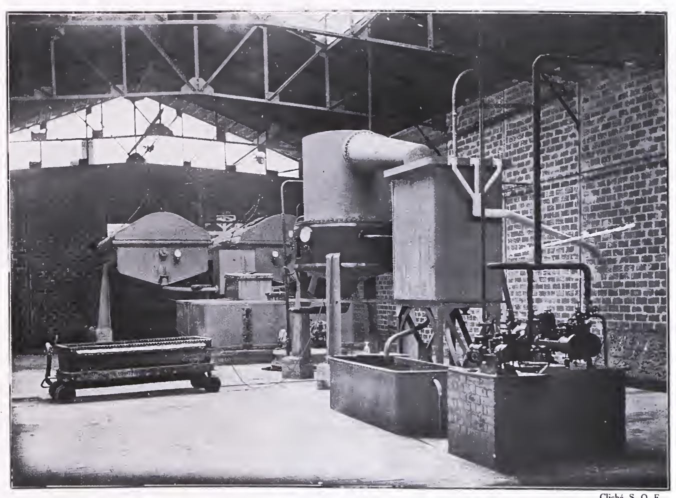
2 à 7 % d'impuretés.

En général, on fond la gemme et on la soutire claire, c'est le *térébenthinage*. Ensuite on la distille ; les appareils modernes sont chauffés à la vapeur.

On emploie des alambics discontinus du modèle bien connu de nos lecteurs et qui peuvent travailler sous pression réduite, la colophane est soutirée. Les qualités claires sont appelées colophane, les qualités foncées sont dites *brai clair ou brai noir*.

On la coule dans des moules où elle se durcit.

Les installations modernes distillent « à la continue » dans des colonnes et sous vide.



Cliché S. O. E.

Appareil à distiller la gemme.

Le goudron de pin est obtenu en faisant brûler dans un four des déchets de bois résineux, la chaleur fait exsuder le goudron qui coule dans un récipient en contrebas.

Un stère de bois donne 30 litres de goudron.

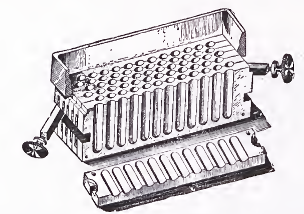
Géographie du Pin

La région des pins en Gascogne s'étend sur les départements de la Gironde, des Landes et du Lot-et-

MOULES pour CRAYONS, RAISINS, FARDS

de TOUTES FORMES et de TOUTES DIMENSIONS

RONDS — CARRÉS

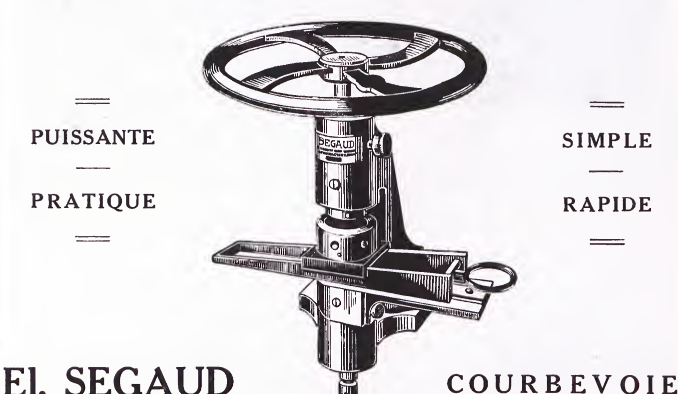


OVALES — A PANS

NOUVELLE PRESSE A COMPRIMER LES POUDRES COMPACTES SÈCHES

BREVETÉE S. G. D. G.

PUISSANTE — PRATIQUE



SIMPLE — RAPIDE

El. SEGAUD

COURBEVOIE

Catalogue illustré franco

Téléphone : DÉFENSE 03-76

Expon Interle des Arts Décoratifs
Paris 1925
MEDAILLE D'ARGENT

221, Bd Saint-Denis

Reg. du Comm. Seine 216-266

Garonne et se trouve circonscrite à l'Ouest par l'Océan, au Nord et Nord-Est par la Garonne, au Sud et Sud-Est par les rivières : la Baise, la Gélise, le Midou, la Midouze et l'Adour.

C'est par application d'un arrêté du 13 Messidor an IX (12 juillet 1801) que Bremontier reprenant un projet de Villers, fit exécuter des ensemencements de pin dans les sables de Verdon, à Arcachon, au cap Ferret, la région de Lit fut ensemencée en 1803, celle de Mimizan en 1804. Ils avaient pour but de fixer les dunes et de supprimer les marais. On procéda simultanément à des opérations de drainage et ce fut en 1845 que Chambrelent trouva la bonne formule pour assécher les sables. Dès lors, la mise en valeur des Landes fut vite terminée.



Photo Vignes.

Vue d'ensemble de l'Usine de la S. A. Les Dérivés résiniques et terpéniques à Vielle-Saint-Girons (Landes). Siège social à Dax.

En Provence, le pin maritime couvrait autrefois à l'état spontané plus des deux tiers des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes se partageant les terrains avec le pin d'Alep, le chêne-liège et d'autres essences de moindre importance.

Les forêts provençales n'ont plus cette importance : la culture, le déboisement, les incendies ont fortement diminué la surface des forêts.

Le mélange des espèces, les formes différentes des arbres, les tons variés des feuillages, la diversité d'âge des peuplements, donnent à la forêt provençale un aspect bien différent de celui de la forêt gascone.

Le Pin maritime en Provence se trouve dans le quadrilataire qu'on peut tracer entre Aix, Marseille, Toulon et Brignoles (chaînes de l'Etoile, de la Ronnargue, de la Sainte-Baume, etc.), dans lequel s'étendent les bois de Ligourés, de la Gardiole, de Pourrières, du Val.

On le rencontre aussi au delà de la vallée du Gapeau dans les monts des Maures, dans l'Estérel : forêts de Pierrefeu, du Dom, de la Garde-Freinet, des Arcs, leurs bois de Balousons, du Rouquau, de Bouis, du Rouet, de Malvoisin, du Défens, de Bagnols et autres massifs de moindre importance.

Le Pin d'Alep se trouve dans les mêmes régions et aussi dans le Gard, le Vaucluse et la partie orientale des Basses-Alpes.

Le gemmage se pratique en Provence depuis l'antiquité la plus reculée.

Ce n'est cependant que dans la première partie du XVIIIe siècle que, selon M. Audibert, ingénieur agronome de Lambesc, on peut placer les premiers essais de gemmage industriel.

Les frères Fabre « *pégouliers* » ou chaudronniers, pratiquèrent cette

industrie dans la forêt de Suès. En 1810, les fils Fabre s'associaient avec des habitants de Lambesc pour l'exploitation de la forêt de Labarben. Cette industrie fut continuée par la famille Fabre jusqu'en 1914.

La récolte se faisait à l'ancien procédé du « crot » jusqu'en 1899,

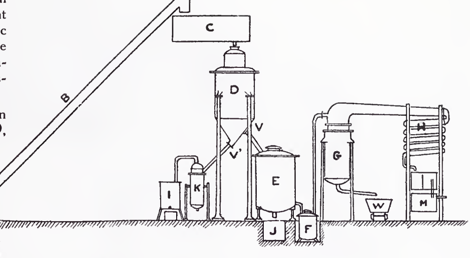


Schéma d'une installation d'usine fabriquant à marche discontinue.

époque à laquelle un Landais, M. Victor Julien, apporta la carre alternée et l'emploi du pot et du crampon du système Hugues.

Les pégouliers fabriquaient surtout de la poix et de la résine qu'ils vendaient à Lyon.

Les chaudrons de Provence permettaient aussi la préparation de l'essence.

En 1904, M. Julien, successeur de Fabre, installa une usine à la manière landaise. M. Estrangin indique que la production en Provence est de 3.000 tonnes. La gemme du pin d'Alep donne 25 % de plus de térébenthine que le pin maritime. Cette essence est très estimée.

Il existe des usines à térébenthine à Auriol, Labarben, Salon, Septèmes, dans les Bouches-du-Rhône, à Hyères et à Trans, dans le Var.

(F. D. D.)

***

Il faut souhaiter que les forêts provençales puissent être soignées et protégées comme les forêts de Gascogne, malheureusement leurs revenus si faibles ne permettent pas ces dépenses.

Au regard des Provençaux, les Gascons forestiers sont de riches de sérieuses réflexions. Ils obtiennent actuellement, à coups de décrets, une profitable consolidation de leur industrie, c'est leur droit, je dirai même leur devoir, mais

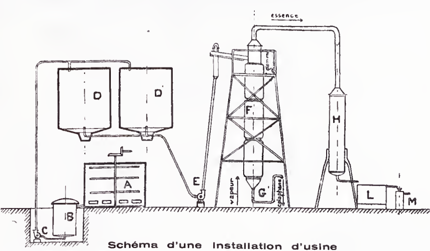


Schéma d'une installation d'usine distillant à marche continue avec colonne à plateau.

propriétaires et leur constante fortune depuis bientôt un siècle leur a facilité des aménagements et des perfectionnements qui ne sont pas permis sur les rives de la Méditerranée.

La comparaison de leur situation privilégiée avec celle des forestiers du Sud-Est devrait leur inspirer qu'ils n'oublient pas le vieux proverbe de nos montagnes : ce qui profite à la ruche profite à l'abeille.

La ruche France a besoin de tous les soins de ses diligentes abeilles, qu'elles soient à l'Ouest ou bien à l'Est.

P. M.



NOUS FABRIQUONS LES

CAPES VISCOSE ET LES BAGUES VISCOSE

AVEC OU SANS MARQUE INDÉLÉBILE

LIVRÉES SÈCHES OU HUMIDES OPAQUES OU TRANSPARENTES

EN TOUTES COULEURS MATES OU BRILLANTES

ALB. JARACH ET F. CHAMBRY - PARIS

Maison fondée en 1833

TOURNAIRE FRÈRES

Téléph. 0.30 - R. C. Grasse N° 903 **Constructeurs, GRASSE (Alpes-Maritimes)** Télégr. TOURNAIRE-GRASSE

Fabrique d'Estagnons en Aluminium pour Expéditions d'Alcools, Extraits, Huiles Essentielles, etc.

Boites à Concrètes — Exportation



ESTABLISHED 1833

TOURNAIRE FRÈRES

Constructors, GRASSE (A.-M.) France

Manufacturers of Aluminium Bottles for the Expédition of Alcohols, Extracts, Essential Oils, etc.

Solid-Oil Boxes — Exportation

CASA FUNDADA EN 1833

TOURNAIRE HERMANOS

Construotores, GRASSE (Alpes-Maritimes)

Fabrica de Latas de Aluminio para Expediciones de Alcoholes, Extractos, Aceites Esenciales, etc.

Cajitas para — Exportacion



LOI DU 30 DÉCEMBRE 1931

tendant à réprimer la fraude dans le commerce de l'Essence de Térébenthine

La loi ainsi que le décret d'application dont les textes suivent, méritent l'attention de nos lecteurs.

On remarquera qu'en dépit des usages il a été donné le nom d'huile de pin à des produits volatils bouillant entre 170 et 230° centigrades.

Le terme *huile* s'entend en langue française des « matières grasses liquides à la température ordinaire ». Lorsque ces liquides sont entièrement volatils, ils sont dits « huiles volatiles » ou plus exactement « huiles essentielles ». Le terme essence qui est adopté en France pour les huiles essentielles pouvait, en l'espèce, porter à confusion. Cependant il ne saurait s'entendre que le décret du ministre Abel Gardey a pu modifier les usages constants du commerce.

Nous pensons qu'aucun expert compétent n'empêchera un commerçant de désigner sous les noms d'huile essentielle de *Pinus sylvestris*, de *Pinus pumilio* ou de *Pinus picéa*, ou même sous les noms classiques d'essence de Pin Sylvestre, d'essence de Pin pumilio ou d'essence de Pin épicea, les produits volatils obtenus par distillation des rameaux de ces arbres.

Notons également que le ministre Abel Gardey a décrété que sous les noms de terpénol, terpinéol, pinéol, il ne pourrait être vendu que des terpènes. La terminaison *ol* a toujours été réservée aux alcools, tandis que la terminaison *ène* est réservée aux terpènes. Il y a donc lieu de formuler des réserves.

Jusqu'ici sous les noms de terpinol, terpinénol, terpinol, il a toujours été livré des produits d'une densité supérieure à 0,900, contenant en majeure partie des alcools terpéniques, obtenus lors de la fabrication du terpinéol, et non pas des terpènes.

S'il existe d'ailleurs des sesquiterpènes bouillant de 170° à 230°, il est avéré qu'en général ces points d'ébullition correspondent à ceux d'alcools encore mal définis, mais alcools cependant.

D'autre part il existe depuis de longues années dans le commerce, des essences d'aiguilles de conifères obtenues par distillation des feuilles et des branchettes et vendues comme telles. Elles ne proviennent ni de la gemme ni du bois, il serait donc bon de faire préciser par les services compétents si leur existence est menacée en France.

Il semble bien que les Syndicats de négociants en huiles essentielles et essences auront à demander des précisions pour éviter des ennuis.

P. M.

LOI

(30 décembre 1931)

tendant à réprimer la fraude dans le commerce de l'essence de térébenthine et des produits provenant des végétaux résineux.

(*Journal officiel* du 1er janvier 1932)

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article premier. — Il est interdit d'employer la dénomination « essence de térébenthine » et toute dénomination contenant le mot « térébenthine » ou des combinaisons, dérivés ou imitations de ce mot, pour désigner un produit ne provenant pas actuellement, *exclusivement et directement*, de la distillation, à une température inférieure à 180 degrés, des sucs oléo-résineux obtenus par gemmage des diverses variétés de pins vivants qu'il est d'usage loyal et constant de cultiver en vue de la fabrication de l'essence de térébenthine.

Art. 2. — Il est interdit d'employer les dénominations d'essences de pins, de bois ou de résine, d'huiles de pins ou de résine, ainsi que toute dénomination contenant les

mots « terpène » ou « pinène » et combinaisons, dérivés ou imitations de ces mots chaque fois que leur emploi peut créer une confusion dans l'esprit de l'acheteur sur la nature de ces produits tels qu'ils seront déterminés par le règlement d'administration publique prévu à l'article 4.

Art. 3. — En ce qui concerne les produits fabriqués présentés au public comme contenant partiellement de l'essence de térébenthine ou toute essence de produits résineux quelconques, la proportion dans laquelle intervient cette essence doit être indiquée clairement à l'acheteur par une inscription bien apparente.

Art. 4. — Il sera statué par un règlement d'administration publique, dans les conditions prévues par les articles 11 et 13 de la loi du 1er août 1905, sur les mesures à prendre pour l'application de la présente loi, notamment en ce qui concerne la définition des produits visés aux articles premier et 2 cidessus.

Art. 5. — Les infractions à la présente loi seront punies des peines prévues par la loi du 1er août 1905.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 30 décembre 1931.

Paul DOUMER.

Par le Président de la République :
Le Ministre de l'Agriculture,
André Tardieu.

DÉCRET

Répression de la fraude dans le commerce de l'essence de térébenthine et des produits résineux.

Le président de la République française,

Sur le rapport des Ministres de la Justice, du Budget, de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie,

Vu la loi du 30 décembre 1931 tendant à réprimer la fraude dans le commerce de l'essence de térébenthine et des produits provenant des végétaux résineux et notamment les articles 4 et 5 de ladite loi ainsi conçus :

« Art. 4. — Il sera statué par un règlement d'administration publique dans les conditions prévues par les articles 11 et 13 de la loi du 1er août 1905 sur les mesures à prendre pour l'application de la présente loi, notamment en ce qui concerne la définition des produits visés aux articles 1er et 2 ci-dessus. »

« Art. 5. — Les infractions à la présente loi seront punies des peines prévues par la loi du 1er août 1905... » :

Vu la loi du 1er août 1905, modifiée et complétée par les lois du 5 août 1908, du 28 juillet 1912 et du 21 juillet 1929 ;

Vu le décret du 22 janvier 1919 complété par le décret du 31 décembre 1928 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 1er août 1905 modifiée ;

Le Conseil d'Etat entendu,

Décrète :

Article premier. — L'essence de térébenthine est un liquide incolore dont la densité n'est jamais inférieure à 0,860 à la température de 15 degrés centigrades ; elle se compose de terpènes ; elle commence à bouillir sous la pression de 760 millimètres de mercure, à une température supérieure à 152 degrés et doit fournir à la distillation au moins 90 % de son poids au-dessous de 170 degrés centigrades.

Conformément à l'article premier de la loi du 30 décembre 1931, elle doit provenir exclusivement et directement de la distillation, à une température inférieure à 180 degrés, des sucs oléo-résineux obtenus par gemmage des diverses variétés de pins vivants. Le gemmage est l'opération qui consiste à provoquer l'écoulement des sucs oléo-résineux du tronc de l'arbre vivant, par une entaille ou tout autre moyen, et à récolter ces sucs plusieurs fois dans la saison. Les dénominations « gemmes » et « térébenthines » sont réservées aux produits ainsi obtenus.

Art. 2. — Les dispositions de l'article qui précède ne font pas obstacle à l'emploi du mot « térébenthine » pour désigner conformément aux usages loyaux et constants :

1° Les produits à base de sucs oléo-résineux des diverses variétés de pins, tels que la « pâte de térébenthine » ou la « térébenthine de Bordeaux », dénominations employées pour désigner la gemme fluidifiée et purifiée par les procédés normalement en usage, ayant subi de ce fait éventuellement un traitement thermique ou une addition d'essence de térébenthine et, dans certains cas, d'huile de résine, à l'exclusion de tout autre solvant ;

2° Les produits à base de sucs oléo-résineux de conifères ou de térébinthacées dont les dénominations comportent le mot « térébenthine » suivi de l'indication d'un lieu géographique ou de tout autre qualificatif et figurent dans les éditions de la Pharmacopée française.

Art. 3. — Sous le nom « essence de pin », il faut entendre les produits qui sont tirés du bois de pin et les produits secondaires de bonne qualité telles que les essences résiduaires provenant du traitement de l'essence de térébenthine pour la fabrication de la terpine, du terpinéol et du camphre synthétique. Les essences de pin commencent à bouillir à une température supérieure à 150 degrés centigrades sous une pression de 760 millimètres de mercure et doivent fournir à la distillation au moins 85 % de leur poids avant 190 degrés centigrades.

Les « essences de bois » sont les

produits extraits du bois mort des divers conifères ainsi que les essences secondaires ne présentant pas les caractères ci-dessus donnés pour les essences de pin. Ces produits doivent fournir à la distillation sous une pression de 760 millimètres de mercure, 80 % au moins de leur poids entre 80 degrés et 200 degrés centigrades.

« Les huiles de pin » sont les produits qui proviennent de la fabrication des essences de pin ou des essences de bois qui fournissent à la distillation sous 760 millimètres de mercure au moins 80 % de leur poids entre 170 degrés et 230 degrés centigrades.

L' « essence de résine » et l' « huile de résine » sont des produits qui proviennent de la distillation des résines naturelles des conifères et des brais résineux et qui distillent en majeure partie sous une pression de 760 millimètres de mercure, à une température comprise entre 120 degrés et 240 degrés centigrades pour les essences de résine et à une température supérieure à 240 degrés pour les huiles de résine.

Les terpènes sont les différents carbures d'hydrogène qui composent les essences de térébenthine et de pin. Le pinène est l'un de ces terpènes.

ART. 4. — Les récipients dans lesquels les produits visés aux article premier, 2 et 3 du présent décret sont détenus en vue de la vente, mis en vente ou vendus, doivent porter la dénomination du produit qu'ils contiennent. Les mêmes indications doivent figurer, à l'exclusion de toutes autres, sur les prospectus, réclames, affiches, prix courants et tous papiers de commerce.

ART. 5. — Après l'expiration d'un délai d'un an suivant la promulgation du présent décret, les produits fabriqués tels que les vernis, les peintures, les encaustiques, les cirages et autres produits dans lesquels le solvant volatil n'est pas toujours constitué exclusivement par de l'essence de térébenthine ou toute essence de produits résineux quelconques (essences de pin, de bois ou de résine, terpènes, pinène) ne pourront être présentés au public comme contenant l'une de ces essences sans que soit indiquée la proportion centésimale exprimée en poids dans laquelle l'essence de térébenthine ou l'essence de produits résineux intervient dans la quantité totale du mélange des solvants volatils employés.

Cette indication devra obligatoirement précéder ou suivre immédiatement le nom de ces essences ; elle devra figurer sans abréviation en caractères typographiques de mêmes dimensions que ce nom et être disposée de façon à ne pas le dissimuler sur les emballages, prospectus, réclames, prix courants et papiers de commerce, tableaux-réclames et affiches.

ART. 6. — Les infractions aux dispositions de la loi du 30 décembre 1931 et à celles du présent règlement d'administration publique sont recherchées et constatées par tous officiers de police judiciaire et par les autorités qui ont qualité aux termes du décret du 22 janvier 1919, modifié par le décret du 31 décembre 1928 pour opérer des prélèvements en matière de fraude.

Cette recherche et cette constatation ainsi que le prélèvement des échantillons, leur analyse et l'expertise contradictoire s'effectueront suivant les règles fixées par ledit décret du 22 janvier 1919, modifié par le décret du 31 décembre 1928.

ART. 7. — Le garde des Sceaux, Ministre de la Justice, le Ministre du Budget, le Ministre de l'Agriculture, le Ministre du Commerce et de l'Industrie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal Officiel* de la République française.

Fait à Rambouillet, le 4 octobre 1932.

ALBERT LEBRUN.

Par le président de la République :

Le garde des Sceaux, Ministre de la Justice par intérim,

CAMILLE CHAUTEMPS.

Le Ministre du Budget,

MAURICE PALMADE.

Le Ministre de l'Agriculture,

ABEL GARDEY.

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie,

JULIEN DURAND.

***

CIRCULAIRE N° 111

Aux Agents du service de la répression des fraudes.

(Application de la loi du 30 décembre 1931 tendant à réprimer la fraude dans le commerce de l'essence de térébenthine et des produits provenant des végétaux résineux et du décret du 4 octobre 1932 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi précitée.)

Paris, le 22 octobre 1932.

J'appelle votre attention sur les dispositions de la loi du 30 décembre 1931 tendant à réprimer la fraude dans le commerce de l'essence de térébenthine et des produits provenant des végétaux résineux et du décret du 4 octobre 1932 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi.

Le projet dudit décret, inspiré des travaux du 4e Congrès de Chimie industrielle tenu à Bordeaux en 1925, a été élaboré de concert avec la Fédération des Syndicats de Produits Résineux Français et de Bois de Pin des Landes et l'Institut du Pin de Bordeaux. Il n'a donné lieu à aucune observation de la part des divers groupements intéressés auxquels il a été communiqué, tels que la Fédération des Produits Chimiques à laquelle sont affiliées no-

tamment la Chambre Syndicale des Fabricants de Lessives et de Produits d'Entretien, l'Union des Industries Chimiques qui compte parmi ses adhérents le Syndicat des Fabricants de Vernis, le Syndicat des Fabricants de Couleurs et Vernis, le Syndicat des Fabricants de Produits d'Entretien.

Ce règlement a été également approuvé par la Société des Experts Chimistes le 13 avril 1932.

Il convient tout d'abord de rappeler à quels produits s'applique la loi du 30 décembre 1931. Ce sont : l'essence de térébenthine, les essences de pins, de bois, de résine, les huiles de pin et de résine, les terpènes et notamment le pinène.

1° *Essence de térébenthine*

La loi interdit d'employer la dénomination « essence de térébenthine » et toute dénomination contenant le mot « térébenthine » ou des combinaisons, dérivés ou imitations de ce mot, pour désigner un produit ne répondant pas à la définition de l'essence de térébenthine.

Par exemple, l'emploi de dénominations telles que : « huile de térébenthine », « extrait de térébenthine », « térébinthe », « térébenthol », « térébento », « térébentinol », « térébinol », « térébine », « térébenthène », etc., pour désigner des produits autres que l'essence de térébenthine est interdit.

Toutefois, cette interdiction ne s'applique pas aux produits à base de sucs oléorésineux de conifères ou de térébinthacées pour lesquels l'enploi du mot « térébenthine » est consacré par un long usage ou dont les dénominations comportent le mot « térébenthine » suivi de l'indication d'un lieu géographique ou de tout autre qualificatif et figurent dans les éditions de la pharmacopée française. Il en est ainsi pour la « térébenthine », nom donné à la gemme brute, ou purifiée, la « pâte de térébenthine » ou la « térébenthine de Bordeaux », dénominations employées pour désigner la gemme fluidifiée et purifiée par les procédés normalement en usage, ayant subi de ce fait éventuellement un traitement thermique ou une addition d'essence de térébenthine et, dans certains cas, d'huile de résine, à l'exclusion de tout autre solvant.

De même, des dénominations telles que « térébenthine de Venise », « térébenthine de Strasbourg », « térébenthine du Jura », « térébenthine de Chio », pour désigner respectivement les sucs oléorésineux du mélèse, du sapin blanc des Vosges, de l'épicéa et du térébinthe peuvent être employées.

La définition de l'essence de térébenthine contenue dans l'article premier de la loi et complétée par le décret du 4 octobre 1932 appelle certaines observations.

Aux termes de la loi, l'essence de térébenthine est un produit provenant « *actuellement*, exclusivement et *directement* de la distillation, à une température inférieure à 180°, des sucs oléorésineux obtenus par *gemmage*, des *diverses variétés de pins* vivants qu'il est d'usage loyal et constant de cultiver en vue de la fabrication de l'essence de térébenthine ».

Le législateur a fait figurer le mot « actuellement » dans le but de sauvegarder les procédés d'obtention de l'essence de térébenthine, autres que celui de la distillation, qui pourraient être découverts.

Le mot « directement », employé en second lieu, précise que le procédé de fabrication de l'essence de térébenthine visé dans la définition légale ne peut consister dans l'extraction, au moyen de solvants, des matières résineuses contenues dans les bois morts.

Le nom « distillation » qui figure dans le texte précité s'entend notamment de la distillation aqueuse, c'est-à-dire de la distillation en présence d'eau ou de vapeur d'eau.

Le décret définit le gemmage « opération qui consiste à provoquer l'écoulement des sucs oléorésineux du tronc de l'arbre vivant, par une entaille ou tout autre moyen, et à récolter ces sucs plusieurs fois dans la saison », et prévoit que l'emploi de la dénomination « gemme » devra être réservée au produit obtenu au moyen de l'opération ainsi définie.

Enfin, il n'a pas paru nécessaire de préciser les diverses variétés de pins puisqu'il s'agit de variétés qu'il est d'usage loyal et constant de cultiver en vue de la fabrication de l'essence de térébenthine.

Le décret du 4 octobre 1932 a, notamment, en énumérant les propriétés physiques et chimiques que doit obligatoirement présenter l'essence de térébenthine, complété la définition de ce produit telle qu'elle était donnée par la loi.

C'est ainsi que le décret stipule que « l'essence de térébenthine est un liquide incolore, dont la densité n'est jamais inférieure à 0,860 à la température de 15° centigrades ; elle se compose de terpènes : elle commence à bouillir sous la pression de 760 millimètres de mercure à une température supérieure à 152° et doit fournir à la distillation au moins 90 % de son poids au-dessous de 170° centigrades ».

Je crois nécessaire ici d'indiquer quelles sont les autres propriétés physiques et chimiques de l'essence de térébenthine qui, en raison de leur importance secondaire, ne figurent pas dans le décret.

En conséquence, je vous rappelle que l'essence de térébenthine, qui est le constituant volatil de la gemme, se compose d'un mélange de terpènes (notamment le pinène et le nopinène) ne contenant qu'une faible proportion de sesquiterpènes et de produits d'oxydation. C'est un liquide incolore, parfois légèrement verdâtre ou jaunâtre, très fluide, d'odeur caractéristique, qui doit être neutre ou peu acide ; toutefois, cette acidité ne peut être supérieure à celle qui sature vis-à-vis de la phtaléine du phénol,

1 gr. 5 de potasse pure (exprimée en KOH par kilogramme d'essence).

L'essence de térébenthine peut contenir, par le fait de sa fabrication, de petites quantités de colophane et d'huile de résine, dont la proportion ne peut pas être supérieure à 2,5 % de son poids.

Aucune autre impureté ne peut être admise.

Le vieillissement peut amener des modifications dans la constitution d'une essence de térébenthine ; toutefois, celle-ci ne doit pas laisser, après distillation à la température de 170° centigrades, sous une pression de 20 millimètres de mercure, un résidu supérieur à 50 grammes par kilogramme.

2° *Essences de pins, de bois et de résine, huiles de pins et de résine, terpènes et notamment pinène.*

La loi du 30 décembre 1931 a laissé le soin à un règlement d'administration publique de déterminer la nature et la composition de ces produits qui sont les essences secondaires et dont la composition se rapproche le plus de celle de l'essence de térébenthine.

Essences de pins. — Ces essences sont obtenues par traitement du bois mort des conifères par la vapeur ou par les solvants appropriés. La composition de l'essence extraite du bois fraîchement abattu est très voisine de celle de l'essence de térébenthine ; celle qui provient de souches anciennes présente, au contraire, des transformations profondes. Les essences résiduaires, c'est-à-dire les sous-produits du traitement de l'essence de térébenthine dans les fabrications du camphre synthétique, de la terpine et des terpinéols, peuvent être considérées comme « essences de pin ». Les essences de pin possèdent une odeur nettement distincte de celle de l'essence de térébenthine : elles se présentent sous l'aspect de liquides incolores ou légèrement jaunâtres ou verdâtres : très fluides, et dont la densité n'est jamais inférieure à 0,860 à la température de 15° centigrades : elles se composent uniquement de produits terpéniques et ne doivent pas contenir d'huile de goudron.

Même à l'état de traces, aucun produit tiré de toute autre source que le bois ou la résine des conifères ne doit être contenu dans les essences de pins.

Essences de bois. — Ces produits sont obtenus par la distillation destructive du bois mort des divers conifères. Les essences de bois ne se composent pas uniquement de produits terpéniques : elles peuvent contenir notamment de petites quantités d'huiles légères et de goudron de bois.

Huiles de pins. — Ces huiles sont les produits de la distillation des essences de pins et des essences de bois dont 80 % au moins de leur poids distillent entre 170° et 230°.

Essences de résine. — Ces essences sont les produits de la distillation des résines naturelles de conifères et des brais résineux qui distillent en majeure partie entre 120° et 210°.

Huiles de résine. — Ce sont les produits qui ont la même provenance que les essences de résine mais qui distillent à une température supérieure à 240°.

Terpènes. — Les terpènes sont des carbures d'hydrogène parmi lesquels on distingue le pinène et le nopinène qui sont les constituants presque exclusifs de la plupart des essences de térébenthine. Les noms « terpènes » et « pinènes » ont une signification scientifique précise dans la nomenclature chimique.

La loi du 30 décembre 1931 interdit d'employer les dénominations d'essences de pins, de bois ou de résine, d'huiles de pins ou de résine, ainsi que toute dénomination contenant les mots « terpène » ou « pinène » et combinaisons, dérivés ou imitations de ces mots chaque fois que leur emploi peut créer une confusion dans l'esprit de l'acheteur sur la nature de ces produits tels qu'ils sont déterminés par le décret et la présente instruction.

Par exemple, la mise en vente ou la vente sous le nom « Terpénol », « Terpinolène », « Terpinol », « Pinéol » ou « Pinolène », de produits autres que des terpènes, est interdite. On ne doit pas faire figurer ces dénominations sur les étiquettes, prospectus, affiches, prix courants et tous papiers de commerce, car leur emploi peut créer une confusion dans l'esprit de l'acheteur.

Le décret fixe ensuite, ainsi que le prévoit la loi du 30 décembre 1931, les mesures à prendre pour l'application de ladite loi.

La dénomination de vente des produits auxquels s'applique la loi doit figurer sur les récipients dans lesquels ces produits sont mis en vente : cette dénomination doit également figurer, à l'exclusion de toutes autres, sur les prospectus, réclames, affiches, prix courants et tous papiers de commerce.

Lorsque le solvant volatil des produits fabriqués tels que les vernis, les peintures, les encaustiques, les cirages, etc., n'est pas constitué exclusivement par de l'essence de térébenthine ou toute essence de produits résineux quelconques (essences de pins, de bois ou de résine, terpènes, pinène), il ne doit pas être fait mention de la présence de l'une de ces essences, à moins que cette mention ne soit précédée ou suivie de l'indication de la proportion centésimale exprimée en poids dans laquelle ladite essence intervient par rapport à la quantité totale du mélange des solvants ou diluants volatils. (Par solvants ou diluants volatils, il faut entendre les solvants ou diluants volatils entraînables par la vapeur d'eau). Cette indication doit figurer sans abréviations, en caractères typographiques de même dimensions que le nom de l'essence et être disposée de façon à ne pas le dissimuler sur les emballages, prospectus, réclames, prix courants et

papiers de commerce, tableaux-réclames et affiches.

Ainsi, un encaustique fabriqué avec de l'essence de térébenthine sans addition d'autre solvant pourra être présenté comme « encaustique à l'essence de térébenthine » sans qu'il soit besoin de faire connaître la quantité de cette essence qui intervient dans la composition du produit.

Pour un encaustique dont la formule de fabrication serait la suivante :

Cire d'abeilles	20 kg.
White-spirit, 46 kg. ; essence de térébenthine, 36 kg., soit solvants volatils	80 kg.
Total................	100 kg.

il ne pourra être fait état de la présence d'essence de térébenthine qu'autant que la proportion de cette essence sera indiquée par rapport à 100 kg. du mélange de solvants et non à 100 kg. d'encaustique, c'est-à-dire :

Encaustique. — Essence de térébenthine, 45 % du solvant (1) ;

Ou : Encaustique à 45 kg. Essence de térébenthine pour 100 kg. de solvant,

Et non : Encaustique. Essence de térébenthine, 36 % ou 36 % d'essence de térébenthine.

L'indication telle qu'elle est prévue permettra à l'acheteur de se rendre compte immédiatement que le solvant qui entre dans la composition de l'encaustique n'est pas exclusivement constitué par de l'essence de térébenthine ; il n'en serait pas de même si le vendeur se contentait d'indiquer la quantité d'essence de térébenthine contenue dans 100 kilogrammes du produit fabriqué, car il n'apparaîtrait pas que l'essence de térébenthine est mélangée avec un autre solvant.

Sur la demande des fabricants de produits d'entretien, un délai d'un an, à partir de la promulgation du décret, a été accordé pour l'application des dispositions réglementaires relatives à l'indication précitée de la proportion d'essence contenue dans le solvant volatil. Ce délai permettra aux fabricants d'écouler les stocks d'emballages qu'ils auraient pu constituer. C'est donc seulement à partir du 4 octobre 1933 qu'il conviendra d'exiger strictement l'application de cette disposition.

En ce qui concerne les indications relatives aux cires qui entrent dans la composition de la plupart des produits d'entretien, je vous rappelle que les dispositions générales de la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes leur sont applicables. Par suite, lorsqu'il est fait mention de la présence de cire dans les encaustiques ou produits similaires, les indications qui s'y rapportent doivent être conformes aux usages loyaux du commerce en la matière ci-après énumérés :

La dénomination « cire d'abeilles » avec ou sans qualificatif s'applique exclusivement à la cire d'abeilles pure.

Les dénominations « cire vierge », « cire pure », désignent la cire d'abeilles pure.

Les dénominations telles que : « cire », « cire fine », « cire extra », « cire à parquet », ne désignent pas nécessairement la cire d'abeilles.

Mais, lorsque les produits vendus sous ces dénominations sont couverts par une étiquette portant, soit une mention dans laquelle figurent les mots « abeille » ou « ruche », soit une vignette ou une marque de fabrique représentant une abeille ou une ruche, et, d'une manière générale, une indication susceptible de laisser croire à l'acheteur qu'il s'agit de cire d'abeilles, ces produits doivent être *exclusivement constitués* par de la cire d'abeilles, à moins que leurs vendeurs n'indiquent *expressément et en caractères très apparents* sur l'étiquette la proportion de cire d'abeilles qu'ils renferment.

Par exemple dans un produit d'entretien mis en vente comme suit :

X...

pures cire et essence de térébenthine. la cire et l'essence entrant dans sa composition devront être de la cire d'abeilles et de l'essence de térébenthine à l'exclusion de tous autres produits similaires.

Un produit se composant, par exemple, de :

Cire d'abeilles	12 kg.
Cire minérale	8 kg.
Matières diverses........	10 kg.
White-spirit, 35 kg. ; essence de térébenthine, 35 kg., soit solvants volatils	70 kg.
Total................	100 kg.

mise en vente sous la dénomination « La Grosse Abeille », devra être étiqueté comme suit :

Encaustique « La Grosse Abeille » :
Cire d'abeilles, 12 % ;

Essence de térébenthine, 50 % du solvant (2),

et non :

Encaustique « La Grosse Abeille », à l'essence de térébenthine.

Enfin, un délai de trois mois est établi pour l'application des dispositions autres que celles visées à l'article 5 du décret du 4 octobre 1932.

Il vous appartient d'appeler dès maintenant l'attention des intéressés sur la possibilité qu'ils ont, d'ici là, de modifier leurs papiers de commerce, étiquettes et emballages.

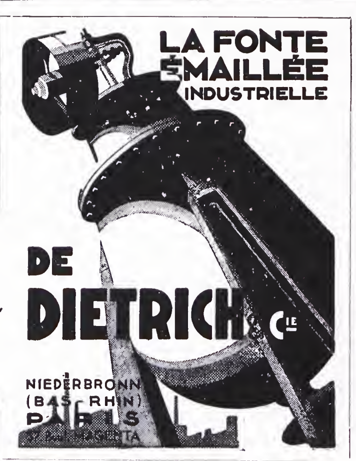
---

(1) Quantité déterminée comme suit :

$$\frac{36 \times 100}{80} = 45.$$

(2) Quantité déterminée comme suit :

$$\frac{35 \times 100}{70} = 50.$$


LA FONTE
ÉMAILLÉE
INDUSTRIELLE
DE
DIETRICH Cie
NIEDERBRONN
(BAS-RHIN)
PARIS


Gier
P.A.L
LE MÉTAL
MODERNE
société anonyme au capital de 1.900.000 Frs
26-28 RUE DU BUISSON St LOUIS · PARIS ·

La recherche, la constatation des infractions, ainsi que le prélèvement des échantillons, leur analyse et l'expertise contradictoire s'effectueront suivant les règles fixées par le décret du 22 janvier 1919.

J'appelle votre attention sur la quantité de produit à prélever : celle-ci devra s'élever à 500 grammes par échantillon pour les essences et à 1 kilogramme par échantillon pour les produits autres que les essences provenant des végétaux résineux.

Je vous signale en dernier lieu que l'application de la loi du 30 décembre 1931 a été étendue à l'Algérie, par décret du 29 juillet 1932 et le sera très prochainement aux autres colonies.

Le Ministre de l'Agriculture,

ABEL GARDEY.

Les Santals et les Pseudo-Santals

par A. ROLET, Professeur à l'Ecole d'Agriculture d'Antibes.

(suite et fin).

L'Essence

Dans le commerce, l'essence de santal blanc de l'Inde porte le nom d'huile de santal, sans aucun qualificatif. Elle est supérieure, par la finesse de son parfum, à toutes les autres huiles dites de santal. C'est l'essence indienne, ou de Mysore, l'essence des Indes orientales.

Caractères. — Liquide jaune pâle, de grande viscosité, d'une odeur très parfumée et persistante (J. Parry) ; odeur douce rosée, tenant également de l'essence de cèdre (Piesse) ; elle gagne en vieillissant (Perret).

D'une façon générale la couleur doit être « paille foncée ». Saveur désagréable et irritante (Hubert).

Constantes physiques, d'après J. Parry : poids spécifique, 0,973 à 0,985 ; rotation optique, moins 14 degrés à moins 22 degrés ; indice de réfraction, 1,5054 à 1,5095 ; indice d'acide, 0,5 à 5 ; indice d'éther, 4 à 18 ; alcools (calculés en santalol), 90 à 96 %.

On peut rencontrer des échantillons dont les caractéristiques sont quelque peu en dehors de ces limites, en particulier la rotation optique (jusqu'à moins 11 degrés), ce qui tient au fractionnement pendant la distillation.

P. Siedler, analysant de nombreuses essences de santal, a fixé les limites suivantes : densité à 15 deg., 0,975 à 0,985 ; pouvoir rotatoire (tube de 100 mm.), moins 17 à moins 19 ; soluble dans 5 volumes d'alcool à 70 deg., coefficient maximum d'acidité, 2,75 ; coefficient maximum de saponification, 7,5 ; coefficient minimum de saponification après acélylation, 197 ; ébullition sous 760 mm., 297-305 degrés.

Caractères exigés par la British pharmacopoeia, pour l'essence destinée aux usages médicaux : poids spécifique à 16 deg., 0,973 à 0,985 ; pouvoir rotatoire, moins 13 deg. à moins 21 deg. ; indice de réfraction, 1,498 à 1,508 ; alcools totaux ($C^{15}H^{24}O$), à moins 90 % ; solubilité dans l'alcool à 70 deg., un volume dans 3 à 5 volumes.

Suivant les auteurs, nous trouvons encore, comme caractères extrêmes : poids spécifique, 0,969 ; ébullition, 275 à 310 deg. (par distillation dans le vide, sous pression de 14 mm., 95 % de l'essence passent entre 155 et 170 deg.) ; se trouble à moins 10 deg. ; pouvoir rotatoire à 100 mm. moins 15 à moins 20 ; indice de réfraction, moins 20 deg. à moins 6 deg. 34 minutes ; indice de saponification, 5 à 15 ; solubilité dans l'alcool à la températrure de 20 deg., une partie dans 5 d'alcool à 70 deg. (mélange trouble avec essence vieille).

Essence d'Indo-Chine (d'après Hubert) : densité à 15 deg., 0,9944 ; pouvoir rotatoire à 100 mm. moins 8 deg. 58 ; indice de réfraction nD, 1,191 ; coefficient de saponification avant acétylation, 6,2, après acétylation, 52,9 ; laisse déposer des aiguilles fusibles vers 80 deg.

Essence de santal citrin de la Guyane : poids spécifique, 1,012 ; pouvoir rotatoire à 15 deg. sous 100 mm. moins 30 deg. ; une partie soluble dans 1,6 d'alcool à 75 deg. ; contient 80 % d'alcools.

Composition. — Les constituants principaux de l'essence de santal blanc sont deux alcools sesquiterpéniques isomères, $C^{15}H^{24}O$, ou peut-être, dit J. Parry, $C^{15}H^{26}O$: le santalol-alpha, et le santalol-bêta.

Leur mélange constitue le santalol du commerce, dont les caractéristiques sont, d'après l'auteur précité :

Poids spécifique, 0,974 à 0.980, pouvoir rotatoire, moins 14 à moins

24, indice de réfraction, 1,504 à 1,510, alcools totaux, 98 à 99 %.

Le santalol bout à 310 degrés (Piesse).

La proportion des alcools, dans l'essence, calculée en santalol, peut varier de 90 à 98 %.

Outre les deux alcools isomères, on a encore isolé, dans l'essence de santal, 13 corps, dont : aldéhyde isovalérianique, santène, alcool santénonique, etc.

Les fraudes. — Avec des essences diverses : cèdre, cubèbe, copahu, térébenthine, des huiles, huiles de ricin (jusqu'à 25 %, dans certaines essences du commerce ; fait varier la valeur en éthers), de l'acétate de glycérine, du benzoate de benzyl, de l'alcool benzylique, des essences d'autres santals, et en particulier de Santal des Indes occidentales *(Fusanus spicatus)*, qu'il est très difficile de déceler quand elle a été obtenue par un fractionnement approprié, ce qui lui donne des caractères très semblables à ceux de l'essence de Santal blanc.

On recherche les adultérations par l'examen des constantes physiques (solubilité dans l'alcool, coefficient de saponification, celui des huiles grasses atteignant 188), la teneur en santalols (elle est généralement, dans l'essence pure, de 94 %, et jamais inférieure à 90 %).

D'après Mesnard, pour reconnaître si l'essence est fraudée, on en mélange 2 ou 3 gouttes avec une goutte d'acide sulfurique.

Si elle est pure, on obtient un liquide visqueux, devenant ensuite pâteux et se solidifiant rapidement en une masse bleu clair, qui prend un aspect poussiéreux en vieillissant.

S'il y a falsification, la masse ne se solidifie pas complètement et conserve une teinte foncée et un aspect brillant.

Emploi en parfumerie. — L'odeur de l'essence de santal s'associe bien à celle de la rose.

On l'utilise dans plusieurs compositions.

Teinture de santal (essence 30 gr. alcool à 80 deg. 0 lit. 5) : extraits : de bois de santal (essence de santal 85 gr., extrait de rose 0 gr. 5, alcool 4 lit.), de rose, de rose-thé, de frangipane, de musc, de peau d'Espagne), etc.

Bouquets : à la Maréchale, anglais, de l'Impératrice Eugénie, de l'année bissextile (leap year bouquet), international universel, de l'île de Wight, du Yatch-Club, Pompéi, Estherhazy, Ayapana, parfum Paulette, parfum japonais, etc.

Eaux : Margot, mousseline.

Poudres : à la Maréchale, à la rose, fumigatoire au benjoin et au musc.

Pastilles : de parfumerie, de Piesse.

Sachets : à la frangipane.

Savons : au bois de santal, à la rose, à la violette, au patchouli, à la laitue, artificiel à la frangipane, en poudre, etc.

Dans l'Inde, l'essence de santal entre dans la composition de presque tous les parfums et cosmétiques

Certains fabricants l'emploient dans la production de l'otto (ettar, attar, ittar) de rose et d'autres fleurs (vétivert, patchouli, etc.).

L'essence n'est pas mise dans l'alambic avec le produit à distiller, mais on conserve une certaine quantité dans le récipient où on recueille les produits de condensation. L'huile de santal joue ici le rôle de diluant, de dissolvant fixateur.

Après vieillissement pendant des années, l'ettar ainsi obtenu est un produit intermédiaire entre une pommade hyperconcentrée et une base moderne de parfum pour le mouchoir (G. Bhattacharya).

Dans l'Inde, l'essence de santal serait employée pour les marques distinctives des castes.

D'après certaine version, elle était utilisée à Ceylan dès le IXe siècle pour l'embaumement des grands chefs.

En thérapeutique. — L'essence de santal blanc, la seule reconnue comme huile de santal par les pharmacopées officielles de tous les pays, est employée contre certaines affections des voies génito-urinaires (catarrhe chronique de la vessie, cystite, blennhorragie, infection gnococcique), contre la bronchite chronique, etc.

Opérant sur des souris et des grenouilles, avec diverses essences de santal, P. Siedler a trouvé que l'essence africaine est la moins toxique et que les parties les plus volatiles n'ont pas une toxicité plus grande que les autres. Le santalol devrait être prescrit à la place de l'essence.

Autres arbres à essence

Leur essence ne vaut pas celle du santal blanc. Cependant certaines ne sont pas sans valeur, puisqu'on les utilise très largement en parfumerie, notamment dans les savons. A ce titre, et au point de vue importance commerciale, il faut citer, avant tout, le *Fusanus spicatus* et l'*Amyris balsamifera*.

Remarquons que certains arbres appelés « santal » n'appartiennent pas à la famille des Santalacées.

Fusanus Spicatus ou *Santalum Cygnorum*. D'après J. Parry il n'appartient pas au genre *Santalum*. C'est un parent du Santalum album, dit Roure-Bertrand.

Il fournit le bois de santal de l'Australie occidentale. Expédié par le port de Freemantle, il arrive sur le marché de Singapour sous le nom de « swan river, santal wood ». On l'emploie dans l'Inde comme succédané du *Santalum album*.

Petit arbre pouvant atteindre 7 à 8 m., et un diamètre du tronc, à la base, de 25 à 30 cm.

Son *essence*, la plus appréciée après celle du santal blanc, est l'essence de santal d'Australie, ou essence ouest-australien.

Elle est légèrement colorée en jaune-brun, un peu visqueuse, à odeur se rapprochant de celle du *Santalum album*, mais moins intense.

Caractéristiques, d'après Parry :

Poids spécifique, 0,957 à 0,972, rotation optique, plus un deg. à moins 8, indice de réfraction, 1,5015 à 1,510, alcools totaux, 65 à 78 %. Par un fractionnement soigné, on

peut faire monter la rotation optique jusqu'à moins 16.

Sanjiva Rao et Sudborough ont trouvé, d'après quatre échantillons :

Poids spécifique, 0,957 à 0,972, indice de réfraction à 25 %, 1,5019 à 1,51, rotation optique, moins 0 deg. 25 à moins 7 deg. 7, alcool comme santalol, 69,3 à 80, éthers %, 2,3 à 6,5.

De l'Imperial Institute (deux échantillons) :

Poids spécifique à 15 deg., 0,958 à 0,972, pouvoir rotatoire, moins 0 deg. 25 et moins 0,87, indice de réfraction, 1,503 et 1,510, indice d'acide, 2,8 et 4,2, indice d'éther, 4,7 et 8,1, après acétylation, 170,8 à 173,8. alcools totaux ($C^{15}H^{24}O$), 76,3 % et 78,5, solubilité dans l'alcool à 70 deg., insoluble pour les deux échantillons.

Les deux huiles ont sensiblement les mêmes caractères et aucune de leurs constantes, sauf l'indice de réfraction, ne se trouve dans les limites exigées par la British pharmacopoeia, pour l'essence de santal blanc.

Dans un essai de fractionnement dans le gaz carbonique, le pourcentage en alcools totaux a été trouvé inférieur à celui de l'essence primitive, ce qui est dû, probablement, à la transformation de l'alcool, ou des alcools, en sesquiterpènes, pendant la distillation. Ce phénomène ne se produit pas avec l'essence de santal blanc.

Avec le fractionnement à la vapeur d'eau, l'essence résiduelle se rapproche davantage que l'essence primitive, des exigences de la British pharmacopoeia. Il ne serait probablement pas nécessaire de séparer plus de 20 % de l'essence, mais encore ce chiffre serait-il trop élevé pour que la distillation soit rémunératrice, si des débouchés n'étaient pas trouvés pour cette fraction de 20 %. En tout cas, pour les usages médicinaux faudrait-il qu'il soit prouvé que l'action thérapeutique de l'essence australienne est la même que celle de l'essence du santal blanc. (Bulletin Roure-Bertrand).

L'essence de *Fusanus spicatus* contient deux alcools isomériques, le fusanol-alpha et le fusanol-bêta, qui ne sont pas identiques aux santalols. Ils ont les caractères suivants :

Point d'ébullition, 146-148 deg. et 153-155 deg., poids spécifique, 0,9775 et 0,9753, indice de réfraction à 25 deg., 1,506 à 1,510, rotation optique, plus 5 deg. 7 et plus 2 deg. 6.

Elle renferme du santalol, mais probablement en quantité beaucoup plus faible que l'essence de santal blanc.

Il y a lieu de supposer que d'autres alcools existent aussi (Bulletin Roure-Bertrand).

Cette essence est employée surtout en savonnerie. On l'ajoute parfois à celle de santal blanc.

On a signalé le *Fusanus acuminatus*, de l'Australie occidentale, qui fournit une essence analogue.

Le *Santalum lancellatum*, du Quensland (N.-E. de l'Australie), est souvent confondu avec les deux Fusanus précédents.

Son essence est relativement inodore et rappelle plutôt le cèdre que le santal.

Amyris Balsamifera. — Famille des Rutacécs. Ou *Tetragastris balsamifera* (que l'on dit de la famille des Buséracées). Autrefois, *Schimelia oleifera*.

Baume de la Jamaique, ou Rose wood (bois de rose, bois de chandelle de la Guadeloupe).

Dans l'Amérique tropicale on en tire (1,5 à 3,5 %) l'huile de santal des Indes occidentales ou des Antilles, qui, comme qualité, vient après celle du *Fusanus spicatus*. Elle est visqueuse et d'une odeur aromatique. Caractéristiques, d'après J. Parry :

Poids spécifique, 0,950 à 0,972, rotation optique, plus 19 deg. à plus 30 deg., indice de réfraction, 1,508 à 1,5145, indice d'acide, 1 à 3, indice d'éther, 1 à 6, après acétylation, 66 à 125, 27 à 55 % d'un mélange d'alcools isomériques.

Selon Von Soden et Rojahn, les deux alcools, de formule $C^{15}H^{26}0$ et $C^{15}H^{24}O$, ont les caractères suivants :

Poids spécifique, environ 0,987, rotation optique, plus 36 deg. et 0 deg., point d'ébullition, 299 deg. et en-dessous.

Santalum austro-caledonicum. — Donne l'huile de santal néo-calédonienne, très semblable, par ses caractères, à celle du santal blanc. Poids spécifique, 0,9747 à 0,978, rotation optique, plus 6 deg. 29 min. à moins 21 deg. 42 min., indice de réfraction, 1,5062, indice d'acide, 0,9 à 6,4, indice d'éther, 3,2 à 5,4, alcools sesquiterpéniques, 90 à 96 % (Parry).

L'arbre se distingue des autres santals, surtout par ses fleurs, d'un blanc sale, au lieu de rouge brunâtre.

Osyris Tenuifollia. — Osyris à feuilles ténues (Santalacée). Santal d'Afrique, santal de Zanzibar, spécial au territoire du Tanganyika et aux régions montagneuses de l'Afrique orientale.

Arbrisseau ; fleurs analogues à celles du santal blanc, à sépales libres au-dessus de l'ovaire infère. Les fruits sont des drupes. Bois assez analogue à celui du santal blanc.

Fournit l'huile de santal de l'Afrique orientale, dont l'odeur rappelle celle du vétivert.

Ses caractères sont les suivants, d'après Parry :

Poids spécifique, 0,9477, rotation optique, moins 42 deg. 50 min., indice de réfraction, 1,5219, indice d'éther, 11,1, après acétylation, 72,8.

Rappelons que l'Osyris *(Osyris alba)* est la seule espèce française. On le rencontre dans les sols sablonneux et secs de la région de l'olivier, où il est connu sous le nom de « rouvet ».

Sous-arbrisseau pouvant atteindre 1 m. Rameaux striés, feuilles persistantes, aiguës, uninerves. Fleurs dioïques, petites, jaunâtres, disposécs au sommet des rameaux, les mâles en faisceaux, les femelles solitaires. Fruits rouges, de la grosseur d'un pois.

Santalum Preissianum. — Quandong de l'Australie méridionale.

Fruits comestibles (native peache). Bois très dur et très lourd, à odeur balsamique rappelant un peu celle de la rose.

Par distillation il donne une essence visqueuse, rouge cerise. Son santalol a pour formule, d'après Berkenheim, $C^{15}H^{24}O$ ($C^{15}H^{26}O$, pour le santal blanc).

Santalum Yasi. — Iles Fidji (ou Viti), archipel anglais de la Polynésie, entre les Nouvelles-Hébrides et les îles Tonga.

Santalina Madagascariensis. — Famille des Rubiacées. L'Hasoranto de Madagascar, Santal de Madagascar.

Arbuste de 3 à 4 m. de haut, à feuilles persistantes, dont le port rappelle celui de l'olivier, ou du myrthe.

Il croît surtout sur les bords des torrents, dans les endroits rocailleux et secs, et parfois sur les sables dénudés de la région occidentale.

Il ne constitue jamais des peuplements importants, on le rencontre seulement par pieds isolés. Comme il pousse dans les régions souvent ravagées par les feux de brousse, il est menacé d'extinction ; seules les racines et les vieilles souches ont une odeur musquée.

On en exporte chaque année une certaine quantité, par les ports de Morondava et de Majunga, presque uniquement sur l'Inde anglaise.

L'essence obtenue par distillation est de bonne qualité.

Santalum Freycinetianum. — Le santal des Sandwich. Existe aussi aux Marquises.

Fournit l'huile de santal de Tahiti, qui, d'après Parry, a les caractères suivants :

Poids spécifique, 0,9748, rotation optique, moins 8 deg., 29 min., indice de réfraction, 1,5085, indice d'éther, 5,1, après acétylation, 203,6, alcools sesquiterpéniques, 94,4 %.

Divers. — *Daxylon Loureirii* Pierre (Maliacée). Cambodge, Cochinchine, Annam.

Santal asiatique, santal de Cochinchine.

Bois jaune clair, sans aubier. Brûlé dans les temples et utilisé pour la confection de meubles précieux et de cercueils.

Essence employée en médecine indigène.

Aglaia, Baillonii Pierre (Maliacée). Cambodge. Santal asiatique, santal de Cochinchine. Santal rouge palissandre, très dur.

Dacrydium elatum Wall (conifère). Santal du Tonkin. Indo-Chine, péninsule malaise, Sumatra, Bornéo. Bois blanc jaunâtre, légèrement parfumé, employé pour faire des coffres et des cercueils.

L'essence de *Pe-Mou*, de l'Indo-Chine, ou essence de bois de cercueil, a une odeur très nette de santal, et peut servir de succédané à celle-ci dans toutes ses préparations.

L'essence déterpénée est beaucoup plus fine que l'essence brute.

Dans cet état elle est encore bien moins chère que celle de santal brute. En outre, les produits isolés par la déterpénation peuvent être utilisés en savonnerie.

En Indo-Chine le bois de santal est employé pour la préparation des jossticks ; il provient des Indes, par Hong-Kong.

Camoxylon Amboinense (Araliacée). Amboine, une des Moluques. Bois tendre, blanc, rosissant en vieillissant. Répand, en brûlant, une odeur agréable.

Excoecaria Agollocha L. (Euphorbiacée). Asie et Océanie tropicales. Variété noire de bois d'aigle. Répand, en brûlant, une odeur agréable.

Eremophila Mitchellii Benth (Myoporacée). Santal bâtard de l'Australie et de la Nouvelle-Calédonie. Donne, par distillation, une essence qui a un peu le parfum du santal, mais avec une légère odeur de poivre.

Helichrysum Austro-Caledonicum Schltr. (Composée). Santal pouilleux de la Nouvelle-Calédonie.

Cryptocaria oreophila Guillaumin (Lauracée). Santal musqué de la Nouvelle-Calédonie.

Les Pterocarpus. — Famille des légumineuses. Bois généralement dur et lourd, rouge (santals rouges), ne fournit pas d'essence pour la parfumerie, mais est employé en teinture, ébénisterie, sculpture.

Pterocarpus indicus. — Santal rouge de l'Inde, ou bois de corail dur (Inde, Ceylan, îles Andaman, Birmanie, Annam, Cochinchine, Sud de la Chine, Malaisie.

Pterocarpus santalinus. — Inde méridionale. Bois de calliatour, ou bois rouge de Kodar (teinture ; les racines pour sculpter les idoles des indigènes).

Pterocarpus marsupium. — Sud de l'Inde, Ceylan (gomme kino).

Pterocarpus dalbergioides. — Bois rouge des îles Andaman (golfe du Bengale).

Pterocarpus macrocarpus. — Padouk de Birmanie.

Pterocarpus pedatus Pierre. — Cambodge et Cochinchine.

Pterocarpus Cambodianus. — Dom khtnongen kmer du Cambodge.

Pterocarpus erinaceus. — Kino d'Afrique et de Gambie, bois de sang-dragon du Sénégal, acajou rouge du Congo. Afrique intertropicale.

Pterocarpus tinctorius (P. Angolensis, P. Santalinoïdes). — Santal rouge d'Afrique.

Pterocarpus Soyauxii. — Padouk du Gabon.

Pterocarpus officinalis Jacq. — Antilles, Amérique centrale et Nord de l'Amérique du Sud.

Pterocarpus draco et *Pterocarpus gummifer.* — Santal rouge des Antilles ; bois de corail tendre.

A. Rolet,

Professeur à l'Ecole d'Agriculture d'Antibes.

Les SAVONS de RÉSINE

M. P.-H. Rosières, appelé à présenter au Congrès de la Forêt et de ses industries un rapport sur les savons de résine, a obtenu l'adoption du vœu suivant appuyé par le doyen Dupont, directeur de l'Institut du Pin et par M. René Marcard, président du Syndicat des Ingénieurs-Chimistes du Sud-Ouest.

Le Congrès,

Considérant qu'un savon doit être défini par la proportion de matières utiles saponifiées qu'il contient,

Emet le vœu que l'emploi des acides résiniques en savonnerie soit admis au même titre que l'emploi des acides gras dans un savon dénommé pur.

On sait que l'usage actuel en savonnerie est d'indiquer ostensiblement le titrage en résine à côté du titrage en matières grasses. Il paraît certain par ailleurs, que si ce vœu correspond aux désirs des producteurs de résine, il va à l'encontre de ceux des raffineurs d'huile. Les intérêts de ces deux sortes de producteurs sont évidemment en antagonisme.

Il serait curieux de connaître l'opinion des savonniers marseillais sur cette question. Le véritable savon de Marseille est, en effet, par tradition, un savon d'huiles, le mettre à égalité avec les savons de ménage anglais à la résine, serait-ce un bien ?

BIBLIOGRAPHIE

LES PINS MARITIMES

Poursuivant son action de propagande en faveur des produits de la Forêt de Gascogne, la grande revue régionale « Le Sud-Ouest Economique », vient de publier, sous le patronage du Ministre de l'Agriculture, du Comité départemental des Bois et Résineux de la Gironde et de la Fédération des Syndicats de Produits Résineux français et de Bois de Pin des Landes, un magnifique ouvrage, luxueusement édité et illustré de plus de 200 gravures dont 16 hors-texte.

« Le Pin maritime, produits, sous-produits, dérivés » ; ce titre évoque à lui seul l'ampleur de cet ouvrage, sa haute valeur documentaire. Il renseigne, en effet, avec précision sur toutes les utilisations possibles du pin maritime : poteaux de mines, traverses de chemins de fer, pavés en bois, pâte à papier, etc..., colophane pour la savonnerie, les vernis et peintures, le camphre, le menthol, le thymol, etc... Le chêne-liège, voisin du pin maritime, fait l'objet d'un chapitre plein d'intérêt.

Ces études sont signées de personnalités éminentes ou de techniciens connus, au nombre desquels nous citerons : M. le Docteur Dussillol, président du Comité départemental de propagande ; M. Pierre Buffault, ancien Conservateur des Eaux et Forêts ; M. Dupont, doyen de la Faculté des Sciences ; M. Paul Duboscq, président du Syndicat des Exportateurs de poteaux de mines ; M. Pierre Maydieu, président du Syndicat des Produits résineux ; MM. Sargos, Soussial, de Lapasse, Larthomas, Brachet, Boutteville, Monnet, Laboille-Moresmau, Mlle Barraud, MM. Courbin, Desalbres, Digneaux, Rosières, Mayet, etc.

Dans un chapitre touristique, Maxime Leroy, Maurice Martin, Jacques Couteau, Henri de Neuville, révèlent les beautés de la région landaise.

Ce remarquable ouvrage est en vente à la librairie Delmas, Bordeaux. (C.C.P. 182.31) et à *la Parfumerie Moderne*, au prix de fr. : 15, (fr. : 16,50 franco).

BREVETS NOUVEAUX

I. — Matières premières et nouveaux produits fabriqués

B. F. 720.439. — PERFECTIONNEMENTS RELATIFS AU PROCÉDÉ DE RAFFINAGE DES SAVONS. — LEVER BROTHERS C°. — 23 juin 1931.

Procédé de raffinage des savons s'appliquant plus spécialement aux savons partiellement desséchés pouvant ne pas être homogènes en ce qui concerne l'humidité et pouvant avoir en partie une structure cristalline. Il permet de transformer ces savons en une masse homogène et plastique, d'où l'on pourra tirer des barres et des pains par des procédés usuels.

Ce procédé permet enfin d'incorporer uniformément un parfum, une matière de remplissage ou tous autres produits qu'il peut être désirable d'avoir dans le savon terminé.

B. An. 358.202. — PRODUITS DE DISPERSION POUR COSMÉTIQUES. — W.-W. GROVES. — 14 août 1930.

Des systèmes de dispersion pour produits cosmétiques sont préparés en utilisant comme agent de dispersion un composé ammonique quaternaire dérivé d'une amine acylée non symétrique, on mélange avec d'autres substances facilitant la dispersion.

On peut utiliser parmi ces dernières, les savons, les acides sulfoniques de poids moléculaire élevé et leurs sels, les résines artificielles et naturelles, les gommes, les cires naturelles et artificielles, des colloïdes inorganiques, etc.

Exemple de préparation de dispersions d'huile de paraffine, d'essence de térébenthine, d'huile de lin, de cire de paraffine, de sulfure de carbone et d'aniline.

B. Am. 1.839.288. — PROCÉDÉ POUR LA FABRICATION DE THYMOL ET DE MENTHONE. — R. WOTHERSPOON. — 5 décembre 1928.

Description détaillée de la fabrication qui consiste à traiter les cétones thymoliques hydrogénées répondant à la formule empirique $C^9H^{16}CO$ à chaud par le nickel à une température voisine du point d'ébullition du mélange en l'absence de tout hydrogène extérieur.

***

B. Am. 1.839.526. — PROCÉDÉ DE FABRICATION D'ACIDE PHÉNYLSALICYLIQUE. — S.-L. BAES et H.-N. FENN. — 12 mai 1930.

Cette méthode de fabrication de l'acide 5-phénylsalicylique consiste à oxyder la 5-phénylsalicylaldéhyde au moyen de soude caustique.

***

B. F. 729.742. — PROCÉDÉ DE FABRICATION DE CÉTONES. — *Petroleum Maatschappij.* — 13 janvier 1932.

Procédé de fabrication de cétones par déshydrogénation d'alcools secondaires à l'aide d'un catalyseur en laiton, caractérisé par le fait que l'on exécute la réaction à une température inférieure à 480°.

Exemple de fabrication de la méthyléthylcétone obtenue en traitant des vapeurs d'alcool butylique secondaire à des températures allant de 370 à 430° environ.

***

B. F. 729.982. — EMPLOI DES DÉRIVÉS PYRAZOLONIQUES POUR UN COSMÉTIQUE SOLIDE. — H. JAHARD. — 1er avril 1931.

L'invention est caractérisée par l'emploi de solutions colloïdales hydro-alcooliques de la phényl diméthyl-pyrazolone, à une concentration telle que la masse se solidifie à la température ordinaire, cette composition étant destinée à des usages cosmétiques.

B. F. 729.798. — PERFECTIONNEMENTS A LA FABRICATION DES SAVONS. — TITANIUM PIGMENT C°. — 15 janvier 1932.

Procédé de fabrication de savons métalliques des éléments tétravalents du groupe IV A de la table périodique, comportant le mélange des savons alcalins avec des sels de ces éléments.

Exemple d'utilisation :

a) D'un sel de titane ;

b) D'un stéarate alcalin et d'un sel de titane ;

c) D'un savon d'ammonium.

***

B. F. 729.952. — PROCÉDÉ D'OBTENTION DE L'ÉTHYLÈNEGLYCOL. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CATALYSE GÉNÉRALISÉE. — 27 mars 1931.

Procédé d'obtention de l'éthylèneglycol par action simultanée de l'oxygène de l'air et de l'eau sur l'éthylène, effectuée de préférence sous une pression minimum de 50° C, pouvant atteindre plusieurs centaines de kilos sans inconvénient, la température de réaction étant maintenue de préférence entre 150 et 300 ° C.

On emploie des catalyseurs comme : arsenic, antimoine, ou leur mélange.

***

B. F. 730.168. — PERFECTIONNEMENTS APPORTÉS AUX PATES DENTIFRICES. — S. G. GULBRANSEN. — 19 janvier 1932.

Ces perfectionnements consistent à faire comporter aux pâtes dentifrices du genre pâtes acides, comme constituant principal, du jus évaporé de plantes d'un caractère acide et ayant un degré de concentration tellement élevé qu'il puisse être conservé.

Une pâte de ce genre contient non seulement un ou plusieurs acides organiques, ainsi que cela se présente pour la plupart des pâtes acides, mais tous les sels et les acides les plus variés qui se trouvent dans les jus de plantes, ainsi que les matières visqueuses ou gommes.

B. F. 730.797. — PROCÉDÉ DE PRÉPARATION DE CÉTONE. — M. CHAFFETTE. — 1er février 1932.

Procédé de préparation de cétones à partir de vapeur d'eau et d'hydrocarbures gazeux cétonisables, seuls ou en mélange. On fait passer les mélanges réactionnels sur des catalyseurs constitués par des composés oxygénés ou halogénés de cadmium, comme l'oxyde, le carbonate, le phosphate, l'acétate, les halogénures, les stamates, ces catalyseurs étant employés sous une forme massive et poreuse. Comme hydrocarbure cétonisable, on emploie l'acétylène.

Petites Annonces

Le Gérant Michel CHATELUS

Imprimerie Artistique, 58, rue Victor-Lagrange. Lyon



RIECHSTOFF INDUSTRIE UND KOSMETIK
Nummer 1
MÜNCHEN JANUAR 1932
Jahrg. VII
HEIKO
Iris-Resinoid H. & Co. RM. 30.-
Iris-Resinoid extra H. & Co. RM. 70.-
HEINE & Co
AKTIENGESELLSCHAFT
LEIPZIG · GRÖBA-RIESA
(ELBE)



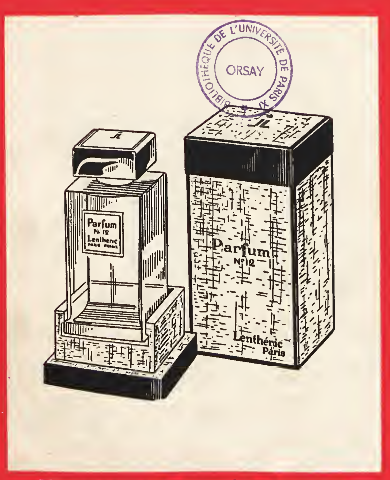
L'ANNUAIRE INDUSTRIEL
répertoire de la production française
toutes les industries
tous vos clients
tous vos fournisseurs
consulté dans le monde entier grâce à son répertoire en
6 langues
3 volumes 8000 pages 150 frs
tél.: Archives 49-60, 26, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4

XXVIIme ANNÉE - N° 4 - AVRIL 1933

Mensuelle Illustrée

la Parfumerie Moderne

REVUE SCIENTIFIQUE ET
DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE



PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE
RÉDACTION, ADMINISTRATION ET PUBLIÇITÉ
9, Avenue Jean-Jaurès
LYON
R. C. Lyon N° A. 28.765

PARIS
12, Rue d'Anjou (8e)
Téléphone : Anjou 04.80 à 04.85

ALBERT VERLEY

8, 9 et 10, Quai de la Marine
■ ILE SAINT-DENIS ■
(Seine) France

MATIÈRES PREMIÈRES
AROMATIQUES NATURELLES ET
SYNTHÉTIQUES POUR PARFUMERIE
SAVONNERIE, CONFISERIE ET DISTILLERIE



LALUE KOLEFF

DISTILLATEUR DE
L'ESSENCE DE ROSE



Distilleries Modernes à :
GABAREVO - KAZANLIK - RAHMANLIY
■ BULGARIE ■

AGENTS DÉPOSITAIRES

A. TROMBERT, 62, Cours Gambetta
LYON

Léon ALLEMAND, 7, rue des Moulinets
A GRASSE

Elie COHEN, 328, Boulevard Chave
A MARSEILLE

Cie Gle des ESSENCES ET PARFUMS
Anciens Etablissements N. MOURANCHON ET Cie
40, Rue Damrémont. - PARIS

MUGUET 31

La liste de nos MUGUETS est déjà copieuse :

MUGUET 16. — Sans doute la meilleure reconstitution connue en parfumerie de cette odeur fraîche, subtile et délicieuse d'une de nos plus délicates fleurs des bois. C'est un de nos plus grands succès.

MUGUET 24. — Dans la même tonalité fleurie mais plus frais encore, plus léger et de coût moins élevé.

MUGUET II. — Une de nos vieilles spécialités qui offre un fond plus lourd et plus étoffé.

MUGUET BASE 4515. — Reproduisant fidèlement la note verte et pointue particulière à la fleur de l'Ile de France.

Ce dernier convient mieux aux parfums de "fleur" tandis que les autres sont plutôt indiqués pour des "bouquets" auxquels ils confèrent fraîcheur et harmonie.

Nous complétons cette lignée par une nouveauté :

MUGUET 31

qui se distingue par un prix remarquablement avantageux. Composé avec les éléments de nos types 16 et 24, ce **Muguet 31** vient à l'heure où les Parfumeurs ont le souci d'offrir à leur clientèle de bons parfums capables de les séduire par leur bas prix.

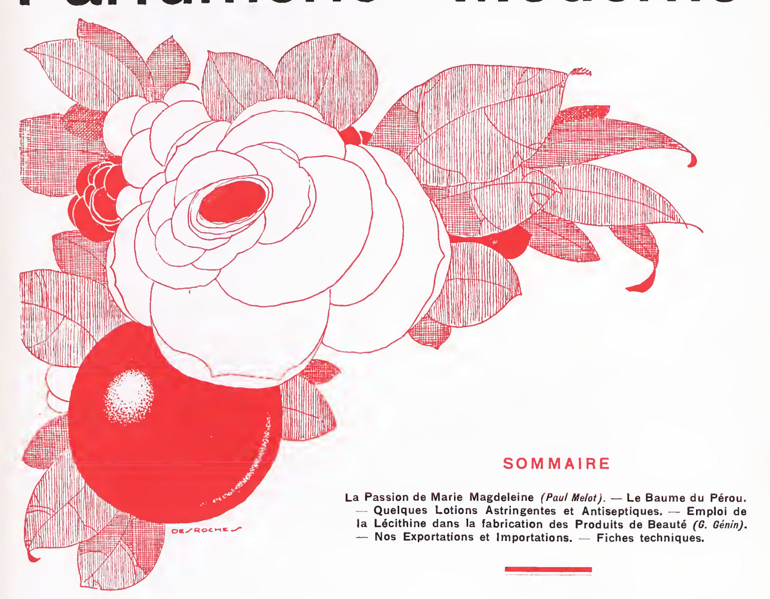
Il a du corps, de la fraîcheur, de la tenue. Il évoque parfaitement le parfum de la fleur. Il ne rougit pas dans les crèmes. Il tient bien dans les poudres. Il est soluble dans l'alcool faible des lotions. Enfin il coûte 70 °/o de moins que le Muguet 16.

Nous croyons que cette création suscitera l'intérêt accordé à notre LILAS 31 qui possède ces mêmes qualités et auquel il s'apparente.

L. GIVAUDAN & Cie - 36, rue Ampère - PARIS

N° 4 Le Numéro : 7 Francs AVRIL 1933

la Parfumerie Moderne



SOMMAIRE

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

9, Avenue Jean-Jaurès - LYON
Téléphone : Parmentier 15-04 (2 lignes)

10-12, Rue d'Anjou - PARIS
Téléphone : Anjou 04-80 à 04-85

Abonnements (12 mois) : France et Colonies, 66 fr. Etranger (convention postale), 72 fr. ; autres pays, 85 fr.

N° 4 Le Numéro : 7 Francs AVRIL 1933

la
Parfumerie Moderne

La Sainte aux Parfums

LA PASSION DE MARIE MAGDELEINE

Les années avaient fui depuis la surhumaine aurore de la Résurrection. Le visage de Magdeleine gardait comme un reflet divin du tête-à-tête que, la première, elle avait eu avec le Christ revenu d'entre les Morts et sa beauté, en pleine maturité, s'en trouvait spiritualisée. Le souvenir du drame du Golgotha demeurait vivace et donnait lieu à des commentaires passionnés. «Pour les uns, le Ressuscité n'était qu'un magicien. Les pharisiens accréditaient cette opinion d'une façon habile. Jésus, disaient-ils, qui était d'une grande intelligence et d'une gravité naturelle précoce, avait été dirigé, par ses parents, vers la vie religieuse et ascétique. A peine adolescent, ils l'avaient envoyé dans le désert de la Judée méridionale, pour y être l'élève d'une communauté essénienne. A l'âge de dix-neuf ans, précisaient les pharisiens, il était entré dans le monastère du mont Serval (1) — monastère très fréquenté par les savants allant de Perse et des Indes en Egypte. On savait qu'une magnifique bibliothèque d'ouvrages occultes — dont plusieurs originaires de l'Inde Trans-Himalayenne — s'y trouvaient renfermés. De cet asile d'érudition mystique, Jésus s'était rendu plus tard en Egypte. La doctrine secrète, qui était l'âme de la secte Essénienne, lui ayant été entièrement communiquée, il reçut en Egypte — disaient toujours les Pharisiens — l'initiation suprême, car l'Egypte était restée pour le monde un des centres où l'on gardait les vrais Mystères. Les Mystères, historiquement connus comme Egyptiens, étaient l'ombre de la réalité « sur la Montagne » (2) et c'était en Egypte que le jeune Hébreu avait appris les règles souveraines de l'Hermétisme qui devaient lui permettre de commander aux éléments et de réaliser tous les prodiges dont le peuple de Judée avait été ébloui.

Les milieux populaires, c'est-à-dire l'immense majorité des Galiléens, se refusaient à admettre cette explication qu'ils jugeaient trop savante et trop intéressée. Pour eux, Jésus le Crucifié était bien le Fils de Dieu : ceux qui durant sa vie terrestre, avait vécu à son contact, réfutaient avec aisance la thèse pharisaïque. Jamais, Jésus n'était allé au Mont-Serbal et pas davantage, il n'avait visité l'Egypte. On suivait sa trace depuis le jour où, à peine sorti de la

(1) C'est la thèse soutenue par Mme Annie Besant, dans *Le Christianisme Esotériques*, auquel ouvrage nous avons emprunté à peu près textuellement l'exposé de la doctrine que nous prêtons aux Pharisiens.

(2) *Origène contre Gelse* (l. IV, ch. XVI).

première enfance, il s'était rendu au Temple et avait étonné les Docteurs d'Israël par sa sagesse et la sûreté de sa doctrine. Puis, les apôtres avaient vécu quarante jours avec lui après sa sortie du tombeau. Il les avait entretenus de choses supra-terrestres qu'ils leur était impossible de révéler. Et de ces entretiens, ils étaient sortis d'autres hommes exerçant sur leurs semblables une véritable fascination.

A mesure que s'écoulaient les ans, la figure de Jésus se dessinait plus nette, plus sublime, plus manifestement divine. Ses faits, ses gestes, ses paroles, consignées en des mémoires rédigés par ceux qui se disaient ses apôtres, constituaient une somme, un livre qui éclipsait la Bible, le livre par excellence. Jamais, aucun des Juges d'Israël n'avait parlé avec une telle clarté : Moïse lui-même ne pouvait être comparé avec celui que ses fidèles dénommaient le Verbe Incarné.

***

Magdeleine écoutait les discussions, les querelles que provoquaient les deux thèses. Et elle les écoutait avec angoisse. Dans un certain monde on continuait à lui donner le surnom de Pécheresse et quelques Pharisiens ne craignaient point de faire des allusions odieuses sur son commerce avec Jésus. Ces calomnies la fortifiaient dans sa croyance en la Divinité de Jésus. Et cependant le doute la hantait parfois. Après tout, s'*Il* lui avait menti ? Evidemment, elle l'avait vu, de ses yeux vu, rendre la vie aux défunts, le mouvement aux paralytiques, la vue aux aveugles. Elle l'avait vu, encore sanglant et vêtu de la robe sépulcrale, quelques minutes à peine après sa victoire sur la Mort... Mais dans cet Orient, plein de mages et de thaumaturges, ces merveilles n'étaient-elles pas monnaie courante ?

Et la Sainte aux Parfums songeait aux multiples ouvrages, traitant des sciences magiques qu'elle possédait en sa villa de Magdala. Il existait tant, tant de méthodes pour prédire infailliblement l'avenir ! Elle en connaissait pour sa part une multitude et leurs noms bizarres affluaient en sa mémoire.

Il y avait les méthodes classiques : la chiromancie ou dactylomancie, soit la divination par les mains ou les doigts ; la nécromancie, divination par les cadavres ; l'onéiromancie, divination par les songes ; la pyromancie, divination par le feu ; la catoptromancie, divination par les miroirs ; l'aéromancie, divination par l'air.

Il y a encore d'autres procédés moins connus parce que plus délicats, tels l'arithnomancie, divination par les nombres ; la capnomancie, divination par la fumée ; la néphélomancie, divination par les nuages ; la myomancie, divination par les muscles ; la céromancie, divination en utilisant des figures de cire ; la géomancie, divination par la terre ; l'hydromancie, par l'eau ; la lampadomancie, divination au moyen de lampes ; la cléidomancie, divination par des clefs ; la rhabdomancie, divination par les bâtons et les baguettes.

Il y avait enfin des systèmes usités dans les campagnes, comme l'alévromancie ou divination par la farine ; l'axinomancie, divination par la hache ; la bélomancie, divination par la flèche ; l'hépatoscopie, divination par le foie des animaux tués pour être consommés ; l'ooscopie, divination par les œufs ; la staphylomancie, divination par les raisins ; la lécynomancie, divination par les bassins ; la coscinomancie, divination par les cribles ; la xylomancie, divination par le bois, etc., etc.

Magdeleine se rappelait aussi d'une scène singulière dont elle avait été témoin au soir même de la tragédie du Calvaire. Elle revenait, à la fin de l'effroyable journée, vers Jérusalem, en compagnie de Joseph d'Arimathée pour préparer avec lui les parfums destinés à l'embaumement du Divin Supplicié. Ils virent assis sur une pierre blanche un jeune homme qui pleurait. (3) Joseph d'Arimathée s'approcha de lui et alors s'engagea ce dialogue dont elle ne devait rien oublier. « Je comprends que ta douleur soit grande, lui avait dit Joseph d'Arimathée, car certainement cet homme qu'ils viennent de crucifier était un juste... » Mais le jeune homme, secouant la tête, répondit : « Oh ! ce n'est pas pour cela que je pleure ! Je pleure, parce que moi aussi, j'ai fait des miracles, moi aussi, j'ai guéri des lépreux et ressuscité des morts. Moi aussi j'ai vivifié le figuier stérile et changé l'eau en vin... Et les hommes ne m'ont pas crucifié !... »

***

Tous ces souvenirs bouleversaient Magdeleine. Parfois même, elle en venait jusqu'à douter de la Mission du Maître Divin. Un soir, qu'elle était en butte à ce douloureux scepticisme, elle rencontra un de ses anciens amis, un Romain établi en Galilée qui ne croyait ni à ses Dieux, ni à ceux des autres peuples. La conversation tomba sur Jésus, et Magdeleine espérait bien ramener au Crucifié l'homme désabusé que les hasards d'une promenade plaçaient devant elle.

Mais le Romain sourit tristement, et lui conta cette histoire :

« Quand Jésus voulut rentrer dans Nazareth (4), dit-il, Nazareth était si changée qu'il ne reconnut plus sa ville. La Nazareth où il avait vécu, était pleine de lamentations et de larmes : celle où il revenait résonnait de chants bacchiques, d'éclats de rire, de hâlètements de joie. Et le Christ, entrant dans la ville, vit des esclaves chargés de fleurs, qui s'empressaient vers l'escalier de marbre d'une maison de

---

(3) Cette anecdote, imaginée par Oscar Wilde et racontée par lui, est rapportée par André Gide, dans la petite brochure consacrée à l'écrivain anglais, intitulée *In Memoriam* : Oscar Wilde, *Mercure de France*, 1913, page 20.

(4) *Idem*, pages 22 et 23.

porphyre blanc. Jésus entra dans la maison, et au fond d'une salle de japse, couché sur un lit de pourpre, il vit un homme dont les cheveux défaits étaient mêlés aux roses rouges et dont les mains étaient rouges de vin. Le Christ s'approcha de lui, lui toucha l'épaule et lui dit : « Pourquoi mènes-tu cette vie ? » L'homme se retourna, le reconnut et répondit : « J'étais lépreux, tu m'as guéri. Pourquoi mènerais-je une autre vie ? »

« Le Christ sortit de cette maison — continua l'ancien ami de Magdeleine. Et voici que dans la rue, il vit une femme dont le visage et les vêtements étaient peints et dont les pieds étaient chaussés de perles ; et derrière elle, marchait un homme dont l'habit était de deux couleurs et dont les yeux se chargeaient de désirs. Et le Christ s'approcha de l'homme, lui toucha à l'épaule et lui dit : « Pourquoi donc suis-tu cette femme et la regardes-tu ainsi » ?. L'homme se retournant le reconnut et répondit : « J'étais aveugle : tu m'as guéri. Que ferais-je d'autre de ma vue ? » Jésus s'approcha alors de la femme : « Cette route que tu suis, lui dit-il, est celle du péché : pourquoi l'as-tu choisie ? » La femme le reconnut et lui répondit en riant : « La route que je suis est agréable et tu m'as pardonné tous mes péchés. »

Le Romain sceptique fit une pause, s'arrêta de marcher et poursuivit :

« Alors Jésus sentit son cœur plein de tristesse et voulut quitter Nazareth. Mais comme il en sortait, il vit, au bord des fossés de la ville, un jeune homme qui pleurait. Le Christ s'approcha de lui et touchant les boucles de ses cheveux, il lui dit : « Mon ami, pourquoi pleures-tu ? » — Le jeune homme leva les yeux, le reconnut et répondit : « J'étais mort et tu m'as ressuscité : que ferais-je d'autre de ma vie ? »

Et, laissant son interlocutrice déconcertée, l'ami de Magdeleine lui lança un « *Vale* » (5) à la fois ironique et douloureux, puis s'en alla.

* * *

Rentrée chez elle, Magdeleine s'alarma : La divine Rencontre n'était-elle qu'une aventure banale et Jésus ressemblait-il à ces magiciens dont elle avait entendu conter plus de mille fois les prodigieuses réalisations ? Celui qu'on appelait le plus beau des enfants des hommes n'était-il qu'un thaumaturge ?

En Orient, avons-nous dit, où le merveilleux est si commun, le miracle est une bien frêle preuve. Un jour, Jésus avait déclaré, devant elle, à ses apôtres : « Il s'élèvera des pseudo-christs et des pseudo-prophètes, de telle sorte que les élus eux-mêmes seraient induits en erreur, si cela était possible. » (6).

Le doute oppressait Magdeleine son rêve merveilleux semblait s'en aller par lambeaux. Non : elle n'était pas la femme qui avait rencontré Dieu... et une sueur froide perla sur ses tempes...

* * *

Marie décida de retourner à Magdala. Du patrimoine familial, c'était la seule propriété qu'elle avait conservée parce que tout, là-bas, lui rappelait ses souvenirs de fillette ou d'adolescente. Depuis bien des années, elle n'y avait séjournée. Quelques serviteurs entretenaient le domaine et lui en payaient le tribut avec ponctualité. Brusquement, elle se prit à aimer la vieille demeure et celle-ci lui parut être le refuge indiqué pour abriter sa détresse morale.

Magdala ! Cette terre qu'elle avait délaissée et méprisée au temps de sa folle jeunesse, dont elle ne se souciait plus lorsque, attachée aux pas du Christ, elle pratiquait le désintéressement prôné par le Maître, Magdala offrait un havre tiède à son cœur meurtri.

Elle y revint un soir de printemps. Tout était resté pareil : les cèdres noirs qui abritaient la maison rose, les collines boisées que dominait la cime du Thabor, la route blanche qui fuyait vers Naïm sous les cèdres verts, et le bruit sourd du Cison coulant de cascades en cascades dans le voisinage immédiat.

Seuls, les serviteurs avaient vieillis ; ils avaient apprêté les appartements comme au temps où ils devaient satisfaire aux caprices de leur jeune maîtresse. Marie de Magdalena se crut rajeunie de cinq lustres.

Dans l'atrium — car le domaine avait été construit à la romaine — un rayon du couchant illuminait une tapisserie d'Orient et rendait fulgurantes les broderies d'or qui la décoraient. C'était une vision qu'elle avait eue bien des fois aux temps lointains de son enfance ; au milieu de l'impluvium, la fontaine bruisait avec un gazouillis d'oiseau. Tout un Passé surgissait, d'une vie intense, d'une invraisemblable fraîcheur.

Mais surtout Marie retrouvait les senteurs d'autrefois. Car chaque demeure possède son odeur spéciale ; chaque chambre même dégage ses effluves particulières. Les choses ont leur fragrance, comme les individus. Parfums subtils, mystérieux, éthérés, qu'on ne perçoit qu'un instant, et s'évanouissent sitôt reconnus, fantômes de l'autrefois, insaisissable comme lui, mais dont il nous arrive pourtant de sentir l'invisible présence... Ici une odeur de rose, due peut-être à un meuble de bois précieux ; là, un parfum d'ambre, vestige de toilettes défuntes ; puis l'interminable gamme des senteurs anonymes, sur lesquelles l'on ne saurait mettre nul nom, évocatrices d'idées confuses, de sensations d'ancien, d'hermétique, de joie ou de douleur. Car les odeurs, plus encore que les sons éveillent en nous des états d'âme abolis que nous ne reconnaissons pas toujours mais que

(5) « Vale » en latin « Porte-toi bien », formule d'adieu des Romains.

(6) Voir Evangile de St Matth, XXIV, 24.

nous sentons bien avoir réellement été.

Le soleil disparaissait quand Marie de Magdala parvint au jardin. Le crépuscule de ce jour offrait une magie de couleurs et plus encore une symphonie de parfums. Une pluie légère, tombée dans la soirée, l'une de ces ultimes averses qui, en Palestine, précèdent la grande sécheresse d'été, exaltait toutes les odeurs ; odeur fauve de la terre mouillée, odeurs trop douces des sureaux, des jasmins, des aubépines, des chèvrefeuilles ; odeurs âcres des arbres, des buissons, des forêts prochaines. Dans l'air, capricornes et lucioles traçaient des volutes odoriférantes et la brise apportait des relents de musc.

Le vent léger poussait, vers la mer, des nuages fleurs de pêcher : ils glissaient comme des barques sur le ciel d'un or vert et Phaëlim, le vieux jardinier, les désigna à Marie, lui disant : « Maîtresse ! ce soir, c'est le vent des Parfums ! » C'est ainsi qu'à Magdala on nommait le vent du Sud-Est qui venait de Syrie, pays des aromates.

Marie s'arrêta près d'un parterre de narcisses. Leur senteur était si forte qu'elle pensa défaillir, et elle se souvint qu'enfant, elle venait, au même endroit, se griser de ce parfum qui exerçait sur elle un attrait morbide.

Presque d'un seul coup s'allumèrent les étoiles et la féerie nocturne du printemps oriental commença. Les lointains de la vallée s'estompaient dans l'ombre bleutée. Au long du sentier qui longeait la propriété un très jeune couple passa et, cristalline, une voix fraîche, une voix de fillette, chanta dans la nuit :

Viens aimer, les nuits sont trop brèves ;
Viens rêver, les jours sont trop courts
Les jours meurent après les jours,
Il n'en reste rien que nos rêves,
C'est trop tôt les roses fanées !
C'est trop court les longues amours !

Son compagnon mêla sa voix à celle de son amie, pour conclure :

C'est trop peu d'aimer des années
C'est trop peu que d'aimer toujours. (7)

Les voix s'éloignèrent et se perdirent dans l'ombre embaumée.

L'enchantement du Passé se poursuivait... Ce chant d'amour, qu'avaient apporté, de Rome, les gens de César, avait bercé les songes de Marie adolescente, préludé à l'éveil de ses désirs ; à son rythme s'étaient nouées les premières étreintes, celles qui ne s'oublient jamais et dont les images lascives peuplent l'insomnie de nos nuits.

Marie de Magdala, à cet instant, vit se dérouler la vaste fresque de son existence. Sa jeunesse fantasque, sa vie de plaisir, ses triomphes d'amoureuse, ses joies d'amante et surtout — surtout — les circonstances de sa rencontre avec Jésus, Jésus, personnification de la Beauté humaine, Jésus dont la vision pâle, exsangue, avec des stigmates de sang lui était apparu, une dernière fois, dans l'aube radieuse d'un matin de Pâques.

Jésus ! celui qui se proclamait le Fils du Dieu Vivant, Dieu lui-même ! Le grand Démiurge, réalisateur du merveilleux Univers, dont cette nuit printanière révélait la sublime harmonie ! Celui qui avait toujours été et qui serait toujours, Celui qui avait le droit de dire : « Les mondes passeront, mais mes paroles ne passeront point ! » Jésus ! le Maître par excellence, le Juste, le Miséricordieux, que bafouaient et avaient mis à mort les Pharisiens, mais que bénissaient et exaltaient tous ceux qui possédaient le cœur pur.

Hélas ! à nouveau les doutes assaillirent celle qu'on avait appelée la Pécheresse et qu'on dénommait maintenant la Femme aux Parfums, doutes insinuants, tenaces, déprimants : l'hypothèse du Mont Serbal, le dialogue de Joseph d'Arimathée avec le jeune homme rencontré en descendant du Golgotha, l'apologue du Romain sceptique et mille des autres objections que les ennemis du Christ insinuaient avec une diabolique finesse.

Alors Marie tomba à genoux, dénoua ses cheveux comme au festin du pharisien et tendit ses bras suppliants vers le Thabor, d'où le Ressuscité avait quitté la terre. « Seigneur ! Seigneur ! s'écria-t-elle, Vous qui avez su comprendre mon besoin d'aimer, comprenez aussi ma soif de savoir. Délivrez-moi des doutes et des angoisses qui torturent mon âme ! Seigneur, rendez-moi la foi ! cette foi que je professais sans réserve quand je suivais vos pas en Galilée. Seigneur ! dessillez mes yeux par quelque prodige ou divine inspiration ! »

Mais le ciel demeura muet. Dans les fermes, aux terrasses argentées par la lumière opaline des étoiles, des chiens aboyaient... Un rossignol lança une roulade.

Mais voici que soudain une sorte de clarté intérieure illumina l'âme de la suppliante. La preuve qu'elle sollicitait, mais elle la possédait tangible, formelle, aveuglante. Jamais, n'est-ce pas, Jésus ne l'avait entretenue d'amour charnel, jamais, sur son visage sublime, elle n'avait pu lire la moindre émotion. Elle était pourtant dans toute la splendeur de sa beauté. Elle se souvenait de son image superbe reflétée dans les miroirs d'argent ; son corps de déesse, ses traits d'une si étonnante beauté faisaient jaillir de chaque bouche les noms de Vénus, Aphrodite, Astarté. Celui qui avait pu s'approcher d'elle sans émoi, sans désir, celui-là était vraiment au-dessus des mortels. Pour tout dire il était Dieu !

Magdeleine songea qu'elle venait de pécher par orgueil... mais elle n'en put concevoir nul regret. La Preuve, la Preuve tant désirée s'imposait à son esprit. Son orgueil de femme venait de lui rendre la foi.

Et c'est en souvenir de cette nuit parfumée, que certains théologiens osèrent écrire que l'orgueil féminin engendre parfois les plus utiles vertus.

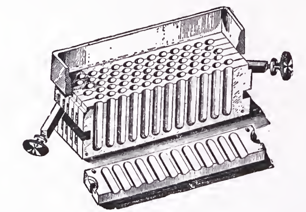
Paul MELOT.

(7) Extrait de *Messaline*, tragédie lyrique de Isidor de Lara, texte d'Armand Silvestre et d'Eugène Morand. (Acte II, scène V).

MOULES pour CRAYONS, RAISINS, FARDS

de TOUTES FORMES et de TOUTES DIMENSIONS

RONDS — CARRÉS

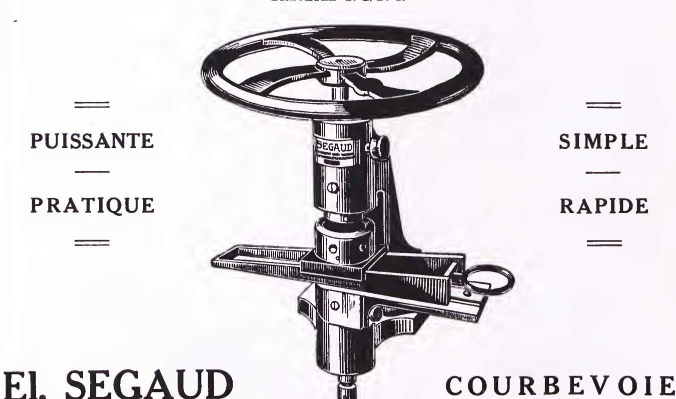


OVALES — A PANS

NOUVELLE PRESSE A COMPRIMER LES POUDRES COMPACTES SÈCHES

BREVETÉE S. G. D. G.

PUISSANTE — PRATIQUE



SIMPLE — RAPIDE

El. SEGAUD

COURBEVOIE

Catalogue illustré franco

221, Bd Saint-Denis

Téléphone : DÉFENSE 03-76

Expon Interle des Arts Décoratifs
Paris 1925
MEDAILLE D'ARGENT

Reg. du Comm. Seine 216-266

LE BAUME DU PÉROU

Ce baume aromatique était employé bien avant la conquête du Nouveau Monde, par les Indiens. On en retrouve dans des vases ornés de têtes d'oiseaux mangeant des fruits de Myroxylon ou arbre à baume. Monardés de Séville (1493 à 1578) préconisa le baume et indiqua la façon de le préparer. Le pape Pie V autorisa en 1571 le clergé américain à se servir de ce baume à la place de l'encens, puisqu'il pouvait être considéré comme un don du Ciel. Ce baume expédié du port de Callao pour l'exportation prit improprement le nom de Baume du Pérou (taxes pharmaceutiques de Worms en 1609). Il servait ainsi à embaumer les momies des Incas dans lesquelles on a pu l'identifier, ainsi que le baume de Tolu.

* * *

Le baume du Pérou est un liquide très épais, brun rougeâtre ou brun foncé, à réaction acide, d'un poids spécifique 1,14 à 1,45, d'odeur agréable rappelant celle de la vanille, du benjoin et du styrax, à saveur âcre, amère, aromatique. Examiné en couches minces il est transparent, ne dépose pas de cristaux. Il se conserve sans décomposition à l'air, il est insoluble dans l'eau mais lui communique cependant une réaction acide et un arome agréable. Peu soluble dans l'alcool dilué, dans les huiles essentielles et les huiles grasses, il laisse un dépôt insoluble. Mais il est très soluble dans l'alcool absolu dans l'acide acétique, l'acétone, l'alcool amylique, le chloroforme, l'huile de ricin et le sulfure de carbone. Par l'éther de pétrole chaud on en tire la cinnaméine.

Le baume du Pérou (*Balsamum peruvianum, du Toluifera Pereira Baillon, Myroxylon Pereyra Royle)* est obtenu d'un arbre de 15 à 20 mètres de hauteur, à écorce rouge brunâtre, originaire de San Salvador et de la côte du Baume près d'Acajutle et qu'on trouve aussi dans les parties montagneuses du Guatemala et du Mexique et dans les régions situées entre le 13e et le 14e degré de latitude méridionale.

L'arbre est décortiqué à la saison sèche (novembre-décembre) par les Indiens qui amolissent son écorce par un battage. Il exsude alors un latex que l'on recueille sur des trapos ou chiffons dont on recouvre les parties végétales mises à nu. Ces trapos, imbibés de latex, sont enlevés après quelques jours et chauffés avec de l'eau bouillante au fond du chaudron le baume se dépose : on l'appelle Taguazonte. On flambe ensuite les plaies de l'arbre et on les recouvre à nouveau de chiffons, elles donnent alors du baume appelé Balsamo de Trapo ; ou baume ordinaire.

On gratte les plaies puis on les flambe encore, le troisième produit est le Balsamo de Contrapique. Les écorces sont enlevées sur une grande longueur, on les fait bouillir pour obtenir le Balsamo de Cascara. Les arbres à baume sont abandonnés à eux-mêmes pendant une année, puis traités de nouveau. Mélangées les unes avec les autres, ces diverses qualités de baume sont expédiées en Europe et dans tous les pays utilisateurs.

Agité avec l'éther de pétrole, le Baume du Pérou abandonne un liquide qui, décanté, puis distillé, donne un liquide jaunâtre se cristallisant à froid (cinnaméine). Ce résidu ne doit dégager à chaud ni l'odeur du styrax, ni celle du copahu ou de la térébenthine, ce qui indiquerait une falsification avec ces produits. Traité par l'acide nitrique, il se colore en vert s'il est falsifié au baume de gurjun, ou en bleu s'il est additionné de styrax. Agité avec l'ammoniaque ce baume donne une émulsion grise, en pré-

ÉTABLISSEMENTS

BETTS & BLANCHARD

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.000.000 DE FRANCS

LA BASTIDE - BORDEAUX

LEUR BOUCHAGE NOUVEAU - BREVETÉ S.G.D.G.

1

Suppression du bouchon
Étanchéité absolue
Décoration variée en relief
et en couleur.

2

Inviolabilité et cependant ouverture facile soit par arrachement d'une bande métallique, soit par le simple dévissage et rupture d'une section de moindre résistance. La bande de garantie est emboîtée dans les aspérités du goulot.

3

Pas de complication mécanique, verrerie très simple.
Présentation normale du capsulage par compression d'une douille de caoutchouc plus de bris de bouteille.

4

Rebouchage rapide et continuité de la présentation

sence de colophane, l'émulsion devient épaisse.

Le baume pur a un indice d'acidité compris entre 17 et 36, un indice d'éther de 212 à 255 et un indice de saponification de 241 à 285. La solution dans le sulfure de carbone n'est pas fluorescente.

Le baume contient de la vanilline, de la myroxocarpine, de l'acide cinnamique, des traces de benzoate de benzyle, de la cinnaméine, du pérourésinotannol $C_{13}H_{22}O$.

Le baume du Pérou s'emploie en parfumerie et en savonnerie comme fixateur, mais son emploi principal est la médecine et la pharmacie. Il se prescrit à la dose de 0 gr. 1 à 0 gr. 5 plusieurs fois par jour sous forme de pilules et à la dose de 5 à 10 grammes sur 200 grammes d'eau sous forme d'émulsion comme expectorant, stomachique, antiasthmatique, désinfectant du canal de l'urètre, particulièrement contre les blennorragies, cystites ; puis extérieurement sous forme d'onguents, frictions, antiseptiques contre les maladies cutanées, les eczémas, la gale, etc. (Reutter de Rosemont, *Traité de Matière médicale.)*

A dose élevée, il peut provoquer des néphrites, de l'hématurie, tout en irritant les muqueuses buccales, stomacales et intestinales et en colorant en brun noirâtre l'urine des malades.

On conseille, pour les onguents, de le dissoudre au préalable dans l'huile de ricin.

Notons qu'il existe d'autres variétés de baume du Pérou : le baume du Pérou blanc *(Myroxylon peruiferum)* est plus clair, plus léger ; poids spécifique 1,089 dextrogyre 7°20, indice de réfraction 1,59246, indice d'acidité 26 à 30, de saponification de 165 à 166, soluble en partie dans l'alcool, peu soluble dans l'eau, très soluble dans l'éther, le chloroforme, etc.

Distillé il donne de 15 à 20 % d'essence. Un autre baume blanc est tiré du *Toluifera Pereira* qui contient de la coumarine. Le baume du Pérou brun est tiré du *Myrocarpus Frondosus* qui n'est pas officinal. Le Baume de Sonsonate provient du *Myroxylon Pereira*, il est très odorant. Le Baume du Honduras que l'on mélange parfois au baume du Pérou contient de l'acide cinnamique libre ou combiné à l'alcool benzylique du cinnamate de cinnamyle, de l'acide phénylpropionique ; de l'hondurésène, de l'hondurésinol et du distyrol.

Le distyrol nommé parfois mondurol cristallise en longues aiguilles fusibles à 123°.

Quelques Lotions Astringentes et Antiseptiques

par H. Stanley REDGROVE, B. Sc., F.I.C., auteur de *La Crème de Beauté, etc.*

Les lotions astringentes de types variés sont très demandées pour les cosmétiques, elles sont de préparation et de fabrication faciles et leur vente avantageuse.

Les lotions astringentes douces sont employées par les femmes pour rehausser le ton de leur peau. Elles sont appliquées sur la peau le matin, après le bain avant l'application de la crème et de la poudre.

Hamamélis virginiana L.

Ces lotions peuvent être préparées avec la solution d'hamamélis ; cette solution se prépare en faisant macérer des feuilles d'hamamélis dans de l'eau contenant un peu d'alcool, la macération terminée on distille. Suivant la *British Pharmacopoeia* de 1914 « les proportions qui peuvent être employées sont : 100 parties en poids de feuilles d'hamamélis fraîches, 200 parties en volume d'eau et 16 parties en volume d'alcool à 90 %. Après avoir laissé macérer pendant 24 heures, 100 parties en volume peuvent être distillées.

L'hamamélis virginiana L. est connue en Amérique sous la forme d'un arbuste et les feuilles et l'écorce sont reconnues très astringentes. L'opinion américaine est que cette propriété est due à la présence de tannin et que le produit obtenu par distillation est sans valeur ; le liquide ne contenant plus de tannin. La préparation de l'extrait d'hamamélis a été omis dans l'édition de la *British Pharmacopoeia* de 1932.

Il y a un fait certain, c'est que la solution d'hamamélis est douce et c'est précisément ce qu'on lui demande. La préparation la plus employée à l'heure actuelle est celle-ci :

Solution d'hamamélis : 333 cc. ; eau de rose : 333 cc. ; eau distillée : complément à 1 litre.

Cerbelaud indique une formule légèrement plus compliquée mais qui donne d'excellents résultats.

Menthol cristallisé : 0,25 gr. ; ionone pure : 0,25 gr. ; éosine sol. à 1 % : 1 gr. ; extrait d'hamamélis : complément à 1 litre.

Cette formule, à mon avis, peut être améliorée par l'addition de 2,5 cc. d'alcool à 90°. La lotion peut être faite en dissolvant le menthol et l'ionone dans l'alcool, puis mélanger les trois liquides.

L'emploi de cette solution est spécialement recommandé après s'être rasé pour apaiser le feu du rasoir. Elle est cependant suffisamment attractive, apparence et odeur, pour avoir les faveurs féminines. Le menthol rafraîchit agréablement la peau.

Les solutions astringentes ayant comme base l'extrait d'hamamélis distillé, peuvent être selon le besoin diluées, par l'addition d'une solution aqueuse de parfum.

Alun

La propriété astringente de l'alun est très connue ; et il peut être employé dans la fabrication des lotions astringentes, il faut cependant l'employer avec précaution.

Voici deux formules de lotions astringentes contenant de l'alun, la première signalée dans *Crème de beauté,* la seconde de Cerbelaud, publiée dans le *Formulaire des principales spécialités de parfumerie et de pharmacie* :

N° 1.

Alun pur B. P. : 5 gr. ; glycérol pur : 25 cc. ; eau de rose non diluée : complément à 1 litre ; carmoisine : traces.

N° 2.

Menthol cristallisé : 0,25 gr. ; terpinéol pur : 0,50 gr. ; alun pur cristallisé : 5 à 10 gr. ; solution à 1 % d'éosinate de potassium : 1 gr. ; eau distillée : complément à 1 litre.

Cerbelaud remarque que cette préparation quoique très bon marché ne donne pas les résultats de la précédente.

Les formules pour des préparations contenant plus d'alun seront données à la fin de l'article.

Remarquons de plus que, seule, l'eau de rose est légèrement astringente et qu'elle rend ainsi un peu plus astringentes les solutions qui en renferment.

Calamine. - Lotions pour le hâle

L'oxyde de zinc ainsi que le carbonate sont astringents, et peuvent être employés dans les lotions ayant une douce astringence. Les lotions employées pour brunir sont communément faites de cette façon, et le *Codex anglais* de 1923 donne une bonne formule :

Calamine préparée : 100 gr. ; oxyde de zinc B. P. : 50 gr. ; glycérol pur : 50 gr. ; eau de rose diluée : complément à 1 litre.

La préparation est meilleure quand on malaxe le mélange de calamine et d'oxyde de zinc, après tamisage (tamis en soie 120 mailles), avec le glycérol, et ajouter ensuite l'eau de rose.

Le nom de calamine a été donné au carbonate de zinc natif qui contenait du silicate de zinc, mais aujourd'hui la calamine est préparée en mélangeant du carbonate de zinc et de l'oxyde, teinté avec de « l'arbre d'Arménie » ; différentes nuances peuvent être obtenues dans le commerce, quelques calamines commerciales sont teintes avec des colorants dérivant du goudron. Mais celles-ci ne sont pas utilisées pour ces lotions car la couleur part quand on fabrique la lotion.

Remarquons que cette lotion ne diffère des laits de beauté que par sa forte teneur en oxyde de zinc. Toutes les formules de lait de beauté peuvent être employées à la place de celle qui est mentionnée ci-dessus, le coût de l'oxyde de zinc s'ajoute à celui des ingrédients nécessaires. L'eau de rose peut être remplacée par de l'eau distillée, et la lotion parfumée avec des parfums solubles dans l'eau.

Le tamisage des ingrédients solides est absolument nécessaire pour avoir un produit fin, et il n'y a vraiment que quelques produits qui peuvent être satisfaisants au point de vue cosmétique.

Lait virginal

Le *lait virginal* est une très vieille lotion obtenue en versant de la teinture de benjoin dans l'eau. Elle est surtout employée pour les irritations de la peau et à cause de son action antiseptique.

De nombreuses formules ont été publiées pour sa préparation et entre autre celle du *Codex anglais* de 1923, qui a le mérite de la simplicité. De plus cette formule ne donne pas une solution trop concentrée, car lorsque l'on emploie trop de teinture de benjoin, des particules de résine décantent, et ne pouvant plus être émulsionnées restent au sommet du flacon. Voici la formule en question :

Teinture de benjoin à 10 % : 25 cc. ; eau de rose diluée : complément à 1 litre.

Je crois qu'il serait bon d'ajouter des traces de patchouli déterpéné, avant l'addition de l'eau de rose. Naturellement tout parfum soluble dans l'eau peut être ajouté ; l'eau de rose étant remplacée par de l'eau distillée.

Produits contre la transpiration

De nombreuses femmes sont très gênées par une transpiration excessive sous les bras, et à cet inconvénient s'ajoute parfois une odeur désagréable. Dès leur apparition, les produits contre ces inconvénients ont obtenu un grand succès.

Ceux-ci peuvent être classés en deux catégories, premièrement ceux qui sont très astringents et qui tendent à diminuer la transpiration ; deuxièmement ceux qui, antiseptiques, empêchent la décomposition bactérienne des sécrétions.

Pour les premiers de fortes solutions d'alun ont été pendant un certain temps employées, aujourd'hui l'alun est remplacé par le chlorure d'aluminium, qui a un pouvoir astringent très prononcé.

Suivant les expériences de M. Ralph H. Auch, publiées l'année dernière dans l'*American Perfumer*, pour une lotion de ce type soit assez efficace dans tous les cas, il faut qu'elle contienne au maximum 16 % de chlorure d'aluminium anhydre, mais ce pourcentage ne doit pas être dépassé, des solutions plus fortes pouvant entraîner des démangeaisons. La présence de 0,03% d'acide chlorhydrique est recommandée pour éviter la précipitation possible d'hydroxyde d'aluminium ou de chlorures basiques.

L'analyse de cinq échantillons de ces produits, a montré que dans quatre cas, le pourcentage de chlorure d'aluminium était plus bas que celui indiqué précédemment, la proportion moyenne, entre 5 et 10 % ; un des échantillons cependant contenait 17 %. Dans ce dernier cas ne nécessite-t-il pas des précautions spéciales pour son emploi, voire même un examen médical. Réflexions identiques pour une femme dont la transpiration dégage une mauvaise odeur.

N'est-ce pas un devoir d'éliminer cette odeur fétide ? Quand la transpiration est insensible ; c'est que l'évaporation se fait aussi vite que la sécrétion ; dans ce cas l'odeur qui se dégage est quelquefois plaisante. Cependant dans les pays où le climat est variable, les vêtements sans manches ne pouvant être portés toute l'année, il y a souvent nécessité de lotions du second type, éviter la décomposition de la sueur qui est susceptible de s'accumuler.

La forme aldéhyde est très souvent employée dans ces lotions. Elle peut être avantageusement combinée avec le *lait virginal*, suivant la formule suivante, ressemblant beaucoup à celle déjà publiée dans mon livre *Crème de beauté* :

Teinture de benjoin à 10 % : 25 cc. ; essence déterpénée de patchouli : 0,1 cc. ; formaldéhyde, solution à 40 % : 10 cc. ; eau de rose diluée : complément à 1 litre.

Il est préférable de dissoudre l'essence de patchouli dans la teinture de benjoin, additionner en agitant constamment le mélange de formaldéhyde et d'eau de rose.

Néanmoins, il y a beaucoup de demandes pour les lotions à base de chlorure d'aluminium, et l'article de M. Auch est très intéressant par les détails pratiques.

La coloration de ces lotions n'est pas aussi simple qu'elle apparaît à cause de la réaction secondaire entre la solution acide et la matière colorante. M. Auch recommande l'emploi de la fuchsine acide.

Il donne aussi une autre formule qui tient des deux types, elle me semble intéressante :

Chlorure d'aluminium hydraté : 150 gr. ; sulfate d'aluminium anhydre : 50 gr. ; borax : 5 gr. ; eau complément à 1 litre.

Astringent and Antiseptic Lotions

By Stanley REDGROVE, B. Sc., F.I.C., Author of ***The Cream of Beauty, etc.***

There is a good demand for astringent lotions of various types for cosmetic use ; and as these are, for the most part, simple in composition and easy to prepare, their manufacture and sale is decidedly profitable.

Mild astringent lotions are used by members of the fair sex to tone up the skin. They are dabbed on the face in the morning, after bathing, and before the application of vanishing cream and powder.

Witch Hazel

These lotions can be prepared with solution of hamamelis, also known as distilled extract of witch hazel. This solution is made by macerating witch hazel leaves in water containing a little spirit and then distilling. According to the *British Pharmacopoeia* of 1914, the proportions used should be 100 parts by weight of fresh witch hazel leaves, 200 parts by volume of water, and 16 parts by volume of 90 per cent spirit. After macerating for twenty-four hours, 100 parts by volume should be distilled.

The witch hazel (*Hamamelis virginiana L.*) is an American shrub, and both leaves and bark are valued for their astringency. It has been alleged in America that this astringency is due to the presence of a tannin, and that the distilled extract is worthless, since obviously no tannin is present in this. The

preparation has been omitted from the new edition of the *British Pharmacopoeia* (1932).

Practical experience does not bear out this contention. Certainly the action of solution of hamamelis is mild, but this is exactly what is required, and the preparation is decidedly popular for use in cosmetics.

A mild astringent lotion for cosmetic use can be made as follows :

Solution of Hamamelis : 333 c.c. ; Rose-water : 333 c.c. ; Distilled water : to 1 litre.

Cerbelaud has published a slightly more complicated formula, which gives excellent results. Here it is :

Menthol, cryst. : 0.25 gramme ; Ionone pure : 0.25 gramme ; 1 per cent solution of Eosin : 1 gramme ; Distilled extract of witch Hazel : to 1 litre.

This formula, in my opinion, can be improved by the addition of 2.5 c.c. alcohol (90 per cent.). The lotion can then be made by dissolving the menthol and ionone in the alcohol, and then mixing the three liquids together.

The lotion is specially recommended for use by men after shaving to allay the " fire of the razor ". It is, however, sufficiently attractive, both in appearance and odour, to appeal to feminine taste. The menthol has a cooling action on the skin.

Naturally, astringent lotions based on witch hazel can also be made from the distilled extract, diluted if desired, with the addition of any suitable water-soluble perfume.

Alum

Alum is well known to be very astringent, and this substance can therefore be used for making cosmetic astringent lotions, though it needs using carefully as its action tends to be harsh.

Here are two formulae for astringent lotions based on alum, the first quoted from my *The Cream of Beauty*, the second from Cerbelaud's *Formulaire des principales spécialités de Parfumerie et de Pharmacie* :

A.

Alum, purified, B.P. : 5 grammes ; Glycerol, pure : 25 c.c. ; Rose-water, undiluted : to 1 litre ; Carmoisine, foodstuffs grade : a trace.

B.

Menthol, cryst. : 0.25 gramme ; Terpineol, pure : 0.50 gramme ; Alum, cryst. : 5 to 10 grammes ; 1 per cent. solution of Potassium Eosinate : 1 gramme ; Distilled Water : to 1 litre.

Cerbelaud remarks that this preparation, which costs hardly anything to make, is not so good as that given by his previous formula quoted above.

Reference to stronger preparations based on alum will be made later in this article.

It should be noted that rose-water itself is mildly astringent, and therefore adds to the astringency of lotions containing it.

Calamine. - Sunburn lotions

Zinc oxide and carbonate are both useful astringents, and can be employed for making astringent lotions of a milky character. Sunburn lotions are commonly made this way, and a good formula is given in the *British Pharmaceutical Codex*, 1923. Here it is :

Prepared Calamine : 100 grammes ; Zinc Oxide, B.P. : 50 grammes ; Glycerol, pure : 50 grammes ; Rose-water, diluted : to 1 litre.

This preparation is best made by rubbing down the mixture of calamine and zinc oxide, after sifting through a 120 silk mesh, with the glycerol, and then mixing with the diluted rose water.

The name " calamine " was originally given to certain forms of native zinc carbonate containing zinc silicate, but, to-day, by " prepared calamine " is meant a mixture of zinc carbonate and oxide tinted with Armenian bole. Various shades can be obtained in commerce. Some commercial grades of calamine are tinted, not with Armenian bole, but with coal-tar dyes. These are unsuited for the present purpose, as the dye washes out when the lotion is made.

It will be observed that this lotion differs only from liquid face-powder in its high zinc oxide content. Any formula for the preparation of liquid face-powder can be used in place of the one given, providing the zinc oxide content is increased at the expense of the inactive powder ingredients. The rose-water can be replaced by distilled water, and the lotion scented with any water-soluble perfume.

The sifting of the solid ingredients is very important if a nicely finished product is desired ; and it is only such products that can be regarded as satisfactory from the cosmetic point of view.

Lait virginal

Lait virginal is a very old and celebrated cosmetic lotion, made by pouring tincture of benzoin into water. It is more especially employed to allay irritable conditions of the skin, and has an antiseptic action.

Numerous formulae for its preparation have been published, of which that of the *British Pharmaceutical Codex*, 1923, has the merit of simplicity. Moreover, this formula does not err on the side of making the preparation too strong. If too much benzoin is used, the particles of resinous matter etc., thrown out of solution, do not remian in suspension for long, but settle to the bottom of the bottle Here is the formula in question :

Simple Tincture of Benzoin 1 in 10 : 25 c.c. ; Rose-water, diluted : to 1 litre.

I consider that this may be improved by dissolving a trace of sesquiterpeneless patchouli oil in the tincture of benzoin prior to adding this to the rose-water. Naturally, any watter-soluble perfume can be incorporated in this preparation,

and the rose-water may be replaced by distilled water.

Perspiration correctives

Many women are troubled with excessive perspiration under the arms, and the trouble is much intensified if, as is sometimes the case, this is of offensive odour. Hence perspiration correctives are in great demand.

These can be roughly classified into two types : *(a)* strongly astringent lotions which tend to prevent perspiration, and *(b)* antiseptic lotions which tend to prevent the bacterial decomposition of the secretions.

With regard to the first, strong solutions of alum were at one time much employed, but to-day this substance has largely been superceded by aluminium chloride, which is a very powerful astringent indeed.

According to some experiments conducted by Ralph H. Auch, particulars of which were published last year in *The American Perfumer*, for a lotion of the type in question to be effective in all cases in stopping perspiration, it should contain at least 16 per cent. of anhydrous aluminium chloride ; but this percentage should not be exceeded, as stronger solutions were found liable to cause itching and discomfort. The presence of 0.03 per cent, of free hydrochloric acid is also recommended, to prevent possible precipitation of aluminium hydroxide or basic chlorides.

Analyses of five commercial samples of perspiration correctives showed that, in four cases, the percentage of anhydrous aluminium chloride was considerably below this. About 5 to 10 per cent is apparently the proportion favoured. One preparation, however, contained 17 1/2 per cent.

On the face of it, it would seem that a woman who required to use a solution containing so much as 16 per cent of anhydrous aluminium chloride to check perspiration under the arms should consult a competent medical man and receive constitutional treatment. The same applies in the case of a woman whose insensible perspiration is of offensive odour.

Fresh sweat ought not to smell foetid ; and, indeed, when perspiration is insensible, that is to say, is removed by evaporation as rapidly as secreted, its odour is sometimes quite pleasant.

More especially, however, in countries where the climate is variable and where sleeveless dresses cannot be worn all the year round, there is often real need for lotions of the second type mentioned above to prevent the decomposition of the sweat which is liable to accumulate.

Formaldehyde is often employed for this purpose. It may usefully be combined with *lait virginal*, as in the following formula, which is a slight modification of one published in my *The Cream of Beauty*.

Simple Tincture of Benzoin, 1 in 10 : 25 c.c. ; Patchouli oil, sesquiterpeneless : 0,1 c.c. ; Formaldehyde, 40 per cent. solution : 10 c.c. ; Rose-water, undiluted : to 1 litre.

This should be made by dissolving the oil of patchouli in the tincture of benzoin, and adding this, with constant stirring, to the mixture of rose-water and formaldehyde.

Nevertheless, there is a good demand for the lotions based on aluminium chloride, details for preparing which will be found in Mr. Auch's interesting paper.

Colouring these lotions is not so simple as might appear on the surface, owing to interaction between the acid solution and the dyestuff. Mr. Auch recommends the use of acid fuchsin.

He gives another formula of a somewhat milder type, which is of interest. I quote it below :

Aluminium chloride, hydrated : 150 grammes ; Aluminium sulphate, anhydrous : 50 grammes ; Borax : 5 grammes ; Water : to 1 litre.

Dosage du Citronellal dans l'Essence de Citronelle

Dans le *Chemisch Weekblad* 29, N° 42 (1932), M. P.-A. Rowaan décrit une méthode simple pour le dosage du citronellal dans l'essence de citronelle.

Peser environ 2 gr. d'essence dans un flacon de 100 cc., ajouter 2 cc. d'alcool et 10 gouttes de solution bleue de bromophénol à 0,1 %, et neutraliser avec de la potasse décinormale. Après la neutralisation de l'essence, ajouter 20 cc. de potasse demi-normale alcoolique, et immédiatement après, 20 cc. de solution alcoolique à 5 % de chlorure d'hydroxylamine. Agiter, laisser reposer pendant une heure dans une pièce à 20 degrés C., et titrer alors exactement l'excès de potasse par de l'acide chlorhydrique demi-normal, jusqu'au changement de couleur, qu'il est bon de comparer avec un essai à blanc.

Emploi de la Lécithine

dans la fabrication des Produits de beauté

La lécithine existe dans la majorité des cellules animales et végétales, mais malgré sa grande diffusion, ce produit était resté jusqu'à ces dernières années une curiosité de laboratoire et ce n'est que depuis peu que l'on est arrivé à le produire dans des conditions commerciales intéressantes.

Au point de vue chimique, ce corps est un lipoïde, constituant vital de la cellule vivante et qui renferme dans sa molécule de l'azote et du phosphore, ce qui le distingue des graisses ordinaires. Parmi les produits qui renferment une proportion importante de lécithine, il faut citer tout particulièrement le jaune d'œuf qui peut en contenir de 8 à 10 %, mais on trouve également de la lécithine dans certaines cellules vivantes très importantes, comme les cellules du foie, des poumons, des muscles, etc...

Jusqu'à ces dernières années, le jaune d'œuf constituait la seule source de lécithine et les frais d'extraction élevés de ce produit entraînaient pour la lécithine un prix de revient relativement élevé. Ce n'est que depuis peu que l'on sait retirer de la graine de soja qui en renferme 2 %, une lécithine végétale qui a des qualités très voisines de la lécithine animale et qui est utilisée sur une grande échelle dans la fabrication de certains produits techniques et alimentaires. La graine de soja renferme 2 % de lécithine et son prix très modeste permet d'obtenir de la lécithine dans des conditions plus avantageuses, l'extraction s'effectuant au moyen de solvants tels que alcool, benzol, etc.

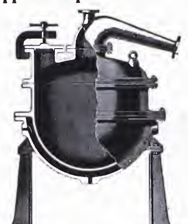
D'ailleurs par lécithine commerciale, on entend aujourd'hui, non pas la lécithine chimiquement pure, mais un produit qui renferme environ 60 % de lécithine et en outre d'autres phosphatides, de l'huile de soja et du phytostérol.

Si l'on ajoute à une crème de beauté quelconque une certaine proportion de lécithine, on constate que la présence de ce produit améliore à deux points de vue différents les qualités de la crème, la lécithine agissant d'une part par ses propriétés physiques et, d'autre part, par ses propriétés physiologiques.

Au point de vue physique, la lécithine semble agir sur les matières grasses comme le fait un colloïde protecteur et s'oppose par suite à la séparation des constituants des émulsions de matières grasses. C'est pour cette raison que la lécithine est utilisée dans l'industrie alimentaire, dans l'industrie de la margarine, dans celle du chocolat, dans la préparation des insecticides comme agents émulsifiants, et enfin dans la préparation des crèmes de beauté, question qui nous intéresse dans cette étude.

Dans tous ces cas, la lécithine abaisse la tension superficielle des huiles et des matières grasses, facilite par suite leur mise en suspension et en même temps améliore leur pouvoir de pénétration et leur pouvoir amollissant vis-à-vis de la peau. La lécithine possède également des propriétés antioxydantes qui combattent la tendance que présentent certaines matières grasses au rancissement. Si on mélange étroitement de la lécithine à des matières grasses parfaitement neutres, à des triglycérides par exemple, on constate que la lécithine présente une certaine affinité pour l'humidité ; cette propriété, si on l'ajoute au pouvoir émulsifiant de la lécithine et à son action sur la tension superficielle, fait que ce produit permet d'obtenir des émulsions parfaitement stables et totalement homogènes constituées par des petites gouttelettes d'humidité finement divisées et dispersées dans la matière grasse.

Mais où la lécithine présente, en tant que constituant des crèmes de beauté et produits analogues, des propriétés très intéressantes, c'est, d'après M. J. Eichberg qui nous a aimablement communiqué ces résultats, lorsque l'on se place au point de vue nutritif et au point de vue de son action de rajeunissement sur la peau. Non seulement la lécithine constitue une partie indispensable de toutes les cellules vivantes, mais son activité est très intimement liée au métabolisme de ces cellules en agissant sur le transport et les modifications des graisses contenues dans les systèmes vivants. La lécithine renferme un pourcentage relativement élevé de phosphore, mais ce




2 créations de
Fouinat
PARIS
26 RUE DU BUISSON-SAINT-LOUIS

qui caractérise ce produit, c'est que ce phosphore se trouve sous une forme organique très facilement assimilable, et il en résulte que le produit constitue médicalement parlant un aliment et un reconstituant de premier ordre.

Au cours de ces dernières années, des études très sérieuses ont été faites sur le rôle joué par la lécithine dans la vie de la cellule et dans le fonctionnement de l'organisme tout entier. Mac Lean, dans son ouvrage intitulé *Lécithine et substances associées* se référant à une étude de Mayer, a rappelé que la lécithine ainsi que les substances qui lui sont étroitement associées constituent une partie essentielle de la cellule vivante, et ne sont pas utilisées comme combustible pour fournir la chaleur nécessaire à la vie humaine, car même après avoir fait subir à l'organisme humain un jeûne très prolongé, la proportion de phosphore par rapport aux acides gras que l'on décèle dans les cellules ayant subi cette période de jeûne prolongé, est toujours supérieure au rapport théorique que l'on peut calculer d'après la constitution aujourd'hui admise de la lécithine et de la céphaline.

La lécithine en tant que produit naturel appartient à la catégorie des substances que l'on peut cataloguer dans le terme général de matières grasses phosphorées. Son nom est dérivé d'un nom grec signifiant jaune d'œuf, car le jaune d'œuf en effet renferme 7 à 10 % de lécithine. Tous les produits solubles dans l'éther et que l'on peut obtenir par extraction des tissus, produits comprenant la lécithine, la céphaline, et un certain nombre d'autres substances, sont souvent appelés lipoïdes ou encore lipines qui semble un terme plus défini. La lécithine si l'on adopte cette nomenclature peut encore être définie comme une phospholipine ou un phosphatide.

La formule que l'on adopte aujourd'hui d'une façon générale pour la lécithine et qui est reproduite ci-dessous montre la similitude de la lécithine et des graisses ordinaires, si ce n'est que le troisième radical acide gras est remplacé par un acide phosphorique et que la base est remplacée par la choline.

Glycerine { $CH^2 - OOC - R$ / $CH^2 - OOC - R$ / $CH^2 - O$ } Acides gras

$HO - P = O$ — Acide phosphorique

O

Choline { C^2H^4...... Groupe éthoxyle / $N = (CH^3)^3$ 3 Groupes méthyles / OH } Remplaçant 4 atomes d'hydrogène de NH^4OH

Il résulte des recherches de P.-A. Levène (*J. of Biol. Chem.*, t. LXII, p. 759) que la lécithine d'origine végétale possède d'une façon générale des propriétés qui sont très étroitement semblables à celles de la lécithine animale. En fait, il semble que la lécithine végétale ne diffère mais que très légèrement de la lécithine animale, et Mac Lean que nous avons déjà cité plus haut estime que si d'après la littérature scientifique on peut dire qu'il existe de légères différences entre le produit animal et le produit végétal, ces différences ne sont nullement capitales. Des expériences effectuées sur des lapins en utilisant de la lécithine végétale extraite des graines de soja et de la lécithine animale extraite des cervelles de porc ont confirmé l'identité de ces deux produits.

Au point de vue physiologique, la lécithine qui existe dans le tissu humain exerce sur ce tissu une action activatrice très nette et il était donc tout naturel de penser que l'addition de lécithine aux crèmes de beauté aurait également une influence très heureuse sur l'absorption des matières grasses contenues dans ces crèmes par la peau. On a tout d'abord cherché à vérifier cette hypothèse en mesurant l'influence de la lécithine sur la tension superficielle ou sur la tension interfacielle qui existe à la surface de séparation de deux phases. Ces mesures étaient faites en déterminant la force qu'il faut exercer pour déplacer une petite boucle d'un fil de platine situé à la surface de séparation d'une pellicule d'huile et d'une pellicule d'eau. On sait que si la tension superficielle entre deux liquides ou entre un liquide et l'air est élevée, il faut pour déplacer cette petite boucle de platine une force d'autant plus élevée que la tension est plus grande.

On a donc suspendu un petit fil de platine noué de façon à former une boucle à l'un des plateaux d'une balance très sensible et on a déterminé la force qu'il fallait exercer pour élever la boucle située au voisinage de séparation de l'eau et de l'huile et par suite la faire pénétrer dans la couche huileuse. Comme milieu aqueux, on a utilisé soit l'eau, soit le lait, et les chiffres suivants qui représentent en milligr. les poids nécessaires pour équilibrer la tension superficielle montrent très nettement l'influence de la lécithine contenue dans le lait ou de la lécithine ajoutée au lait sur la réduction de la tension superficielle.

Ces chiffres montrent que le remplacement dans une émulsion du type eau dans huile, de l'eau par le lait réduit déjà la tension superficielle de 40 à 42 % et que l'addition de 1 % de lécithine végétale à l'huile réduit à nouveau la tension

interfacielle d'environ 94 et 86 %. suivant les dimensions de la boucle.

SURFACES EN CONTACT	PETITE BOUCLE	GRANDE BOUCLE
Eau-huile	80	233
Lait-huile	48	135
Lait-huile et lécithine............	3	15

Après avoir étudié la structure de la cellule, J.-B. Leathes, dans son ouvrage intitulé *The fats* 1925, a fait un certain nombre d'observations très intéressantes et pleines d'indications pratiques. Dans les différents types de cellules animales pour lesquels nous possédons des indications numériques précises les sels complexes d'acides gras dans lesquels nous pouvons ranger la lécithine existent en proportion qui est quatre à six fois supérieure à la proportion dans laquelle on les trouve dans les corpuscules blancs du sang. Il en résulte que ces complexes sont en quantité bien supérieure à la quantité qui serait juste suffisante pour qu'ils se rassemblent sous forme de pellicule externe bi-moléculaire. Ceci donc conduit à penser que ces complexes gras ne sont pas distribués d'une façon régulière dans l'intérieur du protoplasme, mais qu'ils forment au contraire des pellicules multi-moléculaires de nature spongieuse.

Une autre observation qui vient confirmer cette hypothèse sur l'existence de telles pellicules dans la substances des cellules, est relative aux mouvements qu'exécute la lécithine au contact de l'eau. Si l'on place une très petite portion de lécithine sur une lamelle de microscope au-dessous d'une goutte d'eau, on constate que la pellicule se répand à la surface de cette goutte en émettant de tous côtés une multitude de petits bourgeons qui augmentent la surface active du produit. En 1902, W. Koch avait déjà émis l'hypothèse que cet agencement de la lécithine et cette formation de petits filaments, pouvaient expliquer quelques-unes des caractéristiques du protoplasme vivant, en montrant la fonction de la lécithine dans la vie de la cellule.

Une étude très importante a été également faite par D.T. Mc Dougal qui a construit une cellule artificielle, cellule qui lui a permis par la suite d'étudier certaines des propriétés des cellules vivantes naturelles. Il a ainsi constaté que la lécithine, ainsi que le cholestérol étaient intimement liés aux phénomènes ayant trait à l'absorption de nourriture par la cellule. Il est probable d'après cet auteur que dans les cellules vivantes, les lipoïdes intimement associés avec les protéines et les hydrates de carbone, forment une couche périphérique à la masse plastique et émettent dans cette masse des bandes irrégulières par où s'effectuent les échanges.

Il est évident que l'extension des études sur l'action des solutions de lipoïdes en présence d'autres biocolloïdes permettra de compléter utilement nos connaissances concernant l'oxydation des tissus animaux et d'une façon générale tous les phénomènes constituant la vie de la cellule animale.

Enfin un autre fait qu'il faut mentionner dans une telle étude c'est que les solutions de lécithine absorbent beaucoup plus de gaz carbonique que ne le fait une même quantité d'eau distillée. C'est une observation de très haute importance qui est susceptible d'expliquer la transformation de ce gaz par les feuilles vertes des plantes sous l'influence de la chlorphylle.

L'activité thermogénique des produits appartenant à la catégorie des lipoïdes a été étudiée par Sajous dans la vie animale et cet auteur a montré le rôle que jouent ces produits dans les phénomènes respiratoires de l'animal, en même temps que Palladin montrait le rôle joué par les lipoïdes dans les mêmes phénomènes de la vie végétale. Plus récemment, Hansteen-Cranner a enfin montré l'existence des lipoïdes dans les cellules et a émis une nouvelle hypothèse sur le rôle joué par ces substances dans la perméabilité des cellules. Les résultats de cette étude confirment la théorie suivant laquelle les lipoïdes contrôlent les échanges d'électrolytes et de produits organiques entre la cellule et le milieu qui l'entoure, théorie qui a été émise par Boas et Eichberg à qui, rappelons-le nous empruntons ces renseignements, ces auteurs ayant opéré sur la cellule vivante. Il a d'ailleurs été possible de reproduire ces phénomènes vitaux et Rona et Deutsch ont, en opérant sur des suspensions de lécithine et de cholestérol placées dans des cellules artificielles, montré que le passage des ions dans des couches de gelées de protéines renfermant ces suspensions était contrôlé d'une façon analogue au contrôle des échanges d'électrolytes dans la cellule animale.

Tout ce qui précède montre donc et nous avons cité des personnalités faisant autorité dans les sciences biochimiques, que la lécithine joue un rôle capital dans les phénomènes qui ont pour siège la cellule vivante. Ces phénomènes commencent seulement aujourd'hui à être mieux connus ; c'est que les recherches sur ce sujet sont en effet très complexes, très difficiles et demandent des mois et des années de travaux patients et délicats. Toutefois, on peut dire que les différents documents qui ont déjà été rassemblés permettent de démontrer d'une façon absolue l'importance vitale de la lécithine dans la vie, dans le fonctionnement de la cellule et dans l'organisme tout entier. Le rôle physique que peut jouer la lécithine dans les tissus humains et le bénéfice que l'on peut retirer de l'addition de lécithine

aux produits de beauté utilisés dans l'industrie de la parfumerie permettent donc d'assurer à coup sûr, ainsi que cela résulte d'expériences de laboratoire, que l'addition de 1/2, 1 ou 2 % de lécithine aux crèmes de beauté et aux produits destinés à l'entretien de la peau, ne peut que donner des résultats excellents.

Si jusqu'ici cette pratique ne s'était pas étendue dans la préparation des crèmes, c'est qu'on ne pouvait utiliser que la lécithine animale extraite du jaune d'œuf et d'un prix très élevé. L'apparition de la lécithine végétale va permettre au parfumeur d'utiliser ce produit de grande valeur, sans pour cela augmenter d'une façon exagérée ses prix de revient, d'autant plus que la forme sous laquelle est offerte la lécithine végétale permet son incorporation aux crèmes dans des conditions exceptionnellement simples. La lécithine possède un goût pratiquement neutre, elle est sans odeur et on peut dire qu'elle se conserve pratiquement indéfiniment. En dehors de ses propriétés émulsifiantes et de son rôle actif au point de vue agent nutritif de la peau, elle a l'immense avantage de retarder l'oxydation et l'hydrolyse des matières grasses qui restent les principaux constituants des crèmes de beauté.

G. Génin,
Ingénieur Chimiste E. P. C. I.

ILE DE LA RÉUNION

Exportation d'huiles essentielles

Année 1931	Géranium kilos	Vétyver kilos	Ylang-Ylang kilos
Janvier	4.230	—	—
Février	10.725	401	584
Mars	31.003	1.077	841
Avril	36.069	2.160	854
Année 1932			
Janvier	7.077	240	—
Février	7.672	441	—
Mars	21.852	1.681	—
Avril	26.852	1.905	—

Exportations d'Essences des Colonies françaises en 1931

Guyane (essence de bois de rose)	341	quintaux
Indochine (essence d'anis ou de badiane))	1.819	—
Martinique (essence de lemon-grass)	36	—
Réunion (essence de géranium)	896	—
— (essence de vétiver)	93	—
— (essence d'ylang-ylang)	11	—
Madagascar (essence de géranium)	5	—
— (essence d'ylang-ylang)	143	—
— (essence de cannelle)	34	—
— (essence de girofle)	1.173	—
— (essence de lemon-grass)	524	—

ALGÉRIE

Exportations d'Essences en 1931

Essence de géranium	439	quintaux
— de néroli	4	—

C. C.

Les Méfaits de la Taxe de luxe

Voici la lettre adressée par la Fédération des industriels et commerçants frappés par la taxe de luxe au Président du Conseil :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de recommander à votre meilleure attention le vœu que la *Fédération des industriels et commercants frappés par la taxe de luxe*, qui comprend 54 fédérations et chambres syndicales, a pris pour vous signaler la situation particulièrement critique de nos industries françaises d'art et de haute qualité.

Je crois devoir insister tout particulièrement en faveur d'une suppression radicale de la taxe de luxe, en vous faisant observer que les gouvernements étrangers ont pu frapper de droits spéciaux, absolument prohibitifs, les articles classés à tort comme de luxe, par nos législations et réglementations nationales elles-mêmes, entraînant ainsi un chômage irrémédiable pour nos milliers d'ouvriers d'élite.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le président :

Fouquet-Lapar.

Voici le texte du vœu qui accompagne cette lettre :

La Fédération des industriels et commerçants frappés par la taxe de luxe, réunie en assemblée générale le 24 février 1933,

Considérant :

La situation de plus en plus précaire des industries françaises d'art et de haute qualité, qui oblige de nombreuses maisons à envisager une fermeture définitive, à bref délai, après avoir épuisé leurs dernières réserves ;

Le chômage qui en est résulté et qui frappe si cruellement leur personnel, représentant une main-d'œuvre d'élite dont l'apprentissage apparaît de plus en plus compromis, malgré les importants sacrifices consentis par les syndicats pour maintenir à Paris la prééminence du goût artistique ;

Attire solennellement l'attention du gouvernement sur l'urgente nécessité, pour remédier à une telle situation et sauvegarder l'avenir, d'alléger le poids d'une superfiscalité aussi destructrice, en demandant au Parlement la suppression de la taxe de luxe — véritable erreur économique — et en secondant activement l'effort de ces industries en faveur de l'apprentissage, d'une main-d'œuvre menacée de complète disparition au profit de certains pays étrangers.

Nos Exportations et Importations

I. — Situation de 1932 : comparaison entre les exportations et les importations.

II. — Destinations et provenances principales de 1932.

III. — Comparaison entre 1930 et 1932.

I. — Situation de 1932. - Comparaison des exportations et des importations.

Huiles volatiles ou Essences.

De :	Export. en kilos	Import. en kilos	Export. en mille francs	Import. en mille francs
Roses	1.616	263	2.199	1.683
Géranium rosat	10.086	12.823	1.308	2.016
Ylang-ylang	6.900	11.237	664	865
Citron, bergamotte, orange, mandarine	68.000	181.166	2.583	7.050
Citronnelle	14.000	147.767	429	3.818
Toutes autres	832.000	661.964	52.800	26.451
Déterpénées	1.000	11.111	58	384

L'exportation est donc supérieure à l'importation pour l'essence de roses, et pour la catégorie « toutes autres ».

L'importation est supérieure à l'exportation pour l'essence de géranium rosat, d'ylang-ylang, de citron, etc., de citronnelle et pour les essences déterpénées.

Nous rappellerons qu'il a été exporté, en plus des chiffres indiqués ci-dessus, 1.250 quintaux d'essences végétales par colis postaux, ces essences n'étant pas dénommées.

Huiles végétales aromatisées.

En regard d'une exportation de 5.053 kilos (114.000 francs), l'importation apparaît avec 121 kilos (3.000 francs) seulement.

Le santalol n'a donné lieu à aucun échange en 1932.

Menthol, Thymol, Santalol, Anethol, Résinoïdes, etc.

	Export. en quintaux	Import. en quintaux	Export. en mille francs	Import. en mille francs
Menthol	139	168	1.201	1.177
Thymol	1	75	3	189
Santalol	—	—	—	—
Anethol	149	19	469	51
Résinoïdes, eugénol, safrol, isosafrol et carbures terpénés	87	104	200	96

Pour les autres produits, si l'on considère le poids, l'importation est plus grande que l'exportation, sauf pour l'anethol où c'est l'exportation qui l'emporte.

Si l'on examine, au contraire, la valeur, l'importation est plus faible que l'exportation pour tous sauf pour le thymol.

Parfums synthétiques ou artificiels, purs ou mélangés avec des produits naturels, solutions alcooliques ou essences naturelles.

L'exportation est trois fois plus grande en poids que l'importation ; elle atteint 3.191 quintaux tandis que l'importation s'élève à 1.031 quintaux.

En valeur : l'exportation atteint 15,1 millions, l'importation 6,6 millions.

Vanilline et ses dérivés.

L'exportation est très supérieure à l'importation car elle se monte à 603 quintaux tandis que l'importation ne parvient qu'à 40 quintaux.

La valeur de l'exportation est de 4 millions, celle de l'importation de 525.000 francs.

La lecture de ce petit tableau provoque les remarques suivantes : on constate une grande supériorité de l'exportation sur l'importation pour les gommes à l'état naturel d'Europe, pour les gemmes, résines, brutes, etc., pour les résinates autres que celui de cobalt, pour l'essence de térébenthine. Pour les baumes autres que ceux de capahu et de benjoin l'exportation en poids est supérieure à l'importa-

Gommes, Gemmes, Résines et analogues.

	Export. en quintaux	Import. en quintaux	Export. en mille francs	Import. en mille francs
Gommes à l'état naturel :				
1° D'Europe	745	23	445	14
2° Exotiques	149	81.731	1.124	17.486
Gemmes, térébenthines, résines brutes, colophanes, poix, pains de résine, brai et autres produits résineux indigènes	364.800	13.162	39.909	2.134
Résinates :				
1° De cobalt	20	28	2	22
2° Autres	1.569	128	288	37
Gommes et ambres fondus, gommes, éthers, produits résineux fondus ou précipités, succédanés d'ambre, ou de copal, et tous produits résineux artificiellement préparés	1.311	1.684	898	1.080
Goudron végétal	3.114	17.959	504	1.850
Huile de résine	428	476	116	135
Résine et autres produits résineux exotiques autres que de pin et de sapin	2.223	40.202	1.065	12.168
Essence de térébenthine	30.826	12.635	10.925	4.415
Baumes :				
de benjoin	104	385	212	477
de copahu	1	64	2	44
Autres	979	494	358	800

BIBLIOGRAPHIE

« EIGENART UND BEDEUTUNG DER DEUTSCHEN KOSMETISCHEN INDUSTRIE », Von Dr. Roswitha URBAN, 94 S. Preis : R.M. 3. Verlag Chemie, G.m.b.H., Berlin W 35.

« NATURE PROPRE ET SIGNIFICATION DE L'INDUSTRIE COSMÉTIQUE ALLEMANDE », par le Dr Roswitha URBAN. 94 pages. Prix : 3 marks. Edition Chimie, Société à resp. limitée à Berlin W 35.

Cet ouvrage présente un exposé complet de la création, du développement et de l'étendue de l'industrie cosmétique. Une section est consacrée aux matières premières ; spécialement à l'alcool, aux huiles essentielles (huile de roses, de lavande, et autres huiles de fleurs ; huiles d'hespéridées et d'herbes) ainsi qu'aux parfums artificiels qui sont employés en quantité toujours croissante dans l'industrie cosmétique. L'ouvrage traite à fond des débouchés, réclames, lieux de vente pour les cosmétiques et parfumeries, prix et tension commerciale, question des marques et de l'abaissement des prix. Le dernier chapitre étudie la cosmétique allemande à l'étranger et la concurrence étrangère en Allemagne.

L'ouvrage offre un grand intérêt non seulement aux cercles industriels et commerciaux intéressés, mais il mérite aussi d'attirer l'attention des cercles responsables de l'intérêt des usagers.

Fiches Techniques

RÉDUCTION DU CINÉOL AU MOYEN DE L'HYDROGÈNE EN PRÉSENCE D'UN CATALYSEUR AU CUIVRE. — Y. FUJITA. — *J. Chem. Soc. Japan*, t. TI, p. 260, 1930.

Des travaux antérieurs sur la réduction du cinéol en présence de nickel ont montré que le produit final de cette réduction est du *p*-menthadiène. En employant du

tion en poids ; mais la valeur de l'exportation est plus faible que la valeur de l'importation.

L'importation l'emporte de beaucoup sur l'exportation pour le goudron végétal ; elle l'emporte aussi pour le baume de benjoin ; pour les produits d'origine exotique l'exportation est fatalement très faible par rapport à l'importation.

Camphre.

	Export. en quintaux	Import. en quintaux	Export. en mille francs	Import. en mille francs
Naturel brut	1	1.339	1	1.850
Naturel raffiné	26	863	52	1.522
Artificiel ou synthétique	1	1.095	2	1.508

Opium.

	Export. en quintaux	Import. en quintaux	Export. en mille francs	Import. en mille francs
Opium	8	212	105	212

Savons.

	Export. en quintaux	Import. en quintaux	Export. en mille francs	Import. en mille francs
Savons de parfumerie :				
transparents	637	67	624	109
Autres	19.179	817	16.534	952
Savons autres que ceux de parfumerie	559.846	39.242	113.020	16.690

Ce tableau se passe de commentaires et montre la supériorité considérable de l'exportation sur l'importation.

Médicaments composés.

	Export. en quintaux	Import. en quintaux	Export. en mille francs	Import. en mille francs
Non dénommés	105.200	20.454	248.496	33.722
Produits chimiques organiques, de synthèse purs ou en mélange, sous conditionnement médicamenteux ou pharmaceutiques	932	819	3.773	5.433

L'exportation est donc pour les médicaments composés très supérieure à l'importation.

Espèces médicinales.

	Export. en quintaux	Import. en quintaux	Export. en mille francs	Import. en mille francs
Racines :				
Réglisse	2.313	36.126	718	4.550
Autres fraîches ou sèches	6.407	13.182	1.932	3.472
Herbes : fleurs et feuilles........	24.407	29.038	6.110	13.133
Ecorces :				
de citron, d'orange et leurs variétés	119	2.961	46	474
de quinquina...............	107	9.338	100	13.449
Autres.....................	117	451	57	223
Lichens médicinaux	6.017	1.633	1.539	2.280
Fruits et graines..............	21.140	14.359	12.382	5.173

cuivre au lieu de nickel, la réduction s'effectue plus facilement et surtout plus rapidement et l'on obtient du *p*-cymène à 200°.

La différence entre ces deux réactions doit être attribuée à la faible action déshydratante du nickel, tandis que celle du cuivre est plus grande, le pouvoir déshydrogénant de ce métal étant par contre plus faible.

* * *

INFLUENCE DU DEGRÉ DE PURETÉ SUR LES CONSTANTES PHYSIQUES DU CINÉOL. — Ph.-A. BERRY et T.-B. SWANSON. — *Perf. Essent. Oil Record*, t. XXIII, p. 371- 1932.

Les constantes d'un échantillon parfaitement pur de cinéol sec préparé par les auteurs sont les suivantes :

Densité à 15°5 : 0.9294 ; indice de réfraction à 20° : 1.4575 ; pouvoir rotatoire : 0, chaleur spécifique : 0,42 ; point de fusion : 1°3 ; point de fusion du mélange avec l'orthocrésol : 30°2.

Le cinéol sec et parfaitement pur est hygroscopique.

* * *

HUILES ESSENTIELLES ALGÉRIENNES. — Et. A. CHIRIS. — *Parfums de France*, t. X, p. 311, 1932.

Revue des constantes antérieurement publiées concernant les essences algériennes de géranium, de fleur d'oranger, de mandarine, de petit-grain, d'oranges douces, de myrte, de verveine.

Les constantes de l'essence de *Ruta montana L.* (essence d'été) et de *R. bracteosa L.* (essence d'hiver) sont respectivement les suivantes : densité à 15° : 0,834 à 0,8387 et 0,836 à 0,8455 ; pouvoir rotatoire : essence dextrogyre ou inactive et 0 à — 6°15 ; indice de réfraction : 1,430 à 1,436 et 1,429 à 1,434 ; point de solidification : + 12°5, inférieur à 0° (généralement — 5°) ; soluble dans 2 à 4,5 vol. d'alcool à 70° avec précipitation fréquente de paraffine.

L'exportation est donc inférieure à l'importation, en poids comme en valeur, pour les racines, les herbes, et les écorces, et la différence en faveur de l'importation est parfois considérable.

Pour les lichens médicinaux, l'exportation est supérieure en poids à l'importation, mais en valeur l'importation l'emporte sur l'exportation.

Pour les fruits et les graines l'exportation est supérieure en poids et en valeur à l'importation.

II. — Destinations et provenances principales des exportations et des importations de 1932.

Les documents publiés actuellement ne donnent les indications de destination et de provenance que pour quelques-uns des produits que nous venons de citer ; nous analysons ci-après ces indications.

Exportation

Huiles volatiles ou essences de la catégorie " toutes autres "

Les deux principales destinations sont la Grande-Bretagne et les Etats-Unis avec chacun 171.000 kilos.

L'Allemagne, le Japon et les Pays-Bas sont les destinations de second rang avec respectivement : 74.000, 68.000, 51.000 kilos.

Au troisième rang on trouve : Union Economique Belgo-Luxembourgeoise 39.000, Suisse 34.000, Indes anglaises 27.000, Espagne 24.000 kilos.

Parfums synthétiques ou artificiels purs ou mélangés.

Etats-Unis et Japon sont les deux principales destinations avec 453 et 384 quintaux.

Algérie, Argentine et Grande-Bretagne, au second rang, parviennent à peu près au même chiffre, avec tout près de 170 quintaux chacune. Brésil et Italie suivent avec 147 et 129.

L'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise parvient à 67 quintaux.

Gommes exotiques à l'état naturel.

Les principales destinations sont : Suisse, Espagne, Italie, Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, entre 325 et 260 quintaux. L'Allemagne figure avec 149 quintaux.

Gemmes, Térébenthines, Résines brute.

Les deux destinations principales sont Italie et Allemagne avec 85.100 et 79.200 quintaux.

Au second plan on trouve : Grande-Bretagne et Union Economique Belgo-Luxembourgeoise avec 38.000 et 33.300 quintaux.

Puis viennent : Australie et Suisse avec 29.800 et 24.900 quintaux.

La Pologne atteint 17.200 quintaux, les Pays-Bas parviennent à 12.000 quintaux.

Essence de térébenthine.

L'Italie et la Suisse sont en tête des destinations avec tout près de 7.100 quintaux chacune. L'Allemagne vient ensuite avec 5.741 quintaux. L'Algérie atteint 2.762 quintaux.

Savons de parfumerie autres que les savons transparents.

L'Algérie est la première destination avec 4.942 quintaux.

Etats-Unis et Indochine française sont voisines de 2.800 chacune.

On trouve entre 1.000 et 800 quintaux : Suisse et Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, et près de 500 quintaux : les Pays-Bas.

Savons autres que ceux de Parfumerie.

L'Algérie est de beaucoup la principale destination avec 247.800 quintaux.

La composition de l'essence algérienne de cyprès est très voisine de celle de l'essence de Provence. Voici quelques constantes d'un certain nombre d'échantillons :

Densité à 15° : 0,8732 à 0,8776 ; pouvoir rotatoire : 16°44 à 22°55 ; indice de réfraction : 1,4725 à 1,4742 ; indice d'acide : inférieur à 0,70 ; soluble dans 2,8 à 12 volumes d'alcool à 90°, soluble dans 0,5 à 3,2 volumes d'alcool à 95°.

* * *

DOSAGE DES HUILES ESSENTIELLES DANS LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET LES ÉPICES. — T. TUSTING COCKING et G. MIDDLETON. — *Perf. Essent. Oil Record*, t. XXIII, p. 310, 1932.

Description d'un appareil permettant le dosage direct de la quantité d'huiles essentielles que l'on peut séparer par distillation d'un produit pharmaceutique quelconque. Cet appareil permet de mesurer un volume d'huile essentielle ne dépassant pas 1 cmc. avec une précision de — 0,002 cmc. Le dosage porte en général sur des quantités de produits variant de 4 à 20 gr. suivant leur teneur en huile essentielle.

Pour les huiles essentielles lourdes ou celles qui ne se séparent pas bien ou qui cristallisent, il faut ajouter 1 cmc d'essence de térébenthine à la solution et tenir compte de cette addition dans la mesure finale du volume.

On a vérifié cette méthode en traitant des mélanges de quantités connues d'huile essentielle et d'eau et on a trouvé des résultats satisfaisants sauf dans le cas de l'essence de cannelle. Les résultats obtenus en opérant sur différents produits sont reproduits dans l'original et comparés à ceux que l'on obtient en opérant par les procédés industriels courants.

* * *

ESSENCE PURE DE ROSE. — W.-A. POUCHER. — *Perf. Essent. Oil Rec.*, t. XXIII, p. 375, 1932.





L'ANNUAIRE
INDUSTRIEL
répertoire de la production française
toutes les industries
tous vos clients
tous vos fournisseurs
consulté dans le monde entier
grâce à son répertoire en
6
langues
3 volumes 8000 pages 150 frs
tél.: Archives 49-60, 20, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4

Tunisie et Maroc sont au second plan avec 43.000 et 40.000 quintaux.

Au troisième rang viennent : Union Economique Belgo-Luxembourgeoise et Afrique occidentale française aux environs de 25.000 quintaux.

Indes anglaises, Italie, Grande-Bretagne, Egypte se succèdent avec 9.900, 8.700, 6.400, 4.800 quintaux.

Médicaments composés, non dénommés

La principale destination est l'Algérie avec 20.600 quintaux.

L'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise est la seconde avec 8.300 ; Brésil et Argentine sont au troisième rang avec 4.400 et 4.300.

Entre 3.700 et 2.800 se suivent : Cuba, Egypte, Indochine française, Inde anglaise.

Importation

Gommes exotiques à l'état naturel.

L'Afrique occidentale française a fourni 37.000 quintaux, l'Egypte 15.300.

Résines et autres produits résineux exotiques autres que de pin et de sapin.

L'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise nous a fourni 11.400 quintaux.

Indes néerlandaises, Indes anglaises et Grande-Bretagne nous ont envoyé 6.900, 6.700, 6.600 quintaux. Madagascar 5.100.

Savons autres que de Parfumerie.

L'Allemagne a été de beaucoup le principal fournisseur avec 31.700 quintaux.

III. — Comparaison entre les exportations et les importations de 1932 et celles de 1930.

Cette comparaison sera faite en poids, car, en valeur, elle serait impossible ; nous cherchons, en effet, à établir une comparaison de trafic avec l'extérieur ; or la variation de valeur d'une année à l'autre pour l'exportation, par exemple, dépend à la fois de la variation du trafic et de la variation des cours des produits. Au moyen des chiffres de la statistique, il est impossible de se rendre compte de la part qui revient à chacune de ces deux variations.

Nous comparerons l'année 1932 à l'année 1930 pour nous étendre sur une période plus longue qu'en comparant 1932 et 1931.

Pour avoir des chiffres plus faciles à lire, et permettant ainsi de faire ressortir plus aisément les différences d'une année à l'autre, nous transformerons tous les poids en tonnes, et nous arrondirons les chiffres le plus souvent afin d'éviter autant que possible des décimales nuisant à la clarté.

Exportation

D'une façon générale l'exportation a baissé dans ces trois dernières années pour l'ensemble des articles ; il y a quelques exceptions, mais elles sont rares.

Exportations inférieures en 1932 à celles de 1930.

	1930	1932	
Essences de géranium rosat	22	10	tonnes
Essence d'ylang-ylang................	11	7	—
Essences de la rubrique « toutes autres » (y compris citronnelle)............	1.057	846	—
Essences déterpénées	3,3	1	—
Huiles végétales aromatisées	35	5	—

Deux essences de rose bulgares préparées en 1932 et parfaitement pures ont été examinées par l'auteur. Elles contenaient respectivement 55 et 62 % de citronellol et 15,2 et 6,2 % de stéaroptène et avaient un point de congélation de 17 et de 14°2.

Il faudrait pour tenir compte de ces chiffres reviser les limites officielles concernant le pourcentage de citronellol.

L'examen de l'essence de rose par l'analyse chimique ne donne que des indications peu précises par suite de la facilité avec laquelle cette essence peut être fraudée. Par exemple, l'auteur donne la composition d'une essence synthétique dont toutes les caractéristiques vérifient les spécifications applicables à l'essence véritable et qu'il est très difficile de déceler lorsqu'elle est mélangée à un produit pur.

***

CHEIMONANTHUS FRAGANS. — G. LOUVEAU. — *Rev. marques Parf. Savon.*, t. IX, pp. 531, 573 et 622, 1931.

L'extraction des fleurs au moyen de pétrole léger permet d'isoler un produit renfermant 37,2 % de paraffine, 13,7 % de cire blanche, 11,9 % de cire grasse jaune et 19 % d'une essence ayant l'odeur de l'anthranilate de méthyle et de la décaldéhyde.

L'enfleurage donne une essence ayant les constantes suivantes : $d^{15} = 0{,}9243$; $\alpha_D = + 1°45$; $n_D = 1{,}4714$; indice d'acide : 85,1 ; indice d'éther : 90,3 ; indice d'éther après acétylation : 198,1 ; et renfermant 4 % de $CH^2C^6H^5OH$ libre, 2 % de $CH^2C^6H^5OH$ sous forme d'éther, 8 % de linalol (éthérifié), 6 % d'alcools terpéniques (principalement du terpinéol libre), 3 % d'alcools sesquiterpéniques (farnesol principalement), 0,8 % d'aldéhydes acycliques (décaldéhyde), 1 % de terpènes, 2 % de sesquiterpènes (probablement cadinène) moins de 0,1 % d'indol. On n'a pas trouvé malgré l'odeur d'anthranilate de méthyle.

Exportations inférieures en 1932 à celles de 1930.

	1930	1932	
Menthol	28	14	tonnes
Anethol	20	15	—
Parfums synthétiques	398	319	—
Vanilline et ses dérivés	77	60	—
Gomme à l'état naturel :			
d'Europe	85	74	—
exotiques	689	223	—
Gemmes	51.000	36.480	—
Résinates autres que le résinate de cobalt	636	156	—
Gommes et ambres fondus	307	131	—
Goudron végétal	1.112	311	—
Huile de résine	68	42	—
Résine et autres produits résineux exotiques	617	222	—
Essence de térébenthine	6.944	3.082	—
Baume de benjoin	13	10	—
Camphre :			
Naturel brut	1	0,1	—
Naturel raffiné	3,7	2,6	—
Artificiel ou synthétique	16	0,1	—
Savons de parfumerie :			
Transparents	82	63	—
Autres	2.898	1.917	—
Savons autres que de parfumerie	64.653	55.984	—
Médicaments composés	16.500	10.520	—
Espèces médicinales :			
Racines de réglisse	243	231	—
Racines autres	961	640	—
Herbes : fleurs et feuilles	2.976	2.440	—
Ecorces de citron	21	11	—
Ecorces de quinquina	15	10	—
Autres	27	11	—
Lichens médicinaux	741	601	—
Fruits et graines	2.609	2.114	—

Exportations supérieures en 1932 à celles de 1930.

Essences de citron	31	68	tonnes
Résinoïdes, eugénol	3,6	8,7	—

Exportations sensiblement égales en 1932 et 1930.

Essence de roses	1,4	1,6	tonnes
Colis postaux contenant des essences végétales	125	123	—
Thymol	0,1	0,1	—
Baume de copahu	102	98	—
Produits chimiques sous conditionnement médicamenteux	94	93	—

Après enfleurage, les fleurs donnent extraites au pétrole léger 0,3 % d'une essence ayant une odeur analogue à celle de l'essence de *Piper nigrum*.

* * *

Localisation des huiles essentielles dans les pins. — G.-V. Pigulevskii. — *J. Gen. Chem.* (U.R.S.S.), t. ii, n° 2, p. 135, 1932.

L'auteur décrit une méthode pour la détermination directe de la teneur en huile essentielle et de la teneur en résine du canal résineux des aiguilles de pin. Cette méthode est basée sur le découpage des aiguilles afin d'ouvrir les deux extrémités de l'aiguille, découpage suivi d'une extraction par l'éther.

On a ainsi constaté que la plus grande portion (jusqu'à 80 %) des résines se trouve localisée dans le parenchyme des aiguilles d'Abies sibirica. L'huile essentielle est probablement entièrement localisée dans les conduits résineux.

Au cours de la croissance de la plante, il y a probablement formation de résine dans le parenchyme des aiguilles et ultérieurement sécrétion de résines dans les conduits résineux.

* * *

Nouvelles variétés d'essences de sauge. — B.-N. Rutovskii et K. Sabrodina. — *Riechstoffind.*, t. vii, p. 174, 1932.

Etude de nouvelles variétés d'essence de sauge et notamment de l'essence de Salvia korolkovi dont la composition est la suivante : environ 25 % de 1-6-pinène, environ 34 % de cinéol, environ 3 % de 1-camphre, environ 10 % de bornéol libre, environ 1 % d'acétate de bornyle, environ 20 % de caryophyllène et environ 0,6 % d'alcool sesquiterpénique.

* * *

Etude des constituants essentiels de l'essence de feuille de Criptomeria japonica Don. —

Importation

Importations inférieures en 1932 à celles de 1930.

Huiles aromatisées	0,3	0,1	tonnes
Essence de roses	1,1	0,26	—
Essence d'ylang-ylang	16	11	—
Essences de la rubrique « toutes autres » (essence de citronnelle comprise)	1.113	810	—
Essences déterpénées	19	11	—
Résinoïdes, eugénol	36	10	—
Parfums synthétiques	123	103	tonnes
Gommes à l'état naturel :			
D'Europe	9,4	2,3	—
Exotiques	10.673	8.173	—
Gemmes	1.533	1.316	—
Résinates autres que de cobalt	16	13	—
Résine et autres produits résineux exotiques	5.403	4.020	—
Baume de benjoin	55	39	—
Baumes autres que de benjoin ou de copahu	65	49	—
Opium	158	21	—
Savons de parfumerie autres que transparents	106	82	—
Racines de réglisse	5.248	3.612	—
Ecorces de citron	577	296	—
Ecorces de quinquina	1.342	934	—
Autres	129	45	—
Lichens médicinaux	194	163	—

Importations supérieures en 1932 à celles de 1930.

Essences de citron, bergamotte	164	181	tonnes
Menthol	14	17	—
Thymol	4,5	7,5	—
Résinates de cobalt	0,6	2,8	—
Gommes et ambre fondus	125	168	—
Huile de résine	39	48	—
Essence de térébenthine	126	1.263	—
Camphre naturel brut	112	134	—
Médicaments composés non dénommés	688	2.045	—
Produits chimiques sous conditionnement médicamenteux	16	82	—
Espèces médicinales :			
Racines autres que de réglisse	1.048	1.318	—

Importations sensiblement égales en 1932 et 1930.

Vanilline et ses dérivés	4	4	tonnes
Baume de copahu	6	6	—
Camphre naturel raffiné	84	86	—
Camphre artificiel ou synthétique	103	109	—
Savons de parfumerie transparents	6	6	—
Savons autres que de parfumerie	3.886	3.924	—
Espèces médicinales :			
Herbes : fleurs et feuilles	3.039	2.904	—
Fruits et graines	1.459	1.436	—

M. Hegelbacher.

I. — Hideo Noda. — *Waseda Applied Chem. Soc. Bull.*, XVIII, p. 6, 1932.

Cette essence possède une coloration brun jaune et présente un arome prononcé. Ses constantes sont : densité à 15° : 0,8785 ; indice de réfraction à 15° : 1,4765 ; pouvoir rotatoire à 20° : + 8,71 ; indice d'éther : 9,01 ; indice d'éther après acétylation : 31,15e indice d'iode : 204,8.

Cette essence renferme environ 0,09 % d'acide libre et 0,09 % de phénol libre. Il est probable que l'acide est constitué d'acides de la colophane et le phénol d'un dérivé du pyrocatéchol, mais l'identification de ces produits est difficile par suite de leurs petites proportions.

La présence d'α pinène et de camphène a été confirmée dans les produits à bas point d'ébullition (entre 153 et 180°), le camphre est le principal constituant de la fraction terpénique de l'essence.

Petites Annonces

Le Gérant Michel CHATELUS

Imprimerie Artistique, 58, rue Victor-Lagrange. Lyon

XXVIIme ANNÉE - N° 5 - MAI 1933

Mensuelle Illustrée

Pg 659

la Parfumerie Moderne

REVUE SCIENTIFIQUE ET DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE



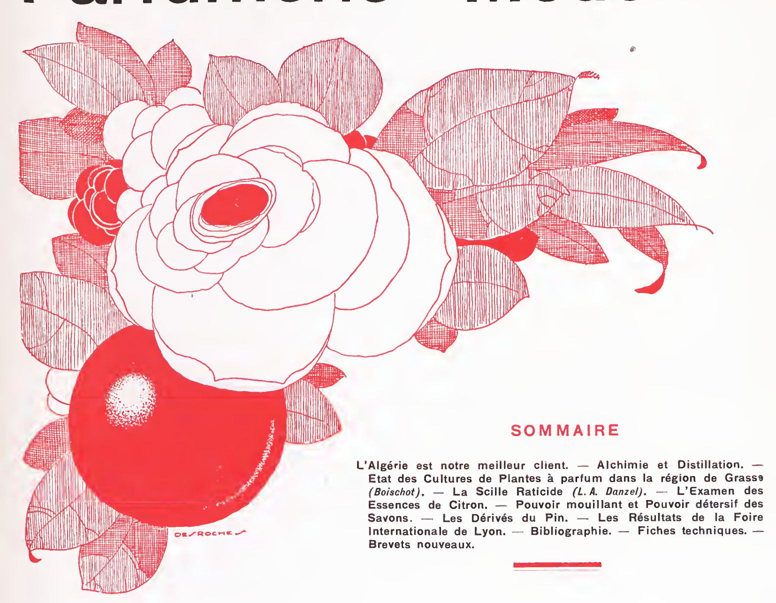


PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE
RÉDACTION, ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ
9, Avenue Jean-Jaurès
LYON
R. C. Lyon N° A. 28.765

PARIS
12, Rue d'Anjou (8e)
Téléphone : Anjou 04.80 à 04.85

Nº 5 Le Numéro : 7 Francs MAI 1933

la Parfumerie Moderne



SOMMAIRE

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

9, Avenue Jean-Jaurès - LYON
Téléphone Parmentier 15-04 (2 lignes)

10-12, Rue d'Anjou - PARIS
Téléphone : Anjou 04-80 à 04-85

Abonnements (12 mois) : France et Colonies, 66 fr. Etranger (convention postale), 72 fr. ; autres pays, 85 fr.

N° 5 Le Numéro : 7 Francs MAI 1933

la
Parfumerie Moderne

L'Algérie est notre meilleur client

La Confédération générale des Vignerons méridionaux veut introduire dans le statut de la viticulture des mesures restrictives à l'égard de l'emploi de la récolte algérienne sur le marché national. Si elle réussissait à obtenir ce contingentement déguisé qu'elle appelle « Aménagement du marché des vins », ce serait la rupture de l'Union douanière avec l'Algérie.

Les commerçants et industriels métropolitains doivent s'élever contre cette dictature insupportable que les viticulteurs méridionaux veulent exercer sur toute l'économie nationale. L'Algérie est une partie de la France, ses viticulteurs y fabriquent par des méthodes scientifiques et avec un soin dont on se rend peu compte, sur le continent, des vins d'une qualité parfaite que préfèrent presque toujours les consommateurs, et en tous cas, les marchands de vins, à cause de leur régularité et de leur tenue.

Dans bien des cas, les viticulteurs français ne peuvent pas se targuer de travailler aussi bien. Mais qualité de production mise à part, nous devons savoir que l'Algérie est le premier client de la France. Voici quelques chiffres officiels :

Principales Importations de la Métropole en Algérie

Valeur importée annuellement. — Moyenne des trois dernières années

Machines, outils et ouvrages en métaux.............. 633
Fers, aciers, cuivres 152
Matériaux de construction.. 101
Automobiles 267
Sucres 216
Produits chimiques........ 93

Parfumeries et savons 115
Textiles 842
Poteries et verreries 134
Meubles et ouvrages de bois 90
Colis postaux 639
Etc., etc...

Pourcentage des Importations de la France sur les Importations totales en :

Algérie (départements français) : 80 % ;
Tunisie (protectorat) : 40 % ;
Maroc (protectorat) : 40 %.

Balance commerciale de l'Algérie

	A reçu de la Métropole	A envoyé à la Métropole
Année 1929.........	4.537 millions	2.792 millions
— 1930.........	4.568 —	3.382 —
— 1931.........	4.232 —	3.067 —
	de francs de marchandises	

Si donc l'Algérie devait réduire de moitié sa production de vin, elle devrait réduire proportionnellement (et bien davantage encore) ses achats en France : nos 4 milliards et demi d'exportation se

réduiraient à rien et le nombre des chômeurs français augmenterait encore.

Les industries de luxe qui alimentent le Nord Africain doivent se rendre compte du péril que représente pour elles le projet de la Confédération des Vignerons et s'y opposer de toutes leurs forces. Le marché algérien est le seul qui présente encore une certaine vitalité, justement à cause des ressources exceptionnelles données par le vin. La preuve en est donnée par le substantiel rapport présenté par M. André, directeur des douanes, à la Commission des Valeurs en douane présidée par M. le Gouverneur général Carde.

« La valeur du commerce spécial, c'est-à-dire des transactions intéressant exclusivement la consommation et la production algériennes, s'est élevée à 8 milliards 19 millions de francs contre 8 milliards 273 millions en 1931, soit une moins-value de 254 millions.

« Les importations, qui atteignent 4 milliards 253 millions, *ont diminué de* 618 *millions* seulement. Les exportations, d'une valeur globale de 3 milliards 766 millions, accusent une augmentation de 364 millions.

« La différence entre la valeur des achats et celle des ventes se chiffre à 487 millions et représente 6 % du trafic total. Cette proportion est incontestablement satisfaisante et on peut même la considérer comme exceptionnelle en égard à la situation actuelle et à la nécessité, pour un pays neuf soucieux de sa mise en valeur, de la prédominance des importations sur les exportations.

« Par ailleurs, le tonnage des marchandises débarquées et embarquées dans les ports algériens, s'est élevé à 8.645.569 tonnes contre 10.007.385 en 1931.

« A l'entrée, la diminution se chiffre à 750.133 tonnes. Elle atteint 611.693 tonnes à la sortie, soit au total une moins-value de 1.361.826 tonnes, dont les causes principales résident dans le ralentissement des opérations de réexportation et dans la nouvelle et notable régression des sorties de minerai de fer.

tabacs, les vins, les laines, et le crin végétal ».

Du tableau d'ensemble du commerce extérieur depuis 1929, il



Photo Prouhat.

Un Coin de l'Oasis à Laghouat.

Après avoir étudié dans leurs détails les achats et les ventes de l'Algérie, M. le Directeur des Douanes a ajouté :

« Si les achats ont été moindres (de 618 millions, par contre l'accroissement des ventes de certaines matières est notable, spécialement sur les blés, les vins en fûts, les alcools, les mistelles, les gruaux, les farines de froment ; il y a eu diminution sur les minerais, les

résulte que la valeur du commerce extérieur de l'Algérie s'est maintenue à un niveau relativement satisfaisant, mais que les exportations à destination des colonies françaises et de l'étranger sont tombées depuis deux ans au-dessous du niveau d'avant-guerre.

Et M. André conclut ainsi :

« Peu préparée par la force des choses et par la nature de ses pro-

ductions à vaincre les obstacles que n'arrivent pas à tourner nombre de pays à développement industriel ou à variété agricole beaucoup plus notables, l'Algérie voit donc, dans les circonstances difficiles qu'elle traverse, se resserrer les liens économiques qui la solidarisent de plus en plus avec la mère-patrie dont elle constitue, ainsi que l'attestent de nombreuses années d'échanges commerciaux, le prolongement à plus d'un titre harmonieux ».

Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, M. le Gouverneur général, après avoir repris les différents sujets traités par le Directeur des Douanes, expliqua notamment les chiffres produits et constate que la balance commerciale tend à s'améliorer.

« Le déséquilibre de nos échanges qui, dit-il, au cours des années précédentes, pouvait, par son accentuation constante, donner lieu à quelque appréhension, semble devoir s'atténuer. Notre balance commerciale, qui se soldait en 1931 par un excédent en faveur de nos importations, de 1.469.000.000 de francs, excédent qui dépassait lui-même largement celui de 1930, se présente, cette année, avec un excédent qui n'atteindra pas, en définitive, le chiffre de 500.000.000. Cette amélioration est d'autant plus remarquable que nos producteurs vendent la plupart de leurs produits à des prix bien inférieurs à ceux qu'ils connaissaient en 1931 ».



Cultures florales étagées sur les Pentes des Maures.

La plupart des Algériens fortunés passent leurs vacances en France et participent ainsi dans une large mesure à *l'exportation invisible* ou touristique. Cette industrie serait dans un marasme dangereux si les Algériens organisaient, sur place, leurs villégiatures.

Comme fournisseur de la Métropole, l'Algérie occupe aujourd'hui le *deuxième rang*, serrant de très près l'Allemagne qui, avec un chiffre de 3.618 millions de francs, dépasse le nôtre de 300 millions seulement.

« Dans les mouvements d'affaires « que nos possessions d'Outre- « Mer entretiennent avec la Fran- « ce, a ajouté M. le Gouverneur « général, l'Algérie se présente « avec un chiffre global de l'ordre « de plus de 6 milliards de francs, « alors que celui de la Tunisie « n'atteint pas encore celui de « 1.500.000.000 de francs, que ce- « lui du Maroc est de l'ordre de « 1 milliard 200.000.000 de francs ; « que celui de l'Indochine fran- « çaise est de 860.000.000 de francs « et que celui de l'A.O.F. approche « de cinq cent cinquante millions.

« Notre colonie forme dans cet « ensemble harmonieux, un bloc « économique déjà imposant où la « France est toujours sûre de trou- « ver, aux heures de prospérité « comme aux heures douloureuses, « l'aide la plus précieuse.

« Quant à nous, formulons le

VALPADANA



LA MEILLEURE
MENTHE-ITALO-MITCHAM
DE LA VALLÉE DU PO

Essence BRUTE
Essence TRIRECTIFIÉE
Essence DULCA la plus forte et la plus douce

CULTURE et DISTILLATION
en PIÉMONT (Italie)
Organisation des Etablissements

ESPERIS

MILAN VIA BOLLO 4
VIA G. WATT 20

Concessionnaires pour la France avec DÉPOT : ÉTABLISSEMENTS S.F.P.A.

GATTEFOSSÉ - LYON

EXPORTATION D'HUILES ESSENTIELLES

GÉRANIUM D'ALGÉRIE

Eucalyptus - Menthe Pouliot - Thym - Cyprès
FEUILLES DE VERVEINE

Ancienne Maison Joseph BITOUN & Fils

Georges BITOUN Succ^r

Télégrammes : Bitoun-Boufarik

BOUFARIK (Algérie)

Toutes nos essences sont garanties pures et d'origine.

FABRIQUE SPÉCIALE DE

PRODUITS DE PARFUMERIE ET DE BEAUTÉ

COMMISSION EN VRAC ET CONDITIONNÉS EXPORTATION

Poudres de Riz, Crèmes de Beauté, Poudres de Riz compactes, Rouges et Fards compacts, Pastels pour Paupières, Crayons pour les Lèvres, Crayons pour les Yeux, Beauté des Yeux pour Cils et Sourcils, Produits pour les Ongles etc.

Conditionnement à la Marque du Client

A. BARTHÉLEMY, 8, Rue de Rouen, 8, COURBEVOIE (Seine)
Téléphone Courbevoie 0-62 — Chèques postaux Paris 1er, c/c N° 504.04
Télégrammes : Amicy-Courbevoie

On Demande des Agents à la commission pour la France et l'étranger



Peuvent être vendus en vrac ou établis à la marque du client

Parfumerie "PERRETTE"

4, rue Granville - Saint-Mandé
Téléphone Daumesnil 15-25 - **PARIS - FRANCE**

Tous Produits de Beauté en vrac ou conditionnés

« souhait que l'opinion publique « métropolitaine puisse saisir la « signification de ces chiffres et se « rende compte qu'en définitive « la prospérité de notre métropole « est solidaire de celle de ses terres « d'Outre-Mer. »

M. le Gouverneur général rendit enfin hommage à l'Algérie, dont les trois départements se sont classés au **premier rang des clients de la Métropole avec un chiffre d'importation supérieur de plus d'un milliard de francs à celui de la Belgique, laquelle se place immédiatement après l'Algérie, avec un chiffre d'achats de 2.241.000.000 de francs, dépassant légèrement sur ce point l'Angleterre et l'Allemagne.**

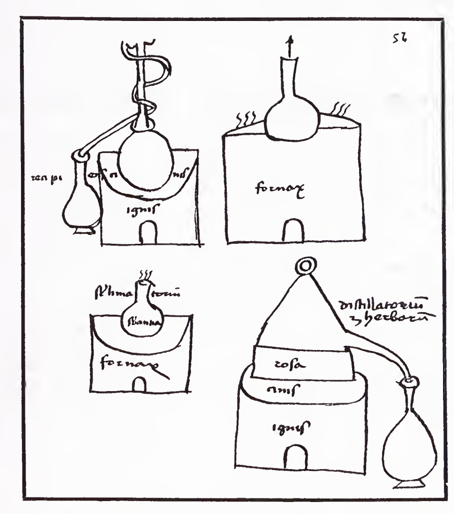
P. M.

Alchimie et Distillation

Un très curieux ouvrage a été offert récemment par la librairie « A la Licorne, à Paris, rue Bonaparte », c'est un manuscrit latin du XIIIe siècle de 59 feuillets in-octavo, sur velin, d'Arnaud de Villeneuve, le célèbre alchimiste maître de Raymond Lulle.

Il est bon de se souvenir que ces alchimistes furent de grands inventeurs et que c'est à eux que notre industrie moderne est redevable de la découverte des acides sulfurique, muriatique et nitrique. Les parfumeurs eux-mêmes doivent se réclamer de ce grand maître qui composa le premier l'alcool et s'aperçut que cet alcool avait le pouvoir de retenir les principes odorants des végétaux.

Arnaud de Villeneuve est le premier inventeur des extraits alcooliques de parfums ; nous lui devions bien un éloge. Arnaud fut également un grand inventeur d'alambics et la distillation n'eut pas de secret pour lui. La ville de Grasse qui s'enorgueillit, à juste titre, des on surnom de " Ville des parfums", qui compte, peut-être, le plus grand nombre d'alambics à parfums qui puisse être réunis sur un petit espace de terrain, qui tire enfin ses principales ressources de l'extraction des parfums des fleurs, pourrait bien élever une statue à



Reproduction d'une planche de dessins du manuscrit.

cet illustre précurseur. Nul doute, d'ailleurs, que le concours de la grande industrie chimique lui soit acquis en reconnaissance de la découverte des trois principaux acides minéraux.

Nous donnons ici la reproduction d'une page de dessins de ce manuscrit qui semble avoir été écrit par un des collaborateurs directs d'Arnaud, peut-être même sous sa dictée. Douze autres planches représentent des appareils d'alchimie ou de distillation et des symboles d'alchimie.

Rappelons qu'Arnaud de Villeneuve, né en Catalogne, vers 1240, mourut en 1311 et qu'il professa la médecine à Montpellier. Il fut médecin particulier des papes Boniface VIII et Clément V : il est connu surtout par son traité intitulé le « Parfait Magister » qui fait partie du manuscrit qui motive cette note et qui fut imprimé à Lyon en 1504.

Fac-similé d'un fragment du manuscrit.

Etat des Cultures de Plantes à Parfum dans la Région de Grasse

Si toutes les cultures françaises souffrent de la crise économique actuelle, celle des plantes à parfum, du fait qu'elle fournit la matière première à une industrie de luxe, a été particulièrement touchée.

Pour l'instant, les prix de vente des fleurs sont au-dessous des prix de revient, et parfois même ne couvrent pas les frais de récolte comme on peut en juger par le tableau suivant :

FLEURS	Prix de revient du kilo de fleur en 1932			Prix de vente du kg. de fleur	Rendement moyen à l'hectare	Déficit à l'hectare
	Production	Récolte	Total			
					kgr.	fr.
Oranger	3,50	1 »	4,50	0,85	4.500	16.500
Jasmin	6 »	3 »	9 »	2,75	2.500	15.625
Rose	2,40	0,25	2,65	0,85	3.000	5.400
Jonquille	6,50	1,50	8 »	3 »	850	4.250
Menthe........	»	»	1 »	0,50	16.000	8.000

La valeur totale de la récolte des plantes à parfum dans les Alpes-Maritimes qui a atteint près de 65 millions en 1926, est tombée à 5 millions en 1932, sans que d'autres cultures aient pu combler ce déficit qui d'ailleurs provient bien plus de l'effondrement des cours que d'une diminution des surfaces cultivées.

Or, la mévente des essences ne laisse aucun espoir quant à une reprise des cours pour l'année prochaine. Les exportations d'essences qui s'élevaient à 220 millions en 1926 sont tombées à 80 en 1932. La situation est encore plus mauvaise en ce qui concerne les produits manufacturés (940 millions en 1926 contre 200 en 1932).



Devant cette situation, les cultivateurs commencent à arracher beaucoup de rosiers et de jasmins, et les plantations qui restent sont si mal entretenues, qu'il faut prévoir leur disparition à bref délai.

On hésite encore à détruire les orangers à fleurs, mais il est évident que les propriétaires ne pourront longtemps continuer à produire à perte, surtout dans les régions *(Le Bar-Gourdon)* où les orangeraies n'étant pas irrigables, on ne peut y faire de cultures intercalaires.

D'autre part, les surfaces cultivées en jonquilles et en tubéreuses diminuant d'année en année, il est à craindre qu'on ne puisse trouver une réserve de bulbes suffisante pour reprendre ces cultures, le jour où ces fleurs seront de nouveau demandées.

***

Donc, le grand danger que court la production des plantes à parfum en France réside surtout dans la disparition des plantations, due à la crise économique actuelle.

Il est à craindre, dans ces conditions, que les pays concurrents puissent lutter avec avantage contre nos producteurs au moment de la reprise des affaires.

Pourtant, la région de Grasse possède, en ce qui concerne le climat, la proximité des usines de transformation et la longue expérience de ces cultures, une série d'avantages qui lui permettrait de conserver encore longtemps le monopole des plantes à essence.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que les hauts rendements à l'hectare indiqués par les étrangers, les Italiens notamment, se rapportent à des plantations d'essais jeunes et particulièrement soignées. Il est probable que la moyenne de la production du jasmin qui est de 2.000 à 2.500 kg. à l'hectare, à Grasse, n'atteindra jamais en Italie des chiffres quatre ou cinq fois plus forts, quoique la cueillette y dure un peu plus longtemps (4 à 5 mois en Calabre, 3 à 4 mois à Grasse).

La crise économique atteint d'ailleurs également les producteurs étrangers, et la rose bulgare comme l'iris de Florence ne sont pas, à ce point de vue, plus favorisés que le jasmin ou l'oranger de Grasse.

Mais ainsi que l'a récemment indiqué le professeur Perrot à l'Académie d'Agriculture, les efforts des organismes agricoles officiels, et les sacrifices consentis par



Vue générale de Grasse. (Côté Nord). Photo P. M.

MANUFACTURE DE CARTONNAGES DE LUXE

SPÉCIALITÉS POUR PARFUMEURS

Marius MILOU & Cie

MONTÉLIMAR (France)

MAISON A :
PARIS
44, Rue de la Boétie (8e)
Téléphones : Elysées 89-40 - Inter 50

AGENCES :
LONDRES
G. BOUJON
59, St-George's Road
Warwick Square S. W. I

MAISON A :
NEW-YORK
521, Fifth Avenue
Phone Plaza 3.794



N° 5512/3

N° 5314

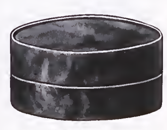


N° 3201/2





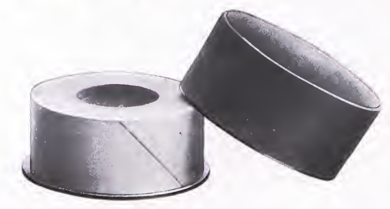
N° 3975



N° 3609/2



N° 7880



N° 4246/1

les pouvoirs publics à l'étranger, particulièrement en Italie, permettront aux agriculteurs de ces régions d'attendre des jours meilleurs.

A Grasse, il n'en est pas de même, et le cultivateur se voit dans l'obligation de supprimer les plantations qui ne peuvent plus le faire vivre.

Il serait nécessaire d'apporter un remède à cette situation. L'obstination des pays étrangers à nous retirer le monopole de la production des plantes à parfum est la meilleure preuve que nous aurions intérêt à conserver ces cultures qui, jusqu'à présent, ont fait la prospérité d'une des régions les plus riches de France.

BOISCHOT,
Directeur de la Station d'Agronomie,
Villa Thuret, Antibes.
Petite Revue, Antibes

LA SCILLE RATICIDE

L'industrie des insecticides a pris rapidement une importance très réelle dans les milieux de la droguerie et de la parfumerie. Il n'est pas de fabricant qui n'offre avec succès à ses clients des produits mis au point et agréablement parfumés, permettant de détruire radicalement les insectes nuisibles ou désagréables.

Une simple dissolution, dans un véhicule approprié d'essence ou d'oléo-résine de pyrèthre, l'addition d'une essence parfumée choisie et voici une spécialités de vente facile et rémunératrice.

Les lecteurs de *la Parfumerie Moderne* ont suivi attentivement nos études sur le pyrèthre, depuis une dizaine d'années : la fabrication des oléo-résines est maintenant parfaitement au point et donne des résultats réguliers, sans aucun aléa.

Voici maintenant une étude sur la scille de M. Danzel, docteur en pharmacie, ingénieur colonial, qui ouvrira des horizons nouveaux à maints fabricants.

Etude de l'exploitation industrielle, en Algérie, de la Scille stabilisée et activée.

De tous temps, la Scille a été appréciée comme la plante médicinale particulièrement active et sa vente n'a guère subi d'interruption au cours des siècles.

Cependant, ses propriétés thérapeutiques ne suffiraient pas à lui assurer une grande consommation si, par ailleurs, son pouvoir toxique spécial n'était utilisé par l'industrie pour la fabrication de préparations raticides qui lui assurent un débouché important. La gent Trotte-Menu, extraordinairement prolifique, est, en effet, un danger redoutable car, en dehors de sa voracité insatiable, le rat est le principal propagateur de la peste.

La guerre aux rats est déclarée dans tous les pays, il n'est que temps, chez nous, d'attaquer ces ennemis qui, comme le dit excellemment M. le Gouverneur général Carde, dans le *Journal officiel de l'A.O.F.*, nous menacent « aussi bien du point de vue de l'hygiène que du point de vue économique » (1).

Or, pour exterminer ces indésirables rongeurs, M. Carde préconise, entre autres méthodes, l'emploi de la Scille qui, comme poison, « est celui qui mérite le plus de crédit, parce qu'il est extrêmement efficace et présente de plus l'avantage de n'être toxique, ni pour les chats, ni pour les chiens, et que les volailles semblent réfractaires à son action ».

La Scille, c'est un fait, est régulièrement préférée aux autres poisons, même aux virus, pour lutter contre l'invasion des rats, c'est pourquoi, dans ce but, nous avons cherché à réaliser un procédé vraiment industriel pour l'obtention d'un produit actif, inaltérable, abondant, d'un prix abordable, donc, en tous points satisfaisant.

Dans une première étude, en 1929, nous avons (2) présenté un appareillage de la stabilisation de la Scille fraîche et nous avons repris notre étude pour la transformer plus spécialement en un procédé complet de stabilisation et d'activation simultanées de la Scille, en vue de l'obtention rapide, pratique et, par ailleurs, rémunératrice, d'un raticide d'efficacité maximum.

Les bulbes devront désormais être arrachés en automne et séchés au moyen de séchoirs modernes ventilés. L'arrachage devra porter surtout sur les bulbes rouges de préférence, car ils paraissent plus toxiques pour les rats, et sur les bulbes de moyenne et de grosse taille, triés dès l'arrachage, au moment du chargement du camion et emportés de suite à l'usine ou au laboratoire de l'exploitation.

Dès l'arrivée à l'usine commence le traitement de stabilisation-activation. Les bulbes sont débarrassés mécaniquement de leur partie centrale, inactive et charnue, en passant dans un appareil où ils sont centrés puis perforés dans leur longueur par un tube emporte-pièce qui les laisse tomber ensuite dans la machine à inciser où ils sont écartelés en plusieurs parties.

Ainsi déchiquetés, les bulbes sont mis quelque temps à égoutter pour se débarrasser de l'eau de

(1) *Journal Officiel de l'Afrique Occidentale Française*, du 29 mars 1930. — Instructions de M. le Gouverneur général Carde.

(2) L. Danzel. — *L'Exploitation Industrielle de la Scille en Algérie.* C. f. *La Chronique Coloniale*, organe de l'Institut Colonial Français, janvier 1930. — Communication à l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, Le Havre, 1929.

réserve libérée par l'éclatement, dans des étouffoirs à double fond, puis passés au séchoir-tunnel à air chaud (80° à 110°) avec cheminement assez rapide (3).

Enfin, à cette première sortie du séchoir, les bulbes brisés sont plongés dans les vapeurs d'un liquide acétométhylique bouillant qui assure, dans une seule opération, la stabilisation et l'activation de la plante. Une chaîne à godets sans fin remonte les bulbes éclatés au bout du temps de séjour nécessaire dans les vapeurs et, ainsi stupéfiés et stabilisés, ils sont immédiatement placés dans le séchoir-tunnel avec ventilation à air chaud et desséchés suffisamment pour stériliser les matières amylacées qui ne pourront plus fixer d'humidité par la suite et ces bulbes seront *d'une conservation pratiquement indéfinie, même après avoir subi une pulvérisation.*

En résumé, nous réalisons avec un appareillage relativement simple et peu coûteux une stabilisation du bulbe de la Scille analogue à celle de la méthode Perrot-Goris pour l'obtention des extraits stabilisés. Naturellement, pour les préparations médicinales ou officinales destinées à la médecine humaine, on emploiera, pour la stabilisation, de l'alcool officinal seul, tout en opérant de la même manière, et le produit obtenu permettra en particulier de poursuivre des dosages comparatifs sur les teneurs de la Scille en principes actifs, scillitoxine et scillarène, entre autres, selon les procédés de récolte employés et les variétés de Scille utilisées (4).

Par contre, dans notre traitement de la Scille destinée aux préparations raticides, pour l'obtention de notre « Rati-Scille », stabilisée et activée, nous avons recours — et c'est là une des caractéristiques brevetables de notre technique — à un mélange liquide méthylacétique dont la composition est calculée précisément pour obtenir, suivant la pression, une température d'ébullition voisine de 80°. Un condensateur à reflux permet d'ailleurs la récupération de l'alcool éthylique ou méthylique utilisé pour l'un ou l'autre produit.

Il est bien évident qu'après un de ces traitements, *toute l'activité de la plante fraîche est conservée,* ainsi que l'expérience l'a maintes fois prouvé pour toutes les plantes vertes, et que, en ce qui concerne la Scille, les opérations suivantes de desquamation, de concassage, de pulvérisation, etc..., seront accomplies avec le maximum de sécurité pour la main-d'œuvre.

En outre, l'addition extemporanée, dans l'alcool stabilisateur, d'un activant d'origine acétique, nous a paru particulièrement avantageuse et désirable pour la fabrication d'un raticide car, de tous temps, les préparations acétiques de la Scille ont été réputées comme les plus actives, et nous nous félicitons d'avoir pu réaliser pratiquement cette activation, simultanément avec la stabilisation.

Telle est notre technique industrielle pour l'exploitation de la Scille — schématisée par les graphiques que notre collègue et collaborateur, M. l'Ingénieur G. Baudot et nous-même avons établis, surtout en vue d'une fabrication intensive de « Rati-Scille ». — Notre procédé paraît répondre à toutes les objections signalées plus haut, et le titrage et les résultats obtenus fixeront définitivement la valeur de notre méthode.

Reste enfin la question importante de la localisation de notre exploitation.

Nous avons dès lors localisé, au moins pour le début, notre traitement de la Scille dans cette région maghrébine où la Scille est particulièrement abondante — le nom arabe : « Asquillé » et le titre de parrainage de la tribu algérienne des « Ben-Urgin » sur l'Urginea Scilla, un des noms botaniques de la Scille, en sont d'excellentes preuves — et la Kabylie, nous paraît éminemment propice à tous points de vue pour le départ de la réalisation matérielle fructueuse de cette industrie.

Toutefois, en vue d'une extension dès maintenant à prévoir par suite du nombre de demandes, une enquête devra être poursuivie sur la densité des gîtes, l'importance des peuplements, la protection des réserves, la constitution de centres, le recrutement de la main-d'œuvre locale, etc..., non seulement dans toute l'Afrique du Nord, mais encore, s'il y a lieu, dans la région aofienne voisine des côtes atlantiques (A. O. F.) et une documentation continue sera recueillie pour servir au moment opportun.

Non seulement toute une partie de la France nord-africaine vient d'être menacée d'une redoutable invasion de rats, dont les rats pesteux à Tunis, — et c'est, par une ironie du sort, cette région qui voit croître à profusion la Scille, remède raticide, — mais, de plus, il est également à redouter que les rongeurs ne dévastent et ne contaminent bientôt les provinces centraficaines françaises. Déjà, les divers bulletins officiels ont jeté les premiers cris d'alarme ; il importe donc qu'ils soient entendus et compris (5).

Par suite, nous espérons que la mise en œuvre de notre méthode contribuera, pour sa modeste part, à établir dans cette partie la supériorité de la production nord-africaine et aidera à lui assurer une réputation mondiale, avec de sérieux débouchés commerciaux.

L.-A. DANZEL,

Docteur en Pharmacie,

Membre de la Société de Médecine et d'Hygiène Tropicales.

---

(3) L. Danzel. — *Le Séchage des Plantes Aromatiques et Médicinales en Algérie.* — Communication à l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, Alger, 1930.

(4) Henri Leclerc. — *Précis de Phytothérapie,* Paris 1927.

(5) *La Dépêche Coloniale.* — Numéros de septembre, octobre, novembre 1929, mai 1930 : extraits des journaux officiels coloniaux.

L'Examen des Essences de Citron

Un article du plus grand intérêt commercial et technique vient d'être publié dans la revue italienne *Giornale di chimica industriale ed applicata* sous la signature de Roméo, Galletti et Amoroso, sur l'examen des essences de citron.

Dans le but de démontrer les différences qui existent entre l'essence extraite à la main et l'essence extraite à la machine, les auteurs ont examiné quinze échantillons de chaque espèce d'essence et dans les tableaux I et II ci-dessous, nous avons reproduit les résultats de cet examen :

Tableau I. — Essence extraite à la main

N°	Densité à 15°	Pouvoir rotatoire à 20°	Indice de réfraction à 20°	Citral en %	Résidu après évaporation
1	0,8576	+ 60°	—	4,05	2,43
2	0,8572	+ 60°55'	—	3,81	2,76
3	0,858	+ 60°30	—	4,5	2,31
4	0,8579	+ 62°27	1,4748	3,63	2,6
5	0,8568	+ 62°47	1,4747	3,93	2,14
6	0,8672	+ 65°10	1,4743	3,93	2,51
7	0,8565	+ 63°	1,4745	4,08	2,08
8	0,8565	+ 61°30	1,4746	4,05	2,07
9	0,8578	+ 61°38	1,4747	4,35	2,65
10	0,8576	+ 63°24	1,4748	4,44	2,53
11	0,8586	+ 62°47	1,4747	4,45	2,80
12	0,8577	+ 64°3	1,4746	3,87	2,88
13	0,8577	+ 62°	1,4745	4,11	2,70
14	0,8584	+ 62°56	1,4746	4,14	2,76
15	0,8572	+ 62°20	1,4743	4,02	2,35

Tableau II. — Essence extraite à la machine

N°	Densité à 15°	Pouvoir rotatoire à 20°	Indice de réfraction à 20°	Citral en %	Résidu après évaporation
1	0,8589	+ 62°36'	—	3,15	5,8
2	0,8593	+ 57°25	—	2,89	5,96
3	0,8597	+ 57°40	—	3,51	5,63
4	0,8580	+ 62°	—	3,21	4,65
5	0,8596	+ 62°36	1,4747	3,40	5,6
6	0,8592	+ 59°20	1,4747	2,68	6,22
7	0,8587	+ 63°45	1,4745	3,12	5,54
8	0,8583	+ 65°20	1,4750	2,29	5,51
9	0,8588	+ 59°15	1,4747	2,56	6,1
10	0,8589	+ 59°45	1,4748	2,95	4,93
11	0,8596	+ 60°12	1,4750	2,08	7,29
12	0,8591	+ 59°56	1,4748	3,36	6,13
13	0,8587	+ 61°54	1,4747	2,75	5,54
14	0,8586	+ 60°4	1,4750	3,72	4,9
15	0,8581	+ 60°18	1,4746	3,48	5,19

Lorsque l'on compare ces différents chiffres, on constate qu'en règle générale les densités des essences extraites à la main sont régulièrement inférieures à celles des essences extraites à la machine, la teneur en citral supérieure et le résidu après évaporation inférieur. Rappelons que les teneurs en citral étaient déterminées par la méthode de Roméo.

Ces chiffres présentent un intérêt considérable car ils ont été déterminés sur des essences présentant un degré d'authenticité indiscutable. Ils constituent donc ce que l'on peut considérer comme de plus absolu en ce qui concerne les différences entre les essences extraites à la main et les essences extraites à la machine. Dans tous les cas d'ailleurs, les essences extraites à la machine présentaient une coloration plus foncée que celle des essences extraites à la main mais cette coloration foncée n'atteignait pas toujours le jaune verdâtre signalé dans les livres.

Toutefois il semble que les observations les plus intéressantes des auteurs sont celles qui sont relatives à la constitution des matières solides ou stéaroptène des deux catégories d'essence. On a constaté en effet que le stéaroptène de l'essence à la machine diffère aussi bien en quantité qu'en qualité du stéaroptène de l'essence extraite à la main, et que certains constituants que l'on ne trouve pas dans l'essence extraite à la main existent dans l'autre catégorie d'essence.

L'indice d'iode du résidu obtenu par évaporation de l'essence extraite à la main varie entre 95,87 et 106,18 ; celui de l'essence extraite à la machine entre 99,52 et 117,1. Ses valeurs moyennes sont donc trop près les unes des autres

ÉTABLISSEMENTS

BETTS & BLANCHARD

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.000.000 DE FRANCS

LA BASTIDE - BORDEAUX

LEUR BOUCHAGE NOUVEAU - BREVETÉ S.G.D.G.

1

Suppression du bouchon
Étanchéité absolue
Décoration variée en relief
et en couleur.

2

Inviolabilité et cependant ouverture facile soit par arrachement d'une bande métallique, soit par le simple dévissage et rupture d'une section de moindre résistance. La bande de garantie est emboîtée dans les aspérités du goulot.

4

Rebouchage rapide et continuité de la présentation

3

Pas de complication mécanique, verrerie très simple.
Présentation normale du capsulage par compression d'une douille de caoutchouc plus de bris de bouteille.

(elles chevauchent même les unes sur les autres) pour que l'on puisse en tirer une indication absolue, mais les auteurs ont observé des différences marquées entre l'indice de réfraction de ces divers résidus et ils ont pu non seulement différencier les deux catégories d'essence, mais également déterminer la composition de mélanges de ces deux essences.

La méthode de mesure qu'ils ont employée était la suivante : on évaporait 5 cm³ de l'essence au bain-marie jusqu'à poids constant. On dissolvait alors le résidu avec les terpènes extraits de l'essence de citron en utilisant 1 cm³ de terpène pour chaque décigramme de résidu. On obtenait de cette façon une solution qui, d'un essai à un autre, avait une concentration toujours la même. La solution du stéaroptène extrait de l'essence à la main est limpide, tandis que la solution dans le terpène d'un stéaroptène d'une essence extraite à la machine est toujours trouble et demande une filtration pour le clarifier. Dans les tableaux ci-dessous, on a indiqué les indices de réfraction observés pour les solutions de stéaroptène provenant d'essences extraites à la main ou à la machine.

Dans ces tableaux, la colonne A indique l'indice de réfraction des terpènes employés pour la préparation des solutions de stéaroptène, la colonne B l'indice de réfraction de ces solutions et la colonne C la différence entre B et A.

Essence extraite à la main

A	B	C
1,4736	1,4791	0,0055
1,4732	1,4790	0,0058
1,4732	1,4784	0,0052
1,4743	1,4799	0,0056
1,4737	1,4793	0,0056
1,4737	1,4792	0,0055
1,4737	1,4786	0,0049
1,4741	1,4792	0,0051
1,4741	1,4790	0,0049
1,4746	1,4799	0,0053
1,4745	1,4797	0,0052
1,4740	1,4798	0,0058
1,4737	1,4791	0,0054
1,4737	1,4788	0,0051
1,4737	1,4797	0,0060

Essence extraite à la machine

A	B	C
1,4733	1,4762	0,0029
1,4733	1,4763	0,0030
1,4734	1,4768	0,0034
1,4732	1,4767	0,0035
1,4741	1,4776	0,0035
1,4735	1,4764	0,0029
1,4735	1,4765	0,0030
1,4741	1,4772	0,0031
1,4741	1,4770	0,0029
1,4749	1,4781	0,0032
1,4745	1,4769	0,0024
1,4745	1,4774	0,0029
1,4745	1,4772	0,0027
1,4740	1,4767	0,0027
1,4740	1,4770	0,0030

Voici les compositions de ces différentes essences synthétiques :

N° 1. Terpène de l'essence de citron renfermant 1,5 % de citral : 15 cm³ ; essence extraite à la machine N° 12 : 15 cm³ essence extraite à la main N° 11 : 15 cm³ ; citral : 1 gr.

N° 2. Terpène d'essence de citron renfermant 1,5 % de citral : 50 cm³ ; stéaroptène provenant d'une essence extraite à la machine N° 10 : 1 gr. 2 ; citral : 1 gr. 8.

N° 3. Huile extraite à la machine N° 13 : 20 cm³ ; terpène : 40 cm³ ; citral : 1 gr. 2.

N° 4. Essence extraite à la main N° 10 : 14 cm³ ; terpène : 28 cm³ ; huile de ricin : 1 gr. 25 ; citral : 0 gr. 9.

Constantes de ces Essences synthétiques

	1	2	3	4
Densité à 15°	0,8591	0,8593	0,8574	0,8593
Pouvoir rotatoire	+ 61°10	+ 61°55	+ 62°52	+62°
Indice de réfraction	1,4757	1,4748	1,4744	1,4744
Citral en %	4,2	4,95	3,7	3,99
Résidu après évaporation	3,45 %	3,42 %	2,41 %	4,05 %
Indice de réfraction des terpènes A	1,4746	1,4740	1,4793	1,4743
Indice de réfraction de la solution B	1,4778	1,4772	1,4774	1,4762
B-A = C	0,0032	0,0032	0,0031	0,0019

Il résulte donc de ces tableaux que la détermination de la constante C constitue un excellent moyen de distinction entre les essences extraites à la main et les essences extraites à la machine.

Enfin dans le dernier tableau, les auteurs ont reproduit les principales caractéristiques de quatre types d'essence fraudée constitués par des mélanges d'essence extraite à la main, d'essence extraite à la machine de différents autres produits.

On voit donc que pour ces essences fraudées, alors que les caractéristiques chimiques ou physiques ne sont d'aucune utilité pour démontrer la fraude, la mesure du facteur C montre sans aucune erreur possible que ces produits ne sont pas des essences naturelles extraites à la main.

G. G.

Pouvoir mouillant et Pouvoir détersif des Savons

Les recherches industrielles ont souvent donné des explications ingénieuses de pratiques consacrées par l'empirisme. Il semble que l'addition d'huiles essentielles aux savons de toilette ait trouvé, depuis quelques temps, une nouvelle justification.

Nous avons déjà prouvé, dans cette revue, l'importance réelle des huiles essentielles considérées comme antiseptiques, désinfectants, désodorisants et cicatrisants. On peut dire, avec raison que ces explications d'ordre médical, justifient amplement l'emploi des savons parfumés et condamnent irrémédiablement l'appellation de « produit de luxe » qu'on donne aux articles de parfumerie. Il n'est pas justifié de dire que la santé soit un luxe. Les produits de parfumerie procurent la santé par des moyens agréables, certes, mais qui ne peuvent pas être considérés comme superflus, puisque jusqu'ici on a rien trouvé d'équivalent, dans ce qu'on pourrait appeler par antithèse facile, le « non luxe » ou dans le désagréable.

On a souvent cru que les produits les plus antiseptiques étaient ceux qui sentent le plus mauvais, on est bien obligé de reconnaître que cette affirmation était erronée et que beaucoup de produits parmi ceux dont l'odeur est la plus agréable, ont une efficacité bien supérieure à celle des produits nauséabonds.

Voici que les travaux des spécialistes de l'industrie textile montrent que les huiles essentielles augmentent le pouvoir détersif des savons.

Les fibres végétales, animales ou artificielles demandent, pour être convenablement lavées, des savons tels que l'imbibition des fibres soit complète. Mais le savon est un produit coûteux, et les blanchisseurs, teinturiers et apprêteurs sont toujours à la recherche de produits « mouillants », c'est-à-dire qui pénètrent mieux les fibres, les gonflent davantage et en assurent parfaitement le lavage.

Les corps les plus variés, les plus extraordinaires aussi ont été utilisés comme mouillants. Un grand nombre d'entre eux permettent d'économiser des quantités considérables de savon.

Mais on a reconnu récemment qu'une addition, en quantité faible, d'huile essentielle, aux lessives ou bains de savons, donnait des résultats remarquables. La détersion, le parfait lavage des fibres est obtenu dans des conditions d'économie et de rapidité jusqu'ici inobtenues.

Les principaux essais ont porté sur l'huile essentielle de pin, parce que cette essence peu chargée en terpènes, est facilement miscible aux solutions savonneuses, et parce que cette huile essentielle est d'un prix convenablement bas, en rapport avec celui du savon. Quoiqu'encore trois fois plus coûteuse que le savon, l'huile essentielle de pin s'emploie en quantités beaucoup plus faibles que le savon, et donne par conséquent une économie, en même temps que de meilleurs résultats.

Mais l'huile de pin n'est pas la seule huile essentielle qui donne une augmentation du pouvoir détersif : toutes les huiles essentielles miscibles à l'eau savonneuse donnent le même résultat.

Quelle est l'action profonde de l'émulsion savonneuse de produits essentiels sur la fibre, jusqu'ici les études minutieuses n'ont pas encore donné une explication parfaite du phénomène ; il est cependant réel et se traduit par une économie très sensible de matières grasses et par une qualité meilleure des fibres et des tissus ainsi lessivés.

Quelle est l'action d'un savon bien parfumé, chargé en huiles essentielles sur la peau humaine ? On ne peut encore le dire avec précision, mais il est facile de constater l'efficacité d'un savon chargé en huiles essentielles.

On se sert de plus en plus, dans les ateliers de mécanique ou autres, de savons liquides potassiques, généralement dilués titrant de 10 à 15 % de matières grasses et peu parfumés.

La quantité de parfum ajoutée à ces savons ne dépasse pas le plus souvent 2 à 3 pour mille.

Si l'on utilise dans les mêmes distributeurs, des savons du type médicinal, très chargés en huiles essentielles (jusqu'à 30 et 40 grammes par litre (3 à 4 % soit dix fois plus), on constate que le lavage des mains les plus souillées est obtenu en une seule fois.

Si, pour des mains considérées comme équivalentes en pollution, on se sert de savons plus ou moins chargés en huiles essentielles, on constate qu'au cours d'un second lavage, les mains lavées avec un savon faible en essence donnent

encore une quantité appréciable de poussières qu'on peut recueillir sur un papier filtre, tandis que les mains lavées avec un savon largement aromatisé ne donnent plus de résidus au second lavage.

Il y a donc, aussi bien pour le lavage de la peau humaine que pour tous les usages industriels, intérêt à ajouter au savon des huiles essentielles qui en augmentent, très largement, le pouvoir mouillant et détersif.

Pour la même raison, toutes les solutions destinées à mouiller — en agriculture notamment — et les savons de ménage eux-mêmes devront être additionnés d'huiles essentielles. Il y a longtemps que l'on préconise l'addition aux lessives d'une petite quantité d'essence de térébenthine. Le résultat, lorsque l'émulsion est bien faite, est toujours remarquable, mais l'émulsion casse aisément à chaud, l'emploi d'huiles essentielles lourdes de pin donnera donc de meilleurs résultats.

L'action détersive du phosphate trisodique employé maintenant comme produit lessiviel à la place du carbonate de soude, pourra être augmentée par le même procédé.

Dans toutes les lessives en paquets, il y aura lieu d'augmenter la proportion d'huiles aromatiques, non plus seulement pour leur donner une bonne odeur, mais pour augmenter leur pouvoir de blanchiment.

Ainsi l'utilisation des parfums dans les savons est justifié une fois de plus. Faudra-t-il qu'en dépit de la science, la politique démagogique s'obstine à qualifier de produits de luxe des savons de ménage aromatisés ? Les pays concurrents fabriquent tous, en quantités, ces savons de ménage parfumés, l'exportation des usines françaises diminue parce que les règlements ne facilitent pas cette fabrication.

Quand donc les industriels seront-ils las de la politique et des politiciens.

P. M.

LES DÉRIVÉS DU PIN

Pouvoir antiseptique du terpophène sur le bascille tuberculeux

d'après le rapport de M. Moureau

(Laboratoire de médecine expérimentale de la Faculté de Bordeaux)

Le produit appelé terpophène est une émulsion stabilisée de dérivés de l'huile de pin française.

Son action empêchante sur la culture du staphylocoque se manifeste à la dose de 2 pour mille. Sur le colibacille, l'action empêchante ne se produit qu'à 6 pour mille. Employé à la dose de 1 pour 10, il tue en cinq minutes le staphylocoque et le colibacille.

Une souche de bacille tuberculeux humain poussant bien sur la pomme de terre est émulsionnée a du sérum physiologique et laissée en contact avec le terpophène pendant deux heures, 1, 2, 3, 4 ou 5 centimètres cubes de désinfectant étant mélangés à 5 centimètres cubes d'émulsion de bacille. Les tubes sont agités pour maintenir l'émulsion, puis l'ensemencement sur pomme de terre est ensuite pratiqué.

Les bacilles restés en contact avec le terpophène pendant 100 jours ont perdu leur acido-résistance et la dégradation est d'autant plus nette que la proportion de produit antiseptique est plus grande. L'émulsion de bacille en sérum physiologique donne une culture abondante en 20 ou 25 jours : elle ne donne rien après 4 mois et demi lorsque l'émulsion bacillaire a été additionnée de dérivé du pin.

La coloration au Zielh-Neelsen donne des formes bacillaires pâles, les bacilles sont entourés d'une sorte de gaine incolore.

Les crachats tuberculeux s'émulsionnent facilement avec l'huile de pin : il ne paraît pas se produire de coagulation de matières albuminoïdes. Des cobayes inoculés avec des crachats tuberculeux additionnés de pin sont encore vivants après sept mois, alors que les témoins inoculés en même temps avec des crachats identiques ont succombé en deux mois.

L'auteur se propose d'injecter à des animaux tuberculeux du produit pur afin d'observer les résultats éventuels.

Emploi des éthers de bornéol en injection intramusculaire contre les pneumonies infectieuses.

Les dérivés du pin se montrant parmi les plus actifs antiseptiques, nous avons fait procéder à des essais d'injection intra-musculaire, sur des porcs atteints de pneumonie.

Les injections ont été de 1 centimètre cube par jour pendant trois jours. Les animaux les plus atteints et les plus gros ont reçu 2 centimètres cubes le troisième jour.

L'injection s'est résorbée rapidement, sans provoquer ni douleur apparente, ni abcès. Il n'a été observé ni abaissement de température des sujets, ni réaction particulière. La pneumonie a été jugulée presque immédiatement.

R.-M. Gattefossé.

Les résultats de la Foire Internationale de Lyon

Réunion de Printemps 1933

La dernière Réunion de Printemps de la Foire Internationale de Lyon vient de se terminer sur un succès que les circonstances économiques ne permettaient pas d'espérer aussi décisif. Plus que jamais cette année, l'Institution lyonnaise a justifié la confiance qu'avaient placée en son utilité les industriels français de toutes nos provinces, aussi bien que les très nombreux producteurs étrangers désireux de maintenir un courant d'échanges entre les peuples laborieux.

La Réunion de 1933 a attiré un nombre d'acheteurs supérieur de 39 % à celui des années précédentes. La clientèle du marché lyonnais s'élargit, on en a confirmation également dans le fait que beaucoup d'anciens adhérents ont reçu la visite d'un nombre important de clients nouveaux.

Les acheteurs sont venus de tous les départements, de dix de nos colonies ou protectorats et de quarante-huit pays étrangers. Les nations qui ont envoyé le plus d'acheteurs sont, par ordre : la Suisse, l'Espagne, l'Italie, la Belgique, l'Allemagne, la Sarre, l'Angleterre, les Pays-Bas, la Suède. Il est intéressant de signaler l'accroissement très sensible cette année du nombre des acheteurs espagnols, belges, anglais, hollandais, suédois, danois.

Les grands magasins français et étrangers ont délégué à la Foire de Lyon les acheteurs de leurs principaux rayons. De Paris, Saint-Etienne, Lons-le-Saunier, Mâcon, Le Puy, Toulouse, Grenoble, Marseille, Alger, Bruxelles, Copenhague, Le Caire, Saragosse, Saint-Sébastien, Bucarest, Sarrebruck, Berne, Genève, Casablanca, Las Palmas (Iles Canaries) Olomouc (Tchécoslovaquie), les grandes maisons de nouveautés, les bazars, les magasins à prix uniques, les établissements d'alimentation sont venus à la Foire de Lyon renouveler leurs approvisionnements.

Des voyages collectifs d'acheteurs, organisés avec la collaboration des groupements commerciaux des grandes villes de France amenèrent à Lyon des hommes d'affaires de Metz, Nancy, Strasbourg, Mulhouse, Rouen, Lille, Charleville, Angers, Tours, Nevers, Limoges, Bourges, Bordeaux, Toulon, Toulouse, Pau, Epinal, Belfort, de Suède, de la Sarre et de Suisse, arrivèrent également des groupes d'hommes d'affaires. Dans une seule journée, on compta à la Foire plus de 1.200 acheteurs de la Suisse Romande.

Pendant la Foire eut lieu, au groupe de la Parfumerie, une exposition des Arts de la Coiffure et de la Parfumerie qui comporta les 12, 13 et 14 mars, un grand concours international de coiffure. De très nombreux concurrents vinrent se disputer les prix offerts et cette manifestation attira une foule de visiteurs et d'acheteurs intéressés par les appareils nouveaux, les parfums, les produits de beauté et le matériel d'installation pour salons de coiffure.

La réunion de Printemps 1933 reçut la visite officielle de M. Albert LEBRUN, président de la République, qui vint inaugurer le nouveau Palais de l'Alimentation. Cette inauguration officielle eut lieu le dimanche 12 mars. Le chef de l'Etat était accompagné de M. PENANCIER, vice-président du Conseil et Garde des Sceaux, de MM. CHAUTEMPS, ministre de l'Intérieur, DE MONZIE, ministre de l'Education nationale, SERRE, ministre du Commerce, et de nombreuses personnalités, parmi lesquelles nous pouvons citer : Lord TYRELL of AVON, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, Sir Robert CAHILL, conseiller commercial près l'ambassade de Grande-Bretagne, M. Philippe ROY, ministre du Canada à Paris, M. le ministre du Portugal en France, M. le ministre de Suède, M. le Consul général d'Egypte à Paris.

Le Frigidaire dans les Salons de Coiffure

Voici un nouveau et pittoresque moyen d'attirer et de retenir la clientèle.

Vous savez la chaleur et l'humidité qui peuvent régner dans un salon de coiffure. Tout s'en mêle : l'eau chaude employée en abondance, les appareils de séchage à air chaud, les lotions et frictions, souvent le radiateur chauffe-eau quand il est placé dans les salons. Avec cela, les tapis et tentures entretiennent une atmosphère étouffante.

La clientèle respire mal, elle est mal à l'aise. Elle a plutôt envie de s'en aller pour respirer un peu. Jusqu'à présent, nous n'y pouvions rien.

Mais...

Mais « FRIGIDAIRE » a inventé son « Conditionneur d'Air », curieux appareil qui permet de régler à volonté la température que l'on désire voir régner dans ses salons, tout en absorbant radicalement l'humidité.



Quel confort dans nos salons ! La clientèle s'y trouve bien — elle aime à y rester — et en avant les travaux supplémentaires : shampoings, brûlages, manucurages, etc. — les ouvriers travaillent mieux : un conditionneur d'air « FRIGIDAIRE » fait d'un salon un lieu où l'on est bien.

« FRIGIDAIRE » se fera un plaisir d'adresser aux intéressés une documentation très complète, 46, rue de la Boétie, Paris.

Les Appareils pour Coiffeurs à la Foire de Lyon

La participation de ces fabricants d'appareils était, cette année, très importante et très bien réussie ; aussi de nombreux visiteurs se sont-ils pressés autour des stands de ce groupe, et s'arrêtaient curieux et intéressés devant les appareils de coiffure indéfrisable et pour ondulation permanente qui effectuaient devant leurs yeux toutes les opérations accomplies ordinairement dans le mystère et le silence du salon de coiffure.

Les fabricants de ces appareils n'ont pas eu lieu de se plaindre de leur participation à la Foire de printemps. Les ventes ont été fort nombreuses et les vendeurs et démonstrateurs étaient fort affairés.

Voici la liste des participants :

L. Baron. — Installation moderne pour salons de coiffure, 8, rue de la Barre, Lyon. Soufflerie centrale. Séchoirs-cuvettes, lave-tête. Gourdes hydrocape. Fauteuils américains. Appareils Antiseptiques. Chauffe-eau, bains de lumière.

Cre Rossi (S.A.R.L. au capital de 1.000.000 de francs), outillage pour coiffeurs, 70, cours d'Herbouville, Lyon. Succursale : 36, rue de Richelieu, Paris.

Gallia. Fournitures générales pour coiffeurs, 8, rue Notre-Dame-de-Lorette, Paris.

Gaston, constructeur d'appareil indéfrisable, 7, rue Cretaigne, Paris (18e). Marque déposée indéfrisable *Gaston*, agent régional, 8, rue de la Barre, Lyon.

Goumy (Henry) & Co. Appareils indéfrisables *Henry*, 34, avenue Niel, Paris.

Indéfrisable Realistic (MM. Boulard & Galliot), fabricants d'appareils pour indéfrisables, 117, rue Réaumur, Paris.

Les Vaporisateurs Marcel Franck, 49, boulevard de Ménilmontant, Paris.

Maison Garcia. Construction d'appareils pour coiffeurs, 10, rue de Jarente, Lyon.

Meinard Van O. S. Constructeurs de fauteuils mécaniques, 122, faubourg Saint-Martin, Paris.

Mendoz & Co. Fabrication et vente d'appareils d'indéfrisable, 31, rue Tronchet, Paris (8e).

Simon Dolfar. Fabricant d'appareils d'indéfrisable et fournitures pour coiffeurs, 20 *bis*, rue de la Boétie, Paris (8e).

Société Cadex-Maier. Appareils indéfrisables et appareils pour coiffeurs, 14, rue Aubert, Paris.

Société Industrielle Electro-Thermique. Chauffage et ventilation électrique, 45, place de la Mairie, Villeurbanne.

La Fête des Parfums et des Fleurs à Grasse

Par une belle journée d'avril, Grasse a vu se dérouler dans ses rues si pittoresques la Fête des Parfums et des fleurs.

Ce fut d'abord entre les vieilles rues du Cours et Gazan la reconstitution de la visite historique que fit au dix-huitième siècle, à Grasse, Don Philippe d'Espagne ; puis les délégations des groupements de traditions provençales, les membres de l'Académie Provençale et les personnalités se sont rendus à la cathédrale et y ont entendu une messe solennelle et un sermon en provençal.

Puis un défilé représentant la réception dans la Cité des Parfums de la princesse Néroli, cette belle princesse italienne a qui la tradition attribue l'invention du parfum qui porte son nom et qui est une des gloires de Grasse.

Le soir, sur le boulevard Carnot se déroula le cortège rétrospectif précédé des tambourinaires provençaux et composé de chars splendides décorés des fleurs les plus parfumées et représentant les parfums en vogue.

P. M.

BIBLIOGRAPHIE

MODERN SOAP PERFUMES (Parfums modernes pour savons), par Frank H. SEDWICK. 1 volume relié de 54 pages, prix : 2 s. 6 p. The Soap Trade and Perfumery Review, éditeur, Londres.

Pendant très longtemps, on a considéré la parfumerie comme un art, mais en réalité, c'est à la fois une science et un art et il est bien difficile de distinguer la part revenant à chacune de ces formes de l'activité humaine dans la préparation et le choix des parfums.

Il est certain que l'apparition de nouveaux produits modernes est avant tout due à la science chimique, et ce fait est confirmé par la publication d'un récent dictionnaire de chimie des parfums montrant qu'au cours de ces dernières années, il a été créé 250 nouveaux parfums synthétiques, alors que l'on n'a trouvé que 30 nouveaux parfums naturels.

Si la préparation d'un parfum synthétique constitue un problème déjà difficile, l'emploi de ces parfums dans les diverses branches de l'industrie de la parfumerie, et surtout dans la préparation des savons parfumés, fait intervenir de multiples problèmes très complexes. Il faut en effet non seulement tenir compte de l'influence du savon ou de ses constituants sur le parfum, mais également faire intervenir celle du parfum sur le savon. On a ainsi observé que certains parfums, en particulier ceux qui présentent un caractère aldéhydique ou phénolique, peuvent entraîner un brunissement du savon, alors que d'autres à caractère acide décomposent le savon avec mise en liberté d'acides gras et rancissement du produit. De même, la présence du chlore ou de traces d'acides minéraux dans certains parfums synthétiques est très préjudiciable à la bonne qualité du savon.

Cet ouvrage comprend deux parties : la première expose les principes généraux présidant au choix des parfums pour savons et les méthodes de mélange de parfums et de savons, la seconde examine successivement les principaux parfums employés en savonnerie, en particulier la rose, la lavande, l'eau de Cologne, la violette, le lilas, le trèfle, les parfums synthétiques et les parfums orientaux.

***

SPICES AND CONDIMENTS, par H. STANLEY REDGROVE. B. Sc. F. I.C. — Chez Isaac Pitman & Sons Ld. London. Prix : 15 sh. net.

Les ouvrages précédents du même auteur ont montré le flair que ce dernier avait pour présenter tous les sujets généraux, et avec quelle aisance il vulgarisait les travaux les plus ardus, nous retrouvons aussi sa manière simple et très ordonnée de classer tous les documents qu'il a pu compiler.

Après un large exposé sur les condiments et les épices, leurs relations avec les huiles essentielles, une étude particulière est faite de chacun, la classification de l'auteur étant celle-ci : épices ou condiments dérivant des racines ou des rhizomes, des baies, des fleurs, des fruits, et l'origine : le caractère particulier et l'emploi de chacun est mentionné.

Les prescriptions relatives aux condiments et épices des pharmacopées anglaise et américaine sont relevées.

De nombreuses recettes sur l'emploi des épices sont données aux lecteurs avec des tours de mains, certes nombreux et amusants.

De plus la discussion est scientifique et moderne ; la terminologie est correcte, avec de brefs mais suffisants détails pour le profane. Une bibliographie sérieuse et abondante est donnée, les indices botaniques et chimiques sont nombreux et permettent la classification.

L'ouvrage de H.-Stanley Redgrove est nécessaire à tous ceux qui achètent, vendent ou manipulent des épices. Les fabricants de sauces alimentaires, de condiments de moutarde, etc., y trouveront une copieuse documentation et des renseignements précieux.

FICHES TECHNIQUES

Camphre synthétique. — E.-A. Tzofin et A.-T. Radushkevich. — *Khim. Farm. Prom.*, 1932, pp. 50 et 123.

Les auteurs exposent les principales méthodes de fabrication de camphre synthétique reposant sur l'emploi comme matière première de térébenthine, les principaux stages de cette préparation étant les suivantes : pinène→chlorhydrate de pinéne → camphène → camphre.

Voici dans la pratique comment on peut opérer pour obtenir avec un rendement satisfaisant du camphre synthétique. On part de 70 kg. d'essence de térébenthine que l'on chauffe pendant 24 heures avec 1 kg. de carbure de calcium. On distille dans le vide ce mélange et la fraction renfermant le pinène qui représente environ 45 kg. est traitée avec du gaz chlorhydrique sec, l'appareil dans lequel se fait cette réaction étant refroidi à —7°.

Lorsque la staturation en gaz chlorhydrique est complète, on sépare le chlorhydrate de pinène par centrifugation. Le camphène est préparé en traitant 9.632 gr. de chlorhydrate de pinène par 7.000 gr. de phénol et 5.936 gr. d'eau de chaux à une température comprise entre 150 et 155°. Les produits de cette réaction sont condensés, séparés et le camphène est purifié par distillation.

On obtient le camphre en oxydant le camphène par un réactif oxydant tel que le mélange sulfochromique et en opérant à 90°. Le produit que l'on obtient dans ces conditions a un point de fusion compris entre 145 et 155°.

* * *

Présence de l-isomenthone dans l'essence de géranium de la Réunion. — O. Zeitschel et R. Eck. — *J. pr. Chem.*, i. 133, p. 363, 1932.

Lorsque l'essence de géranium de la Réunion est oxydée avec 2 % de MnO^4K à la température de 0°, puis traitée avec $NaHSO^3$ et enfin avec $CaCO^3$ toujours à froid et par la suite entraînée par la vapeur d'eau, on obtient une essence de pouvoir rotatoire $\alpha_D = -74°15$ qui contient une grande quantité de l-isomenthone.

L'hydrolyse de l'essence de la Réunion ainsi que celle des autres essences de géranium entraîne la transformation de l'isomenthone en menthone et on peut estimer que cette dernière n'existe pas dans l'essence de géranium avant hydrolyse.

L'essence de la Réunion, lorsqu'elle est hydrolysée et privée des alcools par la méthode au borate, donne un mélange de cétones inverties d'où il a été possible d'isoler par réduction du l-néomenthol et du d-menthol.

* * *

Analyse et composition des essences d'orange et de citron de Californie. — H.-D. Poore. — *U.S. Dept. agric. Tech. Bull.*, p. 241, mars 1932.

On trouvera une série de renseignements numériques complets concernant les propriétés de 73 échantillons d'essences de citron, de 63 échantillons d'essence d'orange de Valencia et de 31 essences d'oranga de Washington en vue de permettre la comparaison entre ces essences et les essences d'origine italienne.

Le pouvoir rotatoire des essences de citron californienne varie de 52°17 à 70°18 et le pourcentage de citral déterminé par la méthode de Kléber de 2,0 % à 3,7 %.

En ce qui concerne les essences d'orange, les essences obtenues par distillation ont des propriétés voisines des distillats obtenus à partir des essences pressées à froid, elles renferment par contre une plus grande proportion d'aldéhydes et moins d'éthers-sels que ces dernières.

Les essences d'orange et de citron conservées dans des flacons scellés restent inchangés au cours de leur stockage, par contre leurs propriétés sont détruites sous l'influence de l'eau ou de l'air. La plupart des constituants de ces essences de citron et d'orange ont été isolés, en particulier on a pu isoler en partant des essences de citron une aldéhyde solide de point de fusion 58-59°, un alcool tertiaire répondant à la formule $C^{14}H^{16}O^2$ et un produit blanc amorphe fondant à 71-72°. On a également constaté la présence des traces de linalol et de cadinène.

Les essences d'orange renferment une substance blanche, non identifiée, amorphe, fondant à 62-

63° et qui semble contenir du linalol.

* * *

Propriétés de l'essence de menthe aspic produite en Floride. — B.-V. Christensen et L.-D. Hiner. — *J. Amer. Pharm. Assoc.*, t. xxi, 0. 147, 1932.

Cette essence extraite de plantes appartenant à la famille de la *Mentha spicata L.*; recueillie en 1929-1930, elle possède les caractéristiques suivantes :

Rendement de 0,164 à 0,590 % ; densité à 25° : 0,9215 à 0,9253 ; indice de réfraction à 20° : 1,4825 à 1,4897 ; pouvoir rotatoire à 25° : — 55°09 à — 59°075, teneur en carvone : 69,5 à 80,2 %.

Les variations de ces propriétés proviennent de variations saisonnières.

* * *

L'huile essentielle de Wintera colorata. — J. Melville et A.-A. Levi. — *J. Soc. Chem. Ind.*, t. li, p. 2101t, 1932.

Cette huile essentielle que l'on extrait avec un rendement de 0,2 % par entraînement à la vapeur des feuilles et des branchelettes terminales du Wintera colorata, connu également en Nouvelle-Zélande sous le nom d'arbre à poivre, est constituée essentiellement de terpènes, d'alcools terpéniques et de leurs éthers-sels.

La fraction terpénique renferme du ι-pinène et de l'δ-limonène ainsi qu'un peu de dipentène inactif, elle ne renferme pas d'α-pinène.

La fraction alcool terpénique est formée d'un mélange de geraniol et de citronellol et de leurs éthers. La troisième fraction contient des sesquiterpènes ne donnant pas de composés d'addition cristallin, la déshydrogénation de cette fraction donne un mélange de cadalène et d'azulène. Enfin la fraction la moins volatile renferme des alcools sesquiterpéniques et leurs éthers.

Un essai ayant porté sur 720 pounds de feuilles a donné par entraînement à la vapeur 800 gr. d'essence ayant les principales constantes suivantes : densité à 20°, 0,9178 ; indice de réfraction à 20° : 1,5096 ; indice d'acide négligeable ; indice d'éther : 25 mgr. de KOH par gr. Par hydrolyse au moyen d'une solution alcoolique de potasse, on obtient principalement de l'acide acétique.

Voici le résultat du fractionnement de cette essence :

Fraction	Point d'ébullition	n_D^{20}	Rendement %
Terpènes	Jusqu'à 75°	1,4841	27
Alcools terpéniques et éthers....	75-115°	1,5003	18
Sesquiterpènes	115-140°	1,5030	30
Alcools sesquiterpéniques et éthers	140-170°	1,5129	15

* * *

Alcalinité des craies employées dans la fabrication de quelques savons dentifrices. — J.-F. Sacher. — *Farben Chem.*, t. iii, p. 89, 1932.

L'alcalinite des craies qui, pratiquement, ne doivent pas contenir de CaO ou de Ca $(OH)^2$ libre est due soit à une hydrolyse du produit, soit à la présence de carbonate de magnésium plus soluble.

Le manque d'accord entre les déterminations de cette alcalinité est dû à une variation dans les dimensions des particules ou à la présence de petites proportions de NH^3 ou de CO^2 dans l'eau employée pour les mesures.

La tendance que présente la craie finement divisée à former des savons dans certaines pâtes dentifrices peut être évitée ou tout au moins retardée par l'addition de glycérine, de sucre, de miel ou de gomme adragante.

* * *

Recherches sur les essences d'Eucalyptus russes. — Anonyme. — *Oil and Col. Trades J.*, t. lxxxi, p. 963, 1932.

Suivant un rapport officiel des autorités scientifiques soviétiques, des expériences poursuivies pendant plus de 70 ans, sur les côtes du Caucase, au voisinage de la mer Noire, ont montré qu'il existe un certain nombre d'espèces d'Eucalyptus résistant parfaitement à la gelée, jusqu'à — 10° C. et donnant un rendement excellent en feuilles.

Parmi ces espèces, il faut signaler les *Eucalyptus viminalis*, cinerea, Gunnii, Stuartiana, coccifera, urnigera, etc.), d'autres par contre souffrent de la gelée.

Un grand nombre d'expériences ont permis de montrer que le rendement en huiles essentielles varie considérablement, non seulement avec les espèces, mais également avec les différentes feuilles d'un même arbre. Les feuilles les plus basses, qui sont également les plus jeunes, donnent un rendement qui peut dépasser de deux fois celui des feuilles plus hautes et plus vieilles. On estime que l'industrie de l'essence d'eucalyptus est susceptible d'être considérablement développée dans cette région de la Russie.

* * *

Huile essentielle de Leptospermum Liversidgei, Variété B. L'existence dans cette essence d'Isopulegol. — *Oil and Col. Trades J.*, t. lxxxii, p. 16, 1932.

Les essais entrepris par l'auteur ont démontré que suivant les variétés de Leptospermum, il existe de grandes différences dans la composition des essences extraites, observation qui a été faite également pour les essences d'eucalyptus.

DOCUMENTATION TECHNIQUE PAR FICHES

*Nous avons désormais plus de **2.000** fiches sur matières premières, recettes, procédés. Demander la liste qui se complète tous les jours.*

Librairie de la "PARFUMERIE MODERNE", 9, Avenue Jean-Jaurès, LYON

Les feuilles et les branchelettes terminales d'une variété B, récoltées dans les Nouvelles Galles du Sud et le Queensland, donnent une essence renfermant une proportion importante de citronellal et diffèrent donc considérablement des essences d'autres origines qui renferment surtout du citral. On a également pu déceler, par un examen sérieux, la présence d'isopulegol et c'est la première fois que l'on signale l'existence de ce produit dans une plante.

Les huiles essentielles ont une coloration allant du jaune pâle au brun, elles sont peu mobiles, et ont une odeur marquée de citronellal. Elles renferment du d-α-pinène, un alcool sesquiterpénique et ses éthers caprylique et caproïque, à côté du citronellal et de l'isopulegol. Voici entre quelles limites oscillent les propriétés de quelques échantillons de ces essences : rendement : 0,4 à 0,64 % ; densité : 0,8831 à 0,8985 ; pouvoir rotatoire : + 9°4 à 13°4 ; indice de réfraction : 1,4609 à 1,4682 ; solubilité dans l'alcool à 70° : 1,2 à 1,6 ; indice d'éther : 43 à 47 ; indice d'éther après acétylation : 244 à 260 ; teneur en aldéhyde : 26 à 75%.

* * *

PRODUITS EXTRAITS DES PLANTES AUSTRALIENNES. — A.-R. PENFOLD. — *J. of Chem. Educ. N.S.W.*, mars 1932.

L'auteur étudie l'isolement et l'identification des β-dicétones. L'huile essentielle de *Backhouria auguslifolia*, qui avait été décrite dans un travail précédent comme contenant 75 % d'un nouveau phénol a été à nouveau étudiée. On a constaté que ce phénol était en réalité une β-dicétone répondant à la formule $C^{11}H^{16}O^{3}$, à laquelle on a donné le nom d'angustione. Cette essence renferme également une seconde dicétone de formule $C^{11}H^{14}O^{3}$. Ces deux substances possèdent les caractéristiques suivantes :

	$C^{11}H^{16}O^{3}$	$C^{11}H^{14}O^{3}$
Point d'ébullition	129° (sous 15 m/m)	126-127 (sous 11 m/m
Densité à 20°..............	1,089	1,103
Indice de réfraction à 20°....	1,5087	1,5313
Pouvoir rotatoire	— 5°56	— 2°03

L'auteur signale également qu'il a pu isoler dans l'essence de *Boronia megastigma* une certaine quantité de β-ionone et il est intéressant de souligner que pour la première fois, on a pu trouver dans une substance naturelle de la β-ionone.

Jusqu'ici on admettait que l'essence d'*Eucalyptus citriodora* renfermait de 90 à 95 % de citronellal, des recherches récentes ont démontré en réalité que ce pourcentage ne dépassait pas 70 à 85 %. L'auteur étudie les relations existant entre les aldéhydes suivantes : cuminal, phellandral et cryptal et démontre leur formule de constitution.

BREVETS NOUVEAUX

I. — Matières premières et nouveaux produits fabriqués

B. F. 718.975. — PROCÉDÉ POUR RÉDUIRE LA VISCOSITÉ DE CERTAINES HUILES, EN PARTICULIER D'HUILES PARFUMÉES, COSMÉTIQUES OU INDUSTRIELLES. — H. EISNER et H. VOLLMER. — 22 juin 1931.

En utilisant des huiles essentielles parfumées et des huiles grasses appropriées, on obtient des produits pouvant être employés pour les soins de la peau sans graisser celle-ci, constituant ainsi ou des parfums hygiéniques ou des cosmétiques.

On évite le trouble lors du mélange de ces huiles essentielles aux huiles grasses en soumettant au préalable les huiles essentielles à l'action des rayons ultra-violets

* * *

B An. 358.508. — DÉSINFECTANTS, EAUX DENTIFRICES, etc... — A. CARPMAEL. — 24 juin 1931.

Les préparations servant à la confection des désinfectants, eaux dentifrices, etc., sont obtenues en mélangeant un hydroxyaryloxyde, une hydroxyarylamine avec un support liquide, pâteux ou solide.

On trouvera dans l'original la préparation de ces produits que l'on peut mélanger avec des diluants tels que gelée de pétrole, glycérine, savon, talc, eau, alcool, ammoniaque, etc...

* * *

B. An. 354.782. — PRÉPARATION DE COSMÉTIQUES. — J.-Y. JOHNSON. — 6 mai 1930.

On peut préparer des compositions à base de cire susceptibles d'être utilisées dans la préparation des cosmétiques, en mélangeant des cires animales, végétales ou minérales avec une hydroxyalcoylamine dans un solvant organique. On peut ajouter également au mélange des diluants ne dissolvant pas les cires, comme de l'eau par exemple. On peut employer comme amine l'éthanolamine ou ses dérivés substitués, ou les sels de ces amines, avec des acides organiques ou inorganiques.

* * *

B. An. 356.296. — PRODUIT DE TOILETTE DÉSINFECTANT. — S. KATIRESU. — 10 juin 1930.

On peut obtenir une poudre de

toilette en mélangeant du sulfate de magnésium avec une poudre de riz ordinaire ou avec des produits tels que talc, craie, amidon, farine de riz, etc...

On peut ajouter un dérivé de l'acide borique et des parfums. Le sulfate de magnésium constituant le sixième ou le huitième de la poudre peut être dissout dans l'eau pour être mélangé aux autres constituants, le tout est ensuite broyé et séché.

* * *

B. Am. 1.834.686. — PROCÉDÉ DE FABRICATION D'ÉTHERS COMPOSÉS DES ACIDES HYDROXYAROMATIQUES — A.-B. DAVIS. — 5 fév. 1926.

Ce procédé permet d'obtenir des produits nouveaux renfermant plus d'un groupe carboxyle dans lequel un atome d'hydrogène ou un groupe hydroxyle est remplacé par un groupe benzoyle.

* * *

B. Am. 1.836.096. — PROCÉDÉ DE PURIFICATION DES ÉTHERS. — R.-E. VAN SCHAACK. — 20 juin 1927.

Ce procédé de purification d'éthers volatils bruts non complètement miscibles à l'eau consiste à ajouter à ces produits un agent d'éthérification, à faire bouillir le mélange, et à séparer le liquide condensé des vapeurs en une couche aqueuse et une couche huileuse, cette dernière retournant dans l'appareil jusqu'à ce que l'acide libre subsistant dans l'éther ait complètement réagi.

* * *

B. Am. 1.836.135. — PROCÉDÉ DE FABRICATION DE L'ÉTHER ISOPROPYLIQUE ET DE SES HOMOLOGUES EN PARTANT D'ACIDES ALIPHATIQUES. — *I.-G. Farbenindustrie A. G.* — 24 juillet 1929.

On fait réagir un homologue supérieur de l'éthylène sur un liquide comprenant un acide aliphatique dilué soluble dans l'eau en présence de moins de 8 % d'un acide fort, à une température supérieure à 100° et sous une pression supérieure à la pression normale.

* * *

B. Am. 1.838.456. — PROCÉDÉ DE FABRICATION DE MÉLANGES DE PRODUITS RENFERMANT DU CINÉOL. — *Rheinische Kampfer Fabrik Gesellschaft.* — 4 avril 1930.

Ce procédé de préparation de mélanges renfermant du 1-8-cinéol consiste à partir comme matière première de terpènes qui par traitement avec des agents à réaction acide peuvent être convertis en hydrate de terpène. On traite ces terpènes avec une solution aqueuse du produit à réaction acide au-dessous de 80° et on soustrait rapidement les produits formés à l'action de ces agents acides.

* * *

Br. Fr. 726.014. — POUDRE DE RIZ. L. BASTIDE. — 30 octobre 1931.

Poudre de riz :

Kaolin extra-blanc	105 gr.
Oxyde d'étain	2 »
Talc de Venise	165 »
Carbonate de magnésie...	105 »
Amidon de maïs.........	245 »
Oxyde de zinc extra-léger.	370 »

Parfums :

Musc artificiel	0,25
Héliotropine	2 gr.
Coumarine...............	0,25
Vanilline.................	1 gr.
Essence de jasmin	1 »
Jasmone	2 »
Neroli synthétique	0,25
Essence d'ylang-ylang......	0,25

* * *

Br. Fr. 726.015. — CRÈME DE BEAUTÉ. — L. BASTIDE. — 30 octobre 1931.

Crème de beauté :

Acide stéarique.........	120 gr.
Eau de roses	500 »
Eau de chaux...........	150 »
Eau oxygénée	150 »
Glycérine pure..........	370 »
Oxyde d'étain	2 »
Lessive de soude........	25 »

Parfums :

Solution de musc artificiel à 6 °/oo...............	7 gr.
Extrait de mimosa	17 »
Extrait d'acacia	Q. s.

* * *

Br. Fr. 726.305. — CRÈME DE BEAUTÉ CONTRE LES RIDES. — L. BASTIDE. — 17 novembre 1931.

Parfums :

Acide stéarique.........	100 gr.
Eau de roses	600 »
Glycérine pure à 30°.....	370 »
Acétate de plomb........	250 »
Huile de romarin (gouttes)	20
Lessive de potasse	50 gr.
Extrait de lilas..........	15 »
Extrait de bouquet	10 »
Musc artificiel à 6 °/oo....	25 »

* * *

Br. Fr. 726.527. — PROCÉDÉ ET APPAREIL POUR EXTRAIRE L'ESSENCE DES FLEURS ET DES FRUITS. — F. SALDANA. — 21 janvier 1931.

Procédé consistant à utiliser comme véhicule un gaz et en particulier l'azote contenu dans l'air, ledit gaz étant enrichi en essence au contact des plantes dans une première enceinte, puis envoyé dans une seconde enceinte où il est placé dans des conditions physiques telles qu'il se débarrasse d'une partie de l'essence entraînée.

Petites Annonces

Le Gérant Michel CHATELUS — Imprimerie Artistique, 58, rue Victor-Lagrange. Lyon

A nos Lecteurs

Nous rappelons à nos lecteurs dont l'abonnement à notre Revue vient à expiration avec le N° de Juin 1933, de vouloir bien dès à présent nous confier leur ordre de réabonnement pour la période de Juillet 1933 à Juin 1934, en nous couvrant de :

Pour pays étrangers non adhérents à la Convention de Stockholm. . . .	**85** Frs
Pour pays étrangers adhérents . . .	**72** -
Pour France et ses Colonies . . .	**66** -

MAISON FONDÉE EN 1812



Essences de Fleurs & Huiles Essentielles Fines

BRUNO COURT

GRASSE

FRANCE



XXVIIme ANNÉE - N° 6 - JUIN 1933

Mensuelle Illustrée

la Parfumerie Moderne

REVUE SCIENTIFIQUE ET DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE



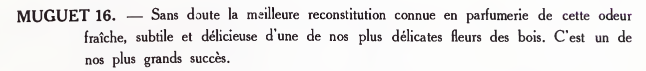


PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE
RÉDACTION, ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ
9, Avenue Jean-Jaurès
LYON
R. C. Lyon N° A. 28.765

PARIS
12, Rue d'Anjou (8e)
Téléphone : Anjou 04.80 à 04.85

MUGUET 31


La liste de nos MUGUETS est déjà copieuse :


MUGUET 16. — Sans doute la meilleure reconstitution connue en parfumerie de cette odeur fraîche, subtile et délicieuse d'une de nos plus délicates fleurs des bois. C'est un de nos plus grands succès.

MUGUET 24. — Dans la même tonalité fleurie mais plus frais encore, plus léger et de coût moins élevé.

MUGUET II. — Une de nos vieilles spécialités qui offre un fond plus lourd et plus étoffé.

MUGUET BASE 4515. — Reproduisant fidèlement la note verte et pointue particulière à la fleur de l'Ile de France.

Ce dernier convient mieux aux parfums de "fleur" tandis que les autres sont plutôt indiqués pour des "bouquets" auxquels ils confèrent fraîcheur et harmonie.

Nous complétons cette lignée par une nouveauté :

MUGUET 31

qui se distingue par un prix remarquablement avantageux. Composé avec les éléments de nos types 16 et 24, ce **Muguet 31** vient à l'heure où les Parfumeurs ont le souci d'offrir à leur clientèle de bons parfums capables de les séduire par leur bas prix.

Il a du corps, de la fraîcheur, de la tenue. Il évoque parfaitement le parfum de la fleur. Il ne rougit pas dans les crèmes. Il tient bien dans les poudres. Il est soluble dans l'alcool faible des lotions. Enfin il coûte 70 °/₀ de moins que le Muguet 16.

Nous croyons que cette création suscitera l'intérêt accordé à notre LILAS 31 qui possède ces mêmes qualités et auquel il s'apparente.

L. GIVAUDAN & Cie - 36, rue Ampère - PARIS

ALBERT VERLEY

8, 9 et 10, Quai de la Marine
■ ILE SAINT-DENIS ■
(Seine) France

MATIÈRES PREMIÈRES AROMATIQUES NATURELLES ET SYNTHÉTIQUES POUR PARFUMERIE SAVONNERIE, CONFISERIE ET DISTILLERIE

LALUE KOLEFF

DISTILLATEUR DE L'ESSENCE DE ROSE



Distilleries Modernes à :
GABAREVO - KAZANLIK - RAHMANLIY
■ BULGARIE ■

AGENTS DÉPOSITAIRES

A. TROMBERT, 62, Cours Gambetta
LYON

Léon ALLEMAND, 7, rue des Moulinets
A GRASSE

Elie COHEN, 328, Boulevard Chave
A MARSEILLE

C[ie] G[le] des ESSENCES ET PARFUMS
Anciens Etablissements N. MOURANCHON ET C[ie]
40, Rue Damrémont. - PARIS

ESSENCES DE ROSES PURES

BATZOUROFF & Cie

MAISON FONDÉE EN 1845

Distillation à :
KALOFER - KARLOVO - KARNARÉ
& RAHMANLI

Bureaux à :
SOFIA, 15, rue Karnigradska (Bulgarie)

V. FRINGHIAN S.A.

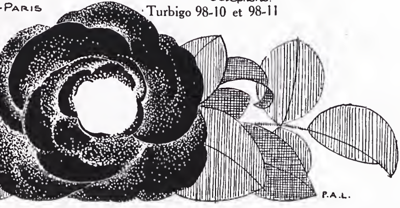
23 - RUE DU RENARD - PARIS 4^{e}

Télégraphe : VETYVEREV-PARIS

Téléphone : Turbigo 98-10 et 98-11

La Notice sur la récolte 1933 vient de paraître, prière d'en faire la demande à notre agent général :

V. FRINGHIAN S. A.



DESCOLLONGES FRÈRES

Société Anonyme au Capital de 5.000.000 de Francs

LYON - VILLEURBANNE
Place Croix-Luizet

PARIS (16e)
92, Avenue d'Iéna, 92

JASMIN DE PROVENCE

JASMIX

Les plus parfaites synthèses du parfum de Jasmin

ALDEHYDE AMYL - CINNAMIQUE

Découvert dans nos laboratoires et mis par nous sur le marché en 1922 sous le nom de FLOSAL

ALDEHYDES C^{7} à C^{16}

D'une extrême pureté d'odeur

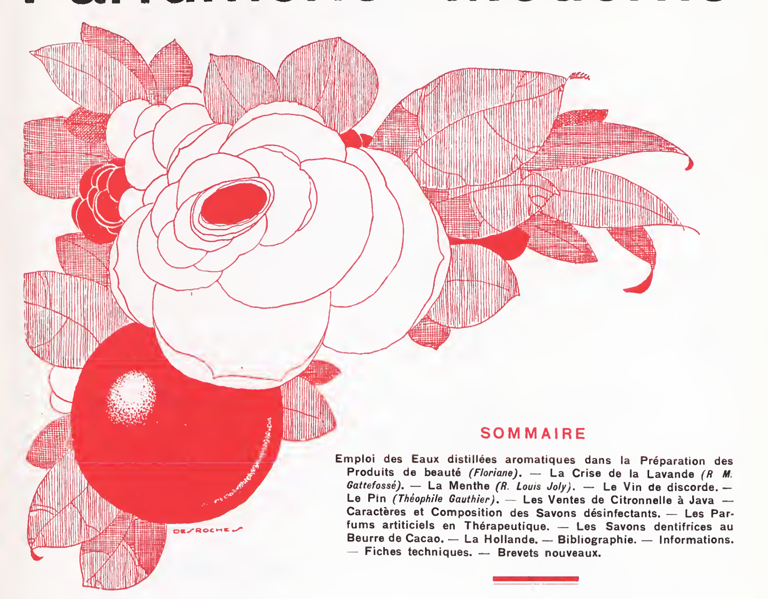
MERISIA

DIANTIX — IRONIX — FAUVODORIX

TUBERIX — ŒILLET F.R. — LIGNIS

N° 6 Le Numéro : 7 Francs JUIN 1933

la Parfumerie Moderne



SOMMAIRE

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

9, Avenue Jean-Jaurès - LYON
Téléphone Parmentier 15-04 (2 lignes)

10-12, Rue d'Anjou - PARIS
Téléphone : Anjou 04-80 à 04-85

Abonnements (12 mois) : France et Colonies, 66 fr. Etranger (convention postale), 72 fr. ; autres pays, 85 fr.

N° 6 Le Numéro : 7 Francs JUIN 1933

la
Parfumerie Moderne

Emploi des eaux distillées aromatiques dans la préparation des produits de beauté

La médecine populaire a toujours employé les eaux distillées pour « calmer les nerfs », pour combattre les palpitations de cœur et pour provoquer un sommeil paisible et sans cauchemars sans savoir comment ces eaux agissent sur l'organisme. Il a fallu se livrer à des expériences curieuses et délicates pour faire la preuve de cette activité sédative.

M. F. Grégoire, docteur en pharmacie et ingénieur-chimiste, a obtenu, en employant comme instrument de contrôle, un cœur de grenouille, des graphiques qui démontrent très nettement et sans laisser la place à aucun doute, que ces eaux, lorsqu'elles passent dans le cœur à la place du sang (qu'il s'agisse d'eau d'oranger, d'eau de menthe ou d'eau de rose) ont une action frénatrice : les systoles diminuent d'amplitude, et le cœur s'arrête.

Bien entendu, dans la pratique courante, la quantité d'eau distillée par rapport au volume du sang du malade est insignifiante, et par conséquent l'action de l'eau distillée est infiniment plus faible, mais elle n'en est pas moins calmante.

L'eau de laurier-cerise et l'eau de noyau agissent davantage par l'action de l'aldhéyde benzoïque que par celui de l'acide cyanhydrique : l'aldéhyde benzoïque ou essence d'amandes amères provoque une contraction brusque. Cette action des eaux distillées sur le muscle principal de l'individu peut-elle également être constatée sur les autres muscles et notamment sur les muscles de la face ?

Des essais sont en cours, mais dès maintenant on peut affirmer que l'action calmante des eaux distillées est la même sur tous les muscles, et que, par conséquent, les formules de produits de beauté à base d'eaux distillées sont loin d'être sans valeur.

D'où proviennent les rides du visage ?

En premier lieu de la mimique habituelle. La surprise, l'interrogation, la perplexité se traduisent par des rides horizontales du front. La volonté, la concentration par une ride verticale entre les yeux, la tristesse, par des rides horizontales du front et aux commissures des lèvres, etc.

Mais maintes petites émotions, qui tiennent au caractère propre de l'individu, ou à des malaises parfois extrêmement faibles, tracent sur le visage des rides qui sont le résultat d'une contraction d'abord passagère, puis permanente, des muscles de la face.

Le véritable traitement des rides devrait donc être d'abord un traitement psychologique amenant le patient à l'ataraxie, puis un traitement général pour amener son état à la santé parfaite, mais ces deux aspects de la question échappent, dans une certaine mesure, à l'institut de beauté.

Au contraire la sédation des muscles faciers est possible : faire cesser les contractures est relativement aisé. Si la constatation de F. Grégoire est confirmée par les essais en cours, la présence d'essence d'amandes amères dans certaines crèmes de beauté ne serait pas favorable à la peau, puisqu'elle provoquerait un surcroît de contracture ; l'usage d'eau de fleur d'oranger et éventuellement d'essences de fleur d'oranger, ou de néroli serait, au contraire, tout indiqué.

L'essence de menthe et le menthol, dont on connaît par ailleurs l'action vasoconstrictrice (capable de diminuer la dilatation des petits vaisseaux superficiels et ses conséquences), augmenterait encore l'action calmante.

Parmi les autres produits calmants utilisés, on peut citer le camphre du Japon qu'il ne faut pas confondre avec le camphre de Bornéo (bornéol, dont l'action est au contraire excitante). Mais le camphre, sédatif nerveux, semble agir comme stimulant musculaire, du moins à faible dose. L'usage du camphre dans les produits de beauté ne paraît donc pas, *a priori*, aussi efficace qu'on aurait pu le croire. L'expérience montre cependant qu'associé aux eaux distillées et surtout à l'eau de fleur d'oranger, il reste tonique du muscle sans excitation, tandis qu'il calme le réseau nerveux facial et diminue, par conséquent, les rides dues aux contractures.

C'est d'ailleurs par un mécanisme analogue qu'agit l'eau distillée d'Hamamélis Virginica. Elle contient une certaine quantité d'huile essentielle dont la nature n'est pas encore très précisée, mais qui a une densité de 0,900, dont le pouvoir rotatoire est dextrogyre 4°29 et qui contient entr'autres constituants des éthers, des alcools et des phénols. Cette essence agit comme vasoconstricteur et comme tonique des parois musculaires des veines et comme astringent.

L'eau de rose est également considérée comme légèrement astringente et comme tonique musculaire. Elle doit donc garder sa place dans les collyres, car elle diminue la rougeur des paupières, mais elle doit aussi prendre une place très importante dans les préparations de beauté pour les soins du visage.

Une lotion qui contiendrait : eau de rose, eau de fleur d'oranger, eau de menthe et eau d'hamamélis, semblerait donc, à l'heure actuelle, le produit le mieux indiqué pour diminuer les contractures du visage, tonifier les muscles, calmer les nerfs et diminuer la flacidité de l'épiderme. L'addition d'une petite quantité d'alcool camphré peut également être conseillée.

A l'usage, une telle préparation donne de bons résultats, lorsqu'il ne s'agit pas d'un visage flétri, vieilli, et dépourvu de vitalité. Un traitement plus énergique s'impose alors.

Nous avons indiqué précédemment, avec Redgrove, quelques formules de produits astringents : on peut encore citer l'eau antiride de Cerbelaud qui contient, en outre, du parfum :

Sulfate double d'alumine et de potasse	4 gr.
Eau d'hamamélis	500 —
Alcool 90°..............	160 —
Eau de laurier-cerise	5 —
Eau de fleur d'oranger....	100 —

colorée avec 1 gramme de solution de fuchsine sulfonée à 1 %, le litre étant complété par de l'eau distillée.

En combinant cette formule avec la précédente, on obtient un produit plus actif pour les épidermes flétris.

Mais le sulfate d'alumine a une action brutale à laquelle on préfère parfois celle des tannins.

L'extrait d'hamamélis contient des tannins, on peut donc en ajouter aux préparations à base d'eaux distillées pour en augmenter l'efficacité.

Mme Belikoff a breveté l'an passé un masque de beauté à base de tannin pur : l'exemple donné dans son brevet indique :

Acide tannique	60 gr.
Extrait d'acacia	60 —
Un œuf	
Storax	15 —
Eau de cologne..........	15 —

Elle y ajoute comme adoucissants :

Farine d'orge	120 —
Amidon	90 —
Borax	20 —

Cette poudre doit se mélanger avec moitié de son poids d'huile et son poids d'eau pour former une pâte utilisée comme masque.

Ce produit paraît à première vue actif, très actif même, et pourrait certainement être utilisé à des doses beaucoup plus faibles.

Ces indications montrent dans quelle voie s'oriente la thérapeutique-esthétique, et avec quelle attention méticuleuse la vérification expérimentale des matières premières doit être faite.

Floriane.

La Crise de la Lavande

M. le Député Louis GARDIOL répond à M. MOURRE.

M. Ch. Mourre dont on connaît les importants travaux sur l'essence de lavande a publié récemment dans plusieurs journaux du Midi et notamment dans le *Journal commercial et maritime* et dans *Alpes et Provence*, une étude très documentée sur la prétendue crise de la lavande qui n'est qu'une crise des « produits aromatiques » en général et qui touche, on ne le sait que trop, toutes les huiles essentielles et tous les parfums artificiels.

M. Mourre abonde dans le sens que nous avons toujours indiqué dans cette revue, avec tous les spécialistes : à savoir qu'il n'y a pas de crise spéciale à la lavande ; que la fraude, lorsqu'il y a fraude, n'est qu'un coupage avec des essences inférieures et en particulier avec le lavandin qui est en grande partie responsable de l'avilissement des prix ; qu'enfin la déclaration de la récolte et l'interdiction de vendre des mélanges avec des essences exotiques ne profiterait qu'à nos concurrents espagnols et italiens, qui, ne mélangeant pas la politique à l'économique, encourageant de toutes les façons l'exportation de leurs produits nationaux, même en coupage avec des produits d'origine étrangère.

M. Gardiol répond à M. Mourre et s'efforce de défendre sa proposition de loi. C'est son droit et nous faisons à sa réponse la place qui convient. La voici :

La Lutte contre la Fraude est possible et indispensable

« Admettons pour les besoins de la contradiction, dit M. Mourre, qu'il y ait intérêt à recourir aux appellations d'origine, *pourquoi émouvoir inutilement la clientèle, puisque la science est impuissante à déceler la fraude* et à fixer les démarcations désirables ?

« Le réactif infaillible n'est pas connu ou bien, s'il est établi, sa vulgarisation n'est même pas amorcée. J'en suis d'accord. Mais à l'instar des dégustateurs expérimentés qui discernent sans embarras les grands crus, n'existe-t-il pas des experts olfactifs, capables de différencier l'acétate de linalyle du laboratoire, du complexe naturel de la fleur ?

« Et ces pharmaciens, pour lesquels M. Mourre estime qu'aucune protection n'est nécessaire, même quand ils odorent à la lavande leurs produits d'hygiène ou de beauté, pourquoi leur attribue-t-il une capacité spéciale de vérification ? Que voilà bien une contradiction inattendue en même temps qu'un grave point faible, en réponse à mon argument principal, basé sur la nécessité du contrôle de la *lavande-médicament* !

« Ou bien la méthode d'analyse de la lavande existe. Pourquoi ne pas l'étendre à la parfumerie ? Ou bien elle n'existe pas et M. Mourre, illogique avec lui-même, se tire d'embarras en prêtant des lumières spéciales aux pharmaciens.

« Et puis n'est-ce rien que la crainte salutaire du service des fraudes ? J'ai entendu préciser que la douane américaine, en vertu de la non conformité de l'expédition principale à l'échantillonnage, avait pu refuser des admissions importantes.

« Non vraiment le dilemne est inéluctable.

« *Si la démarcation entre l'essence naturelle et l'essence chimique est impossible, rien ne sera changé aux pratiques en cours.* Aucun dommage, même moral, n'en pourra résulter, puisque le produit condamnable ne sera offert en aucun cas sous son vrai nom. *Une bonne et valable garantie sera au contraire légalement donnée aux purs chimistes.*

« Par contre, dans l'hypothèse, nettement recherchée par nous, peut-être redoutée par certains, où le service des fraudes trouvera à exercer son contrôle (notre définition très large et suffisamment précise ne l'enferme dans aucune limite dangereuse) *quels inconvénients peuvent être redoutés,* puisque de l'avis de M. Mourre, *la fraude n'existe pratiquement pas* ?

« Qui peut contester que la France, principal pays producteur d'essence de lavande, doit assainir ce marché des parfums dans l'intérêt de la consommation mondiale et pour le maintien de sa propre activité énocomique ?

« Nous serions, paraît-il, menacés *d'une invasion massive d'essences de lavandes étrangères* ?

« Eh bien, commençons par définir les vrais caractères de ces produits spéciaux, européens ou asiatiques, dont la provenance réelle est peut-être fort peu distante, et si vraiment ils sont de nature horticole spécifique, je suis très surpris qu'aucune protection douanière n'ait été encore demandée au ministre du commerce. Quoi de plus simple !

* * *

« Reste pour terminer *l'opprobre jeté sur le lavandin,* « ce pelé, ce galeux, d'où nous vient tout le mal ». M. Mourre prend quelque liberté avec le rendement de cette plante. L'humour ne perd jamais ses droits. Il repose l'esprit. M. Mourre ne le dédaigne point. Les lecteurs ont sans doute fait la rectification, comme ils la firent, il y a quelques années, à la lecture du... conseil, plutôt inconsidéré, donné par un grand rural aux cultivateurs de lavanderaies. Le voici dans sa superficielle insolence : « Quand un plan dépérit, n'hésitez pas à le remplacer, l'ombre protectrice des deux grands voisins facilitera son rapide développement ! »

« *Si le lavandin, que la simple probité scientifique commande de ne pas confondre avec l'Aspic, était le vrai responsable* de la mévente de la lavande fine, *il serait presque uniquement demandé, tandis que la lavande resterait pour compte.* Il n'en est rien. Celle-ci par moments est seule recherchée par les courtiers. Elle participe toujours aux mouvements d'échanges, même lorsque ceux-ci sont étendus au lavandin. C'est du moins un fait d'observation courante dans les Basses-Alpes.

« Ce qui démontre sans réplique, le porte-à-faux de l'attaque dirigée contre le lavandin, c'est que *toutes mes observations valent, paraît-il pour toutes les fleurs à parfum* (les hybrides ou les succédanés naturels ne pouvant pas être mis en cause en ces cas comme le lavandin pour la lavande). J'en trouve la preuve récente, dans une lettre que m'adressa, le 1er avril, *le Président du Syndicat de Défense des producteurs agricoles, horticoles et floraux de l'arrondissement de Grasse, des Alpes-Maritimes et du Var,* groupant 45 associations agricoles et 40 municipalités :

« L'entente entre producteurs et parfumeurs a paru prématurée à ces derniers... Dans ces conditions, le Bureau et la Commission des plantes à fleur à parfum du Syndicat de Défense ont décidé de recourir à toutes mesures devant sauvegarder les intérêts des producteurs, aux premiers rangs desquelles se place *le vote par le Parlement des propositions de lois du Groupe Floral* de la Chambre des Députés ».

Ma conclusion est celle-ci : *Il ne faut pas que la Science supplante l'Agriculture,* après avoir participé à son magnifique essor. L'une et l'autre ont leur domaine propre. *Que le Parlement les détermine en toute loyauté.* La production, la transformation et le commerce y trouveront leur compte. »

Louis GARDIOL,
Député des Basses-Alpes.

La réponse de M. Gardiol vaut ce qu'elle vaut, elle est confuse, désordonnée et peu compréhensible elle ne refute pas avec exactitude les observations de M. Mourre.

Les marchands d'essence de lavande apprécieront ; mais il convient cependant de retenir quelque chose de cette lettre.

Si les commerçants ne veulent pas entendre parler de l'ingérence de l'administration dans le commerce des essences, c'est qu'ils sont habitués aux tracasseries sans nombre qui accompagnent ce concours. Les parfumeurs qui souffrent des formalités qui alourdissent l'usage de l'alcool, formalités qui sont en grande partie responsables de la diminution du chiffre d'affaire, en savent quelque chose.

Et si les producteurs d'essence de lavande veulent le contrôle de la pureté de l'essence, que n'ont-ils organisé, eux-mêmes, un laboratoire qui accompagnerait toute expédition d'un certificat d'analyse. Toutes expédition fragmentaire d'essence vendue comme « essence pure d'origine » devant être étiquettée avec le numéro du certificat d'origine ?

Ainsi la fraude serait évitée, dans la mesure même où les destinataires le désirent, et ceci sans le concours, coûteux et indésirable, de fonctionnaires supplémentaires.

La fraude, mais personne ne la désire ! les commerçants encore moins que les autres, mais il est bien inutile de mettre en branle tout l'arsenal des lois et sa pesante armature.

Qu'il soit convenu, entre les producteurs et les consommateurs, que toute essence naturelle vendue avec garantie d'origine et de pureté doit porter sur l'étiquette le numéro du certificat de garantie qui sera délivré au distillateur par le Laboratoire de la coopérative dont il fait partie.

Si cette mesure plaît au consommateur, rien ne s'opposera à ce qu'elle soit étendue à tous les produits aromatiques et même à tous les produits quelconques vendus par le commerce.

Ajoutons cependant, pour l'édification de M. Gardiol et des lavandiers, que si nous avons préconisé l'essence de lavande comme produit médicamenteux, c'est dans un esprit généreux de concours aux lavandiers. Dix autres essences se disputent, dès maintenant, le mérite d'avoir les mêmes vertus que l'essence de lavande. La bergamote italienne a les mêmes mérites et nous avons fait, en Italie, le même effort au profit des producteurs d'essence de bergamotte. Nous le faisons aujourd'hui pour les producteurs d'essence de pin. Les pharmaciens remplaceront très vite, par une autre huile essentielle, l'essence de lavande dont les propriétés ne sont pas spécifiques.

Quant à l'exportation des qualités dites commerciales (coupages d'essences exotiques et d'essence

française) il est flagrant que le projet de M. Gardiol favorisera les négociants espagnols et italiens au détriment des commerçants français. C'est là son moindre souci ; il ne voit que l'intérêt des distillateurs d'essence, sans se rendre compte que cet intérêt est intimement lié à celui des commerçants.

Les essais de vente directe à l'étranger par les coopératives ou par les syndicats de producteurs n'ont donné que des déboires, j'en parle par expérience comme fondateur du premier syndicat de lavandiers à Luc-en-Diois en 1907.

Un syndicat de producteurs ne peut ni courir le risque du crédit, ni se plier aux exigences d'un commerce avec les pays d'outre-mer : ces risques purement commerciaux sont incompatibles, à l'heure actuelle, avec les méthodes des coopératives.

Si donc on moleste le négociant, si on lui enlève ses possibilités de gain, si on l'empêche de développer ses affaires avec l'étranger, il renoncera à la vente de la lavande dont les cours s'effondreront encore bien davantage.

En réalité, nous assistons à la périodique manifestation du vieux proverbe : quand il n'y a rien dans le râtelier...

Que le râtelier se remplisse de nouveau et ces nuages disparaîtront.

Mais que les politiciens, même les plus distingués, se le disent et se le répètent ; les lois n'ont jamais modifié les conditions économiques, les tracasseries administratives n'ont jamais facilité le commerce, les administrations et les contrôles n'ont jamais augmenté les gains de personne.

Si les producteurs de lavande en sont encore à ce stade d'illusion où l'Etat semble encore un aide et un soutien, c'est qu'ils ne suivent pas les débats actuels qui mettent aux prises le Gouvernement et le commerce.

Quand la politique met le nez dans les affaires, il est prudent de s'en retirer. Ainsi feront, je le crains, les marchands d'essences dès que les règlements projetés seront mis en application.

Il fut un temps où, pour des raisons moins graves, plusieurs maisons françaises de produits chimiques s'installèrent en Suisse, pas très loin de la frontière. Si le commerce des huiles essentielles doit quitter la France, nous connaissons beaucoup d'endroits, pas très lointains ; où l'on est prêt à étendre toutes les cultures utiles, de toutes les fleurs de France, et le commerce de leurs dérivés.

Je crains, et je crois que d'ici peu d'années, grâce à l'activité aveugle de certains, il en sera ainsi, les producteurs français se mordront alors les doigts, mais il sera trop tard.

Il est vrai, comme disait un grand roi, qu'Après nous... la fin du Monde, quand on n'est que représentant du peuple, il est honorable d'avoir la même opinion qu'un roi.

R. M. GATTEFOSSÉ

N. B. - Nous venons de recevoir la réponse de M. Mourre à M. Gardiol intitulée "*Le Pavé de l'Ours*". Nous la publierons dans notre prochain numéro.

LA MENTHE

Culture d'Actualité

La culture des plantes aromatiques intéresse actuellement, avec une juste raison, un grand nombre de personnes.

Nous avons déjà dit l'intérêt que pourrait présenter pour la Côte d'Afrique, la culture du géranium rosat.

La menthe n'offre pas de moindres avantages, mais à la condition de n'entreprendre sa culture qu'après une étude des débouchés car ceux-ci sont souvent vite limités par l'étiage de la demande.

Cependant pour atténuer les aléas de ces fluctuations, qui ont une forte répercussion sur l'approvisionnement régulier du marché, des groupements d'hôteliers-restaurateurs viennent de prendre d'excellentes dispositions en vue d'achats directs aux producteurs des plantes à infusion : tilleul, verveine, camomille, etc...

Et la menthe ne fait pas exception d'autant plus que grâce à ses propriétés organoleptiques et médicinales, elle est généralement très demandée.

Il est donc utile d'observer ce mouvement intéressant.

Un récent essai cultural de menthe, effectué dans la vallée du Rhône, a donné les résultats suivants :

Il s'agit de la menthe franco-mitcham qui est la plus appréciée en parfumerie et liquoristerie, que l'on dit originaire d'Angleterre (?) et encore appelée Peppermint, menthe anglaise, menthe de Mitcham, *menta pepata*, avec pour nom scientifique : *Mentha piperita*.

C'est la menthe poivrée du com-

MANUFACTURE DE CARTONNAGES DE LUXE

SPÉCIALITÉS POUR PARFUMEURS

Marius MILOU & C[ie]

MONTÉLIMAR (France)

MAISON A :
PARIS
14, Rue de la Boétie (8e)
Téléphones : Elysées 89-40 - Inter 50

AGENCES :
LONDRES
G. BOUJON
59, St-George's Road
Warwick Square S. W. 1

MAISON A :
NEW-YORK
521, Fifth Avenue
Phone Plaza 3.794



N° 5512/3



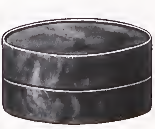
N° 5314



N° 3201/2



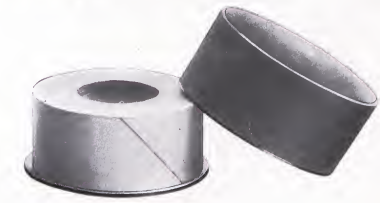
N° 3975



N° 3609/2



N° 7880



N° 4246/1

merce, hybride commercial obtenu en partant des deux menthes anglaise et française.

Travaux et bilan de l'opération culturale :

Terrain bien labouré et fumé ; repiquage des pieds en novembre ; récolte mi-juillet suivant, soit huit mois après ; rendement obtenu 20 tonnes de matière verte à l'hectare ; prix actuels du produit brut, 40-50 fr. les 100 kilos. Rapport brut d'un hectare de culture : 8-10.000 fr.

Il ne serait donc guère de cultures aussi intéressantes si les débouchés n'étaient périodiquement limités, mais grâce à une entente entre producteurs et hôteliers, il est à souhaiter que cette plante prenne aux colonies, la place qui lui convient.

On estime dans la vallée du Rhône, que les frais de culture et de récolte à la faucheuse, s'élèvent à environ 1.500 fr. par are.

Par ailleurs le rendement en tiges feuillues peut s'abaisser à 15.000 kilos, mais il atteint facilement 25 tonnes dans les Alpes-Maritimes.

Or la menthe peut présenter des possibilités culturales certaines dans nos colonies, car elle pousse aussi bien, même dans les régions chaudes et sèches, que dans les pays brumeux.

Nous en donnerons pour preuve les cultures que nous avons eu l'occasion d'effectuer en Afrique du Nord, en A. O. F., en A. E. F. et jusqu'en Afrique centrale, pour notre consommation personnelle.

Il s'agit d'une culture facile ne demandant pas de grosses exigences culturales.

BOTANIQUE

La menthe poivrée est plutôt un hybride, c'est une plante vivace, à tige carrée des labiées, rampante, émettant des stolons, développant des racines fibruses, longues et traçantes, formant enfin des touffes.

Ces fleurs sont groupées en épis courts, lâches, cylindriques, terminaux, de couleur purpurine.

Quant aux feuilles, organes de la spéculation, elles sont lancéolées, peu pétiolées, dentées, opposées, d'un vert plus ou moins sombre, dégageant une odeur forte, pénétrante, agréable, et laissant à la bouche une saveur fraîche et piquante.

On en reconnaît pratiquement deux formes principales :

1. Menthe poivrée noire ou Blackmint, la plus cultivée, rustique, tiges et feuilles rougeâtres, moins attaquée par la rouille, donnant plus d'essence, mais celle-ci étant moins fine.

2. Menthe poivrée blanche ou menthe française (Whitemint), à feuille verte et fleur blanche, donnant une essence moins abondante mais plus fine. C'est la menthe de Grasse appréciée des parfumeurs.

CULTURE

La menthe demande une terre légère, fraîche sans trop d'humidité stagnante, sablonneuse ou sablo-argileuse.

Nous avons cependant vu la menthe pousser sur des terrains périodiquement inondés, à l'ombre de grands arbres (*Hexalobus Crispiflorus* : faux Ylang à fleur très odorante), ayant en tous temps un plan d'eau souterrain à très faible profondeur, et se comportant bien. Mais ce choix n'est pas à conseiller en culture industrielle.

Car la menthe, en effet, redoute le grand soleil, mais par contre, l'ombre trop épaisse diminue la formation du menthol.

L'assolement menthe-riz (Japon) et menthe-tabac (Midi) est recommandé.

Pour avoir des plants vigoureux, on conseille de renouveler la culture tous les ans. Cependant en Angleterre, la menthe occupe le terrain pendant cinq ans, si la fertilité du sol est suffisante, donnant son maximum de rendement à trois ans.

Ecartement des lignes et plants, 20-60 cm.

On estime qu'un homme peut mettre en place un demi-hectare de plants dans sa journée.

RÉCOLTE

A la suite de multiples études effectuées dans diverses régions, il a été reconnu que la menthe doit être coupée lorsqu'elle est au début de sa floraison et même de préférence un peu avant.

C'est à ce moment qu'elle a la plus forte teneur en essence et un pourcentage satisfaisant en constituant commercial : acétate de menthyle.

Il faut récolter par temps ensoleillé et lorsque la rosée est tombée.

On laisse faner un peu les herbes coupées, sur le terrain, et on ramasse.

C'est en somme la répétition de ce que l'on fait déjà pour le lemongrass (*Cymbopogon citratus*), ou citronnelle des colons africains.

Un homme travaillant à la faux récolte une tonne d'herbe par jour ; il y a naturellement réduction de ce rendement lorsqu'on coupe à la faucille, et au couteau indigène (long feuillard aiguisé en partie).

DISTILLATION

La plante fraîche donne une essence plus abondante et plus fine que lorsqu'elle est séchée.

Voici la méthode de distillation telle que nous l'avons vu employer à Grasse :

Alambic à vapeur	2.500 litres
Eau	500 litres
Menthe	200 kilos
Durée de la distillation	4 heures
Rendement en essence......................	1,8 %
Distillation par double fond.	

Lcs produits qui séjourneraient trop longtemps dans l'alambic donneraient une essence brune, et si l'on opère avec trop d'eau, cette essence devient verte.

On estime que la menthe fraîche donne 1-2 % d'essence, plus une certaine quantité d'eau de menthe.

Il en résulte donc d'après ces chiffres, un rendement en essence à l'hectare, de 15 à 50 kilos.

Cette essence valait, courant novembre 1931, 133 fr. le kilo.

En plus donc de la possibilité d'exporter de la menthe sèche, une même culture est susceptible de donner, en distillant la matière verte, un rapport brut supplémentaire de 2 à 7.000 fr. par hectare. Ce sont donc là deux débouchés intéressants.

COLONIES FAVORABLES

Les colonies les plus favorables surtout à l'exportation de la menthe séchée, sont avant tout celles qui se trouvent le plus rapprochées de la Métropole, c'est-à-dire la Côte d'Afrique, et en particulier la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Cameroun.

Si la menthe recherche sous une certaine latitude, des plaines basses et fraîches, elle pourra trouver facilement des terrains convenables en Afrique, et il semble que d'autre part l'altitude lui serait tout à fait propice en zone tropicale.

L'essai cultural et industriel reste néanmoins à faire, et en cette époque de défaillance économique où le colon se trouve aux prises avec mille difficultés, il semble que ce serait là le rôle d'un jardin d'essai.

Les Syndicats agricoles et les colons ne manqueront certainement pas de s'y intéresser.

R.-Louis Joly,

Ingénieur d'Agronomie coloniale.
Secrétaire général
du Syndicat des Agronomes
coloniaux Français.

LE VIN DE DISCORDE

Ce n'est plus pour la pomme que les peuples se mettent en guerre. Les vignerons des départements méridionaux de la France, réunis en groupes électoraux puissants, exercent sur les Pouvoirs publics une pression qui se traduit par des mesures douanières vexatoires envers les vins étrangers. Les ripostes des pays touchés ne se font point attendre et ce sont les produits de marque français qui, par représailles, sont taxés jusqu'à la prohibition.

Ainsi les vignerons français pour se sauver d'une diminution de leurs recettes, ruinent leurs propres clients français.

Depuis plusieurs années les produits français ont pâti à maintes reprises de l'égoïsme des vignerons. Hier encore nous risquions de perdre, à cause d'eux, le marché algérien. Aujourd'hui, nous perdons le marché portugais. Soulignons que pour la première fois des produits de parfumerie sont désignés nommément sur un tarif de douane. Ce qui constitue une innovation sans précédent et d'un caractère particulièrement agressif.

PORTUGAL

Augmentations des droits de douane.

Voici le texte du décret portant augmentation des droits de douane, publié au *Diario do Governo* du 16 mai 1933, et entré en vigueur le jour même.

Exposé des motifs.

Considérant que par décret en date du 27 avril 1933, le gouvernement français a dédoublé l'article du tarif douanier concernant les vins liquoreux, de façon à séparer les vins de Porto et de Madère et les vins liquoreux ordinaires ou provenant de Portugal qui ont subi une augmentation de droits équivalente à 100 %, considérant que de telles mesures n'ont pas été considérées comme « discriminatoires » par le gouvernement français :

Considérant d'autre part la nécessité d'adopter des mesures urgentes, elles aussi sans caractère de discrimination contre la France et tendant seulement à assurer la protection de la production natio-



ÉTABLISSEMENTS

BETTS & BLANCHARD

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.000.000 DE FRANCS

LA BASTIDE - BORDEAUX

LEUR BOUCHAGE NOUVEAU - BREVETÉ S.G.D.G.

I

Suppression du bouchon
Étanchéité absolue
Décoration variée en relief
et en couleur.

2

Inviolabilité et cependant ouverture facile soit par arrachement d'une bande métallique, soit par le simple dévissage et rupture d'une section de moindre résistance. La bande de garantie est emboîtée dans les aspérités du goulot.

3

Pas de complication mécanique, verrerie très simple.
Présentation normale du capsulage par compression d'une douille de caoutchouc plus de bris de bouteille.

4

Rebouchage rapide et continuité de la présentation

nale et la défense de son placement, usant de la faculté que me confère le nº 2 de l'article 2 du décret nº 12.740 du 26 novembre 1926, conformément aux dispositions de l'article 1 du décret nº 15.331 du 9 avril 1928, sur la proposition de tous les ministres, je crois utile de décréter, pour valoir comme loi, ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — Les articles suivants du tarif douanier d'importation sont ainsi modifiés :

ART. 1.057. — A. — Parfumeries, lotions et teintures pour les cheveux, dentifrices, poudres de riz de toilette et produits analogues des marques Bourjois ; Caron ; Chanel ; Coty ; Dorin ; D'Orsay ; Gellé Frères ; Godet ; Guerlain ; Houbigant ; L. T. Piver ; Lubin ; Molineux ; Roget et Gallet ; Simon ; Tokalon et Violet : tarif minimum, 7 escudos par kilo ; tarif maximum, 14 escudos par kilo (anciens droits : tarif minimum, 3 escudos 50 ; tarif max., 7 escudos).

ART. 3. — Ce décret-loi entre immédiatement en vigueur.

LE PIN

On ne voit en passant par les landes désertes.
Vrai Sahara français, poudré de sable blanc,
Surgir de l'herbe sèche et des flaques d'eaux vertes
D'autre arbre que le pin avec sa plaie au flanc;

Car, pour lui dérober ses larmes de résine,
L'homme, avare, bourreau de la création,
Qui ne vit qu'aux dépens de ceux qu'il assassine,
Dans son tronc douloureux ouvre un large sillon!

Sans regretter son sang qui coule goutte à goutte,
Le pin verse son baume et sa sève qui bout,
Et se tient toujours droit sur le bord de la route,
Comme un soldat blessé qui veut mourir debout.

Le poète est ainsi dans les Landes du monde;
Lorsqu'il est sans blessure, il garde son trésor.
Il faut qu'il ait au cœur une entaille profonde
Pour épancher ses vers, divines larmes d'or!

Théophile GAUTIER.

Les Ventes de Citronnelle à Java

La statistique des ventes d'essences à Java, accuse une assez forte amélioration ces temps derniers

En effet, le total des ventes pour les quatre premiers mois montre qu'il s'est consommé 434 tonnes d'essence de citronnelle, soit plus qu'en 1927 (432 tonnes) et qu'en 1930 (261 tonnes).

L'année passée 1932 s'inscrivait déjà en augmentation sur les trois précédentes (991 tonnes au lieu de 885.815 et 867).

Cette augmentation est un excellent signe d'activité ; il faut espérer que la même augmentation de tonnage marquera bientôt la vente des autres essences coloniales.

Peut-être la baisse des prix est-elle pour quelque chose dans cette reprise : Londres cote ces jours-ci 2 sh. la livre pour le livrable, 2 sh. 7 pour le disponible.

Voici la statistique des ventes depuis 1926 selon la H. Maatschappij « Stille Zuidzee ».



Maison fondée en 1833

TOURNAIRE FRÈRES

Téléph. 0.30 - R. C. Grasse N° 903 **Constructeurs, GRASSE (Alpes-Maritimes)** Télégr. TOURNAIRE-GRASSE

Fabrique d'Estagnons en Aluminium pour Expéditions d'Alcools, Extraits, Huiles Essentielles, etc.

Boites à Concrètes — Exportation



ETABLISHED 1833

TOURNAIRE FRÈRES

Constructors, GRASSE (A.-M.) France

Manufacturers of Aluminium Bottles for the Expédition of Alcohols, Extracts, Essential Oils, etc.

Solid-Oil Boxes — Exportation

CASA FUNDADA EN 1833

TOURNAIRE HERMANOS

Construotores, GRASSE (Alpes-Maritimes)

Fabrica de Latas de Aluminio para Expediciones de Alcoholes, Extractos, Aceites Esenciales, etc.

Cajitas para — Exportacion



	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	
Janvier	104	107	104	68	57	74	63	107	tonnes
Février	100	135	98	72	62	73	83	114	—
Mars	118	100	81	107	63	69	72	103	—
Avril	105	90	114	82	79	72	91	110	—
Total janvier-avril	427	432	397	329	261	278	309	434	—

	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	
Mai	73	90	184	121	63	78	70	tonnes
Juin	95	132	109	43	48	73	76	—
Juillet	110	94	78	80	68	87	84	—
Août	81	88	77	77	86	50	79	—
Septembre	95	141	58	66	70	94	83	—
Octobre	108	96	91	55	68	77	86	—
Novembre	93	122	77	41	70	60	92	—
Décembre	100	117	69	55	81	78	112	—
Total janvier-décembre	1.182	1.312	1.140	867	815	885	991	—

Caractères et Composition des Savons désinfectants

M. Valentine WILLIAMS dit dans *Soap Trade Review* que l'incorporation de substances désinfectantes au savon est devenue une pratique courante.

Le savon, nous l'avons dit, à plusieurs reprises, est considéré comme ayant en lui-même une certaine valeur antiseptique et de nombreuses controverses ont été soulevées sur ce sujet, probablement parce que le terme « savon » était employé dans un sens trop général.

Selon les vues de Eggerth (*Journ. Exper. med.* 1931), la nature des acides gras utilisés pour la fabrication des savons a une très grande importance et il est admis, en général, que la toxicité des savons est en rapport avec le poids de la molécule d'acides gras ou au nombre d'atomes de carbone. La désinfection est d'autant plus grande que le savon est plus soluble et plus facilement dispersif : c'est probablement pourquoi le Jeye's Fluid, qui est un mélange de savon de coco et de créosotes, est particulièrement efficace.

Les produits les plus communément employés pour les savons désinfectants sont l'acide phénique et les autres dérivés phénoliques du goudron de houille. Le phénol est utilisé pour les savons d'hôpital et cependant la neutralisation préalable des phénols par l'alcali réduit pratiquement leur pouvoir désinfectant à zéro.

Les savons sont fabriqués de suifs communs et les goudrons ajoutés lui donnent une couleur brune, d'ailleurs le cas échéant une coloration complémentaire leur est donnée par addition de colorant d'aniline.

L'odeur est obtenue par addition d'acide crésylique et d'une petite quantité d'essence de cannelle et des traces de naphtaline. L'acide crésylique étant neutralisé le plus souvent par l'excédent d'alcali, le pouvoir désinfectant de ces savons est diminué d'autant.

Le pouvoir toxique des phénols diminue quand la complexité de la molécule augmente ; ainsi le crésol est meilleur que le phénol et leurs dérivés halogénés sont très actifs. Le trichlorphénol est seize fois plus puissant que le phénol et le pentabromophénol est 500 fois plus effi-

cace sur certains organismes. Avec le benzoylmetacrésol et l'amylmetacrésol, nous avons deux substances qui ont un très grand pouvoir sans irriter l'épiderme. Le carvacrol est un phénol plus élevé et le carvasept et son dérivé chloré ont un pouvoir désinfectant très grand.

Ainsi en employant des phénols élevés, et mieux, des substances complexes, on obtient un pouvoir désinfectant plus grand, avec le minimum d'effets nuisibles sur les tissus. Le crésol est deux fois plus fort que le phénol comme désinfectant et seulement une demi fois moins toxique et les xylols sont douze fois plus énergiques et seulement dix fois moins toxiques.

En dehors des phénols, on peut citer le formol qui est très employé dans les savons liquides.

De nombreuses autres substances qui donnent de bons résultats lorsqu'elles sont utilisées dans d'autres véhicules ne peuvent pas être incorporées dans les savons : l'iode dissous dans l'iodure de potassium peut être ajouté au savon et lui donne une forte coloration, mais après un certain temps l'iode réagit sur le savon et la couleur disparaît en même temps que l'activité désinfectante.

Les huiles essentielles ont divers degrés d'efficacité, mais l'essence de thym semble la plus efficace et elle donne une excellente odeur au savon. On l'ajoute souvent au savon phénolique pour en adoucir le parfum.

Suivant Reynolds les coefficients de désinfection par rapport au phénol sont les suivants :

Girofle : 7,5 ;
Eucalyptus : 1,4 ;
Lavande : 1,5 ;
Acide cinnamique : 30 ;
Thymol : 25 ;
Camphre : 6 ;
Acide salycilique : 6.

Ces savons médicamenteux antiseptiques contiennent parfois d'autres corps ; tel le savon mercurique qui contient du chlorure de mercure, du iodure de mercure dont le pouvoir sur les bactéries est bien connu.

Le dosage habituel est de un demi pour cent, mais Hamilton et Thistlewaite disent que un pour cent serait préférable s'il ne fallait pas craindre les empoisonnements par absorption cutanée.

Le Beta Naphtol a aussi un grand emploi comme désinfectant dans les savons pour les soins de la peau, l'ichtyol, également, qui contient un sulfure très actif.

Toutes ces substances sont efficaces, mais on ne peut les employer sans de sérieuses précautions : les réactions des constituants des savons sur les corps sont telles que, très souvent, l'efficacité est bien réduite, ce qui explique fort bien les critiques dont les savons désinfectants ont été si souvent l'objet.

Le savon, cependant, a un pouvoir de pénétration considérable et sa tension superficielle est très basse, ce qui permet au désinfectant d'exercer son efficacité de la façon la meilleure : il faut se souvenir aussi que les désinfectants ne tuent les bactéries que par contact, par conséquent il sera bon d'ajouter que les savons désinfectants doivent s'employer de préférence avec de l'eau chaude et avec le concours d'une brosse.

Les Parfums artificiels en Thérapeutique

Les produits aromatiques de synthèse offrent au médecin un arsenal extrêmement complet de produits organiques dont les propriétés, encore peu connues, se prêtent cependant à la composition de remèdes extrêmement actifs. Nous avons souvent parlé ici de l'emploi des huiles essentielles, nous pouvons dire que les produits organiques définis permettent de constater des actions spécifiques plus précises.

Citons aujourd'hui les applications des corps suivants :

Benzoyleugénol. C'est le corps résultant du traitement de l'eugénol par le chlorure de benzoyle. C'est un remède contre la toux, contre les affections tuberculeuses, les migraines névralgiques et même contre la phtisie.

Il est probable que beaucoup d'autres dérivés de l'eugénol doivent présenter des propriétés analogues.

Benzoate de guayacol. Le dédoublement de cet éther-sel se fait dans l'intestin, s'il s'y fait... mais que ce soit à l'état d'éther ou à l'état dédoublé, il agit comme antiseptique intestinal et comme antituberculeux.

Benzoate de benzyle. Sous le nom de rhodazil et de spasmodine, il est utilisé contre les diarrhées, la dysenterie, le catarrhe intestinal, l'asthme, l'angine de poitrine, etc.

Le conseil de Montaigne finira-t-il par être écouté après 500 ans : « Les médecins pourraient tirer des parfums plus d'usages qu'ils ne font », disait-il ; nous en donnons avec patience la preuve.

Les Savons dentifrices au Beurre de Cacao

Le beurre de cacao dont la constitution se rapproche de celle du suif de bœuf, a cependant un mérite particulier, c'est de donner un savon dépourvu de goût, ou du moins d'un très faible goût de noisette, facile à masquer au moyen d'essences aromatiques.

C'est pourquoi il a été choisi pour la préparation des dentifrices savonneux sans goût.

La plupart des auteurs d'ouvrages sur la parfumerie ont décrit la fabrication de ce savon, voici par exemple la méthode préconisée par feu Henri Fouquet dans sa *Technique moderne* :

Beurre de cacao, 10 kilos ; lessive de soude 15° Bé, 6 kg. 250 ; lessive de soude 20° Bé, 5 kg. ; eau salée à 750 gr. de sel par litre, 8 à 10 litres ; eau salée à 20 %, 15 à 20 litres.

Attaquer le corps gras avec la lessive 15° qu'on chauffe au bain-marie jusqu'à ébullition, pendant que, d'autre part, on fait fondre le beurre de cacao : on le verse alors lentement sur la lessive bouillante. Si la partie supérieure mousse beaucoup et tend à déborder, on modérera la chauffe tout en maintenant l'ébullition pendant une heure ou deux. L'empâtage est bien fait lorsque la masse est bien uniforme, homogène et crémeuse. Arrêter le feu, laisser descendre la température à 30/35°. Après un repos d'une heure ou deux, chauffer de nouveau et ajouter la lessive à 20°. Laisser bouillir, le savon se présente sous un aspect bien crémeux. Vérifier la causticité à la phénolphtaléine alcoolique, si elle ne rougit pas la saponification est terminée.

La phénolphtaléine peut passer au rose pâle, mais ne pas virer au rouge, sinon, il y a trop de lessive, ajouter alors un peu de beurre pour neutraliser.

On constate aussi qu'à ce moment-là, le savon file ; en le remuant avec une spatule, celle-ci entraîne une quantité de savon qui forme un fil long et relié à la masse.

Le savon n'adhère plus à la bassine.

On arrête alors le chauffage, on décante la lessive et on relargue avec les solutions salines.

On coule alors le savon en mises, on le découpe et on le fait sécher.

Cette fabrication concerne le savon sodique qui est dur et qu'il est possible, le cas échéant, de réduire en poudre après séchage.

D'après nos expériences, nous trouvons qu'il est toujours assez difficile d'obtenir un savon sur lessive parfaitement neutre à la phénolphtaléine et que ce n'est le plus souvent qu'après le second relargage que le savon est à peu près neutre. Mais peu importe puisque le résultat indiqué par l'auteur est obtenu en fin de compte.

Le *Journal d'Anvers*, cité par Cerbelaud, donne la recette suivante :

Beurre de cacao, 100 grammes ; solution de soude caustique 50 %, 40 grammes ; ajouter à la lessive le beurre de cacao fondu, agiter et laisser reposer 48 heures. Chauffer ensuite au bain-marie jusqu'à ce que le savon donne une solution aqueuse, limpide. Dissoudre le savon à chaud dans l'eau distillée : 1.000, ajouter chlorure de sodium : 100 gr. Faire bouillir pour séparer, laisser refroidir, exprimer, redissoudre encore une fois et relarguer, puis sécher et réduire en poudre.

L'auteur ajoute que le savon donne une solution limpide dans l'eau et que la solution dans l'alcool ne réagit pas à la phénolphtaléine, tandis que la solution aqueuse est fortement alcaline.

Là encore nos expériences ne donnent pas pleinement raison à l'auteur : le savon est soluble dans l'eau et donne une solution limpide dans l'eau chaude, mais cette solution redevient crémeuse dès que la température descend audessous du point de fusion de l'acide gras du savon. En outre la solution aqueuse chaude est toujours plus rouge à la phénolphtaléine que la solution froide mais la neutralité est identique, à froid dans l'alcool et dans l'eau, pour un produit bien terminé, l'hydrolyse ne doit pas libérer des quantités appréciables d'alcalin dans l'eau froide.

Ces procédés offrent l'inconvénient d'exiger plusieurs relargages successifs ; ce qui ne semble pas indispensable pour la préparation d'un savon avec un corps gras bien purifié comme l'est le beurre de cacao.



Pigments Rouges inoffensifs pour Raisins et Fards

Eosines garanties alimentaires (gamme complète) - Toutes couleurs solubles cire

LES
COLORANTS

TENAX

étudiés pour la Parfumerie
vous éviteront toute surprise

TOUS PRODUITS COLORANTS INOFFENSIFS EN STOCK

ÉTABLISSEMENTS TENAX

16, Rue Augustin-Thierry, PARIS (19e)

Téléphone : Botzaris 28-57

Laques végétales - Colorants spéciaux (solubles Huiles - Acétates - Résines, etc.) - Virotenax

---

SOCIÉTÉ
FRANÇAISE
DES

TUBES D'ÉTAIN

16, Rue du Moulin-des-Bruyères
COURBEVOIE (Seine)
Téléphone : CARNOT 25-26

TUBES EN ÉTAIN ET EN
PLOMB PLAQUÉ D'ÉTAIN
IMPRESSIONS DE LUXE
STILLIGOUTTES

D'autre part, la saponification à la soude n'est intéressante que pour les préparations de savons durs ou en poudre, tandis que la mode est aux savons dentifrices pâteux, à mettre en tubes.

La saponification potassique est donc intéressante à connaître ; on pourra d'ailleurs s'inspirer de nos indications pour préparer des savons de soude si on le désire, il suffira de relarguer pour diminuer la quantité d'eau utilisée et de faire sécher.

Le beurre de caco, comme bien des corps gras, se mélange mal à la lessive, ce qui est souvent un obstacle à la saponification ; les deux corps restent séparés, malgré une agitation convenable. Il faut donc essayer de former une émulsion des deux produits.

Pour cela, il suffit de faire fondre à 30° centigrades le beurre de cacao, et de faire fondre, d'autre part, du savon de beurre de cacao d'une fabrication antérieure dans son poids d'eau à chaud. On ajoute ce savon au beurre fondu en agitant et on obtient une émulsion bien crémeuse. On lui ajoute alors la lessive.

On a pesé une quantité de lessive de potasse 50° B égale à la moitié du poids du beurre mis en action. On ajoute à petit filet de cette lessive au mélange précédent de façon à amener le liquide aqueux à environ 15° Baumé : c'est-à-dire que si on a mis sur 10 kilos de beurre, 5 kilos d'eau contenant 1 kilo de savon précédent, on ajoute environ 1 kilo à 1 kilo et quart de lessive 50°. Le produit doit rester parfaitement crémeux et homogène, on chauffe alors tout doucement pendant une heure en agitant lentement, ou de temps à autre, la saponification commence, sans tumulte et à basse température. On dilue ensuite le reste de la lessive pour l'amener à 20° B. environ et on l'ajoute lentement au mélange précédent, en maintenant la température autour de 50° centigrades. Toute la préparation doit rester crémeuse et homogène. On l'abandonne toute la nuit, en calorifugeant si possible la cuve, de façon à ce que la température se maintienne. Le lendemain, la préparation est prise en une masse pâteuse bien homogène, n'ayant pas laissé déposer de lessive.

On chauffe à nouveau (la cuve étant à bain-marie) et on termine la saponification sans mener à ébullition. On peut même, en été, laisser la saponification se terminer seule. Si les proportions de lessive ont été bien observées, le savon est neutre. Sinon, on prépare un peu d'émulsion de savon et de beurre et on neutralise au moyen de la crème obtenue.

Le savon final contient de 35 à 45 % de matières grasses, selon la quantité de savon liquide ajoutée, au début, c'est une masse pâteuse filante et visqueuse, sans goût appréciable, moyennement mousseuse, absorbant l'eau avec facilité, se mélangeant bien à chaud avec la glycérine, l'eau, l'alcool, etc.

C'est cette masse qui, convenablement diluée avec de l'eau glycérineuse, chargée en carbonate de chaux précipité et colorée en rose par de la rhodamine et du carmin nacarat, parfumée avec un mélange d'essences de menthe et d'anis (avec, le cas échéant, rose, eugénol, cannelle ou les autres aromates ordinaires) donnera le savon pâteux à mettre en tube.

Il faut remarquer que l'addition de carbonate de chaux provoque souvent une décomposition partielle du savon de potasse et augmente l'alcalinité du produit. Il faudra donc, après l'addition de carbonate, vérifier de nouveau l'alcalinité et, au besoin, la neutraliser au moyen d'un peu d'acide phosphorique liquide.

Avec un tiers de savon, un tiers de carbonate et un tiers d'eau glycérineuse, on obtient une pâte convenable à mettre dans des tubes d'étain.

Un peu de solution de saccharine donne un produit plus sucré et de goût plus agréable.

Mais la méthode indiquée ci-dessus suppose qu'on a déjà fait antérieurement des fabrications antérieures du même savon : il ne faut pas songer, en effet, pour obtenir l'émulsion, à ajouter un savon d'huile ordinaire, le goût de la préparation serait tout à fait différent et beaucoup moins agréable.

Il faut donc procéder d'une autre façon la première fois :

Le beurre de cacao est très soluble dans l'alcool absolu ou plus simplement dans l'alcool propylique que l'on trouve facilement à l'heure actuelle dans le commerce. On dissoudra donc du beurre dans de l'alcool et on lui ajoutera la quantité nécessaire et suffisante de potasse en bâtons (198 grammes de potasse pour un kilo de beurre) dissoute dans de l'eau coupée d'alcool. La saponification est pratiquement instantanée après quelques minutes de bain-marie.

Ce premier savon, dilué dans de l'eau, servira à faire la saponification suivante selon la méthode indiquée ci-dessus.

Notons d'ailleurs que plusieurs marques de dentifrices savonneux en pâtes blanches, de fabrication étrangère, contiennent de l'alcool : cet alcool a probablement été employé pour obtenir la saponification correcte et rapide, en même temps qu'une fluidité plus parfaite de la pâte savonneuse qui peut ainsi se mêler à froid au carbonate de chaux. La fabrication est alors très simplifiée et elle peut se faire au malaxeur, sans chauffer et d'une façon semi-automatique avec une grande rapidité, sans aléas et en donnant l'assurance d'obtenir toujours la même ductilité de la pâte.

Les dentifrices savonneux en tubes sont fabriquées en quantités très importantes par certaines fabriques, nul doute que nos lecteurs ne s'intéressent à ce procédé extrêmement simple de fabrication industrielle.

Service technique
de la Parfumerie Moderne.

LA HOLLANDE

Importations des Parfumeries, Savons et Produits divers.

Le florin, unité monétaire hollandaise, vaut sensiblement 10 fr. 26

EAUX CAPILLAIRES, EAUX DE TOILETTE, PARFUMERIES, DENTIFRICES, COSMÉTIQUES.

Les importations en poids ont subi quelques oscillations de 1927 à 1931, mais l'année 1931 apparaît comme ayant été la seconde de cette période. Voici les chiffres en poids brut :

1927	810 tonnes
1928	902 —
1929	962 —
1930	896 —
1931	916 —

Les valeurs ont été les suivantes :

1927	2,19 millions de florins
1928	2,47 — —
1929	2,64 — —
1930	2,56 — —
1931	2,46 — —

En 1931, la France est le premier fournisseur. Elle est suivie par l'Allemagne, à une assez grande distance, par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne beaucoup plus loin encore.

France	341 tonnes
Allemagne	265 —
Etats-Unis	130 —
Grande-Bretagne	130 —

Les valeurs ont été les suivantes :

France	1.067.000 florins
Allemagne	552.000 —
Etats-Unis	431.000 —
Grande-Bretagne	301.000 —

On remarquera, en examinant les chiffres de 1930, que de 1930 à 1931, les quatre fournisseurs principaux ont enregistré les différences suivantes : la France a vu diminuer son tonnage et sa valeur ; les Etats-Unis se sont trouvés dans la même situation. Au contraire, l'Allemagne a vu augmenter son poids et sa valeur ; il en a été de même de la Grande-Bretagne.

Les chiffres ont, en effet, été les suivants pour 1930 :

France	367 tonnes
Allemagne	222 —
Etats-Unis	142 —
Grande-Bretagne	100 —

Les valeurs ont été les suivantes :

France	1.179.000 florins
Allemagne	481.000 —
Etats-Unis	465.000 —
Grande-Bretagne	261.000 —

Parmi les fournisseurs de beaucoup moindre importance, la Belgique se classe au premier rang ; ses chiffres pour 1930 ont été de 30 tonnes et 57.500 florins. Notons encore à l'actif de l'Espagne 18 tonnes et 54.500 florins et à l'actif de la Suisse 10 tonnes et 44.000 florins.

PARFUMS SYNTHÉTIQUES OU ARTIFICIELS, SOLIDES OU LIQUIDES.

Les tonnages importés ont subi des fluctuations dans la période de 1927 à 1931. Les chiffres ont été les suivants pour les poids :

1927	225 tonnes
1928	257 —
1929	243 —
1930	257 —
1931	252 —

En valeur, les chiffres sont :

1927	689.000 florins
1928	780.000 —
1929	886.000 —
1930	803.000 —
1931	759.000 —

L'Allemagne a été le principal fournisseur en 1931 et elle dépasse largement les autres pays. La France s'est placée au quatrième rang. Le classement des fournisseurs est le suivant en poids :

Allemagne	180 tonnes
Japon et Corée	25 —
Suisse	16 —
France	15 —
Grande-Bretagne	10 —

Les valeurs ont été les suivantes :

Allemagne	482.000 florins
Japon et Corée	43.000 —
Suisse	90.000 —
France	72.000 —
Gde-Bretagne	43.000 —

Observons d'ailleurs que si le Japon avec la Corée s'est placé au second rang en quantité, en valeur, il est au quatrième avec la Grande-Bretagne. La France est troisième en valeur.

En 1930, l'Allemagne se trouvait dans la même situation en avant des autres fournisseurs ; le classement en poids des autres pays était un peu différent de celui de 1931.

Allemagne	187 tonnes
Japon et Corée	23 —
Gde-Bretagne	16 —
France	11 —
Suisse	8 —

Les valeurs ont été les suivantes :

Allemagne	566.000 florins
Japon et Corée	33.700 —
Gde-Bretagne	48.000 —
France	72.000 —
Suisse	59.000 —

On remarquera qu'en valeur la France se trouve au second rang.

ESSENCES A L'EXCEPTION DE LA TÉRÉBENTHINE.

Le tonnage importé a été le plus élevé en 1931, pour la période de 1927 à 1931. Les chiffres pour chacune des années ont été :

1927	403 tonnes
1928	428 —
1929	518 —
1930	435 —
1931	553 —

Les valeurs ont été les suivantes :

1927	2,2 millions de florins
1928	2,4 — —
1929	3,1 — —
1930	2,3 — —
1931	2 — —

Les fournisseurs principaux ont été, classés en valeur :

1930

Italie	604.500 florins
Allemagne	516.000 —
Gde-Bretagne	291.000 —
France	279.000 —
Indes néerland. or	179.800 —
Etats-Unis	69.000 —

1931

Italie	438.000 florins
Allemagne	382.000 —
Gde-Bretagne	271.000 —
France	258.000 —
Indes néerl. or.	227.000 —
Etats-Unis	107.000 —

Chacun des fournisseurs les plus importants est donc resté à la même place au cours des deux années.

ETHERS DE FRUITS (AROMES) ALCOOLIQUES OU NON, QUE L'ON PEUT AJOUTER A DES BOISSONS OU A DES ALIMENTS.

Il y a augmentation continuelle de l'importation depuis 1927 :

1927	16 tonnes
1928	21 —
1929	35 —
1930	69 —
1931	89 —

Les valeurs ont été les suivantes :

1927	48.000 florins
1928	78.000 —
1929	87.000 —
1930	109.000 —
1931	120.000 —

En 1930, l'Allemagne, principal fournisseur, atteignait 52 tonnes. La Grande-Bretagne avait livré 9,6 tonnes et la France 3,3 tonnes.

Savons.

Savons de toilette (savons parfumés, savons parfumés en poudre, savons transparents, savons liquides, savons médicinaux). — L'importation augmente sans cesse depuis 1927, partant de 1.182 tonnes pour cette dernière année et parvenant à 1.940 tonnes en 1931 (en 1930 cependant il y avait eu un très léger recul).

Les valeurs ont oscillé entre 1,2 et 1,8 millions de francs ; pour 1931 la valeur était de 1,7 million.

Au point de vue des fournisseurs, des variations assez grandes existent entre 1930 et 1931.

Si nous nous limitons à ceux qui ont atteint ou dépassé en 1930 100 tonnes d'importation en Hollande, nous avons le classement suivant pour chacune des deux années :

1930

Allemagne	421 tonnes
Grande-Bretagne	332 —
France	304 —
Etats-Unis	303 —
Canada	153 —
Danemark	124 —

1931

Etats-Unis	810 tonnes
Allemagne	592 —
Grande-Bretagne	235 —
Danemark	167 —
France	52 —

Ce tableau fait ressortir l'augmentation considérable des Etats-Unis de 1930 à 1931, ce qui a permis à ce pays de se placer le premier et de dépasser l'Allemagne quoique celle-ci ait, elle aussi, augmenté sa quantité.

Le Danemark a également, en 1931, une importation supérieure à celle de 1930.

La Grande-Bretagne et la France ont, au contraire, diminué ; la France a très sensiblement reculé de 1930 à 1931.

Savons durs (savons autres que ceux de la catégorie précédente y compris savons floconneux et en paillettes). — L'importation subit depuis 1927 des oscillations comprises entre 525 et 650 tonnes. L'année 1931 atteint 612 tonnes.

Les valeurs se sont maintenues entre 216.000 florins (1931) et 267.000 (1927). En 1930, le classement des fournisseurs en valeur a été le suivant :

France	86.000 florins
Allemagne	73.000 —
Grande-Bretagne	53.000 —
Belgique	19.000 —

C'est la qualité de nos produits qui nous place en tête, car notre importation en quantité est moindre que celle de l'Allemagne ; nous avons importé en Hollande 190 tonnes et l'Allemagne 244.

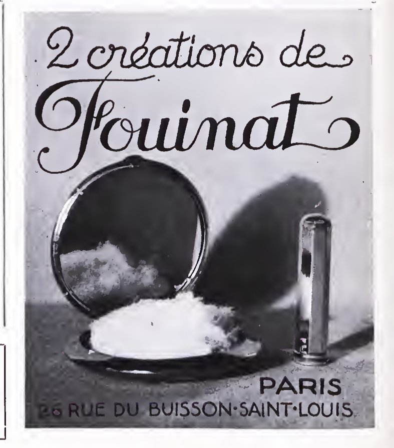
Savons mous non parfumés et savons industriels liquides. — L'importation de 1931 est, en quantité, la plus élevée de la période de 1927 à 1931. Elle atteint 216 tonnes. Le minimum est en 1928 : 159 tonnes.

Les valeurs ont oscillé entre 61.000 et 87.000 florins (chiffres de 1928 et de 1927).

Le tableau de 1930 nous montre l'Allemagne en tête avec 110 tonnes, la Grande-Bretagne seconde avec 71 tonnes ; le total est pour 1930 de 197 tonnes. La France ne figure pas dans ce tableau.

Savons en poudre non parfumés y compris poudres de blanchissage. — L'importation a progressé sans cesse et très rapidement de 1927 à 1931 où elle atteint 4.983 tonnes, alors qu'en 1927 elle ne s'élevait qu'à 1.000 tonnes. La valeur de l'importation en 1931 est de 2 millions de florins. Le fournisseur à peu près exclusif est l'Allemagne ; on note une petite quantité de Belgique.




2 créations de
Fouinat
PARIS
26 RUE DU BUISSON-SAINT-LOUIS

Le Titrol Soap au Ti-Tree Oil

(Melaleuca Alternifolia)

Le titrol est le nom déposé en Angleterre d'un savon transparent, à la glycérine, non toxique ayant un haut pouvoir germicide. C'est le nom déposé qui correspond à l'usage de l'huile essentielle de feuilles de Ti-Tree, arbre australien dont le nom botanique est *Melaleuca Alternifolia*, dans la proportion de 3 % du poids du savon ;

Le savon doit être neutre pour ne pas contrecarrer l'action de l'essence.

En plus de l'essence en question, les fabricants ajoutent :

Thymol cristallisé	155 gr.
Lavande française	190 —
Aspic	195 —
Isoeugénol	155 —
Thym rouge	230 —
Girofle	75 —

pour 50 kilos de savon.

Une récente analyse semble indiquer que la proportion d'essence de Ti-Tree a été portée à 4 %.

Ces indications montrent que nos suggestions antérieures ont été plus souvent suivies à l'étranger qu'en France ; depuis 20 ans, nous préconisons en effet l'addition d'huiles essentielles à des doses beaucoup plus élevées que celles qui sont employées à l'ordinaire C'est ce qu'ont fait les fabricants anglais qui emploient jusqu'à 6 % d'huiles essentielles ; 4 % de melaleuca et 2 % de mélange thym, lavande, eugénol.

Nul doute d'ailleurs que les propriétés bactéricides soient dues tout autant à la présence de ce dernier mélange qu'à celle de l'huile de melaleuca. Nous savons en effet que ces huiles, analogues au cajeput, au niaouli et au goménol, n'ont qu'une efficacité réduite à cause de leur teneur en eucalyptol dont l'activité bactéricide est très faible.

Il faut retenir cependant l'attrait qu'offre à la clientèle ce savon très largement parfumé et dont les propriétés hygiéniques sont très vantées.

Nos lecteurs savonniers pourront s'en souvenir à l'occasion.

PARFUMEURS de PROVINCE

La province française a connu de bonne heure d'importantes maisons vendant et fabricant les savons parfumés, les gants odorants et les produits de parfumerie.

Voici la reproduction d'une étiquette-prospectus de la maison Froger et Moreau, de Lyon (qui existe toujours sous la raison sociale Moreau, société anonyme).

Aux Gants des Quatre Saisons ! ! !

Froger et Moreau, marchands quincailliers et parfumeurs, tiennent un assortiment de tout ce qu'il y a de plus nouveau en ganterie, parfumerie et quincaillerie...

C'est charmant, et nous ne voyons pas pourquoi les parfumeurs qui, à l'heure actuelle, se plaignent de la crise, ne vendraient pas, pour y remédier, des gants et de la quincaillerie ? ?



BIBLIOGRAPHIE

Nos Plantes médicinales de France

L'Office national des Matières premières végétales pour la parfumerie et la droguerie vient d'éditer la IIe série de planches en couleurs des Plantes médicinales spontanées et cultivées.

Par son exécution toujours parfaite, par sa valeur à la fois scientifique et artistique et par sa portée pratique, cette série qui porte la publication à 88 planches et plus de cent espèces, sera aussi appréciée que les précédentes par les instituteurs, étudiants, écoliers et tous ceux que la botanique intéresse ; elle rendra les mêmes services aux récolteurs et cultivateurs de plantes médicinales et aromatiques.

Les huit planches qu'elle comporte représentent :

Chêne-liège, saule blanc, ronce et framboisier, rose de Provins et rose pâle, gui, sauge sclarée, bourse à pasteur, petite pervenche.

En vente à l'Office national des Matières premières, 12, avenue du Maine, Paris. Prix : 4 fr. la série de 8 fiches, port en sus.

***

L'Office fait savoir que les six premières séries étant épuisées, ne sont plus vendues séparément, mais en un volume relié comprenant aussi 64 pages de texte : Conseils aux récolteurs, calendrier, séchage et culture, par le Prof. Em. Perrot. Prix : 75 fr.

INFORMATIONS

Examen de l'essence de lavande aux rayons ultra-violets

Les essences de lavande pure donnent une fluorescence violette pâle, tandis qu'additionnées seulement de 10 % d'un substitut une apparence opalescente, laiteuse apparaît. Voir les détails de l'appareil dans les *Annales de Chimie*, analytique 1933.

***

Pommade pour la peau

Un brevet anglais No 386.695, C. Cronquist donne la formule d'une pommade pour la peau, une cire liquide comme l'huile spermaceti, huile de blanc de baleine, pour ramollir un mélange de lanoline et de spermaceti, l'addition d'une cire synthétique dans laquelle les radicaux acide et alcool ont le même nombre d'atomes de carbones est avantageuse.

***

Crèmes et préparations diverses pour repousser les insectes, par D.-H. Grant, *Assignor to Standard Oil developement Co.* Brevet américain No 1.755.178.

Une préparation pour repousser les insectes contient un éther de terpényle comme l'acétate qui est incorporé dans d'autres corps qui facilitent son emploi. Un produit bon marché peut être obtenu par l'acétylation du pine oil (qui contient une quantité considérable de terpinéol).

Une préparation qui peut être employée pour le bétail contient de 3 à 10 % d'acétate de terpényle dans le kérosène. Une forme émulsionnée est composée de 3 à 10 parties d'acétate de terpényle, 20 à 40 parties de kérosène et 5 à 20 parties de savon

Un insecticide pour la maison est ainsi formé ; 5 % d'acétate de terpényle et 95 % d'extrait de pyrèthre ; (1 lb. de fleurs par 4 litres, 5 de kérosène).

Une lotion peut être faite avec 5 % d'acétate de terpényle, 5 % de citronnelle ou d'essence de cèdre, 3 % d'essence de chenopodium ; lavande forte, thym ou eucalyptus, et 87 % d'alcool.

Une crème pour la peau contre les moustiques ; 20 % de propionate de terpényle, 20 % de cire d'abeilles, 40 % de vaseline ou de lanoline, et 20 % de paraffine.

Une crème meilleur marché peut être obtenue en mettant 25 % d'acétate de terpényle et 95 % de vaseline.

Une autre crème est formée de 5 % d'acétate ou propionate de terpényle et 95 % d'un cold-cream.

Une poudre peut être faite en mélangeant 5 % d'acétate ou de propionate de terpényle, 10 % de stéarate ou de carbonate de magnésie ; 15 % de kaolin et 55 % de talc.

***

Relations entre la constitution et la composition des huiles essentielles et leurs propriétés diélectriques. - T.-G. Kavolev et V.-V. Illarionov.

La mesure des constantes diélectriques des essences est recommandée comme diagnostic vis-à-vis de sa composition et on a trouvé un beaucoup plus grand nombre de variations qui peuvent servir à cette fin, qu'en utilisant les constantes physiques.

De nombreux exemples sont donnés, montrant très bien l'effet de la lumière solaire et de l'air ; de

la lumière solaire seule, de l'air de l'état hygrométrique, les principales essences examinées sont :

Anis de Russie, menthe russe, lavande ; citronnelle italienne, thérébenthine russe, purifiée et brute ; bergamotte italienne, cassis, clous de girofle, santal ; eucalyptus.

***

DÉPILATOIRE. PROTECTION DE LA PEAU. Brevet anglais N° 383.631.

Une préparation cosmétique, pour éviter les attaques de la peau par les dépilatoires. Les inventeurs signalent que toutes les préparations épilatoires aussi bien que les crèmes à raser abîment la peau, et tout ceci est en partie dû à ce que la constitution chimique du poil et celle de la peau sont semblables. Ils ont donc proposé de mélanger un épilatoire avec une émulsion savonneuse, mais ceci diminue la valeur épilatoire du produit ; l'émulsion savonneuse ayant pour but d'éviter l'action néfaste de l'épilatoire sur la peau. Une autre méthode proposée est d'employer premièrement un produit qui ferait épiderme artificiel ; mais il est très difficile d'employer un tel produit car il couvre les poils.

La présente invention consiste alors en une préparation cosmétique qui est préparée ainsi : on chauffe doucement des fibres de bois, avec de l'eau et une lessive de soude, puis on fait une émulsion avec la solution ci-dessous, les proportions qui donnent les meilleurs résultats :

10 parties de fibres de bois, sont mélangés avec 300 parties d'eau ; et 36 parties d'une solution de soude de poids spécifique : 1,091, sont ajoutées. Le mélange est chauffé pendant plusieurs heures sous la pression de 16 atmosphères environ, et à environ 200°, jusqu'à ce qu'une solution complète soit obtenue.

Légèrement brune et opalescente, la solution est filtrée sur du charbon de bois. Le filtrat clair et incolore est dialisé jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de réaction alcaline ; et est ensuite mis à l'évaporation afin d'obtenir la consistance d'un sirop. Ceci est ensuite émulsifié avec un corps gras de huile Turkey ou autre huile contenant cette huile et d'autres substances.

***

PRODUIT POUR ONDULATIONS PERMANENTES.

Un brevet français (740-826) pris par Mme EDELMANN indique la composition d'un liquide pour la production d'ondulations permanentes. Il est formé de :

60 parties en poids de borax 14 parties de potasse (carbonate ?) ; 7 parties de sel ammoniac en poudre ; dissous dans 800 parties d'eau distillée, au bain-marie.

Puis on ajoute ensuite :

80 parties (en poids) d'alcool 90° ; 30 parties de glycérine ; 3 parties d'essence de lavande ; 1 partie de nitrobenzine ; 1 partie de phénolphtaléine dissoute dans l'alcool 96°.

La formule paraît être le résultat d'essais personnels et mérite d'être étudiée.

FICHES TECHNIQUES

LES BÉTAÏNES DU CAMPHRE-I. — H. RUPE et W. FLATT. — *Helv. chim. acta*, t. XIV, p. 1007, 1931.

Etude des modes de préparation, des propriétés et du pouvoir rotatoire des bétaïnes optiquement actives du camphre. Ces essais ont été effectués en partant du diméthylaminocamphre permettant d'obtenir un nombre important de dérivés complexes.

70 gr. d'aminocamphre pulvérisés dans 100 gr. d'eau à 60/70° sont traités avec 100 gr. de sulfate de méthyle et 65 cm3 de soude à 40 %.

On distille et le distillat est mélangé avec de l'acide HClO î à 20 % et refroidit. On obtient dans ces conditions 87 gr. de cristaux pratiquement insolubles de perchlorate de diméthylaminocamphre fondant à 229/230°e en ajoutant un excès de soude, on peut libérer la base que l'on extrait à l'éther et que l'on purifie par distillation sous faible pression.

Le diméthylaminocamphre obtenu dans ces conditions est liquide dans le mélange NaCl-glace, mais l'addition d'un petit cristal entraîne une prise en masse cristallisée. Ce produit a servi à préparer toute une série de dérivés complexes dont on trouvera les caractéristiques physiques dans le travail original.

***

FORMATION DU CAMPHÈNE A PARTIR DU CHLORHYDRATE DE PINÈNE. — H. NODA. — *Waseda Applied Chem. Soc. Bull.*, t. XV, p. 6, 1931.

L'auteur a étudié différentes méthodes de préparation du camphène en partant du chlorhydrate de pinène en s'aidant de types différents de catalyseurs. On obtient de cette façon un mélange de camphène et d'isobornéol, ces deux produits s'obtiennent directement en partant du chlorhydrate de pinène et n'ont pas de relation entre eux au cours de la réaction chimique.

La méthode au phénolate produit des quantités importantes de camphène et de très faibles quantités d'isobornéol.

***

SÉPARATION ET RAFFINAGE DU BORNÉOL ET DE L'ISOBORNÉOL. — S. YAMADA et K. YAMADA. — *J. Chem. Soc. Japn.*, t. LIII, p. 807, 1932.

Si l'on chauffe un mélange de bornéol et d'isobornéol avec 2 molécules de $C^6H^4 (CO)^2O$ à la température de 80 à 85°, on obtient avec un rendement de 27,3 % l'éther phtalique du bornéol, mais par contre l'isobornéol ne se transforme pas en éther et ne subit qu'une déshydratation partielle.

Entre 100 et 115°, l'éthérification du bornéol est complète et l'isobornéol est partiellement transformé en éther (70,4 %), le reste de ce produit étant transformé principalement en terpène. A 140/145°, l'éthérification du bornéol est toujours complète, celle de l'isobornéol n'est que partielle et la presque totalité de ce produit est déshydratée avec formation de camphène et de substances goudronneuses.

Si l'on augmente la proportion de $C^6H^4 (CO)^2O$ et si on chauffe à des températures variables, on augmente proportionnellement les quantités d'éther du bornéol et de l'isobornéol, mais il n'y a aucun changement marqué dans la déshydratation de ces produits.

La meilleure méthode de séparation du bornéol et de l'isobornéol consiste à éthérifier le mélange de ces produits avec 4 molécules de $C^6H^4 (CO)^2O$ à la température de 80/85° pendant 25 heures. Pour séparer l'isobornéol des hydrocarbures, on éthérifie l'isobornéol avec 3 molécules de $C^6H^4 (CO)^2O$ en opérant à 110/115° pendant 10 heures.

BREVETS NOUVEAUX

I. — Matières premières et nouveaux produits fabriqués

Br. Fr. 727.202. — AGENTS POUR LE MOUILLAGE, LE NETTOYAGE, LA PURIFICATION, L'ÉMULSIONNEMENT, etc. — *I.-G. Farbenindustrie.* — 26 novembre 1931.

Agents obtenus en introduisant dans les composés organiques insolubles dans l'eau contenant au moins un atome d'hydrogène réactif, des radicaux polyglycols ayant au moins quatre groupes éthenoxy, chaque groupe oxhydrile pouvant être le cas échéant neutralisé par des composés réactifs.

* * *

Br. An. 361.378. — PROCÉDÉ DE FABRICATION D'ACIDES ET DE LEURS ÉTHERS. — *British Celanese et Plant J.H.G.* — 20 août 1930.

Ce procédé de fabrication d'acides et d'éthers-sels consiste à faire passer un mélange d'alcool et d'oxyde de carbone sur un catalyseur acide.

Les masses catalysantes peuvent être formées d'acide ortho ou pyrophosphorique ou de leurs sels ou de mélanges de ces produits avec certains promoteurs comme le cuivre ou les composés de cuivre.



Br. An. 361.888. — PROCÉDÉ DE FABRICATION D'ÉTHERS. — *Commercial Solvents Corporation.* — 19 mai 1930.

Les éthers des acides aliphatiques solubles dans l'eau peuvent s'obtenir en extrayant un acide aqueux par un alcool non miscible à l'eau, en séparant l'extrait et en l'utilisant comme charge d'éthérification.

Ainsi on peut extraire une solution aqueuse à 5 % d'acide acétique avec le butanol et éthérifier l'extrait. On peut réparer dans ces conditions l'acétate d'amyle, l'acétate d'hexyle et le butyrate de butyle.

Br. An. 326.204. — PROCÉDÉ DE FABRICATION DE MÉTHYL-ISOBUTYL-CÉTONE. — USINES DE MELLE. — 7 janvier 1931.

On peut obtenir la méthylisobutylcétone et le méthylisobutylcarbinol par un procédé comprenant trois stages.

1° Condensation de l'acétone pour produire le diacétonalcool ;

2° Deshydratation du diacétonalcool en oxyde de mésityle ;

3° Hydrogénation de l'oxyde de mésityle.

Ce troisième stage peut s'effectuer sur la phase gazeuse ou sur la phase liquide en employant des catalyseurs de métaux rares : platine ou palladium ou de métaux plus légers : nickel ou cuivre.

* * *

B. An. 348.509. — PROCÉDÉ DE PRÉPARATION DE SELS POUR LE BAIN. — C.-F. H. SCHOTT, 2 décembre 1929.

Sels pour bain constitués par un mélange d'un composé de potassium et d'un constituant à réaction acide renfermant en outre un produit absorbant l'eau et inoffensif tel que le kieselguhr.

Le constituant acide sera de préférence un phosphate acide de calcium ou de sodium ou un pyrophosphate. Exemple : on mélange 175 p. d'orthophosphate monocalcique cristallisé, 60 parties de kieselguhr, 280 p. de farine de maïs avec un mélange de 270 p. de bicarbonate de potassium et 280 p. de farine de maïs.

Le Gérant : Michel CHATELUS Imprimerie Artistique, 58, rue Victor-Lagrange, Lyon



RIECHSTOFF INDUSTRIE UND KOSMETIK
Nummer 1
MÜNCHEN JANUAR 1932
Jahrg. VII
HEIKO
Iris-Resinoid H. & Co. RM. 30.–
Iris-Resinoid extra H. & Co. RM. 70.–
HEINE & Co
AKTIENGESELLSCHAFT
LEIPZIG · GRÖBA-RIESA
(ELBE)

N° 7 Le Numéro : 7 Francs


juillet 1933

la Parfumerie Moderne

DESROCHES

SOMMAIRE

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

9, Avenue Jean-Jaurès - LYON
Téléphone : Parmentier 15-04 (2 lignes)

10-12, Rue d'Anjou - PARIS
Téléphone : Anjou 04-80 à 04-85

Abonnements (12 mois) : France et Colonies, 66 fr. Etranger (convention postale), 72 fr. ; autres pays, 85 fr.



Produits de Haute qualité

PRIX RÉDUITS

Pour lutter contre la concurrence, il faut obtenir à la fois des Produits parfaits à des prix avantageux.

Vous pouvez préparer à des prix modiques, en rapport avec les conditions du marché :

Des extraits fins pour le mouchoir

Des Poudres, des Crèmes, des Lotions

de qualités absolument parfaites, en employant nos

Parfums artificiels 100°/ₒ

SÉRIE "DERMIA"

Nous livrons tous les parfums à la mode, toutes les essences de fleurs ou de fantaisie, préparées selon les méthodes modernes et au goût du jour, à un **prix unique** vous permettant des prix de revient uniformes.

SERVICE

Nos laboratoires renseignent avec exactitude sur les méthodes de préparations les plus pratiques.

Grâce à notre **SERVICE,** vous surmonterez toutes les difficultés de fabrication.

M. R.-M. GATTEFOSSÉ auteur du "Formulaire du Chimiste Parfumeur et du Savonnier" — connu de tous les préparateurs — répond aux questions qui lui sont posées par nos Clients.

Etablissements GATTEFOSSÉ

S. F. P. A.

15, rue Constant
LYON



7, rue Chevreul
PARIS



Nouveau fixateur cristallin pour Extraits, Poudres et Crèmes

Possède en plus de sa grande ténacité
une odeur propre caractéristique.

Pour la savonnerie nous recommandons le type

CETOQUINOL POUR SAVONS

LATYFOLIA

Ce produit peut servir pour renforcer et compléter l'essence d'Ylang-Ylang, par rapport à laquelle il a le très grand avantage d'être d'une puissance beaucoup plus forte et d'avoir une arrière odeur sensiblement plus fleurie.

Etab. POLAK & SCHWARZ
BOIS-COLOMBES (Seine)

LOUIS FUNEL

Distilleries d'Essences
au CANNET (A.-M.)
et CLAMENSANNE (B.-A.)
Siège social :
LE CANNET-CANNES
(A.-M.) France



ESSENCES DE

Néroly, Petit-grain
Menthe, Lavande
Myrthe

Eaux de Roses et de Fleurs d'Oranger

ON DEMANDE DES AGENTS BIEN INTRODUITS

R. C. Cannes 4927

Distilleries

H. CARLES

Essence de

MENTHE

MARQUE "ITALO - MITCHAM"

Usines à :

PANCALIERI (Piémont)
POLONGHERA (Piémont)
VIGONE (Piémont)
CODIGORO (Ferrare)

Bureau de Vente :

31, Bd Victor-Hugo, GRASSE (A.-M.)

N° 7 Le Numéro : 7 Francs JUILLET 1933

la
Parfumerie Moderne

Méthodes modernes pour les soins de la peau

par H. SCHONBERNER.

La peau est à la fois un bouclier destiné à protéger le corps contre les dommages extérieurs, et un organe indépendant qui intervient dans la nutrition, la sécrétion et comme régulateur de la chaleur du corps. Toute lésion de la peau, comme aussi toute diminution de sa résistance due à une modification des processus chimiques, est susceptible d'influencer l'état de bien-être du corps. La couverture naturelle constituée par la peau de la plupart des êtres vivants, en vue de les défendre contre les intempéries, et contre tout excès d'humidité et de sécheresse, est convenablement imbibée d'un mélange de substances grasses. Cette couche graisseuse, on peut la comparer, par un rapprochement trivial, à la couche de vernis par laquelle nous protégeons les objets d'utilisation quotidienne. Quand on se trouve dans l'obligation de corriger d'une façon quelconque, une avarie subie par la peau, on est tout naturellement tenté de compléter la couche graisseuse par des adjuvants cosmétiques, principalement onguents, crèmes ou gelées. Donc, au point de vue cosmétique, une crème sert à protéger la peau contre les influences défavorables, et préventivement, à la maintenir souple et résistante ; à restituer une surface polie à la peau devenue rugueuse et craquelée, et à remplacer la graisse, détruite par le lavage et le séchage. Donc, après les savons, il n'est pas douteux que les crèmes se rangent parmi les substances les plus importantes et les plus répandues pour les soins de la peau, substances dont ne saurait aujourd'hui se passer l'Arsenal des Produits de Beauté.

La composition des innombrables préparations actuellement en usage, varie de la manière la plus diverse, suivant que le préparateur a donné plus ou moins d'importance à telle ou telle base, et qu'il a visé à obtenir tel ou tel effet, dans tel ou tel sens particulier. Il est possible d'établir une différenciation entre les crèmes proprement dites, en se plaçant à plusieurs points de vue, c'est-à-dire suivant qu'on prend comme critérium la composition même de la crème, ou bien le but poursuivi par qui l'emploie. C'est sans doute cette dernière conception qui permettra l'étude la plus logique, divisant les crèmes en trois catégories : crèmes de jour, crèmes de nuit, et crèmes pour poudre. A ces crèmes viennent encore s'ajouter les préparations spécifiques pour nourrir la peau et les préparations à base d'hormones ; mais comme elles exigent d'être étudiées spécialement sous d'autres points de vue, nous ne les étudierons pas ici, trouvant d'ailleurs sur le marché un nombre de préparations tellement considérables que leur examen, au point de vue dermo-biologique, n'est pas sans utilité. Peut-être alors arrivera-t-on à constater que, pour réaliser les meilleurs effets, une crème pour la peau doit être fabriquée en ne perdant jamais

de vue certains points particuliers, et qu'aujourd'hui sans doute les compositeurs sont à même de créer des préparations bienfaisantes et conformes aux fonctions de l'organisme et à celles de la peau.

Le nom de crèmes de nuit désigne les mêmes compositions que le nom de coldcrèmes : ce sont la plupart du temps des émulsions de diverses cires et d'huile grasse dans l'eau, tandis que les crèmes de jour sont des émulsions de glycérine et d'acide stéarique aqueuses et à demi saponifiées, avec addition de substances médicinales plus ou moins actives. Toutefois, leur qualification de « exemptes de corps gras » ne doit pas donner à penser qu'elles ne contiennent jamais aucun composant de nature grasse ; leur teneur en corps gras est seulement très faible, dans la plupart des cas, de telle sorte qu'elles donnent à la peau un aspect non plus gras, mais blanc mat, et un toucher doux et souple. Plus difficile à définir est la classification des gelées qui sont avantageusement utilisées en tous temps comme à toute heure, pour les soins de la peau : elles sont constituées par un mucilage résultant du gonflement, dans l'eau, de gomme adragante, Karagheen ou amidon, et représentant également un produit pour la peau non graisseux et transparent.

Les coldcrèmes, que l'on réserve spécialement aux soins de la peau avant le coucher, sont des onguents rafraîchissants, dont l'action caractéristique doit être attribuée à leur teneur aqueuse élevée. Toutefois l'action rafraîchissante ne dépend pas de la quantité d'eau absolue comparativement à la quantité de graisse, mais bien de la rapidité avec laquelle il est possible à l'eau de s'évaporer à la surface de la peau. Les coldcrèmes ont pour composants : la cire d'abeilles, le blanc de baleine, l'axonge, le beurre de cacao, l'huile d'amandes douces, l'huile d'olives et l'huile d'arachides. On a partiellement remplacé ces produits par les composés stables d'huiles minérales : paraffine, vaseline et huile de vaseline.

Pour la préparation des produits du genre crèmes, on a créé récemment des bases onctueuses destinées essentiellement à simplifier le travail, lesquelles, grâce à leur facilité d'émulsionnage et à leurs multiples utilisations sont de plus en plus employées pour préparer des onguents aussi bien gras que non gras. Parmi ces compositions, citons la tégine, la mitine, la céarine, le vasogène, et d'autres encore, dont les créateurs ont visé peut-être plus à produire des compositions d'emploi facile, qu'à assurer au produit fini les meilleures qualités physiologiques possibles.

Un autre produit-base très important dans la préparation des onguents c'est la lanoline, caractérisée à la fois par sa très grande onctuosité et par sa très grande capacité d'absorption de l'eau. Lorsque nous étudierons l'importance cosmético-physiologique des bases pour onguents, il nous faudra insister davantage sur la lanoline qui représente un produit de l'activité dermique animale elle-même, nous permettant d'en espérer des avantages spéciaux, à cause précisément de son origine animale. En effet, pour juger de la valeur des matières premières composant un onguent, il faut tenir compte tout spécialement de cette origine ; car c'est un fait évident que pour la peau, le produit le plus bienfaisant sera celui que la peau elle-même produit, reçoit et résorbe.

Contrastant avec les vraies graisses végétales et animales, qui se composent principalement des éthers de la glycérine, des acides palmitique, stéarique et oléique : tripalmitine, tristéarine et trioléine, les graisses de l'épiderme chez l'homme et les mammifères, se composent principalement des éthers d'acides gras d'alcools à molécule élevée, monovalents. Parmi ceux-ci, se rengent les éthers de l'alcool cétylique $C^{16}H^{33}OH$, de l'alcool octadécylique $C^{18}H^{37}OH$, de l'alcool cérylique $C^{26}H^{53}OH$ et, en outre, les éthers d'acides gras de la cholestérine et de ses produits d'oxydation et de l'isocholestérine, en quantité plus ou moins importante. Les produits de sécrétion des glandes sébacées ne sont donc pas des graisses vraies, mais au contraire, elles sont, de par leur constitution, apparentées aux cires. La haute capacité d'absorption de l'eau de la lanoline est attribuée principalement aux dérivés de la cholestérine, et de là résulte la grande importance, au point de vue dermobiologique, de ces dérivés polyterpéniques. C'est grâce à cette propriété d'absorption de l'eau, caractéristique des graisses de la peau, que l'absorption et l'élimination de l'eau par l'épiderme sont réglés de manière à ce qu'il ne se produise dans les organes ni une trop forte imbibition aqueuse, ni un desséchement exagéré.

La matière sébacée chez l'homme a un indice d'acide élevé et une forte proportion de substances saponifiables ; c'est une masse liquide qui se coagule à la surface du corps et dans laquelle on rencontre principalement de l'alcool eikosylique $C^{20}H^{41}OH$. Du fait que cette substance contient elle aussi, un alcool monovalent saturé à indice moléculaire élevé elle se rapproche, par sa caractéristique chimique des graisses dermiques les mieux étudiées des baleines, brebis et oies, parmi lesquelles la première constitue une qualité de graisse dermique particulièrement pure. Le blanc de baleine du grand cachalot se répand à la surface de la peau, pour protéger l'animal contre l'action de l'eau de mer. Cette graisse représente à l'origine une masse semi-liquide, qui en refroidissant, se sépare en deux parties : l'une solide, et l'autre huileuse, comme toutes les graisses dermiques. Le blanc de baleine solide, purifié, se compose essentiellement de l'éther : acide palmitique alcool cétylique $C^{16}H^{33}OC^{16}H^{31}O$. L'alcool cétylique est un composant caractéristique qui n'a jamais été ren-

contré dans la réserve de graisse du corps animal. Un alcool à haut indice moléculaire, semblable au précédent : l'alcool octadécylique $C^{18}H^{37}OH$, est contenu dans la proportion de 40 % dans la sécrétion grasse de la peau de nombreux oiseaux. Ce produit également (qui a l'aspect d'une huile jaune clair), précipite, au repos, une couche cireuse solide ; il est pauvre en glycérine et ne contient pas de cholestérine. Par contre, après saponification de ce mélange graisseux, on trouve des acides optiquement actifs, indice atomique 12-C., et un corps neutre, exempt d'oxygène. Également, le suint de la laine des brebis se caractérise par une absence complète de triglycérides, et en revanche, par la présence d'alcools alipathiques à indice moléculaire élevé et avant tout, par la présence de la cholestérine, ce dérivé le plus important de la série polyterpénique. La portion non saponifiable de la lanoline se divise, par traitement à chaud par l'alcool amylique, en deux parties : l'une, solide, qui est la cire de laine *(lanocire)*, l'autre, liquide épais, ou graisse molle. Dans l'un et l'autre produit sont contenus des acides à indice moléculaire élevé et en sus de la cholestérine, on y trouve de l'isoestérine et de l'oxycholestérine, et certainement de l'alcool cérylique. Toutefois, il existe quelques corps non encore identifiés de façon certaine. Un des composants les plus importants de la lanoline est le cérylcérotat $C^{26}H^{53}OC^{26}H^{51}O$ substance que nous trouvons également à l'état pur dans la cire d'insectes chinoise.

Si maintenant l'on compare la composition des graisses et cires dermiques avec celle des graisses animales proprement dites, on doit supposant que leur constitution chimique est forcément en rapport avec leur but physiologique, arriver à cette conclusion que les cellules épidermiques de tous les organismes supérieurs seront remplis de substances cériques de nature identique.

Ces substances se différencient des graisses par leurs propriétés : elles possèdent une plus grande force de résistance aux attaques des bactéries, ne sont pas oxydables à l'air, rancissent à peine, et possèdent la propriété de fixer l'eau.

Cette fonction biologique de la cire est d'importance, car il importe que la peau conserve la faculté de laisser échapper son eau, malgré la couche de produit dont elle est enduite. La perméabilité des cires ne s'oppose pas à ce dégagement d'eau par la peau. C'est pourquoi l'opinion est justifiée que, dans les préparations telles que les crèmes et onguents, les seules substances qui soient physiologiques et puissent agir physiologiquement, sont celles dont la composition est analogue et apparentée à celle des graisses dermiques. Ce fut probablement le Dr Carl Ludwig Schleich connu par ses succès dans divers domaines et par l'intuition qui l'a toujours conduit aux conceptions exactes, qui le premier exprima l'opinion d'après laquelle la Civilisation, en vulgarisant le savonnage, a eu pour résultat d'appauvrir le corps humain de ses substances cériques, raison pour laquelle précisément, les cires jouent un rôle énorme dans la protection du corps humain contre les bactéries. Il a finalement découvert une cire pâteuse émulsionnable dans l'eau, qui lui sert de base pour la plupart des produits préparés par lui pour les soins de la peau. Il y a, ici, un point d'intérêt général : c'est la capacité de résorption des diverses bases pour crèmes, et le processus de résorption à travers la peau. On entend par résorption l'absorption de substances étrangères par les cellules vivantes, et l'amoncellement ou la transformation consécutive de ces substances. La capacité de résorption est la première des bases sur quoi repose l'efficacité des substances en question, et elle est en corrélation avec leur capacité de diffusion à travers la membrane cellulaire, c'est-à-dire avec la grosseur moléculaire des substances actives, et avec leur solubilité lipoïde et aqueuse.

Comme toutes les cellules sont entourées d'une substance aqueuse et qu'elles sont elles-mêmes composés pour la plus grande partie d'eau de solution, une substance qui serait entièrement insoluble à l'eau est impuissante à prendre part aux échanges cellulaires : elle n'est pas résorbée !

Toutes ces constatations permettent maintenant de juger quand est-ce qu'une préparation dermocosmétique satisfera aux desiderata biologiques. La conséquence naturelle unique, c'est qu'on doit employer parmi les crèmes celles-là seules qui se prêtent à l'échange cellulaire ou tout au moins ne le gênent pas. C'est pourquoi l'on devrait d'emblée refuser d'envisager les compositions onctueuses dont les principaux composants sont la vaseline et les graisses minérales. S'il est exact que la vaseline offre l'avantage de la stabilité chimique, elle n'est toutefois pas résorbable, étant un produit tiré de l'huile minérale, et elle est inattaquable par l'organisme. A force de frottement, on réussira peut-être à en faire incorporer un peu, surtout si on l'a mélangée avec la métacholoestérine, composition qui s'émulsionne dans l'eau et forme la base de quelques crèmes pour la peau.

Les crèmes de jour à base de stéarine, pénètrent beaucoup plus facilement dans la peau que la plupart des crèmes à base grasse, car les premières sont aisément solubles dans l'eau ; mais, d'après ce que nous avons exposé, leur fonction ne peut être qualifiée que de mécanique, et dans aucun cas, elles ne possèdent l'efficacité du cold-crème. C'est pourquoi nous revenons aux cires dermiques, disponibles à l'état pur en n'importe quelle quantité, telles que le blanc de baleine et l'huile de blanc de baleine composée principalement de palmitate de cétyl, qui possède déjà depuis l'ancien temps la réputation de pouvoir pénétrer la

peau humaine. Une comparaison avec l'huile d'olive a montré que, durant le temps que l'huile de blanc de baleine, tirée du canard, mettait à pénétrer complètement une surface de peau humaine, cette peau demeurait impénétrable à l'huile d'olive. Une composition onctueuse contenant par exemple de la cire du Japon ou de la cire d'abeilles avec de l'huile de baleine, accuse une absorption d'eau d'environ 50 % ; par contre, les mélanges de lanoline, huile de baleine, blanc de baleine ou autres éthers semblables de construction moléculaire élevée, donnent des résultats sensiblement meilleurs, en ce sens que leur absorption d'eau est de 275 % et qu'ils rendent possibles les soins et le traitement de la peau, d'une manière biologiquement adéquate. La conséquence unique et naturelle est donc celle-ci : employer dans la pratique cosmétique, les substances qui, à l'état naturel aussi, sont appelées à exercer dans l'organisme de la peau des fonctions protectrices de même nature.

Préparation de Lotions et d'Extraits sans alcool

La déterpénation de certains corps aromatiques a été poussée si loin ces temps derniers, que plusieurs d'entre eux ont pu être rendus presque entièrement solubles dans l'eau, à des doses dix à vingt fois supérieures à ce qui pouvait s'obtenir jusqu'ici.

C'est le cas pour certaines quantités d'essences de roses et de lilas, qui sont, comme on le sait, la base des nouveautés les plus à la mode.

Les eaux distillées de rose du commerce, les plus parfumées, contiennent environ 20 centigrammes d'essence par litre : les eaux distillées peuvent constituer des eaux de toilette appréciables, elles ne peuvent, cependant, en aucun cas, être considérées comme des lotions ou comme des parfums. Si, au contraire, on peut dissoudre 3 grammes et plus par litre d'eau, d'huiles essentielles concentrées déterpénées, on obtient des liquides d'odeur extrêmement puissante.

Les parfumeurs disposent déjà de fixateurs énergiques solubles dans l'eau ; tel le mélange de sylvanol et d'héliotropal qui donne une odeur ambrée persistante à la dose de 25 centigrammes par litre d'eau (tiède) s'ils y ajoutent les essences de lilas et de rose solubles, ils obtiennent des produits d'odeur normale et bien fixée.

Malheureusement, jusqu'ici, les solutions aqueuses parfumées n'ont pas toujours plu à la clientèle à cause de l'absence de mousse : on y remédie en ajoutant à la lotion une petite quantité de saponine, ou de gomme de cerisier (qui facilite d'ailleurs la frisure) ou plus simplement encore en faisant infuser dans l'eau des copeaux de bois de panama qui donnent une très belle mousse. Le bois de réglisse est également utilisé pour la même raison. L'infusion de bois de réglisse a une belle couleur jaune et ne donne pas lieu, comme le fait quelquefois celle de bois de panama à des moisissures. On ajoute cependant, par précaution, un peu de benzoate de soude (excellent également pour les permanentes) qui assure la conservation de la lotion.

Restait enfin à vaincre « la platitude » de l'odeur des lotions à l'eau.

Nous avons résolu la question en ajoutant aux lotions à l'eau une petite quantité d'acétate d'éthyle : ce produit qui se dissout bien dans l'eau donne un « montant » analogue à celui de l'alcool et les lotions aqueuses parfumées dans ces conditions sont très correctes et d'une vente facile surtout si elles sont bien colorées.

Notons que les essences déterpénées spéciales, si purifiées soient-elles ne sont pas entièrement solubles dans l'eau, mais seulement dans la proportion de 90 % environ : l'excédent huileux est éliminé au moyen de carbonate de magnésie à la filtration. Il est recommandé de ne pas ajouter d'alcool, ou bien de dissoudre l'essence dans l'alcool dilué préparé à l'avance. La filtration s'impose encore davantage avec les alcools dilués qu'avec l'eau distillée pure.

Laboratoire de la Parfumerie Moderne

LE PARFUM DE LA VIOLETTE

Depuis de nombreuses années, les femmes ont paru se désintéresser du parfum de la violette. Tant d'odeurs plus capiteuses attiraient leur attention.

Mais on se lasse de tout et l'on revient volontiers à ses premières amours : aussi bien semble-t-il qu'un renouveau de vogue accueille les tentatives de certains parfumeurs pour un retour au parfum de la violette.

La violette a un parfum très particulier et qui semble n'avoir de charme qu'à condition de reproduire exactement la nature ; le surréalisme en parfumerie a-t-il entièrement fait faillite, allons-nous revenir aux odeurs champêtres, simples, fragiles, modestes ?

Je ne le crois qu'à demi et il faudra bien que les violettes modernes conservent encore un peu de cette puissance capiteuse et légèrement enivrante qui est la caractéristique des parfums modernes.

Peut-on faire des violettes qui donnent à la fois l'illusion du bouquet fraîchement cueilli et cependant la richesse des tonalités à la mode pendant ces dernières années, c'est ce qu'il convient d'examiner ici.

L'industrie des parfums de synthèse a-t-elle fait quelque progrès qui motive cette hypothèse ? L'examen superficiel des tarifs ne paraît pas le confirmer, mais si on examine attentivement les qualités d'ionones et de méthylionones qui sont actuellement vendues, on s'aperçoit que les matériaux mis à la disposition du parfumeur sont beaucoup plus nombreux qu'on ne se le figure à première vue et qu'ils permettent des combinaisons nouvelles.

L'ionone ou violette artificielle, offerte sous des noms commerciaux divers, est généralement vendue soit sous sa forme complète : alpha plus bêta, soit sous ses formes fractionnées alpha technique ou chimiquement pure et bêta.

L'alpha est plus douce, plus naturelle, plus apte à recevoir et à donner une base solide aux essences d'enfleurage ou d'extraction par les dissolvants volatils, la qualité bêta, au contraire, est plus violente, plus particulière et a une note vibrante dont on peut se servir dans des cas nombreux.

Mais les méthyl-ionones, de leur côté, ont fait des progrès intéressants : le préparateur dispose de plusieurs qualités depuis la methylionone technique jusqu'aux qualités dites Delta, Oméga et Sigma, qui distillent des parfums particuliers et vraiment intéressants.

Parmi les modificateurs chimiques signalons aussi l'octine carbonate de méthyle, plus suave que l'heptine dont le parfum de verdure est parfois un peu trop aigu et les dérivés du vétyverol, notamment l'acétate de vetyvéryle, fort irisé et très tenace qui donne aux compositions un fond particulièrement puissant et chaud.

Les acétates de santalyle, les deux aldéhydes en C 12 laurique et méthylnonylacétique, et enfin l'acétate d'octyle, telles sont les matières premières nouvelles qui permettent de supposer que l'on peut, à l'heure actuelle, composer de nouvelles violettes avec de vraies chances de succès. Ajoutons que le Floranal cristallisé est un bon fixateur pour violettes, et qu'il est généralement prudent de ne pas trop employer les muscs artificiels pour cet usage.

Voici un tableau résumant les formules de sept qualités de violettes classiques selon H. Fouquet :

ÉTABLISSEMENTS

BETTS & BLANCHARD

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.000.000 DE FRANCS

—

LA BASTIDE - BORDEAUX

—

LEUR BOUCHAGE NOUVEAU - BREVETÉ S.G.D.G.

—

1

Suppression du bouchon
Étanchéité absolue
Décoration variée en relief
et en couleur.

2

Inviolabilité et cependant ouverture facile soit par arrachement d'une bande métallique, soit par le simple dévissage et rupture d'une section de moindre résistance. La bande de garantie est emboîtée dans les aspérités du goulot.

3

Pas de complication mécanique, verrerie très simple.
Présentation normale du capsulage par compression d'une douille de caoutchouc plus de bris de bouteille.



4

Rebouchage rapide et continuité de la présentation

Produits	I	II	III	IV	V	VI	VII
Ionone alpha	625	600	650	650	600	600	550
Ionone Bêta		150	50				
Méthylionone			100			80	40
Heptine C. de M.			5				
Octine Carb. de M.				5		5	
Jasmin artificiel		40		160	100	145	150
Aldéhyde laurique	5	5	10	3	5	5	
Aldéhyde C 10				2			5
Vanilline	5	15	15	10	25	5	10
Nérol		5					
Rhodinol		15			50		
Salicylate Mét.	8	5					10
Alcool C 12			10	25			
Ylang-ylang	15	50				25	50
Iris naturel	100	50	25	75	100		
Violette naturelle	125	30	35	35	45	20	
Cassie naturelle	15	35	75	35	35	35	150
Bergamote	50					55	25
Cèdre bois	50		25				
Néroli				25			
Rose				15			

Ces préparations représentant la mode de 1920 dans les conditions de fabrication au moyen des matières premières disponibles à cette époque déjà lointaine.

Cola, dans son *Livre du Parfumeur*, nous donne déjà un aspect plus moderne du problème.

Voici le tableau résumé de ses principales formules :

Il faut bien reconnaître que Cola a versé dans le travers que nous avons souvent stigmatisé, c'ést-à-dire qu'il a prétendu obtenir avec les produits de synthèse la perfection alors que, pratiquement, il ajoutait certainement ses compositions synthétiques à des lavages d'enfleurage, jasmin, violette, rose et cassie. Cette observation ne se présente pas à l'esprit à première vue, mais il faut compléter ces formules par des additions, analogues à celles que conseille Fouquet, soit de lavages de pommades, soit des essences absolues correspondantes. Dans un extrait de violette, l'essence naturelle doit avoir une très large place si l'on veut donner l'illusion du bouquet de fleurs naturelles.

Produits	Violettes						
	de Parme I	de Parme II	des Bois	de Nice I	de Nice II	Classique	Ordinaire
Ionone Alpha	260	400	500	350	350	300	150
Ionone Bêta	140						250
Méthylionone	200			250	250		
Iris concrete		50		25			
Iris résinoïde		150		65		100	
Cassie naturelle		20			10		
Jasmin absolue		15		25		20	
Rose absolue		10		25		10	
Acétate de benzyle	50	25	100	40	100	30	100
Géraniol			100	25			
Vétyverol	20	35					
Musc Xylène							40
Musc Kétone		40	35	50			
Heptine carb. de M.			5		10	7,5	10

Produits	Violettes de Parme I	de Parme II	des Bois	de Nice I	de Nice II	Classique	Ordinaire
Octine carb. de M.	5	5					
Coumarine		35			30		
Héliotropine	70		100	45	100	100	100
Vanilline	30	10					
Alcool phényléthyl	100	60		75		140	150
Bergamote		50				125	50
Hydroxycitronel.		50					
Violette feuille abs.				10			
Ald. Méthylnonyl.				0,5			
Linalol	75			25			150
Terpinéol					85		
Acétate de lynalile	50		40		50		
Acétate géranyle					20		
Aldéhyde C 12					5		
Ald. anisique de l'anethol			60				

Cerbelaud, dans son nouveau *Manuel du Parfumeur*, entre résolument dans la nouveauté. Il indique comme éléments de composition des corps peu connus tels que : l'aldéhyde tridécylique obtenu du beurre de muscade, l'aldéhyde cuminique à faible dose, la phénylionone, la dihydroionone ou cyclocitronellydène acétone, la ianthone de Barbier obtenue par condensation du citral ou de l'oxyde de mésithyle, le cyclogéraniolidéne-acétone, le cyclocitrylidéne-méthoxyacétate de méthyle, l'éther alcoylcymyl-cétone et voici le résumé de ses formules :

Il indique aussi, plus simplement le mélange d'irone et d'ionone. Les indications sont à retenir, mais j'avoue ne pas connaître encore tous les produits indiqués, mon laboratoire ne les ayant pas encore tous reçus. Je ne puis donc me prononcer encore sur la valeur de ces innovations.

Nous voyons apparaître, dans Cola, timidement, il est vrai, un certain nombre des constituants modernes qui ont fait la fortune des odeurs lilas qui ont plu et qui plaisent encore par leur fraîcheur : alcool phényléthylique, hydroxycitronellal, aldéhyde anisique de l'anéthol, mais nous ne voyons pas encore apparaître : ni l'alcool anisique à la note chaude et tenace qui vibre comme la violette au

Produits	Violette Parme	Violette Nice	Violette Bouquet	Super-Parme
Octine carb.		0,25		
Aldéhyde cuminique	0,05			0,05
Ionone alpha	20	20	85	84
Géranium rosat	3	2		
Ethylvanilline	2		1	
Rhodinol			2	
Héliotropine	2		2	
Vétyver	0,20	0,20		
Ylang-ylang	4	2	0,50	2
Ambrettes	2	2		
Benjoin	2			
Rosacétol		0,50		
Alc. phénylpropyl.			5	
Alc. phényléthyl.				10
Violette absolue	0,25			
Violette feuille	0,25		0,50	
Iris liquide			1	
Rose absolue	2	2		0,10
Jasmin absolu	2	2		0,50
Cassie	4	4	1	
Oranger	0,5			
Tubéreuse		2		
Aldéhyde tridécylique		0,05	0,05	
Pélargonate d'éthyle		0,10		
Bergamote		5	5	20
Teinture d'iris	Q. S.	Q. S.		
Fleur de vigne art.			5	



soleil de midi, ni l'alcool cinnamique artificiel de fragrance fraîche, ni le salicylate de benzyle, fixateur discret mais fleuri, ni l'acétate de phényléthyle qui allège si agréablement l'amertume de l'alcool correspondant, ni l'aldéhyde hexylcinnamique ni l'acétate d'octyle.

Une petite quantité de lilas composé (analogue au lilas mystérieux ou au lilas 7) donne une tonalité de « tête » qui remonte délicieusement l'arome un peu trop « bois de cèdre » des ionones et des méthylionones.

L'ambre naturel, sous forme de teinture, ou composé, est également dans la note cherchée, l'ylang-ylang l'accompagne avec élégance, une pointe de tubéreuse absolue n'est point à dédaigner et l'essence absolue de feuilles de violette est indispensable pour donner l'arome de bouquet qui domine rapidement dans les violettes expédiées au loin, ou conservées. L'odeur du bouquet de violette est très différente de celle de la fleur qu'on vient de cueillir et les femmes connaissent surtout la première : il ne faut donc pas négliger cet élément psychologique. Les ionones donnent surtout leur odeur lorsqu'elles s'évaporent, mais dans le flacon, ou au moment même de l'usage, elles ne révèlent pas toute leur puissance évocatrice. Les chimistes qui fabriquent de l'ionone et dont les vêtements sont imprégnés de cette odeur, sentent, dégagent de près l'odeur spécifique d'ionone, mais à vingt pas derrière eux on respire l'odeur exacte de la violette... Il faut donc, de toutes façons, créer « en tête » c'est-à-dire au premier coup de nez, une fragrance qui se superpose à celle que dégageront plus tard les ionones.

Jusqu'ici c'est à des compositions analogues au lilas que nous avons donné la préférence (faute de mieux il est vrai) pour modifier les mélanges d'ionone et de méthylionone. Si l'on ajoute à ce mélange une petite quantité de lilas choisi parmi les meilleurs lilas modernes, on obtient une odeur fleurie, montante, exquise, mais qui n'est pas encore caractéristique de violette, parce que la nuance « cuir de Russie ou bois de cèdre » de la méthylionone domine encore, mais qu'on fasse tomber dans ce mélange une trace d'octine carbonate de méthyle, bien supérieur à l'heptine, on obtient immédiatement une véritable odeur de violette.

Le bouquettage n'est plus qu'un jeu : ajouter ce complexe à une solution dans l'alcool d'essences de violettes absolues naturelles, mêlées, selon les goûts, d'essence de feuille ou d'essence de cassie, à un fixateur bien composé et voici une bonne odeur de fleurs de violettes ou de bouquet de violettes.

Je pense que les éléments actuels de composition d'une bonne essence de violette sont assez nombreux pour qu'on puisse espérer en voir prochainement, sur le marché, qui plaisent et qui se répandent.

Les préparateurs feront bien de se mettre rapidement « à la page » en matière de violettes s'ils ne veulent pas être devancés. La mode incline vers la petite fleur de Nice, de Parme, de Toulouse...

R. M. G.

LA LAVANDE

Un Office central de la Lavande

par M. DENANTE

Je ne m'attarderai pas sur les causes de cette crise, elles se confondent avec celles de la crise générale et peuvent se résumer dans ces trois mots : *spéculation, surproduction, sous-consommation.*

Le premier de ces termes a entraîné les deux autres.

Ne parlons plus des deux premiers qui ont pris fin. Le marché de l'essence de lavande s'est effondré ; les producteurs sont découragés ; ils ne plantent plus et peu à peu, les plantations disparaissent faute de soins. Les plantations de lavandin résistent mieux, mais elles seront abandonnées aussi, car l'essence de lavandin se vend difficilement et à bas prix.

Ceci m'amène à parler de la fraude, qui a pu augmenter la production et peser sur le marché, quand il y avait beaucoup de demandes. Il y a moins d'intérêt à la pratiquer maintenant. Mais, y a-t-il véritablement fraude quand un commerçant mélange de l'essence de lavandin à l'essence de lavande ? Pas plus, à mon avis, que dans les coupages du marchand de vins, qui veut obtenir un type moyen.

Il y a fraude quand on mélange à l'essence de lavande un produit étranger pour en élever le titre ou augmenter la quantité. Il y a alors tromperie sur la marchandise.

La physique et la chimie ont des moyens d'investigation sans cesse renouvelés et parfectionnés pour la dépister ; mais elles y arrivent parfois difficilement.

La déclaration de récolte devrait être obligatoire, comme pour les raisins, pour mieux adapter la production aux besoins de la consommation, régulariser le marché, éviter les variations brusques des prix, et mieux surveiller la fraude.

J'arrive à ce qui nous préoccupe le plus : *la sous-consommation*. Il faut chercher de nouveaux débouchés, développer ceux que l'on a par une publicité bien dirigée.

L'emploi de l'essence de lavande en thérapeutique pourrait en absorber beaucoup plus...

Il faudrait créer à Digne, capitale de la lavande, un organisme qui centraliserait les déclarations de récolte, les échantillons, qu'il ferait analyser et tous les documents utiles et qui ferait la publicité indispensable.....

Les frais de cet Office seraient couverts par les quelques centimes par kilo d'essence ou par 100 kilos de fleurs, que verseraient les producteurs, en déclarant leur récolte.

J'attache une très grande importance à cet Office, *qui ne ferait pas d'opérations commerciales*, mais faciliterait les ventes.

En résumé, la déclaration est en forte diminution et diminuera encore. Il importe de connaître l'importance de cette récolte par la déclaration de récolte obligatoire, de rapprocher le producteur de l'acheteur et d'augmenter la consommation par la publicité. Un Office Central s'impose. Mais ce qui arrangerait tout, c'est que le grand volant des affaires, la confiance, ranime le courage et l'activité.

M. Denante.

***

On nous adresse de Digne les renseignements suivants :

Stocks. — Dans un rayon de 30 kilom. autour de Digne (sauf région de Barrême), nous estimons qu'il reste actuellement un millier de kilos au plus d'essence de lavande des récoltes 1930 et 1931, en qualités fines habituellement récoltées dans notre région titrant de 40 à 48° d'éther.

Nouvelle récolte. — Les prévisions sur la nouvelle résolte sont plutôt mauvaises parce que :

1° La sécheresse jusqu'ici ne permet pas d'espérer une belle floraison :

2° Même si la température s'amendait, les lavanderaies étant de plus en plus abandonnées ou détruites, il ne faut pas s'attendre à une récolte importante ;

3° Quant aux fleurs de montagne, seules sont récoltées les plus faciles, les prix actuels ne permettant pas aux ramasseurs de gagner un salaire suffisant pour un travail aussi pénible, d'autant plus que cette récolte coïncide avec la moisson et autres travaux urgents de culture, qui ne sont délaissés au profit de la cueillette des lavandes. que lorsque le prix de ces dernières est suffisamment élevé.

J'estime qu'en 1933 il se récoltera en fleurs cultivées ou de montagne *le dixième* de la quantité récoltée pendant les années de prospérité.

Alpes et Provence.

Le Vin de discorde

La Tunisie, à l'exemple de l'Algérie, publie à son tour une notice relative au contingentement de ses vins.

Les mesures qui frappent la viticulture en Tunisie, dit cette notice, sont antinationales : elles portent un coup mortel à la sécurité de la France. La Tunisie est le bastion est de l'Afrique du Nord et la viticulture reste une des bases des ressources des Français en Tunisie.

Nos protégés indigènes,les étrangers qui travaillent à l'œuvre française en Tunisie, enregistrent avec étonnement et non sans arrière-pensée, le traitement injuste imposé à la production tunisienne. 100.000 Français, en Tunisie, s'affligent, s'indignent, se découragent et murmurent : Vont-ils être abandonnés comme le furent autrefois les Français au Canada.

Les Français de Tunisie ont fait la guerre comme les autres, pourquoi les traiter autrement que les Français à influence électorale ?

La Tunisie qui n'a pas d'industrie importe tout ce dont elle a besoin : elles effectue 75 % de ses achats en France et en Algérie.

De 1927 à 1931, la balance du commerce France-Tunisie (Algérie non comprise) s'est présentée comme suit :

Exportations de France en Tunisie : 1.170 millions.

Importations de Tunisie en France : 553 millions.

Balance annuelle favorable à la France : 617 millions.

En 1932, malgré la crise, les

ventes de la Tunisie à la France restent de 500 millions et la Tunisie achète à la France 725 millions : la balance nous est encore favorable de 175 millions, elle le serait bien davantage si les vins tunisiens se vendaient normalement.

Si l'on compare les balances réunies de l'Italie et de l'Espagne vis-à-vis de la France, on constate que :

Les importations d'Espagne et d'Italie en France se montent à 1.430 millions ; tandis que les exportations de France sur l'Espagne et l'Italie ne sont que de 981 millions, soit balance défavorable de 449 millions et cependant la France importe davantage de vins espagnols et italiens que de vins tunisiens.

Le vignoble franco-algérien avec ses 1.688.000 hectares, peut-il sincèrement se croire concurrencé par les 50.000 hectares de vignoble tunisien ?

Si du moins la Tunisie pouvait expérer remplacer sa vigne par d'autres cultures ! Mais tous les spécialistes savent qu'il n'en est rien. Si, du moins, les vins tunisiens ne pouvaient pas concurrencer les vins espagnols, portugais et italiens, mais justement ce sont des qualités analogues.

Le Portugal, nous le disions dernièrement, riposte avec âpreté à une limitation de l'importation des vins : ne serait-il pas préférable, devant cette intransigeance, de n'importer que des vins français (et nous considérons les vins tunisiens produits par des Français, comme tels).

Qu'on se hâte de créer, comme l'Angleterre, un régime privilégié pour les produits de l'Empire français. On nous accuse d'être impérialistes alors que nous ne le sommes pas ! Soyons-le donc une bonne fois, pour montrer à nos adversaires, les résultats d'une politique vraiment « impériale et française ».

Les Crayons odorants

par K. BERGWEIN.

On a essayé de lancer, il y a quelques années des crayons odorants formés de cires de fleurs aromatiques. Ces crayons laissaient des traces grasses. Voici un nouveau mode de préparation qui peut intéresser nos lecteurs.

Ressemblant aux crayons de fards pour les lèvres, ou aux crayons anti-migraines, ces nouveaux produits, s'ils sont bien présentés, par exemple dans des étuis de nickel ou dorés auront un intéressant débouché. Outre leur usage normal pour parfumer les habits, le linge, les gants, ils pourront servir à parfumer le papier à lettres ou d'autres objets.

Ile ne laissent aucune trace graisseuse et ne contiennent pas de paraffine ou de gélatine capable de s'altérer au cours de l'emmagasinage.

Leur base est l'acétanilide qui est un dérivé de l'aniline C 6 H 5 NH 2 condensé avec l'acide acétique et ayant la formule chimique C 6 H5 CO CH3. Ses cristaux ne sont solubles que dans 200 fois leur volume d'eau et 4 fois leur volume d'alcool. Ce corps fut introduit dans la médecine en 1887 sous le nom d'antifébrine, comme analgésique et antipyrétique, mais son usage n'est plus fréquent, l'antipyrine et l'aspirine l'ont remplacée.

La fabrication des crayons est simple et facile : il suffit de fondre l'acétanilide et de couler la matière parfumée dans des moules métalliques dans lesquelles elle se prend.

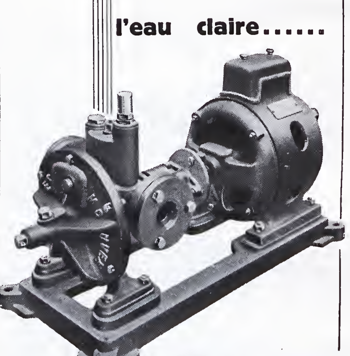
On les prépare à toutes les odeurs de fleurs, à l'essence d'eau de Cologne, on en fait des crayons anti-migraine et même contre l'attaque des mouches et moustiques que les odeurs éloignent.

On peut fondre avec l'acétanilide du menthol, de l'héliotropine et les huiles essentielles s'y mêlent bien à la dose de 10 %, qui est suffisante. On peut, pour augmenter la dureté, ajouter un peu de cire du Japon (2 %) ou même des produits solides comme le carbonate de magnésie.

Les crayons blancs sont préférés aux crayons de couleur, mais on peut imaginer aussi des crayons teintés, pour masquer la nuance des huiles de fleurs utilisées.

Dam

Du premier coup, la bonne solution à vos problèmes de pompage: MOUVEX aspire sans brassage, parfums, savon en pâte, crème de beauté, comme l'eau claire......



LA POMPE QUI POMPE TOUT

MOUVEX

Demandez renseignements à

A. PETIT, Ing. Hydr., 5, r. du Sahel, Paris

K 228

MONTANIA

Machine à Empaqueter

shampooing, poudre de riz, sels, savons-poudre et paillettes et tout produit similaire.

HOELLER Frères

Constructeurs

BERG-GLADBACH

Entièrement automatique pour sachets plats.

Demandez devis et présentation sans engagement

à l'agent en France :

BELA-LEVAI

47, *Rue Berger* -:- PARIS (1er)

Téléphone : Gutenberg 02-35

semi-automatique pour sachets, poche, boîte, flacon

CRÈME A RASER

LYSIL



Supprime EAU SAVON BLAIREAU

EN AUTRICHE

On nous écrit de Vienne :

La crise économique a certainement fait sensiblement diminuer toute consommation de parfumerie ; mais dans cette branche de l'industrie, les autres pays ont été atteints plus douloureusement que la France qui reste toujours le fournisseur principal de l'Autriche en parfums comme en cosmétiques. Des rapports très tendus existant en ce moment entre l'Autriche et l'Allemagne, seul concurrent de la France pour ces articles, pour lesquels la demande monte toujours en Autriche, on peut regarder comme certain que la France pourra maintenir sa prééminence, qu'elle sera capable même d'améliorer encore sa situation. Le gouvernement autrichien s'est décidé à restreindre l'importation allemande à 50 pour cent du total actuel, ce qui signifie une perte sensible pour le commerce allemand. Jusqu'ici, l'Allemagne fournissait à l'Autriche une variété de cosmétiques, fards, poudres, savons, eaux et poudres dentifrices qui avaient beaucoup de succès ; seuls les parfums allemands proprement dit n'ont jamais pu s'imposer sur ce marché.

En savons, la France ne fournit qu'une petite fraction de l'importation autrichienne ; dans cet article, l'Allemagne, la Suisse et les Etats-Unis dominent le marché. Les savons médicinaux viennent surtout d'Allemagne et des Pays-Bas, les savons mous de Hongrie et de l'Allemagne. En savons de toilette aussi, l'importation française reste fort au-dessous de l'allemande et pour le savon de lessive, le produit allemand domine absolument. Dans le commerce autrichien on est d'avis que la situation va maintenant changer tout au profit de la France, mais l'important est de fournir une marchandise bon marché ; la qualité n'est que d'un intérêt secondaire.

La parfumerie autrichienne n'a de bons débouchés qu'en Norvège, Allemagne et Italie. En ce qui touche les essences, huiles aromatiques et parfums artificiels, l'Allemagne n'en reçoit de l'Autriche qu'un huitième du total de son importation, la France livrant à l'Autriche un quart de l'importation venant de l'Allemagne. En savons de toilette première qualité, l'exportation autrichienne a sensiblement baissé depuis la crise ; il n'y a plus que les Indes britanniques, le Siam et les Etats-Unis qui les font venir en grande quantité.

On attend une animation de la vente pour l'automne, l'emprunt de la Ligue des Nations étant dû sous peu et un autre emprunt devant être négocié à l'intérieur. De plus, l'industrie autrichienne a commencé à recevoir des ordres de l'étranger qui allaient à l'Allemagne auparavant. Donc on a bien le droit d'espérer une amélioration qui devra venir, pourvu que des événements imprévus ne viennent pas tout gâter. Une fois déjà, le revirement soudain en Allemagne a dérangé bien des combinaisons et bouleversé tous les pronostics.

Quant à la Yougoslavie, le ministère du commerce dit, dans un compte rendu récent, que l'industrie de parfumerie y est peu développée. Il n'existe que cinq fabriques de quelque importance, de sorte qu'une quantité considérable de parfums et cosmétiques doit être importée. L'industrie de savon est plus importante. Ici, cinq grandes entreprises sont en pleine activité et suffisent à couvrir le besoin à l'intérieur. Puis, chaque ville de moyenne grandeur possède une ou deux savonneries, vingt fabriques produisent du savon de ménage et environ dix wagons de ce savon, d'une valeur de 4 millions de dinars, sont importés de l'étranger.

La distillation d'huiles aromatiques et d'essences a fait beaucoup de progrès en Yougoslavie, le pays abondant en plantes propres à cette fin. En Dalmatie, 8.000 kilos de l'huile de romarin sont fabriqués par an. La qualité de cette huile est quelque peu supérieure à la variété espagnole et se paye aussi plus cher. L'huile de sauge dalmate a très grande renommée, elle aussi se vend plus cher que l'espagnole. La Yougoslavie produit des essences de pin et de sapin qui se vendent partout sous le nom d'huile tyrolienne.

Entre tous les pays sur le Da-

nube, la Yougoslavie a le moins souffert de la crise économique. L'importation ne devrait jamais s'y adresser à la population campagnarde ; pour cette clientèle les fabriques indigènes fournissent des marchandises très bon marché. Il faut satisfaire les besoins des classes supérieures, l'armée, la bourgeoisie, les employés. Les meilleurs débouchés se trouvent dans les territoires autrefois autrichiens ou hongrois. Ici, les payements sont sûrs et réguliers, les conditions d'existence rappellent la vie à l'ouest. Les parfumeries françaises et italiennes se vendent plus facilement aujourd'hui, la plupart des marchands organisés en associations s'étant unis pour boycotter tout produit allemand. Ainsi, les savons, les parfums, l'eau de Cologne, les fards, poudres, crèmes de toilette, eaux dentifrices allemandes sont exclues du marché yougoslave et la concurrence y est ouverte pour tout marchand offrant de la marchandise pas trop chère à termes de payement plutôt longs.

La plupart des achats s'effectue après la moisson et vers la fin d'hiver. Les termes sont généralement fixés à 90 jours ; des petites quantités se payent comptant avec escompte de 2 à 4 pour cent. On n'oppose aucune difficulté au trafic avec la France. Le produit français jouit ici d'une grande renommée. Toute sorte d'articles ont été introduits mais en savons on ne trouve que le produit de deux maisons et il serait difficile de se procurer un savon français d'autre marque.

L'Essence naturelle de Lavande et le Pavé de l'Ours

Réponse de M. Charles Mourre, membre-secrétaire de la Société pour la Défense du Commerce et de l'Industrie de Marseille, à M. Louis Gardiol, député des Basses-Alpes.

***

M. le député Gardiol fait à la modeste étude que j'ai consacrée à la proposition de loi qu'il a signée avec huit de ses collègues, l'honneur d'une longue réponse.

Le ton et la ligne générale en sont tels, que je suis dans l'obligation de répliquer à mon tour.

Mon distingué contradicteur m'attribue une série d'inconséquences et de naïvetés qui seraient amusantes, si elles ne risquaient d'être prises au sérieux par ceux qui n'ont pas eu connaissance de mon rapport.

Je dis, m'attribue une série d'inconséquences et de naïvetés, parce que M. Gardiol, qui a pris la peine de me lire m'a, dans sa hâte à répondre, certainement lu trop vite.

M. le député Gardiol s'étonne de la publicité « retentissante » faite à mon rapport. Il n'y a pourtant pas eu plus de publicité pour ce rapport qu'il y en a eu pour tous ceux adoptés jusqu'ici par notre Société.

Nous avons l'habitude d'envoyer nos travaux aux parlementaires des Bouches-du-Rhône, à quelques Chambres de Commerce, et à certaines sociétés de défense corporative ; nous les publions également dans notre organe syndical *Le Journal Commercial et Maritime*.

Il est vrai qu'un journal agricole *Alpes et Provence*, m'a demandé l'autorisation de reproduire mon étude.

Si d'autres publications ont parlé de ce travail, je l'ignore.

J'aurais pu envoyer mon rapport aux auteurs de la proposition de loi que je combattais ; je m'excuse de ne pas l'avoir fait.

Il n'y a pas eu plus de publicité pour mon rapport sur l'essence de lavande, qu'il n'y en a eu pour les nombreux travaux que j'ai faits sur des questions douanières, et je le regrette, car plus de publicité sur ces derniers, aurait permis à M. Gardiol d'en avoir connaissance, ce qui lui aurait évité d'écrire que je veux « ignorer les résistances douanières, administratives ou sanitaires, mises en œuvre par certains gouvernements étrangers contre l'entrée de nos produits de parfumerie ».

Contre l'entrée de nos produits de parfumerie et combien d'autres produits encore...

Qu'il me permette de compléter sa nomenclature, car il n'y a pas que les règlements administratifs et sanitaires. Je ne parle pas de la spécialisation, qui est un moyen admirable de favoriser un pays au détriment d'un autre malgré la clause inconditionnelle, mais des exigences des laboratoires, des taxes accessoires et aussi des campagnes en faveur des produits nationaux.

Comme on le voit, les droits de douane tendent à devenir un moyen bénin de défense à côté de procédés, d'autant plus efficaces qu'ils sont plus sournois et plus arbitraires.

M. Gardiol constate que l'exportation de nos produits de parfumerie a baissé considérablement de 1929 à 1931. Pour les dix premiers mois de ces deux années, les totaux sont passés de 514 à 300 millions environ.

Je ferai remarquer qu'il s'agit de valeur. Or, la crise s'est déclanchée aux U.S.A. en 1929 ; en 1931, elle battait son plein. Pendant cette période, les prix ont considérablement fléchi, ce qui explique en partie la différence constatée.

Pour connaître le degré d'hostilité douanière et administrative et la part de la crise économique dans cette diminution de nos exportations, il faudrait considérer non plus les valeurs, mais le tonnage.

Au point de vue de la balance commerciale, seule la valeur est intéressante, mais au point de vue du mouvement des échanges, seul le tonnage signifie quelque chose.

* * *

Avant d'aborder le fond même du débat, avant de reprendre une démonstration nécessaire, il me faut déblayer le terrain d'au moins une insinuation déplacée, d'interprétations « inexactes » ou « tendancieuses » et attirer l'attention sur des procédés de discussion que je puis qualifier de discourtois sans manquer moi-même à la courtoisie.

J'aurai suffisamment démontré avec quelle rapidité M. Gardiol m'a lu, lorsque j'aurai signalé quelques erreurs de faits contenues dans sa réponse.

Il m'attribue d'abord une qualité qui m'honore, mais que je n'ai pas, celle de « rapporteur de la Chambre de Commerce de Marseille », alors qu'il s'agit de la « Société pour la Défense du Commerce et de l'Industrie de Marseille ».

A la ligne au-dessous, il parle encore de la retentissante publicité faite par « la Chambre de Commerce de Marseille », qui n'est pour rien dans la diffusion de mon rapport.

Erreurs vénielles sans doute, mais qui ont une valeur de symptôme.

Erreur plus grave celle que je relève, au 2° du résumé de mon argumentation, lorsque M. Gardiol me fait mentionner parmi les pays étrangers dont la concurrence menace notre essence de lavande, le Maroc.

J'ai cité comme concurrents éventuels : l'Italie, l'Espagne et l'U.R.S.S.

Je n'ai pas écrit une seule fois le nom du Maroc, dans toute mon étude.

Il est vrai que j'ai été amené à parler de plantations de lavandes vues en Algérie, je ne pense tout de même pas qu'une confusion ait pu s'établir dans les souvenirs de mon contradicteur, entre l'Algérie et le Maroc.

* * *

Où M. Gardiol exagère, c'est lorsqu'il se permet d'écrire : « J'observerai tout d'abord que l'ardeur « extrêmement désintéressée de « M. Mourre à traiter d'extravagante, ma démonstration... »

Oh ! Oh !... Qu'en savez-vous, Monsieur, si je suis intéressé ou non à la question ?

Puis, que signifie, d'ailleurs, un argument de ce genre ?

Ceux dont vous êtes le porte-parole sont-ils donc désintéressés ?

Considèrent-ils le problème du point de vue de Sirius ou du point de vue de leurs intérêts les plus immédiats ?

Pourquoi n'y aurait-il d'intéressés que ceux qui combattent votre thèse ?

En ce qui me concerne, l'insinuation malveillante qui s'exprime par votre « particulièrement désintéressé » tombe à côté.

Je tiens à vous rassurer complètement. Mon intervention est totalement, absolument, particulièrement désintéressée, car je ne touche au commerce de la lavande ni de près, ni de loin. Je n'ai non plus aucun intérêt direct ou indirect dans l'industrie ou le commerce de la parfumerie et de la savonnerie.

Mon indépendance est complète, entière, indiscutable ; aucun intérêt, si légitime soit-il, ne peut troubler la sérénité de ma démonstration, ni l'impartialité de mes conclusions.

Si en cette matière, il y a des intérêts opposés, ce que je ne crois pas, il faut donc admettre que je me dresse entre eux un peu comme un arbitre.

Mes conclusions n'ont été dictées que par un seul souci : défendre l'intérêt général qui, en l'espèce, se confond avec l'intérêt bien compris des producteurs.

Ce que j'ai qualifié d'extravagant c'est votre affirmation, non votre démonstration, car je l'ai vainement cherchée, que la baisse du prix de l'essence est due « aucune cause agricole n'ayant pu être retenue » au produit fraudé, et à la « concurrence étrangère par l'introduction d'essences similaires et de produits chimiques de substitution et de mélange ».

Accuser ainsi la fraude et les produits chimiques seuls, c'est fausser toutes les données du problème par une simplification que l'étude « désintéressée » de la question ne permet pas.

Si le qualificatif « extravagant » vous blesse, je le remplace volontiers par celui « d'étrange ».

M. Gardiol nie que la baisse soit due à des causes agricoles, tandis que je démontre que cette baisse est due à des causes naturelles, agricoles et économiques, causes qui jouent non seulement contre l'essence de lavande, mais aussi contre la presque totalité des produits, quels qu'ils soient.

* * *

Pourquoi M. Gardiol met-il entre guillemets certains mots, cer-

tains membres de phrases, de façon que, très légitimement, le lecteur croit avoir affaire à mon texte même, alors que je n'ai écrit ni ces mots ni ces phrases ?

Où donc ai-je écrit que « les échanges doivent primer la production ? »

Où donc ai-je écrit : tout est bien ainsi « en ne le disant pas » et mon interlocuteur ajoute, pour qu'il n'y ait aucun doute « prétend M. Mourre ».

Pas plus que je n'ai écrit ces mots, rien dans mon texte ne permet de me résumer ainsi.

Que dois-je penser aussi, lorsque plus loin, vous écrivez : « Admettons, pour les besoins de votre contradiction, ajoute alors notre contradicteur — c'est de moi qu'il s'agit sans nulle vanité — qu'il y ait intérêt à recourir aux appellations d'origine, pourquoi émouvoir la clientèle, puisque la science est impuissante à déceler la fraude et à fixer les démarcations désirables ? »

Ici plus de guillemets, mais les mots en italiques semblent citer ou résumer mon argumentation.

Où donc avez-vous lu dans mon rapport, un mot qui vous permette de traduire ainsi ma pensée ?

Où donc ai-je écrit cette énormité « que la science est impuissante à déceler la fraude » ?

Mais non voyons, la science peut parfaitement déceler la fraude, presque toutes les fraudes.

J'ai écrit : « Il y a des fraudes savantes que seule une analyse sévère peut déceler et encore pas toujours, mais ces fraudes sont extrêmement rares ».

En me faisant dire par les mots « Et encore pas toujours », que la science est impuissante à déceler la fraude, vous allez tout de même un peu loin.

J'ai dit qu'une définition de l'essence de lavande serait, en l'état actuel de la science, vaine et dangereuse.

S'il vous plaît, ne confondons pas ce que je dis d'une définition concernant l'essence pure, avec ce que je dis de la fraude : ce sont deux choses bien distinctes.

Plus loin, vous revenez sur ce sujet qui, décidément, vous tient au cœur : « Puisque de l'avis de M. Mourre, la fraude n'existe « pratiquement pas... »

Mais non, j'ai écrit « la fraude proprement dite est rare » et ailleurs « Nous sommes obligés de parler de la fraude, mais nous répétons, une fois de plus, que, dans la pratique, son influence est négligeable ».

Or à quel propos ai-je écrit cela ? Est-ce pour démontrer que la fraude n'existe pas ?

Non, j'ai écrit cela, pour préciser que si les fraudes se produisent, elles ne sont pas d'un tel ordre de grandeur, elles ne sont pas tellement « nombreuses qu'elles risquent de fausser le marché de la lavande ».

Je parle de la fraude par rapport au cours de la lavande et non par rapport à la vertu des producteurs et des négociants.

Ne vous paraît-il pas que vous avez singulièrement sollicité mon texte ?

Je n'ai jamais écrit non plus que le lavandin était « ce pelé, ce galeux d'où nous vient tout le mal ».

Je suis persuadé que vos lecteurs auront restitué ce texte à son auteur. Ils m'attribueront, cependant, l'exagération qu'il contient.

J'ai écrit, à la suite de compétences indiscutées et d'après mon expérience personnelle : « une partie des maux dont souffre la lavande vient de cet hybride ».

J'ai bien dit « une partie des maux » et non « tout le mal ».

Je ne vois pas bien ce que vous voulez dire, lorsque vous écrivez, toujours en italiques : « si le lavandin que la seule probité scientifique commande de ne pas confondre avec l'aspic, était le vrai responsable de la mévente de la lavande fine... »

Vous voudriez laisser entendre que j'ai confondu le lavandin et l'aspic, que vous ne procéderiez pas autrement. Je veux croire cependant, que telle n'était pas votre intention.

***

M. Gardiol essaye de me mettre en contradiction avec moi-même à propos de ce que je dis des pharmaciens qui, éventuellement, peuvent déceler une fraude, en me faisant écrire quelques lignes plus haut « que la science est impuissante à déceler la fraude ».

Ceci ne serait seulement une contradiction, ce serait surtout une sottise.

Le rapprochement fait par mon contradicteur me permet, une fois de plus, de montrer la perpétuelle confusion qu'il établit entre le produit fraudé, qui est souvent reconnaissable sans difficulté, et la définition de l'essence de lavande qui serait, dans l'état actuel de nos connaissances, téméraire.

Ce que le dis à propos de la définition de l'essence, il l'applique à la fraude, tansformant ainsi des observations irréfutables en absurdités.

Mais bien sûr qu'il existe des méthodes d'analyses de la lavande. Ces méthodes sont diverses, suivant que l'on veut chercher, isoler ou doser les constituants de l'essence, suivant que l'on veut essayer de découvrir ou de déterminer une fraude.

Ces méthodes d'analyses n'empêchent pas de discuter encore la composition de l'essence.

Les analyses que la science fait pour tenter de définir une essence dont la constitution est controversée sont différentes de celles faites pour rechercher une fraude.

Les premières ne permettent pas encore au législateur de s'appuyer sur elles, quant aux secondes, il n'est pas besoin de lumières spéciales pour les pratiquer. Tout le monde peut, avec du goût, de l'habileté et de la patience, les utiliser.

Si j'ai écrit que les pharmaciens

étaient plus à même que quiconque de vérifier si une essence est fraudée ou non, c'est qu'ils sont par profession, familiarisés, ou peuvent l'être, avec les manipulations de laboratoires.

*
* *

Et voilà que plus bas, vous retombez à nouveau dans la confusion dont je désespère de vous voir sortir.

« Si la démarcation entre l'essence naturelle et l'essence chimique est impossible — me faites-vous redire encore — rien ne sera changé aux pratiques en cours ».

Mais non, voyons, jamais je n'ai écrit une pareille absurdité.

L'essence naturelle est une chose, l'essence fraudée en est une autre et l'essence chimique, c'est-à-dire artificielle, en est encore une autre.

Oui, il est quelquefois difficile de reconnaître une essence naturelle d'une essence fraudée, si la fraude est savante ; s'il s'agit d'une essence chimique, rassurez-vous, la science n'est pas impuissante, elle l'est d'autant moins que jamais un négociant n'essayera de vendre une pareille essence, comme essence naturelle.

*
* *

Vous me faites dire aussi, que nous serions menacés d'une invasion massive de lavande étrangère.

Je n'ai pas dit cela du tout.

J'ai dit que l'essence étrangère tendait à nous concurrencer sur les marchés étrangers et nous concurrencerait d'autant plus qu'on mettrait plus d'entraves chez nous au commerce de l'essence autochtone.

J'écris « marché étranger », vous lisez « marché national ».

Il faut sans cesse revenir sur cette vérité élémentaire que l'essence de lavande française s'exporte en presque totalité, et vous ne pouvez l'ignorer.

Après avoir fait cette nouvelle confusion, vous ajoutez : « je suis très surpris qu'aucune protection douanière n'ait été encore demandée au Ministre du Commerce ».

Pourquoi, mon Dieu ?... Que ferions-nous de droits protecteurs, en faveur d'une marchandise qui s'exporte et que la concurrence menace, là-bas, sur les marchés étrangers ?

(A suivre).

FICHES TECHNIQUES

Existence d'un certain nombre de variétés d'eucalyptus radiata démontrée par l'analyse des huiles essentielles. — A.-R. Penfold et F.-R. Morrison. — *J. Proc. Roy. Soc. New South Wales*, t. LXVI, p. 181, 1932.

L'analyse des huiles essentielles provenant de la distillation des feuilles et des branchelettes terminales d'eucalyptus radiata recueillies dans la région de Nullica, dans les Nouvelles Galles du Sud, a montré l'existence de trois variétés de cette plante, que l'on peut distinguer par leurs caractères botaniques, mais qui donnent des huiles essentielles différant par leur composition, ainsi que le montre le tableau suivant :

Essence 1. — 5 à 10 % de piperitone, 60 à 80 % de phellandrène, 0 % de cinéol, une proportion non déterminée de piperitol.

Essence 2. — Variété A). 50 % de piperitone, 40 % de phellandrène, 0 % de cinéol, proportion non déterminée de piperitol.

Essence 3. — (Variété B). 20 à 30 % de piperitone, 40 % de phellandrène, 12 à 15 % de cinéol et piperitol.

Il est possible de distinguer après broyage des feuilles les variétés A et B car pour la variété A, l'odeur de piperitone est beaucoup plus prononcée. La variété renfermant le plus fort pourcentage de piperitone présente un intérêt économique certain.

*
* *

Détermination du cinéol dans l'essence d'eucalyptus. — P.-A. Berry et T.-B. Swanson. — *Perf. Essent. Oil Rec.*, t. XXIII, p. 412, 1932.

Les méthodes de détermination du cinéol soit par la mesure du point de fusion, soit par la mesure à l'orthocinéol donnent des résultats en général assez voisins, mais la première de ces méthodes est plus rapide, tout en étant limitée aux essences renfermant moins de 70 % de cinéol.

La méthode à l'orthocinéol qui est applicable aux essences renfermant plus de 50 % de cinéol est recommandée comme la méthode la plus satisfaisante pour un usage général, et en utilisant des essences d'une qualité standard, l'erreur de l'une ou de l'autre méthode ne doit pas dépasser — 1 % de cinéol.

Si les essences renferment du cuminal et du cryptal en proportion supérieure à 8 %, on trouve pour la teneur en cinéol des résultats trop élevés, le terpinéol à

condition que son pourcentage ne dépasse pas 12,5 % ne modifie pas les résultats.

* * *

Huile essentielle de Libocedrus Bidwilli. — K.-S. Birrell. — *J. Soc. Chem. Ind.*, t. LI, p. 397, t. 1932.

La distillation de deux échantillons de feuilles et de branchelettes de cette plante a donné avec des rendements respectifs de 0,24 à 0,21 % deux essences ayant les constantes suivantes :

Densité à 16° : 0,8795, Indice de réfraction à 16° : 1.4880. Pouvoir rotatoire : — 19°01. Teneur en terpènes : (α et β pinène) : 35 %. Teneur en sesquiterpènes : 45 %. Densité à 20° : 0,8660. Indice de réfraction à 20° : 1,4763, 62 %, 18 %.

L'échantillon 2 provenait de feuillage d'arbres dont la maturité était moins avancée que pour l'échantillon 1.

La fraction sesquiterpénique est probablement un mélange de trois individus chimiques : le cadalène, le zingiberène et un diterpène.

Cette essence ne renferme pas de cedrène.

* * *

10e rapport du sous-comité des huiles essentielles pour l'uniformisation des méthodes analytiques. — Détermination du citronellal. — Analyst., t. LVII, p. 773, 1932.

La méthode ayant fait l'objet des études du Sous-Comité est la méthode à l'hydroxylamine pour laquelle il a été proposé un mode opératoire standard.

La réaction doit s'effectuer à froid (température de la glace) et l'acide chlorhydrique mis en liberté doit être titré au fur et à mesure de sa mise en liberté au moyen de potasse alcoolique (en solution dans l'alcool à 90°) 0,5 N. On utilise comme indicateur du *p*-diméthylamino-azobenzène.

Lorsque la coloration rouge ne s'intensifie plus, le mélange est mis de côté à la température du laboratoire pendant une heure environ avant de terminer le dosage. Il faut faire intervenir dans les calculs de l'analyse un facteur de correction de 1.008 car le virage s'effectue en réalité à un pH qui ne correspond pas exactement à celui du chlorhydrate d'hydroxylamine.

* * *

Huile essentielle de pin blanc (Podocarpus dacrydiodes). — G.-J.-E. Hunter. — *J. Soc. Chem. Ind.*, t. LI, p. 394, t., 1932.

La distillation des feuilles et des petites branches donne avec un rendement de 0,16 % une essence ayant les caractéristiques suivantes : densité à 20° (par rapport à l'eau à 20°) : 0,9088, indice de réfraction à 20° : 1,4979, pouvoir rotatoire à 15° : —12°, teneur en acides libres (calculés en acide acétique) : 0.24 %, pourcentage d'éthers-sels Écalculés en acétate de $C^{10}H^{18}O$) 1,5 %, teneur en alcool (calculée en $C^{10}H^{18}O$) 8,5 %, pourcentage d'aldéhydes 1 à 2 %, phénols 1 %. Cette essence ne renferme pas d'alcools terpéniques.

La déshydrogénation du mélange des sesquiterpènes contenus dans l'essence (sesquiterpènes dicyclique 26 %, tricyclique 73,8 %) donne de l'azulène et du cadalène. L'essence renferme également du cadinène (ou un isomère) et probablement du caryophyllène.

Environ 89 % des sesquiterpènes contiennent une liaison méthylénique et par hydrogénation, c'est cette liaison qui est la première modifiée.

* * *

Huile essentielle de Dacrydium cupressinum. — M. S. Carrie. — *J. Soc. Chem. Ind.*, t. LI, p. 367 T, 1932.

Cette huile essentielle renferme 20 % de terpènes constitués essentiellement d'α pinène, 9,4 % d'un sesquiterpène tricyclique, bouillant à 132/135° sous 20 mm., ayant une densité à 20° de 0,9238, un indice de réfraction de 1,5010, un pouvoir rotatoire de + 17°57 et ne formant pas de dérivés cristallins. L'essence renferme également 31 % d'une fraction diterpénique liquide, bouillant à 150-154° sous 1 mm., de densité 0,9763, d'indice de réfraction 1,5211, de pouvoir rotatoire +15°17. Cette fraction diterpénique renferme probablement 85 % d'un diterpéne tétracyclique et 15 % d'un diterpène saturé.

* * *

Huile essentielle de Libocedrus bidwilliii. — K.-S. Birrell. — *J. Soc. Chem. Ind.*, t. LI, p. 397 T, 1932.

Une recherche plus approfondie de cette essence a été faite, Goudie s'étant simplement contenté de séparer le produit en deux fractions : une terpénique et une sesquiterpénique et qui dans la première avait décelé la présence d'α pinène.

Deux échantillons de branchelettes et de feuilles ont donné par entraînement à la vapeur 24 et 21 % d'essence, le rendement apparemment plus bas dans le second cas est dû à la proportion relativement plus grande de terpène dans cet échantillon.

Dans la fraction terpénique, on a identifié de l'α pinène, du β pinène, du limonène et du dipentène. Dans la fraction sesquiterpénique, il n'a pas été possible d'identifier de composés définis avec une certitude absolue, quoiqu'il est probable que ce produit renferme au moins un mélange de trois substances.

On n'a pas trouvé trace de cédrène dans l'essence, le zingibérène est probablement présent. Les produits autres que les hydrocarbures qui existent dans l'essence sont : les acides en quantité négligeable ; des éthers-sels : 6,2 % calculés en acétate de $C^{10}H^{17}OH$; 0,2 % d'alcools calculés en $C^{10}H^{17}OH$ et 4 % de phénols et 2,9 % d'aldéhydes et de cétones.

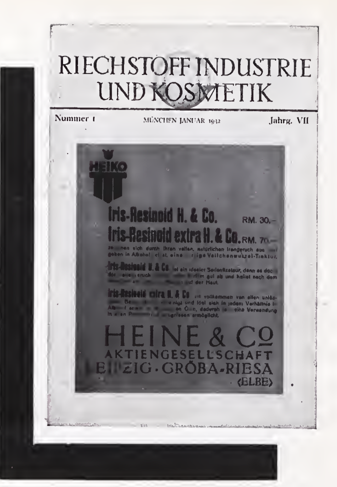
Le Journal Professionnel Allemand

pour les huiles essentielles, les matières premières pour la parfumerie, les parfums, les savons de toilette, les essences, la botanique et la culture de plantes aromatiques ainsi que pour les cosmétiques.

Abonnement pour un an	Allemagne, RM.	: 15. —
	Europe, Frs suisses	: 20. —
	Pays d'outre-mer :	$ 4. —

Est lu dans tous les pays

Edition : A. N. BURGER, Munich, Viktor Scheffel, Strass 8



"PARFUM und SEIFE"
vormals

"Die Seifenindustrie"

Neudeggergasse 15
VIENNE, VIII (Autriche)

Journal des Fabricants d'Huiles, Graisses, Savons et Bougies, avec les Suppléments "Le Parfumeur" et "Le Cosmétique".

Seul grand journal spécial pour l'Autriche, les Etats successeurs et les Balkans.

NUMÉRO SPÉCIMEN GRATUIT
ET TARIF DE PUBLICITÉ SUR DEMANDE

LE MANUEL DU PARFUMEUR

par René CERBELAUD *(Tome I)*

EST PARU

Le demander à *la Parfumerie Moderne*
(SERVICE LIBRAIRIE)

Relié, franco de port et emballage :

France . . . . **150** fr.
Colonies et Etranger . . . . **175** fr.

Irisolette Pure 100 %
Iraldiol 100 % (Méthylionone)
— alpha
bêta

Violette art. M. extra 100 %
— alpha 100 % incolore
— bêta 100 %
— T

Base : Violettine

N° 8 Le Numéro : 7 Francs AOUT 1933

la
Parfumerie Moderne

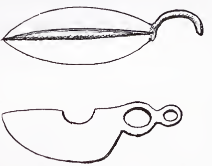
L'Art de se raser au temps des Niebelung et depuis

L'Homme, dès qu'il eut un embryon de civilisation, pensa à se débarrasser de l'excès de floraison pileuse qui ornait sa face.

L'homme néolithique savait détacher des nucléus de silex des lames longues possédant deux tranchants acérés et beaucoup plus coupants que ceux des meilleures lames métalliques. La pente des tranchants était analogue à celle des rasoirs modernes en acier épais : on dirait que ceux-ci sont la copie des rasoirs néolithiques en obsidienne, à cette différence près qu'ils n'ont qu'un seul tranchant.

Les premiers métallurgistes inventèrent la lame mince à un seul tranchant : presque aussi mince que la lame actuelle des rasoirs à garde, mais d'une forme beaucoup plus gracieuse.

Les Niebelungen, métallurgistes des régions lacustres (1) des pays des brouillards, comme le dit si



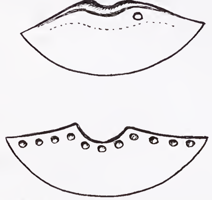
Rasoirs en bronze à anneaux
(Musée archéologique de Chambéry).

exactement leur nom (*Nébulos* : nuage) furent les inventeurs ou les importateurs en Europe d'une métallurgie à la fois originale et presque parfaite. C'est cette perfection même qui a fait penser à l'introduction d'une technique, évoluée déjà sous d'autres climats. Qui étaient, en effet, ces Niebelungen que la tradition nous montre comme des nains et dont les vestiges de leur civilisation nous font penser à des asiatiques. N'ont-ils pas, en effet, pour oreiller ces croissants de poteries que les Japonaises utilisent encore pour dormir sans déranger l'édifice compliqué de leur chevelure ornée de longues épingles. Ces épingles à têtes gravées ou ornées se trouvent encore en grand nombre dans les débris des cités lacustres avec des tessons, en quantité invraisemblable, de pots à onguents, de fioles en poterie pour des préparations de beauté ou de cosmétique, mêlés à des pin-

(1) *Voir :* Un Conflit européen à l'époque néolithique, par R. M. Gattefossé, 1927.

ces à épiler, à des aiguilles à tatouer et à tous les instruments nécessaires à une toilette soignée et raffinée.

Le métal utilisé par les nains lacustres est un bronze au nickel qui a gardé tout son éclat d'or : c'est dans ces trésors enfouis sous l'eau calme des lacs qu'il faut chercher l'origine de la légende de l'Or des Niebelungen, tout autant que dans l'industrie de l'orpaillage que pratiquèrent certaines tribus des rives des fleuves.



Rasoirs minces à base renforcée.
(Musée archéologique de Chambéry).

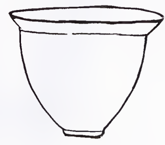
Les rasoirs en bronze lacustre sont de fort beaux objets que l'on peut admirer dans les musées : ce sont des lames minces, découpées en forme de « naves » ou bateaux à proue en col de cygne, ou, pour les modèles simples, en forme de tranche d'orange.

L'homme se rasait donc, à ces époques reculées (5 à 6.000 ans avant notre ère, selon les supputations classiques) à peu près comme de nos jours. Faisait-il une mousse de savon pour s'imbiber les poils superflus, c'est peu vraisemblable, on peut croire avec plus de probabilité qu'il employait un mélange de graisses naturelles animales et d'eau.

L'emploi du savon pour faciliter la coupe est relativement récent. On a d'ailleurs constaté que la mousse d'un savon imbibe assez mal le poil et le ramollit peu. Les savons de potasse agissent davantage que les savons de soude, les savons modernes, additionnés de produits dits « mouillants » ou simplement de gommes sont encore plus efficaces, mais encore faut-il prolonger l'application de la mousse savonneuse pendant plusieurs minutes (au moins cinq) pour obtenir un résultat appréciable.



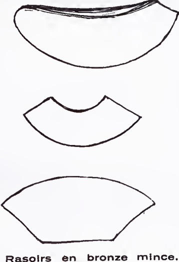




Vases à Parfums lacustres. (Musée archéologique de Chambéry).

Cinq minutes d'imbibition, 2 à 3 minutes de rasage, 1 à 2 minutes de rinçage : c'est dix minutes consacrées à cette phase de la toilette matinale de l'homme. C'est beaucoup : plus de 3.600 minutes par an, 60 heures, près de 8 jours de travail effectif.....

L'homme d'affaires moderne n'a pas 60 heures de trop par an : il lui faut diminuer cette perte de temps.



Rasoirs en bronze mince.
(Musée archéologique de Chambéry).

L'emploi des crèmes à raser, non mousseuses, émulsions du type huile dans l'eau, additionnés de glycols adoucissants, permet d'économiser presque les huit-dixièmes de ce temps perdu.

Après la toilette normale, lavage du visage à l'eau savonneuse, suivie du rinçage et d'essuyage, il suffit d'enduire la partie à raser d'une très faible couche de crème : juste ce qu'il faut pour blanchir l'épiderme. Le poil est presque instantanément imbibé et ramolli. Il est inutile d'en passer deux fois si on a gardé l'habitude de se raser d'abord en descendant le long des joues et une seconde fois en remontant, pour raser le poil plus près de la racine. La première couche suffit amplement et l'on peut « fignoler » le travail sans être obligé d'avoir recours à un second enduit.

Les émulsions crémeuses utilisées contiennent généralement un certain pourcentage d'huiles grasses et d'huile de paraffine, qui, dans l'état de très fine division où elles se trouvent, agissent énergiquement sur l'enduit corné du poil et facilitent la morsure de la lame.

L'emploi de la crème à raser permet donc de conserver plus longtemps la même lame. En outre, la présence des huiles en évite l'oxydation, c'est un bénéfice qui n'est pas à dédaigner.

Enfin la disparition du blaireau est un perfectionnement dont on appréciera le côté hygiénique.

Si la crème est du type que nous avons fréquemment indiqué, c'est-

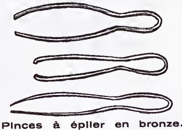
à-dire à base de triéthanolamine avec un excès important d'acides gras, l'action adoucissante obtenue est des plus favorables à la bonne conservation de l'épiderme. En effet, si bien fait que soit le rinçage après le savonnage, il reste toujours sur la peau des traces infinitésimales de savon et d'alcalin qui altèrent rapidement l'épiderme le plus sain.



Vase en terre à Koheul.
(Musée archéologique de Chambéry).

L'application d'une cire acide neutralise complètement cette réaction alcaline que garderait la peau et la met dans son état physiologique de reconstitution. Les exsudations épidermiques ont un pH acide, et à l'état de santé, il est toujours fâcheux de contrecarrer l'œuvre de la nature. Les crèmes entièrement saponifiées, surtout les crèmes à la soude ou à la potasse doivent donc, autant que possible, être évitées, pour le rasage comme pour tous les soins de la peau en général. Il est nécessaire d'exiger des crèmes à pH acide, se superposant dans leur activité physiologique aux sécrétions naturelles de la peau dont le savonnage matinal diminue d'ailleurs dans une large proportion l'importance et l'efficacité.

Si nous ajoutons qu'une crème ainsi faite ne doit pas être complètement éliminée, mais qu'il suffit, après le rasage, d'essuyer l'épiderme du visage en étendant sur toute sa surface ce qui peut rester de crème, on comprendra qu'un rasage, avec une crème à raser scientifiquement établie, est un traitement de beauté. Pour l'homme, dira-t-on, un trai-



Pinces à épiler en bronze.
(Musée archéologique de Chambéry).

tement de beauté quotidien ? et pourquoi pas, le rasage en lui-même n'est-il pas une première opération esthétique ?



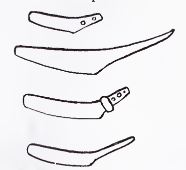
Aiguille à tatouer.
(Musée archéologique de Chambéry).

Après une semaine ou deux d'usage d'une crème à raser convenable, on constatera aisément que la peau devient plus souple, que ses rides s'atténuent, qu'elle se tend davantage et perd sa flacidité sénile.

En voyage, l'emploi de la crème à raser est plus précieux encore : quelques essais en diront davantage qu'une page d'arguments.

Une bonne crème à raser doit être, le cas échéant, une crème de massage : elle doit suppléer avec avantage aux vaselines dont on se sert trop souvent pour enduire les plaies, les écorchures, les petites blessures, si fréquentes pendant la toilette ou au cours de la vie quotidienne. Elle doit être bien parfumée d'essences dont les propriétés cicatrisantes sont prouvées.

Cette méthode de rasage est-elle celle des Niebelugen ? Elle en est certainement un perfectionnement,



Petits rasoirs de femmes.
(Musée archéologique de Chambéry).

mais il faut reconnaître que les lacustres employaient, comme nous, les rasoirs à lame mince, et faisaient fi d'un savon dont ils ne connaissaient probablement pas l'existence (?).

Nous qui recherchons surtout l'hygiène, la commodité, la rapidité et par surcroît un embellissement de notre visage par l'emploi de produits scientifiques appropriés aux sécrétions de l'épiderme, reconnaissons que la méthode à la crème grasse acide et au rasoir à lame mince protégée est la plus pratique et la plus agréable.

R.-M. Gattefossé.

Emmagasinage du Pyrèthre

Un intéressant ouvrage a été publié en Amérique (Gnadinger et Corl, *Ind. Eng. Chem.* 1932, p. 901) sur l'emmagasinage du pyrèthre et ses conséquences.

Les fleurs sont récoltées entre Mai et Juin ; et elles n'arrivent, en Amérique comme en France, qu'après le mois d'août. Les fleurs récoltées ne pourront donc servir à la fabrication d'un insecticide que l'année suivante, et même certaines fleurs ne seront utilisées que deux ans après leur récolte. Il a été reconnu que des fleurs fraîches emmagasinées, dans des contenants de différentes sortes, perdaient de 30 à 40 % de leur pyréthrines la première année, et le pouvoir toxique de l'insecticide fabriqué avec ces derniers, était abaissé en moyenne dans les mêmes proportions. Pour la seconde année la diminution est moindre, le pourcentage de pyréthrines dans les fleurs du Japon diminue proportionnellement à leur âge.

Parfums pour l'Industrie du Caoutchouc

L'odeur des objets en caoutchouc et surtout en caoutchouc vulcanisé a été pendant très longtemps un obstacle au développement des emplois de ce produit et en particulier au développement des applications des tissus imperméabilisés. A différentes reprises, on a essayé pour cacher l'odeur désagréable du caoutchouc d'ajouter aux mélanges différents produits aromatiques et parmi les principaux dont l'emploi a été étudié, nous citerons le salicylate de méthyle (essence synthétique de winter-green) et la benzaldéhyde (essence synthétique d'amande). Mais aucun de ces deux produits n'a donné de bons résultats, car leur odeur disparaissait au cours de la vulcanisation. Il faut dire également qu'on n'employait qu'une très faible quantité.

La question présentait néanmoins un très grand intérêt et pour certaines personnes à l'odorat très sensible, l'emploi du caoutchouc vulcanisé est absolument impossible. Lorsque l'on examine la littérature technique, on constate que les études sur cette question sont des plus réduites et que les techniciens du caoutchouc n'ont jamais procédé à des études systématiques sur ce point. Pearson (1) a rappelé dans son livre quelques essais qui ont été faits en vue de parfumer le caoutchouc, mais les indications qu'il donne et qui reposent soit sur l'emploi de produits naturels, soit sur l'emploi d'essences ou de gommes ne présentent pas un très grand intérêt pratique, car ces produits sont d'un prix élevé et ne présentent qu'un intérêt dans une fabrication importante d'objets à bon marché.

Rien ne s'oppose en effet à l'emploi des huiles essentielles pour parfumer le caoutchouc et surtout pour cacher ses odeurs désagréables, mais il doit bien être entendu que l'addition de ces produits au mélange ne doit pas élever sensiblement le prix de l'objet fabriqué. Tout récemment, A. Foley (2) a publié une étude préliminaire sur cette question en vue de montrer le chemin aux techniciens du caoutchouc et de leur indiquer dans quelle voie il faut se diriger pour trouver des produits d'un prix acceptable et d'un pouvoir odoriférant suffisant. C'est qu'en effet pour parfumer un mélange de caoutchouc, il faut tenir compte d'un certain nombre de facteurs et la question est beaucoup plus compliquée que celle qui consiste à tremper par exemple des gants de cuir dans une eau parfumée, pour communiquer à ces gants une odeur agréable.

L'emploi des accélérateurs et antioxydants modernes dans la préparation des mélanges de caoutchoux a encore compliqué le problème, car les dérivés de l'aniline, ainsi que les amines plus ou moins complexes qui constituent ces accélérateurs et anti-oxydants possèdent en général une odeur très désagréable. Piesse (3) dans un ouvrage publié il y a maintenant plus de quarante ans, indiquait que lorsqu'une odeur désagréable ne peut être chassée par une bonne aération par exemple, le procédé le plus simple pour la faire disparaître est de la neutraliser par l'odeur agréable d'un autre produit volatil. On peut aussi faire réagir avec le produit émetteur de l'odeur désagréable un autre produit chimique, à condition que la combinaison des deux possède une odeur agréable.

Dans l'industrie du caoutchouc, on ne peut songer à employer la seconde de ces méthodes, puisqu'il ne faut pas modifier la constitution chimique des ingrédients ajoutés au mélange. Seule la première méthode reste disponible et on peut l'appliquer soit en ajoutant au mélange un produit à pouvoir odoriférant très prononcé, on emploiera alors une faible quantité de ce produit suffisante néanmoins pour que l'odeur ne disparaisse pas au cours de la vulcanisation, soit en employant un produit à odeur peu prononcée, mais en grande quantité. Il est essentiel que les parfums utilisés dans ce but possèdent cinq qualités principales qui sont : un point d'ébullition élevé, un faible degré de volatilité, une odeur prononcée, un faible prix de revient, il faut que ce parfum ne réagisse pas avec les constituants du mélange.

Le point d'ébullition élevé et le

(1) Pearson. — *Crude Rubber and Compounding ingredients*, p. 85, 1920.

(2) A. Foley. — *India Rubber World*, t. 88, n° 3, p. 30, 1933.

(3) Piesse. — *Art of Perfumery*, p. 52, 1892.

faible degré de volatilité dépendent en réalité d'une propriété unique de la matière : sa tension de vapeur. Ce point d'ébullition élevé que l'on exige des parfums pour caoutchouc est indispensable pour éviter une disparition du parfum au cours de la vulcanisation. Les essais effectués par l'auteur de cette étude portaient sur un mélange destiné à l'imprégnation de tissu et dont la température de vulcanisation ne dépassait pas 150° C. Enfin les produits comme nous l'avons dit ne doivent pas réagir avec les accélérateurs et les anti-oxydants, sauf en cas tout à fait exceptionnel où il pourrait y avoir formation d'un composé à odeur encore plus agréable et plus pénétrante.

Dans une première série d'études, Foley a examiné l'emploi possible d'un vingtaine de parfums appartenant à sept groupes différents ; groupes des alcools, des aldéhydes, des cétones, des éthers-sels, des phénols, des imides et produits divers. Les produits choisis furent le linalol, le terpinéol et le citronellol dans la catégorie des alcools, la benzaldéhyde, la vanilline et l'aldéhyde cinnamique dans la catégorie des aldéhydes, la benzylidène acétone dans la catégorie des cétones, le butyrate d'éthyle, l'acétate de linalyle et le salicylate de méthyle dans la catégorie des éthers-sels, l'eugénol dans la catégorie des phénols, l'indol dans la catégorie des imides, et enfin le nitrobenzène et la coumarine dans la catégorie des produits divers. A ces parfums synthétiques, il ajouta également un certain nombre d'essences naturelles : essence de gingembre, essence de noix muscade, essence de lavande, essence de menthe poivrée, essence de menthe aspic, et essence de goudron de pin.

Tous les essais furent effectués en employant un mélange de base renfermant 100 parties de feuille fumée, 40 parties de craie, 8 parties d'oxyde de zinc, 1 partie d'accélérateur, 1 partie de soufre. On ajoutait au mélange suivant les cas 0,616 ou 1,232 partie de parfum. L'accélérateur employé était le monosulfure de tétraméthylthiurane, la vulcanisation avait lieu par voie sèche. Les produits ainsi obtenus sont alors examinés en vue de déterminer leurs propriétés mécaniques (allongement), leurs propriétés chimiques (soufre libre), et leur odeur.

Sauf quelques substances telles que la benzaldéhyde, l'acétate de linalyle et le nitrobenzène, les résultats sont bons et sont même excellents avec le citronellol, la coumarine et l'essence de goudron de pin.

De cette étude préliminaire, qui montre que dans cette voie les recherches doivent être poursuivies, en particulier en vue de déterminer la résistance au vieillissement des échantillons de caoutchouc renfermant des parfums, on retirera les conclusions suivantes :

1° La plupart des parfums employés conservent leur odeur après vulcanisation par voie sèche ;

2° Certains de ces produits entraînent une modification de la coloration des mélanges ;

3° Certains peuvent produire une détérioration très nette du caoutchouc.

On voit donc que le plus grand soin doit être apporté au choix de ces produits et qu'il est nécessaire de déterminer avec précision leur action possible sur le caoutchouc.

G. G.

LES PARFUMS ET LE FOLK-LORE

On sait que les traditions populaires, transmises par la seule voie orale depuis des siècles, constituent une science dans laquelle se spécialisèrent de nombreux érudits, dont les travaux permirent d'obtenir les découvertes les plus intéressantes. En dépit de ce que l'on serait tenté de croire à prime abord, les traditions orales se révèlent parfois d'une telle fidélité que les faits gravés dans la seule mémoire des hommes qui se les répétèrent de générations en générations, furent ainsi mieux conservés, plus longtemps sinon plus fidèlement, que par les traits d'inscriptions faites sur le bronze ou sur le granit. On a recueilli des lèvres d'une paysanne gasconne illettrée, une version de l'Odyssée dérivée non point du chef-d'œuvre homérique, mais de la légende alors déjà très vieille qui inspira le poète grec. On a retrouvé dans le papyrus exhumé d'une hypogée pharaonique la version d'un conte « de ma mère l'Oye » dont il existe cinquante versions modernes que l'on conte depuis des temps immémoriaux aux vieilles paysannes de nos provinces françaises, comme aux réunions champêtres roumaines, ou dans les fêtes populaires polynésiennes...

— Il ne faut donc point négliger les bizarres superstitions, les usages

VALPADANA





LA MEILLEURE
MENTHE-ITALO-MITCHAM
DE LA VALLÉE DU PO

Essence BRUTE
Essence TRIRECTIFIÉE
Essence DULCA la plus forte et la plus douce

CULTURE et DISTILLATION
en PIÉMONT (Italie)
Organisation des Etablissements

ESPERIS

MILAN VIA BOLLO 4
VIA G. WATT 20



Concessionnaires pour la France avec DEPOT : **ÉTABLISSEMENTS S.F.P.A.**

GATTEFOSSÉ - LYON

EXPORTATION D'HUILES ESSENTIELLES

GÉRANIUM D'ALGÉRIE

Eucalyptus - Menthe Pouliot - Thym - Cyprès
FEUILLES DE VERVEINE

Ancienne Maison Joseph BITOUN & Fils

Georges BITOUN Succr

Télégrammes : Bitoun-Boufarik

BOUFARIK (Algérie)

Toutes nos essences sont garanties pures et d'origine.

FABRIQUE SPÉCIALE DE

PRODUITS DE PARFUMERIE ET DE BEAUTÉ

COMMISSION EN VRAC ET CONDITIONNÉS EXPORTATION

Poudres de Riz, Crèmes de Beauté, Poudres de Riz compactes, Rouges et Fards compacts, Pastels pour Paupières, Crayons pour les Lèvres, Crayons pour les Yeux, Beauté des Yeux pour Cils et Sourcils, Produits pour les Ongles etc.

Conditionnement à la Marque du Client

A. BARTHÉLEMY, 8, Rue de Rouen, 8, COURBEVOIE (Seine)
Téléphone Courbevoie 0-62 — Chèques postaux Paris 1er, c/c N° 504.04
Télégrammes : Amicy-Courbevoie

On Demande des Agents à la commission pour la France et l'étranger



Peuvent être vendus en vrac ou établis à la marque du client

Parfumerie "PERRETTE"

4, rue Granville - Saint-Mandé
Téléphone Daumesnil 15-25 - PARIS - FRANCE

Tous Produits de Beauté en vrac ou conditionnés

étranges, les prescriptions extraordinaires que nous avons recueillies ici en glanant dans d'assez nombreuses publications tout ce qui concernait le folk-lore des parfums, en étendant le champ de nos recherches à toutes les superstitions en général jusques et y compris magie et astrologie. Sans doute ne pourra-t-on tirer de ces renseignements de bien utiles conclusions pratiques, ni de savantes déductions profitables à l'érudition : mais on y glanera bien certainement d'amusantes curiosités. Et sans doute quelques-uns des faits que nous citons pourront-ils être mis à profit par les parfumeurs pour des fins publicitaires... Même alors que les superstitions du folk-lore sont évidemment ridicules et mal fondées, elles peuvent en effet être justifiées si la suggestion entre en jeu. On a cité à ce propos les faits les plus curieux. « Sinétius raconte que plusieurs personnes ont été purgées par la seule odeur de la boutique d'un apothicaire, et Salmuth dit que le même effet eut lieu chez une dame qui avait fait prendre à sa servante des pilules faites pour elle-même... Le D[r] Capellani rapporte qu'une dame qui ne pouvait, disait-elle, souffrir l'odeur de la rose, se trouva mal en recevant la visite d'une de ses amies qui en avait une, et pourtant cette fatale fleur n'était qu'artificielle ! » (1).

Or, la publicité n'est en fait qu'une application de la suggestion. Donc, pour qu'un parfum possède réellement telle ou telle utile propriété, il suffit peut-être que le consommateur en soit persuadé ! Et c'est sans doute pour cela que tant de spécialités pharmaceutiques connurent — pendant qu'elles guérissaient ! — une vogue éphémère...

Avant de passer en revue toutes les espèces d'odeur à propos desquelles nous avons relevé des superstitions diverses, revue que nous ferons en suivant le commode ordre alphabétique, nous citerons deux documents concernant tous les parfums en général, l'un concernant la magie et l'autre une science (?) alliée, l'astrologie. Il ne s'agit pas là, comme on voit, de folk-lore véritable : mais il est très difficile de tracer une limite bien nette entre les superstitions réellement populaires et les superstitions privilège d'un petit nombre d'initiés. Au reste, il s'agit toujours de bizarres curiosités concernant les parfums...

Un « mage » moderne, Eliphas Lévy (2), donne une série de formules (sans indications numériques d'ailleurs) pour fumigations parfumées devant accompagner les « services » religieux du mage. La composition des produits change en effet selon le jour :

Dimanche	*Lundi*	*Mercredi*	*Jeudi*	*Samedi*
Cinnamone.	Ambre.	Benjoin.	Encens.	Scamonée.
Encens.	Aloès.	Storax.	Ambre gris.	Alun.
Safran.	Camphre.	Macis.	Baume.	Soufre.
Santal rouge.	Santal blanc.		Macis.	Assa fœtida.

Nous simplifions un peu les indications du mage, qui comportent de nombreux détails rituels.

Lenain (3) établit une correspondance entre les planètes — dont on connaît le rôle extrêmement important en astrologie — et les parfums. Voici les relations qu'il donne :

CATÉGORIES DE PARFUMS	NATURE DES PARFUMS	PLANÈTES
Racines odorantes	Mandragore, coste-du-coq, ellebore, cumin, rue...............	*Saturne.*
Fruits odorants..	Girofle, muscade, pommier, menthe, jusquiame...............	*Jupiter.*
Bois odorants....	Cyprès, laurier, cornouaillier, arbre à épices (?).............	*Mars.*
Gommes odorantes	Ambre, encens, mastic, benjoin, storax, musc	*Soleil.*
Fleurs odorantes.	Verveine, rose, violette, orange, myrthe, valériane, thym.......	*Vénus.*
Graisses odorantes	Macis, cannelle, marjolaine, casse.	*Mercure.*
Feuilles odorantes	Hysope, laurier, myrthe, feuilles d'Inde (?)	*Lune.*

Quand on invoque telle ou telle planète, il importerait donc de mettre en œuvre un ou plusieurs des parfums appropriés.

Nous groupons maintenant les notes patiemment recueillies au cours de nombreuses lectures : il ne s'agit évidemment que d'une collection fort incomplète, mais qui peut-être nous permettront de compléter les observations que voudraient bien nous communiquer nos lecteurs connaissant de curieuses superstitions relatées aux odeurs. Nous nous tenons en effet exclusivement à ce qui concerne les parfums et n'avons recueillis que

(1) H. Cloquet. — *Osphrésiologie, ou traité des odeurs...*, p. 81 (in-8, Paris, 1821).

(2) *Dogme et rituel de la haute magie* (deux in-8, Paris 1856, II, p. 117).

(3) *La Science cabalistique ou l'art de connaître les bons génies qui influent sur la destinée des hommes...* (in-8, Amiens, 1823).

les faits attribuables aux propriétés odoriférantes des produits mentionnés. A noter que nous n'avons pas donné la pharmacopée ancienne des plantes à parfum : il faudrait un gros volume rien que pour reproduire les formules anciennes des médicaments à base d'essence de roses ou de pétales séchés de roses.

ABSINTHE. — L'*absinthe* est parfois nommée « herbe-aux-puces » dans certaines régions savoisiennes parce que l'on s'en sert pour faire par broyage avec du crottin, une masse qui, mise dans une chambre à coucher, attire les puces : on brûle le lendemain l'appât et les victimes (4). Il ne s'agit donc pas du parfum de la plante elle-même, mais de l'odeur des fumigations, odeur dont on connaît l'usage antiseptique. Toujours d'après Rolland (1), on dit communément à Naintré (Vienne) que « rien que de toucher à l'*absinthe* fait avorter les femmes enceintes ». Des guérisseurs de Basse-Bretagne frottaient les malades atteints de fièvre avec un bouquet d'*absinthe*, en récitant une conjuration ordonnant au mal de partir (2).

A Ruffey (Côte-d'Or), un bouquet d'*absinthe* mis extérieurement à une fenêtre est une injure : on accuse la fille habitant la maison de trop aimer à boire (3).

Enfin, selon le célèbre Dioscoride, le parfum de la décoction d'*absinthe* apaise la douleur des dents et des oreilles.

ACACIA. — « Lorsqu'un Canadien se dispose à prendre une jeune fille pour épouse, écrit Du Chesnel (4), il ne manque pas de lui présenter une branche fleurie d'*acacia* ».

Le robinier ou *faux acacia* dont les fleurs rappellent par l'odeur celle de l'oranger est emblème d'amour platonique (5).

La fleur très odorante de l'*acacia blanc* est le symbole des chastes amours, nous assure Mlle Fancon (6).

AMBRE, AMBRETTE. — On a fait des philtres « pour se faire aimer » en incorporant à de la moelle de loup de l'*ambre gris* et de la « poudre de Chypre » dont la composition nous est inconnue (7). « Vous porterez sur vous cette pommade et vous la ferez flairer de temps en temps à la femme qui vous aimera de plus en plus » assure l'auteur.

« L'*ambre* est chaud et en le sentant il conforte le cerveau et le cœur, il est fort bon à gens vieux... » assure Matthiolus, le commenteur de Dioscoride.

On attribue à l'*ambrette* le symbole de la félicité (Leneveux).

ANANAS. — « Le plus beau et le meilleur des fruits, écrit Leneveux (8) de l'*ananas*, devait être le symbole de la perfection ».

ANIS. — On offre aux nouvelles accouchées des *anis* couverts de sucre parce qu'ils ont (?) une heureuse influence sur la sécrétion du lait (9).

« Son parfum, tiré par le nez, écrit un ancien traducteur de Dioscoride, à propos de l'anis, guérit les douleurs de la tête ».

Si le pivert peut de son bec perforer les troncs d arbres, raconte-t-on en Haute-Bretagne, cela provient de l'action de l'*anis* contre lequel l'oiseau a frotté son bec (10).

A noter une curieuse superstition arabe : « Les serpents, au printemps, assure-t-on, se frottent les yeux avec l'*anis* parce que leur vue s'est affaiblie pendant l'hiver (11).

AUBÉPINE. — « La douce odeur de la fleur d'aubépine... est pour nous le symbole de l'espérance, car elle nous annonce que l'hiver fuit. » écrit Leneveux (12).

La fleur de l'*aubépine*, emblème de l'espérance, est encore celui de la prudence », nous assure Mme Fancon.

«L'*aubépine* est regardée comme privilégiée des fées» (Du Chesnel).

CIVETTE. — Olina conseille la *civette* comme propre à faire chanter les oiseaux en cage (13). On lui attribuait aussi d'étranges propriétés médicinales : « Si on met de la *civette* dans le creux du nombril, elle sert merveilleusement aux suffocations de la matrice » écrit Matthiolus dans ses « Commentaires de Dioscoride ».

CORIANDRE. — « On dit qu'en faisant un parfum de *coriandre*, de persil ou de jusquiame avec de la ciguë, on fait venir aussitôt les démons... » lisons-nous dans un vieux traité de magie (14).

EGLANTINE. — Un bouquet d'*églantines* mis à la fenêtre d'une jeune fille indique qu'elle est mauvaise langue (15).

« Une branche d'*églantier* suspendue au plancher ou au-dessus d'une porte garantit de la fièvre et des enchantements les personnes de la maison (16).

« Pour guérir certaines maladies, le sorcier coupe une branche d'*églantier* dont la longueur est égale à la taille du malade. On met la branche a sécher dans la cheminée :

---

(1) Rolland. — *Flore populaire*, VII, p. 68 et 69 (in-8, Paris, 1908).

(2) Sauvé. — *Revue celtique*, VI, p. 68.

(3) Rolland. — *Flore populaire*, VII (in-8, Paris, 1908).

(4) *Dictionnaire des superstitions* (in-8, Paris 1856) p. 30.

(5) Leneveux. — *Manuel des fleurs emblématiques* (in-12, Paris, 1837), p. 61.

(6) Emma Fancon. — *Nouveau langage des fleurs*, p. 43 (in-12, Paris, 1869).

(7) Abert. — *Secrets merveilleux de la magie...* (in-18, Cologne, 1722).

(8) Leneveux. — *Manuel des fleurs emblématiques* (in-12, Paris, 1837), p. 255.

(9) *Bulletin de Folklore wallon*, 1893, p. 148.

(10) Sébillot. — *Folk lore de la France*, III, p. 468 (in-8, Paris, 1906).

(11) Perron. — *Médecine du Prophète* (cité par Rolland), p. 49.

(12) Leneveux. — *Manuel des fleurs emblématiques* (in-12, Paris, 1837), p. 144.

(13) Olina. — *Ucellerie, o vero discorso della natura di diversi ucelli...*, p. 3 (in-4, Roma, 1622).

(14) Cornelius Agrippa. — *Œuvres magiques* (in-12, Liége, 1788).

(15) Rolland. — *Flore populaire*, V, p. 243 (in-8, Paris, 1904).

(16) Lefillastre. — *Superstitions du Bricquebec* (cité par Sébillot).

quand elle est sèche, le malade est guéri » (1).

A Naintré, dans la Vienne, « si une jeune fille cueille une fleur d'*églantier*, elle verra son mariage reculé d'un an » reporte Rolland (2).

FENOUIL. — « Dans la Gironde, une omelette au *fenouil*, mangée le jour de Pâques, garantit pendant toute une année des entreprises des sorciers (3).

« Dans les régions pyrénéennes, on regarde le *fenouil* comme un préservatif contre l'influence maligne des sorciers » (Du Chesnel).

« On a fait du *fenouil* l'emblème de la force parce que les gladiateurs en mêlaient à leurs aliments croyant par là augmenter leur vigueur athlétique » écrit Leneveux (4).

HÉLIOTROPE. — « L'*héliotrope* symbolise la reconnaissance, parce qu'il se tourne constamment vers son bienfaiteur, le soleil. Un bouquet de cette fleur s'envoie à la femme de qui on a obtenu les faveurs ». Au moins en est-il ainsi dans certaines régions du Calvados (5).

« Au Pérou, la fleur de l'*héliotrope* est un aveu d'amour, assure Mme Fancon, une femme en donne une tige à celui qu'elle préfère. »

JASMIN. — Le *jasmin* symbolise le bonheur (Mme Fancon). Le *jasmin blanc* est emblème d'amabilité (6).

Dans certaines régions, le *jasmin* passe pour mettre à l'abri des morsures du lézard (7).

LAVANDE. — La *lavande* symbolise la méfiance parce qu'une superstition populaire attribue aux touffes de la plante le pouvoir d'attirer des serpents qui s'y cacheraient de préférence (Leneveux). La *lavande* est symbole de vertu (Mme Fancon). En Belgique wallonne, la *lavande* symbolise la méfiance, parce qu'on pense qu'elle abrite souvent des serpents (8).

LILAS. — Selon Mme Faucon, le *lilas rosé* serait symbole de vanité.

MARJOLAINE. — « La superstition dit que la personne qui porte toujours sur elle une branche de *marjolaine*, n'éprouvera jamais aucun malheur » écrit Mme Fancon. (9).

Un mélange de *marjolaine*, de verveine, de myrte et de fenouil, le tout cueilli la veille de la Saint-Jean, puis mis à sécher à l'ombre et broyé servait de charme (10). La poudre projetée par insufflation sur la direction de la fille à envoûter, l'obligerait à danser en chemise !

MÉLISSE. — « La *mélisse* a la propriété d'attirer et de fixer les abeilles, si l'on en frotte les ruches » assure Pline le naturaliste.

MENTHE. — La *menthe poivrée* symbolise la chaleur de sentiment (Mme Fancon).

Contre les maléfices, on prétend dans le Midi (Gard) qu'est très efficace un bouquet de *menthe* et de millepertuis placé bien en vue dans la maison (11). Toujours d'après le même auteur, dans les campagnes poitevines (Naintré) la fille qui boit une infusion de *menthe* passe pour devenir amoureuse. Dans le Gard, un bouquet de *menthe* cueilli la veille de la Saint-Jean et placé bien en vue dans la maison, la met à l'abri des sortilèges de sorciers (12).

Dans de nombreuses provinces méridionales, on traite diverses maladies, la fièvre en particulier, par une singulière conjuration : soit près d'un pied de *menthe*, soit sur un bouquet de cette plante on jette des miettes de pain et des grains de sel (en nombre voulu !) en récitant un quatrain approprié en patois (13)

« Pour chasser mauvais esprits et fantômes nuisibles, écrit Nynault, il faut faire un parfum avec calament, pivoine, *menthe* et Palma-Christi » (14).

« En faisant un parfum de pivoine, de *menthe* et de palma-christi, il chasse tous les mauvais esprits et les fantômes nuisibles » assure un vieux traducteur d'un écrivain latin de Rhénanie (15). Notons que le palma-christi est le nom alors donné au ricin.

Un gâteau auquel on incorpore de la *menthe* est fait par les jeunes filles grecques désirant savoir si leur futur époux sera un jeune homme, un vieux garçon, un veuf : cet avenir leur est révélé par mise en œuvre de beaucoup d'autres singeries (16).

MUGUET. — « Dans la Vienne, quand on veut qu'un garçon aime une fille et réciproquement, on leur offre séparément à chacun un bouquet de fleurs de *muguet* entourées de feuilles de mauve » (17).

« Les Allemands disent que le muguet fortifie le cœur, le cerveau et toutes les parties nobles du corps », écrit Matthiolus (18).

MUSC. — « Lorsqu'on enlève à l'animal la poche qui renferme le *musc*, il faut que le chasseur ait le nez et la bouche très fermés d'un linge plié en plusieurs doubles, sans

(1) Lecœur. (Cité par Sébillot). — *Bocage normand*, II, p. 107.

(2) *Flore populaire*, V, p. 243 (in-8, Paris, 1904).

(3) De Mensignac. — *Superstitions de la Gironde* (cité par Sébillot), p. 75.

(4) *Manuel des fleurs emblématiques* (in-12 Paris, 1837), p. 166.

(5) Rolland. — *Flore populaire*, VII, p. 70 (in-8, Paris, 1908).

(6) Leneveux. — *Manuel des fleurs emblématiques* (in-12, Paris, 1837), p. 50.

(7) Rolland. — *Flore populaire*, VII, p. 25 (in-8, Paris, 1908).

(8) *Wallonnia*, 1899, p. 21.

(9) Emma Fancon. — *Nouveau langage des fleurs*, p. 122 (in-12, Paris, 1869).

(10) Du Chesnel. — *Dictionnaire des Superstitions* (cité par Rolland).

(11) E. Rolland. — *Flore populaire*, VIII, p. 39 et 41 (in-8, Paris, 1910).

(12) E. Rolland. — *Flore populaire*, III, p. 179 (in-8, Paris, 1900).

(13) Barthely. — *Pratique de sorcellerie* (in-8, Paris, 1874), p. 16.

(14) Nynauld. — *Lycanthropie*, p. 72.

(15) Cornelius Agrippa. — *Œuvres magiques*, traduction d'Alban (in-12, Liège, 1788).

(16) Du Chesnel. — *Dictionnaire des superstitions* (in-8, Paris, 1856), p. 676.

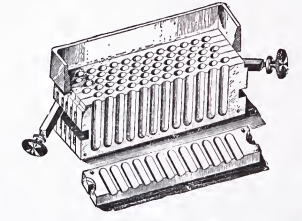
(17) Sébillot. — *Folk-lore de la France* (in-8, Paris, 1906), III, 488.

(18) *Commentaires sur Dioscoride...* (in-f°, Lyon, 1572).

MOULES pour CRAYONS, RAISINS, FARDS

de TOUTES FORMES et de TOUTES DIMENSIONS

RONDS — CARRÉS



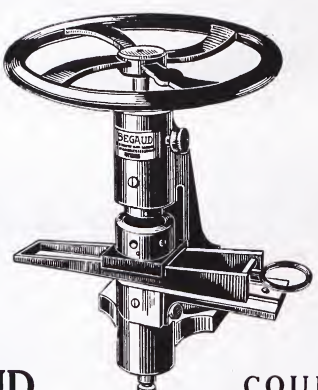
OVALES — A PANS

NOUVELLE PRESSE A COMPRIMER LES POUDRES COMPACTES SÈCHES

BREVETÉE S. G. D. G.



PUISSANTE — PRATIQUE



SIMPLE — RAPIDE

El. SEGAUD

COURBEVOIE

Catalogue illustré franco

221, Bd Saint-Denis

Téléphone : DÉFENSE 03-76

Expon Interle des Arts Décoratifs
Paris 1925
MEDAILLE D'ARGENT

Reg. du Comm. Seine 216-266

quoi il éprouve des hémorragies violentes, à cause de la force de l'odeur », lisons-nous dans l'ouvrage de Cloquet (1).

« Le *musc* fortifie et corrobore le cœur en toutes ses passions », pensait-on au XVIe siècle (Matthiolus).

ORANGER. — « On fait, de la *fleur d'oranger*, le symbole de la chasteté, assure Mme Leneveux, parce que les jeunes filles, le jour de leur noce, en portent une couronne pour témoignage de leur conscience. » C'est assurément prendre l'effet pour la cause !

« L'*oranger* est le seul arbre qui présente à la fois des fleurs, des fruits verts et des fruits mûrs, ce qui en fait le symbole de la générosité », assure Leneveux (2).

REINE DES PRÉS. — Selon la *Flore populaire* de Rolland, on attribue à la *reine des prés* d'assez nombreuses significations symboliques :

a) Un bouquet de cette plante mis extérieurement à la fenêtre de la chambre qu'habite une jeune fille indique que la personne est proprette.

b) Un tel bouquet placé de même le jour de la fête de la résidente indique qu'elle a trompé son ami avec d'autres...

c) Quand un garçon, causant à une jeune fille, touche la plante, il sera le second mari de la belle...

RÉSÉDA. — Offrir à quelqu'un du *réséda* signifierait en langage symbolique des fleurs, d'après Leneveux (3) « vos qualités surpassent vos charmes ».

A Pierrefonds (Oise), un bouquet de *réséda* mis le 1er mai à la porte d'une maison, annonce la rupture d'un galant et de la personne qui habite la maison (4).

En Maine-et-Loire, le bouquet de *réséda* mis à la porte d'une maison où habite une jeune fille équivaut à une déclaration d'amour (5).

ROMARIN. — L'odeur de cette plante fut utilisée dès la plus haute antiquité. « Mêlée parmi les habillements, cette fleur les contregarde des artres, artizons et autres vermines..., voilà ce que dit Théophraste... », d'après Mattiolus (6).

« Donner le *romarin* à quelqu'un » se dit dans plusieurs contrées pour signifier qu'on lui a donné congé. » (7).

En Bretagne, la fille qui veut savoir qui elle épousera se sert de *romarin* pour nettoyer un seau qu'elle remplit à la fontaine en suivant certains rites et disant certaines prières : l'image du futur mari apparaît finalement au fond du seau (8).

ROSE. — Consacrée par les Anciens à Vénus, la *rose* est par excellence emblème de beauté, tant par son aspect que parce qu'elle ne dure pas. Elle est également considérée comme jouissant de propriétés médicinales. « L'odeur de la *rose*, écrit Athénée, est recherchée par les buveurs comme un puissant remède contre les pesanteurs de tête que provoquent les fumées du vin » (9).

Au dix-septième siècle, un savant apothicaire nous affirme, à propos de l'essence de *roses*, que son odeur « est fort propre pour réjouir et fortifier le cœur et l'estomac » (10).

« Il n'est guère de médicament composé pendant la Renaissance qui ne renferme une proportion plus ou moins considérable d'eau de *roses*, de poudre de roses ou même d'essence de roses » (11).

Santini de Riols (12) reporte d'après divers historiens, plusieurs cas de morts attribués à l'influence de l'odeur de *roses*.

Après avoir décrit de nombreuses applications de *l'essence de roses* et des pétales séchés de la fleur, en pharmacopée, Buchoz (13) reporte des exemples plus ou moins authentiques d'accidents provoqués par l'odeur. Voici quelques-uns de ces cas :

« Lemery assure avoir connu plusieurs personnes à qui l'odeur des roses causait des fontes de pituite (?) qui, collant dans l'estomac, y excitoient des vomissements, ou qui, se déchargeant par une expectoration abondante, produisoit un rhume... »

« Un homme d'un tempérament mélancolique étoit forcé de garder la maison dans le tems de la fleur des roses, parce que leur odeur lui occasionnait des démangeaisons dans les yeux, accompagnées d'inflammation et d'un écoulement de larmes... »

« Un moine, à la simple odeur de roses, tomboit en syncope... »

SARRIETTE. — Selon le fameux chirurgien Ambroise Paré « la tortue mange de la *sarriette* pour se guérir des morsures de la vipère » (14).

SAUGE. — « Les fleurs qui répandent une odeur aromatique, comme celles de la *sauge* et du romarin, semblent propres à ranimer l'énergie vitale » assure Cloquet (15).

Dans le Berry, la chambre où gît un trépassé est jonchée avec des « herbes fortes » dites encore « herbes du mort » choisies entre les variétés : *sauge*, menthe, beaume (16).

SERINGA. — En symbolique des fleurs, nous assure Mme Faucon,

---

(1) *Osphrésiologie ou traité des odeurs...*, p. 82 (in-8, Paris, 1821).

(2) *Manuel des fleurs emblématiques* (in-12, Paris, 1837), p. 173.

(3) *Manuel des fleurs emblématiques* (in-12, Paris, 1837), p. 227.

(4) Rolland. — *Flore populaire*, II, p. 196 (in-8, Paris, 1899).

(5) Sébillot. — *Folk lore de France*, III, p. 517.

(6) *Commentaires sur Dioscoride...*, p. 311 (in-f°, Lyon 1572).

(7) *Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, XIX, p. 642.

(8) E. Rolland. — *Flore populaire*, VII, p. 192 (in-8, Paris, 1908).

(9) Cité par le Dr Blondel dans : *Les produits odorants du rosier* (in-8, Paris, 1889).

(10) Pomet. — *Histoire générale des drogues* (in-12, Paris, 1694).

(11) Dr Blondel. — *Les produits odorants du rosier* (in-8, Paris 1889), p. 157.

(12) *Les parfums magiques* (in-12, Paris, 1903).

(13) *Monographie de la rose et de la violette...* (in-8, Paris, an XII), p. 173.

(14) Ambroise Paré. — *Œuvres complètes*, édition du Dr Malgaigne, III, p. 736.

(15) *Osphrésiologie ou traité des odeurs*, p. 96 (in-8, Paris, 1821).

(16) Laisnel de la Salle. — *Croyances du Centre*, II, p. 71 (in-8, Paris, 1881).

ÉTABLISSEMENTS

BETTS & BLANCHARD

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.000.000 DE FRANCS

LA BASTIDE - BORDEAUX

LEUR BOUCHAGE NOUVEAU - BREVETÉ S.G.D.G.



I

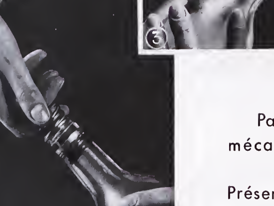
Suppression du bouchon
Étanchéité absolue
Décoration variée en relief
et en couleur.

2

Inviolabilité et cependant ouverture facile soit par arrachement d'une bande métallique, soit par le simple dévissage et rupture d'une section de moindre résistance. La bande de garantie est emboîtée dans les aspérités du goulot.

4

Rebouchage rapide et continuité de la présentation



3

Pas de complication mécanique, verrerie très simple.
Présentation normale du capsulage par compression d'une douille de caoutchouc plus de bris de bouteille.

le *seringa* signifie « mon cœur est pénétré de vos bontés ». Mais d'après Leneveux, le *seringa* est emblème d'amour fraternel.

SERPOLET. — En Franche-Comté, on attribue au *serpolet* une action maléficiante : à séjourner longtemps sur cette plante, on deviendrait fou (1).

THYM. — D'après Leneveux, le *thym* est symbole de l'activité.

TUBÉREUSE. — C'est la volupté que symbolise la fleur de *tubéreuse* : « Son odeur est enivrante, et si on la respire trop longtemps, elle peut donner la mort (2).

« Les Orientaux ont fait de la *tubéreuse* le symbole de la volupté parce que l'odeur peut asphyxier les personnes qui la respireraient trop longtemps » dit Leneveux (3).

« L'odeur de la *tubéreuse*, écrit Du Chesnel (4), passait autrefois pour extrêmement préjudiciable aux femmes enceintes, et l'on raconte à ce propos que Mlle de Lavallière, qui voulait cacher sa grossesse à la reine, eut le courage de remplir sa chambre de branches de cette fleur. »

VERVEINE. — Le folk-lore est très riche de traditions concernant cette plante. Ainsi l'on croyait autrefois qu'il suffisait de se frotter avec de la *verveine* pour éprouver du bien-être, de la joie et la possession de tout ce que l'on pouvait désirer (Du Chesnel).

On trouve dans plusieurs recueils des secrets de magie, la recette de conjurations pour se faire aimer, où est mise en œuvre de la poudre de *verveine* : les détails d'application varient beaucoup (5).

« Les magiciens, reporte Matthiolus (6), perdent leurs sens et entendement à l'endroit de cette herbe, car ils disent que tous ceux qui s'en seroyent frottez obtiendront tout ce qu'ils voudront..., ils disent qu'il la faut cueillir les jours caniculaires, ayant au préalable enterré des rayons de miel pour apaiser la terre... »

Dans le Roussillon, un lépreux, dit-on, est sûr de guérir s'il va se rouler, le matin, dans un champ où poussent *verveine* et millepertuis, ces plantes en effet, n'agissant que couvertes de rosée (7).

Voici quelques recettes particulièrement bizarres :

« Pendant neuf jours, prenez un morceau de pain et une gousse d'ail, puis allez les déposer devant un pied de *verveine*. Cela fait, vous aurez soin d'uriner sur le tout : c'est un remède infaillible contre la fièvre quarte » (8). Cette bizarre superstition a cours dans les Landes.

« Pour morsure de serpent, ardez (calcinez) la *vervaine* et faites poudre : si vous la mettez sur morsure, si garira. Et qui porter à la *vervaine* sur soy, jamais serpent ne le grevera », nous assure un vieil auteur (9).

« En Espagne, rapporte Du Chesnel (10), on allait jadis, la veille de la Saint-Jean, durant la nuit, cueillir aux champs de la *verveine*... que l'on conservait comme une amulette dans les habitations... »

En Suisse romande, pour effectuer aisément de longs trajets en montagne, les armaillés mettent à leur jarretière un rameau de *verveine* (11). Il en serait de même, dit-on, dans certaines provinces françaises de l'Ouest, des farfadets (12).

VIOLETTE. — « Chez les Grecs et les Celtes, la violette était emblème de l'innocence, de la virginité, de la modestie ; ils en décoraient les cercueils des jeunes vierges, coutume qui existe encore dans certaines régions allemandes », nous assure Emma Fancon (13).

« Il y a certains parfums qui ont du rapport aux étoiles, et peuvent beaucoup pour acquérir des qualités célestes, écrit Cornelius Agrippa (14). C'est pourquoi l'on fait des parfums pour les personnes qui ont à deviner l'avenir... lesquels nous préparaient à recevoir l'inspiration divine. Ainsi l'on dit que le parfum de la semence de l'herbe aux puces et des racines de *violette* fait voir les choses futures et contribue à la prophétie... »

La *violette* blanche est le symbole de l'innocence et de la bonté candide, c'est un poète (15), qui nous l'assure : « C'est l'emblème d'un cœur qui répand en secret sur le malheur timide un modeste bienfait. »

Dans le Cher, on prétend que pour se préserver de la fièvre, il suffit de manger la première *violette* : mais il faut l'avaler sans la mâcher, et en levant les yeux au ciel (16).

« Si l'on se parfume avec des racines de *violette* et d'ache, on connaîtra les choses futures » affirme Collin de Plancy (17).

A. CHAPLET
Ingénieur-Chimiste

---

(1) Roussen. — *Glossaire de Bournois* (cité par Sébillot), p. 248.

(2) Emma Fancon. — *Nouveau langage des fleurs* (in-12, Paris, 1869), p. 163.

(3) *Manuel des fleurs emblématiques* (in-12, Paris, 1837). p. 325.

(4) *Dictionnaire des Superstitions* (in-8, Paris, 1856) p. 1227.

(5) Voir en particulier les *Secrets magiques pour l'amour...* de J. Cousin (in-12, Paris, 1868).

(6) *Les Commentaires de Dioscoride*, p. 393 (in-f°, Lyon, 1572).

(7) *Revue des Traditions populaires*, XVI, p. 361.

(8) Rolland. — *Flore populaire*, VII, p. 40 (in-8, Paris, 1908).

(9) J. Camus. — *Réceptaire* (cité par Sébillot), p. 10.

(10) *Dictionnaire des Superstitions* (in-8, Paris, 1856), p. 1212.

(11) Chenaux. — *Le diable et ses cornes* (1876), p. 53.

(12) Rolland. — *Flore populaire*, VII, 40 (in-8, Paris, 1908).

(13) *Nouveau langage des fleurs* (in-12, Paris, 1869), p. 168.

(14) *De occulta philosophia libri tres*, traduction Levasseur (in-8, La Haye, 1727).

(15) Boisjolin (cité par Mme Fancon).

(16) Sébillot. — *Folk-lore de France*, III, p. 490 (in-8, Paris, 1906).

(17) *Dictionnaire des sciences occultes*. II, p. 261 (in-8, Paris, 1846).

Les Parfums ont-ils une influence sur le rancissement des savons ?

Dans l'industrie du savon, on redoute fort les modifications du corps du savon qu'on désigne sous le nom de « rancidité » (rancissement).

Peu importe à quelle influence est dû ce processus : il se déroule toujours suivant la même loi : il se forme toujours, dans la réaction finale, des acides gras oxydés et malodorants. C'est un processus d'oxydation typique.

Les produits de dissociation qui se forment sont très sensibles aux réactions : dans les savons rances, tout le parfum ne tarde pas à être mélangé d'une odeur de suif fort désagréable, et à un stade ultérieur du processus, il est totalement masqué par cette odeur aldéhydique caractéristique du rancissement. Indépendamment de cette odeur si gênante pour le parfum, il se forme des taches bien connues qui, au début, sont en forme de petits points à peine perceptibles, transformés plus tard en taches rondes, allant du rouge jaune au rouge brun, car les produits de décomposition se répandent, par diffusion, de plus en plus loin du centre d'excitation qui leur donne naissance.

Comme tous les parfums sont détruits au cours de ce processus, l'idée est toute naturelle de leur attribuer d'emblée la cause du rancissement : c'est-à-dire, déclarer que les parfums ne sont pas résistants à la saponification, etc... Même les spécialistes expérimentés en arrivent souvent à cette conclusion erronée, avec ce résultat que le dommage est encore augmenté parce qu'est retardée la rapide découverte de la véritable cause du mal.

Au cours de mes longues années de pratique, j'ai eu l'occasion de tirer au clair, dans des centaines de cas, la cause du rancissement.

Mais jamais je n'ai réussi à découvrir dans le parfum lui-même la cause première de la décomposition du savon.

Les opinions contraires ont toujours été réfutées par des preuves analytiques et des contre-épreuves par observations portant sur le parfum condamné.

Des expériences conduites durant de longues années, surtout avec des parfums qui sont fréquemment cités dans la littérature comme étant des facteurs positifs de rancissement, tels que : acétate de bornyl, bromstyrol, essence de citronnelle, diphénylméthane, aldéhyde phénilacétique, etc., ont invariablement permis de constater que c'est le corps du savon qui représente la cause primitive du rancissement, et que le parfum n'a été décomposé que secondairement, par ce processus. On sait qu'il existe des parfums qui produisent bien une coloration foncée secondaire dans le savon, mais ce phénomène n'a rien de commun avec le rancissement. De même pour le rancissement accompagné de phénomènes de gonflement de la pâte du savon, on a toujours pu remonter à une source autre que le parfum.

Le rancissement consécutif à l'auto-oxydation (oxydation spontanée) qu'on attribuait à une forte teneur en huiles terpéniques et sesquiterpéniques, accusées d'être en même temps des véhicules d'oxygène, a toujours apparu, à l'examen approfondi, comme produit par d'autres causes.

Donc, jamais les parfums ne sont les causes primaires, les causes positives, du rancissement.

Il importe d'insister ici sur ce fait, que ce ne sont pas toujours l'inattention ou l'imperfection du contrôle chimique qui sont cause de ce processus.

On se trouve parfois devant des cas tout à fait mystérieux où les motifs révélés par l'analyse comme causes de la rancidité, apparaissent tout à fait masqués. Bien des causes de rancidité étudiées n'ont pas encore pu être reconnues, dans le déroulement quantitatif du processus. Des facteurs positifs de rancidité, nous en avons en abondance : substances albumineuses et mucilagineuses ; colorants, qui se forment ultérieurement dans le savon, quand les huiles essentielles, bases du parfum, ont été obtenues par pression de graines conservées longtemps en magasin ; processus de gonflement avec hydrolyse consécutive, catalyseurs métalliques, formation de « transpiration » à la

Première Usine créée en France

LA PLUS IMPORTANTE MAISON D'EUROPE

TUBES EN ÉTAIN

Tous Tubes émaillés et imprimés pour présentations élégantes.

70 années d'expérience

STILLIGOUTTES

Crème Siam...

POUR MONSIEUR

DORIN PARIS FRANCE

CRÈME DE TOILETTE

LONDRES

PARIS

• ÉTABLISSEMENTS

Krieg & Zivy

INGÉNIEURS E.C.P.

9, Rue Hortense GRAND-MONTROUGE (Seine)

Téléph.: Vaugirard 27-40, 41, 42

BROYEUR-TAMISEUR

"FORPLEX"

POUR LE TRAITEMENT DE TOUTES LES MATIÈRES SÈCHES UTILISÉES EN PARFUMERIE, SAVONNERIE, etc.

CONSTRUCTION FRANÇAISE DES PLUS SOIGNÉES AVEC ACIERS SPÉCIAUX DE TOUTE PREMIÈRE QUALITÉ A L'ÉPREUVE DE L'USURE

◆◆

STATION D'ESSAIS DANS NOS ATELIERS

◆◆



MONTAGE FACILE
PALIERS A BILLES
GRAND RENDEMENT
COMMANDE DANS TOUTES LES DIRECTIONS

◆◆

LES PLUS HAUTES RÉFÉRENCES

◆◆

Téléphone : **Auteuil 01-22**

LES ATELIERS RÉUNIS (Sté Ame)

AU CAPITAL DE 550.000 FRANCS

30, Rue du Point-du-Jour, BILLANCOURT (Seine)

Téléphone : **Auteuil 01-22**

surface du savon sous certaines influences ; blanchiment mal exécuté, et d'autres facteurs encore qui interviennent durant le séchage. Chacune de ces causes, que nous ne faisons qu'indiquer, du rancissement ultérieur, peut à nouveau apparaître dans une grande série de phénomènes variables.

Le besoin d'un préservatif assurant la bonne conservation du savon est donc bien réel, et ce produit doit avoir pour but de soustraire le savon aux influences détériorantes qu'il subit durant sa fabrication et son magasinage.

Déjà de nombreuses propositions ont été faites entre autres par Boulez en 1529.

Mais tous ces produits ont les mêmes inconvénients : ou bien ils doivent être utilisés à des doses tellement fortes que les savons ne peuvent plus recevoir un titrage parfait, ou bien ils ne sont pas *indifférents* vis-à-vis de tous les parfums ; ou bien encore ils perdent rapidement leur efficacité sous l'action de la lumière solaire directe, se décomposant, et exerçant alors une action absolument néfaste sur le corps du savon.

Des années d'expérimentation et d'observation faites sur du savon qui se trouvait déjà au premier stade de rancissement, avec des facteurs de rancidité négatifs, en vue d'augmenter la force de protection et de défense du savon contre toutes les actions oxydantes, m'ont permis d'assurer la conservation prolongée pendant plusieurs années, de n'importe quel savon en unissant des corps qui agissent par leur activité chimique, avec d'autres qui représentent des stabilisateurs à base de colloïdes protecteurs. Peu importe que les savons soumis à ce traitement soient des savons de toilette, de lessive, des savons à froid, ou des savons fabriqués d'après le simple procédé de l'émulsion. Le produit en question peut être fabriqué par n'importe quel savonnier, en possession du mode de préparation. Il n'augmente nullement le prix de revient du savon, et il est chimiquement indifférent vis-à-vis de tous les parfums, ainsi que l'ont démontré des observations conduites durant plusieurs années.

Par l'emploi de cet immunisateur à action prolongée, mettant le savon à l'abri de toute cause de refroidissement, le savon rance et taché est pratiquement éliminé de la savonnerie. Tous les ennuis, réclamations coûteuses en temps et en argent, dues à ce mal souvent périodique, sont désormais évités et l'on a la certitude de mettre dans le commerce des produits vendables, d'une conservation de plusieurs années (mes observations remontent à six années en arrière).

MONSVIN.

L'Essence naturelle de Lavande et le Pavé de l'Ours

(suite et fin)

Réponse de M. Charles Mourre, membre-secrétaire de la Société pour la Défense du Commerce et de l'Industrie de Marseille, à M. Louis Gardiol, député des Basses-Alpes.

***

M. Gardiol m'accuse de prendre « quelque liberté avec le rendement » du lavandin. Puisque mon spirituel contradicteur est sensible à l'humour qui se dégage des chiffres que j'ai donnés : à savoir 2 k. 500 à 3 k. 500 d'essence par 100 kilos de fleurs, je lui aurais su un gré infini de pousser l'esprit jusqu'à me donner les rendements exacts.

Qu'il me permette de lui dire que les rendements du lavandin sont très variables ; si j'ai pris les rendements maxima, ces rendements n'ont rien d'humoristiques.

Certains les estiment seulement de 0,800 à 1 kg. 400. C'est peu.

Dans les Bouches-du-Rhône, il a été obtenu avec des plants de 2 ans seulement, 1 kg. de fleurs par plant et 1 kg. d'essence pour 74 kg. de fleurs, soit 1 kg. 350 d'essence par 100 kg. de fleurs. Pour des plants de 2 ans, ce n'est pas mal.

Cependant, les services agricoles des Etablissements Chiris signalent dans les « Parfums de France », octobre 1926, nº 44, page 325 que «...les rendements en essence du lavandin sont passés de 0 kg. 400 à plus de 3 % », vous avez bien lu, plus de 3 kg. d'essence pour 100 kg. de fleurs.

Je pourrais citer encore de nombreux exemples. Des auteurs parlent même de rendement en essence 4 à 5 fois supérieurs à ceux de la lavande, ce qui rend bien modestes les chiffres que j'ai donnés.

Les rendements varient considérablement suivant les régions.

Bien entendu, si au lieu de distiller seulement l'inflorescence et la longueur de tige nécessaire à la

coupe, on distille une grande partie de ces tiges et même des feuilles, le rendement aux 100 kg. diminue.

*
* *

M. Gardiol résume mon argumentation et, emporté par sa propre conviction, il la résume mal.

J'ai, en effet, écrit qu'il y a surproduction et sous-consommation d'essence de lavande. Surproduction à cause de l'extension d'essence de lavande. Surproduction à cause de l'extension et du progrès des méthodes de culture, sous-consommation à cause de la crise économique qui sévit chez nos principaux clients.

J'ai écrit que les essences de lavande d'Italie, d'Espagne et de l'U.R.S.S. menacent de nous concurrencer.

Je n'ai pas écrit que la production chimique fût négligeable.

Je n'ai pas écrit qu'il serait vain et inopportun de pourchasser toute fabrication synthétique.

Je n'ai pas écrit que le lavandin « était le seul coupable ».

Par contre, j'ai dit :

Que la fraude qui peut se faire sur l'essence de lavande, n'est pas d'un ordre tel qu'elle risque d'en fausser le marché.

Qu'une définition de l'essence de lavande était actuellement difficile.

Qu'une partie des maux dont souffre la lavande provenait du lavandin.

*
* *

Ainsi, nous saisissons sur le vif, les méthodes de discussions employées par notre contradicteur.

En déformant involontairement, mais en déformant tout de même ma pensée, il peut poursuivre sa discussion, sans tenir compte de mes arguments.

C'est pourquoi, reprenant les épithètes « inexacts et tendancieux » qui me sont appliquées si mal à propos, je puis les retourner à son auteur en le priant de les conserver précieusement pour son usage personnel.

*
* *

Et maintenant, essayons d'y voir clair.

Dans votre réponse, vous mélangez tout : l'essence naturelle, l'essence fraudée, la production chimique et la fabrication synthétique.

Il est nécessaire de débrouiller cet écheveau.

L'essence naturelle et l'essence fraudée sont une chose.

La production chimique et synthétique en est une autre.

Examinons d'abord ce deuxième point.

Lorsque dans notre exposé des motifs, vous parlez de la concurrence faite à l'essence par « l'introduction d'essences similaires et de produits chimiques de remplacement et de mélange », vous dites une chose qui n'est que partiellement exacte, mais à supposer que ce le soit entièrement, je ne vois pas comment votre loi empêchera cette concurrence.

Les essences chimiques et synthétiques qui sont employées dans la parfumerie et la savonnerie, sont employées comme essences chimiques et synthétiques.

Jamais ces produits ne sont vendus comme *Essence de lavande* tout court et encore moins comme *Essence de lavande pure*.

Ces essences chimiques sont vendues sous la dénomination de *Lavande artificielle* ou *synthétique* ou de *Lavande* suivie d'un nombre et toujours ces lavandes figurent sous une rubrique générale, telle par exemple *parfums de synthèse*.

Aucun doute n'est permis, aucune confusion n'est possible, aucun utilisateur ne dira jamais qu'en achetant une telle essence, il croyait acheter une essence naturelle.

Ce sont les parfumeurs et les savonniers qui emploient ces produits et ces essences chimiques en mélange avec l'essence naturelle et cela pour obtenir une note spéciale ou, tout simplement, pour abaisser le coût de revient.

Dites-moi par quels procédés vous comptez empêcher ces industriels de pratiquer ainsi.

Certes, si ces mélanges étaient faits par un négociant et s'ils étaient vendus sous le nom *d'essence de lavande*, aucune loi ne serait assez sévère pour réprimer une pareille chose, mais jamais un négociant ne se livrera à une telle pratique, car les lois actuelles suffiraient à lui faire payer sa malhonnêteté.

Ces mélanges se font chez le parfumeur et chez le savonnier. Là votre loi est inopérante.

Mais, direz-vous, je veux obliger le parfumeur et le savonnier à mettre sur leurs produits, que ces produits sont fabriqués avec des essences chimiques.

« Ils prétendent — les cultivateurs — imposer à la parfumerie chimique l'obligation de porter son vrai nom ».

Mesure sans efficacité, parce que le consommateur n'achète un parfum ou un savon qu'autant que parfum ou savon lui plaisent. Il ne demande pas plus si le savon est fabriqué avec de l'huile de coprah, de palme, de cade ou d'olive, qu'il ne demande s'il est aromatisé avec des parfums synthétiques ou naturels.

Croyez-vous qu'un parfum, appelé par exemple *Prends-moi toute*, dont la note plaira, se vendra moins, parce que sur l'étiquette il y aura la mention *arome naturel et synthétique*. Les produits chimiques sont presque toujours employés en mélange avec les produits naturels.

Vous dites aussi : je veux empêcher les fabricants de produits chimiques d'employer le mot *lavande*, pour désigner une lavande synthétique.

Croyez-vous que vous ferez vendre un kilo de plus d'essence naturelle, porce que l'essence de lavande synthétique ne s'appellera plus *Lavande synthétique*, mais s'appellera *Lavandor*, *Lavandol*, ou *Lavandorette* ?

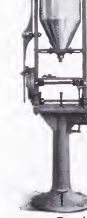
Vous pourrez encore aller plus loin et empêcher que rien dans le mot employé ne rappelle le terme sacré de lavande.

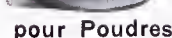
Le lavandor deviendra *Base X*

MACHINES à REMPLIR-DOSER

***BOITES, FLACONS, TUBES,** etc.*

avec toutes Poudres, Pâtes, Liquides, etc.





pour Poudres

pour Liquides

MATÉRIEL MODERNE, PRATIQUE, FACILE A RÉGLER ET DURABLE

VISIBLE EN MAGASIN

Ubaldo Triaca

INGÉNIEUR SPÉCIALISTE

PARIS

18 Rue de Liege, IX

MALAXEURS POUR CRÈMES

PATES DENTIFRICES

BROYEURS- -TAMISEURS

pour toutes poudres

TAMISEURS- -MÉLANGEURS

combinés, à préparer la poudre de riz, etc.

WM. GARDNER
& SONS LTD
GLOUCESTER

Ubaldo Triaca

INGÉNIEUR SPÉCIALISTE

PARIS

18 Rue de Liege IX

MAISON FONDÉE EN 1833

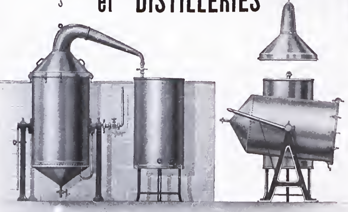
TOURNAIRE FRÈRES

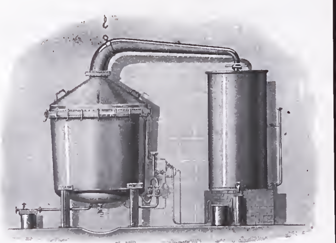
Constructeurs GRASSE (Alpes-Maritimes)

Téléphone 0-30
R. C. : Grasse N° 903

Télégrammes :
Tournaire Grasse

APPAREILS pour PARFUMERIES et DISTILLERIES





Tous les Appareils pour le Traitement des Fleurs, Plantes aromatiques, Poudres, Racines, etc.

— *Installations complètes d'Usines* —

CATALOGUE SUR DEMANDE

ou *Arome Alpestre*, à moins que poussant votre loi à son terme logique, vous interdisiez à tout produit chimique de rappeler si peu ou si mal que ce soit, l'arome de la fleur.

Pour empêcher cette concurrence, il n'y aurait qu'une mesure efficace, la suppression de l'industrie des produits chimiques et synthétiques en France, dont je suis loin de nier l'importance.

Puisque « les paysans ne poussent pas l'égoïsme agraire jusqu'à rechercher l'interdiction du parfum artificiel », je suis rassuré sur l'avenir de cette industrie, dans un bien triste état à l'heure actuelle, ce qui prouve que si l'industrie des essences naturelles est dans le marasme, l'industrie des parfums chimiques n'en profite guère.

Remarquez que, jusqu'ici, j'ai raisonné dans le cas le plus favorable pour votre thèse, celui où essence de lavande et produits chimiques seraient surtout utilisés en France.

***

Mais vous perdez sans cesse de vue que la presque totalité de l'essence de lavande s'exporte. Ce n'est pas sur notre marché que cette essence est concurrencée, si concurrence il y a, par les produits chimiques et de synthèse, c'est sur les marchés étrangers où se trouvent nos principaux et meilleurs clients.

A supposer que les fabricants français ne puissent plus produire des parfums de synthèse, croyez-vous que les fabricants suisses, allemands, anglais, etc... connaîtront la même interdiction ?

Que pourra votre loi contre le savonnier américain, le seul intéressant pour nos producteurs de lavande, ne l'oubliez pas.

La concurrence dont l'essence de lavande est victime ne se produit pas principalement sur notre marché ; elle se produit sur les marchés étrangers.

La concurrence la plus redoutable n'est pas celle des produits chimiques, mais celle des essences naturelles bon marché, telles que aspic, romarin, lavandin, etc...

Je vous ai suivi sur le terrain que vous avez choisi. Maintenant, je puis vous faire remarquer que votre argument principal — concurrence des produits de synthèse — ne porte pas, parce que l'industrie des produits chimiques et synthétiques date d'au moins 40 ans. C'est donc depuis plusieurs décades que les produits incriminés concurrençaient les produits naturels.

Sans doute, cette industrie s'est développée beaucoup depuis la guerre ; mais ce qu'il faut souligner et c'est ce qui démontre d'une façon éclatante la fragilité, pour ne pas dire la fausseté de votre thèse, c'est que la période de plus grande prospérité de cette industrie coïncide avec la période de plus grande prospérité des produits naturels.

Depuis 1929, plus encore peut-être que l'industrie des essences naturelles, l'industrie des produits chimiques de parfumerie est dans le marasme.

Loin, par conséquent, de prospérer au détriment des produits naturels, cette industrie est victime, comme eux, de la crise générale qui s'est abattue sur le monde.

Ce parallélisme dans la misère est rigoureusement logique, non pas parce que procédant d'une même cause générale, mais parce que ces deux industries se complètent.

L'usage de la parfumerie s'est popularisée, s'est étendu dans le monde grâce à l'emploi des produits synthétiques entraînant avec eux les produits naturels.

Je répète que l'essence de lavande est concurrencée surtout par ces essences naturelles bon marché : aspic, lavandin, etc., et cela depuis 1924-1926, époque des cours extravagants atteints par la lavande.

Bien entendu, le lavandin n'a pas supplanté la lavande. Le lavandin, comme l'aspic en mélange avec l'essence de lavande — mélange opéré chez et par le parfumeur ou le savonnier lui-même — ne sert qu'à abaisser le coût de revient.

Ce qu'il faut redouter pour l'avenir, c'est l'emploi de plus en plus généralisé du lavandin, si des entraves étaient mises au commerce de l'essence de lavande.

***

Si, maintenant vous parlez non plus du produit de synthèse mais de la fraude, la question change de face.

Lorsque vous parlez de la concurrence que le produit de synthèse fait à l'essence naturelle, vous envisagez le parfum fabriqué.

Là votre réglementation sera inopérante.

Lorsque vous parlez de la fraude, vous envisagez le produit naturel.

Trois cas peuvent alors se présenter.

L'essence de lavande est fraudée avec d'autres essences naturelles.

L'essence de lavande est fraudée avec des produits chimiques.

L'essence de lavande est composée entièrement avec des produits chimiques.

Eliminons tout de suite ce dernier cas ; nous venons de voir qu'un arome de lavande ainsi composé est toujours vendu comme lavande synthétique ou artificielle.

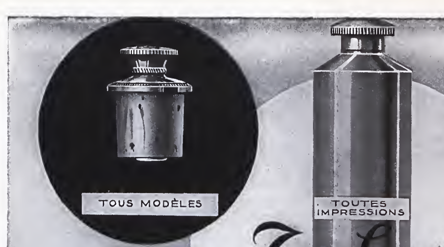
Restent donc comme fraude proprement dite, les deux premiers cas.

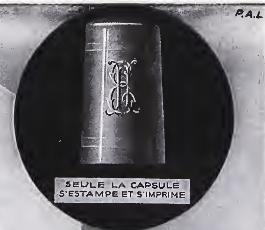
Fraudes avec des essences naturelles. — Il s'agit d'essences bon marché, mélangées à une essence chère.

Je répète ce que j'ai déjà dit. Si l'on vend sous le nom *d'essence de lavande* une essence dans laquelle on a ajouté par exemple de l'aspic, il y a fraude.

Mais, si l'on vend cette essence sous un autre nom, tel que *lavande aspiquée, lavande composée pour savon*, on ne peut pas dire qu'il y ait fraude

Il y a fraude lorsqu'il y a tromperie sur la qualité de la marchandise vendue


TOUS MODÈLES
TOUTES IMPRESSIONS


P.A.L
SEULE LA CAPSULE S'ESTAMPE ET S'IMPRIME

Un mélange d'essences naturelles, lorsque ce mélange est vendu sous un nom qui ne prête pas à confusion, ne constitue pas une fraude

Les acheteurs de ces essences ne sont pas très nombreux, ce sont tous des gens avertis, sachant ce qu'ils veulent, demandant bien souvent eux-mêmes, aux fabricants, des compositions à base de lavande naturelle

Le marché de ces essences est relativement étroit Je n'ose pas dire que tous ceux qui sont intéressés par la lavande se connaissent, depuis le producteur jusqu'au savonnier, mais peu s'en faut C'est cette étroitesse du marché, qui rend la fraude difficile ; c'est la raison pour laquelle ce commerce est resté sain

Fraude avec des produits chimiques — Il s'agit de produits chimiques mélangés à l'essence naturelle pour en modifier les constantes ; par exemple, augmenter par ce moyen la teneur en éther, pour vendre l'essence à un prix plus élevé

Là, il y a incontestablement fraude Je m'excuse de ne pas développer ce chapitre

Ce que je conteste, et cette constatation est fondée sur l'expérience, c'est que les fraudes de cette sorte soient généralisées

Elles sont rares, parce que les produits chimiques les plus intéressants sont plus chers que l'essence pure, donc inemployables, la fraude ayant pour objet de réaliser un gain supplémentaire Elles sont rares, parce que délicates : il faut peu de chose pour les faire découvrir

Elles sont rares encore pour les raisons données plus haut : l'étroitesse du marché de la lavande.

De toutes façons, les fraudes qui se produisent étant rares, ne peuvent pas peser sur le cours de l'essence pure.

A vous entendre, il semblerait que la production et le commerce sont infestés de falsificateurs, car pour expliquer la baisse du prix de la lavande par la fraude, il faudrait vraiment qu'elle soit absolument générale. Vous savez bien que tel n'est pas le cas.

Puisque vous aimez les dilemnes, en voici un : Vous dites que la consommation du produit pur diminue, donc les producteurs ont encore une partie de leur essence invendue. Or, trois lignes et demie plus haut, vous dites que les stocks à la production n'existent pas.

Donc, si les stocks à la production n'existent pas, c'est que le produit pur s'est vendu, et mon dilemne se transforme en syllogisme.

Vous écrivez : « J'ai entendu préciser que la douane américaine avait, « en vertu de la non conformité de l'expédition principale à l'échantillonnage, avait pu refuser des admissions importantes ».

En effet, nos bons amis américains ont des laboratoires plus redoutables que leurs tarifs douaniers.

Là encore, êtes-vous sûr de n'être pas tendancieux ?

Vous laissez, en effet, supposer au lecteur non averti, qu'il s'agit d'un envoi refusé par la douane américaine, parce que fraudé ; or, pour qu'une essence de lavande soit refusée aux U.S.A., il suffit qu'elle ne corresponde pas au Codex.

L'essence serait-elle aussi pure que le ciel bas-alpin, si ces constantes ne sont pas celles fixées, elle est impitoyablement refusée.

* * *

La fraude n'étant pas généralisée au point de fausser les cours de l'essence, quels inconvénients vois-je à votre proposition, me demandez-vous ?

Justement, de partir en guerre contre un adversaire sans consistance et, ce faisant, de faire planer sur le commerce et même sur la production, une telle menace que les pratiques les plus normales et les moins répréhensibles risquent de créer à leurs auteurs des difficultés.

Votre proposition de loi, impuissante à valoriser l'essence de lavande, aura pour effet d'en freiner l'écoulement parce que le commerce hésitera, bien souvent, à s'intéresser à une essence susceptible de lui créer des difficultés. Il poussera surtout la vente des produits dont la manipulation ne risquera pas de lui occasionner des ennuis.

Même lorsqu'on est de bonne foi, même lorsqu'on fait l'impossible pour être en règle avec les prescriptions légales, on n'est pas à l'abri des surprises désagréables que vous réservent quelquefois les laboratoires officiels.

M. Gardiol reconnaît les difficultés de définir l'essence pure. Il compte sur l'administration pour en établir les caractéristiques.

Comme ces caractéristiques seront forcément très larges, si même l'Administration accepte la responsabilité de définir une essence dont la composition donne lieu encore à controverse, il restera une part considérable soumise à l'arbitraire des laboratoires.

Eléments d'insécurité pour le commerce, qui l'inciteront à se porter de plus en plus sur les produits de remplacement, lesquels malheureusement ne manquent pas.

Ainsi, avec les meilleures intentions du monde, la proposition de loi Gardiol, si elle est adoptée, contribuera à aggraver la situation du produit qu'elle veut protéger.

Au terme de cette réponse, je suis bien obligé de constater que vous avez exposé vos idées en déformant les miennes ; mais que vous n'avez pas discuté mon argumentation et cela parce qu'elle n'est pas discutable.

Je ne veux pas reprendre ici ce que je démontre dans mon rapport : que la baisse de l'essence de lavande est due à des causes naturelles.

Ce n'est pas une loi qui en fera remonter le cours, mais l'assainissement du marché mondial.

Le produit naturel pourra toujours mieux faire que de se défendre contre le produit synthétique, parce qu'il est incontestablement

meilleur, à condition, cependant, de rester à un prix raisonnable.

Il y a deux vérités qu'il ne faut jamais perdre de vue, si l'on veut raisonner sainement.

L'essence de lavande est très peu consommée en France ; elle s'exporte presque entièrement.

L'essence de lavande n'est pas une essence de luxe, elle est une essence courante qui s'emploie en presque totalité dans des produits bon marché.

Sa consommation est donc fonction de la prospérité des marchés acheteurs et de son prix de vente.

Ne pas tenir compte de ces facteurs et tout expliquer par la fraude insignifiante en fait, et par la concurrence — à l'étranger — des produits de synthèse, c'est fausser complètement les données du problème à résoudre.

***

En résumé :

La baisse de l'essence de lavande n'est pas due :

A la fraude, parce que la fraude qui peut s'exercer sur elle est sans rapport avec les conséquences qu'on veut en faire découler.

A la concurrence de l'industrie chimique, parce que cette industrie — très ancienne — dont la période de prospérité coïncide avec celle des essences naturelles, est depuis longtemps dans un marasme plus grand peut-être, que celui que connaît l'industrie de la lavande.

La baisse n'est pas spéciale à l'essence de lavande. Toutes les essences, durant la même période, ont vu leur cours fléchir ; un grand nombre dans des proportions beaucoup plus considérables même.

La baisse a touché tous les produits. Fraude et concurrence de produits de substitution n'ont rien à voir à ce phénomène.

La baisse de l'essence de lavande est due, comme la baisse de la plupart des produits :

Aux hauts prix pratiqués en 1924-26 qui, en excitant la production, ont, en même temps, aiguillé les acheteurs vers l'emploi des produits de remplacement et plus particulièrement des essences bon marché, telles que aspic, lavandin, etc.

A l'excès de production.

A la sous-consommation surtout, conséquence de la crise mondiale qui frappe durement nos principaux clients, car l'essence de lavande s'exporte presque entièrement et nos clients l'emploient dans la savonnerie bon marché.

J'ai exposé la situation, telle qu'elle découle de l'observation impartiale des faits.

Si j'avais cru un instant que mon intervention puisse faire tort, si peu que ce soit, aux paysans bas-alpins, même étant sûr d'avoir raison, je me serais tu, car c'est par toutes les fibres de mon être que je suis attaché à une terre, qu'à cause de sa rudesse, j'aime profondément.

Ce n'est pas par la loi que sera résolue la crise dont souffrent les producteurs de lavande.

Pour l'avenir de cette culture, il ne faut pas que la proposition de loi n° 804 soit votée.

Charles MOURRE,

Membre-Secrétaire de la Société pour la Défense du Commerce et de l'Industrie de Marseille.

Président du Syndicat de la Droguerie en gros et des Commerces et Industries annexes.

Conservation des Produits Cosmétiques

par le Dr. BOHM, Berlin

Th. Sabalitschka et ses collaborateurs ont fait des études approfondies sur les rapports existants, d'un côté entre la composition chimique des acides carbo-cycliques et leurs dérivés (1), de l'autre côté entre les réactions physico-chimiques de ces acides (2) et leur effet sur les micro-organismes, effet qui se manifeste soit par l'arrêt du développement de ces derniers, soit par leur destruction complète.

Dans ces études il a été démontré, pour la première fois, que les différents éthers de l'acide p-oxy-benzoïque, possédaient un effet antimicrobien considérable. De nombreux auteurs comme Bechtel (3), Bonde (4), Buchgraber (5), Eggensperger (6), Eschenbrenner (7), Klein (8), Leschke (9), Rosenberg

(1) *Pharmazeut. Monatsh.* 5, 235 (1924) ; *Desinfektion* 11, 80 (1926) ; *Pharmazeut. Ztg.* 71, 834 (1926) ; *Schweizer, Apothek. Ztg.* 65, 169 (1927) ; *Arbeit a.d. Pharmaz. Institut d. Univ. Berlin* 13, 79, (1927) ; *Apothek. Ztg.* 43, 670 (1928) ; *Pharmac. Acta Helvetia* 3, 103)1928).

(2) *Archiv. d. Pharmaz.*, 267, 272 (1929).

(3) *Deutsche Monatschr. f. Zahnkeilkunde* 50, 193 (1932).

(4) *Pharmaz. Zentralhalle* 73, 611 (1932).

(5) *Ber. d. Ungatrisch. Pharmaz. Ges.*, 7, 337 (1931).

(6) *Mitt. d. Vereinig Deutsch. Anstalts-u. Krankenhausapotheker* 4, 73 (1931).

(7) *Pharmaz. Ztg.* 72, 469 (1927) ; *Zentralbl. f. Bakteriologie u. Parasitenkunde Abt.* 1 Orig. 122, 517 (1931).

(8) *Referat. Pharmaz. Zgt.* 76 ; 1386 (1931) ; *The British Journal of Ophthalmology* 1931, 649.

(1), ont pleinement confirmé ce fait. Dans la pratique industrielle ces éthers ont trouvé de nombreuses applications comme agents conservateurs efficaces et antiseptiques, sous les noms de « Nipagine, Nipasol, Nipabenzyle et Nipakombine » (2).

L'inocuité absolue des éthers sus-mentionnés a été ensuite constatée, entre autres par Schübel et Manger (3), Kohn et Eschenbrenner (4). De nombreux autres travaux ont aussi démontré que les préparations à la Nipagine n'irritaient nullement les muqueuses et étaient chimiquement neutres.

De plus, en vue du but envisagé, ces nouvelles substances présentent encore d'autres avantages, en opposition avec les agents conservateurs et antiseptiques tels que l'acide borique, l'aldéhyde de formol, le phénol, la résorcine, l'acide salicylique et le thymol. En effet, ces produits chimiques influencent plus ou moins la réaction chimique des substances auxquelles ils sont mélangés et deviennent quelquefois même inefficaces par suite de leur propre réaction sur les autres substances présentes. Principalement dans beaucoup de cas leur emploi rend les solutions troubles et floconneuses par la coagulation des albumines ; ils peuvent aussi modifier la coloration du produit, et cette dernière manifestation rend impossible dans de nombreux cas l'emploi de la résorcine et de l'acide salicylique. D'autres substances sus-mentionnées, comme l'aldéhyde formol, le phénol, le thymol et les dérivés du crésol, donnent aux matières dans lesquelles ils sont employés leur odeur propre. Enfin la plupart des produits chimiques employés jusqu'à présent sont parfois toxiques ou irritants et peuvent par conséquent provoquer des troubles préjudiciables au corps humain, soit par leur contact, soit par leur absorption.

Nipagine, Nipasol ou Nipakombine au contraire, sont pratiquement neutres, sans odeur, n'irritent pas les muqueuses et sont absolument inoffensifs.

Les préparations cosmétiques, pharmaceutiques et chimiques, ainsi que certains produits alimentaires les plus divers, subissent souvent une décomposition bactérienne ou contiennent un grand nombre de micro-organismes, comme c'est le cas pour l'eau distillée ordinaire, qui devient alors trouble et floconneuse. Mais souvent, la présence de ces micro-organismes n'est pas perceptible à l'œil nu ; ils vivent dans l'eau et dans les solutions aqueuses de façon latente, ne se développent qu'à la première occasion propice. L'alcool, l'essence, l'éther mêmes, ne peuvent pas être considérés *a priori* comme stériles. Des études sensationnelles ont été récemment publiées sur ce sujet par Kuhn-Dombrowsky (5) et Knorr (6). Ces substances elles-mêmes peuvent être stériles si elles proviennent d'une source irréprochable, mais dans les récipients qui les contiennent s'introduisent souvent des ferments car jusqu'à présent on ne jugeait pas utile de stériliser aussi ces récipients, supposant que leur contenu les rendait forcément stériles. Or, tel n'est pas le cas. Kuhn et Dombrowsky, sur quarante échantillons d'alcool examinés, en ont trouvé seulement la moitié stérile. Ce fait a été constaté aussi bien sur de l'alcool à 70° que sur de l'alcool à 80, 90 et 96°, et même sur de l'alcool absolu, Cette constatation a été faite ensuite sur de l'alcool méthylique et sur de l'alcool iodé.

L'analyse d'un restant du contenu d'un récipient d'essence a décelé la présence de staphylococcus albus, Aktinomyces, subtilis et d'autres bacilles. Dans l'éther, on a pu isoler des staphylococcus albus, mesentericus ruber et subtilis, streptocoques et deux sortes de sporigènes.

Les deux auteurs cités plus haut, recommandent de n'employer pour la désinfection des mains, le lavage des salles d'opération, la stérilisation des catguts, etc., que de l'alcool distillé à nouveau et exempt de tout germe (7).

Knorr conclut, après ses études sur la teneur en ferments des alcools, que, *ad usum medici*, on ne doit employer qu'un alcool qui a été récupéré à la distillation dans des récipients stérilisés munis d'une fermeture également stérilisée.

Dans la fabrication de l'alcool dilué, le même auteur demande que la dilution de l'alcool ne se fasse qu'avec de l'eau qui corresponde aux prescriptions du Codex relatives à sa stérilisation.

Ces constatations ont aussi une importance toute particulière pour la cosmétique puisque l'alcool entre fréquemment dans la préparation des laits de beauté, des eaux de toilette et d'autres solutions antiseptiques, aussi l'emploi d'un antiseptique approprié, neutre, et non irritant, comme les éthers de l'acide p-oxy-benzoïque doit être pris en considération.

Il faut, en principe, qu'une préparation destinée à empêcher le développement des micro-organismes dans les produits cosmétiques et à les détruire avec le temps, présente les caractères suivants :

1° Son effet sur le développement des micro-organismes doit être durable et par conséquent ne doit pas se baser sur le développement

(9) *Münchner med. Wochenschr.* 77, 2006 (1930) ; *Die Forschritte d. Zahnheilkunde* 7, 112 (1931) ; *Aerztliche Sammelblätter* 24, 14 (1931).

(1) *Südd. Apothek. Ztg.* 71. 731 (1931) ; *Med. Klinik* 28, 692 (1931 ; *Pharm. Ztg.*, 76, 1316 (1931).

(2) Nährmittelfabrik Julius Penner A. G., Berlin-Schöneberg, seul fabricant et détenteur des brevets.

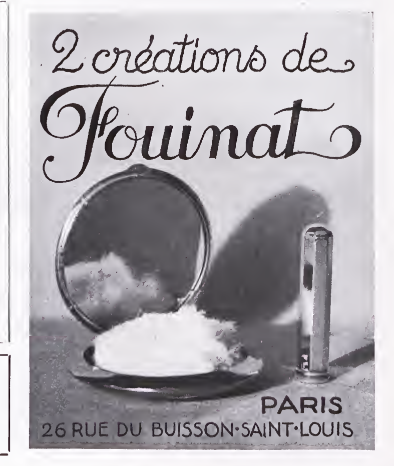
(3) *Archiv. f. exp. Pathologie u. Pharmakologie* 146, 208 (1929) ; *Münchn. med. Wochenschr.* 77, 13 (1930) ; *Medicina et Pharmacia*, Januar 1931.

(4) *Pharmaz. Ztg.* 77, 275 (1932).

(5) *Münch. Med. Wochenschr.* 79, 790 (1932).

(6) *München. Med. Wochenschr.* 79, 793 (1932).

(7) La fabrique E.F.G. Kuster S. a. r. l. ; fabrique des appareils pour redistillation des alcools exempts de ferments.



2 créations de
Fouinat
PARIS
26 RUE DU BUISSON-SAINT-LOUIS

instantané de gaz efficaces dont l'effet disparaît après leur fuite ;

2° Elle doit être pratiquement neutre pour ne pas perdre son effet en se combinant avec une autre substance ;

3° Elle doit résister aux différents acides et alcalins contenus dans les produits cosmétiques, c'est-à-dire elle ne doit pas se décomposer ;

4° Elle ne doit avoir aucune réaction sur l'odeur, le goût, la couleur et la consistance du produit cosmétique, et ne doit provoquer ni aspect trouble, ni décoloration, ni durcissement, ni dépôt, ni floconnement ;

5° Elle ne doit irriter ni la peau ni les muqueuses et il faut qu'elle soit inoffensive aux doses employées pour l'usage interne ;

6° Elle doit être indifférente aux sels métalliques, aluminium, étain, fer, etc., et leurs alliages servant à la fabrication des tubes, feuilles d'étain, etc... ;

7° Dans aucun cas elle ne doit influencer l'odeur propre des huiles essentielles, des parfums, et des compositions de parfums ;

8° Elle doit être efficace contre tous les micro-organismes dont il s'agit.

Jusqu'à présent, aucune des substances employées comme agents conservateurs ne remplissait ces conditions. Ce n'est qu'avec les produits p-oxy-benzoïques qu'on a découvert des substances appropriées, ne présentant pas les défauts ci-dessus mentionnés. De prime abord on ne pouvait nullement prévoir l'effet conservateur et antiseptique particulièrement prononcé de ces substances. D'après les indications données par la littérature et les essais faits par Th. Sabalistchka, on avait trouvé que l'action de l'acide para-oxy-benzoïque sur les micro-organismes était relativement faible, tandis que celle de l'acide orto-oxy-benzoïque (acide salicylique) était bien plus puissante. Les éthers de ces deux acides, au contraire, agissent dans le sens inverse. De plus, les éthers de l'acide orto-oxy-benzoïque ont une odeur propre, et sont irritants, tandis que les para-oxy-benzoïques sont sans odeur, sans goût, non irritants, d'un blanc pur, et ont un effet conservateur régulier et durable, tout en étant inoffensifs.

Dans le cadre de ce travail il n'est pas possible d'indiquer, même approximativement, toute la littérature relative à la conservation à l'aide de ces produits, ainsi que les résultats obtenus des nombreuses expériences scientifiques et pratiques qui ont été faites. On a d'abord constaté l'effet conservateur de ces substances sur de nombreux produits alimentaires, avec un succès certain. Les projets de loi que le Conseil d'Hygiène de l'Empire Allemand a publiés pour la conservation des produits alimentaires (1), recommandent ces éthers comme agents conservateurs pour différents produits pharmaceutiques et médicinaux d'une façon très approfondie. Moi-même, j'ai analysé en collaboration avec H. Jegliski (2), il y a plusieurs années déjà, la possibilité de conserver Unguent glycerini par une addition de 0,15 % Nipagine ou 0,05 % de Nipasol et l'onguent a pu être conservé d'une façon irréprochable. Après une durée d'observation de 4 mois 1/2, nous avons pu constater qu'aucune modification n'avait eu lieu dans des gelées additionnées de Nipagine et Nipasol aux doses sus-mentionnées ; plus tard nous avons fait les mêmes expériences avec ensemencements artificiels de bactéries fluorescents, bactérium Coli, protéus Vulgaris, Mucor et des levures très résistantes. Par une addition de 0,125 % Nipagine ou 0,05 % Nipasol, nous avons obtenu une conservation parfaite. La durée d'observation était de douze mois, après cette période nous avons constaté une destruction complète des micro-organismes ensemencés à la Nipagine et au Nipasol.

J'arriverai aux mêmes résultats dans les essais de conservation de gomme adragante, de mucilage de gomme et de gelée (3). Augustin (4), Schumaker (5), Wagner (6), Sabalitschka (7) et d'autres auteurs avaient confirmé l'effet conservateur et antiseptique des éthers de para-oxy-benzoïque sur d'autres produits cosmétiques. Depuis longtemps on emploie aussi bien la Nipagine que le Nipasol pour la conservation de toutes sortes de préparations pharmaceutiques et cosmétiques avec le meilleur succès. Par exemple, pour des suppositoires, des extraits de malt, unguentum glycerini, électuaires, émulsions grasses, huiles, pommades, onguents, crèmes extraits de drogues aqueuses et végétales, solutions aqueuses, mucilages, gelées, etc...

Les éthers de nipagine sont aussi admis officiellement dans les nouveaux commentaires de différents états, comme agents conservateurs pour des préparations galéniques, ainsi par exemple dans le commentaire du Codex allemand, 6e édition (8). Les projets des Codex autrichien (9) et suisse (10), qui seront publiés prochainement, recommandent également l'emploi des éthers d'acide para-oxy-benzoïque pour la conservation de beaucoup de préparations pharmaceutiques.

Tous les mucilages, gelées végétales et animales (agar, carragheen,

---

(1) Projet de loi sur les agents conservateurs, édité par le Bureau d'Hygiène de l'Empire, cahier N° 15, éditeur : Jul. Springer, Berlin (1932).

(2) *Pharmaz. Ztg.*, 73, 480 (1928).

(3) *Apothek. Ztg.*, 41, 635 (1926) ; chemiker Ztg. 51, 301 (1927).

(4) *Deutsche Parfumerie Ztg.*, 16, 308 (1929).

(5) *Deutsche Parfümerie Ztg.* 16, 486 (1930).

(6) *Seifensieder Ztg.* 59, Parfumeur 6, 137, 157, 171 (1932).

(7) *La Parfumerie Moderne* 26, 383 (1932).

(8) Commentaire au Codex Allemand, 6e édition, 1926, Berlin (1928).

(9) *Pharmaz. Monatsh.* 11, 49 (1930), 12, 260 (1931), 13, 98 (1932), 13, 121 (1932).

(10) *Pharmac. Acta Helvet.*, 5255 (1930).

gélatine, gomme, pectine, gomme adragante et autres) qui représentent les substances de base de nombreux produits cosmétiques, les extraits de drogues et de plantes des solutions, etc., sont à protéger d'une façon irréprochable contre les microbes et la décomposition qui s'en suit.

Toutes les crèmes et émulsions, non grasses et grasses, peuvent avoir besoin d'être préservées du rancissement précoce qui est, dans certain cas, provoqué par le développement des micro-organismes.

Ci-dessous, je voudrais fixer par images, quelques observations pratiques très instructives, et donner dans le tableau qui suit, le meilleur procédé de conservation pour un certain nombre de produits cosmétiques, suivant mes propres expériences.

Expérience I. — Crème sèche en boîte d'aluminium. conservée depuis deux ans dans des conditions défavorables.

— Avec 0,1 % Nipagine : la crème est conservée d'une façon irréprochable ;

— Sans aucune addition d'antiseptique : la crème présente de fortes taches, formation de champignons et odeur de moisi.

Exp. II. — Crème de beauté avec 10 % de corps gras, conservée dans un pot de porcelaine depuis un an et demi dans des conditions défavorables.

— Avec 0,15 % de Nipasol : la crème est conservée d'une façon irréprochable ;

— Sans aucune addition d'antiseptique : la crème présente de fortes croûtes de différents champignons et formation de taches. De plus, rancissure très prononcée.

Exp. III. — Fixateur à cheveux (gelée à base de gomme adragante) en pot de verre depuis trois mois dans des conditions défavorables.

— Avec 0,15 % Nipagine, conservée irréprochablement ;

— Sans addition d'antiseptique, fortement liquéfié. Sur la surface des croûtes de Penicillum et Rizopus ; odeur de moisi, forte décoloration des mucilages.

Exp. IV. — Ensemencement d'une culture de Staphylococcus aureus et Microscoccus candicans sur des plaques de gélatine ;

— Après 7 jours, à 21° C, arrêt complet du développement des microbes ensemencés et destruction successive. (Avec N).

— Après 7 jours à 21° C., libre développement des microbes ensemencés. (Sans N).

Exp. V. — Plaque d'agar-agar avec différents ferments de putréfaction en grand nombre et bactéries provenant de l'atmosphère qu'on a pu isoler d'une eau de toilette marchande, contenant même 15 % d'alcool.

— Plaque d'agar-agar provenant de la même eau de toilette après addition de 0,15 % Nipagine et 0,1 % Nipasol. 48 heures après l'ensemencement tous les microbes étaient détruits.

Exp. VI. — Ensemencement d'une crème contenant 10 % de corps gras et 0,15 % Nipasol, sur une plaque de gélatine ; aucun développement de microbe.

— Ensemencement de la même crème sans Nipasol : développement d'un grand nombre de micorbes et avant tout de bacilles Proteus et Coli.

Exp. VII. — Crème à la lécithine avec 15 % de corps gras, dans un pot de porcelaine, stockée depuis un an dans des conditions défavorables.

— Avec 0,25 % Nipagine + 0,05 % Nipasol, l'échantillon est conservé de façon irréprochable et a une odeur tout à fait fraîche.

— La même crème sans addition d'antiseptique présente un développement de nombreux champignons de moisissure et de putréfaction ; forte odeur de moisi.

Pour l'emploi des agents conservateurs ci-dessus nommés, on donne les recommandations suivantes :

N°	Désignation du Produit à conserver	Dosage nécessaire pour la conservation			
		Nipagine	Nipasol	Nipagine Natrium	Nipasol Natrium
1	Extrait de drogues........	0,1-0,2 %			
2	Emulsions à la caséine	0,25 %	0,1 %	0,3 %	0,15 %
3	Crème sèche	0,05-0,15 %		0,1-0,2 %	
4	Crème contenant de 5 à 10 % corps gras	0,1 %	0,1 %	0,12 %	0,12 %
5	Crème contenant de 10 à 20 % corps gras		0,15 %		0,16 %
6	Crème contenant plus de 20 % corps gras		0,2 %		0,22 %
7	Crème avec lécithine cholestérine ou hormones....	0,25 %	0,05 %		
8	Emulsions	0,1 %	0,05 %		
9	Crème grasse		0,25 %		
10	Gelée à la glycérine......	0,15 %			
11	Fixateur à cheveux (gelées)	0,1-0,2 %			
12	Huile tonique pour la peau (huile pour muscles, huile de massage)		0,15 %		

N°	Désignation du Produit à conserver	Dosage nécessaire pour la conservation			
		NIPAGINE	NIPASOL	NIPAGINE NATRIUM	NIPASOL NATRIUM
13	Crayons à lèvres		0,2 %		
14	Solutions (aqueuses contenant de la glycérine, alcooliques, de produits chimiques, de couleurs), etc.	0,1 %			
15	Huile d'amande..........	0,15 %	0,05 %		
16	Solutions pour ongles	0,2 %			
17	Mélange de poudre (acide borique, talc)	1,0 %			
18	Mucilage d'agar-agar, carragheen, gélatine, gomme, pectine, gomme adragante	0,1-0,2 %			
19	Savons	0,3 %	0,2 %		
20	Peroxyde d'hydrogène	0,1-0,15 %			
21	Pâte dentifrice	0,1-0,2 %		0,15-0,25 %	

Les éthers de Nipagine et de Nipasol, sont dissous dans l'eau servant à la préparation en la faisant bouillir pendant cinq minutes et en agitant énergiquement. On additionne ensuite la solution chaude au produit préparé en brassant intimement. Dans les cas où l'on désire éviter l'addition d'eau, on peut dissoudre les éthers de Nipagine et de Nipasol dans de l'alcool à 95 % ou dans l'acétone. Ils sont solubles dans ces liquides dans la proportion de 1 à 4. On prépare une solution de 25 gr. de Nipagine dans 75 gr. d'alcool à 95 % et on additionne la solution nécessaire au produit à conserver, goutte à goutte, en agitant énergiquement.

Ces éthers sont aussi facilement solubles dans d'autres dissolvants organiques comme par exemple la Triéthanolamine, la glycérine (dans celle-ci, on peut dissoudre jusqu'à 2 %) ; dans les différentes huiles essentielles et dans les huiles grasses chaudes, dans les graisses fondues jusqu'à 3 %. On dissout l'éther de Nipagine ou de Nipasol dans une partie d'huile ou de la graisse fondue et on utilise cette solution concentrée, ainsi préparée, avec la quantité principale de l'huile ou de la graisse, ou directement avec les produits cosmétiques.

L'addition de l'éther en poudre fine peut aussi se faire en mélangeant intimement cette poudre dans la graisse solide ou dans le produit cosmétique gras ; dans ce cas on additionne successivement la substance qui se dissout peu à peu dans la graisse.

Si on emploie les combinaisons de ces éthers avec le Natrium qui sont très facilement solubles dans l'eau, on prépare d'abord une solution concentrée de 40 % en dissolvant par exemple 10 gr. de « Nipagine-Natrium » ou de « Nipasol-Natrium», dans 15 gr. d'eau à la température ambiante et en agitant. On additionne au produit cosmétique la dose de cette solution concentrée qui est nécessaire pour sa parfaite conservation. Ce mode d'emploi est recommandé par exemple pour les crèmes ou émulsions qui se composent de corps gras et d'eau.

Pour donner aux différentes matières indiquées dans le tableau précédent, en plus d'un effet conservateur, un effet antiseptique, sans modifier les caractéristiques de ces matières, il suffit d'employer une quantité de trois à cinq fois plus grande d'antiseptique que celle indiquée dans ce tableau.

Dans ce but antiseptique, je recommande spécialement l'éther de benzyle représenté par la préparation « Nipabenzyle ». Une quantité de 0,2 % de Nipabenzyle donne à un liquide un effet antiseptique déjà très prononcé.

A cette occasion, je voudrais faire remarquer qu'il est quelquefois nécessaire d'employer une combinaison de ces différents éthers. Par exemple une émulsion qui contient 0,15 % de Nipasol + 0,15 % de Nipabenzyle a un effet antiseptique plus grand que si cette émulsion ne contenait que 0,2 % de l'une ou de l'autre de ces substances. Par de semblables combinaisons on complète l'effet spécifique de chacune des substances et on obtient un effet total plus fort.

En ce qui concerne les soins dentaires Knzidiger et Duringe (1) et d'autres, ont déjà attiré l'attention sur l'utilité des éthers de Nipasol et Nipagine dans les soins de la bouche. La fabrication des eaux et pâtes dentifrices antiseptiques offrent une large possibilité d'emploi à ces éthers. Augustin (2) et Schumaher ont publié des études à ce sujet.

En résumé, on peut dire que l'emploi des dérivés de l'acide p.-oxy-benzoïque dans les produits cosmétiques est recommandé par le fait que ces substances répondent le mieux aux conditions difficiles qui sont requises pour les agents conservateurs et antiseptiques dans la cosmétique, Ils sont pratiquement neutres et peu capables de déclencher une réaction chimique, ils ne provoquent aucune décoloration ou coloration, aucun dépôt,

(1) *Zahnärztliche Rundschau* 39, 1008 (1930).

(2) *Deutsche Zahnärztliche Wochenschr.* 34, 1090 (1931).

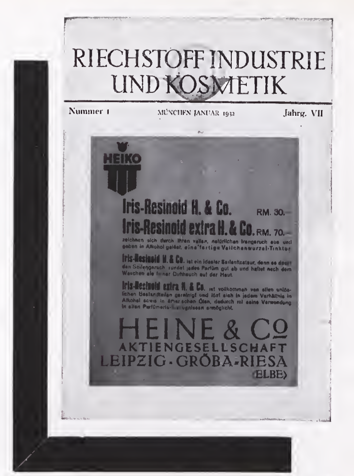
Le Journal Professionnel Allemand

pour les huiles essentielles, les matières premières pour la parfumerie, les parfums, les savons de toilette, les essences, la botanique et la culture de plantes aromatiques ainsi que pour les cosmétiques.

Abonnement pour un an	Allemagne, RM.	: 15. —
	Europe, Frs suisses	: 20. —
	Pays d'outre-mer :	$ 4. —

Est lu dans tous les pays

Edition : A. N. BURGER, Munich, Viktor Scheffel, Strass 8



"PARFUM und SEIFE"
vormals

"Die Seifenindustrie"

Neudeggergasse 15
VIENNE, VIII (Autriche)

Journal des Fabricants d'Huiles, Graisses, Savons et Bougies, avec les Suppléments "Le Parfumeur" et "Le Cosmétique".

Seul grand journal spécial pour l'Autriche, les Etats successeurs et les Balkans.

NUMÉRO SPÉCIMEN GRATUIT
ET TARIF DE PUBLICITÉ SUR DEMANDE

"Parfümerie Zeitung"

WIEN, III.,
KOLLERGASSE Nr. 9

est la revue la plus intéressante pour traiter des affaires en parfums, savons, articles cosmétiques, huiles essentielles, matières premières pour la parfumerie et essences, avec

l'Autriche et les Balkans

Le contenu rédactionnel solide et la belle forme du journal, comme aussi ses 3.000 lecteurs qui sont tous acheteurs pour les marchandises nommées ci-dessus, font de cette revue un collaborateur de choix.

Veuillez demander des numéros spécimens.

durcissement ou aspect trouble, et ne sont perceptibles ni par leur odeur ni par leur goût. Ils sont complètement inoffensifs aux doses et concentrations auxquelles ils sont employés, ainsi qu'il a été prouvé par de nombreuses expériences pharmacologiques approfondies. Ils sont aussi très résistants aux réactions des matières à conserver et on peut recommander leur emploi dans la cosmétique.

Fiches Techniques

ANALYSE DES MÉLANGES DE MATIÈRES GRASSES ET DE CIRES. — H.-D. MURRAY. — *J. Soc. Chem. Ind.*, t. LI, p. 393 T, 1932.

Les produits modernes utilisés comme crème pour l'entretien et la nourriture de la peau sont fréquemment soumis à l'analyse chimique en vue de déterminer la facilité avec laquelle le produit est susceptible de rancir, le pourcentage de diluants de caractère paraffinique et leur composition exacte.

Dans le but d'effectuer ces différentes opérations, l'auteur a mis au point un mode opératoire assez détaillé et à titre d'exemple, en montre l'application à un produit renfermant 10,2 % d'eau, 0,08 % de glycérine, ayant un indice d'acide de 4,2, une teneur en matières insaponifiables de 32,3, en paraffine de 19,9, en saponifiables solubles de 18,5, un indice d'iode des saponifiables solubles de 69,3 %.

Ces chiffres montrent que le produit doit renfermer de 40 à 70 % de cire et l'absence de rancidité de cette cire démontre qu'elle doit renfermer une certaine proportion de cire d'abeille. L'odeur de beurre de cacao n'a pas été observée, la présence de cire de laine est démontrée par l'apparence et le toucher du produit, de telle sorte qu'on peut donner du produit la composition suivante : paraffine 20, essence d'amandes 20, cire d'abeille 20, cire de laine 30, eau 10 %.

***

CHIMIE DE L'ESSENCE DE BOIS DE SANTAL DE L'AUSTRALIE OCCIDENTALE. — A.-R. PENFOLD. — *J. Proc. Roy. Soc. N. S. Wales*, t. LXVI, p. 240, 1932.

Le principal objet de cette étude a été de rapprocher les résultats obtenus par différents auteurs au cours de l'examen de divers échantillons de bois prélevés dans les différentes parties de l'arbre : Eucarya spicata et ceci pour un certain nombre de contrées de l'Australie.

Les huiles essentielles ont été obtenues par entraînement à la vapeur d'eau de la sciure fournie par les divers échantillons. Les caractères chimiques et physiques d'un certain nombre d'essences brutes et ceux des divers alcools extraits de ces essences sont reproduits dans différents tableaux.

La présence de santalol a été démontrée :

1° Par oxydation de ce produit à l'état d'acide santalénique au moyen de Mn04K.

2° Par préparation des allophanates.

3° Par oxydation et formation de santalal au moyen du mélange chromique de Beckman.

Les résultats obtenus ont démontré d'une façon indiscutable que le santalol existe en quantité considérable dans les essences provenant des racines et des extrémités des branches.

La mesure de la densité constitue un moyen de déterminer dans quelle proportion le santalol est contenu dans l'essence.

***

UNE NOUVELLE INDUSTRIE EN BAVIÈRE. — LA PRODUCTION DE L'ESSENCE DE MENTHE POIVRÉE. — A.-M. BURGER. — *Riechstoffind.*, t. VII, p. 147, 1932.

Article contenant de nombreuses illustrations sur la culture et l'importance économique de la production d'essence de menthe poivrée en Bavière et dans les autres régions productrices.

Voici quelques caractéristiques de l'essence bavaroise : densité à 15° : 0,9035, pouvoir rotatoire : — 24°50', solubilité dans l'alcool à 70 % : 1. p. d'essence dans 3 parties d'alcool. Cette essence renferme 25,8 % de menthone, son indice d'éther est de 13,4, et son indice de saponification de 16,7, sa teneur totale en menthol est de 54,7 %.

***

L'HUILE DE KUSUM DANS LA FABRICATION DES SAVONS. — R.-L. DUTTA, T. BASU et P.-K. GHOSE. — *Perf. Ess. Oil. Rec.*, t. XXIII, p. 427, 1932.

L'huile de Kusum que l'on recueille par extraction de l'arbre dénommé Schleichera Trijuga possède les constantes suivantes : densité à 32 °: 0,909, indice d'acide (déterminé sur une huile ayant été conservée pendant 3 mois): 14,0 ; indice de saponification : 215,8 ; indice d'iode : 57,5. Titre des acides gras : 46°5.

Si l'on prépare un savon en partant de cette huile, ne contenant donc comme matière grasse que ce produit, on obtient une substance qui donne une mousse peu abondante et d'un toucher gras. Par contre, ce savon forme une émulsion épaisse lorsqu'on le mélange avec l'eau et il a des propriétés émulsifiantes remarquables. Il possède en outre la propriété de ne pas rancir.

Dans la pratique, il serait donc intéressant d'ajouter à un savon courant une certaine proportion de kusum, par exemple 2 à 15 %, de façon à améliorer la stabilité de la mousse de ce savon et en même temps à le ramollir légèrement.

BREVETS NOUVEAUX

B. An. 350.010. — Procédé de fabrication d'éthers. — H.-D. Elkington, 5 mars 1930.

Les éthers peuvent être obtenus en traitant des alcools alipatiques contenant au moins 2 atomes de C sous pression, et à une température de 200-300°, par du chlorure ferreux, du sulfate de cuivre, du chlorure stanneux, du chlorure de manganèse, du chlorure d'aluminium. Exemples de préparation de l'éther dibutylique et de l'éther di-isopropylique.

***

B. An. 352.474. — Procédé de fabrication d'acétals. — J.-Y. Johnson, 4 avril 1930. — Les acétals répondant à la formule générale

$$\begin{array}{c} CH^2 - C(OR^3)(OR^4) \\ | \quad\quad | \\ R^1 \quad\quad R^2 \end{array}$$

dans laquelle R^1 et R^2 sont des groupes alcoyles, aryles, aralcoyles ou de l'hydrogène, R^3 un groupe alcoyle ou aryle et R^4 un groupe alcoyle, cycloalcoyle, aryle, sont obtenus par l'action de composés organiques contenant plus de 1 atome de C ou par l'action de groupes carboxyliques sur des éthers de vihyle de la formule générale $CHR^1 = CR^2 = CR^3$.

***

B. Am. 1.816.248. — Procédé de fabrication d'hydroxy-aldéhydes aromatiques. — F. Boedecker, 17 février 1927.

Ce procédé de préparation d'ortho et de para hydroxyaldéhydes consiste à oxyder les sels de métaux alcalins des dérivés propényliques correspondants avec un excès d'un composé nitré aromatique.

***

B. All. 508.095. — Procédé de fabrication du menthol. — *Schering Kahlbaum A. G.*, 25 novembre 1927.

Ce brevet constitue une addition au brevet allemand 498.281. On prépare un mélange de menthols stéréoisomères en hydrogénant de l'hydroxythymol suivant le procédé décrit dans le brevet 498.281.

***

B. F. 730.512. — Perfectionnements aux poudres de toilette. — Société anonyme Tokalon. — 26 janvier 1932.

On donne aux poudres de toilette une adhérence extrême en leur incorporant un mélange de lycopode et de lanoline, la lanoline étant préalablement purifiée à la potasse alcoolique, au noir animal, à l'éther de pétrole, et filtrée, puis traitée au tétrachlorure de carbone que l'on élimine par distillation.

***

B. An. 351.041. — Procédé de préparation de produits pour la fabrication des parfums. — W. Triggs, 18 mars 1930.

Les huiles minérales sont gélatinisées pour produire des bases pour la préparation de parfums, en ajoutant 6 à 9 % de savon et en chauffant vers 350° F., sans dépasser 500° F., l'huile ayant été de préférence déshydratée. On peut obtenir un produit plus fluide en fondant le produit précédent avec de l'huile.

Exemple : on agite 1,5 litre de savon mou avec 20 litres d'huile minérale préalablement chauffée à 212-250° F. et élève la température jusqu'à 450° F.

***

B. F. 742.181. — Procédé de fabrication d'un savon irradié. — A.-J. Lorenz et M.-H. Wodlinger. — 11 juin 1932.

Ce savon de toilette renferme un stérol irradié et présente des propriétés dermophiles intéressantes.

Avis à nos Lecteurs

Nous prions nos lecteurs dont l'abonnement se termine avec le N° de Juin 1933, de vouloir bien dès à présent afin de n'apporter aucune interruption dans le service, nous confier leur ordre de réabonnement 1933-1934 en nous réglant la valeur soit :

66 frs pour France et Colonies,
72 frs pour l'Etranger (pays adhérents à la Convention de Stokholm),
85 frs pour pays non adhérents.

Le Gérant : Michel CHATELUS — Imprimerie Artistique, 58, rue Victor-Lagrange, Lyon

MUGUET 31

La liste de nos MUGUETS est déjà copieuse :

MUGUET 16. — Sans doute la meilleure reconstitution connue en parfumerie de cette odeur fraîche, subtile et délicieuse d'une de nos plus délicates fleurs des bois. C'est un de nos plus grands succès.

MUGUET 24. — Dans la même tonalité fleurie mais plus frais encore, plus léger et de coût moins élevé.

MUGUET II. — Une de nos vieilles spécialités qui offre un fond plus lourd et plus étoffé.

MUGUET BASE 4515. — Reproduisant fidèlement la note verte et pointue particulière à la fleur de l'Ile de France.

Ce dernier convient mieux aux parfums de "fleur" tandis que les autres sont plutôt indiqués pour des "bouquets" auxquels ils confèrent fraîcheur et harmonie.

Nous complétons cette lignée par une nouveauté :

MUGUET 31

qui se distingue par un prix remarquablement avantageux. Composé avec les éléments de nos types 16 et 24, ce **Muguet 31** vient à l'heure où les Parfumeurs ont le souci d'offrir à leur clientèle de bons parfums capables de les séduire par leur bas prix.

Il a du corps, de la fraîcheur, de la tenue. Il évoque parfaitement le parfum de la fleur. Il ne rougit pas dans les crèmes. Il tient bien dans les poudres. Il est soluble dans l'alcool faible des lotions. Enfin il coûte 70 °/₀ de moins que le Muguet 16.

Nous croyons que cette création suscitera l'intérêt accordé à notre LILAS 31 qui possède ces mêmes qualités et auquel il s'apparente.

L. GIVAUDAN & Cie - 36, rue Ampère - PARIS



"VIROFIX"

LE ROUGE A LEVRES
INDÉLÉBILE
TRANSPARENT
NON GRAS

PARIS — **FRANCE**

PARFUMERIE AMOS

19, Rue Saint-Isaure — PARIS (18e)

Téléphone : Montmartre 82-06

Le Spécialiste des Fards Modernes

Est. 1840 — Inc. 1932

P. K. SHIPKOFF & Co

Société Anonyme

KAZANLIK (Bulgarie)

Distillateurs et Exportateurs
de

L'ESSENCE de ROSES PURE

Usines modernes dans les localités principales de la Vallée des Roses

Dépôts : LONDRES, PARIS, GRASSE, HAMBOURG et NEW-YORK

Manufacture de Produits Chimiques
DU

DAUPHIN

Téléphone : 138 et 76 part. — **BOURGOIN (Isère)** — Télégrammes Chimiques Bourgoin

MENTHOLS d'ESSENCES NATURELLES *CODEX*
RECRISTALLISÉ D. A. B. 6.

MENTHOLS "DAUPHIN"
EXTRA et LIQUIDE

HYDROXYCITRONELLAL 99/100 %

MUGUÈNE
Succédané de l'hydroxy, résistant aux alcalis bouillants

BERGAMOTES
Exemptes d'éthers inodores et bon marché.

La plus importante production mondiale
en

GÉRANIOLS, Savons, Techniques, Extra, 100 %

CITRONELLOL droit 99/100 %, Extra
et leurs ÉTHERS

CITRONELLOL GAUCHE 99/100 %

RHODINOLS

LINALOLS de SHIU et de BOIS DE ROSE

ACÉTATES de LINALYLE
93/94, 97/98, 99/100 %

DAUFIXIOL
Alcool sesquéterpénique, fixateur remarquable pour parfumerie et savonnerie.

TERPINÉOL

ACÉTATE de TERPENYLE
99/100 % d'odeur remarquable.

à PARIS : 10, Rue Lord-Byron
Téléphone : Balzac 21-75

N° 9 Le Numéro : 7 Francs SEPTEMBRE 1933

la

Parfumerie Moderne

Observation sur la descendance du Géranium Rosat

Le Géranium Rosat, introduit du Cap vers 1860 et cultivé en Algérie et dans d'autres pays de la région méditerranéenne pour son huile essentielle à odeur rosée, serait, comme beaucoup de plantes cultivées actuellement, un hybride complexe, d'origine mal connue.

De Candolle *(Prodromus systematis)* considère le *Pelargonium roseum* Wild. comme un hybride du *Pelargonium Radula* et du *P. graveolens*, ainsi que Knuth (1).

D'après Holmès (2) il résulterait du croisement de diverses espèces de Pelargonium : *P. graveolens* Ait, *P. odoratissimum* Ait., *P. capitatum* Ait., *P. roseum* Willd., *P. radula* L. Hérit.

« Pour L. Trabut, d'après la revue *Les Parfums de France*, on serait en présence du *Pelargonium capitatum* Ait., synonyme de *Pelargonium Radula var. (Rosodora v. graveolens)*. »

Dans cette même revue (3) on peut lire une note émanant du Service Agricole de la Maison Antoine Chiris, fort intéressante et de laquelle nous reproduisons le passage ci-après concernant l'origine du Géranium Rosat :

« L'hybridation que nous soupçonnons avoir donné naissance au P. Rosat ne paraît toutefois pas avoir été réalisée fortuitement dans le pays d'origine des espèces présumées parentes. »

« Les quelques exemplaires de *P. Rosat* qui existaient au *National Botanical Gardens* à Kirstenbosh, près Capetown, et qui ont donné lieu aux essais dont les résultats ont été rapportés par ailleurs, avaient été recueillis dans les cultures florales des parcs environnants et venaient fort probablement d'Europe. »

« En vue de recherches sur l'origine du Géranium Rosat nous avions, voici une dizaine d'années, introduit au Cap, des semences d'une trentaine d'espèces du genre Pelargonium, les plus communément rencontrées à l'état sauvage et choisies parmi celles présumées parentes de la plante que nous désirions étudier. »

« Ces graines furent semées dans notre jardin d'essai de Grasse et d'un lot de graines qui nous avaient été indiquées comme ayant été récoltées sur *P. graveolens*, nous avons obtenu une plante aberrhante, à feuilles plus petites et moins divisées que chez P. graveolens type, moins ramifiée, de port plus dressé et à feuilles parfumées comme celle du P. Rosat, se différenciant ainsi nettement du *P. graveolens* qui mérite bien son appellation de P. puant. »

« Cette plante fut multipliée de boutures, puis ses parties herbacées soumises à la distillation ; l'essence obtenue ne fut pas jugée différente de celle que l'on obtient généralement du traitement du Pel. Rosat. »

Pour Naudin (4) l'origine du

(1) Das Pflanzenreich heransgegeben von A. Engler. IV. 129 *Geraniacae* von Knuth. Leipzig. 1912.

(2) *Perf. And Ess. Oil Record.* 1913.

(3) *Note sur l'origine du Géranium Rosat, Les Parfums de France*, Grasse, 1932.

(4) Thibaud. — *Culture des Pelargonium*, Paris, librairie Maison Rustique, s. d.

Pelargonium capitatum Ait, *Geranium capitatum* L., *G. Rosat Hort*, ne fait l'objet d'aucun doute, et voici le paragraphe qu'il consacre à son introduction en Europe :

« Originaire du cap de Bonne-Espérance, cette espèce est l'une des premières du genre qui aient été rapportées vivantes en Europe ; son introduction par Bentinck date de 1690. Quoique très répandue dans les jardins, elle a peu varié. On la recherche beaucoup moins pour ses fleurs, d'ailleurs peu remarquables, que pour l'odeur très prononcée de ses feuilles qui rappelle le parfum de la rose... »

* * *

Sans connaître les recherches effectuées à Grasse il nous avait paru intéressant d'essayer d'obtenir des graines de ce Pelargonium et de vérifier l'hypothèse concernant en partant de la plante, constituant les cultures algériennes ; cette plante, multipliée par bouture, ne présente aucune variation, autres que *celles provoquées momentanément* (?) *par le milieu* ; fertilité du sol, écartement irrégulier des plants, humidité, fumier de ferme ou engrais mal répartis...

Nous devons ajouter que c'est sans doute la même plante que l'on exploite actuellement à Nice, en Algérie, à La Réunion, en Espagne, en Italie ; la provenance des boutures ou des plants étant parfois mentionnée avec plus ou moins de précision, dans les relations se rapportant à l'origine de la culture du Géranium Rosat dans les pays indiqués ci-dessus.

La fructification du Géranium Rosat est irrégulière, quoiqu'il soit très florifère : sur quinze échantillons de cette plante, provenant de différentes localités d'Algérie : Boufarik, Bougie, Maison-Carrée, Rovigo, Staouéli, un seul porte des fruits : deux sur une inflorescence et un sur une deuxième. Cet échantillon a été récolté par nous au mois de mai 1912, à Rovigo (Alger), localité où le Géranium Rosat tenait encore une grande place dans les cultures, il y a quelques années. Ce fait n'a pas été mentionné dans la brochure (1) publiée en 1913 par suite de l'état des fruits, insuffisamment mûrs au moment de la prise d'échantillons.

La fructification chez cette plante paraît se manifester assez rarement, L. Trabut (*Bul. Soc. Hort. et Hist. Nat.* Hérault) déclare que le Pelargonium cultivé en Algérie est tout à fait stérile.



A Rameau non fructifère.
B Rameau fructifère.

Il donne cependant des graines çà et là : à Grasse, à Maison-Carrée,... mais nous croyons devoir ajouter, au moins, pour cette dernière localité, dans des circonstances particulières indiquées plus loin.

Le Service Agricole des Etablissements Antoine Chiris a récolté en mai 1927 et 1928 des graines de ce géranium qui donnèrent des plantes très différentes les unes des autres dont certaines « paraissaient reproduire plus ou moins fidèlement ce que nous supposons être *P. Graveolens* ainsi que *P. Capitatum.* »

Depuis 1929 nous récoltons tous les ans des graines de Géranium Rosat sur un individu, A, planté à l'Institut Agricole d'Algérie et sur un deuxième, B, que nous cultivons personnellement.

On peut remarquer que l'évolution des graines ne se termine pas toujours normalement chez ce Pelargonium, un certain nombre avortent : sur 39 inflorescences recueillies sur B, 11 ont donné des fleurs fertiles et celles-ci, 12 graines seulement, soit 0,7 % du nombre de graines qui auraient dû se former (2)

Nous devons ajouter que les plantes A et B sont protégées de tout accident mais elles ne sont pas isolées contre la visite des insectes porteurs de pollen et à ce propos nous ferons remarquer qu'ici les abeilles visitent en grand nombre les fleurs du Géranium Rosat et celles des autres espèces du même genre.

Il n'en serait pas ainsi à Grasse où les fleurs de Pelargonium ne paraissent pas fréquentées par les insectes, au moins au début de la floraison.

Les essais de germination des graines récoltées à Maison-Carrée montrèrent que celles-ci étaient normales : les graines de la première récolte furent confiées à M. Salom, jardinier à l'Institut Agricole, qui sema également des graines recueillies sur la plante A ; celles des récoltes suivantes furent distribuées à différents correspondants de la Station de Semences résidant en Indochine, République Argentine, Russie, Afrique Tropicale...

La levée des graines fut bonne et vingt-cinq plantes ont été mises en observation.

Quelle ne fut pas notre surprise de constater au fur et à mesure que des jeunes plantes se développaient que celles issues des graines de B. étaient très variées et même éloignées les unes des autres par certains caractères n'appartenant pas à la plante-mère.

---

(1) *Le Géranium Rosat. Sa Culture en Algérie.* — Alger, 2e édition, 1914.

(2) *Floraison et fructification du Géranium Rosat.* — Bul. Soc. Agr. Alg., 1930.

VALPADANA



LA MEILLEURE
MENTHE-ITALO-MITCHAM
DE LA VALLÉE DU PO

Essence BRUTE
Essence TRIRECTIFIÉE
Essence DULCA la plus forte et la plus douce



CULTURE et DISTILLATION
en PIÉMONT (Italie)
Organisation des Etablissements

ESPERIS

MILAN VIA BOLLO 4
VIA G. WATT 20



Concessionnaires pour la France avec DEPOT : **ÉTABLISSEMENTS S.F.P.A.**

GATTEFOSSÉ - LYON

EXPORTATION D'HUILES ESSENTIELLES

GÉRANIUM D'ALGÉRIE

Eucalyptus - Menthe Pouliot - Thym - Cyprès
FEUILLES DE VERVEINE

Ancienne Maison Joseph BITOUN & Fils

Georges BITOUN Succr

Télégrammes : Bitoun-Boufarik *BOUFARIK (Algérie)*

Toutes nos essences sont garanties pures et d'origine.

FABRIQUE SPÉCIALE DE

PRODUITS DE PARFUMERIE ET DE BEAUTÉ

COMMISSION EN VRAC ET CONDITIONNÉS EXPORTATION

Poudres de Riz, Crèmes de Beauté, Poudres de Riz compactes, Rouges et Fards compacts, Pastels pour Paupières, Crayons pour les Lèvres, Crayons pour les Yeux, Beauté des Yeux pour Cils et Sourcils, Produits pour les Ongles etc.

Conditionnement à la Marque du Client

A. BARTHÉLEMY, 8, Rue de Rouen, 8, COURBEVOIE (Seine)
Téléphone Courbevoie 0-62 — Chèques postaux Paris 1er, c/c N° 504.04
Télégrammes : Amicy-Courbevoie

On Demande des Agents à la commission pour la France et l'étranger



Peuvent être vendus en vrac ou établis à la marque du client

Parfumerie "PERRETTE"

4, rue Granville - Saint-Mandé
Téléphone Daumesnil 15-25 - PARIS - FRANCE

Tous Produits de Beauté en vrac ou conditionnés

On peut donc supposer que l'on se trouve en présence d'un hybride à la première génération, ou d'un hétérozygote ; cela est possible attendu que cette plante est *multipliée par boutures*.

Si le Géranium Rosat était un F I, multiplié à ce stade de son existence par voie asexuée comme on le fait habituellement pour ces végétaux, nous aurions dû obtenir selon les règles de Mendel un assez grand nombre de formes parmi lesquelles chacun des parents devraient figurer pour 25 %. Cette proporti on n'existe pas dans la famille obtenue, mais cela peut tenir au nombre insuffisamment élevé de descendants, car ce Géranium serait un hybride interspécifique et dans ce cas il est possible qu'un grand nombre de facteurs se soient trouvés en présence et se soient combinés en partie ; de là ce polymorphisme des individus obtenus ?

D'autres espèces de ce genre ont donné ainsi beaucoup de variétés : *Pelargonium inquinans, zonale, grandiflorum cucullatum* dont, d'après Naudin, les caractères de coloration qui distinguent le type spécifique ont été prodigieusement modifiés par la culture, qui a fait naître dans cette espèce un nombre pour ainsi dire indéfini de variétés :

« Peu de plantes, en effet, nous offrent des exemples aussi remarquables des altérations que la culture peut faire subir à une espèce donnée : les premières variétés ont naturellement peu différé du type normal ; mais une fois la stabilité de l'espèce ébranlée, les semis en ont fait naître qui s'en sont de plus en plus éloignées.

Les descendants de B sont dissemblables et ils se distinguent nettement de la plante-mère par leurs feuilles plus vertes, brillantes même, paraissant lavées dans certains cas, et surtout par leurs fleurs rose mauve, veinées largement de carmin, bien différentes de celles du Géranium Rosat dont les fleurs rose clair sont moitié moins grandes ; la division des feuilles rappelle parfois celle de la mère...

L'odeur, d'autre part, est différente pour chacun des descendants et moins vive que chez le Géranium Rosat.

La descendance obtenue quoique très variée ne permet pas de réunir les individus en série de plantes semblables selon les règles de Mendel. Ces individus, une partie seulement, présentent des caractères permettant de les rapprocher et de constater entre eux certaines affinités, ce qui leur donne l'apparence d'intermédiaires.



A Géranium Rosat. *h* hybride. *a* Pelargonium ficifolium.
B Géranium Rosat. *h* hybride. *b* Pelargonium grandiflorum.

D'après les résultats obtenus ci-dessus, il semblerait que le Géranium Rosat soit un hybride ? Les recherches que nous avons faites montrent que c'est une *plante infertile* par elle-même, comme certains hybrides d'espèces ; elle présente des étamines courtes, par rapport au pistil (contrairement à ce que l'on remarque chez *Pelargonium inquinas, zonale, grandiflorum*, dont les anthères sont voisines des stigmates), pourvues d'anthères caduques contenant du pollen, mais ne s'ouvrant pas ; les anthères se détachent peu après l'épanouissement de la fleur et les stigmates papilleux restent sans pollen, quoique susceptibles de retenir celui-ci. Si l'on écrase une anthère, à ce moment on remarque que le pollen se trouve enrobé dans une sorte de matière mucilagineuse qui empêche sa dispersion.

Les descendants de B, quoique à grandes fleurs, ont aussi des étamines courtes à anthères indéhiscentes caduques ; ce sont également des *plantes infertiles*, susceptibles de donner des graines s'il y a apport artificiel de pollen ; les abeilles visitent leurs fleurs. Les descendants de B ont fleuri abondamment cette année et donné de très rares graines qui seront semées afin de vérifier leur descendance.

* * *

Nous devons mentionner certaines observations, faites lors de la comparaison des descendants de B avec d'autres espèces de ce genre qui permettent d'expliquer le polymorphisme des plantes obtenues. On constate en effet que (voir photographies des fleurs et des feuilles) :

1° Leurs fleurs présentent exactement la même couleur que celles d'une variété de *Pelargonium grandiflorum* cultivée ici, dont elles se rapprochent d'autre part par leur grandeur et leur forme (A. h. a.) ;

2° Leurs feuilles adultes, plus ou moins cucullées, rappellent celles de l'espèce précitée desquelles elles se rapprochent par leur couleur verte, brillante, due en partie à un indumentum différent, moins dense (B. h. b.) ;

3° Enfin leur odeur est très voisine sinon identique chez certains individus à celle du Pelargonium grandiflorum, toutefois cette odeur paraît en masquer une autre rappelant celle de la rose.

La plante B se trouvait à un mètre de distance d'un sujet très vigoureux, très florifère et fertile,

de *Pelargonium grandiflorum* et nous avons constaté chaque jour pendant la floraison de ces deux plantes, qui dure plus d'un mois, que les abeilles, nombreuses, allaient indifféremment de l'une à l'autre et laissaient parfois du pollen sur les stigmates de la plante B et nous croyons que si celle-ci a donné et donne encore des graines, cela est dû à cet apport ; les plantes obtenues sont, à notre avis, des F I (*Pelargonium grandiflorum* × *Géranium Rosat*).

Il en a été de même pour les graines du Géranium A recueillies par M. Salom. Les descendants de celui-ci, assez variés, se remarquent par leur teinte vert pâle, jaunâtre quelquefois, par leurs feuilles presqu'*entières* pour certains d'entre eux, par leur odeur plus ou moins agréable rappelant celle de la rose, de la mélisse, de la verveine citronnelle ou même désagréable comme l'odeur de marrube.

On peut établir encore dans ce cas, par comparaison, une relation étroite avec un autre Pelargonium très fertile, planté au voisinage de A, le *Pelargonium ficifolium* Hoffnigg. dont les fleurs ressemblent à celles du Géranium Rosat ainsi que les feuilles par leur couleur vert pâle, mais ces *dernières sont entières* ou à peine lobées (A. h. a.). C'est à n'en pas douter, le pollen de ce Pelargonium qui a provoqué le développement des fruits de la plante A et les plantes obtenues sont également des F I. (*Pelargonium ficifolium* × *Géranium Rosat)* dont certaines se montrent fertiles.



A Géranium Rosat. *h* hybride. *a* Pélargonium grandiflorum.

Cette convergence bien évidente de caractères botaniques des descendants de A et de B vers *Pelargonium ficifolium* et *P. grandiflorum* est le résultat du croisement naturel qui doit se produire assez facilement entre certaines espèces du genre Pelargonium. Cela explique la multitude de formes que l'on obtient en semant les graines de ces plantes qui ont fait comme on le sait, l'objet de croisements artificiels ou naturels ; de nombreuses formes ont été obtenues et conservées, qu'elles soient homozygotes ou hétérozygotes par multiplication asexuée (bouturage).

La culture de quelques-uns de ces hybrides sera continuée en vue de l'étude de leur huile essentielle. Ces plantes, dont le port est celui du Géranium Rosat et quoique peut-être moins ornementales que P. grandiflorum, peuvent rendre des services dans l'ornement des jardins, les descendants de B plus particulièrement, qui se parent de nombreuses fleurs. Des boutures pourront être mises à la disposition des personnes qui s'intéressent aux hybrides de Pelargorium ainsi que des graines de Géranium Rosat.

* * *

Nous avons remarqué cette année une très grande différence dans la fertilité du Géranium Rosat : une plante de cette espèce, située au voisinage d'un Pelargonium ficifolium a fructifié en abondance alors que d'autres plus éloignées ont à peine donné quelques graines (v. photog. inflorescences). Il semblerait qu'il y ait une assez grande parenté entre ces deux Pelargonium, différents surtout par leurs feuilles, vu la facilité avec laquelle ils s'hybrident naturellement.

P. Ducellier,
Professeur d'Agriculture,,
à l'Institut Agricole d'Algérie.

VITAMINES ET ESSENCES

Il y a vingt ans, Funk et G. Hopkins signalèrent que certains corps, absorbés par la voie alimentaire, en toutes petites quantités par les animaux, sont absolument nécessaires au développement de l'organisme et à l'entretien de la vie.

On ignore encore bien des choses au sujet de ces corps auxquels on a donné le nom de vitamines.

Les vitamines sont divisées en deux groupes : celles qui sont solubles dans l'eau. Les premières sont nommées A, D et F, les secondes B et C.

La vitamine A, selon Kathleen Culhane et S. W. F. Underhill (*Chemist et Druggist*, Feb. 1933) est une vitamine anti-infectieuse : elle empêche les cellules muqueuses de se kératiniser et de se laisser envahir par les micro-organismes. A cet égard, elle est comparable à beaucoup d'huiles essentielles qui, malgré un pouvoir bactéricide relativement limité donnent aux tissus un pouvoir particulier de « pousser » normalement et de se défendre contre les germes infectieux. La vitamine A est un alcool saturé

de formule empirique $C^{20}H^{30}O$: les types de vitamine A qu'on a pu préparer à un certain degré de pureté se présentent sous l'aspect d'un liquide huileux, visqueux, jaune pâle, stable à la chaleur en dehors de la présence d'oxygène, résistant aux alcalis. L'action des acides ou d'autres réactifs détruit la double liaison de la molécule. Cette vitamine est contenue dans les végétaux frais, dans le lait, le beurre, le jaune d'œuf qui probablement le tiennent des végétaux qui ont servi d'aliment aux animaux.

Le carotène qui accompagne généralement la vitamine A et qui, probablement, se transforme en cette vitamine dans le corps à la suite des réactions qui accompagnent la digestion a pour formule $C^{40}H^{56}$.

Il renferme deux cycles géraniques réunis par une longue chaîne isoprénique (Y.R.N., *Parfums de France*, avril 32) et se rapproche de la B. Ionone.

Le lycopéne que l'on trouve dans les tomates serait le carbure aliphatique correspondant (Karrer et Bachmann) et le caroténe en dériverait par une cyclisation du type pseudo-ionone-B Ionone.

La xantophylle, presque aussi répandue que le carotène est aussi, d'après l'étude de son oxydation, un dérivé cyclogéranique. C'est un alcool $C^{40}H^{56}O^{2}$.

La chlorophylle, toujours accompagnée de carotène et de xantophylle (les proportions relatives de ces deux corps variant dans des limites étroites) consistent dans l'association d'un colorant et de phytol.

Le Phytol est un alcool éthylénique $C^{20}H^{30}OH$, c'est le 2-6-10-14-tetramethylhexadecène 14.ol.16 (F. Gottwald Fischer). C'est donc un alcool octahydroditerpénique aliphatique dont la synthèse a été faite par F. Gottwald Fischer et Kürt Höwemberg à partir de la pseudo-ionone.

Le lycopéne peut dériver de deux molécules de phytol par soudure ét déshydrogénation : il semble donc y avoir des relations génétiques entre le phytol, le caroténe et la xantophylle et une parenté indéniable avec certains alcools terpéniques.

Des extraits riches en vitamine A, traités par l'ozone, ont donné des rendements en acide géranique, produit d'oxydation de la B-ionone, analogues à ceux du caroténe.

La synthèse des corps à groupement B-ionone de structure voisine du caroténe et la recherche de leur activité vitaminique, constituent donc une des questions actuelles les plus passionnantes du progrès scientifique (Y.R.N., *Parfums de France)*.

La vitamine D qui joue un rôle important dans la calcification et dont l'absence dans la nourriture des enfants entraîne des déformations dans l'ossature ou de très mauvaises dentitions, a été obtenue à partir de l'ergostérol en exposant ce dernier aux rayons de longueur d'onde inférieure à 320 $\mu\mu$: elle se forme sur la peau humaine par l'action des rayons solaires. C'est un alcool isomère de l'ergostérol de formule $C^{28}H^{44}O$, résistant aux alcalis, relativement stable en présence des acides ; ou sous l'action de l'oxygène et de la chaleur.

MM. Bourdillon et Windaus l'ont obtenue indépendamment, le premier à l'état cristallisé. Le nom de calciférol donné par Bourdillon a été adopté. Or, l'ergostérol est un des corps appelés stérols par Abderhalen, corps possédant un hydroxyle alcoolique qui, chauffés avec de la chaux sodée ne donnent pas comme les alcools aliphatiques des acides gras de même condensation en carbone. Les stérols donnent généralement avec la digitonine des combinaisons d'addition d'où ils peuvent être régénérés.

L'ergostérol $C^{27}H^{42}O$, un des plus répandus des stérols, a une fonction alcool et trois doubles liaisons, ce qui permet l'existence d'un certain nombre d'isomères. L'isomère que l'on considère comme étant la vitamine D ne donne pas de combinaison avec la digitonine, ni la réaction de Diels et Adler avec l'anhydride maléique ou l'anhydride citraconique. Pour préparer la vitamine D, on extrait de la levure irradiée de l'ergostérol et on le traite par l'anhydride citraconique à froid. La fraction non combinée est cristallisée dans l'acétone aqueuse.

La peau absorbe aisément la vitamine D qui la « rajeunit littéralement ». Ce produit prendra donc une grande importance en cosmétique.

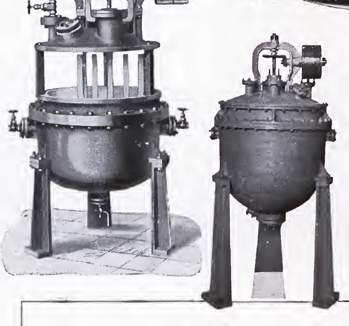
Les vitamines agissent à des doses infinitésimales : les récents essais du Dr Sassard, utilisant l'essence de lavande à l'état de grande dilution, semblent démontrer que les huiles essentielles agissent également à des doses très faibles (50 centigrammes de solution de lavande à 4 % dans un excipient savonneux, pour une ovule gélatinée de 6 grammes, soit 2 centigrammes d'essence guérissent rapidement un col très ulcéré).

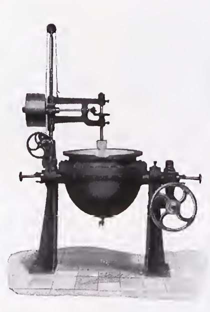
D'autres huiles essentielles dont la constitution chimique sera plus voisine de celle des vitamines donneront probablement des résultats probant à des doses encore plus faibles. Mais on peut retenir à l'avantage des huiles essentielles leur inocuité absolue : employées à des doses beaucoup plus élevées elles ne donnent pas les accidents que provoquent les vitamines : la dose toxique de vitamine D est en effet de 0 milligramme 04. On n'a pas encore essayé d'associer les vitamines aux huiles essentielles, ces dernières pourraient sans doute diminuer leur effet toxique.

L'abus de vitamine D provoque une calcification massive et des lésions aiguës du rein : il n'a rien été constaté de semblable dans l'emploi des huiles essentielles.

Le rapprochement qu'il est possible de faire entre les vitamines et certaines huiles essentielles donne





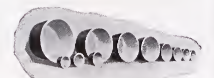


Cuves, Monte-jus, Mélangeurs
Evaporateurs
Autoclaves, Appareils

EN FONTE ÉMAILLÉE

**résistant à tous produits chimiques
toutes températures et pressions**

Demander notre Catalogue N° 3





TÉLÉGR : ROGEAT-LYON
TÉL : VAUDREY 41-11

R.C. LYON N° A 46-812

DÉPOT À PARIS : 14, Rue de Bruxelles - Tél. : Gut. 12-90

un commencement d'explication de la curieuse activité de ces derniers corps notamment en ce qui concerne la prolifération des cellules et surtout la production de tissus cicatriciels non sclérosés.

En tous cas, le parallèle que nous venons de faire montre que la défense d'un tissu contre l'attaque des micro-organismes n'est pas fonction absolue du pouvoir antiseptique ou infertilisant, et quoique la plupart des produits aromatiques montrent un pouvoir bactéricide beaucoup plus élevé que tous les produits connus comme antiseptiques (et dont l'action sur les tissus est généralement pernicieuse) il semble bien qu'ils n'agissent pas exclusivement par leur pouvoir infertilisant, mais aussi par une propriété analogue à celle des vitamines A.

R.-M. GATTEFOSSÉ.

Sur les Lotions et Eaux de Cologne "Saturées"

Lorsque l'alcool était un solvant industriel non assujetti aux taxes stupides qui en restreignent l'emploi, au grand détriment d'ailleurs de l'Etat qui s'en fait le marchand, et au détriment, sans nul doute, du consommateur qui s'efforce de s'en passer, les produits de parfumerie étaient préparés à un titre tel que tous les produits essentiels qui y étaient contenus s'y trouvaient en dissolution dans toutes les conditions.

Ceci demande une explication ? les produits normalement mis en dissolution dans un alcool peuvent-ils dans des conditions particulières s'en séparer ?

Il suffit de s'entendre. Il faut distinguer les solutions « saturées » de celles qui ne le sont point.

Les huiles essentielles ne sont point indéfiniment solubles dans les alcools aux titres courants de 75°, 60°, 40°, qui sont désormais les plus utilisés.

Les essences déterpénées elles-mêmes sont peu solubles dans l'alcool 40° et encore moins dans l'alcool 25° qui sert à la préparation de certaines spécialités.

La dose de 20 grammes d'huiles essentielles de citron, orange, bergamote et autres, qui est la dose normale pour un litre d'alcool 75° ne peut pas être beaucoup augmentée sans les risques dont nous allons parler. La dose de 6 grammes d'essences déterpénées pour un litre d'alcool 60° est un maximum et la dose de 1 gr. 5 dans un litre d'alcool 40° donne déjà des insolubles.

Mais, nous dira-t-on, lorsque le préparateur a fini une eau de Cologne, lorsqu'il l'a débarrassée par filtrage des portions d'huiles aromatiques qui peuvent surnager ou qui « troublent » la préparation, lorsqu'il a mis sur son filtre une quantité de carbonate de magnésie suffisante pour absorber ces excès.., il doit être tranquille et son produit actuellement limpide, restera limpide, et aucune particule d'essence ne pourra se séparer ?

Rien n'est moins exact.

En effet, la solubilité des produits essentiels est fonction non pas de la richesse absolue en alcool, mais bien du degré apparent de concentration de l'alcool utilisé.

Si on prépare pour fabriquer une eau de Cologne un alcool marquant 60° à l'alcoomètre Gay Lussac, tandis que le thermomètre centigrade indique 25° aussi bien dans l'atelier que dans le liquide : cela veut dire que lorsque l'hiver venu, la température tombera à 15°, il ne marquera plus que 56° et si la température tombe à 10° seulement il ne marquera que 54°

S'il a fallu filtrer le produit, pour cause de saturation à la température de fabrication, il se produira de nouveau un trouble, au

fur et à mesure que la température baissera : l'alcool sera sursaturé et les essences en dissolution auront une tendance à s'en séparer. Le produit n'aura plus son bel aspect brillant : il ne sera plus commercial.

Au cours d'un voyage, au hasard d'une expédition ou d'une traversée, un liquide alcoolique parfumé peut passer par des températures diverses, il peut subir des climats où le thermomètre descend au-dessous de zéro. Le degré alcoolique baisse dans les mêmes proportions : de 60° il passera à 49° seulement. Sans doute, le plus souvent, au fur et à mesure que la température redeviendra normale, il reprendra tout son pouvoir solvant et le louche disparaîtra.

Mais, si par malheur, les essences en excès, au lieu de former un louche, se décantent, il est possible que lorsque la température sera devenue à nouveau normale la solution ne se refasse plus avec le même brillant.

En tous cas, pendant toute la période où la température est basse, le produit n'est plus vendable.

Ces inconvénients qui sont assez rares avec des alcools à 75° et plus, sont fréquents avec l'alcool 60°, ils sont presque inévitables avec l'alcool 40°.

Comment remédier à cette difficulté ?

Jusqu'ici les grandes parfumeries disposent de machines réfrigérantes : les préparations faites avec un alcool correspondant au titre à 15° centigrades (qui est le degré légal) sont refroidies à 0° au moins, parfois à une température inférieure, avant d'être filtrées.

De cette façon, toutes les parties insolubles à basse température sont séparées et retenues par le filtre.

Les machines à glace sont disposées d'une façon un peu différentes des machines destinées à produire de la glace en « mouleaux ». La cuve à saumure refroidie par la machine est plus vaste qu'à l'ordinaire et contient un serpentin en métal étamé à l'intérieur, et dans lequel circule, lentement l'alcool parfumé qu'il s'agit de clarifier.

A l'extérieur de la machine et sous une enveloppe calorifuge parfaite (doubles parois de liège et de zinc) est installé le filtre à disques de papier.

De cette façon le liquide alcoolique ne se réchauffe pas dans le filtre, ce qu'il faut éviter sous peine de perdre tout le fruit du « glaçage ».

La vitesse d'écoulement est réglée en fonction de la puissance réfrigérante de la machine, de façon que le liquide obtenu ait toujours la température minina qu'on s'est fixée et qui est fonction des intempéries que peut subir le produit au cours de ses voyages.

Mais cette installation est coûteuse, et bien souvent les parfumeurs ne peuvent pas l'envisager.

Voici la façon d'éviter l'achat d'une machine à glace adaptée au glaçage des lotions et des eaux de Cologne.

Si l'usine travaille le plus souvent à une température moyenne de 25° centigrades (période d'été) et que par conséquent un alcool de 60° marque environ 64° et dissout davantage d'essences qu'en hiver. Si le produit fini doit éventuellement supporter des températures de 0° et doit voir son degré tomber à 54°, il faut et il suffit de faire toute la préparation à ce degré minimum.

On sait que par suite de la loi de contraction des mélanges alcooliques, il faut, pour obtenir 100 litres d'alcool 60° mélanger à 63 litres d'alcool 95 ° environ 40 litres d'eau, ce qui ne donnera après refroidissement que 100 litres d'alcool 60° au lieu de 103 litres. C'est cette contraction de près de 3 litres qui est la cause de l'élévation de température qui se produit lorsqu'on mélange l'eau à l'alcool.

Mais nous voulons produire, provisoirement, de l'alcool à 54°, dans des proportions telles que nous pourrons le ramener finalement au degré voulu (60°) et au volume désiré 100 litres.

En lisant nos tables de mouillage, nous voyons qu'à 40 litres d'eau (nous négligeons les décimales) il faut ajouter 50 litres d'alcool 95°, ce qui nous donnera environ 89 litres de mélange à 54° (et non 90 comme l'indiquerait l'addition).

A ces 89 litres d'alcool nous ajouterons la dose nécessaire pour parfumer 100 litres d'eau de Cologne finie à 60°, soit par exemple 600 grammes d'essence composée déterpénée pour eau de Cologne, additionnée de son fixateur.

Le mélange sera homogénéisé par battage, stabulé par repos ; si on le juge utile, vieilli par chauffage, puis filtré. L'alcool à 54° sera saturé d'essences et de fixateurs. Mais, après ce filtrage, nous ajouterons les 13 litres d'alcool 95° qui nous sont nécessaires pour obtenir 100 litres d'eau de Cologne 60° et nous serons sûrs, désormais, que même ramenée à une température de 0°, cette préparation ne troublera pas et ne laissera pas remonter des particules huileuses, ou déposer des cristaux de fixateur, ou des globules de résinodors.

La précaution ci-dessus est encore plus nécessaire pour les alcools d'un degré plus bas ; par exemple pour les lotions eaux de toilettes et eaux de Cologne à 40° ou à 25°.

Chaque fois qu'on aura une préparation de ce genre à faire ; on mettra de côté de 15 à 20 % de la quantité d'alcool pur ou 95° nécessaire pour la préparation, on fera les mélanges avec le reste de l'alcool la totalité de l'eau nécessaire et les doses complètes de fixateurs et d'essences, et ce ne sera qu'à la fin qu'on ajoutera le solde de l'alcool fort mis de côté.

Service Technique
P. M.

Le Marché des Huiles Essentielles

Les prix augmentent, et pour certaines essences, dans des proportions importantes. L'huile essentielle de bois de rose de Guyane vaut 100 francs, celle de lemongrass 35, une bonne essence de lavande se paye 125 francs et le jasmin revoit le cours de 6.000, tandis que le néroli, la bergamote se raffermissent très sensiblement.

Le girofle a doublé et d'autres essences exotiques sont en passe d'en faire autant.

Les acheteurs, très réservés, au vu de ces prix inattendus répondent aux vendeurs : devant la carence des consommateurs, les prix devront redescendre...

Il semble bien que cette conception du marché soit erronée : il ne s'agit point ici de produits industriels dont la production puisse être reprise dès que les cours redeviendront avantageux. Il s'agit de productions agricoles qui se sont vendues, pendant deux ou trois ans, au-dessous du coût de fabrication. Les planteurs, les distillateurs se sont lassés de perdre de l'argent, et ils ont arrêté les frais : ils ont cessé non seulement de produire, mais encore d'entretenir les plantations qui sont délaissées et pour lesquelles de gros frais devront être engagés pour une remise en production normale.

Probablement la production de cette année sera faible et inférieure aux besoins, et encore, pendant plusieurs années, le coût de production sera relativement élevé pour de mauvaises récoltes. Les prix ne doivent donc pas faiblir, même si la vente est insuffisante.

Les employeurs feront bien de ne pas se faire d'illusions à ce sujet : il faut avoir vu les plantations, les concessions coloniales, pour se faire une idée saine de la dépression actuelle du producteur.

Il manquera, souvent, de la marchandise, pour alimenter la consommation, même si celle-ci n'augmente pas...

Qu'on se le dise et qu'on attende pas les derniers jours, on évitera ainsi des surprises fâcheuses : non seulement la hausse excessive des cours, mais aussi le manque complet de matière première.

***

Le MARCHÉ de la LAVANDE

On avait prévu, pour cette année, une récolte de 40.000 kilos représentant le tiers des fortes récoltes normales en l'époque de prospérité.

Il semble que ce chiffre n'ait pas été atteint et que l'ensemble de la production ne dépassera pas 33 à 35.000 kilos. Du moins le bruit en court et toutes les prétentions des vendeurs sont basées sur cette probabilité.

On parle de 100 francs le kilo, pour les qualités courantes, avec une large plus-value pour les qualités supérieures. Le lavandin reste bon marché.

***

LE MARCHÉ DU JASMIN

Devant la situation locale et les pertes énormes subies par les planteurs de jasmin, les syndicats d'accord ont augmenté substanciellement le cours de la fleur.

Le coût de l'essence a augmenté proportionnellement, l'absolue à l'essence de pétrole vaut déjà 6.000 francs et davantage.

***

LES HUILES ESSENTIELLES EN YOUGOSLAVIE

La Yougoslavie, la Dalmatie et l'île de Kvar se livrent depuis quelques années à la culture de certaines plantes et fleurs odorantes qui sont distillées sur place.

On signale particulièrement les essences de romarin, de laurier, de sauge et d'origan.

Les conditions atmosphériques semblent avoir été favorables cette année à la production et certains perfectionnements on été introduits dans l'outillage des distilleries qui, jusqu'ici était un peu rudimentaire.

Les essences yougoslaves tiendront donc désormais une place plus importante dans la concurrence internationale.



5 & 7, AVENUE PERCIER, PARIS VIIIe

TÉLÉPHONE : ÉLYSÉES 92-62 . ÉLYSÉES 92-63.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE CAPVISCOSE-47-PARIS

NOUS FABRIQUONS LES
CAPES VISCOSE ET LES BAGUES VISCOSE
AVEC OU SANS MARQUE INDÉLÉBILE
LIVRÉES SÈCHES OU HUMIDES OPAQUES OU TRANSPARENTES
EN TOUTES COULEURS MATES OU BRILLANTES

ALB. JARACH ET F. CHAMBRY - PARIS

Maison fondée en 1833

TOURNAIRE FRÈRES

Téléph. 0.30 - R. C. Grasse N° 903 **Constructeurs, GRASSE (Alpes-Maritimes)** Télégr. TOURNAIRE-GRASSE

Fabrique d'Estagnons en Aluminium pour Expéditions d'Alcools, Extraits, Huiles Essentielles, etc.
Boîtes à Concrètes — Exportation



ETABLISHED 1833

TOURNAIRE FRÈRES

Constructors, GRASSE (A.-M.) France

Manufacturers of Aluminium Bottles for the Expédition of Alcohols, Extracts, Essential Oils, etc.
Solid-Oil Boxes — Exportation

CASA FUNDADA EN 1833

TOURNAIRE HERMANOS

Constructores, GRASSE (Alpes-Maritimes)

Fabrica de Latas de Aluminio para Expediciones de Alcoholes, Extractos, Aceites Esenciales, etc.
Cajitas para — Exportacion



LA LAVANDE

Gap (1er août).

La distillation est très active dans le bas du département des Hautes-Alpes.

A *Gap*, la cueillette ne va pas très vite, et se prolongera encore pendant plusieurs semaines.

Les plantes sauvages sont assez peu fournies, mais celles qui sont cultivées, témoignent d'une végétation vigoureuse et ont fort bel aspect.

Les prix sont toujours assez bas : la distillerie Dusserre paye la belle fleur 50 francs les 100 kilos.

Il est heureux toutefois de constater que la distillerie fonctionne encore à Gap : plusieurs entreprises d'Ubaye, de Veynes, et des environs, ne travaillent plus, et la fleur est expédiée directement à Gap.

La cotation de l'essence nouvelle ne s'est pas encore faite. Elle n'aura guère lieu qu'à la foire annuelle de Digne. En attendant la récolte restreinte de 1933, fait remonter les prix de l'essence vieille, qui étaient tombés de 90 à 60 francs le kilo d'huile.

On va commencer la distillation des feuilles et fleurs de menthe, variété « Mitcham » ou américaine qui donnent un alcool de premier choix, et dont la culture pourrait, peut-être sans inconvénient, s'étendre dans les Alpes.

Dans la région de *Barrème*, on estime que la récolte est déficitaire d'un tiers sur les années précédentes. Les usines n'ont pas terminé leur distillation. Les prix ont été assez rémunérateurs pour les propriétaires de lavenderaies. Le cours a été de 50 à 65 fr. les 100 kilos.

* * *

INFORMATION

M. G. Karaivanoff qui a été chargé de la direction et du contrôle de la distillation de la rose dans les usines des services officiels de l'Etat bulgare, réside en France depuis quelque temps. Il est chargé d'étudier le marché de l'essence de rose et de se concerter avec d'autres chimistes spécialistes pour l'étude purement scientifique de l'essence dans le but de déterminer certaines constantes de l'essence.

LE LONG DU DANUBE

Dans l'intention d'en finir avec la suprématie du produit allemand sur le marché autrichien, le gouvernement de ce pays a l'intention d'abaisser de 29 à 10 % les droits d'entrée sur tout article importé par voie de Trieste. On ne pourrait nier que bien des produits de notre branche de l'industrie pourraient tirer profit d'une réglementation de ce genre, de sorte que le commerce choisirait de préférence cette route-là.

Pour la prochaine Foire d'Automne à Vienne, un tel nombre de marchands s'est déjà fait inscrire qu'il est facile de prévoir que cette Foire aura plus de succès cette année que celle de Leipzig, dont les Etats de Succession ne tiendront probablement aucun compte. Au courant du premier semestre de 1933, l'importation de savon de ménage en Autriche s'est considérablement augmentée ; ici, la Suisse a remporté quelque succès sur le marché autrichien. Pour les huiles et graisses sulfurées l'importation a été en plus forte avance encore ; l'exportation elle aussi a fait des progrès sensibles, la Roumanie et la Yougoslavie ayant fait des achats considérables et envoyant constamment de nouvelles commandes. Pour les savons médicinaux, l'importation s'est sextuplée. Pour les savons mous on peut constater une hausse de 15 %. Pour les savons à raser et savons de toilette, l'importation a un peu baissé pour le moment, mais les mois prochains vont bien certainement amener une hausse nouvelle. Pour les parfums, l'importation a atteint le niveau de 1931 ; pour les huiles essentielles et les parfums artificiels, elle a pu se maintenir au niveau de l'année précédente. En ce qui concerne les fards et les produits de beauté, le grand stock amassé ici a une influence désastreuse sur l'importation.

Nous laissons suivre un extrait du rapport publié récemment par la Chambre de Commerce à Budapest :

Ces derniers temps, un grand nombre d'entreprises ont agrandi leur programme de production. Dans bien des cas, il s'agissait seulement d'élargir des branches déjà existantes, mais on a aussi pu constater l'établissement de branches entièrement neuves où la production d'articles jusqu'ici seulement importés a été entreprise. Il s'agit là entre autres d'huile de térébenthine, d'anthracène, fleurs de soufre, lithopone, tuf et farine de tuf, huile de ricin, fèves de soja et farine de soja, huile de graines de raisin, extractum malatis ferrati, couleurs amortissantes, couleurs à marquer, coke-lignite, briquettes de coke, carboïde, caoutchouc pour

dentistes, huile de foie de morue et de baleine, oxydée et sulfurée, huile de carbide, huile de kid, etc.

Dans le commerce chimique en gros, les affaires se sont à peu près maintenues. Les mesures prohibitives introduites par l'Allemagne contre la Hongrie, ont eu un effet désastreux sur le commerce, de sorte qu'il est devenu très difficile de se procurer les crédits nécessaires pour faire venir les matières primaires et auxiliaires indispensables. En face de cette situation, des représentants de l'industrie et du commerce chimiques ont entrepris des démarches ayant pour but de décider l'industrie chimique de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, à fournir plus richement le marché hongrois. Jusqu'à présent, ces tentatives n'ont pas encore eu le succès espéré, mais il est certain que les fabriques chimiques tant françaises que anglaises, s'assureront plus tôt ou plus tard qu'elles peuvent faire de bonnes affaires en Hongrie, de sorte que le monopole dont jouissait si longtemps l'Allemagne sera sous peu sérieusement ébranlé.

Dans l'industrie de savons hongroise, une émulation acharnée continue à se manifester. La vente des savons bon marché dépasse de 20 % celle des savons qualité supérieure. Pour maintenir le prestige de l'industrie, les fabricants ont exigé une ordonnance prescrivant que le poids et le contenu de graisse de chaque savon soit notée sur l'enveloppe. Les fabriques de savon ont une capacité de production se montant à 3.000 wagons ; un tiers environ en est exploité en ce moment.

Pour les savons de toilette, les préparations de beauté et les cosmétiques, la consommation a faibli de 20 %. Les articles chers se vendent de plus en plus difficilement. Pour les poudres de lessive et les savons en paillettes, l'importation est satisfaisante. L'industrie d'huiles essentielles et essences de fleurs s'efforce d'étendre encore son programme de production.

Quant à la récolte de plantes odoriférantes en Yougoslavie, le compte rendu suivant nous est sous peu parvenu :

Par suite du temps froid et pluvieux, la récolte de simples a été moins bonne cette année. Beaucoup de plantes sont pourries grâce au surplus d'humidité. La maturité ne s'est faite que quinze jours plus tard que d'ordinaire, circonstance fort nuisible pour la vente à l'étranger. Les prix se sont maintenus au niveau de l'année passée. Du Banat, les simples vont dans tous les pays de l'Europe hors l'Espagne ce pays étant lui-même riche en plantes de ce genre.

Au cours du premier semestre de 1933, le Banat a exporté : 40 wagons de camomille (Flores camomillæ) d'une valeur de 3.000.000 dinar, 5.000 kg. papaveris Rhoeados, valeur 100.000 dinar, feuilles d'orties deux wagons, valeur 150.000 dinar, 5.000 kg. Folia Hyosciami, valeur 30.000 dinar, 5 wagons de menthe poivrée *(Folia menthæ piparitæ)*, valeur un million de dinar. De cette dernière plante la première récolte finit en juillet, la seconde en août, la troisième en septembre. Un wagon folia Althea, valeur 50.000 dinar, un wagon Folia Stramonti, valeur 60.000 dinar, et environ 50.000 kg. d'autres plantes, Flores Calcatripæ, Herba Equiseti, Herba Marubii, Albi, Radix Altheæ, Radix Calami, Radix Ebuli, Radix Saponariæ, Sinapis Brasica. Pour le mois de septembre on compte sur une bonne récolte de Baccæ Juniperi, une plante abondant dans les environs de Vrsac ; le Banat en exporte 20 à 30 wagons par an.

O. GERNER.

CANADA

Voici quelques notes destinées à compléter l'étude parue dans le numéro de la *P. M.* d'octobre 1932 ; ces notes contiennent les chiffres d'importation au Canada pour l'année fiscale 1932 ; il était, en effet, intéressant d'examiner de quelle façon nos importations au Canada s'étaient comportées dans cette période de crise générale. L'importation signifie ici importation pour la consommation canadienne.. Dans tout ce qui suit :

Dollar = dollar canadien (voisin et légèrement en dessous du dollar des Etats-Unis) ;

Livre = livre anglaise, soit 453 gr. 54 ;

Gallon = 4 lit. 54 ;

Once = 28 gr. 33.

L'année fiscale va du 1er avril au 31 mars ; l'année 1932, par exemple, signifie donc année fiscale du 1er avril 1931 au 31 mars 1932.

Dans les comparaisons d'une année à une autre, le rapprochement des importations est fait en valeur et en poids, chaque fois que la chose est possible.

Les variations de valeur d'une année à une autre sont, en effet, influencées à la fois par la modifications dans l'échange commercial proprement dit avec l'extérieur, et par les modifications dans les prix.

Les variations de poids ne sont pas toujours une indication précise,

Dam

Du premier coup, la bonne solution à vos problèmes de pompage: MOUVEX aspire sans brassage, parfums, savon en pâte, crème de beauté, comme l'eau claire......



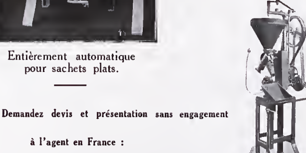
LA POMPE QUI POMPE TOUT
MOUVEX

Demandez renseignements à
A. PETIT, Ing. Hydr., 5, r. du Sahel, Paris

K 228

MONTANIA
Machine à Empaqueter
shampooing, poudre de riz, sels, savons-poudre et paillettes et tout produit similaire.

HOELLER Frères
Constructeurs
BERG-GLADBACH



Entièrement automatique pour sachets plats.

semi-automatique pour sachets, poche, boîte, flacon

Demandez devis et présentation sans engagement

à l'agent en France :

BELA-LEVAI
47, *Rue Berger* -:- PARIS (1er)
Téléphone : Gutenberg 02-35

CRÈME A RASER
LYSIL



Supprime EAU SAVON BLAIREAU

car dans une catégorie qui comprend plusieurs produits, une faible variation de poids, si elle porte sur un produit coûteux, comme il en existe en parfumerie, par exemple, peut provoquer une grande variation de valeur : les poids sont restés à peu près semblables, la valeur a beaucoup changé.

En utilisant valeurs et poids on parvient à mieux se rendre compte des changements de commerce extérieur.

I. — *Importations.*

II. — *Renseignements sur les industries canadiennes de parfumerie et savons.*

III. — *Nouvelle convention franco-canadienne.*

I. — IMPORTATIONS

Huiles essentielles y compris huile de laurier et essence de citronnier.

Importation totale 1932 : 658.000 dollars.

Fournisseurs principaux :

Etats-Unis : 330.000 dollars ;
France : 121.000 dollars ;
Grande-Bretagne : 115.000 dollars.

On note d'Italie, d'Allemagne, des Pays-Bas, 31.000, 11.000, 10.000 dollars.

Au cours des cinq dernières années (1928-1932), le maximum de l'importation totale a été de 1.014.000 dollars, en 1930 ; le minimum apparaît en 1932, les années 1928, 1929 et 1931 s'étant maintenues entre 800.000 et 900.000 dollars.

Le chiffre de la France a diminué de 1928 (131.000 dollars) à 1929 : 118.000 dollars ; en 1930, il atteignait 122.000 et tombait à 100.000 en 1931 ; en 1932, malgré la baisse de l'importation totale, la France augmente son chiffre et c'est le seul dans ce cas parmi les fournisseurs ci-dessus désignés.

Rappelons le poids de 465.000 livres pour l'importation totale pour l'année 1932, l'année 1928 ayant atteint le maximum de la période avec 554.000 livres

Huile d'eucalyptus. — Depuis 1929 valeurs et poids diminuent : En 1932 l'importation totale est de 5.500 dollars, 11.000 livres. L'Australie est le fournisseur à peu près exclusif.

Spiritueux et eaux fortes mélangés à un ou plusieurs ingrédients et étant connus et désignés comme essences, extraits, à essences de fruits éthérées ou spiritueuses.

L'importation en 1932 est caractérisée de la façon suivante :

Importation totale : 27.000 dollars, 1.000 gallons.

Fournisseur principal :

Etats-Unis : 19.900 dollars.

La France a fourni 1.000 dollars, la Grande-Bretagne 6.000. On remarque que le maximum de la période de cinq ans est de 56.000 dollars en 1929 pour un poids de 2.500 gallons.

La Grande-Bretagne qui dépassait largement les Etats-Unis s'est laissée complètement devancer par eux ; la France dont le chiffre n'a jamais été bien élevé, a sensiblement diminué dans les deux dernières années : voici d'ailleurs un petit tableau qui résume la position des uns et des autres, les chiffres exprimant l'importation en milliers de dollars,

	1928	1929
Etats-Unis	18	19,8
Grande-Bretagne	29	33
France	3,2	2,7

	1930	1931	1932
Etats-Unis	16	17	19,9
Gde-Bretagne	29	21	6
France	3,3	1,6	1

A. — *Parfums alcooliques et spiritueux parfumés, eau de laurier, eau de Cologne et de lavande, lotions pour la chevelure ou la peau, eaux dentifrices et autres préparations de toilette en bouteilles, flacons ou autres récipients.*

1. — *Ne contenant pas plus de 4 onces chacun.*

La France est ici le principal fournisseur livrant à peu près les trois quarts en valeur de l'importation totale depuis 1928.

L'importation totale atteint en 1929 le maximum de la période de cinq ans avec 134.000 dollars et elle n'arrive plus en 1932 qu'à 75.000 dollars, la France figurant dans ce chiffre pour 56.000 dollars.

Les Etats-Unis y entrent pour 10.000 dollars et la Grande-Bretagne pour 5.400.

Depuis cinq ans le classement des fournisseurs est le même. 1. France, 2. Etats-Unis, 3. Grande Bretagne, 4. Allemagne.

2. *Contenant plus de 4 onces chacun.*

La France est encore ici le fournisseur le plus important et dans l'importation totale de 1932 elle figure avec 38.000 dollars sur 56.000. Les Etats-Unis sont les seconds fournisseurs avec 12.300 dollars et la Grande-Bretagne atteint 3.500.

La baisse de la Grande-Bretagne est à noter, par contre les Etats-Unis se sont assez bien maintenus et leur chiffre de 1932 est d'ailleurs supérieur à ceux des années 1928 et 1929. Voici un petit tableau qui fait ressortir le mouvement des fournisseurs, les chiffres exprimant des milliers de dollars :

	1928	1929
Importation totale	105	109
dont :		
France	65	74
Grande-Bretagne	25	24,5
Etats-Unis	9,4	5,4

	1930	1931	1932
Importation totale	108	83	56
dont :			
France	57	57	38
Grande-Bretagne	36	1	3,5
Etats-Unis	13,8	13,7	12,3

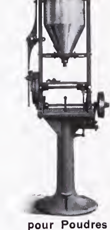
B. — *Pommades francaises ou autres aromatisées importées dans des récipients pesant au moins 10 livres chacun.*

L'importation totale atteint en

MACHINES à REMPLIR-DOSER

BOITES, FLACONS, TUBES, etc.

avec toutes Poudres, Pâtes, Liquides, etc.



pour Poudres

MATÉRIEL MODERNE, PRATIQUE, FACILE A RÉGLER ET DURABLE

VISIBLE EN MAGASIN

Ubaldo Triaca

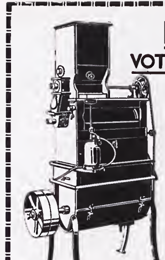
INGÉNIEUR SPÉCIALISTE

PARIS

18, Rue de Liege IXe

pour Liquides

PRÉPAREZ
VOTRE POUDRE DE RIZ



AVEC NOS CÉLÈBRES

MACHINES COMBINÉES

qui tamisent, mélangent, et parfument la poudre

AUCUNE POUSSIÈRE

toutes dimensions

Machines à malaxer les crèmes, les pâtes dentifrices, etc. Broyeurs divers, Machines auxiliaires pour la parfumerie.

Wm. GARDNER & SONS
LTD — ENGINEERS
GLOUCESTER, ENGL.

Ubaldo Triaca
INGÉNIEUR SPÉCIALISTE
PARIS
18 Rue de Liège

BOUQUET VIE

MAISON FONDÉE EN 1833

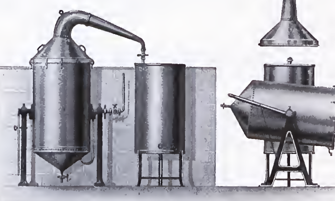
TOURNAIRE FRÈRES

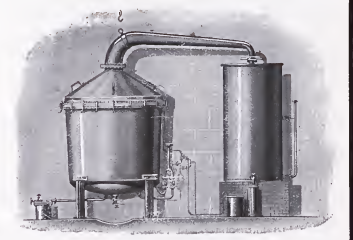
Constructeurs GRASSE (Alpes-Maritimes)

Téléphone 0-30
R. C. : Grasse N° 903

Télégrammes: Tournaire Grasse

APPAREILS pour PARFUMERIES et DISTILLERIES





Tous les Appareils pour le Traitement des Fleurs, Plantes aromatiques, Poudres, Racines, etc.

Installations complètes d'Usines

CATALOGUE SUR DEMANDE

1932 186 dollars et un poids de 155 livres, la France étant seule fournisseur.

Le chiffre de 186 est le plus bas de la période de cinq ans : le maximum a été de 512 dollars en 1930 dont 196 concernaient les importations des Etats-Unis.

Les Etats-Unis qui avaient figuré dans les statistiques de 1928 à 1931, ont disparu en 1932, après être passés en 1931 par le chiffre de 22 dollars.

C. — *Parfumeries y compris préparations de toilette non alcooliques telles que huiles pour chevelure, poudres dentifrices et autres lotions, pommades, pâtes et autres préparations parfumées non autrement énumérées pour la chevelure, la bouche, la peau.*

L'année 1932 se présente avec la valeur la plus basse de la période de cinq ans : 873.000 dollars.

Les fournisseurs principaux pour cette même année sont :

Etats-Unis : 533.000 dollars ;
France : 164.000 dollars ;
Grande-Bretagne : 164.000 dollars.

Nous remarquerons que l'importation totale s'est élevée de 1.091.000 dollars en 1928 à 1 million 215.000 en 1930 d'où elle est redescendue à 873.000 en 1932.

La France a vu au contraire son chiffre baisser continuellement de 1928 à 1932 ; cependant la Grande-Bretagne, qui était au même point que nous en 1928, est au même point également en 1932, bien qu'elle se soit maintenue plus haut que nous pendant trois ans. Quant aux Etats-Unis, ils sont redescendus de leur maximum de 1930 par une baisse assez accentuée. Voici les chiffres qui font ressortir cette situation : ils expriment des milliers de dollars.

	1928	1929
	—	—
Importation totale ..	1.091	1.175
dont :		
Etats-Unis.........	577	698
France	244	213
Grande-Bretagne ...	249	230

	1930	1931	1932
	—	—	—
Imp. totale...	1.215	1.144	873
dont :			
Etats-Unis...	730	694	533
France	244	193	164
Gr.-Bretagne.	257	242	164

Parfumerie, cosmétiques et préparations de toilette.

Cette rubrique est le total des catégories précédentes marquées A, B, C. L'importation totale de cette rubrique et les différents fournisseurs sont indiqués dans le petit tableau suivant où les chiffres expriment des milliers de dollars :

	1928	1929
	—	—
Importation totale	1.312	1.419
dont :		
Etats-Unis.........	602	721
France	388	389
Grande-Bretagne ...	285	262
Allemagne	28	27
Japon	3,7	4,5

	1930	1931	1932
	—	—	—
Imp. totale...	1.450	1.353	1.005
dont :			
Etats-Unis...	762	726	555
France	349	344	259
Gde-Bretagne	301	262	173
Allemagne ...	19	10	9
Japon	4,2	4,3	3

Comme on le voit les Etats-Unis fournissent habituellement à peu près 50 % de l'importation totale, la France approximativement 25 %, la Grande-Bretagne environ 20 %.

SAVONS. — L'ensemble des savons a donné lieu, en 1932, à une importation au Canada atteignant : 889.000 dollars, avec comme fournisseurs principaux :

Etats-Unis : 656.000 dollars ;
France : 113.000 dollars ;
Grande-Bretagne : 103.000 dollars.

L'année 1930 avait marqué le maximum pour la période de cinq ans aussi bien pour l'importation totale (1.316.000 dollars) que pour les trois fournisseurs cités : Etats-Unis (1.005.000 dollars), G.-Bretagne (164.000), France (132.000).

L'année 1932 marque, au contraire, le minimum de la période pour le total et les trois fournisseurs principaux.

Nous examinerons les rubriques détaillées de la catégorie « Savons ».

Savon de Marseille. — En poids l'importation totale est favorable en 1932 puisqu'elle se maintient au maximum de la période ; en valeur l'année 1932 est le minimum.

La France est à peu près le seul fournisseur.

Voici les chiffres qui expriment des milliers de dollars :

	1928	1929
	—	—
Imp. totale.........	101	90
De France	85	83

	1930	1931	1932
	—	—	—
Imp. totale...	97	85	79
De France ..	94	81	76

Et en millions de livres :

	1828	1929
	—	—
Importation totale ..	1.215	1.145
De France	1.108	1.094

	1930	1931	1932
	—	—	—
Imp. totale...	1.300	1.192	1.299
De France ..	1.277	1.157	1.272

Savon de blanchissage. — L'importation est en baisse sensible et le total en 1932 est de 7.100.000 livres, pour une valeur de 560.000 dollars ; les Etats-Unis sont les fournisseurs principaux avec 552.000 dollars ; la Grande-Bretagne et un peu la France, livrent le reste. En 1930 les chiffres de l'importation totale étaient : 1 million 400.000 livres, 859.000 dollars.

Savon à harnais. — Faible importation (en baisse) se montant à 317 dollars en 1932, avec four-


P.A.L
TOUS MODÈLES
TOUTES IMPRESSIONS
SEULE LA CAPSULE S'ESTAMPE ET S'IMPRIME
Tubes
Bouchons stilligouttes — Capsules métalliques
ÉTABLISSEMENTS
BETTS ET BLANCHARD
Société anonyme au capital de 4.000.000 frcs
LA BASTIDE · BORDEAUX BOITE POSTALE N° 17

nisseurs : Grande-Bretagne et Etats-Unis se disputant le premier rang suivant les années.

Savon liquide. — En 1932, importation totale (en baisse) d'une valeur de 10.900 dollars avec fournisseur principal : Etats-Unis, et second fournisseur : Grande-Bretagne.

Poudres saponacées et savons en poudre. — En 1932, importation totale (en baisse) : 17.400 dollars, dont 17.000 pour la part des Etats-Unis.

Savons de toilette, non autrement énumérés. — L'importation totale est en baisse d'une façon presque continue depuis 1928 ; elle atteint au total 171.000 dollars en 1932 avec, comme fournisseurs principaux :

Grande-Bretagne : 80.000 dollars
Etats-Unis : 46.000 dollars.
France : 31.000 dollars.

Remarquons que la France maintient son chiffre depuis 1928.

Savon à l'huile de baleine. — La Grande-Bretagne fournit tout soit 1.300 dollars en 1932.

Savons non autrement dénommés y compris savon ponce, savon d'argent, savon minéral, sapolio, et autres articles similaires.

En 1932, l'importation totale atteint 48.000 dollars dont 29.000 pour les Etats-Unis, 12.000 pour la Grande-Bretagne, 3.500 pour la France. Le maximum atteint pendant la période de cinq ans est de 84.000 dollars en 1931 ; c'est au cours de cette même année que la France avait également atteint le maximum avec 7.800 dollars.

II. — Industries de la Parfumerie et de la Savonnerie au Canada.

Le dernier recensement, qui date de 1929, donne sur cette industrie les renseignements intéressants suivants concernant cette année 1929.

	Parfumeries		Savonneries	
Nombre d'établissements	49		61	
Capital engagé	3.000.000	dollars	18.000.000	dollars
Employés à salaire :				
Hommes	100		491	
Femmes	104		157	
Salaires payés.............	355.000	dollars	1.263.300	dollars
Employés à gages :				
Hommes	105		935	
Femmes	268		271	
Gages payés	312.000	dollars	1.315.183	dollars
Force motrice employée	222	HP	4.374	HP
Combustible consommé.....	7.942	dollars	230.430	dollars
Coût des matières premières .	1.577.642	dollars	11.002.034	dollars
Valeur de la production :				
Nette	2.873.946	dollars	8.216.692	dollars
Brute (c'est-à-dire production nette + coût des matières premières)..........	4.451.588	dollars	19.218.726	dollars

III. — Nouvelle convention commerciale avec la France.

Une nouvelle convention commerciale est en vigueur depuis le 10 juin 1933 entre la France et le Canada.

Parmi les dispositions nouvelles de cette convention signalons l'obligation du certificat d'origine pour l'importation au Canada des spécialités pharmaceutiques et des articles de parfumerie et de toilette. Ce certificat d'origine est délivré par la Chambre de commerce intéressée et il doit être visé par la Chambre canadienne, 3, rue Scribe, à Paris.

D'après cette convention chacune des deux parties contractantes s'engage à protéger sur son territoire les produits de l'autre partie contre la concurrence déloyale sous toutes ses formes notamment en ce qui concerne l'emploi pour des fins commerciales de fausses indications relatives au lieu d'origine, à la nature, à l'espèce, à la qualité des marchandises.

Hegelbacher.

Un Marché de Gros pour Echantillons

La Foire Internationale de Lyon

Chaque printemps, depuis dix-huit ans, la Foire Internationale de Lyon met en contact direct les producteurs de 25 nations avec les acheteurs de 52 pays. Ainsi s'établit périodiquement un courant de transactions, profitable aussi bien à l'industrie dont il assure la production qu'au négoce dont il favorise l'approvisionnement.

D'année en année la Foire complète l'aménagement définitif de ses locaux afin d'offrir à ses adhérents l'installation la plus confortable en même temps que la plus propice aux échanges commerciaux. Son grand Palais est unique par l'ampleur de ses proportions et l'originalité pratique de sa conception. L'édification de son Palais de

l'Alimentation inauguré en 1933, vient de doter les industries de transformation des produits agricoles, d'un cadre digne de leur richesse et de leur diversité.

Ces constructions font de la Foire Internationale de Lyon un instrument de travail de premier ordre pour les hommes d'affaires modernes. Elles s'inspirent du souci d'accroître encore cette discipline commerciale qui donne à l'institution lyonnaise son caractère spécial de véritable marché de gros.

Strictement, malgré les difficultés économiques, la Foire de Lyon a maintenu sa formule de sa vente sur échantillons. Seuls y participent les fabricants, seuls y passent des commandes les commerçants patentés. Elle ne réunit ainsi que des firmes sérieuses, et ne convoque à ses manifestations qu'une clientèle représentant une certaine capacité d'achat.

D'importantes affaires se traitent chaque année à la Foire de Lyon car, même aux périodes d'activité économique restreinte, les acheteurs nationaux et étrangers lui demeurent fidèles. A la dernière réunion de printemps ils sont venus plus nombreux que l'année précédente dans la proportion de 39 %. Les ordres qu'ils ont passés ont permis aux exposants d'atteindre un chiffre d'affaires que la situation générale ne pouvait laisser prévoir.

Aussi s'assurent-ils dès à présent un stand pour la réunion de 1934 qui aura lieu du 8 au 18 mars prochain, et plus de 1.800 stands sont déjà retenus.

***

FOIRE de la LAVANDE

Cette foire se tiendra comme d'habitude à Digne (Basses-Alpes) le 23 septembre courant.

Nul doute que les conditions actuelles du marché n'y amènent un grand nombre de vendeurs et d'acheteurs désireux de se documenter.

Dès maintenant on annonce une hausse substancielle des prix.

Les Parfums indigènes de l'Afrique Centrale

Plantes Oléifère à l'Huile d'onction du Haut-Oubanghi Français

L'huile d'onction dont se servent les indigènes dans tous les pays chauds, tant pour assouplir les cheveux et permettre de les mettre en forme, car certaines races façonnent une coiffure véritablement monumentale, que pour graisser toute la surface du corps sans distinction, appartient à différentes espèces végétales déterminées.

Cette coutume de s'oindre uniformément le corps avec une huile plus ou moins épurée et généralement malodorante, correspond à des buts multiples tant physiques que thérapeutiques.

La couche d'huile en effet, protège avant tout le corps contre l'action directe du soleil, et évite les accidents dus à la chaleur, elle maintient en outre une certaine fraîcheur, conserve à la peau sa souplesse et donc sa beauté, et aux membres leurs mouvements. Et lorsque cette huile d'onction est parfumée elle devient immédiatement l'un des principaux éléments de la courtisanerie...

Mais cette huile, l'indigène n'arrivant pas à lui donner une épuration suffisante, dégage une odeur d'autant plus désagréable que son rancissement est plus complet.

C'est donc pour atténuer dans une certaine mesure cet inconvénient que l'indigène a été amené à préparer une huile d'onction parfumée, en faisant macérer dans l'huile brute des organes végétaux plus ou moins odorants, fleurs, fruits, écorces, racines, rhizomes, etc., se trouvant en assez grande quantité dans tous les pays chauds.

Les huiles d'onction possèdent-elles donc des propriétés naturelles spéciales pour que l'indigène en ait distinctement choisi les plantes productrices, c'est ce que nous ne savons encore.

Il est cependant un certain nombre de plantes oléifères que l'indi-

gène réserve tout particulièrement à la fabrication de l'huile d'onction, nous allons en donner rapidement une courte liste :

1. *Euphorbiacée.* — Arbre de galerie, graine noire oléagineuse semblable à celle du ricin mais plus grosse ; arille rouge également oléagineuse. Gouzé (Banda).

2. *Lophira Alate* Banks. Diptérocarpée. — Arbre de savane et de forêt. Graine oléagineuse. Huile comestible. Fructification décembre-janvier. C'est le faux-karité ou Méné de la Guinée. Kaya (Banda).

3. *Butyrospermum Mangifolium.* (Pierre) A. Chey. — Sapotacée. Arbre de savane. Karité du Soudan. Graine oléagineuse. Variété de l'espèce croissant au Soudan. Se trouve dans la région au nord d'Ippy-Moroubas et dans les Sabangas. Fructification août-octobre. Balawa (Linda-Morouba).

4. *Lindackeria Dentata* Gilg. Flacourtiacée. — Arbuste de galerie. Petits fruits à aiguillons appelés lekourou (Banda). Huile utilisée contre la gale. Feuilles en friction contre les poux. Okourou (Linda).

5. *Caelocaryon* sp. Myristicacée. — Arbre de galerie. Beau bois de menuiserie. Graine oléagineuse. Yiremou. Yiremwe (Banda) : la lumière tremble à cause des feuilles luisantes.

6. *Blighia* sp. Sapindacée. — Arbre de galerie. La graine donne une huile d'onction. Elenganja. Anganja. Eyinganza (Banda). Dembwekané (Togbo. Moré).

A ces plantes spontanées, l'indigène a également ajouté :

7. *Ricinus Communis* L. *Euphorbiacée.* — Ricin. Huile très appréciée pour l'onction.

8. *Sesamum Indicum* L. Pédalinacée. Sésame. — Plante soumise à une importante culture dans la circonscription de la Ouaka. Huile appréciée.

9. *Arachis Hypogea* L. — Arachide dont l'huile est moins recherchée.

10. *Eloeis Guineensis* Jacq. — Palmier à huile qui constitue de très importants peuplements naturels le long des rives de l'Oubanghi, régions de M'Baiki, Kouango, Mobaye, Kassa. L'huile de palme est utilisée à défaut d'autre, elle est peu appréciée à cause de sa consistance et de sa couleur.

L'indigène préfère en effet les huiles limpides et incolores qui paraissent mieux s'imprégner du parfum des organes végétaux qui y sont mis à macérer.

Pour qu'un parfum d'onction puisse obtenir la faveur des indigènes de brousse, car ceux des villes adoptent dès à présent nos bons parfums européens, il doit présenter les trois qualités suivantes : bon marché, odeur violente et tenace, parfaite solubilité dans l'huile végétale.

Ce parfum doit sentir à distance et de telle façon que l'indigène qui l'achète, puisse, selon son habitude, en connaître déjà l'odeur en portant le flacon fermé et capsulé à ses narines.

Cette habitude est telle qu'elle seule détermine l'achat ou non d'un flacon de parfum.

On comprendra facilement cette exigence lorsqu'on saura que le nègre, qui d'une façon certainement atténuée, possède quelques habitudes orientales, est entraîné depuis toujours à sentir les odeurs fraîches, fortes et persistantes des organes végétaux odoriférants, ainsi d'ailleurs que du musc, qui peut représenter pour les régions qui nous occupent, le prototype des parfums qu'il aime par dessus tout.

Se parfumer fait donc profondément partie des mœurs nègres, et l'homme autant que la femme, ne peut se passer de parfum.

C'est dire assez que la parfumerie aura toujours en Afrique des débouchés assurés, et que l'évolution sociale et matérielle rapide de ces contrées, exigera bientôt la création d'industries aromatiques aussi diverses qu'en Europe.

R.-Louis Joly,
Ingénieur d'Agronomie coloniale.

UN BATON DE ROUGE

Il était une fois deux jeunes aviatrices qui brûlaient du désir de battre le record de la traversée de l'Afrique.

Elles partirent avec enthousiasme, mais sans beaucoup de précautions : elles n'emportaient ni vivres, ni armes. Même pas un crayon, même pas une feuille de papier.

Il arriva ce qui devait arriver, elles s'égarèrent au-dessus de la forêt et durent atterrir dans un « bled » désert, où personne ne passait jamais et où elles risquaient de périr de faim, de soif, ou même plus simplement d'être dévorées par les animaux sauvages.

Au matin, un nègre passa, surpris par la vue de l'étrange appareil et des extraordinaires passagères en costume de cuir, il banda son arc et menaça de les transpercer... L'aviatrice valide arracha son collier, son bracelet, les lui offrit et calma ainsi son hire... Mais il fallait faire comprendre à ce messager opportun, qu'il devait aller chercher du secours à la ville voisine.

Et comment lui confier un message ? Pas de stylo.

Une fille d'Eve n'est pas en peine pour si peu.

Le bâton de rouge dont ne se sépare jamais une femme, fut un calame de choix et sur un lambeau de linon, il écrivit le S.O.S. salvateur.

Le Syndicat des Parfumeurs et des Fabricants de produits cosmétiques devrait réclamer ce document et le conserver soigneusement dans un musée destiné à démontrer aux populations que la parfumerie est un art, non seulement utile, mais foncièrement indispensable aux aviatrices en mal de record.

Constantes physiques du Cinéol et Variations dues à son degré de pureté

par PHILIP A., BERRY, B. Sc. A. A. C. I. et THOMAS B. SWANSON

(The perfumery and essential oil record, novembre 1932).

Les auteurs ont fait une étude détaillée du problème ; et ont pu définir les constantes du cinéol pur. La qualité pharmaceutique du cinéol, qu'il est convenu d'appeler eucalyptol, a les constantes suivantes *(British pharmacoppeia,* 1914) :

Poids spécifique à 15°5 C. : 0,928, 0,930.

Rotation optique pas supérieure à plus ou moins 1°.

Indice de réfraction à 20° : 1,456 à 1,460.

Point de congélation pas inférieur à 0° C.

La pharmacopoeia allemande fixe le point de congélation entre 0° C et 1° C., or entre ces limites, selon la table Kléber et von Rechenberg, le pourcentage en cinéol pur est de 97,4 %, il est curieux de remarquer que la pharmacopoeia allemande fixe une limite supérieure pour le point de congélation correspondant à un pourcentage de 99,5 % de cinéol. Le point de fusion est souvent donné dans les littératures supérieur au point de congélation, différence parfois de un degré, ceci prouve un état d'impureté ; les auteurs ont pris le point de fusion juste au moment où quelques cristaux fondent et point de congélation à l'apparition du premier cristal. Il faut remarquer que l'humidité influe considérablement sur la détermination de cette dernière constante. Il est curieux de constater les écarts dus au choix de l'asséchant.

Echantillons	Point de	congélation
Cinéol saturé d'eau	0,1° C.	0,3° C.
Séché avec une solution à 4 % de sulfate de soude pendant 18 heures (Agitation fréquente)	0,35° C.	0,5° C.
Séché avec même corps, solution à 7 %, pendant plusieurs jours, agiter	0,35° C.	0,4° C.
Séché avec solution à 4 % de chlorure de calcium pendant 18 heures	0,9° C.	0,9° C.
Séché avec une solution à 7 % de chlorure de calcium pendant plusieurs jours	1,3° C.	1,3° C.

Les auteurs ont remarqué que le cinéol sec était hygroscopique ; ils ont aussi déterminé la chaleur spécifique par deux méthodes, par la bombe et par l'aniline, elle a été trouvée égale à 0,42.

Les constantes données par les auteurs sont pour un produit pur.

Poids spécifique $\frac{15,5\ C}{15°5\ C}$ =	0,9294
Indice de réfraction à 20°C	1,4575
Rotation optique	Nulle.
Chaleur spécifique	0,42
Point de congélation	1,3° C.
Point de congélation, cinéol mélangé à de l'ortho-crésol (point de congélation 30,2°) en proportions moléculaires	55,8° C.

Assemblée Générale de l'Association du Jardin d'Essais de Grasse

L'assemblée générale du Jardin d'essais des plantes à parfum a eu lieu le 24 février dernier.

Le président, M. L. Dubset, expose l'état des pourparlers entre le Conseil d'administration et le ministère de l'Agriculture.

Le développement du Jardin d'essais et le rôle qu'il est appelé à jouer, en ces temps de crise agricole, vis-à-vis de toutes les cultures du département, font qu'il est impossible à l'initiative privée, si généreuse soit-elle. de continuer à soutenir, sans l'aide de l'Etat un organisme de cette importance.

Aussi a-ton envisagé la fusion du Jardin d'essais avec le Centre des Recherches agronomiques existant à Antibes.

Grâce à l'appui de MM. Barety, député, et Charabot, sénateur, les fonds indispensables à cette opération ont été votés par le Conseil général et la Commission des finances de la Chambre. Aussi tout fait présager que le rattachement du Jardin d'essais de Grasse au centre de la villa Thuret, à Antibes, dotera d'ici un ou deux mois, la région d'un établissement scientifique agricole des plus complets.

Après l'approbation des comptes et l'exposé des travaux effectués en 1931, le président adresse les remerciements de l'Association à MM. Charabot et Barety qui ont usé de leur haute influence près les Pouvoirs publics en faveur du Jardin d'essais et à MM. Paul Morel, trésorier et Boischot, directeur dont les efforts ont contribué, dans une large mesure, à faire adopter par le Ministère le projet de rattachement préconisé par l'Association.

ACADÉMIE D'AGRICULTURE

M. Schribaux a présenté à l'Académie d'agriculture un ouvrage dc M. Boischot sur l'état des cultures des plantes à parfum dans les Alpes-Maritimes.

Si toutes les cultures françaises souffrent de la crise économique actuelle, celle des plantes à parfum du fait qu'elle fournit la matière première à une industrie de luxe a été particulièrement éprouvée.

Les exportations qui s'élevaient à 220 millions en 1926 sont tombées à 80 en 1930.

Les cultivateurs commencent à arracher beaucoup de rosiers et de jasmins et les plantations qui restent sont si mal entretenues qu'il faut prévoir leur disparition à bref délai.

BIBLIOGRAPHIE

LE RENOUVELLEMENT DES BAUX COMMERCIAUX

Le succès crée l'entrain... Encouragé par la vente très rapide de ses ouvrages du même genre, l'un sur *la révision des baux ruraux*, que préfaça M. Queuille, ministre de l'Agriculture, et l'autre sur *la révision des baux commerciaux*, Pierre de Félice, avocat à la Cour d'appel de Paris, vient de consacrer au *renouvellement des baux commerciaux*, c'est-à-dire à la *propriété commerciale*, un opuscule qui rendra les plus grands services.

Ce commentaire, qui met en pleine clarté la loi du 13 juillet 1933, appartient à la catégorie des brochures simples, sûres, précises — et bon marché — qui correspondent étroitement au besoin de solutions immédiates des commerçants et industriels intéressés.

Nous recommandons vivement cet ouvrage à nos lecteurs. Grâce à sa lecture rapide, ils pourront tirer tous les avantages de la loi du 13 juillet 1933, dans les délais très courts qui leur sont impartis.

Editions Pierre Roger, 140, boulevard Saint-Germain, Paris. — Prix : 4 francs.

***

LES HUILES ESSENTIELLES. CONFÉRENCE DU COMMERCE COLONIAL. Mai 1933, par M. DE GRANDPREY, conseiller du Commerce extérieur, directeur des Etablissements Chiris, en collaboration avec M. RIBAUDI.

Cette plaquette est du plus vif intérêt pour les producteurs coloniaux d'huiles essentielles. L'auteur passe en revue les divers produits extraits des plantes odorantes et envisage les conditions dans lesquelles leur préparation peut être rémunératrice.

Il donne, dans un certain nombre de tableaux la liste des essences dont la production annuelle est de l'ordre de 1.000 à 10.000 kilogs par an, puis de celles dont il se produit de 10.000 à 50.000 kilogs ; de 50 à 100.000 kilogs ou plus de 100.000 kilogs.

Ces tableaux donnent une impression saisissante de l'importance de la production mondiale des huilles essentielles.

Le tableau qui expose ensuite un aperçu de la production des drogues odorantes a également la valeur d'une statistique de la production internationale.

L'auteur étudie enfin la production coloniale française et indique quelles sont les productions à augmenter, à développer ou à créer dans nos possessions d'outre-mer.

Avec la réserve qu'inspire la situation économique mondiale actuelle, l'auteur met en garde les bonnes volontés contre les illusions que l'on a pu avoir sur le profit à tirer des huiles essentielles, mais il indique cependant que grâce à des organisations telles que les coopératives et grâce au concours du Crédit agricole et colonial, il reste à faire quelque chose.

Les planteurs de nos colonies seront très heureux de connaître ce rapport du plus haut intérêt.

***

THE ROMANCE OF THE EMPIRE DRUGS. — Brochure illustrée publiée par le Service Technique de la Maison Stafford Allen et Son Ltd., à Londres.

Cette brochure énumère les plantes médicinales qui servent dans la pharmacie, en Angleterre et qui sont récoltées dans l'immense Empire britannique.

La Flore des Dominions est très variée et très abondante et l'exportation des drogues est fort importante. Les plantes médicinales sont de nouveau à la mode et le monde entier fixe ses regards sur les nouveaux remèdes qui doivent le délivrer de ses maux. Dans l'éternel combat contre les maladies ; malgré les nouvelles méthodes, malgré les découvertes sensationnelles, les plantes restent le vieux culte de la masse. Leur usage, quoique parfois empirique, donne de bons résultats. De tous temps les civilisations les ont tenues en honneur. Et de plus en plus les travaux des spécialistes tendent à démontrer que la tradition ne s'est point trompée. On en extrait des principes énergiques, ou bien on les emploie tels quelles, mais on en emploie toujours davantage.

L'ouvrage décrit les principales plantes médicinales de l'empire qui sont classées alphabétiquement, donne leur origine géographique et botanique, ainsi que leurs caractères pharmacologiques. Des notes sur l'histoire et le commerce des plantes agrémente ce travail qui devrait être entre toutes les mains. Il serait souhaitable qu'un travail analogue soit fait sur les drogues françaises : la brochure de M. de Grandprey pourrait, lors d'une seconde édition, s'inspirer de la présentation de celle de Stafford Allen qu'il faut féliciter pour leur effort.

***

Un trésor d'art. — Les Eglises de France.

L'Eglise la plus humble d'autrefois ou d'aujourd'hui. L'Eglise de Campagne la plus fruste, comme le Clocher le mieux ouvragé, montrent une égale recherche d'Art et de mesure. Un premier numéro spécial de *Vie à la Campagne* consacré, en 1932, aux *Eglises de Village* a recueilli tous les suffrages. Cette année, le numéro 361, sous la signature de M. Ch. Ricomte, publie une monographie magnifiquement illustrée consacrée aux *Eglises fortifiées*.

Nos vieilles Eglises de ville ou de campagne, ont quelquefois une simplicité de formes qui ajoute au charme naïf ou savant de ces édifices, un aspect sévère qui étonne. Ces asiles de la prière présentent des dispositions qui leur donnent quelque chose de guerrier, leur beauté étrange tient à la fois de l'architecture religieuse et de l'architecture militaire. Ce sont des Eglises fortifiées ; c'est à ces édifices hybrides qui ne forment pas une école, que l'on rencontre un peu partout, témoins d'un temps où « la vie n'était qu'un combat », que nous consacrons cette courte étude.

Assurez-vous cet Ouvrage incomparable. Prix franco 5 fr. 50 (Etranger 7 fr. 70) : porté à 6 fr. 60 (Etranger (8 fr. 80), après le 1er octobre.

Demandez-le aux libraires, marchands de journaux, bibliothécaires de gares, ou écrivez à M. Albert Maumené, 79, boulevard Saint-Germain, Paris (6e).

***

Production fruitière

C'est une source incroyable de richesse que recèle le verger bien organisé et bien conduit. Mal conçu, mal géré, notre verger nous rend tributaires de l'Etranger, nous contraignant, pour l'approvisionnement en Fruits de choix et de grande vente, à subir les importations... et à exporter notre or.

Lisez *Vergers de rapport*, numéro extraordinaire du 15 juin 1933, de *Vie à la Campagne*. Il comporte : tout ce qu'il vous faut connaître pour réussir, économiser et gagner de l'argent ; tout ce qui concerne la reconstitution des vergers d'autrefois, la constitution de vergers normalisés, pour produire des fruits en grandes séries unifiées, séries classées par grosseur et qualité, commerciaux, de grande vente, etc... Etant donné l'ampleur du sujet, celui-ci est traité en trois volumes : En 1933 : Production des Fruits ; en 1934 : Présentation, emballage et vente des fruits ; en 1935 : Conservation des fruits (fruitiers et frigorifiques). Retenez cet ouvrage incomparable : prix franco 15 fr. Demandez-le aux libraires, marchands de journaux, bibliothécaires de gares, ou écrivez à M. Albert Maumené, 79, boulevard Saint-Germain, Paris (6e).

***

Films par le Dr E. Forgues.

Le Dr Forgues n'est pas seulement le praticien, qui depuis 25 années, nous a aidé dans la mise au point de l'emploi thérapeutique des huiles essentielles.

C'est aussi un poète, et un poète délicieux : nos lecteurs ont pu apprécier la pièce délicate qu'il nous a dédiée et dont la tenue poétique autant que l'inspiration les a certainement charmés.

Le recueil que nous présente le Dr Forgues est une suite de tableaux africains d'une couleur locale étincelante, et d'impressions psychologiques d'une rare sensibilité et d'une exquise délicatesse d'expression.

Tous les amis de la Tunisie — où le Dr Forgues a résidé pendant de longues années — tous ceux qui aiment bercer leurs rêveries au rythme apaisant de l'inspiration classique et du beau langage voudront posséder le recueil « Films ».

En vente chez l'éditeur Louis Jean, 6 avenue de Provence, à Gap, à la librairie Saliba, 17, avenue de France, à Tunis, à la librairie C. Diacono, à Sousse (Tunisie) ou à l'Esprit Médical, 140 boulevard Saint-Germain, à Paris. Edition ordinaire : 12 francs ; édition de luxe : 16 francs.

***

Le camphre et ses dérivés, par R. Cornubert. Un volume de 424 pages (17×26), 80 francs.

Cette monographie très copieuse comprend 4 parties : I. Camphre et dérivés directs de substitution (190 pages). II. Produits de dégradation du camphre (85 pages). III. Acides divers dérivant du camphre (29 pages). IV. Etude stéréochimique du camphre et de certains de ses dérivés (25 pages).

Une bibliographie de 38 pages permet de retrouver facilement les articles de revues et les thèses du monde entier traitant du sujet jusqu'à la fin de 1932.

Un tableau récapitulatif des transpositions et un index bibliographique terminent cet ouvrage dont la présentation matérielle n'est pas inférieure à celle des meilleurs livres allemands ou anglais.

***

Ces ouvrages peuvent être fournis par notre service de librairie.

Brevets Nouveaux

I. — Matières premières et nouveaux produits fabriqués

B. F. 742.090. — Solvants pour nettoyer les chevelures. — R. Michaux. — 27 novembre 1931.

Ce solvant est constitué par le mélange de liquides volatils, tels que les éthers non solubles dans l'eau, mais bons solvants des corps gras et de liquides également volatils tels que les alcools plus ou moins bons solvants des graisses, mais solubles dans l'eau et jouant

vis-à-vis de l'eau et des premiers liquides le rôle de tiers solvants. Comme corps de la première catégorie, on peut utiliser : acétates de méthyle, d'éthyle, de propyle ou d'isopropyle, éthers formiques, ou les cétones. Comme corps de la seconde catégorie, on peut utiliser : alcools méthylique, éthylique, propylique, etc...

On peut ajouter à ce mélange une petite quantité d'un corps antioxygène diminuant ou annulant l'inflammabilité du mélange, tel que bromure de méthyle, d'éthyle, etc...

* * *

B. F. 743.043. — POUDRE DE TOILETTE ET SON PROCÉDÉ DE FABRICATION. — I. SEGAL. 22 septembre 1932.

Kaolin	300 gr.
Talc	490 —
Stéarate de magnésie	100 —
Amidon de riz..........	80 —
Poudre de perle fine.....	30 —

Ces substances sont mélangées avec de l'éther sulfurique et le tout est coloré au moyen d'un colorant insoluble, puis on laisse évaporer et on procède ensuite au broyage. La poudre obtenue est alors tamisée au tamis n° 200.

* * *

B. F. 742.987.—POUDRE DE BEAUTÉ HYGIÉNIQUE ET DÉSODORISANTE. — R. DE MENASCE. — 20 septembre 1932.

Poudre hygiénique de beauté empêchant le dégagement des mauvaises odeurs de la peau et lui conservant sa fraîcheur. Elle se compose de 1 partie en poids d'oxyde de zinc, 2 parties en poids de sousnitrate de bismuth et d'une pincée de mastic de Chio.

* * *

B. F. 743.473. — PRODUIT ÉPILATOIRE ET PROCÉDÉ DE FABRICATION. — A. HERZ. — 30 septembre 1932.

Ce produit renferme un stannite en solution alcaline d'une teneur en stannite variant de 1/2 % jusqu'à saturation, cette teneur étant de préférence d'environ 2 %.

* * *

B. An 381.476. — PROCÉDÉ DE FABRICATION D'ALCOOLS SUPÉRIEURS. — BOHME A.-G. — 17 mars 1932.

Les alcools primaires sont obtenus en chauffant du formiate de calcium dans un solvant avec les sels de calcium d'acides gras et en réduisant simultanément les aldéhydes formées en présence de catalyseurs d'hydrogénation. Comme solvant, on peut employer la tétraline, le diodecane, l'alcool butylique, etc...

Exemples de préparation de l'alcool actylique, de l'alcoollaurylique, etc...

* * *

B. An. 382.942. — PRÉPARATION DE SULFATES ÉTHÉRÉS. — W.-W. GROVES. — 17 juillet 1931.

On obtient des sulfates éthérés en traitant des alcools renfermant plus de 10 atomes de carbone avec un acide aminosulfonique ou avec des dérivés de ces acides.

Exemples de fabrication de ces produits.

* * *

B. Am. 1.899.707. — DÉPILATOIRE ET MÉTHODE DE FABRICATION. — R.-H. McKEE et E.-H. MORSE.— 4 janvier 1932.

Dépilatoire pour l'élimination des poils superflus et contenant comme agent dépilatoire actif une solution alcaline relativement concentrée d'un stannite plus soluble que le stannite de calcium, ainsi qu'un agent de stabilisation pour ce stannite.

II. - Articles pour Parfumeurs

B. F. 741.685. — ETUI POUR ROUGE A LÈVRES PERFECTIONNÉ. — Société VAN CLEEF et ARPELS. — 1er septembre 1932.

Etui portant sur une ou toutes ses faces une glace.

* * *

B. F. 741.571. — PERFECTIONNEMENTS APPORTÉS AUX APPAREILS PROPRES A DÉBITER EN FAIBLE QUANTITÉ DES PRODUITS PATEUX, OU SEMI-LIQUIDES, NOTAMMENT AUX OBJETS DE TOILETTE DE CE GENRE TELS QUE BLAIREAUX, BROSSES A DENTS, BOITES A CRÈME, etc... — M. CALDERARA. — 27 août 1932.

* * *

B. F. 741.608. — POT POUR CRÈMES DE TOILETTE ET AUTRES APPLICATIONS. — G. GUÉRIN. — 29 août 1932.

Ce pot comporte une cuvette métallique emboîtée dans un tube de carton et un fond métallique emboîté dans l'extrémité de ce tube opposée à la dite cuvette, le bord de la cuvette et celui du fond étant rabattus sur les bords adjacents du tube.

* * *

B. F. 741.489. — BOITE A POUDRE. — Société G. THIEL, G.m. b. H. — 24 août 1932.

* * *

B. F. 741.739. — ETUI PERFECTIONNÉ POUR BATON DE FARD. — Société VAN CLEEF et ARPELS. — 13 novembre 1931.

Cet étui est combiné de telle sorte que sous la montée d'une tirette de manœuvre, un volet-couvercle descend préalablement dans l'étui pour démasquer l'orifice de sortie de cet étui, puis qu'ensuite ce bâton de fard saillise hors de l'étui pour son utilisation. La manœuvre inverse fait rentrer le bâton de fard à l'intérieur de l'étui, puis ferme le couvercle de ce dernier.

* * *

B. F. 741.901. — PERFECTIONNEMENTS AUX VAPORISATEURS ET PULVÉRISATEURS. — P. WURZBURGER. — 19 août 1932.

Des organes de débouchage sont montés dans le vaporisateur permettant de contrôler l'orifice de sortie du liquide et le maintiennent constamment libre. Ces organes,

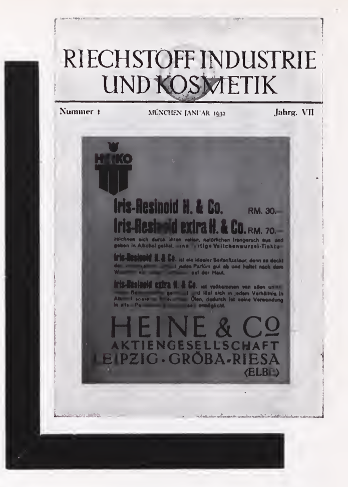
Le Journal Professionnel Allemand

pour les huiles essentielles, les matières premières pour la parfumerie, les parfums, les savons de toilette, les essences, la botanique et la culture de plantes aromatiques ainsi que pour les cosmétiques.

Abonnement pour un an
- Allemagne, RM. : 15. —
- Europe, Frs suisses : 20. —
- Pays d'outre-mer : $ 4. —

Est lu dans tous les pays

Edition : A. N. BURGER, Munich, Viktor Scheffel, Strass 8



A LA

FOIRE INTERNATIONALE DE LYON

(Marché de gros sur échantillons)

ne vendent : que des FABRICANTS

n'achètent : que des COMMERÇANTS PATENTÉS

PARTICIPEZ A LA RÉUNION DE 1934

du Jeudi 8 au Dimanche 18 Mars

L'activité de la Réunion de 1933 répond du succès de la Foire de 1934

Renseignements : Rue Ménestrier, LYON — 1, Boulevard Malesherbes, PARIS

montés dans la tête du vaporisateur, sont combinés à des moyens de commande extérieurs, tels que bouton-poussoir, qui font saillie à l'extérieur de la tête et permettent ainsi à l'usager d'actionner lorsqu'il y a lieu, les organes de débouchage.

***

B. F. 741.991. — Perfectionnements aux vaporisateurs. — E. Baldisseri. — 4 septembre 1932.

***

B. F. 742.104. — Perfectionnements aux boites pour poudres de toilette. — J. Poirson. — 28 novembre 1931.

La boîte porte un tamiseur avec capuchon serti sur la partie supérieure et dont le fond est muni d'une ouverture fermée par un bouchon.

***

B. F. 742.193. — Dispositif pour appliquer et étaler des substances molles ou liquides pour des usages cosmétiques et médicaux ou analogues. — M. Neumann. — 21 juillet 1932.

Cette invention a pour but de réaliser un dispositif qui constitue d'une part le récipient pour les substances molles ou liquides et qui comprenne d'autre part les organes qui permettent d'appliquer ou d'étaler ces substances d'une façon régulière et en couche mince, tout en empêchant l'écoulement de gouttes lorsqu'il s'agit de produits très fluides. Le dispositif servant à appliquer la substance peut se trouver dans, autour ou contre le récipient le renfermant.

***

B. An. 380.176. — Poudrier. — Blackmore C.-W. — 27 juin 1931.

***

B. F. 742.307. — Baton désodorisant. — Société féminine Products. — 7 septembre 1932.

Ce produit a la forme d'un bâton demi-solide et est renfermé dans un étui qui sert à maintenir le crayon pendant l'application et qui sert aussi à renfermer complètement le crayon lorsque celui-ci n'est pas en usage.

***

B. F. 742.543. — Blaireau a barbe a réservoir de crème a raser et a piston. — E.-C. Mari. — 24 août 1932.

***

B. F. 743.337. — Articles divers pour l'utilisation rationnelle des parfums. — J. Levy. — 26 septembre 1932.

Cette source de parfums est constituée par des éléments du genre rubans, fils, nœuds, ayant reçu une imprégnation de parfum pénétrant et persistant.

***

B. An. 380.918. — Combinaison d'étui a fard et de brosse. — Kurlash C° et Christy R. — 25 avril 1931.

***

B. An. 381.056. — Boite a poudre. — Morrisson S. — 29 janvier 1932.

***

B. An. 381.215. — Poudrier. — Worssam G.-S. et Smith F.-J. — 1er juillet 1931.

Boîte à poudre munie d'un couvercle perforé et surmontée d'un rouleau formant brosse.

***

B. An. 381.451. — Boite a poudre. — Parfumerie Fabrik Glockengane N° 4711. — 24 février 1932.

***

B. An. 381.786. — Etui pour tube a fard. — J.-E. Maillard. — 22 décembre 1931.

***

B. An. 383.118. — Etui pour crayon de rouge. — Rolot et H. Lemasson. — 1er février 1932.

***

B. An. 383.586. — Boite pour savon dentifrice. — W.-H. Gibbs et Gibbs Ltd. — 28 juin 1932.

***

B. Am. 1.800.230. — Boite a poudre. — B. Rosenthal, 18 novembre 1929.

Boîte à poudre compacte de forme rectangulaire comprenant un dispositif permettant le passage de la poudre détachée du compact au travers d'un tamis.

Le fond de chaque couvercle est bombé extérieurement de façon à former un logement intérieur pour une houppette fixée à l'intérieur du couvercle.

***

Br. F. 726.528. — Boite a poudre. — O. Favre. — 21 janvier 1931.

Cette boîte à poudre est essentiellement caractérisée en ce que la distribution de la poudre est réalisée par la rotation de sa partie inférieure ou fond, cette rotation ayant pour effet de produire l'écartement angulaire de deux disques semi-circulaires montés à pivotement à une extrémité de leur base et en même temps de faire sortir au travers de la fente obtenue entre les disques une mince nappe de poudre.

***

Br. Fr. 726.163. — Boite a poudre ou a fards. — Mme Lemerit. — 10 novembre 1931.

Cette boîte comporte une cloison transversale la divisant en deux compartiments inférieur et supérieur fermés chacun par un couvercle.

Le Gérant : Michel CHATELUS Imprimerie Artistique, 58, rue Victor-Lagrange, Lyon

MUGUET 31

La liste de nos MUGUETS est déjà copieuse :

MUGUET 16. — Sans doute la meilleure reconstitution connue en parfumerie de cette odeur fraîche, subtile et délicieuse d'une de nos plus délicates fleurs des bois. C'est un de nos plus grands succès.

MUGUET 24. — Dans la même tonalité fleurie mais plus frais encore, plus léger et de coût moins élevé.

MUGUET II. — Une de nos vieilles spécialités qui offre un fond plus lourd et plus étoffé.

MUGUET BASE 4515. — Reproduisant fidèlement la note verte et pointue particulière à la fleur de l'Ile de France.

Ce dernier convient mieux aux parfums de "fleur" tandis que les autres sont plutôt indiqués pour des "bouquets" auxquels ils confèrent fraîcheur et harmonie.

Nous complétons cette lignée par une nouveauté :

MUGUET 31

qui se distingue par un prix remarquablement avantageux. Composé avec les éléments de nos types 16 et 24, ce **Muguet 31** vient à l'heure où les Parfumeurs ont le souci d'offrir à leur clientèle de bons parfums capables de les séduire par leur bas prix.

Il a du corps, de la fraîcheur, de la tenue. Il évoque parfaitement le parfum de la fleur. Il ne rougit pas dans les crèmes. Il tient bien dans les poudres. Il est soluble dans l'alcool faible des lotions. Enfin il coûte 70 °/o de moins que le Muguet 16.

Nous croyons que cette création suscitera l'intérêt accordé à notre LILAS 31 qui possède ces mêmes qualités et auquel il s'apparente.

L. GIVAUDAN & Cie - 36, rue Ampère - PARIS



8, 9 et 10, Quai de la Marine

■ ILE SAINT-DENIS ■

(Seine) France

MATIÈRES PREMIÈRES

AROMATIQUES NATURELLES ET SYNTHÉTIQUES POUR PARFUMERIE SAVONNERIE, CONFISERIE ET DISTILLERIE



LALUE KOLEFF

DISTILLATEUR DE L'ESSENCE DE ROSE



Distilleries Modernes à :

GABAREVO - KAZANLIK - RAHMANLIY

■ BULGARIE ■

AGENTS DÉPOSITAIRES :

A. TROMBERT, 62, Cours Gambetta
LYON

Léon ALLEMAND, 7, rue des Moulinets
A GRASSE

Elie COHEN, 328, Boulevard Chave
A MARSEILLE

Cie Gle des ESSENCES ET PARFUMS
Anciens Etablissements N. MOURANCHON ET Cie
40, Rue Damrémont. - PARIS


LOUIS FUNEL
1884
LE CANNET-CANNES A.M. FRANCE

N° 10 Le Numéro : 7 Francs OCTOBRE 1933

la

Parfumerie Moderne

Etat actuel de l'Industrie

de

l'Essence de Rose en Bulgarie

par Georges KARAIVANOFF, *Ingénieur-Chimiste.*

Rozova Dolina, « vallée des Roses », ce nom seul, en quelque langue qu'on le prononce, a un son évocateur et tout plein de poésie. Quand elles l'entendent, les personnes les plus prosaïques ne peuvent empêcher leur imagination de les transporter dans un pays enchanteur, mais les visions les plus séduisantes que puissent concevoir l'esprit le plus fertile sont loin d'égaler la réalité et nul ne peut imaginer tout le charme de ce petit coin privilégié de notre patrie s'il n'a parcouru par un beau matin de mai, alors qu'elle se drape coquettement d'un léger voile de brume, notre belle « Vallée des Roses » toute embaumée du parfum de ses jardins fleuris. Tous ceux qui ont eu l'occasion de la traverser au moment de la récolte en ont gardé un souvenir enchanté et moi-même, enfant de cette vallée, j'ai un plaisir chaque année renouvelé à en parcourir les sentes parfumées.

Depuis des centaines d'années, nos paysans pratiquent cette culture et des archives authentiques nous apprennent que dès le dix-septième siècle, l'industrie et le commerce de l'essence de roses étaient déjà florissants dans notre pays. Depuis cette époque, malgré les efforts accomplis par certains Etats pour introduire ou intensifier chez eux la culture du rosier oléagineux, la Bulgarie garde le monopole de cette industrie, aussi bien pour la qualité que par la quantité du produit obtenu. Notre pays est le plus grand producteur d'essence de rose et peut à lui seul suffire à la presque totalité de la consommation mondiale. On obtient environ 1.500 à 2.000 kg. d'essence de rose par an et en 1916, année de l'apogée de cette culture dans notre pays, on en a distillé 3.528 kg.

D'où nous vient ce privilège ?... C'est réellement un don de la nature à notre petite patrie car dans cette région (située exactement entre le 42e et le 43e parallèle et le 22e et 24e degrés de longitude est et limitée au sud par les chaînes des Rhodopes et étendue au nord jusqu'aux pentes du Balkan) tout concourt au parfait développement de cette culture si délicate et si spéciale et fait de notre Vallée des Roses le royaume d'élection de celle qu'on reconnaît unanimement comme la reine des fleurs. Cette plaine d'une superficie de 3.400 km. carrés est comme une émeraude enchâssée dans les montagnes assez élevées pour la protéger

des vents froids et des tempêtes et lui procurer l'humidité nécessaire à un bon rendement d'essence pendant la floraison. A cette époque en effet, le climat continental de la région devient le plus favorable



Distillerie de Roses.

aux rosiers la température moyenne enregistré par les stations météorologiques s'y maintient de 15 à 20 ° C. pendant la période mai-juin et les pluies, dans ce même laps de temps, sont environ de 300 litres par mètre carré. Avec les nombreuses rivières qui descendent du Balkan et de la Sredna-Gora, l'atmosphère contient toujours (sauf dans les saisons exceptionnellement sèches), l'humidité nécessaire aux plantes pendant cette époque, elles sont ainsi chaque matin recouvertes de la rosée bienfaisante indispensable à la richesse des fleurs en essence. Enfin la nature du sol dans cette plaine est idéale pour la culture du rosier ; il est constitué de syénite dont la décomposition produit un sol perméable et très fertile, d'autant plus qu'il est recouvert d'un limon composé de sable et d'argile. L'ensemble de ces constituants forme un tout meuble dans lequel les racines des rosiers peuvent pénétrer librement et trouver une nourriture abondante.

L'ensemble des conditions énumérées ci-dessus explique pourquoi les essais de culture dans d'autres pays sont demeurés infructueux les soins les plus diligents et les plus avisés ne peuvent l'emporter sur les dons exceptionnels que la nature a prodigués à cette vallée ; là est tout le secret de cette végétation si riche et si florissante ainsi que de la qualité de notre essence ; c'est pourquoi la Bulgarie reste le pays producteur par excellence d'essence de rose, presque l'unique du monde entier.

Les rosiers sont cultivés dans la vallée de la Stréma, arrondissement de Karlovo, qui présente la plus grande surface de roseraies, soit 3.100 hectares dans la vallée des Roses proprement dite, arrondissement de Kazanlick avec 1.456 hectares de roseraies dans la vallée de la Tandja et jusque vers la plaine de la Maritza. La surface totale des champs de rosiers a atteint 8.929 hectares en 1916 puis a passé par une période critique à la suite des guerres en 1927, elle a été réduite à 4.560 hectares, puis a repris peu à peu pour atteindre aujourd'hui 6.810 hectares.

Parmi les nombreuses espèces de rosiers oléagineux. deux seulement sont cultivées sur notre territoire, ce sont la *Rosa damascena* qui provient d'un croisement de la *Rosa Gallica* et de la *Rosa Canina*, et la *Rosa damascéna* var. *Alba*. La première variété donne des fleurs rouges sur des arbustes atteignant au plus 1 m. 50 de hauteur, la deuxième variété à fleurs blanches donne des arbustes plus élevés et plus vigoureux et on s'en sert fréquemment pour former des haies autour des roseraies à fleurs rouges pour protéger ces derniers. Le rosier à fleurs rouges est beaucoup plus cultivé que l'autre, car les roses blanches fournissent moins d'essence (environ deux fois moins pour un poids égal de fleurs) et d'une qualité inférieure parce qu'elle contient plus de stéaroptènes ; cependant dans les régions plus montagneuses et plus froides,



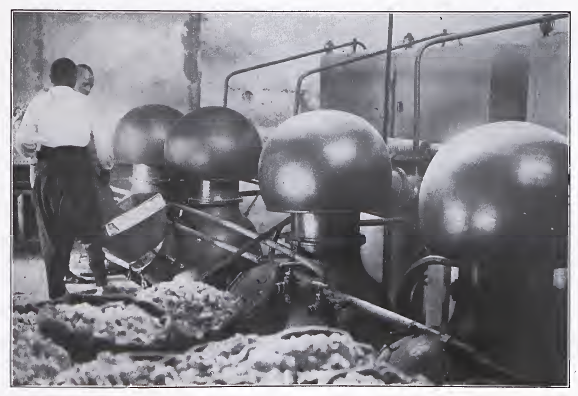
Arrivée des fleurs à l'usine.

le rosier à fleurs blanches prédomine à cause de sa plus grande résistance aux intempéries comme aux maladies. Les rosiers sont en effet sujets à la rouille du rosier *Phragmidium Subcorticium* qu'on combat par la bouillie bordelaise et attaqués par des parasites tels que l'*Agrilus Piridis*, les pucerons, etc.

La floraison commence fin mai et la cueillette est à peu près continue durant une période de trois semaines à un mois ; le début comme la durée de la cueillette sont étroitement liés aux conditions climatériques de la saison. Un temps doux et humide prolonge la floraison en même temps qu'il augmente le rendement et donne une essence meilleure ; si, au contraire le temps est chaud et sec la récolte peut être terminée en quinze jours et le rendement est beaucoup plus faible. Par exemple cette année la cueillette des roses, à cause du printemps exceptionnellement tradif, n'a commencé que le 27 mai dans les régions les plus précoces (environs de Karlovo) pour finir à cause du temps très humide de la saison. vers le 18 juillet dans les régions montagneuses et froides aux environs de Klissoura et Hanjar. Au moment de la cueillette, la Vallée des Roses change immédiatement d'aspect. Elle si calme d'ordinaire, ne connaissant d'autre bruit que le chant de ses eaux vives et celui des oiseaux, semble s'éveiller tout à coup avec l'éclosion des fleurs et vivre d'une vie intense animée de bruits joyeux. A cette époque de l'année tout le monde est mû par une activité fébrile ; hommes, femmes, enfants, tous sont



Distillerie à vapeur. — Réfrigérants



Cliché Ch. Christoff.

Chargement des alambics dans une distillerie moderne.

réquisitionnés et debout bien avant l'aube. C'est qu'il faut se hâter, la cueillette devant avoir lieu de 4 heures à 8 heures du matin au plus tard, alors que les fleurs sont encore recouvertes de la rosée bienfaisante ; à ce moment la rose contient la plus grande quantité du parfum le plus suave et le plus fort.

Les fleurs sont cueillies à la main avant leur complet épanouissement, réunies dans des paniers ou dans des sacs et conduites à la distillerie où elles doivent être traitées le plus tôt possible.

On procède au transport des fleurs des roseraies à la distillerie par les moyens les plus variés et le promeneur qui a l'heureuse fortune de se trouver dans la Vallée des Roses pendant la saison sera surpris de voir ces routes de montagnes, à l'ordinaire presque désertes, maintenant encombrées de petits ânes trottinant sous leur charge de sacs embaumés, de voitures attelées de chevaux nerveux et vifs ou de bœufs forts et placides et de lourds camions portant leur charge aux grandes usines, tous laissant sur leurs traces le parfum suave de la moisson embaumée. Toute la vallée demeure imprégnée de l'odeur tenace, comme si les pauvres fleurs, qui vont être incessamment la proie des chaudières, voulaient demeurer même après leur si brève existence. Elles laisseront comme témoin de leur beauté et de leur parfum cette précieuse essence qui sera distribuée dans le monde entier.

Afin que les fleurs soient, comme nous l'avons dit plus haut, traitées le plus tôt possible, afin d'obtenir un bon rendement et une meilleure qualité d'essence, les distilleries se trouvent réparties un peu partout au voisinage des cours d'eau qui fournissent l'eau nécessaire à la distillation.

Autrefois la distillation avait lieu dans de petits alambics qui ont disparu peu à peu pour laisser place aux usines modernes pourvues de grands alambics à feu nu ou d'appareils à vapeur ; il existe également des fabriques qui procèdent à l'extraction de l'essence par les solvants volatils. Jusqu'en 1932 fonctionnaient encore quelques-unes de ces installations primitives actionnées par les petits propriétaires distillant eux-mêmes leurs fleurs durant la dernière saison ces derniers s'étant pour la plupart abstenus de distiller, les « gulpanas » sont demeurés presque inemployés.

Actuellement les fleurs sont traitées dans les usines les plus modernes parmi lesquelles il faut noter 24 appareils à extraction par les dissolvants volatils dont 8 rotatifs et 16 en batterie, plus de 30 alambics à vapeur et des centaines d'alambics à feu nu.



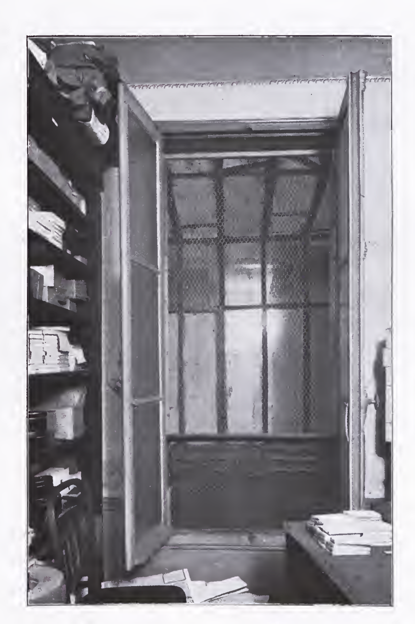
Un Gullapan Bulgare. — Alambics à feu nu.

Les Douanes intérieures en Chine... et ailleurs

Lorsqu'une marchandise arrive dans un port de Chine, comme désormais dans un port de n'importe quel pays du monde, elle est taxée de droits de douane et ne peut y être introduite que si elle acquitte le montant de ces droits.

Mais, et c'est là quelque chose d'inattendu, cette barrière douanière tracée autour de la Chine n'est pas unique : il existe à l'intérieur même du pays d'autres portes qu'un produit ne peut franchir qu'en payant de nouveaux droits. Les pays importateurs firent, à un moment donné, de graves observations au gouvernement Chinois, s'indignèrent de cette méthode vétuste, désuette, anachronique, désagréable, et une guerre faillit être déclarée pour mettre fin à cette situation. Il est vrai que c'est une bonne méthode de lever des impôts dans un pays où d'autres méthodes seraient inopérantes. Les conseils financiers européens spécifièrent à la Chine qu'en appliquant les méthodes modernes on pouvait parfaitement éviter ces barrières intérieures qui sont un obstacle aux affaires.

Il est une grande ville, en Chine naturellement, où les autorités ont réussi à instaurer un système d'impôt tout à fait moderne (donc très élevés) impôts qui touchent particulièrement tous ceux qui vivent du négoce et de l'industrie, mais, par amour des vieilles traditions, on n'a pas supprimé la douane intérieure qui entoure la Ville.



Les fenêtres sont grillagées...

MANUFACTURE DE CARTONNAGES DE LUXE

SPÉCIALITÉS POUR PARFUMEURS

Marius MILOU & Cie

MONTÉLIMAR (France)

MAISON A :
PARIS
44, Rue de la Boétie (8e)
Téléphones : Elysées 89-40 - Inter 50

AGENCES :
LONDRES
G. BOUJON
59, St-George's Road
Warwick Square S. W. 1

MAISON A :
NEW-YORK
521, Fifth Avenue
Phone Plaza 3.794



N° 5512/3



N° 5314



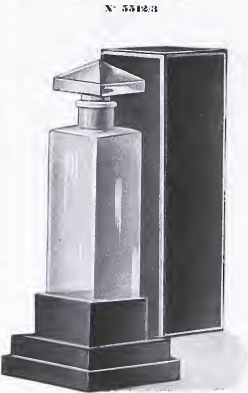
N° 3201/2



N° 3975/2



N° 3609/2



N° 7880



N° 4246/1

Tous les produits qui entrent dans cette cité et notamment la Parfumerie, doivent acquitter des droits énormes. La Parfumerie, en effet, ne peut être qu'à l'usage des bourses bien remplies, il est donc naturel qu'on s'efforce de « prendre l'argent où il est ». Et le fait même de se laver et de se raser implique des mœurs bourgeoises intolérables. Pourquoi ne pas porter, comme M. Rappoport une barbe fluviale et pourquoi s'acharner à supprimer la protection qu'une couche raisonnable de crasse offre contre les intempéries ?..

L'introduction du savon de ménage dans cette ville de Chine est passible d'une amende de 0 fr. 50 par kilog (traduite en notre monnaie), celle de la poudre de savon en paquets (sans parfum), pour les coiffeurs et du savon de toilette de 1 fr. 50. Tous les autres produits de parfumerie sont taxés aussi fortement : la simple poudre de talc, pour les enfants, qui vaut 20 sous de notre monnaie, paye 3 francs de douane...

La Chine n'est pas un pays de liberté et lorsque les « payants » protestent, les fonctionnaires les corrigent à coup de bâton, aussi il y a bien longtemps qu'ils ne disent plus rien.

Cependant, il y a en Chine, des commerçants intelligents et quelques-uns d'entre eux se dirent qu'il y aurait peut-être intérêt à fabriquer ces produits dans la Ville même et que c'était sans doute pour favoriser l'industrie locale que les fonctionnaires taxaient si hautement les produits importés.

Quelques-uns construisirent de petites usines bien commodes et bien agencées, dans lesquelles ils pouvaient aisément fabriquer des produits de parfumerie et vendre par conséquent meilleur marché que leurs collègues importateurs.

Les douaniers, choisis, on le sait parmi les plus intelligents et les plus débrouillards des fonctionnaires, eurent promptement vent de la chose, et ils se fachèrent. Après avoir rossé consciencieusement les innovateurs, ils leur firent savoir qu'ils se moquaient éperduement de la vie chère, et de la prospérité des industriels locaux, qu'il leur fallait de l'argent, ne fut-ce que pour payer leurs appointements, et que par conséquent tous les produits qui seraient fabriqués dans les usines de la ville, payeraient tout autant que ceux qui viendraient du dehors. Qu'il fallait prendre un comptable spécial pour en tenir état et que par surcroit de précautions on s'occuperait d'éviter les fuites.

Pour faire exemple, dans l'une de ces petites usines de la ville, ils firent installer aux fenêtres des grillages solides et serrés par lesquels la main même d'un enfant ne pourrait passer un tube de crème, ils firent murer les portes de service donnant sur la cour, supprimer les escaliers extérieurs qu'on remplaça par une échelle permettant de descendre au sous-sol : bref, l'usine ressembla dès lors à une prison à l'huis de laquelle veillait, avec sévérité, un délégué de la douane.



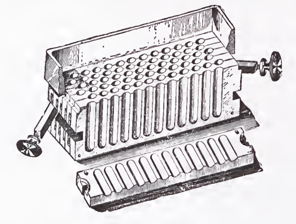
L'Echelle remplaçant l'escalier condamné.

Ces pays primitifs ont une singulière façon de concevoir la liberté: il est vrai qu'on n'affiche pas ce

MOULES pour CRAYONS, RAISINS, FARDS

de TOUTES FORMES et de TOUTES DIMENSIONS

RONDS — CARRÉS

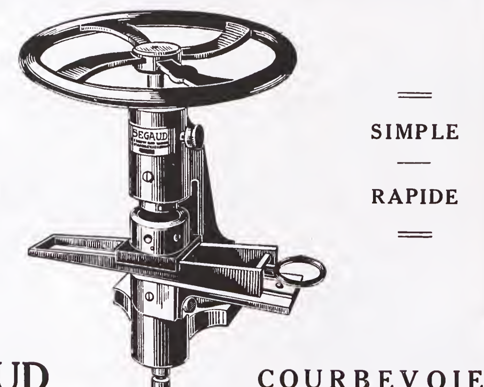


OVALES — A PANS

NOUVELLE PRESSE A COMPRIMER LES POUDRES COMPACTES SÈCHES

BREVETÉE S. G. D. G.

PUISSANTE — PRATIQUE



SIMPLE — RAPIDE

El. SEGAUD

COURBEVOIE

Catalogue illustré franco

221, Bd Saint-Denis

Téléphone : DÉFENSE 03-76

Expon Interle des Arts Décoratifs
Paris 1925
MEDAILLE D'ARGENT

Reg. du Comm. Seine 216-266

mot avec ceux d'égalité et de fraternité sur les monuments publics, il est vrai aussi que les fonctionnaires y font la loi et que les industriels et commerçants n'ont qu'un devoir, celui de payer.

Cet exemple ingénieux et fructueux a été suivi par les petites villes, qui, à l'ombre des murailles de la Grande Cité, tâchent de profiter des avantages que lui offre sa proximité. Toutes se sont entourées d'une barrière douanière. Si bien que lorsqu'un commerçant veut livrer quelques livres de parfumerie aux confins de la province, il doit arrêter sa charrette à chaque douane et y prendre un papier imprimé, qu'il paye, naturellement, et qui lui donne le droit de poursuivre son chemin jusqu'à la douane suivante. Il s'arrête ainsi jusqu'à 12 et 15 fois par jour.

Si par malheur, il oublie de se conformer à cette formalité toute chinoise, le patron est convoqué impérativement devant le tribunal local. Là, siègent dans leur majesté les Rhadamante au petit pied, et les mandarins de village. Les inculpés se pressent en foule, car nombreux sont les délinquants : on dit que les fonctionnaires s'efforcent de provoquer ces manquements à la règle et qu'ils guettent sournoisement, les voitures qui ne s'arrêtent pas aux barrières...

Les « payants » comparaissent devant le tribunal : Votre voiturier, leur dit un des juges, a omis de prendre son morceau de papier ; ses intentions étaient donc coupables ; il devait payer les droits de douane. Vous avez une amende de 6.000 francs et les sextuples droits, le tout s'élève à 8.000 francs, pour vos 15 kilogs de savon parfumé et de crème de beauté ; mais par mansuétude, le tribunal acceptera, si vous êtes de bonne volonté, de réduire cette somme à 2.500 francs. Acceptez-vous ?

Le commerçant réfléchit : 2.500 francs pour 15 kilogs de marchandise valant 250 francs, c'est un peu cher... un comparse bienveillant s'approche... payez, cher Monsieur, voyons, vous faites 4.500 frs d'économie, ces gens sont d'une bienveillance inouïe, si vous n'acceptez pas, c'est le procès, la poursuite, les frais, les avocats sont terriblement chers, les argousins vous surveilleront, ce sera l'enfer ; allons, décidez-vous, payez...

Et le commerçant paye : les Chinois sont des gens charmants qui ont la crainte du douanier et la peur du procès. Ils acceptent des brimades qui n'ont pas le sens commun, ils payent des sommes considérables, subissent des avanies qu'aucun homme civilisé digne de ce nom n'accepterait de subir, en se disant avec philosophie : tous mes collègues sont dans le même cas, ils payent, payons donc...

Et tous les pseudo-délinquants payent, sans se douter qu'en se liguant contre la tyranie qu'ils subissent ils pourraient l'anéantir...

Mais ce n'est pas dans les mœurs des Chinois qui, du moins dans cette grande ville (car d'autres cités importantes ont fait tomber ces barrières douanières intérieures) préfèrent à la protestation collective (l'Union fait la force !) la soumission individuelle. Et puis, la crainte du fonctionnaire est le commencement de la sagesse, les rois eux-mêmes le savent... en Chine, bien entendu, pas à Paris...

L. SCHMUCK.

LES CRÈMES NUTRITIVES

Depuis qu'une maison qui vend, au moyen de la publicité, des quantités royales de crème de toilette, annonce qu'elle incorpore dans cette crème des « aliments de la peau », les recherches se multiplient sur ce sujet. Non seulement les plus graves savants se penchent sur le problème des « huiles prédigérées (?) » que l'on peut introduire dans les crèmes, mais encore on découvre toute une série de produits, capables effectivement de « nourrir » l'épiderme et de lui conserver une jeunesse relative.

Cette question fait l'objet de tout un chapitre de la seconde édition 1932 du *Handbuch der Gesamten Parfumerie und Kosmétik*, du Dr Fred. Winter et des journaux de la plus haute tenue technique et scientifique comme *Manufacturing Chemist*, de Londres, ont tourné et retourné la question, discutant et appréciant les indications du chimiste allemand.

Nous avons pensé que nos lecteurs ne devaient pas être laissés étrangers à cette étude et à notre tour nous résumerons auteurs allemand et anglais.

Les crèmes dites « nutritives » sont basées sur la constatation (qui n'est peut-être pas entièrement prouvée à l'heure actuelle) que l'atrophie des tissus sous-cutanés, le



ÉTABLISSEMENTS

BETTS & BLANCHARD

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.000.000 DE FRANCS

LA BASTIDE-BORDEAUX

LEUR BOUCHAGE NOUVEAU - BREVETÉ S.G.D.G.

1

Suppression du bouchon
Étanchéité absolue
Décoration variée en relief
et en couleur.

2

Inviolabilité et cependant ouverture facile soit par arrachement d'une bande métallique, soit par le simple dévissage et rupture d'une section de moindre résistance. La bande de garantie est emboîtée dans les aspérités du goulot.

3

Pas de complication mécanique, verrerie très simple.
Présentation normale du capsulage par compression d'une douille de caoutchouc plus de bris de bouteille.

4

Rebouchage rapide et continuité de la présentation

relâchement de la peau et les rides qui en résultent sont le fait de la dégénérescence des tissus, dégénérescence qui pourrait être combattue par des « aliments » de la peau.

La difficulté est, non pas d'introduire dans une crème de tels produits nutritifs, mais bien de les faire pénétrer dans l'épiderme.

Il faut remarquer tout d'abord que c'est par une véritable aberration qu'on a utilisé depuis de longues années les vaselines et huiles de pétrole et de paraffine qui n'ont aucune affinité pour les tissus vivants. Seuls devraient être préconisés des produits végétaux ou animaux tels que les cires, le blanc de baleine, la lanoline, la lécithine et les huiles végétales.

Crèmes a hormones. — Les hormones sont des extraits particuliers des glandes d'animaux, ayant une action caractéristique sur le fonctionnement et sur la jeunesse de certains organes. Il semble que les hormones de quelques animaux dont la peau est particulièrement belle devraient donner cet aspect à la peau humaine. C'est pourquoi plusieurs savants de la plus haute notoriété et certainement de la plus certaine santé physique, conseillent les hormones de serpent, parce que la peau de ce reptile ne fait pas de plis ? Ceux qui parlent des hormones de lézards, n'ont certainement pas observé que ces reptiles ont le cou fâcheusement accordéonné et que les femmes seraient navrées d'être dotées de tels ornements. Quant aux hormones de tortues et de rhinocéros, on conçoit aisément que la vigueur particulière de leurs tissus cutanés ait tenté certains amateurs.

Les extraits d'hormones ne sont pas particulièrement difficiles à préparer mais leur conservation est incertaine, ils perdent leur activité, et lorsqu'ils sont plus ou moins altérés, ils peuvent introduire dans la peau des purines dangereuses.

D'autre part, comme le contrôle de la présence d'hormones animales dans une crème est assez difficile, on peut rester sceptique quant à la préparation industrielle de crèmes de cet ordre, vraiment actives.

La dose utilisée habituellement est de l'ordre de 1 % d'extrait d'hormone ; après quelques applications, la cliente doit éprouver une sensation de tension de la la peau : la région traitée commence par rougir, puis la peau rajeunit. Mais la décomposition de l'extrait d'hormone donne bientôt à la crème une odeur désagréable qui coïncide avec sa diminution d'activité.

Crèmes au cholestérol et a la lécithine. — Nous avons déjà parlé dans cette revue des crèmes de ce genre : on en arrive à croire que c'est à la présence de cholestérine et de lécithine dans les extraits d'hormones qu'on doit l'activité de certaines préparations hormoniques. Le cholestérol qui joue un rôle important dans la conservation du cheveu, agit aussi, seul ou combiné à la lécithine, pour la conservation de la peau.

Leur conservation parfaite en assure le succès. Le cholestérol se dissout dans les graisses, la lécithine végétale extraite de la graine de soja est une cire visqueuse à haut point de fusion qui se dissout assez bien dans les huiles qu'on peut introduire dans un cold crème.

Le cholestérol étant un alcool devrait, dit-on, avoir de l'affinité pour les acides sécrétés par les tissus, la lécithine qui est un glycéride d'acide gras et d'acide glycérophosphique réagit sur les éléments alcalins de la peau.

A ce sujet, nous serions donc disposés à croire qu'il y a lieu, avant application de crème à l'un ou à l'autre de ces composants, d'examiner sérieusement le pH de la peau qui mesure justement le plus ou moins d'alcalinité et d'acidité des sécrétions de la peau.

Les chimistes qui préconisent l'emploi simultané des deux corps prétendent que leur mélange constitue une sorte d'hormone artificielle et ils proposent les formules suivantes :

Crème au cholestérol.

Cire blanche..........	600 gr.
Spermaceti	100 —
Stéarine	500 —
Lanoline anhydre	600 —
Beurre de cacao........	400 —
Huiles d'amandes douces	1.800 —
Cholestérol pur	120 —

Après que la solution du cholestérol a été effectuée, remuer avec la solution suivante chaude dans la masse fondue jusqu'à ce qu'elle devienne pâteuse.

Benzoate de soude	15 gr.
Borax	100 —
Eau	1.700 —

Crème au cholestérol et à la lécithine.

Lanoline anhydre	20 gr.
Beurre de cacao........	10 —
Stéarine	10 —
Huile d'olive (avec antioxydant)	120 —
Cholestérol...........	2 —
Lécithine	4 —
Eau	60 —
Nipagine M..........	0,4
Benzoate de soude	1 gr.

Crème cholestérol-lécithine (hormones synthétiques).

Lanoline anhydre	20 gr.
Stéarine	10 —
Cacao (beurre de)	20 —
Cire blanche...........	20 —
Huiles d'amandes douces préservées avec de la Nipagine M.........	200 —
Cholestérol............	6 —
Lécithine	12 —
Eau	80 —
Benzoate de soude	1,5
Borax	15 —
Nipagine M...........	0,8

Crème à la lécithine.

Huile d'olive préservée ..	50 gr.
Spermaceti	2 —
Beurre de cacao.........	3 —
Cire blanche...........	4 —
Lanoline anhydre	2 —

Crème à la lécithine *(suite)*.

Lécithine	5 gr.
Eau	20 —
Nipagine M.	0,2
Benzoate de soude	0,5
Borax	0,5

Crèmes cholestérine-lécithine pour la peau.

(N° 1).

Lanoline anhydre	30 gr.
Cire blanche	50 —
Spermaceti	10 —
Borax	2 —
Eau	18 —
Cholestérol	1,5
Lécithine	0,5

(N° 2).

Lanoline	30 gr.
Paraffine liquide	30 —
Cire blanche	20 —
Borax	2 —
Eau	18 —
Cholestérol	2 —

(N° 3).

Cold-cream	56 gr.
Lanoline anhydre	20 —
Eau	12 —
Borax	2 —
Cholestérol	2 —

(N° 4).

Lécithine	1 gr.
Crème au stéarate	40 —
Lanoline anhydre	20 —
Cold-cream	25 —
Eau	13 —
Borax	2 —
Cholestérol	2 —

Les mêmes auteurs, certainement qualifiés, ajoutent de l'alcool cétylique extrait du blanc de baleine, et les éthers stéariques sont de bons véhicules d'absorption.

L'alcool cétylique a été fabriqué par nos laboratoires par la méthode suivante : le blanc de baleine est mis en suspension dans un alcool (éthylique, méthylique ou propylique) on fait passer dans le mélange chaud un courant d'acide chlorhydrique sec : il se forme un palmitate d'éthyle, de méthyle ou de propyle et l'alcool cétylique reste en suspension sous la forme d'écailles translucides qu'on sépare par essorage et qu'on purifie par les méthodes usuelles.

Fred Winter indique que la cholestérine stimule la croissance des cheveux, mais non pas celle des poils du corps ni des ongles dont la constitution est différente. Les produits qui stimulent la croissance des organes riches en kératine (poils du corps et ongles) ne facilitent pas la pousse du cheveu. Cette affirmation intéressante ne manquera pas d'attirer l'attention des spécialistes.

L'Humagsolan qui est une préparation de corne hydrolysée sans décomposition de la zystine, prise intérieurement donnerait des résultats curieux sur les poils.

On peut rassurer les clientes en leur affirmant que les crèmes à la cholestérine ne font pas pousser les poils dits « superflus ».

Excipient. — La lanoline s'absorbe bien par la peau, elle peut servir de base aux crèmes « nutritives », la cire d'abeille et les suifs (sauf celui de mouton ?) les saindoux et les huiles d'olive et d'amande douce sont également excellentes. L'huile de noix, fort grasse, mais qu'il faut soigneusement désacider et purifier pour en éviter le rancissement est également excellente, le beurre de cacao est loin d'être sans mérite, tandis que l'huile de coco est sans valeur : dès qu'elle est légèrement rance, elle attaque la peau énergiquement.

La moëlle de bœuf, le spermacéti, le beurre de cacao, l'huile de ricin, l'huile de ben ou de soja, ne rancissent pas, ce qui est à retenir car les produits rances sont toujours dangereux pour l'épiderme.

Les mélanges de corps gras donnent plus de sécurité d'activité que les corps séparés. La lanoline absorbe d'assez grandes quantités d'eau ce qui facilite la formation d'émulsions.

L'acide stéarique est absorbé facilement par l'épiderme ; d'ailleurs les lipoïdes sécrétés par la peau ressemblent à un mélange d'acide oléique et d'acide stéarique.

Malgré l'ostracisme dont les corps gras au pétrole sont frappés, voici des formules américaines qui en contiennent, en partie parce que ce corps est de bonne conservation et aussi parce qu'il peut servir de support économique.

Crème nourrissante pour la peau (formule américaine) Gastou.

Vaseline blanche	420 gr.
Paraffine molle	30 —
Lanoline anhydre	120 —
Eau distillée	180 —
Vanille	0,5
Esprit de vin	5 gr.

Pommade pour bébés.

Beurre de cacao	70 gr.
Vaseline blanche	30 —
Lanoline	10 —
Eau de rose	15 —
Acide borique	1 —
Parfums	0,05

Si les lipoïdes sont sécrétés en excès par la peau du visage, on peut essayer de les dissoudre au moyen de lotions contenant un alcalin non caustique tel que la triéthanolamine.

Voici des formules préconisées :

Lotion alcaline

Triéthanolamine	1 gr.
Glycérine	5 —
Alcool	34 —
Eau distillée	60 —

Lotion pour le visage

Triéthanolamine	6 gr.
Carbonate de calcium	1 —
Eau d'hamamélis	65 —
Eau de rose	26 —
Borax	2 —
Vaseline	4 —
Eau distillée	65 —

Lait contre l'acné.

Triéthanolamine	10 gr.
Stéarine	22 —
Vaseline américaine	3 —
Eau	Q. s.

Lait adoucissant pour le visage.

Triéthanolamine........	10 gr.
Stéarine	15 —
Huile de paraffine	10 —
Eau distillée	65 —

Il résulte de cette étude que les produits cosmétiques pour la peau peuvent encore donner lieu à d'utiles travaux, et que beaucoup de place peut être réservée aux découvertes qui ne manqueront pas de se produire ultérieurement.

Les cosmétes pourront lire avec intérêt les ouvrages de MM. Marcel Verain et Jean Chaumette sur le pH en biologie et le pH en dermatologie (Masson & C°, éditeurs).

Nous aurons l'occasion de parler ici de ces travaux et nos lecteurs apprécieront certainement le soin que nous apportons à les documenter.

Laboratoire P. M.

Gomme Fixative pour les Cheveux

Les préparations pour gommer les cheveux sont généralement des solutions ou gelées de gomme adragante.

On emploie de préférence pour cette fabrication la gomme purifiée et mise en poudre fine qui se vend dans le commerce sous le nom de gomme adragante en poudre.

Il existe deux façons de préparer les gomines à partir de cette matière première :

1° *A l'alcool.* — La préparation à l'alcool se fait de la façon suivante :

On pèse 5 parties de gomme adragante en poudre et on ajoute 5 à 10 parties d'alcool et on agite, puis encore 5 à 10 parties de glycérine et on agite.

On dispose le tout dans une large capsule émaillée, puis après avoir parfumé et coloré convenablement le mélange ci-dessus, on ajoute d'un seul coup 75 à 85 parties d'eau et on agite. En quelques secondes, la masse toute entière se prend en gelée de la consistance voulue, parfumée et colorée comme on l'a déterminé.

Il est bon de n'employer que des essences bien déterpénées pour ne pas avoir une masse trouble et laiteuse.

Le produit est mis tel quel en tubes.

La coloration habituelle est rose ou rouge orange.

2° *Sans alcool.* — La préparation sans alcool est plus délicate. En effet, on mélange la quantité de gomme seulement avec la glycérine.

Il faut obtenir une crème onctueuse et sans aucun grumeau : On utilisera s'il le faut, une « pisteuse », c'est-à-dire un mortier actionné mécaniquement pour assurer d'une façon parfaite le mélange de deux produits. On recommande de mettre le colorant dans ce mélange. En effet, lors de l'addition de l'eau, le moindre grumeau qui ne serait pas entièrement dilué se manifesterait par sa plus forte coloration.

On peut aussi mettre dans ce mélange la petite quantité d'essence déterpénée pour obtenir le parfum final.

Lorsque le mélange est bien homogène, on précipite la totalité de l'eau nécessaire dans la capsule et on brasse rapidement. La coagulation se fait encore plus rapidement que dans le cas précédent. Il faut donc agir avec dextérité pour obtenir un produit parfait.

Conservation.

Dans le premier cas, on peut admettre que la quantité d'alcool utilisée est suffisante pour assurer la conservation du produit, du moins une petite addition de benzoate de soude ou de Salicylate de benzyle peut donner une tranquillité convenable à cet égard. Mais dans le second cas, il est certain que la conservation sera difficile. On peut ou bien appliquer le procédé de Tyndalisation, ou bien ajouter un antiseptique.

Tyndalisation. — Les tubes étant rapidement remplis de la crême préparée, on les entasse dans un récipient muni d'une grille à 15 centimètres de fond, ces 15 centimètres étant remplis d'eau. On fait bouillir l'eau de telle façon qu'un thermomètre mis au milieu des tubes et dépassant le récipient par un trou du couvercle indique au moins 70° centigrades. On laisse refroidir et on recommence l'opération le lendemain. Le produit ne contenant pas d'alccol ne risque pas de faire gonfler les tubes, ce qui adviendrait si on faisait la même opération avec la première mixture à base d'alcool.

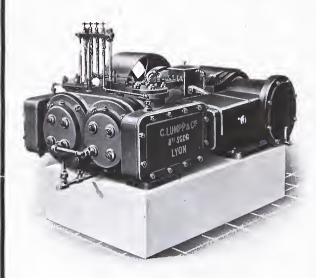
Antiseptie. — L'antiseptie du mélange peut être obtenue par un

Le VIDE à 99,94 %

en marche industrielle
réalisé par les

POMPES A VIDE

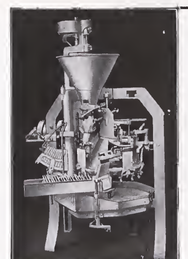
Brevets LUMPP



USINES CH. LUMPP & Cie

12, Rue Jouffroy, LYON

Filtres à vide
Séchoirs à vide
Essoreuses hermétiques
Filtres centrifuges
Filtres presses
Compresseurs d'air



MONTANIA

Machine à Empaqueter
shampooing, poudre de riz, sels, savons-poudre et paillettes et tout produit similaire.

HOELLER Frères

Constructeurs
BERG-GLADBACH

Entièrement automatique
pour sachets plats.

semi-automatique
pour
sachets, poche,
boîte, flacon.

Demandez devis et présentation sans engagement

à l'agent en France :

BELA-LEVAI

47, *Rue Berger* -:- PARIS (1er)

Téléphone : Gutenberg 02-35



sel de p-oxy-benzoïque dissout ou mêlé à la glycérine, dans la proportion de 0,5 à 1 pour mille. Le fluorure de sodium semble donner aussi de bons résultats.

Si on peut introduire un peu d'essence de girofle ou d'eugénol dans le parfum, l'action antiseptique de ce phénol s'ajoutera à celle des produits indiqués ci-dessus.

L'emploi de l'antiseptique est nécessaire pour la gelée à l'eau, il est utile pour la gelée alcoolique Mais si on fait la préparation dans un local propre sans poussière, abondamment arrosé avant de faire la fabrication, si on opère avec une eau très propre et si possible distillée, si enfin on observe les règles habituelles de l'aseptie, on a des chances pour que l'altération ne se produise pas.

Mais les spores portées par les poussières pullulent très vite sur cette masse et la rendent liquide assez facilement : il est donc bon de ne pas livrer le produit en boîtes à couvercles, susceptibles de prendre la poussière. Un témoin laissé en boîte ouverte indique si le produit est rigoureusement antiseptique dans les plus mauvaises conditions de conservation, on pourra donc être assuré que le produit mis en tubes et par conséquent, bien à l'abri des poussières et des germes se conservera indéfiniment.

La coloration rouge ambrée ou orange est le plus souvent utilisée.

Les gelées alcooliques sont plus translucides que les gelées à l'eau.

On peut employer le di-éthylèneglycol à la place du mélange alcool glycérine

Si on remplace une partie de l'eau par un savon liquide à 3% d'acides gras, par exemple, on obtient un liquide presque opaque, ce qui peut donner de belles préparations pour certains cas.

Les gelées de gomme adragante peuvent servir à bien des préparations autres que les gomines, notamment à la confection de crèmes spéciales pour les mains, à la place du glycéré d'amidon, ou de pâtes dentifrices.

Essais de conservation sur des gelées de gomme adragante à 25 pour mille.

Après un mois en vase ouvert :

Gelée à 1 % de Benzoate de soude : présence d'aspergilus.

Gelée sans antiseptique : présence d'aspergilus.

Gelée à 0,2% de Nipagine : pas d'altération.

Gelée à 0,1% de fluorure de sodium: pas d'altération.

Laboratoire de la Parfumerie Moderne.

UN JOLI LIVRE

« *Le Parfumeur François*, qui enseigne toutes les manières de tirer les odeurs des fleurs et de faire toutes sortes de compositions de Parfums.

« Avec le secret de purger le tabac en poudre et le parfumer de toutes sortes d'odeurs.

« Pour le divertissement de la Noblesse, l'utilité des personnes religieuses et nécessaire aux baigneurs et perruquiers.

« A Amsterdam, chez Paul Marret, marchand libraire dans le Beurs straat, 1696.

Ce charmant petit in-8° dédié à Monseigneur le Prince d'Harcourt donne toutes sortes de renseignements fort intéressants, comme l'indique la page de garde ci-dessus, mais certains d'entre eux sont propres à faire rire les gens bien renseignés de notre époque.

Certes, il était du plus haut intérêt autrefois de savoir ce qui suit, par exemple sur le Musc :

« Du Musc et vessies de Musc.

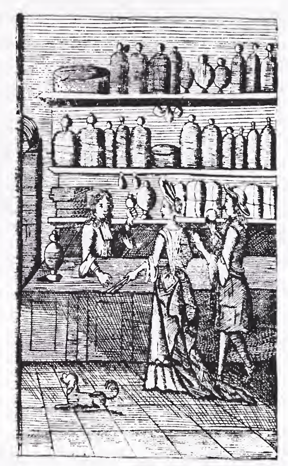
Afin que l'on ait plus de facilité à connaître le musc, je dirai, dans le dessein de satisfaire la curiosité de plusieurs d'où l'on tient qu'il provient. Le Musc est un animal qui se trouve dans les pays chauds et que les chasseurs lassent à la course afin de le prendre en vie et lorsqu'ils l'ont attrapé, ils le piquent à tous les endroits du corps avec une aiguille pointue et envenimée par le bout, le venin du fer empêche que le sang de l'animal ne sorte, mais au contraire à chaque piqûre il se fait une poche de sang et afin que le sang ne retourne pas dans le corps, ils fendent le ventre de l'animal duquel ils tirent les plus menus boyaux avec lesquels ils lient toutes les poches de sang qu'il a autour du corps ; ils le mettent ensuite sécher au soleil, de sorte que le sang se caille et se sèche et puis ils coupent ces poches de sang : c'est ce qu'on appelle vessies de musc et le véritable musc est le sang qui est dedans, qui est caillé et séché comme j'ai dit. Les vessies ce sont toutes ces poches qui renferment le sang et non pas les rognons de l'animal, ni les rognons des fouines comme plusieurs croyent, car les rognons des fouines ne sont propres à rien. Ils ont bien quelque petite odeur mais fort faible et inutile dans les parfums. A l'égard du Musc, pour être bon, il se doit rompre aisément avec les doigts comme du sang sec qui, pourtant n'a pas de dureté, car lorsqu'il se trouve trop dur et trop sec, c'est une marque qu'il est trop vieux et par conséquent il a perdu sa bonne qualité et n'est plus propre à rien.

Pour le conserver, il faut le serrer dans une boîte de plomb parce que le plomb le tient frais et qu'il y ait boîte sur boîte, pour qu'il ne s'évente pas... »

Sur la civette... « Les personnes qui gouvernent ces animaux, savent connaître le temps qu'il faut prendre pour les faire suer, en mettant autour de leurs cages plusieurs réchauds pleins de feu, cela aide au naturel de l'animal et comme la sueur en est fort épaisse, on ramasse avec un couteau d'ivoire toute la sueur qui se trouve sous les aisselles ou entre les cuisses, c'est ce que nous appelons la civette... »

Dire que, dans deux cents ans, des chercheurs éplucheront ce que nous écrivons pour en faire de pareilles gorges-chaudes ! La recherche de la vérité est chose bien ingrate...

Disons cependant que « *Le Parfumeur François* » contient par la suite d'excellentes notations et de très bonnes recettes qui éclairent d'un jour très vif et très vivant, les manipulations des préparateurs bénévoles ou salariés de l'époque : Gens de noblesse, Personnes religieuses, Baigneurs et Perruquiers...



Gravure du " Parfumeur François ".

Les Plantes Médicinales exotiques

Notre agriculture coloniale s'est trop adonnée jusqu'à ce jour aux grandes productions industrielles.

Il s'en est suivi, nous le savons, une véritable monoculture dans certains pays trop spécialisés, et avec une surproduction considérable, une importante baisse sur les matières premières végétales.

Il est cependant dans nos colonies des plantes qui présentent apparemment un intérêt secondaire mais qui deviendraient rapidement d'un précieux secours pour les colons qui s'en occuperaient.

Par la liste qui suit, nous voulons renseigner les lecteurs sur la diversité et sur l'importance des plantes médicinales qui sont employées en France :

Les statistiques les plus récentes, indiquent que *nous avons importé l'an dernier* :
Anthyllis, 4.600 kg. ; bardane, 23.300 kg. ; bourgeons de sapin, 9.700 kg. ; camomille, 33.700 kg. ; coquelicot, 14.300 kg. ; datura, 16.400 kg. ; fougère mâle, 55.900 kg. ; feuilles de laurier, 74.500 kg. ; mauves, 2.300 kg. ; marjolaine, 19.100 kg. ; feuilles d'oranger, 18.000 kg. ; origan, 9.000 kg. ; pyrèthre, 870.103 kg. ; rhubarbe, 15.400 kg. ; thym, 39.200 kg. ; tilleul, 204.700 kg. ; tussilage, 16.900 kg. ; queues de cerise, 66.600 kg. ; sauge, 6.000 kg. ; etc., etc.

Voilà donc une vingtaine de plantes médicinales des plus importantes, représentant plus de 1.500 tonnes, que nous devons importer.

Il est certes des plantes de pays tempérés ou froids, que nous ne pouvons cultiver dans nos colonies tropicales.

Mais il en est certainement qui pourraient être acclimatées ou mieux cultivées en altitude.

Quelques-unes enfin auraient vraisemblablement des succédanés avantageux et nous citerons tout particulièrement la plante que nous avons eu souvent l'occasion d'employer dans les sauces et pour les rôtis et courts-bouillons, à l'instar des feuilles de thym, nous voulons parler du basilic-thym ou grand basilic, Bagra des Yakpwas (Afrique centrale), qui se trouve également en Côte d'Ivoire : *Ocimum Gratissimum L.* (famille des Labiées).

Cette plante dont l'essence contient d'ailleurs du thymol, a parfaitement l'odeur du thym, et peut remplacer ce dernier dans toutes les préparations culinaires.

Or nous importons chaque année en France, près de 40 tonnes de thym vrai.

De même, la feuille d'oranger, dont nous importons près de 20 tonnes, pourrait être produite, aussi bien dans nos colonies tropicales que dans celles de l'Afrique du Nord.

Il est enfin un grand nombre de plantes médicinales connues des indigènes et employées par eux de multiples façons, qui trouveraient certainement leur emploi en Europe s'il existait déjà un certain courant d'affaires les concernant, ayant comme premier rôle de les faire connaître et apprécier.

Nous indiquerons rapidement les plantes que nous consommons journellement soit en infusions digestives après le repas, soit comme tisanes fébrifuges et diurétiques :

Cymbopogon Citratus Stapf. : lemongrass ou citronnelle d'Afrique.

Combretum Rambaultii : Kinkeliba (le vrai kinkeliba).

Cassia Occidentalis : Kinkeliba (le faux kinkeliba).

Lippia Adoensis Hochst : Gbakoragba des Lindas ou menthe d'Afrique, ce qui donne tout de suite la saveur de cette délicieuse infusion.

Ocimum sp. (canum et menthaefolium) : dont l'infusion rappelle également la menthe mais avec une saveur différente cependant de la précédente, etc., etc.

Toutes ces infusions sont non seulement agréables mais elles contiennent des propriétés médicinales fort appréciées des indigènes et des colons, et que notre science occidentale reconnaîtrait aisément, si elles étaient soumises aux essais pharmacodynamiques utiles.

Les feuilles de ces plantes pourraient en outre être facilement exportées, et nous sommes persuadé qu'elles constitueraient déjà un commerce intéressant, lorsque leur consommation atteindrait la masse métropolitaine.

Nous allons énumérer ci-après un certain nombre de plantes que nous avons vu employer par les indigènes, liste incomplète que nous ne voulons prolonger outremesure, car le nombre des plantes médicinales exotiques connues dans les lieux de récolte est considérable.

Acanthus sp. Acanthacée. Feuilles en décocion contre maux de ventre.

Berlinia Auriculata Bth. Légumineuse césalpiniée. Ecorce macérée contre maux d'oreilles.

Sida Rhombifolia L. Malvacée. Feuilles en cataplasmes sur abcès déjà percés.

Vitex sp. Verbénacée. Eau de macération de l'écorce aspirée par le nez pour en exciter les sécrétions ajoutée à des oléagineux contre maux de ventre.

Sizygium sp. Myrtacée. Ecorce astringente contre diarrhée.

Polygala Acicularis Oliv. Polygalacée. Racine en poudre prisée contre les maux de tête.

Ampelocissus sp. Ampélidacée. Feuilles pilées en infusion contre maux de poitrine.

Tetrapleura Tetroptera Bth. Leg. mimosée. Gousse en infusion et friction contre rhumatismes (remède Bournou).

Ischaemum sp. Graminés. Racine éloigne les termites (?).

Costus 2p. Scitaminée. Moelle tige en tisane pectorale feuilles sur pustules variole et plaies, affections cutanées.

Kalanchoe Lanceolata Pers. Crassulacée. Remède contre la gale.

Anona Senegalensis et Glauca. Anonacées. Ecorce râpée sur abcès ; feuilles vermifuges.

Aloe Barteri Bak. Liliacée. Feuille pectorale.

Ritchaea sp. Capparidacée. Sève astringente cicatrisante.

Ocimum Canum Sims. Labiée. Feuilles en poudre contre le coryza.

Uvaria Chamoe P. Beauv. Anonacée. Ecorce macérée sur abcès ; en cataplasmes sur rhumatismes ; en décoction contre maux de ventre.

Tragia sp. Euphorbiacée. Infusion contre la toux.

Terminalia sp. Combretacée. Ecorce utilisée contre maladies. Eau d'infusion sert à préparer une huile avec les graines de *Citrullus Vulgaris Sschrad.* (Curcubitacée) dont on oint les yeux de certains malades.

Cathormium sp. Lég. mimosée. Racine amère contre la toux.

Piper Guineense Schum. et Thonn. Piperacée. Feuilles en décoction à l'intérieur contre maux de ventre. Associées aux racines de *Bauhinia Thonningii* Schum. contre maux de dents. Racines mâchées par certains malades. Feuilles en cataplasmes sur les foulures.

Canthium sp. Rubiacée. Feuilles employées contre les poux.

Mucuna sp. Lég. papilionacée. Feuilles mises sur les brûlures.

Morinda Citrifolia L. Rubiacée. Racine laxative.

Acacia Verugera Sschwft., Leg. *mimosée.* Racine en cataplasme vésicant.

Bauhinia Thonningii Schum. Racines et feuilles laxatives. Ecorce contre diarrhée.

Anogeissus leiocarpus Guil. et Per. Combretacée. Racine emménagogue. Inhalation vapeur d'infusion de feuilles contre maux de dents.

Rinorea sp. Violariée. Racine laxative et en cataplasmes chauds contre rhumatismes.

Pygnanthus Kombo. Myristicacée. Latex mis sur dents cariées, en provoque la chute sans douleur.

Anchomanes Hookeri Schott. Aroidée. Racine en infusion contre toux.

Ormocarpium Guineense Hutch et Dialz. Leg. paplionée. Feuilles froissées frottées sur le front contre maux de tête.

Erythrophoeum Guineense Don. Lég. cesalpiniée. Racine vénéneuse, poison d'épreuve.

Bridelia Scleroneura Mull. Arg. Euphorbiacées. Eau de cuisson de l'écorce fortifiante.

Bridelia Ferruginea Bth. Eau de cuisson de l'écorce fortifiante.

Jatropha Curcas L. Euphorbiacée. Feuilles en friction sur les reins contre les douleurs.

Allophylus Africanus P. Beauv. Sapindacée. Feuilles fraîches froissées aspirées contre maux de tête.

Amarantus Caudatus L. Amarantacée. Racine en décoction contre la blennhoragie.

Unona sp. Anonacée. Feuilles appliquées sur les plaies de pian.

Aframomum sp. Scitaminée. Graines associées aux feuilles de *Sarcocephalus Sculentus* contre plaies de pian.

Ampelocissus sp. Ampélidacée. Feuilles en infusion contre la toux.

Vernonia sp. Composée. Feuilles en infusion contre les oxyures (ainsi qu'on le fait chez nous avec l'Absinthe santonine).

Lippia Adoensis Hochst. Verbénacée. Feuilles en infusion contre maux de ventre.

Lannea Acida Hochst. Anacardiacée. Feuilles en tisanes pectorales.

Khaya Grandifolia C.D.C. Méliacée. Ecorce racine en cataplasmes contre affections blennhoragiques.

Euphorbia sp. Latex vénéneux.

Entada Abyssinica Steud. Lég. mimosée. Ecorce en décoction contre toux.

Tamarindus Indica L., Lég. cesalpiniée. Jeunes feuilles associées à *Costus* sp. comme tisane pectorale.

Il est bien d'autres plantes qui possèdent des vertus médicinales, que connaissent les indigènes, et dont l'énumération dépasserait le cadre et le but de cet article.

Si certaines de ces plantes sont déjà employées par les colons, voire même exportées (vrai et faux Kinkelibas) beaucoup d'entre elles encore ignorées ne peuvent être l'objet d'une opération commerciale.

Quelques-unes cependant méritent d'être exploitées et le jour n'est pas loin où la Métropole y recourera.

L'exemple des faux-chaumoolgras et des aphrodisiaques végétaux du Cameroun et d'ailleurs, en est, en effet, un commencement.

R.-Louis Joly,
Ingénieur d'Agronomie coloniale.

LA FIXATION DES ODEURS

Nous avons toujours attiré l'attention de nos lecteurs sur la « Fixation », opération par laquelle on donne aux parfums la ténacité que réclame la clientèle.

Cette ténacité est d'ailleurs variable selon les pays et selon les produits odorants dont il s'agit.

Certains extraits pour le mouchoir doivent leur succès à la façon dont la Fixation a été soignée, cependant des lotions, des eaux de cologne sont parfois très fugaces et se vendent facilement.

On ne peut donc édicter de règle précise quant à l'opportunité de la fixation, disons cependant qu'elle apparaît comme de plus en plus nécessaire.

Notre notice précédente sur la Fixation est insérée dans notre « Formulaire de Parfumerie », 1932, nous ne voyons donc pas la nécessité de la reproduire. Nous allons envisager successivement les problèmes qui se posent au parfumeur.

Lotions à l'Eau

Le prix excessif de l'alcool (droits d'accise acquittés) a provoqué un grand nombre de recherches sur la préparation de lotions et eaux de toilette *sans alcool*.

On sait qu'il existe désormais des Essences déterpénées pour lotions qui sont solubles dans la proportion de 60 à 70 % dans l'eau, et à des dosages qui atteignent 5 à 10 grammes par litre d'eau. Ces essences déterpénées étant très concentrées, sans addition de solvant, ce dosage correspond aux puissances les plus courantes des lotions alcooliques à 60.

La fixation de ces lotions et eaux de cologne à base d'eau pure ou d'alcool très dilué (10 à 40°) ne peut se faire avec les résines, résinodors, muscs cristallisés, etc., qui ne sont solubles que dans de l'alcool concentré (au-dessus de 75°).

On ne peut la faire qu'au moyen de deux catégories de fixateurs : les Teintures de Musc et civette dégraissées solubles dans l'eau et les fixateurs synthétiques solubles dans l'eau : Sylvanol et Héliotropal. Ces deux derniers produits s'emploient à la dose de 1 à 5 décigrammes par litre d'eau (dissoudre dans l'eau tiède ou chaude) : en mélange ils donnent une note ambrée fort agréable. Séparément, ils donnent : l'héliotropal, une note chaude et vanillée ; le Sylvanol une note verte, chyprée. On peut donc les utiliser selon les cas, à des doses variées en combinaison ou non l'un avec l'autre.

Une addition de civette ou de musc Tonkin dégraissés solubles donne plus de richesse au produit.

Pour les lotions 10 à 40° qui se préparent également très facilement à partir des « essences déterpénées solubles partiellement dans l'eau » on ne peut guère utiliser d'autres fixateurs que ceux qui sont indiqués ci-dessus.

On peut les dissoudre dans un peu d'acétate d'éthyle (ou essence de vinaigre) qui donne à l'eau un peu du montant et du piquant de l'alcool.

On ajoute aussi un peu de saponine ou d'extrait aqueux ou alcoolique de bois de panama obtenu par infusion, ou même de bois de réglisse, pour obtenir une mousse convenable.

Lotions à l'Alcool

On peut dire que les indications précédentes sont valables pour les lotions alcooliques ne pesant pas 60° au moins.

Même à 60° la quantité de musc ambrette ou de musc kéton dissoute est très faible. On peut cependant remédier à cette faible solubilité en dissolvant ces deux muscs dans du Phtalate d'éthyle : 100 grammes de ces muscs dans un kilo de Phtalate donnent des muscs liquides qui peuvent être mélangés aux essences déterpénées utilisées pour la préparation des lotions et eaux de cologne 50° ou 60°.

L'héliotropine donne une odeur assez persistante que l'on peut comparer à une fixation, la coumarine est très soluble, on peut donc l'utiliser dans des lotions à odeur herbacée ou chyprée. La Vanilline et surtout l'éthyl-vanilline peuvent être utilisées en mélange à la coumarine, mais il faut en employer, le plus souvent, de très petites quantités.

On corrige aussi l'odeur de ces produits de synthèse par addition d'une petite quantité d'essence de patchouli, de santal et de vétyver déterpénées. Si on prend la précaution de dissoudre ces divers produits dans une bonne méthylionone ou dans la base Deltax, on obtient ces odeurs « poudrées » si à la mode et qui caractérisent les produits de bonne qualité.

Dès qu'on atteint le titre de 60° le problème est simple et l'on peut toujours ajouter aux essences déterpénées, des fixateurs composés contenant de l'ambre artificiel en morceaux, des résinodors, des muscs artificiels, du Floranal, du Rosindol, du Dianthor (pour les odeurs d'origan et d'œillet), du Formidol, de la diméthyl-hydroquinone, ou de la tétrahydroparaméthylquinoleine ou Civette cristallisée.

Le mélange de ces divers produits ou de certains d'entre eux avec Santalol et Deltax, peut donner toute une gamme d'odeurs poudrées qui tendent vers la nuance « violettes » si on y ajoute Vétyver déterpéné ou acétate de Vétyvéryle. L'essence absolue de Mousse de chêne, malgré sa ténacité n'est plus considérée comme un fixateur : son odeur spécifique et puissante l'a fait entrer au rang des « modificateurs à note verte » dont il faut utiliser de petites quantités dans une composition pour obtenir les notes « fougère », foin coupé, chypre, etc.

Le nombre des produits utilisables pour les lotions au delà de 60° est fort grand, mais comme ces lotions et eaux de cologne sont le plus souvent considérées comme des produits cosmétiques à odeur fugace (à tort peut-être) on se contente le plus souvent d'une légère fixation au musc liquéfié au phtalate ou de la fixation Héliotropal-Sylvanol qui est la plus efficace.

Les eaux de cologne, lotions et eaux de toilette, de 25 à 80° peuvent donc se fixer tout aussi bien que les extraits, grâce aux produits artificiels, aux essences déterpénées et aux teintures dégraissées de musc de civette et de castéréum. Il n'y a plus de raison pour qu'on traite un peu dédaigneusement ces articles, on peut les pousser au plus haut point de perfection, tout aussi bien que les produits riches.

Parfums pour le Mouchoir

C'est ici que la fixation devient un art aussi difficile que celui de la formulation proprement dite. Les parfums modernes sont souvent bien davantage des préparations de fixateurs aromatisées d'odeurs de fleurs que des parfums fixés.

Seules les odeurs de fleurs doivent garder la caractéristique du produit naturel et leur fixation est plus délicate. C'est pourquoi on utilise parfois pour ces sortes de fixations des produits à faible coefficient d'évaporation : Phtalate d'éthyle, Dauphixiol, Salicylate de Benzyle, doués d'une odeur très faible, mais qui jouent (en quelque sorte) le rôle de « plastifiants » et retardent l'évaporation des parfums. L'essence de santal (ou le santalol) n'a pas une odeur violente, on peut donc l'introduire, avec ses succédanés dans la formule même du parfum (Santal d'Indo-Chine à odeur de cèdre, Peu-Mou, San-Mou). Les essences absolues de fleurs naturelles, contenant presque 50 % de leur poids de produits non entraînables à la vapeur d'eau, jouent également le rôle de fixateurs et il faut toujours en utiliser des quantités raisonnables.

L'arsenal des produits à odeur persistante augmente tous les jours : la sauge sclarée est, parmi les huiles essentielles, une de celles qui

peut lutter contre les essences de bois. Son odeur chaude et agreste permet de l'utiliser souvent.

Autres Cosmétiques

Il ne faut pas négliger la fixation des odeurs de la plupart des produits cosmétiques. Nous ne parlons pas seulement des poudres de beauté, dont on peut dire que la fixation parfaite est le principal mérite. La proportion de produits à odeur tenace dans une préparation de parfum pour poudre peut dépasser 50 % de l'ensemble des produits odorants.

La base des fixateurs est presque toujours un mélange où dominent le Vétyver ou son acétate, l'essence de Santal ou le Santalol, l'acétate de santalyle, et l'une des méthylionones additionnés ou non d'essence d'iris. Ce mélange donne l'odeur « poudrée » base et on y ajoute, selon les cas, de l'héliotropine qui donne une odeur fleurie, de la coumarine qui donne une odeur fougère, des muscs et des ambres qui donnent une odeur animale, du patchouli qui donne une note un peu vulgaire, mais souvent très appréciée, et toute la série des résinodors, surtout l'opoponax ou son nouveau succédané naturel, l'auropanax, le ciste labdanum à odeur d'ambre, la myrrhe et la Fève Tonka.

Crèmes

Les crèmes tendent à ressembler aux poudres, cependant il ne faut pas atteindre les proportions de fixateurs employés pour ces dernières. Une quantité de 25 % de fixateurs sur l'ensemble des parfums est suffisante. On utilise les mêmes que ci-dessus, en choisissant de préférence ceux dont la couleur est aussi faible que possible, pour garder à la crème sa belle couleur blanche.

Les crèmes saponifiées ne doivent jamais avoir une réaction colorée à la phénolphtaléine lorsqu'on les dissout dans dix fois leur poids d'eau chaude. Au-dessus de ce degré de saponification elles pourraient altérer les parfums et se colorer. Le pH d'une crème doit être acide, plus ou moins. Il faudra alors prendre toutes les précautions utiles contre le rancissement, et y ajouter quelques antiseptiques tels que le Benzoate de soude. Les parfums de choix peuvent d'ailleurs jouer dans une certaine mesure le rôle d'antiseptique et éviter l'altération. Un peu de salicylate de benzyle, mêlé aux fixateurs est un excellent agent de conservation.

Laits

Dans les laits, diminuer encore la proportion de fixateurs et utiliser des essences entièrement déterpénées surtout pour les produits à utiliser le soir. Les essences *non* déterpénées apportent quelquefois un peu de rougeur à l'épiderme et l'irritent. La Fixation peut être plus faible que celle des crèmes, employer de préférence des teintures ou résinodors de benjoin qui ajoutent leur pouvoir astringent à celui des autres constituants. Dans les laits très gras, ajouter toujours un peu d'une excellente essence de lavande qui s'harmonise toujours à la composition et ajoute au pouvoir cicatrisant de la préparation.

Shampoings

Les shampoings liquides sont des liquides clairs, obtenus par dissolution dans l'eau de 15 à 25 % de savon blanc de potasse, ils se parfument aisément et doivent laisser, après le rinçage une odeur fraîche et agréable. Le sylvanol et la coumarine sont les types de ces fixateurs, l'ambre sur la chevelure donne parfois une note un peu trop animale. Les shampooings au goudron ou à l'huile de cade laissent une odeur empyreumatique très suffisante. Les parfums Henné, camomille sont assez tenaces, les autres parfums seront suffisamment fixés si on y ajoute 10 % du poids total du parfum de produits fixants.

Formulation au moyen des " Bases "

Il n'est pas toujours possible d'introduire autant de fixateurs qu'il faudrait dans une formule de parfum composé sans risquer de dénaturer la note primitivement cherchée.

C'est pourquoi nous avons créé une série de « *Bases* » qui sont, pour la plupart, des complexes de fixateurs « *ayant une odeur particulière* » et pouvant entrer comme tels dans des formules excellentes.

Panaxol rappelle l'ancien opoponax, mais en plus riche et plus ambré.

Saxol est une note, déjà ancienne, mais qui n'a rien perdu de sa valeur : c'est le genre de la « Mousse de Saxe ou Idéal » qui donne toujours des compositions exquises et tenaces.

Kuprax est un complexe de chypre, rappelant l'ancienne poudre à la maréchale, tenace et poudrée.

Dianthax est un fixateur à note œillet-origan, indispensable pour la préparation des multiples dérivés de cette odeur qui ne cesse de plaire.

Deltax est un fixateur à note poudrée irisée, qui se mélange au précédent pour la préparation des origans, mais qui a, seul, de multiples applications.

Phorax, note nouvelle très parisienne et donnant des résultats exquis.

A ces bases-complexes s'ajoutent un certain nombre de bases simples telles que « Aurantiax et Acaciax », produits synthétiques d'une ténacité considérable et d'une puissance d'odeur remarquable ; Unonal, Santalol, Vétyvérol, Patchoulol extraits par des procédés spéciaux des essences d'Ylang Ylang, de Santal, de Vétiver et de patchouly et offrant avec des odeurs rappelant leur origine, une finesse inégalée et une régularité que ne peuvent avoir les huiles essentielles. L'acétate de vétyvéryle donne une nuance irisée particulière.

Ces produits s'utilisent, non plus comme des fixateurs simples, mais

comme des « notes de fonds » auxquelles il suffit d'ajouter un excellent parfum de fleur, simple ou complexe, et une odeur « de tête » c'est-à-dire se dégageant au premier coup de nez sur le flacon, et arrondissant, en quelque sorte la nuance primaire du parfum.

Les « *bases* » s'emploient seules ou en combinaison.

Nous indiquons plus haut Dianthax et Deltax qui s'associent au jasmin et à un complexe orange-bergamote pour donner des origans de notes diverses. Nous pouvons aussi signaler les associations Phorax et Deltax avec rose et lilas, Panaxol, Dianthax et Deltax avec Jasmin et néroli ; Phorax et Deltax avec Unonal, jasmin, rose et lilas, etc.

Voici par exemple quelques formules-types qui permettent de se rendre compte du mécanisme simplifié de formulation :

NUMBER FIVE.

Bases	Saxol	360 gr.
	Fixol	180 —
	Santalol	40 —
Parfum	Jasmin	180 —
	Aldéhyde C 12	2 —
	Néroli excellent	55 —
	Citronellol	40 —
	Rose naturelle	15 —
Fixation	Héliotropine	20 —
	Teinture de civette	58 —
	Musc ambrette crist.	30 —
Tête	Essence de bergamote	120 —

ANTAR 34.

Bases	Deltax	75 —
	Phorax	380 —
	Unonal	60 —
Parfum	Lilas mystérieux	200 —
	Macis déterpénée	10 —
	Ionone alpha	65 —
	Jasmin	55 —
	Rose bulgare	25 —
Fixateur	Musc Kéton	50 —
	Coumarine	20 —
	Héliotropine	60 —

ORIGAL.

Bases	Deltax	240 —
	Dianthax	135 —
	Panaxol	200 —
	Vétyverol	20 —
Parfum	Jasmin	15 —
	Rose	5 —
	Néroli	25 —
	Ionone alpha	50 —
Fixateurs	Musc Kétone	50 —
	Acétyleugénol	30 —
	Teinture de castoréum	100 —
	Héliotropine	45 —
	Teinture d'ambre vrai	50 —
Tête	Essence de bergamote	35 —

GLORIOSA.

Bases	Unonal	75 gr.
	Phorax	150 —
	Deltax	100 —
	Vétyverol	50 —
Parfum	Lavande Mont-Blanc	30 —
	Jasmin	100 —
	Rose	50 —
	Phénacétate de crésyle	25 —
	Cèdre Indo-Chine	75 —
	Aldéhyde C 12	7,5
	Aldéhyde Méthylnonyl.	2,5
Fixateurs	Héliotropine	50 —
	Musc ambrette	50 —

ŒILLET.

Bases	Dianthax	585 —
Parfum	Phénylpropanol	225 —
	Salicylate d'amyle	90 —
	Cinnamol-alcool	45 —
Fixateur	Sylvanol	55 —

ORION.

Bases	Phorax	250 —
	Vétyverol	20 —
Parfum	Essence de géranium	180 —
	Jasmin	55 —
	Néroli	80 —
	Rose	20 —
Fixateurs	Musc ambrette	10 —
	Musc Keton	40 —
	Coumarine	80 —
	Vanilline	20 —
Tête	Bergamote Huile ess.	195 —

LENOL.

Bases	Saxol	400 —
	Dianthax	48 —
Parfum	Néroli	120 —
	Sauge sclarée	45 —
	Rose	80 —
	Fleur d'oranger	4 —
Fixateurs	Civette teinture	80 —
	Benjoin teinture	150 —
	Vaniline	25 —
	Héliotropine	48 —

Bien entendu, la nature même du parfum, c'est-à-dire sa qualité ou sa plus ou moins grande richesse en parfums naturels absolus, détermine la finesse du parfum final.

On se rend compte que le travail d'invention se trouve réduit au minimum : La plus ou moins grande proportion de complexe de base donne la richesse du parfum, les essences de fleurs le fleurissent à volonté, les fixateurs ajoutent à la ténacité et la note de tête fait vibrer le mélange harmonieux.

Le préparateur peut faire varier ainsi dans une très large mesure soit la finesse, soit le prix, soit la tonalité de ses parfums.

La méthode de formulation au moyen des bases est certainement celle qui est la plus parfaite et la plus facile. Nous la conseillons de préférence à toute autre.

SERVICE. — Nous nous efforçons de ne pas être seulement les fournisseurs de nos clients, mais leur conseiller sincère et bien documenté. Les nombreux travaux de M. Gattefossé et de sa collaboratrice Floriane sont cités par tous les ouvrages de parfumerie : nous continuerons, comme par le passé, à avoir recours aux lumières de cet éminent parfumeur pour renseigner nos lecteurs.

P. M.

BIBLIOGRAPHIE

On peut consulter avec intérêt les ouvrages suivants :

GATTEFOSSÉ. *Formulaire du Chimiste Parfumeur*, pages 78 et suivantes.

H. FOUQUET. *La Technique moderne et les Formules*, pages 147 et suivantes.

R. CERBELAUD. *Manuel du Parfumeur*, tome I.

J.-P. DURVELLE. *Nouveau Formulaire*, pages 145 et suivantes.

LES FOIRES

La Foire de la Lavande

L'exposition était coquettement organisée dans la salle du rez-de-chaussée du Théâtre Municipal.

A 10 heures, eut lieu une importante réunion d'étude présidée par M. Henri d'Herbes, président de l'Office agricole, qui avait à ses côtés MM. Hardy, chef de Cabinet, représentant le Préfet des Basses-Alpes, absent ; Bouquier, maire de Digne ; Gardiol, député ; Autran, président de la Société d'Agriculture ; Tartanson, président de la Chambre départementale d'agriculture ; Dozoul, conseiller général ; Mourre, membre de la Chambre syndicale des négociants en essences de lavande ; Niquet, directeur des Services Agricoles ; Grouiller, secrétaire de l'Office Agricole.

M. Autran, dans un magistral exposé définit nettement la situation actuelle des producteurs de lavande. Après une controverse parfois animée, mais en tous points courtoise, l'Assemblée se rallia à la proposition de M. Gardiol, tendant à désigner une Commission chargée d'étudier certains amendements qui pourraient être de nature à modifier légèrement le texte du projet de loi dont il a pris l'initiative et que nos lecteurs connaissent.

Notre correspondant nous signale qu'un tout petit nombre d'échantillons seulement d'essence de Lavande et de lavandin étaient exposés et offerts. Les prix demandés ont oscillé entre 160 et 170 francs le kilog, ce qui confirme, amplement, les indices de hausses annoncés antérieurement.

Cette hausse démontre d'une façon éclatante que les lois de l'offre et de la demande sont souveraines en matières de prix et qu'il est parfaitement inutile de légiférer pour obtenir des prix avantageux. Il suffit de récolter et de distiller moins de lavande que les consommateurs ne peuvent en consommer, moyennant quoi il y aura toujours de la surenchère et de bons prix.

Tout ce que l'on peut imaginer pour « embêter » le commerçant ne peut être qu'un remède pire que le mal. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

***

La Foire de Lyon en 1934

Le succès que viennent de remporter les manifestations d'automne de la Foire de Lyon, permet de considérer l'avenir sous un aspect extrêmement favorable. Les trois Expositions qui se sont tenues au Palais de la Foire, du 16 au 24 Septembre : T. S. F., Dahlias, « Maison Moderne » ont attiré un nombre d'acheteurs et de visiteurs deux fois et demie plus important que l'année dernière, et les affaires conclues ont dépassé en ampleur toutes les espérances des organisateurs.

La saison des ventes s'annonce active et la réunion de Printemps de la Foire de Lyon (8-18 Mars 1934) verra certainement s'accentuer ce mouvement ascendant.

Désireux d'y participer dans la

plus large mesure, les fabricants français et étrangers ont déjà retenu leur stand sur le marché lyonnais. Ils savent, en effet, que le moment n'est point encore venu où il suffit pour assurer la prospérité d'une entreprise d'attendre le client chez soi. Il faut solliciter sans cesse son attention et les moyens directs sont les plus efficaces. A la Foire de Lyon, les industriels présentent non pas des catalogues, des plans ou des photographies de leurs articles, mais les articles eux-mêmes que l'acheteur peut toucher et examiner à loisir. Ils montrent des appareils en marche et les acheteurs se rendent compte immédiatement de leur fonctionnement. Enfin, le chef de maison est en contact direct avec l'acheteur, il est témoin de ses réactions, il discute avec lui et ne le laisse pas partir qu'il ne l'ait décidé.

En participant à la Foire de Lyon, les producteurs entrent en relations avec les négociants de la France entière, de ses Colonies et de cinquante pays étrangers. Attirés de plus en plus par le caractère sérieux de l'institution lyonnaise où les affaires se traitent uniquement sur échantillons, les hommes d'affaires s'approvisionnent chaque année plus nombreux à la Foire de Lyon. C'est là où ils peuvent avec le plus de facilité choisir et comparer.

L'institution lyonnaise n'a jamais déçu les véritables commerçants et quiconque y vient une fois ne peut manquer d'y revenir régulièrement. C'est l'opinion exprimée par de multiples acheteurs, que l'on peut résumer dans les deux citations suivantes :

« Je tiens à vous signaler que « depuis 1916 je suis allé à la Foire « de Lyon chaque année et que « j'obtiens de mes visites la plus « grande satisfaction. Vous pouvez « compter pour l'avenir régulière- « ment sur ma visite. »

« Je suis revenu très satisfait de « mes visites à la Foire de Lyon « et depuis ce moment je me suis « fait dans mon entourage l'un des « propagandistes de cette belle « œuvre. »

La Foire de Vienne

La Foire d'Automne à Vienne, peut profiter de plusieurs circonstances bien favorables. Le Congrès des Zionistes ayant eu lieu à Prague ces derniers jours et le Jour des Catholiques Allemands prenant place à Vienne pendant la durée de la Foire même, des milliers de visiteurs ont afflué ici pour prendre part à ces festivités. D'autre part, bon nombre d'acheteurs qui pour des raisons suffisamment connues sont décidés à éviter une visite à Leipzig cette année, sont venus apporter leurs commandes à Vienne On a vu, à la Foire, foule de Français, beaucoup de Belges et d'Anglais ; malgré la concurrence qu'a fait à Vienne la Foire de Bari qui ouvrait presque simultanément, des visiteurs nombreux sont venus des Etats de Succession, des Balkans, du Levant, des Etats-Unis, de la Hollande et même de la Scandinavie. Il est certain que cette dernière Foire a remporté un grand succès ; le rapport officiel ne peut que constater ce fait indiscutable.

Le contrôle des valeurs étrangères a été encore relâché ces derniers temps, et un communiqué officiel assure que le reste des restrictions disparaitra avant la fin d'octobre. Cette bonne perspective a sensiblement animé la vente. Pour des raisons purement patriotiques on a fait une vive propagande pour le chauffage de bois ; l'Autriche, pays densement boisé, dispose d'un stock considérable de bois combustible. Aussi un bon nombre de maisons ont exposé des poêles et cheminées adaptés au chauffage de bois, et ces articles ont eu un débit très satisfaisant. La plupart des ventes s'est faite contre payement en argent comptant ; les conditions politiques présentes étant plutôt précaires, on éprouve une préférence pour des payements prompts même à prix quelque peu réduits un gain plus élevé n'étant réalisable que sous condition de crédits plus ou moins longs.

Bon débit dans les savons et les parfumeries. L'intérêt se porte surtout sur les marchandises pas trop chères ; les articles premier choix et les objets à vil prix ont été également négligés. Beaucoup d'acheteurs venus de la Yougoslavie de la Grèce, de la Turquie, de la Roumanie et des Etats-Unis.

Les grandes Maisons représentatives de l'Etranger exposant ici ou ayant trouvé un autre moyen d'entrer en relations avec le public de la Foire ont reçu par leurs représentants un nombre considérable de commandes.

***

La Vingt-septième Foire de Prague

La Foire d'Automne à Prague a été inaugurée sans grande cérémonie Un trafic animé s'est vite développé dans la direction du site de la Foire. Afin d'obtenir un résultat aussi bon que possible, on a pris un soin extrême de choisir des décors aussi attrayants et gracieux que l'on pouvait. Le but principal est toujours de vendre, de vendre autant que l'on pourra, et les conditions très favorables de ce moment sont venues en aide à ces efforts. Le nombre des exposants s'est augmenté de 2.104 à 2.576, mais la circonstance qui laissait espérer un plein succès pour cette année était l'intérêt que le public a manifesté pour cette messe même à l'étranger, même avant son ouverture. Par ce fait on pouvait espérer une affluence de visiteurs étrangers cette année. L'offre s'est vite adaptée au gout de la clientèle étrangère. Les branches de l'industrie qui travaillent presque exclusivement pour la demande indigène espérait aussi augmenter ses profits cette année et elle n'a pas été désappointée. La Foire est extrêmement populaire dans toute la Tchécoslovaquie, un stock aussi immense que varié y étant offert au choix du public, de sorte que les goûts les plus disparates peuvent être contentés. Chez les détaillants et les spécialistes le choix de marchandises est aujourd'hui très

borné en comparaison du bon temps d'autrefois où la conjoncture excellente permettait encore des dépenses, et les marchands auraient du longtemps déjà complèter leurs stocks. Ils ont largement profité de l'occasion que la Foire leur offrait.

Entre les nombreux visiteurs on a pu reconnaître des acheteurs français, anglais, américains et scandinaves. Les Allemands ont presque disparu.

Vente animée pour les savons, les parfums et les eaux de toilette. Commandes reçues de l'étranger et de l'intérieur.

Les maisons françaises et anglaises ici sont assez satisfaites. Le débit de savon qualité moyenne ainsi que de parfums dépasse de 50 pour cent le total de l'année dernière.

*
* *

La Foire de Bari

A propos de la Foire qui vient de prendre fin à Bari au mois de Septembre, un rapport officiel vient d'être publié qui dit :

La ville italienne de Bari est devenue, dans un court délai de trois ans, un centre pour le commerce d'exportation entre les pays cotoyants la Méditerranée dans sa partie orientale. Cette ville représente aujourd'hui un point de rassemblement pour tout ce qui touche aux intérêts ; aux relations existant entre l'Est et l'Ouest. La Foire de Bari qui, cette année a eu lieu entre le 7 et le 21 septembre a été il y a un an déjà reçue dans l'Union des foires Internationales, bien que un terme de cinq ans d'existence soit d'ordinaire exigé.

En comparant les dates statistiques publiées sur les trois Foires de Bari, on pourra constater un développement tellement rapide qu'au cune autre foire n'a pu égaler. C'est à l'intérêt manifesté par l'étranger que cette évolution rapide est avant tout due. L'an précédent, plus d'un tiers des affaires conclues ont été faites pour compte étranger et le nombre des visiteurs venant du dehors s'était quintuplé.

Cet intérêt croissant est probablement expliqué par quelques mesures absolument inédites et introduites ici pour la première fois, Nous voulons parler des « *Giornate di Contrattazione* », du « *Uffizio scambi* » et de « l'indemnisation d'une partie ou du total des frais de voyage ».

Les « Giornate die Contrattazione » sont des journées de vente, dans le genre des ventes à la criée de la Bourse. Elles ont lieu huit fois au courant de Foire et c'est l'Uffizio scambi, l'office du troc, qui fixe leur date. A la première vente de cette année qui était fixée pour le 7 septembre, ce fut le tour des articles nécessaires pour les travaux de construction. Le 13, on vendait des machines, le 15, les produits de la chimie et de l'électro-chimie. Le 13 était réservé aux matières premières, tant végétales, animales que minérales. Le 19, on ne vendait que des articles servant à la pêche et à la navigation, tels que les moteurs, les filets, les cordages et les voiles. Le dernier jour de vente, le 21, était entièrement dédié aux textiles.

Ces Giornate sont arrangées pour donner un plan d'ensemble, pour mettre en relations personnelles le marchand et le client et avant tout pour faire perdre aux acheteurs le moins possible de temps et d'argent, les différents intéressés n'ayant besoin d'un représentant que les jours réservés à leur branche spéciale.

Pendant que ces Giornate n'ont lieu qu'à dates fixes, l'Uffizio travaille pendant toute l'année, instituant des recherches dans toutes les parties du monde pour se procurer des dates exactes quant à l'offre et à la demande et communiquant à ces clients les résultats obtenus. De cette façon chaque commerçant est à même d'entrer en relations suivies avec un client quelconque, même lorsqu'il habite des contrées éloignées.

La Foire a été très bien fréquentée cette année aussi, le nombre des exposants s'étant considérablement augmenté en comparaison de l'année précédente. Le nombre des ventes a prouvé non seulement l'avivement du commerce avec le Levant, mais aussi la répugnance que l'on éprouve à l'Orient pour tout contact avec l'Allemagne d'aujourd'hui. Il est indubitable que l'Italie tirera grand profit du développement que prennent les affaires publiques en Allemagne.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris le décès de M. Jean Guichard, administrateur des Etablissements Roure-Bertrand Fils et Justin Dupont, à Grasse, et nous présentons à sa famille nos condoléances bien sincères.



M. Jean Guichard était né en 1899. Il avait succédé à son père, M. Joseph Richard, et à son grand-père, M. Ricord, qui, tour à tour avaient été directeurs des Usines de Grasse de la Maison Roure-Bertrand Fils. Soumis dès son plus jeune âge à un apprentissage minutieux, il avait acquis une connaissance approfondie de l'industrie grassoise. Il avait été nommé administrateur de la Société anonyme des Etablissements Roure-Bertrand Fils et Justin Dupont en 1926.

Sa perte est très profondément ressentie par le personnel qu'il avait sous ses ordres et avec lequel il était en contact étroit.


Expérience N° 1


Expérience N° 2


Expérience N° 3


Expérience N° 4


Expérience N° 5


Expérience N° 6


Expérience N° 7

Nous avons publié dans notre numéro d'Août, un article intitulé "CONSERVATION DES PRODUITS COSMÉTIQUES, par le Dr E. Boehm, de Berlin.

Nous publions ci-dessus, les photographies des expériences dont il a été question à la page 379 de notre numéro d'Août.

Nous prions nos lecteurs de se reporter à cette page pour tout ce qui pourrait les intéresser

Fiches Techniques

ESTERS NOUVEAUX DE LA COLOPHANE. F. FRITZ. *Chem. Ztg.*, t. 57, p. 354. (N° 36 du 6 mai 1933).

L'auteur a préparé des esters nouveaux de la colophane, en chauffant celle-ci pendant assez longtemps, à 200° C. et davantage, avec une quantité équivalente d'alcools gras supérieurs, tels que le mélange d'alcool stéarique et palmitique résultant de l'hydrogénation de l'acide stéarique. On obtient d'abord un produit liquide, qui se prend en une pâte de consistance graisseuse et qui ne possède plus, ni l'odeur de la colophane, ni sa nature collante. La désagréable odeur de l'alcool stéarique est également disparue.

L'auteur recommande l'emploi de cette nouvelle matière pour la fabrication de graisses pour courroies, de produits d'entretien pour les chaussures, de couleurs antirouille et aussi comme plastifiant de la cellulose et pour la fabrication du cuir artificiel.

La revue des produits chimiques, 15/9/33.

A NOS LECTEURS

Abonnements expirant au 31 Décembre 1933

Nous vous rappelons que pour éviter toute interruption dans le service que nous avons le plaisir de vous assurer, il est nécessaire de nous confier dès à présent, votre ordre de *Réabonnement* pour 1934.

BREVETS NOUVEAUX

I. — Matières premières et nouveaux produits fabriqués

B. F. 746.973. — PRODUIT POUR FAIRE FRISER LES CHEVEUX. — J. GIRONES et Z. SABRIAN. — 6 décembre 1932.

Produit liquide légèrement coloré en bleu permettant de faire friser les cheveux sans shampooing préalable et donnant aux cheveux une souplesse exceptionnelle. Il peut être employé avec n'importe quelle indéfrisable, à condition de faire le roulage des cheveux par la pointe.

Voici la composition de ce produit pour un litre :

Cristaux de soude en solution	25 gr.
Bisulfite de soude en solution	15 —
Ammoniaque	15 —
Bicarbonate de soude en solution	5 —
Sulforicinate de soude	2 —
Essence de citron	2 —

* * *

B. F. 746.974. — PRODUIT POUR LA FRISURE DES CHEVEUX. — J. GIRONES et Z. SRABIAN. — 6 décembre 1932.

Ce produit est constitué par un liquide légèrement coloré en jaune formé par deux parties de densité légèrement différente ne se mélangeant pas. Il permet de faire une frisure sans un shampooing préalable et donne aux cheveux une souplesse exceptionnelle, à condition de faire le roulage des cheveux par la racine.

Sa composition est la suivante :

Jus de graines de lin filtré	10 gr.
Bisulfite de soude en solution	10 —
Carbonate d'ammoniaque en solution	5 —
Bicarbonate de soude en solution	5 —
Cristaux de soude en solution	67 —
Essence de citron	28 —
Huile de lin	6 —

* * *

B. F. 747.349. — PROCÉDÉ DE TRANSFORMATION CATALYTIQUE DU NOPINÈNE EN PINÈNE ET CAMPHÈNE OU DU PINÈNE EN CAMPHÈNE. — *Schering Kahlbaum A. G.* — 9 décembre 1932.

Ce procédé est caractérisé en ce que l'on fait réagir, sur ces matières premières des sels métalliques de l'acide sulfurique, neutres et solubles dans l'eau, ces sels conservant une molécule d'eau de cristallisation quand on les chauffe entre 120 et 200°.

Ces sels peuvent être précipités sur des supports inertes, ils peuvent être introduits par portion dans le liquide chauffé. Exemples de production de pinène et camphène.

* * *

B. F. 747.298. — SAVON DÉCRASSANT ET ANTISEPTIQUE ET SON PROCÉDÉ DE FABRICATION. — SOCIÉTÉ NOUVELLE DES MINES DE SAINT-CHAMP. — 10 mars 1932.

On incorpore une huile à un savon quelconque par l'imprégnation préalable d'une poudre par l'huile et addition de cette composition au savon.

Comme poudre, on peut employer par exemple le produit tamisé constituant le résidu de la distillation sèche de roches bitumineuses donnant une huile soufrée riche en soufre sous forme organique et comme huile une certaine quantité de cette huile, soit brute, soit raffinée.

Petites Annonces

Jeune Parfumeuse trouverait situation d'avenir dans fabrique espagnole d'essences. Envoyer photo certificats et prétentions à :

Sando, Barcelona, Esplugas, Carretera Cornella, 115.

* * *

Ingénieur Agricole, âgé de 43 ans, marié, deux enfants, actif, intelligent, très honorable, très versé dans la fabrication des produits de parfumerie (savons, parfums), recherche emploi dans industrie similaire.

S'adresser à l'office Régional de la Main-d'Œuvre, 20, quai Victor-Augagneur, Lyon.

* * *

Préparateur désire acheter petite fabrique de parfumerie.

Faire offres au bureau du Journal n° 527.

* * *

Importante fabrique de parfumerie cherche, pour ses laboratoires, premier parfumeur au courant de la partie. Débutant s'abstenir.

Offre avec curriculum vitae à l'adresse du Journal, n° 6.712.

Le Gérant : Michel CHATELUS

Imprimerie Artistique, 58, rue Victor-Lagrange. Lyon

ALBERT VERLEY

8, 9 et 10, Quai de la Marine

ILE SAINT-DENIS

(Seine) France

MATIÈRES PREMIÈRES AROMATIQUES NATURELLES ET SYNTHÉTIQUES POUR PARFUMERIE SAVONNERIE, CONFISERIE ET DISTILLERIE



LALUE KOLEFF

DISTILLATEUR DE

L'ESSENCE DE ROSE



Distilleries Modernes à :

GABAREVO - KAZANLIK - RAHMANLIY

BULGARIE

AGENTS DÉPOSITAIRES :

A. TROMBERT, 62, Cours Gambetta
LYON

Léon ALLEMAND, 7, rue des Moulinets
A GRASSE

Elie COHEN, 328, Boulevard Chave
A MARSEILLE

C[ie] G[le] des ESSENCES ET PARFUMS
Anciens Etablissements N. MOURANCHON ET C[ie]
40, Rue Damrémont. - PARIS

DESCOLLONGES FRÈRES

Société Anonyme au Capital de 5.000.000 de Francs

LYON - VILLEURBANNE
Place Croix-Luizet

PARIS (16e)
92, Avenue d'Iéna, 92

JASMIN DE PROVENCE

JASMIX

Les plus parfaites synthèses du parfum de Jasmin

ALDEHYDE AMYL - CINNAMIQUE

Découvert dans nos laboratoires et mis par nous sur le marché en 1922 sous le nom de FLOSAL

ALDEHYDES C^7 à C^{16}

D'une extrême pureté d'odeur

MERISIA

DIANTIX — IRONIX — FAUVODORIX
TUBERIX — ŒILLET F.R. — LIGNIS

LOUIS FUNEL

Distilleries d'Essences
au CANNET (A.-M.)
et CLAMENSANNE (B.-A.)
Siège social :
LE CANNET-CANNES
(A.-M.) France



ESSENCES DE

Néroly, Petit-grain
Menthe, Lavande
Myrthe

Eaux de Roses et de Fleurs d'Oranger

ON DEMANDE DES AGENTS BIEN INTRODUITS

R. C. Cannes 4927

Distilleries

H. CARLES

Essence de

MENTHE

MARQUE "ITALO - MITCHAM"

Usines à :

PANCALIERI (Piémont)
POLONGHERA (Piémont)
VIGONE (Piémont)
CODIGORO (Ferrare)

Bureau de Vente :

31, Bd Victor-Hugo, GRASSE (A.-M.)

N° 11 Le Numéro : 7 Francs NOVEMBRE 1933

la

Parfumerie Moderne

Influence des Parfums sur les Centres Psychiques et Sexuels

Lar parfums animaux tels que lc musc, la civette, le castoréum, tirés de glandes en connexion étroite avec les glandes sexuelles du chevrotin, de la civette ou du castor, sont incontestablement des produits « hormoniques sexuels ». Il est maintenant prouvé que leur emploi dans la médecine humaine participe des mêmes théories que les fameuses greffes du professeur Voronoff. Avec beaucoup moins de danger, les Arabes et les Orientaux, depuis des millénaires, excitent et tonifient leurs centres sexuels au moyen des hormones naturelles des animaux. Le musc, la civette, le castoréum (et même par analogie l'ambre) sont les extraits de glandes les plus naturellement actifs, et par surcroît les plus parfaitement inaltérables, que la nature offre aux humains.

Qu'ils soient un facteur de rajeunissement, la chose est à contrôler, mais qu'ils soient des aphrodisiaques, ce n'est plus contestable et rien n'est plus physiologiquement démontrable, par le simple examen de l'organisme qui les secrète.

D'ailleurs, les parfums exsudés par les humains (et ces parfums sont violents et bien particuliers, pour qui veut les distinguer) ont une influence incontestable sur les centres génésiques, au point que le Prof. Jaeger a pu dire, dans sa « Découverte de l'Ame » que, physiologiquement, l'amour peut être rapporté à une intoxication par le parfum naturel des individus. Sans relever ce que le terme d'intoxication peut avoir d'excessif, et en le remplaçant simplement par le terme d' « influence physiologique », on est bien obligé de reconnaître la connection étroite qui existe entre les centres olfactifs et les centres génésiques. On peut admettre aussi que l'euphorie provoquée par les parfums est analogue à une excitation sexuelle, l'une et l'autre engendrant une hypertonicité et une suractivité fonctionnelle de la plupart des glandes internes.

Havelock Ellis a remarqué que les centres cérébraux raccordés aux centres olfactifs sont très importants et il affirme, qu'à l'origine, ils occupaient la plus grande superficie de l'hémisphère cérébral. Il en conclut que la prédominance de ce sens dans le cerveau entraîne une association psychique stimulante de l'impulsion sexuelle à un degré insoupçonné jusqu'ici.

Maeterlinck a fait observer quelque part, que nous sentons toujours puisque nous respirons constamment, tandis que les yeux se ferment pendant le sommeil, l'oreille elle-même devient insensible, la langue cesse de goûter dès que la table est desservie... Frédéric S. Mason (BS. Ph. G. MD.) insiste dans la même voie en disant que l'odorat est le sens le plus souvent utilisé par l'homme.

Et c'est dans cette correspondance étroite entre les sens génésiques et le sens olfactif qu'il faut trouver la cause de la prédominance de l'idée « Parfum » dans la

littérature érotique de tous les pays. L'art poétique ancien est plein de réminiscences parfumées : la Chanson des Chansons des Hébreux contient vingt-quatre références aux odeurs et les comparaisons aromatiques sont aussi délicates qu'on puisse les imaginer ; le poète dit par exemple : « Ma bien-aimée repose en moi comme un sachet de myrrhe qui reposerait entre ses seins » ; « Ma bien-aimée est en moi comme un bouquet de fleurs de Henné ».

Les Hymnes védiques aussi bien que les poèmes assyriens, Chaldée ou Egyptiens sont pleins de ces réminiscences d'odeurs. La Littérature persane parle de la chevelure de la femme comme d'une « couronne de musc ». Mantegazza dit que la femme la plus chaste, en sentant les fleurs, ferme les yeux, respire profondément en extase et tremble de volupté.

Huysmans nous dit que les cheveux ont une gamme complète d'odeurs et Hershl sur un terrain plus scientifique, indique que l'absence de nerfs olfactifs coïncide avec un mauvais développement des centres génésiques : les infirmes marqueraient de la répugnance pour les odeurs. En Allemagne nous dit le Dr Forgues on explique l'inversion sexuelle par des troubles du sens olfactif ou par des déformations du nez. Un traitement en découle, non sans effet. En latin, l'adverbe *nasute* signifiait à la fois " avec flair et finesse " et " avec puissance amoureuse ".

C'est dans un ordre d'idées très voisin que les parfums ont toujours été mêlés à la magie : la magie, qui parfois confine à la médecine est généralement basée sur des influences psychiques à grand retentissement fonctionnel et surtout génésique. Mais ce qui nous est dit de la Magie des Parfums par Santini de Riols, pour ne citer que lui, semble n'être que le résidu incompris d'un enseignement ancien beaucoup plus élevé, dans lequel l'étude des usages des parfums contre les états psycho-pathologiques était poussé très loin. Hermès Trismégiste, signature probable d'un collège d'érudits, publia, dit-on, de forts doctes ouvrages sur ce sujet, mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous. C'est un sujet à reprendre sur un autre plan.

On sait par exemple que la valériane qui passait pour chasser les esprits malfaisants possède une influence psychique marquée sur les sensitifs ; le galbanum et le sagapenum ont des propriétés analogues. Combes, Tardif ont commencé à étudier l'action des parfums sur les centres psychiques et selon eux, cette action a lieu, à l'insu de notre intelligence, sur le plan psychique inférieur.

L'essence d'armoise dont les usages magiques ont été nombreux, si l'on en juge par la « Melusine » de Raymond Lulle et par les ouvrages des folk-loristes, est encore employée au Japon et en Chine sous le nom d'Ytsao ou plante des médecins : c'est un abortif certain, donc très actif sur les centres génésiques féminins. Ses propriétés médicinales sont d'ailleurs renforcées par une influence réelle sur le grand sympathique : Pline disait que portée sur soi ou mise dans les bains, elle supprime la fatigue. Elle est liée, en France, aux fêtes de la Saint-Jean, ce qui lui fait donner le nom commun d'herbe de la Saint-Jean : cette fête est la continuation d'un rite solaire. L'armoise est une des plantes magiques des rose-croix : elle a certainement des vertus encore ignorées.

La laurier noble rappelle la Pythie de Delphes : c'est en effet par des fumigations obtenues en faisant brûler des feuilles de laurier mêlées à de la farine d'orge que la prêtresse terminait sa préparation à la lucidité prophétique. Plutarque, qui fut grand prêtre d'Apollon, a écrit qu'elle commençait par jeûner, puis elle faisait ses ablutions avec l'eau de la fontaine Castalia, puis elle s'enveloppait de la fumée du laurier. Elle pénétrait enfin dans l'antre sacré, revêtue de son costume de cérémonie, buvait de l'eau de la fontaine Cassatis, mettait une feuille de laurier dans sa bouche, et tenant à la main une branche du même arbuste elle montait sur le trépied. C'est là que, saisie par le Dieu et ennivrée par les vapeurs qui sortaient du roc au-dessous d'elle, elle tombait en extase et répondait aux oracles.

On peut lire dans les Homélies de Saint Jean Chrysostome, de quelle manière elle s'asseyait sur le trépied pour que la vapeur sacrée s'introduisit bien dans son corps.

On peut dire, que dans ce cas encore, une excitation génésique jointe à l'influence spécifique de l'essence de laurier est à la base du phénomène.

Le *Thesaurus linguæ græcæ* nous dit que d'autres devins qui portaient le nom de Daphnéphages, se procuraient aussi des visions prophétiques en mâchant des feuilles de laurier. Le Scholiaste d'Aristophane accuse d'une manière encore plus nette le rôle prépondérant joué par le laurier, dans l'éréthisme psychique de la prêtresse d'Apollon.

Le Dr Combes dans sa thèse sur l'Influence des Parfums sur les Hystériques, raconte qu'une femme fut plongée dans le sommeil hypnotique par la simple inhalation d'une petite quantité d'essence de bergamote, sans autre suggestion. Une seconde malade, sujette à des crises convulsives, était endormie par le musc, la violette et l'héliotrope ; chez une troisième le chypre seulement provoquait l'hypnose. Ce sont des cas de sensibilité spécifique aux parfums.

Mais le Dr Jucquelier fait observer, qu'en dehors des cas de psycho-pathologie, il reste acquis qu'un petit nombre de parfums ont un pouvoir sédatif et même narcotique, comme d'ailleurs toutes les substances volatiles. Dès 1812, le Dr Virey avait classé les huiles essentielles parmi les antispasmodiques.




HOUPPETTE AUTOMATIQUE
"PLIA" INTERCHANGEABLE
en cygne. 8.9.10.cm.
HOUPPETTE
"PLI"
STYLO-FARD
fermée
ouverte
POUR LES
LÈVRES
ALEXANDRE
WILLK
11, Rue de Chateaudun. PARIS

Les animaux eux-mêmes sont sujets à cette influence : les chats se roulent sur les plants de valériane, de germandrée, d'épiaires, d'eupatoire, de nepeta et d'actinidia (E. Jahandiez).

Et puisque la mémoire associe volontiers les impressions psychiques aux impressions sensorielles, comme le fait remarquer Saint Augustin, c'est qu'évidemment, il y a un rapport dont il faut tenir compte entre les centres psychiques et les centres olfactifs.

Ne disons pas que l'odorat qui servait au primitif à sélectionner sa nourriture, à éviter le contact des malades infectieux, à se méfier de certains végétaux dangereux, à suivre les pistes, à traquer le gibier, n'a plus d'usages maintenant que la vie civilisée nous évite toutes ces précautions utiles à la conservation de l'individu et de l'espèce.

A côté de ses applications matérielles à cette pérénité de la race, les parfums ont une autre influence sur les centres psychiques et génésiques, qui sans doute, concourt également à la défense de l'espèce : mais est-ce que tout ce qui conditionne la vie n'a pas également pour but médiat ou immédiat cette conservation de l'espèce ?

Du strict point de vue psychique, et l'excitation sexuelle ayant une origine psychique, les parfums, soit humains, soit animaux, soit végétaux, ont une influence patente et souvent violente, mais à laquelle nous ne prêtons plus garde du fait même de son caractère naturel.

Et si l'activité génésique conditionne l'activité des autres glandes internes, au point que la virilité est un signe et une nécessité de la jeunesse persistante, reconnaissons que les parfums ont (en dehors de l'effet aphrodisiaque que lui demandent les Orientaux) une valeur importante et dont le médecin doit tenir compte.

R.-M. Gattefossé.

Fabrication des Pâtes dentifrices

Les pâtes dentifrices sont des sortes de crèmes contenant un abrasif, parfumées le plus souvent à la menthe et à l'anis, et mises en tubes d'étain avec ouverture plate de façon à donner, à la pression du tube, un ruban de pâte sur la brosse à dent.

Ces pâtes sont :

a) Au glycéré d'amidon ;
b) Au savon ;
c) A la gomme.

Pâtes au glycéré d'amidon

Le glycéré d'amidon est préparé selon la technique habituelle : à 60 grammes d'amidon blanc, on ajoute 60 grammes d'eau et on délaye parfaitement, puis on ajoute 1 kilo de glycérine et on chauffe à feu modéré jusqu'à ce qu'on obtienne une gelée.

D'autre part on tamise finement et si possible on broie dans un broyeur à boulets, du carbonate de chaux et de la silice déjà impalpable. Il faut que le mélange des poudres mis sous la dent ne « crisse » jamais, ce qui indiquerait qu'il reste des grains de silice cristallisée (quartz).

Les kieselguhr de bonne qualité sont de très bons polissants des dents, mais ne doivent jamais donner l'impression de rayer. On emploie aussi parfois de la poudre de pierre-ponce. Si elle répond aux mêmes conditions, elle est très bonne aussi. Selon les ressources locales, chacun peut faire un mélange de poudres abrasives convenable : de la finesse, mais aussi de l'activité de cette poudre, dépendra l'activité de la pâte dentifrice finie.

On met généralement 1 kilo de silice de diatomées pour 5 kilos de carbonate de chaux précipité, ou 2 kilos de pierre ponce impalpable pour 4 kilos de carbonate. Le kaolin osmotique peut être aussi mêlé au carbonate, il donne des pâtes plus onctueuses.

On mêle ensuite le carbonate au glycéré d'amidon de façon à obtenir une pâte molle de bonne consistance : par exemple 30 % en poids de poudre pour 70 % de glycéré.

Le parfum est un mélange de menthe et d'anis, aromatisé avec de l'essence de rose quelquefois, ; plus souvent avec une trace de girofle et de cannelle. On met souvent 6 à 7 parties de menthe pour 3 d'anis et le reste en autres aromes selon les goûts.

La coloration se fait généralement avec du carmin nacarat n° 40 en quantité suffisante pour obtenir le rose désiré, beaucoup de dentifrices modernes sont entièrement blancs. On peut aussi ajouter à la pâte de l'extrait mou de ratahnia dont les propriétés astringentes sont très appréciées. On remplace parfois une partie de la glycérine par de la saccharine, mais c'est surtout dans la préparation des savons en pâte qu'on fait cette addition, l'ex-

trait mou de réglisse donne une bonne odeur sucrée, mais une teinte jaune qu'on doit masquer par du carmin. On a alors une belle teinte rouge. L'extrait de ratahnia est également rouge foncé et il modifie la couleur du carmin.

La trituration se fait généralement avec la broyeuse à cylindres de granit : on peut mouiller un peu les poudres avant de les mêler au glycéré d'amidon.

Pâte dentifrice au savon

Le savon utilisé est un savon de beurre de cacao saponifié à la potasse.

Il faut 192 à 194 grammes de potasse pure à l'alcool pour saponifier un kilo de beurre de cacao, ou le double de ce poids de lessive à 50° Baumé.

Pour attaquer le beurre de cacao, il convient d'abord de commencer une première saponification en présence de l'alcool. On dissout un peu de beurre à chaud dans de l'alcool éthylique ou dans l'alcool propylique qui en dissout davantage, puis on ajoute graduellement la lessive de potasse concentrée. La saponification se fait presque immédiatement. C'est ce premier savon qu'on dissout dans de l'eau de façon à obtenir un savon à 20 % de matières grasses, qui servira à préparer le suivant.

Pour préparer la masse de savon, on fond le beurre de cacao puis on l'additionne de savon obtenu à l'alcool et ramené à 20 % d'acides gras de façon à obtenir une crème. C'est dans cette crème qu'on ajoute d'abord de la lessive 50° pour obtenir le premier empâtage et une bonne émulsion, puis ensuite de la lessive 20° pour finir l'opération. Le savon est maintenu tiède tant que la saponification n'est pas finie. On vérifie sa neutralité à la phénolphtaléine de façon à avoir un produit correctement neutre et bien saponifié. Ce savon est entièrement soluble dans l'eau chaude.

Le savon de cacao étant ramené à 20/25 % de matières grasses est utilisé comme le glycéré d'amidon dans la préparation précédente : on le broie aux cylindres avec l'abrasif jusqu'à ce que la pâte soit homogène.

On peut laisser incolore ou colorer avec un colorant rose pour savons en quantité suffisante.

On sucre légèrement, soit avec un peu de saccharine ou de glycérine, ou d'extrait de réglisse, soit même avec du miel, du sucre de raisin ou tout autre matière.

On parfume avec 10 à 15 grammes d'essence composée par kilo de pâte. Le plus souvent les pâtes au savon restent blanches et sont riches en menthe. L'extrait de ratahnia est un bon adjuvant mais il donne une pâte rougeâtre.

Dentifrices à la gomme

Les pâtes dentifrices à la gomme peuvent se préparer avec beaucoup de glycérine ou presque sans glycérine. Dans le premier cas, on broie ensemble, la poudre de carbonate silicée avec de la glycérine, au mortier ou au broyeur ce qui est facile, puis on ajoute de la gomme adragante en poudre fine dans la proportion de 2 % environ du mélange final et on continue à broyer.

Lorsque le mélange est fini et qu'on lui a ajouté le parfum et la couleur s'il y a lieu, on met le tout dans un récipient assez grand et on ajoute la totalité de l'eau on brasse énergiquement et la masse se prend en gelée homogène qu'on met en tube.

La formule courante contient :

Poudre abrasive	300 gr.
Glycérine	300 —
Gomme	20 —
Eau	480 —

Mais la quantité de glycérine peut sembler excessive. On peut donc opérer différemment : on fait une gelée de gomme en mélangeant 20 grammes de gomme avec seulement 50 gr. de glycérine et 10 gr. d'essence. On broie de façon parfaite, puis on ajoute d'un seul coup 620 gr. d'eau, on agite bien pour avoir une gelée homogène. Puis on met au broyeur avec 300 gr. de carbonate siliceux et on passe jusqu'à ce que la pâte soit bien fine.

On colore en rose comme le dentifrice au glycéré d'amidon, avec du carmin nacarat n° 40.

Dentifrices colorant les gencives

Ces dentifrices donnent l'impression, fugace, de colorer en rouge les muqueuses de la bouche, et par conséquent de donner des dents plus blanches. Mais cette sensation ne résiste pas à l'examen ; ce qui blanchit c'est l'abrasif et les dentifrices très colorés tachent les sous-vêtements et les serviettes de toilette : on y renonce donc assez vite. L'emploi du seul carmin nacarat ne suffirait pas à donner une nuance suffisante, à moins d'employer de 2 à 5 kilos par 100 kilos de pâte ce qui augmente sensiblement le prix de revient. C'est cependant ce qui doit être fait dans les pays qui ne considèrent pas qu'un dentifrice soit un produit pour « l'usage externe ». Le colorant végétal seul est permis pour les produits dits « de bouche ».

Dans d'autres pays, le dentifrice est un cosmétique à l'usage externe on peut donc employer des colorants synthétiques. On emploie la rhodamine pour sa grande puissance de coloration : il en faut jusqu'à 250 grammes par 100 kilos de pâte pour obtenir un effet tinctorial appréciable.

La rhodamine donne une nuance très rose, on la corrige par l'addition d'un colorant rouge orange ; elle a aussi un goût un peu amer qu'il faut corriger par un agent sucrant.

Laboratoire de la Parfumerie Moderne.

MANUFACTURE DE CARTONNAGES DE LUXE

SPÉCIALITÉS POUR PARFUMEURS

Marius MILOU & Cie

MONTÉLIMAR (France)

MAISON A :	AGENCES :	MAISON A :
PARIS	**LONDRES**	**NEW-YORK**
44, Rue de la Boétie (8e)	G. BOUJON	521, Fifth Avenue
Téléphones : Elysées 89-40 - Inter 50	59, St-George's Road	Phone Plaza 3.794
	Warwick Square S. W. 1	

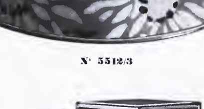




N° 5314



N° 3201/2



N° 5512/3



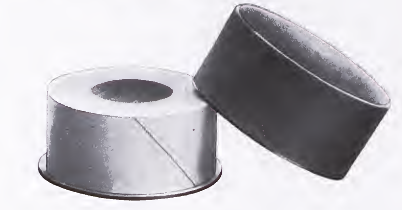
N° 3975



N° 3609/2



N° 7880



N° 4246/1

Les Dentifrices liquides pour Lavages buccaux

La Science moderne semble avoir découvert l'antiseptie de la bouche et ses bienfaits indéniables.

Mais on est bien obligé de constater que l'empirisme des siècles précédents avait fait tout le nécessaire, et que si la pratique des lavages de bouche n'entre que progressivement dans les habitudes populaires, du moins les vieux produits répondaient à toutes les exigences de la bactériologie la plus exigente.

Jusqu'au simple emploi des cure-dents, dans l'antiquité et chez les peuples qu' on appelle « sauvages » qui montre ce désir de n'introduire dans la bouche que des matières antiseptiques par nature ! Les cure-dents des Japonais, fabriqués en bois aromatique de Kuromoji neutralisent toutes les bactéries qui se fixent sur ce bois et par conséquent même une piqûre par un cure-dent sale ne saurait infecter une gencive.

Chez les Somalis, les Ethiopiens, les Indiens, le cure-dent dit « Addé » est une tige de câprier odorant ayant les mêmes vertus. Le Souak que conseille le Prophète aux Musulmans est fait de réglisse aromatique ou de Bdelium très odorant.

L'Ammi Visnaya des Turcs est une ombellifère aromatique. Olivier de Serres et La Framboisière, médecin de Louis XIII, conseillaient de faire les cure-dents avec les bois du lentisque, du romarin, du cyprès, de la myrte, tous plus parfumés les uns que les autres. Trévous, Robert Etienne, Erasme, ce dernier dans son «Traité de la civilité » recommandent le lentisque, suivant en cela les instructions de Martial qui citait les « Cuspides Lentisci » cure-dents de lentisque.

Quant aux eaux dentifrices célèbres, comme celle de Botot, qu'y trouvons-nous ? Des aromates tels que l'anis et la menthe (et il est constaté que ces produits ont une valeur antiseptique et cicatrisante remarquable) mais aussi la cannelle et le girofle dans la puissance bactéricide sont infiniment plus élevée que celle du phénol et du crésol.

C'est pourquoi on est étonné, lorsque les chimistes étrangers constatent que « l'Hygiène buccale a été poussée à grand renfort de réclame depuis quelques années, mais la formule d'un lavage buccal effectif et antiseptique n'est pas une chose facile et bien des préparations laissent à désirer ».

Les chimistes, attachés à l'usage de produits chimiques peuvent prétendre que les antiseptiques buccaux sont insuffisants, mais les spécialistes de l'antiseptie par les essences affirment et prouvent le contraire.

Miller, étudiant les antiseptiques, indique que l'acide benzoïque au centième, l'acide salicylique au 300e, la saccharine acétique et le trichlorure d'iode au 2.000^{e} aseptisent une muqueuse par un contact d'environ une minute, mais qu'il faut dix minutes, plus ou moins, pour obtenir le même résultat avec une solution d'acide borique au 50e. de Beta-naptol au 750e, d'eugénol au 1500e, d'eau oxygénée au 500e et de thymol au 2.000^{e}.

La revue *Drug and Cosmetic Industrie* suggère que, parmi les préparations en usage aux Etats-Unis, beaucoup d'entre elles sont d'une valeur limitée. Elle indique comme une bonne formule celle qui contient de l'acide benzoïque, de l'acide borique, du borax, de l'essence de thym et de l'essence d'eucalyptus, le tout dissout dans un alcool à 10° environ.

Si en effet, cette préparation est parmi les plus recommandables,

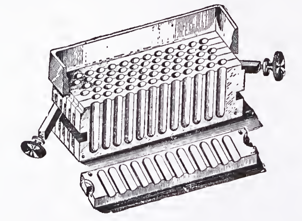
MOULES pour CRAYONS, RAISINS, FARDS

de TOUTES FORMES et de TOUTES DIMENSIONS



RONDS

CARRÉS



OVALES

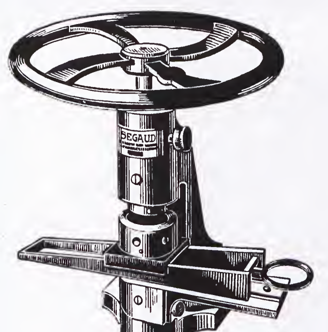
A PANS

NOUVELLE PRESSE A COMPRIMER LES POUDRES COMPACTES SÈCHES

BREVETÉE S. G. D. G.

PUISSANTE

PRATIQUE



SIMPLE

RAPIDE

El. SEGAUD

COURBEVOIE

Catalogue illustré franco

221, B[d] Saint-Denis

Téléphone : DÉFENSE 03-76

Exp[on] Inter[le] des Arts Décoratifs
Paris 1925
MEDAILLE D'ARGENT

Reg. du Comm. Seine 216-266

on se demande ce qu'il faut penser des autres ?

Tenant compte que la salive est un liquide légèrement alcalin et que son acidification provoque une précipitation du tartre sur les dents, on a proposé des lavages buccaux alcalins contenant du bicarbonate de potasse additionné de borax comme antiseptique, de carbonate de magnésium, le tout parfumé avec thymol, eucalyptol et salicylate de méthyle, dans de l'alcool à 40° environ.

Il est probable qu'une telle mixture n'aurait en France aucune chance de succès.

Le lavage au chlore-phénol est un dentifrice à la française contenant essence de menthe et essence de cannelle, mais dans laquelle l'essence d'anis a été remplacée par du phénol...

L'odeur repoussante et la saveur épouvantable de ce produit suffiraient pour le faire rejeter de toute personne un peu délicate et qui hésiterait à offrir au voisinage d'une bouche amie, ce relent affreux d'hôpital et d'usine à gaz.

Enfin, la résorcine, phénol moins malodorant que le précédent, est à la base de certaines formules que nous ne nous donnerons pas la peine de reproduire. L'une d'elles contient, en plus, du chlorure de zinc, dont la présence dans un produit susceptible d'être avalé par mégarde, constitue pour le moins une imprudence. Enfin, on y ajoute fort souvent de l'eau oxygénée dont le pouvoir oxydant intervient rapidement pour modifier profondément la nature des produits mélangés, si bien qu'une fois le produit fini, il est difficile de dire à l'avance ce qu'il contient.

Au résumé, aucune de ces préparations ne présente ni un avantage sérieux au point de vue bactériologique, ni une amélioration (au contraire) au point de vue agrément, ni même un progrès réel sur les préparations classiques : dentifrices alcooliques de Botot, des Bénédictins, du Docteur Pierre et d'autres plus classiques mais moins connus.

Autrement dit, le dentiste n'a, à sa disposition, aucun lavage de bouche vraiment antiseptique et vraiment efficace, légèrement alcalin comme la salive, et parfaitement agréable au goût.

Le particulier, en dehors de la toilette quotidienne de ses dents qu'il veut propres et débarrassées de tartre nocturne, ne peut pas se laver la bouche et les dents, les lèvres et la langue, lorsqu'après un repas, il veut enlever à sa bouche les relents et les graisses d'un repas copieux ou lorsque dans la journée, il veut se défaire des restes un peu trop abondants d'un cigare trop juteux ou de nombreuses cigarettes.

Et cependant, quelle n'est pas la satisfaction de celui ou de celle qui, après les nécessités d'une fonction alimentaire un peu encombrante par sa fréquence (quoiqu'agréable parfois) peut se retrouver avec une bouche propre, nette et sans relents de cuisine, avec des lèvres décapées des graisses (ou même du rouge). Pourquoi se laver les mains avant et après le repas si on ne se lave pas également la bouche qui se salit bien davantage que les doigts au cours de cette cérémonie ?

Un lavage de bouche qui aurait la faible alcalinité de la salive peut être obtenu d'une façon simple.

Si on prend un savon de potasse neutre et sans goût, de la concentration approximative de 10 à 13 % d'acide gras et qu'on le dilue à la dose de 10 à 20 gouttes dans un verre d'eau, ou simplement en en versant quelques gouttes sur une brosse à dents, on constate que, par suite de l'hydrolyse, il se développe une certaine alcalinité qui correspond à peu près à celle de la salive.

Or, les savons neutralisent les toxines les plus actives et les savons liquides, notamment, selon les travaux de Vincent, Sédaillan, Velluz, etc., ont une activité antiseptique réelle par leur pouvoir d'enrober les bactéries pathogènes d'une gaîne graisseuse qui les annihile. Le Dr Renaud, a, de plus, constaté qu'ils ont un pouvoir cicatrisant réel, et que dans les inflammations locales ils sont d'un secours inattendu.

« Pénétrant, en raison de leur fluidité extrême, enrobant et isolant toutes les particules ; ne faisant subir aux tissus aucune altération fâcheuse, ces savons font plus et mieux que la plupart des antiseptiques dont la zone est toujours limitée par les coagulations et les destructions qu'ils entraînent et qui nuisent aux tissus presqu'autant qu'aux bactéries ». (Communication à la Société Médicale des Hôpitaux, 17 octobre 1930).

1° Les savons réalisent un nettoyage et un décapage mécanique qui sont de toute première importance.

2° Ils empêchent la prolifération microbienne et diminuent ou suppriment, s'il y a lieu, la suppuration.

3° Ils neutralisent les toxines et les rendent inoffensives.

Si l'on ajoute à ce pouvoir remarquable et vraiment admirablement approprié à l'hygiène buccale, celui des huiles essentielles déjà employées pour la préparation des dentifrices alcooliques : essences d'anis, de menthe, de cannelle, de girofle, citronellol, rhodinol et menthol, il est certain qu'on augmentera dans une très large proportion la rapidité d'action du produit.

Il est inutile de revenir en détail sur les nombreuses études et communications qui consacrent ce pouvoir antiseptique et infertilisant qui est, pour toutes les matières aromatiques citées plus haut, plus élevé que celui du phénol et du crésol.

Mais pour obtenir un effet qui, à lui seul, et en l'absence du savon serait suffisant pour arrêter le développement des bactéries patho-

ÉTABLISSEMENTS

BETTS & BLANCHARD

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.000.000 DE FRANCS

LA BASTIDE - BORDEAUX

LEUR BOUCHAGE NOUVEAU - BREVETÉ S.G.D.G.



1

Suppression du bouchon
Étanchéité absolue
Décoration variée en relief
et en couleur.

2

Inviolabilité et cependant ouverture facile soit par arrachement d'une bande métallique, soit par le simple dévissage et rupture d'une section de moindre résistance. La bande de garantie est emboîtée dans les aspérités du goulot.

3

Pas de complication mécanique, verrerie très simple.
Présentation normale du capsulage par compression d'une douille de caoutchouc plus de bris de bouteille.

4

Rebouchage rapide et continuité de la présentation

gènes, il est nécessaire d'ajouter au savon une quantité d'essence qui soit, au minimum, celle qui est utilisée généralement pour les dentifrices alcooliques, soit environ 20 grammes par litre. Pour les lavages de bouche destinés au chirurgien-dentiste, cette dose devrait être augmentée. En effet, le chirurgien a pris l'habitude de mettre dans le verre d'eau qu'il met à la disposition du patient, quelques gouttes seulement de son concentré antiseptique. Cette dose est souvent insuffisante pour communiquer au lavage de bouche des propriétés suffisantes.

Il faut deux à trois grammes d'un savon contenant 30 grammes par litre d'huiles essentielles concentrées, pour un verre d'eau : le goût est quelquefois violent, il n'est jamais désagréable si le dosage des essences a été bien fait.

Le liquide savonneux doit être rouge : on obtient cette coloration tant avec du carmin et de l'œnocyanine naturelle qu'avec de l'extrait mou de ratahnia. Ce produit est astringent, ce qui est toujours utile pour arrêter les hémorragies et pour calmer l'inflammation des gencives endolories par une opération.

Une petite addition de saccharine est avantageuse, tant à cause du pouvoir antiseptique de ce produit que pour son pouvoir sucrant qui améliore encore le goût du dentifrice.

Enfin l'addition d'extrait de réglisse d'Afrique (Souak) est dans la tradition et donne de bons résultats. Les extraits de divers bois (santal, cèdre) sont aussi de bons adjuvants.

Un tel lavage de bouche ne présente que des avantages : il est moderne et s'inspire des travaux des savants français les plus remarquables.

Il est antiseptique, cytophylactique, cicatrisant, astringent et détersif, à un point qu'aucun produit antérieur n'a pu atteindre jusqu'ici.

Il est sans alcool et par conséquent relativement économique dans les pays où ce liquide est devenu un moyen de percevoir les impôts.

Il ne contient pas de produits chimiques nocifs ou peu efficaces ou dangereux pour les cellules autant que pour les bactéries, selon les termes mêmes du rapport du Dr Renault.

Il a une réaction micro-alcaline provenant de son hydrolyse par addition d'eau, étant admis qu'il est neutre à l'état pur.

Cette préparation, à laquelle j'ai travaillé depuis des années, en collaboration avec les spécialistes les plus réputés, me semble un progrès considérable sur les lavages de bouche les plus connus et les plus appréciés. R.-M. GATTEFOSSÉ.

The Romance of Empire Drugs

Nous devons à l'obligeance de MM. Stafford Allen et Sons Ltd, de Londres, le plaisir de reproduire quelques pages illustrées de cette fort intéressante plaquette dont nous conseillons la lecture à tous nos amis.

Girofle de Zanzibar

Le Giroflier : *Eugenia Caryophyllata* Thunberg (*caryophylla aromatica*) de la famille des Myrtacées, est un arbre toujours vert, de 30 à 40 pieds de haut. Il est originaire d'un groupe de cinq petites îles, les Iles Moluques ou Iles des Clous, situées entre la Nouvelle-Guinée et les Célèbes.

Cette épice n'est pas produite depuis très longtemps dans ces contrées, elle a été introduite d'abord à Amboyna et à Cayenne, mais sans doute par un Arabe à Zanzibar où la culture a eu beaucoup de succès. On peut dire que Zanzibar fournit une grande partie des clous du marché actuel.

Les clous de girofle sont connus depuis très longtemps des Chinois et il est possible que le nom grec de Caryophylon soit la forme hellénisée du très antique nom asiatique de la plante. Pline semble être le premier auteur citant le Caryophylon. Les clous de girofle furent introduits en Europe vers le milieu du quatrième siècle : ils figurent dans une présentation faite par l'empereur Constantin à l'évêque de Rome.

Depuis cette époque le trafic s'est accru énormément et la valeur des clous est devenue très importante.

C'est au début du dix-huitième siècle qu'un Arabe introduisit le giroflier à Zanzibar : actuellement la culture de cette épice est entre les mains du gouvernement anglais.

Les clous sont cueillis à la main et tous les six mois on rassemble la production à Zanzibar et à Pemba.

La fabrication de la vanilline à partir de l'eugénol extrait des

clous demande une quantité considérable de cette essence et une partie de la production de Zanzibar est distillée.

Les propriétés antiseptiques de l'essence de girofle sont très connues et dans les préparations culinaires les clous de girofle arrêtent le développement des micro-organismes.

La cannelle de Ceylan est plus réputée que les autres, mais celle de Tellicherry et Malabar ou Tinnevelly produites dans le sud de l'Inde sont fort appréciées aussi.

La cannelle est une épice très utilisée ; on l'emploie aussi dans les préparations médicinales car on a trouvé à l'écorce des propriétés stimulante et astringente intestinale et elle a de la valeur contre les « froids », la grippe, etc.

La cannelle de Chine et celle de Ceylan sont connues depuis une haute antiquité et les récits des Hébreux, des Grecs et des Romains disent un grand bien de cette drogue, mais c'est Galien qui a reconnu qu'il faut deux fois plus d'écorce de Chine que d'écorce de Ceylan pour obtenir les mêmes résultats.

Pendant le Moyen Age, on cherchait la cannelle en Arabie et dans l'Est de l'Afrique d'où on l'importait par caravanes jusqu'à Venise qui était le grand marché des épices.

Les Portugais ont découvert Ceylan, après avoir contourné le continent africain, par le cap de Bonne-Espérance, ils y ont exploité la cannelle. Mais cent ans plus tard l'exploitation était faite par la Compagnie Hollandaise des Indes Orientales qui l'a continuée jusqu'à l'occupation anglaise.

La cannelle était employée en Europe avant les clous de girofle au cours du premier millénaire de l'ère actuelle. On en a retrouvé la preuve notamment dans les écrits d'un monastère français en Normandie. L'essence n'a été obtenue qu'à partir du seizième siècle.



Balles de Girofle avant l'embarquement.
(Collection de l'Imperial Institut).

Cannelle de Ceylan

La cannelle provient du *Cinnamomun Zeylanicum* Nees (Breyn), arbre de la famille des Lauracées. Il est spontané dans la flore de Ceylan, mais il est cultivé également dans toutes les parties de l'Inde, à la Jamaïque, à l'Ile Maurice et aux Seychelles.

Les arbres ont généralement 20 pieds de haut, mais atteignant parfois 40 pieds. La cannelle est l'écorce de l'arbre et des parties de un pied et demi environ sont coupées avec un instrument indigène appelé Mama. Les écorces sont laissées en tas pendant 24 heures puis étendues et grattées avec précaution pour enlever l'épiderme et le cortex.

On les laisse sécher au soleil, puis elles sont triées et empaquetées, les parties les moins belles étant conservées pour la distillation.



Roulage des écorces de Cannelle à Ceylan.
(Collection de l'Imperial Institut).

La Belladone

L'*Atropa Belladona* Linn, de la famille des Solanacées, a un habitat très étendu, elle était certainement connue des Grecs et des Romains,

AUTOMATIQUE HERMÉTIQUE
CAPES-VISCOSE
ANTISEPTIQUE INVIOLABLE

5 & 7, AVENUE PERCIER, PARIS VIIIe

TÉLÉPHONE : ÉLYSÉES 92-62 . ÉLYSÉES 92-63.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE CAPVISCOSE-47-PARIS

NOUS FABRIQUONS LES

CAPES VISCOSE ET LES BAGUES VISCOSE

AVEC OU SANS MARQUE INDÉLÉBILE

LIVRÉES SÈCHES OU HUMIDES OPAQUES OU TRANSPARENTES

EN TOUTES COULEURS MATES OU BRILLANTES

ALB. JARACH ET F. CHAMBRY – PARIS

Maison fondée en 1833

TOURNAIRE FRÈRES

Téléph. 0.30 - R. C. Grasse N° 903 **Constructeurs, GRASSE (Alpes-Maritimes)** Télégr. TOURNAIRE-GRASSE

Fabrique d'Estagnons en Aluminium pour Expéditions d'Alcools, Extraits, Huiles Essentielles, etc.

Boites à Concrètes — Exportation



ETABLISHED 1833

TOURNAIRE FRÈRES

Constructors, GRASSE (A.-M.) France

Manufacturers of Aluminium Bottles for the Expédition of Alcohols, Extracts, Essential Oils, etc.

Solid-Oil Boxes — Exportation

CASA FUNDADA EN 1833

TOURNAIRE HERMANOS

Constructores, GRASSE (Alpes-Maritimes)

Fabrica de Latas de Aluminio para Expediciones de Alcoholes, Extractos, Aceites Esenciales, etc.

Cajitas para — Exportacion



mais on ne sait pas s'ils l'employaient. Dioscoride et Pline en parlent sous des noms différents et Galien cite son usage médicinal. Le « Grand Herbier », imprimé à Paris en 1504 et Tragus (1532) mentionnent le *Solanum Hortense nigrum*. On accuse la Belladone d'avoir été la cause de grands malheurs survenus aux Romains et on prétend que les Ecossais l'utilisèrent contre les Danois.

L'origine du nom : *Bella dona* est, d'après un dicton populaire, l'usage qu'en faisaient les élégantes Italiennes pour s'embellir, son emploi est encore courant chez les Espagnoles pour dilater la pupille de leurs beaux yeux noirs. On dit aussi que Locuste l'utilisa contre certaines femmes splendides de son temps sans qu'il ait été possible d'identifier la cause de leur mort.

Atropa Belladona pousse dans toute l'Europe à l'état sauvage. Elle est cultivée en Angleterre et les Américains l'ont acclimatée, elle pousse maintenant très bien aux Etats-Unis. Les plantes cultivées doivent être soignées particulièrement pour conserver leurs propriétés médicinales.



Récolte de la Belladone à Long-Milford.

Les plantes coupées doivent être rapidement portées à l'usine où on les presse pour en extraire un jus dont on sépare la chlorophylle puis qu'on concentre par évaporation. On rajoute ensuite la chlorophylle, car l'usage est constant de vendre ce produit avec sa couleur verte.

La valeur thérapeutique est déterminée par la teneur en alcaloïdes : atropine et hyoscyamine. La belladone a de très nombreuses applications à l'usage interne et externe. C'est un antispasmodique remarquable. On l'utilise aussi en homéopathie et en ophtalmologie

Du Savon à 250 francs le kilo

Vous arrêtez votre voiture au bord du trottoir, deux gentlemen s'arrêtent à côté de vous.

— Voici l'hiver, monsieur, la pluie et la buée sur les glaces ; laissez-nous faire une démonstration concluante.

L'un d'eux écrit sur la glace avec un bâtonnet un peu gras, essuie soigneusement, puis avec un vaporisateur, projette sur la glace de l'eau en pluie fine.

Comme par miracle l'eau glisse et laisse la glace transparente, sans aucune gouttelette.

Nouvel essai à l'intérieur, l'haleine la plus humide ne donne aucune trace de buée.

— C'est parfait, c'est la fin des essuie-glaces ?

— Combien ?

— 18 francs 90, monsieur, mais à titre de propagande, 15 francs seulement.

Vous payez et vous emportez la petite boîte.

Le produit est une pâte dure, fortement colorée et à l'analyse se révèle être simplement un savon d'empâtage chargé de glycérine. La glace enduite d'une couche invisible de ce savon laisse couler l'eau et reste limpide. Mais le bloc pèse 70 grammes ; à 15 francs c'est du 214 francs le kilo, à 18,90 du 270 francs le kilo.

C'est bien vendu, mais l'opération est si bien faite...

ESPAGNE

Commerce extérieur de Parfumeries Essences et Savons

Observations générales

Dans les lignes qui suivent, nous mettons sous les yeux de nos lecteurs, un résumé des importations et des exportations d'Espagne pour ce qui concerne les parfumeries, les essences et les savons.

Ce résumé a été disposé de façon que le lecteur puisse pour chaque catégorie d'articles, connaître immédiatement la place de la France dans l'importation, le sens dans lequel a varié l'importation totale de 1931 à 1932, l'importance de l'exportation par rapport à l'importation, le sens dans lequel a évolué cette exportation de 1931 à 1932.

Pour chaque catégorie, un petit tableau donne les chiffres de l'importation totale et des fournisseurs principaux ; il fournit également les chiffres d'exportation totale et quelques indications sur les principales destinations.

Mais il est nécessaire avant de prendre connaissance de ces renseignements d'insister sur les remarques suivantes :

1. Tous les chiffres qui sont publiés ici expriment des *milliers de pesetas-or en valeur déclarée.* La valeur déclarée ressort, comme son nom l'indique, de la déclaration faite par les importateurs ou les exportateurs. Depuis 1931 inclus c'est cette valeur qui est utilisée dans la statistique du gouvernement espagnol.

Antérieurement ces statistiques employaient les valeurs arbitrées, ou valeurs résultant d'un taux déterminé par les services de douane pour chaque nature d'article et sans tenir compte de la qualité de l'exemplaire importé ou exporté.

Il existe souvent des différences considérables entre les valeurs déclarées et les valeurs arbitrées et il s'en suit qu'il est impossible de comparer les années 1931 et 1932, d'une part, avec les années antérieures, d'autre part.

2. L'unité employée étant la peseta-or, nous n'avons pas à nous occuper des variations de change ; mais la comparaison entre 1932 et 1931 au point de vue des échanges ne peut être qu'approximative car si l'on considère, par exemple, un produit dont l'importation est indiquée avec une valeur plus faible en 1932 qu'en 1931, la différence de valeur en 1932 peut provenir soit d'une variation dans l'échange, soit d'une variation dans le prix de l'article l'échange restant le même, soit des deux éléments à la fois. A la lecture des statistiques, il est impossible de préciser.

3. Les indications qui concernent la France renferment une cause d'erreurs car certains produits sortis d'Espagne sont inscrits par les statistiques espagnoles à l'actif de la France alors qu'ils ne feront que traverser cette dernière en transit à destination d'autres pays. Des cas analogues se produisent dans les importations en Espagne.

Comme on peut s'en rendre compte, ces questions d'analyse des échanges entre pays sont très délicates et l'on comprendra que les conclusions que l'on en tire ne peuvent être faites qu'à titre d'indication générale.

Commerce extérieur des Parfumeries, Essences et Savons

(Les chiffres indiquent des milliers de pesetas-or).

Parfumeries a l'alcool.

La France a une situation prépondérante dans cette importation.

L'année 1932 n'est qu'en faible diminution pour l'importation totale par rapport à l'année 1931.

L'exportation a diminué de moitié en 1932.

En 1932, l'exportation de l'Espagne pour ces parfumeries est égale à quatre fois son importation.

	1931	1932
	—	—
Importation totale ..	139	127
France	129	121
Exportation totale...	892	461

Destinations nombreuses dont en 1932 : Philippines 81, la plus importante, et compris entre 40 et 20 : Argentine, Etats-Unis, Hollande, Ceuta, Canaries, Melilla, *France*, Maroc, zône française.

Parfumeries d'autres sortes.

La France est le principal fournisseur ; elle a comme concurrents : la Grande-Bretagne et les Etats-Unis et avec moins d'importance : l'Allemagne.

L'année 1932 est inférieure pour l'importation totale de 30 % à l'année 1931.

L'exportation de 1932 est à peu près égale à celle de 1931.

L'exportation de l'Espagne est, en 1932, égale aux deux tiers environ de son importation.

	1931	1932
	—	—
Importation totale ..	928	660
France	452	282
Grande-Bretagne ...	228	190
Etats-Unis.........	219	142
Allemagne	24	39
Exportation totale...	441	428

Destinations nombreuses ; en 1932 : Argentine 58, Canaries 52 ; entre 50 et 40 : Ceuta, Philippines, Melilla ; Hollande 37 ; Grande-Bretagne 21.

Essences a alcool employées en parfumerie.

La France est le principal fournisseur en 1932 ; en 1931 elle était pratiquement le seul fournisseur.

Pour l'importation totale l'année 1932 est inférieure de 40 % à l'année 1931.

L'exportation est en 1932 au même chiffre qu'en 1931.

L'exportation est en 1932 égale aux deux cinquièmes de l'importation.

	1931	1932
	—	—
Importation totale ..	28,6	17,8
France	28,2	13,3
Exportation totale...	7	7

Essences sans alcool employées en parfumerie.

La France est le principal importateur : elle a comme concurrent le plus sérieux : la Suisse et comme concurrents moins importants : la Grande-Bretagne et l'Allemagne, et enfin l'Italie et la Hollande.

Pour l'importation totale l'année 1932 est inférieure de 25 % à l'année 1931.

L'exportation de 1932 est supérieure à celle de l'année 1931.

L'exportation de 1932 est égale aux trois cinquièmes de l'importation.

	1931	1932
	—	—
Importation totale ..	2.067	1.586
France	933	704
Suisse.............	478	405
Grande-Bretagne ...	204	185
Allemagne	285	185
Italie	94	59
Hollande	41	36
Exportation totale...	806	919

Destinations principales : Etats-Unis 298, Grande-Bretagne 239, Allemagne 158, France 115, Argentine 53.

Essences a alcool pour autres usages, non dénommées.

La France est le second fournisseur, assez loin du premier.

L'importation totale de 1932 est inférieure de 45 % à l'importation de 1931.

L'exportation est inexistante par rapport à l'importation.

	1931	1932
	—	—
Importation totale ..	63	34
Allemagne	34	19
France	19	6
Grande-Bretagne ...	5	3,8
Hollande	2	3,6
Italie	1,3	1,2
Exportation totale...	1,4	0,5

Essences sans alcool pour autres usages, non dénommées.

La France est le second fournisseur *ex æquo* avec le Japon.

L'importation totale de 1932 est un peu inférieure à celle de 1931.

L'exportation a sensiblement augmenté en 1932 et s'est rapprochée de l'importation.

	1931	1932
	—	—
Importation totale ..	383	365
Italie	125	110
Japon	50	72
France	52	71
Grande-Bretagne ...	64	52
Allemagne	54	37
Exportation totale...	187	321

Destinations principales de 1932 : Etats-Unis, Allemagne et France se suivent entre 73 et 68 et Grande-Bretagne 54.

Huiles essentielles de badiane, de citronnelle, de clous de girofle, de lemongrass, de linonave et de palmarrosa.

La France est le second fournisseur.

L'importation totale de 1932 est inférieure de 29 % à l'importation totale de 1931.

L'exportation a augmenté de 50 % en 1932.

L'exportation de 1932 est égale au neuvième de l'importation totale de 1932.

	1931	1932
	—	—
Importation totale ..	319	234
Chine	152	120
France	101	65
Grande-Bretagne ...	23	11
Exportation totale...	16	25



P.A.L
TOUS MODÈLES
TOUTES IMPRESSIONS
SEULE LA CAPSULE S'ESTAMPE ET S'IMPRIME
Tubes
Bouchons stilligouttes — Capsules métalliques
ÉTABLISSEMENTS
BETTS ET BLANCHARD
Société anonyme au capital de 4.000.000 frcs
LA BASTIDE · BORDEAUX BOITE POSTALE N° 17

Destinations assez variables d'une année à l'autre.

SAVONS COMMUNS OU ORDINAIRES

La France est un fournisseur très peu important.

L'importation totale de 1932 est égale à celle de 1931.

L'exportation a diminué de 5 % en 1932 par rapport à 1931.

En 1932, l'exportation égale à l'importation multipliée par 2,3.

	1931	1932
	—	—
Importation totale ..	268	266
Grande-Bretagne ...	124	125
Allemagne	114	107
France	12,4	3,6
Exportation totale..	1.442	623

Destinations principales en 1932 : Etats-Unis 223, Grande-Bretagne 59, Maroc zone espagnole 59, Allemagne 44, Cuba 21, Uruguay 30.

SAVONS DE TOILETTE NON PARFUMÉS.

La France fournit peu de cet article.

L'importation a baissé en 1932 de 60 % par rapport à 1931.

L'exportation a fléchi de 20 % en 1932.

En 1932 l'exportation est égale à l'importation multipliée par 2,7.

	1931	1932
	—	—
Importation totale ..	15,3	6
Grande-Bretagne ...	12,7	4,4
France	1,3	0,4
Exportation totale...	20	16

SAVONS DE TOILETTE PARFUMÉS.

La France est le premier fournisseur.

L'importation totale de 1932 est égale à celle de 1931.

L'exportation de 1932 est sensiblement inférieure à celle de 1931.

L'exportation de 1932 est un peu plus de cinq fois plus grande que l'importation.

	1931	1932
	—	—
Importation totale ..	61	60
France	33	30
Etats-Unis.........	11	15
Grande-Bretagne ...	11	11
Exportation totale...	504	318

Destinations nombreuses en 1932 : la principale : Hollande, puis Argentine, Ceuta, Melilla, Allemagne, Maroc espagnol.

SAVONS INDUSTRIELS.

La France est le troisième fournisseur en 1931 et 1932.

L'importation totale est analogue en 1932 et 1931.

L'exportation est inexistante par rapport à l'importation ; elle a d'ailleurs diminué en 1932.

	1931	1932
	—	—
Importation totale ..	399	389
Allemagne	206	242
Grande-Bretagne ...	56	36
France	54	32
Italie	38	23
Etats-Unis.........	34	13
Exportation totale...	17	6

En ce qui concerne l'importation on remarquera que parmi les fournisseurs cités l'Allemagne seule a augmenté son chiffre de 1932.

SAVONS MÉDICINAUX.

La fourniture de la France est insignifiante, l'importation totale étant, d'ailleurs, très faible.

L'exportation est sensiblement supérieure à l'importation, mais elle a largement diminué en 1932 par rapport à 1931.

	1931	1932
	—	—
Importation totale ..	6,4	4,1
Grande-Bretagne ...	4,3	3
France	1,1	0,3
Exportation totale...	51,5	20,5

Destinations diverses : en 1932 : Cuba, Canaries, Grande-Bretagne, Philippines, Ceuta.

GLYCÉRINES DE SAPONIFICATION OU BRUTES.

L'importation est insignifiante. La France ne fournit à peu près rien.

L'exportation est très supérieure à l'importation ; mais elle a diminué en 1932 de 80 % par rapport à 1931.

	1931	1932
	—	—
Importation totale ..	1,9	3,5
Allemagne	1.9	2,7
France	0	0,7
Exportation totale...	99	21

En 1932, destinations : Belgique et Hollande.

GLYCÉRINES DISTILLÉES UNE OU DEUX FOIS.

La France, qui était le premier fournisseur en 1931 a pour ainsi dire disparu de l'importation en 1932.

L'importation totale a d'ailleurs fortement diminué.

L'exportation plus faible que l'importation, est devenue insignifiante en 1932.

	1931	1932
	—	—
Importation totale ..	42	8
France	19	0,7
Hollande	12,7	2,3
Grande-Bretagne ...	3,4	3,3
Etats-Unis.........	3,5	0
Allemagne	2 3	1 ,8
Exportation totale...	23	1

Exportation dirigée en 1931 entièrement vers la Grande-Bretagne, et en 1932, entièrement vers les Canaries.

LANOLINE PURIFIÉE ET DÉGRAS OU MOELLON.

La France est le premier fournisseur.

L'importation totale a diminué en 1932 de 33 % par rapport à 1931.

L'exportation est insignifiante en 1932 : elle est plus faible qu'en 1931.

	1931	1932
	—	—
Importation totale ..	77	51
France	47	32
Allemagne	21	10
Grande-Bretagne ...	6,8	7,3
Exportation totale...	7,4	0,6

Huile de palme ni décolorée ni purifiée.

La fourniture de la France est insignifiante ou nulle.

L'importation totale a diminué de 50 % en 1932 par rapport à 1931.

L'exportation est nulle.

	1931	1932
	—	—
Importation totale ..	200	101
Possessions belges d'Afrique........	88	0
Grande-Bretagne ...	55	46
Possessions anglaises d'Afrique........	38	30
France	6	0
Possessions françaises d'Afrique........	0	6

Huiles de coco et de palme décolorée et purifiée et autres.

La fourniture de la France est pour ainsi dire inexistante.

L'importation totale a augmenté de 90 % en 1932 par rapport à 1931.

L'exportation est faible.

	1931	1932
	—	—
Importation totale ..	11	21
Allemagne	9,3	2,2
Chine	0	15
France	0,04	0,02
Exportation totale...	8,6	2,6

Huiles liquides, végétales, siccatives.

La France est le second fournisseur en 1932.

L'importation totale a diminué de 30 % en 1932 par rapport à 1931.

L'exportation est faible et elle a diminué de 70 % en 1932 par rapport à 1931.

	1931	1932
	—	—
Importation totale ..	145	101
Chine	60	42
France	27	18
Allemagne	27	13
Grande-Bretagne ...	13	10
Etats-Unis.........	11	7,5
Exportation totale...	26	7

Huiles liquides végétales non siccatives d'application industrielle.

La France ne fournit presque rien dans l'importation totale qui est peu élevée et est à peu près la même en 1932 qu'en 1931.

L'exportation, par contre, est relativement importante ; elle a cependant diminué de 60 % en 1932 par rapport à 1931.

	1931	1932
	—	—
Importation totale ..	17,9	16
France	0,4	0,4
Exportation totale...	574	216

Destinations principales en 1932 : Grande-Bretagne 81, Etats-Unis 60, France 37, Allemagne 24.

Huiles d'origine animale autres que de foie de morue.

A. — Impures.

La France a fourni en 1932 environ 10 % de l'importation totale.

L'importation totale a diminué en 1932 par rapport à 1931.

L'exportation est beaucoup plus faible que l'importation ; elle est moins élevée en 1932 qu'en 1931.

	1931	1932
	—	—
Importation totale ..	1.163	847
Grande-Bretagne ...	903	438
Norvège...........	50	155
Allemagne	88	119
France	71	82
Exportation totale...	48	28

L'Italie est la plus importante destination.

B.— Purifiées (inodores).

L'importation a fléchi en 1932 par rapport à 1931.

La France ne figure pas dans les fournisseurs.

L'exportation est nulle.

	1931	1932
	—	—
Importation totale ..	60	52
Allemagne	42	23
Grande-Bretagne ...	15	21
France	15	21
France	0	0,1

Graisses hydrogénées.

L'importation est faible ; elle est cependant trois fois plus grande qu'en 1932 qu'en 1931.

La France fournit très peu.

L'exportation est nulle.

	1931	1932
	—	—
Importation totale ..	5	14,5

En 1932 les fournisseurs sont : Allemagne 4,9, Grande-Bretagne 4,5 Hollande 3,4, France 1,4.

Indications générales sur l'Espagne

Dans le numéro de *la Parfumerie Moderne* de janvier 1928, nous avons donné sur l'Espagne des renseignements généraux. Nous croyons utile de fournir quelques indications complémentaires et de signaler quelques-unes des modifications qui ont pu se produire dans ces renseignements.

Nous suivons l'ordre de l'étude de 1928.

Population.

D'après le recensement de 1929 : 23,5 millions d'habitants. Barcelone 872.000, Madrid 771.500, Valence 319.000, Séville 242.000.

Chemins de fer : longueur approximative des trajets :

Madrid-Barcelone, 13 h. 1/2 ; Madrid-Hendaye (France), 11 heures ; Madrid-Valence, 11 heures ; Madrid-Malaga, 14 heures ; Madrid-Algésiras, 15 h. 1/2 ; Barcelone-Bilbao, 16 h. 1/2 ; Barcelone-Valence, 7 h. 1/2 ; Barcelone-Cerbère (France), 3 heures.

Régime du voyageur de commerce.

a) Le voyageur se déplaçant pour une seule maison, visitant des négociants ou autres personnes, doit avoir : 1° Son passeport (non visé s'il est français) ; 2° Sa carte de légitimation.

b) Le voyageur se déplaçant pour plus d'une maison mais ne vendant pas ses échantillons doit avoir : 1° et 2° indiqués ci-dessus et 3° une patente de commissionnaire (coût : 342 pesetas, sauf perles fines, montres or ou argent ; dans ce cas 427 pesetas).

c) Le voyageur se déplaçant pour une ou plusieurs maisons, vendant ses échantillons, doit avoir : 1° et 2° indiqués ci-dessus et 3° payer la patente correspondante aux marchandises représentées par ses échantillons.

d) Le voyageur visitant la clientèle particulière doit avoir : 1° et 2° indiqués ci-dessus et 3° une patente de commissionnaire (342 ou 427 pesetas).

S'il voyage pour articles de mode confectionnés, robes, chapeaux, lingerie, la patente est de 7.500 à 8.000 pesetas.

DOUANE, CERTIFICAT D'ORIGINE.

La France jouit en Espagne du régime de la nation la plus favorisée.

Les marchandises françaises entrant en Espagne doivent donc être accompagnées d'un certificat d'origine établi sur formule délivrée par un organisme officiel (Ministère du Commerce, Chambre de Commerce du lieu d'expédition, ou tout autre organisme reconnu par l'Espagne) ; le certificat doit être légalisé par le représentant diplomatique ou l'agent consulaire espagnol auquel on le présente en double exemplaire.

ORGANISMES INTÉRESSANTS.

A la liste de ces organismes on peut ajouter, à Paris, l'Office national espagnol de tourisme, 12, boulevard de la Madeleine, qui donne tous renseignements de voyage et de séjour en Espagne (hôtels, etc.).

MONNAIE.

Rappelons que l'unité monétaire espagnole est la peseta qui vaut au pair 4 fr. 9248, mais dont le cours a beaucoup baissé ; le cours moyen de la peseta était en 1928 de 4 fr. 23 ; en 1929 il était de 3 fr. 75, en 1930 de 2 fr. 97. Le cours en fin de décembre 1931 était de 2 fr. 15.

Depuis la peseta était descendue un peu en dessous de 2 fr., puis elle est remontée et se maintient entre 2 fr. 10 et 2 fr. 20.

M. HEGELBACHER.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Depuis le commencement de l'été, la situation économique de la Tchécoslovaquie s'est peu à peu améliorée ; une hausse continue de l'exportation en est le premier symptôme, hausse causée ici comme dans plusieurs autres pays par la réception de commandes qui, entre autres circonstances, auraient été placées en Allemagne. Au courant de septembre et d'octobre, l'exportation a atteint un point culminant dépassant tous les résultats du reste de l'année. L'importation a quelque peu augmenté elle aussi. Le bilan de la vente à l'extérieur est de par là devenu très actif.

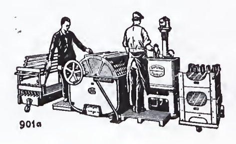
En fer et articles de fer, l'exportation est en forte avance ; elle a légèrement reculé en machines. Une bonne tendance a prévalu dans les textiles, le cuir et le papier ; vu le chiffre d'occupation et les nombreuses commandes, on peut compter sur une augmentation encore pour le mois de novembre. Le Gouvernement tchécoslovaque a l'intention d'obtenir une réduction du prix du fer à l'intérieur, désirant diminuer en même temps le prix du papier et du ciment. L'industrie tchécoslovaque annonce qu'elle compte faire apposition acharnée à ce sujet, déclarant que les prix élevés à l'intérieur représentent une espèce de prime pour l'exportation et que cette exportation décroît rapidement du moment même où les prix sont réduits.

L'industrie tchécoslovaque désire en ce moment obtenir trois choses : les relations commerciales avec la France devant sous peu être établies sur une autre base par un nouveau traité de commerce ; l'industrie demande avant tout l'abolition de tous les contingentements pour marchandises tchèques, une diminution des droits d'entrée et d'autres faveurs encore ; en revanche, elle est prête à accorder des concessions pour l'importation du produit français, espérant de la

NETTOYAGE IMPECCABLE

de FLACONNAGE

de toutes Dimensions et de tous Genres, grâce aux Brosses Verticales des Laveuses - Rinceuses " SEITZ-POLFRAM "



Les " POLFRAM " nettoyent à la perfection les flacons. Pendant le brossage, injections puissantes et continues à l'eau fraîche, jusqu'à enlèvement définitif de dessus les balais.

■

Demandez une offre détaillée et liste avec meilleures références.

ETABLISSEMENTS SEITZ

S. A. R. L.

5, rue Abel, PARIS (XIIe)

KAOLIN COLLOÏDAL 000

Garanti absolument pur et neutre.

De texture exceptionnellement fine, adhérent, couvrant.

Est le produit idéal pour améliorer vos fabrications de

POUDRES DE RIZ
POUDRES LIQUIDES
CRÈMES DENTIFRICES
FARDS COMPACTS

BLANCS DE SILICE

Acide Silicilique, très blanc, excessivement léger et floconneux.

Silice Colloïdale.

Oxyde de silicium colloïdal.

TOUS BLANCS CHIMIQUES

PRÉCIPITÉS LÉGERS

Carbonates de Chaux, de Magnésie.
Stéarates, Zinc, Magnésie.
Blanc d'Alumine.
Blanc Permanent Opaque } en pâte
Blanc Transparent en gelée } à l'eau
Oxyde de Titane
Blanc Tiane

COLORANTS ET LAQUES

SOLUBLES

Echantillons, Documentation et Prix sur Demande

GEO GIGNOUX, S. A.

Capital 2.000.000

20, Cours Morand, LYON

Adresse Télégr. : GEOGIGNOUX-LYON

sorte pouvoir paralyser l'importation allemande. Faire cesser à cette importation est le second grand désir de l'industrie tchèque, et le troisième serait d'obtenir des mesures préventives contre la concurrence japonaise qui déjà fait grand préjudice à l'industrie tchécoslovaque. Bien des entrepreneurs se plaignent amèrement de ce que le Japon a organisé un système d'espionnage compliqué ; on prétend que les ouvriers experts sont attirés au Japon, que des machines spéciales utilisées dans certaines branches de la production sont achetées et transportées par des Japonais dans leur pays, de sorte que l'on court le risque de voir sous peu le Japon s'arroger la place de la Tchécoslovaquie sur le Marché mondial comme exportateur d'articles fabriqués jusqu'à présent seulement en Tchécoslovaquie comme il le fait déjà dans les Indes britanniques.

Le gouvernement tchécoslovaque vient de conclure un nouveau traité de commerce avec la Pologne, qui est assez favorable à la Tchécoslovaquie. D'après les communications mi-officielles, l'Autriche et la Tchécoslovaquie s'efforcent de trouver moyen d'éliminer l'exportation allemande vers tous les deux pays. On ne sait pas trop à quel résultat aboutiront ces efforts, le gouvernement autrichien n'autorisant en ce moment rien qui pourrait déplaire à Rome.

En attendant, les organisations socialistes, les corps de métier et le commerce juif organisent de plus en plus leur boycotting du produit allemand. Ce procédé gagne en intensité de mois en mois, comme le démontre la baisse constante de l'importation allemande en Autriche et en Tchécoslovaquie. En même temps, l'importation d'autres pays, avant tout de la France, augmente dans la même proportion.

Le développement que prend la situation de l'industrie chimique en Tchécoslovaquie est démontré par le compte rendu récemment publié par l'Association Centrale des Industriels tchécoslovaques. Nous en citons les passages les plus intéressants :

Avant la guerre, notre branche de l'industrie disposait non seulement d'un marché intérieur très actif, mais aussi des vastes débouchés à l'étranger lui assurant la vente d'une série de produits spéciaux. Depuis la révolution le marché intérieur comme les débouchés extérieurs se sont rétrécis. Dans les territoires appartenant autrefois à l'ancienne monarchie tout comme dans les autres états avoisinants, les chances de vente ont été décimées par des tendances à l'autarquie amenant partout l'établissement d'industries nationales, et les pays où une industrie chimique indigène n'existe pas encore sont devenues la lice d'une concurrence effrénée entre tous les pays exportateurs de l'Europe.

Cette réduction d'exportation a eu pour résultat que l'industrie chimique en Tchécoslovaquie s'est vue forcée à s'adapter à ces nouvelles conditions changeant de fond en comble sa manière de production. Nous avons essayé de nous dédommager des débouchés perdus en activant la vente à l'intérieur et en entreprenant la fabrication de nouveaux produits pour lesquels un intérêt semble se manifester chez nous. Par le perfectionnement des procédés techniques, utilisés dans la production, nous avons pu peu à peu obtenir une baisse du prix de production, bien qu'il soit resté impossible d'adapter entièrement le prix de vente à celui du produit étranger, bien des pays, avant tout l'Allemagne, travaillant à des conditions bien plus favorables.

Il faut attirer l'attention sur le fait que depuis l'établissement du régime hitlérien en Allemagne les corps de métier et les organisations socialistes de la Tchécoslovaquie comme celles de bien d'autres pays, refusent d'acheter la marchandise allemande, le commerce juif fait de même et certaines mesures, préventives du gouvernement destinées à combattre le dumping allemand, contribuent à ce que l'exportation allemande vers la Tchécoslovaquie s'amoindrisse rapidement.

Aussi, l'importation de savons à la potasse s'est réduite à un tiers cette année, ce produit ayant jusqu'à présent été fourni exclusivement par l'Allemagne. En savons gras à la potasse pour fabriques de lysiforme et en savon à la soude, on peut constater une baisse analogue. En savons fins, la consommation s'est amoindrie de 40 pour cent ; avec le commencement de l'automne, elle s'est animée un peu pour cet article, qui pour la plus grande part vient de France. Il serait certainement facile pour la France de faire une concurrence plus active à l'Allemagne, surtout dans les savons médicinaux.

En essences alcooliques aromatiques, la consommation se maintient au même niveau ; en article de parfumerie contenant de l'alcool, la vente a diminué de 30 pour cent en comparaison de l'année dernière.

Le dumping allemand n'a jusqu'à présent pas fait d'effet considérable. Au cours des derniers mois, la France et l'Allemagne ont importé des articles de parfumerie en Tchécoslovaquie dans la proportion de 20 : 1, et cette situation défavorable pour l'Allemagne ne va pas changer de sitôt.

Les Blanchisseurs et les Coiffeurs

Les coiffeurs font une abondante consommation de serviettes de toilettes : chaque client a droit à une serviette au moins, souvent à deux lorsqu'on lui fait un « complet » avec friction.

Les blanchisseurs ont donc là une clientèle fort intéressante. Lorsque le coiffeur est « à l'abonnement » le blanchisseur doit lui fournir constamment des serviettes en bon état. Celles qui sont usées par les lavages successifs restent donc la propriété du blanchisseur qui les cède le plus souvent comme torchons d'essuyage à l'industrie, à un prix très bas.

Travaillant à l'abonnement, le blanchisseur a intérêt à détériorer la moins possible le linge qui lui est confié, pour avoir à le remplacer peu souvent.

Mais voici qu'un élément nouveau se présente : un nombre très important de serviettes sortant des salons de coiffure sont tachées les unes de rouge à lèvres, les autres de vernis plus ou moins rouge, des manucures.

Certains rouges à lèvres se lavent facilement, mais d'autres, les « indélébiles » laissent des taches rouges très persistantes et qui résistent à la plupart des agents de lavage. Et les serviettes qui ont servi aux manucures sont « vernies » avec des enduits à base de cellulose qui ne disparaissent pas par les moyens ordinaires.

Les blanchisseurs se sont émus, plusieurs d'entre eux ont, en effet, dès maintenant des quantités impressionnantes de serviettes tachées qui n'ont pas pu rentrer dans le « circuit ». On évalue, à l'heure actuelle le nombre de serviettes ainsi tachées à 6% environ du nombre total, si bien qu'en peu de mois certains industriels seront amenés à remplacer une grande partie du linge.

Bien entendu nos services techniques ont été amenés à étudier la question et nous avons eu la bonne fortune de solutionner très rapidement ce petit problème de blanchiment.

Mais nous avons également suggéré à plusieurs de nos amis l'emploi des nouvelles serviettes « en papier » à base de pâte pure et crépée.

Ces serviettes sont de deux sortes : celles qui sont composées d'une seule feuille et qui sont nommées essuie-mains : elles sont livrées en plusieurs dimensions et aux prix suivant :

Format 40×40, 10 fr. le cent ;
Format 35×35, 7 fr. le cent ;
Format 30×30, 5 fr. le cent ; à partir d'une certaine quantité bien entendu.

Ces prix sont au-dessous des prix de lessivage.

D'autres serviettes, plus fines, pourront être utilisées par les manucures, elles sont formées de plusieurs feuilles extrêmement fines réunies entre elles au moyen d'une piqûre formant ourlet ou damassage. On pourrait les conseiller de préférence pour les salons de femmes : elles sont en effet beaucoup plus agréables d'aspect, beaucoup plus blanches que les serviettes en tissus, et bien plus douces au toucher. Les mains y ressortent plus jolies que sur un tissu plus grossier.

On peut utiliser des formats plus petits, par exemple le 25×25 ou même le 20×20. A ces grandeurs, les prix sont sensiblement égaux à ceux d'un lessivage.

Par ce perfectionnement, les blanchisseurs seront débarrassés du cauchemar des serviettes vernies ou tachées de rouge difficilement lavables, et chaque cliente aura sa serviette qui ne servira qu'une fois. Excellente hygiène.

P. M.

FICHES TECHNIQUES

CONSERVATION DES ESSENCES D'AGRUMES. — G. LOUVEAU. — *Boll. ufficiale Staz. Sper. ind. essenze deriv. agrumi*, t. 7, p. 164, 1932 et t. 8, p. 16, 1933.

On trouvera dans l'original les analyses d'un certain nombre d'essences immédiatement après leur préparation et après deux ans.

Pour conserver les essences intactes, on a proposé des méthodes d'hydrogénation ou de déshydratation, mais les premières ne sont pas pratiques et les secondes ne donnent pas toujours de bons résultats.

Dans le cas de l'essence de bergamote, on a proposé de la déshydrater avec du sulfate de sodium anhydre (10 gr. par kilo d'essence). Dans le cas de l'essence de citron, on a proposé l'addition de l'antioxygène que constitue l'hydroquinone (0,02 %).

Les essences de citrus aurantium, de C. vulgaris, de C. bigaradia et de C. nobilis se conservent facilement en l'absence de l'air et dans l'obscurité lorsqu'elles sont parfaitement déshydratées.

***

HUILES ESSENTIELLES. — SCHIMMEL AND C°. — *Rapport* 1932, pp. 5-73.

Voici le relevé des dernières recherches faites par les services techniques de la firme Schimmel sur quelques huiles essentielles déjà connues ou nouvelles :

Essence de basilic douce bulgare (*Ocimum canum*) :

P. F. = — 3°90, d^{15} : 0,9546, α = 6°44', n_D^{20} = 1,50466, I. A. = 0,8, I. E. = 126, 9. Cette essence renferme 36,7 % de cinnamate de méthyle.

Essence de basilic douce de Samoa : d^{15} = 1,0027, α_D = + 1°52'. n_D^{20} = 1,52324, teneur en eugénol : 61 %.

Essence de *Cephalophora aromatica* : d^{15} = 0,9001, α_D = + 9°15, n_D^{20} = 1,43497, A. I. = 2,6, I. E. = 300,5 (après acétylation 321,1).

Essence de *Chimonanthus fragrans* (rendement par extraction au pétrole léger de fleurs : 0,615 %). Cette essence renferme 37 % de paraffine fondant à 65°6, 14 % d'une cire blanche fondant à 61-62°, 12 % d'une cire jaune fondant à 42° et 19 % d'une substance huileuse dont le point de solidification est de 20°.

Essence de citronnelle de Ceylan. Cette essence est souvent adultérée par addition de terpinéol et de pétroleum.

Essence d'Aneth bulgare : d^{15} = 0,9187, α_D = + 60°50', n_D^{20} = 1,48683, teneur en carvone : 39 %.

Essences d'eucalyptus *meideni* et d'E. *diversicolor*. Teneur en cinéol respectivement : 74,8 et 22,1 %.

Essence de thym sauvage : d^{15} = 0,9217, α_D = — 6°4, n_D^{20} = 1,49326, teneur en carvacrol et thymol : 30 %.

Essence de *pelargonium graveolens* : d^{15} = 0,8929, α_D = — 18°53', n_D^{20} = 1,46934, I. A. = 4,7, I. E. = 18,7 (7,9 % d'éther calculé en tiglate de geranyle), I. E. après acétylation : 209,1 (68,2 % de géraniol total).

Essence de geranium sud-africaine : d^{15} = 0,9021, α_D = — 12°51, n_D^{20} = 1,4723, I. A. = 3,3, I. E. = 72,0 (après acétylation : 216,2).

Essence d'*Helychrysum angustifolium* : d^{15} = 0,8971, 0,8925, α_D = — 2°30, — 1°30 ; n_D^{20} = 1,48228, 1,48092 ; I. A. : 0,6, 1,1 ; I. E. : 56,9, 67,2 (après acétylation : 78,4).

Essence de jasmin : d^{15} : 1,018-1,032 ; I. A. 13,5-38 ; I. E. 148-175 ; pourcentage d'acides gras supérieurs : 0,4-1,2 ; Cires et paraffines : 26,5-34 ; acétate de benzyle : 32-40 ; autres éthers (calculés en acétate de linalyle 4,5-6,6 ; linalol libre 8,8-10 ; CH^2-C^5H^5 OH : 3,8-4,2, autres alcools primaires (calculée en géraniol) 2,6-4 ; indol : 0,15-0,2, anthranilate de méthyle < 0,2 %, le reste est constitué principalement de jasmone.

Essence de lavande : adultération fréquente par adition d'acétate de terpinyle et de succinate d'éthyle : $d^{15,5}$ = 0,8989-0,9050 ; $\alpha_D^{20,5}$ = — 4°68-6°57, n_D^{20} = 1,455-1,45182 ; I. A. 0,7-0 ; I. E. : 216,7-270,7, renferme principalement de l'acétate de linalyle.

Essence de *Menthaa quatica* : d^{15} : 0,9416, α_D = + 24°, n_D^{20} : 1,48218, I. A. 0,8, I. E. 18,7 (après acétylation : 44,8).

Essence de sauge : d^{15} : 0,9222, α_D = + 5°15, n_D^{20} = 1,46131, I. A. : 0, I. E. = 7,5 (après acétylation : 29,9).

Essence de bois de santal de Jamaïque : d^{15} : 0,9798-0,9840, α_D = + 50°56- + 63°30, n^{20} = 1,50790-1,50596, I. A. 0,4-1,9 ; I. E. 0,9-2,8 (après acétylation 169,9-166,1).

Essence de Skimmia *laureola* : d^{15} : 0,8969, α_D = — 1°42', n_D^{20} : 1,4647, I. A. : 1,93 ; I. E. : 181,11 (après acétylation 247). Cette essence renferme 13 % de terpènes (β-phellandrène, α-pinène) 63 % d'éthers-sels (acétate de linalyle), 18 % d'alcools (principalement linalol), de l'azylène, une huile $C^{15}H^{20}O^2$, du bergaptène.

Détermination du thymol. — C.-B. Bordeiann. — *Z. Anal. Chem.*, t. 91, p. 421, 1933.

L'auteur estime que la méthode Messinger et Wortmann pour la détermination du thymol, basée sur la réaction de ce produit avec l'iode en solution alcaline, conduit à des résultats erronés par suite de la variation de la composition du précipité rouge d'aristol qui se forme. La méthode de Zdarek donne un point de virage mal défini.

La méthode de l'auteur est basée sur la formation de l'acétate de dimercuri-thymol. On dissout environ 1/2 gr. d'oxyde mercurique dans 1,5 cm³ d'acide acétique glacial placé dans un flacon conique de 25 cm³. On ajoute environ 0,1 gr. de thymol, on dissout et on dilue avec 1 cm³ d'eau, puis chauffe au bain-marie pendant environ 30 minutes. On bouche le flacon avec un bouchon muni d'un long tube de verre de faible diamètre.

On refroidit alors le liquide et on le dilue avec de l'eau afin de précipiter le complex acétate. Au bout de 5 à 10 minutes, on filtre en recueillant le filtrat dans un flacon de 250 cm³. Le résidu sur le filtre est lavé avec une solution chaude à 1 % d'acide acétique et on traite ce mélange de filtrat et d'eau de lavage avec un peu d'acide nitrique puis dilue à 150 ou 160 cm³. On détermine alors le mercure au moyen d'une solution 0,1 N de sulfocyanate en présence de sulfate ferrique. Une partie de thymol se combine avec 2.888 parties d'oxyde mercurique.

***

Essence de bergamote. — L. Bonaccorsi. — *Boll. Uff. R. Staz. Sper. Reggio Calabria*, 1933.

L'auteur a examiné un certain nombre d'échantillons d'essence de bergamote provenant de la première (décembre) ou de la seconde période (janvier à février). Un signe caractéristique de ces essences est leur teneur élevée en éthers-sels et en alcools libres.

Pendant la première période, la teneur en éthers varie de 31,9 à 42,75 % et la teneur en alcools libres de 28,56 à 37,15 %. Pendant la seconde, la teneur en éthers augmente de 39.56 à 49,80 % et celle en alcools libres n'est plus que de 10,32 à 30,08 %. Le pouvoir rotatoire des essences a été inférieur à celui des essences de l'année précédente, par suite de leur teneur élevée en constituants oxygénés levogyres. C'est également à la présence de ces prosuits qu'est due la plus grande solubilité des essences qui presque toutes se dissolvent à volume égal dans l'alcool à 80 %.

Toutes ces essences présentent une coloration et une odeur satisfaisante. Le rendement plus faible en essence que l'on obtient pendant la seconde période est attribué à un degré du mûrissage plus prononcé du fruit qui offre moins de prise à la surface abrasive de la machine du type Gangeri habituellement employée en Calabre.

***

Essence de rose géranium algérienne. — A. Sabatie et R. Angla. — *Ann. Fals.*, t. 26, p. 150, 1933.

Les constantes physiques et chimiques ordinaires de l'essence pure algérienne de rose géranium varient dans des limites très étroites, mais cette essence est fréquemment falsifiée et ce fait est prouvé par l'importance des exportations supérieures à la production. Mais cette fraude est faite dans des conditions scientifiques, de sorte que les constantes physiques et chimiques ne sont pour ainsi dire pas modifiées. Les auteurs ont examiné la possibilité de la déceler par l'examen du spectre Raman de l'essence.

***

La production de l'essence de rose en Bulgarie. — *Oil et Col. Trade J.* — 4 août 1933, p. 293.

La Velizar Bagaroff de Sofia a publié le 22 mai dernier un compte rendu de la nouvelle législation votée par la Chambre des Députés bulgare sur la culture des roses en Bulgarie. Le point principal de cette nouvelle législation réside dans le fait que pour 1933, la totalité de l'essence de rose produite sera remise à la Banque agricole bulgare qui ne la mettra en vente que lorsque les stocks anciens auront été écoulés.

Cette décition a été prise dans le but d'apporter une aide gouvernementale aux coopératives qui possèdent encore 700 kg. de stocks provenant des années 1929 et 1930, stocks qui avaient été achetés à des prix très élevés et que les coopératives ne pouvaient vendre actuellement, à moins de supporter des pertes considérables. En effet, en 1929 et 1930, les fleurs avaient été achetées 20 leva par kilo, alors qu'avant la publication de cette loi le cours en était tombé à 5,5 à 6 leva par kilo. Le nouveau prix des fleurs sera fixé prochainement par décret, mais cette fixation ne présente pas d'intérêt, puisque dans la pratique, l'essence de rose fabriquée en 1933 est actuellement invendable.

***

Essence de neroli bigarade. — E.-S. Gunther. — *Am. Perfumer.*, t. 27, pp. 594 et 653, 1933.

L'essence de neroli est extraite par distillation des fleurs de l'arbre d'oranges amères (*citrus bigaradia*) que l'on trouve principalement dans le sud de la France. L'auteur décrit la culture de cet arbre, la récolte, la distillation ou l'extraction des fleurs.

Un kilogramme de fleurs donne environ 1 gr. d'essence et 1 litre d'eau d'oranger, cette dernière étant employée principalement par les confiseurs et les pharmaciens.

L'essence non fraudée obtenue par distillation possède une densité de 0,871, un pouvoir rotatoire de + 3° 24, un indice de réfraction de 1,4739, une teneur en éther-sel de 7,5 %, un volume de l'essence est soluble dans 1,5 volume d'alcool à 80 %. Cette essence est fré-

quemment fraudée par addition d'essence de petit-grain ou d'essence de bergamote et la présence de ces essences peut se déceler par la teneur anormalement élevée en éthers-sels de l'essence de néroli ou par sa teneur en limonène.

L'essence extraite des fleurs par l'éther de pétrole donne une essence absolue ayant comme densité à 15° 0,921, d'un pouvoir rotatoire de + 1°10', d'un indice de réfraction à 20° : de 1,4814, d'un indice d'acide de 3,3, d'un indice de réfraction à 20° : de 1,4814, d'un indice d'acide de 3,3, d'un indice de saponification de 36,9, 1 volume d'essence est soluble dans 2,5 volumes d'alcool à 60°.

L'extraction des fleurs par l'éther de pétrole donne l'essence la plus fine, mais ce procédé n'est pas appliqué industriellement. L'enfleurage à chaud au moyen de suif ou de lard donne une pommade.

On trouvera dans cet article quelques indications concernant l'extraction de l'essence de néroli en Algérie, en Italie et en Espagne.

* * *

Essence de mastic. — P. Rovesti. — *Riv. ital. Essenze prof.*, t. 14, p. 337, 1932.

L'auteur a examiné trois échantillons d'oléo-résines et d'huiles essentielles provenant de plantes italiennes appelées pistacia lentiscus ou arbre à mastic de l'Europe du Sud.

Voici les résultats obtenus au cours de cet examen :

Oléo-résines.

	1	2	3
Densité	0.9784	0.9776	0.9655
Pouvoir rotatoire	+ 1°31	+ 0°54	+ 2°08
Indice de réfraction	1.4731	1.4723	1.4708
Indice d'acide	5.6	3.73	1.97
Indice d'éther	76.78	70.93	80.27
Indice d'éther après acétylation	106.4	97.07	113.87
% d'alcools libres en $C^{10}H^{18}O$	8,4 %	7,32 %	9,48 %
Alcools combinés en CHO	21,04 %	19,5 %	22,5 %
Alcools totaux en CHO	29,44 %	26,82 %	31,55 %
Indice d'iode	53,2	71,3	48,9

Huiles essentielles.

Pourcentage par rapport à la résine	21,2	18,3	20,7
Densité	0,8876	0,8882	0,8852
Pouvoir rotatoire	+ 4°15	+ 3°52	+ 5°18
Indice de réfraction	1,4712	1,4728	1,4702
Indice d'éther	16,8	26,13	18,67
Indice d'éther après acétylation	42,93	50,4	46,67
% d'éther (acétate de géranyle)	5,88 %	9,14 %	6,53 %
Alcools libres (géraniol)	7,32 %	6,79 %	7,36 %
Alcools combinés (géraniol)	4,62 %	7,18 %	5,13 %
Alcools totaux (géraniol)	11,94 %	13,97 %	12,49 %

Il est à noter que les huiles essentielles ne sont pas des huiles directes, mais renferment également des produits provenant des eaux de distillation lorsque le solvant volatil a été chassé.

* * *

Huile essentielle de bois d'Eremophila mitchelli (Bentham). — A.-E. Bradfield, A.-R. Penfold et J.-L. Simonsen. — *J. Proc. Loc. N. S. Wales*, t. 66, p. 420, 1933.

L'huile essentielle de coloration foncée, visqueuse et odoriférante, que l'on obtient par la distillation de copeaux de bois d'*Eremophila* avec un rendement de 2 à 3% est constituée essentiellement de cétones d'eremophilone et de deux dérivés hydroxy. L'un des échantillons obtenus possédait les caractéristiques suivantes :

Densité à 15° : 1,0276 ; n_D^{20} : 1,5300 ; indice d'éther : 42 ; soluble dans l'alcool à 70° dans la proportion de 3,3 %.

Pour séparer les cétones contenues dans cette essence, deux méthodes ont été élaborées, dans l'une on utilise une solution chaude de bisulfite de sodium pour dissoudre l'emerophilone et l'un des dérivés hydroxy, dans la seconde méthode, on sépare l'emerophilone au moyen d'acétate de $NH^2CO\text{-}NH\ NH^2$ et les composés hydroxy sont séparés en précipitant le benzoate de l'un d'entre eux.

* * *

Emploi de la méthode Franchimont pour l'évaluation des constituants des essences. — O. Fernandez et M. de Mingo. — *Anales soc. espan. fis. quim.*, t. 31, p. 260, 1933.

La méthode de Franchimont d'acétylation en présence d'acide sulfurique a été appliquée par les auteurs pour doser les substances alcooliques et phénoliques des huiles essentielles. Les résultats obtenus en appliquant cette méthode sont en accord avec ceux que l'on obtient avec les procédés déjà décrits, mais elle a l'avantage d'être rapide et de n'exiger l'emploi que de faibles échantillons.

* * *

Huile essentielle des feuilles de Litsac Zeylamica. — B.-S. Rao. — *J. Ind. Inst. of Sc.*, t. 15 A, part. VII.

Le *Litsac Zeylanica* est un arbre de dimensions moyennes toujours vert et d'une longue vie que l'on trouve dans diverses régions des Indes anglaises. Les feuilles et l'écorce de cet arbre ressemblent beaucoup aux feuilles et à l'écorce

de cannelle et sont d'ailleurs souvent employés pour adultérer ces dernières substances.

Par distillation des feuilles fraîches, des feuilles partiellement séchées ou des feuilles fraîches, on obtient avec un rendement de 0,6, 0,22 ou 0,05 % une essence constituée principalement d'un mélange de terpènes (o-cimène et -pinène) et de sesquiterpènes. La composition exacte de cette essence est 3,5 % de -pinène, 60 % d'ocimène, 1 % d'alcools terpéniques, 27 % de sesquiterpènes bicycliques et 3 % d'alcools sesquiterpéniques.

* * *

UN ÉTHER-SEL MONOSTÉARIQUE D'UN TRITERPENEDIOL EXTRAIT DES FRUITS DE ERYTHROXYLON NOVOGRANATEUSE. — J. ZIMMERMANN. — *Rec. Trav. chim.*, t. 21, p. 200,1932.

Lorsque l'on prépare le lycopène en partant des liquides résultant de l'extraction alcoolique des fuits d'*Erythroxylon novogranateuse*, on obtient une liqueur mère qui, par concentration, donne une masse cristallisée de matière grasse et d'un éther-sel monostéarique d'un triterpenediol dénommé erythrodiol.

Le stéarate que l'on peut obtenir à l'état très pur par des cristallisations répétées, d'abord de sa solution dans l'alcool éthylique absolu, puis dans l'alcool éthylique à 90° fond à 124°.

L'analyse de ce produit (détermination de C et H, la détermination de l'indice de saponification et l'étude de son diacétate conduisent à lui donner comme formule $C^{30}H^{50}O^2$ ou $C^{30}H^{25}O^2$. L'erythrodiol lui-même purifié par passage à l'état de diacétate possède un point de fusion de 231°. Les études se poursuivent sur ce produit et ses composés.

BREVETS NOUVEAUX

I. — Matières premières et nouveaux produits fabriqués

B. F. 750.972. — PROCÉDÉ DE FABRICATION DE SAVON D'INDUSTRIE OU DE MÉNAGE EN PATE OU EN PAINS. (Perfectionnement au brevet du 28 novembre 1931). — R. BORDIER. — 19 mai 1932.

Dans ce procédé, on incorpore à la masse de matières grasses saponifiables, avant leur saponification, une matière minérale telle que de l'argile préalablement amenée à l'état colloïdal, activée et convenablement stabilisée, dans le but d'obtenir une accélération convenablement réglable de la saponification de l'ensemble. Par ailleurs, le mélange intime des constituants du savon, favorisé par l'état colloïdal de ses constituants permet l'entrée en jeu de tous ces constituants lors de l'emploi de savon, en augmentant ainsi le pouvoir détersif du produit final.

* * *

B. F. 751.275. — PROCÉDÉ DE FABRICATION DES OXALATES DE BORNYLE PAR ACTION DIRECTE DE L'ACIDE OXALIQUE ANHYDRE SUR L'ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE. — L. DARRASSE, Et. DARRASSE, L. DUPONT et E. ELOD. — 23 février 1933.

Procédé de fabrication des oxalates de bornyle par action directe de l'acide oxalique anhydre sur l'essence de térébenthine caractérisé par le fait que la réaction est conduite avec une agitation continuelle exécutée par exemple par agitateurs, à 110-125°, avec élimination de l'eau de réaction des vapeurs qui se dégagent, en intercalant par exemple sur leur trajet un corps avide d'eau (sulfate de soude anhydre). On a avantage à opérer en atmosphère privée complètement ou presque d'oxygène.

* * *

B. F. 751.395. — POMMADE COSMÉTIQUE. — Mlle R. BRYCE. — 26 mai 1932. —

Pommade utilisée pour les soins du cuir chevelu, composée de 60 parties de pommade soufrée plus 10 parties d'huile de cade.

* * *

Add. 42.614 au B. F. 715.320. — POUDRIER. — G. BAQUEY. — 2 décembre 1932.

Petites Annonces

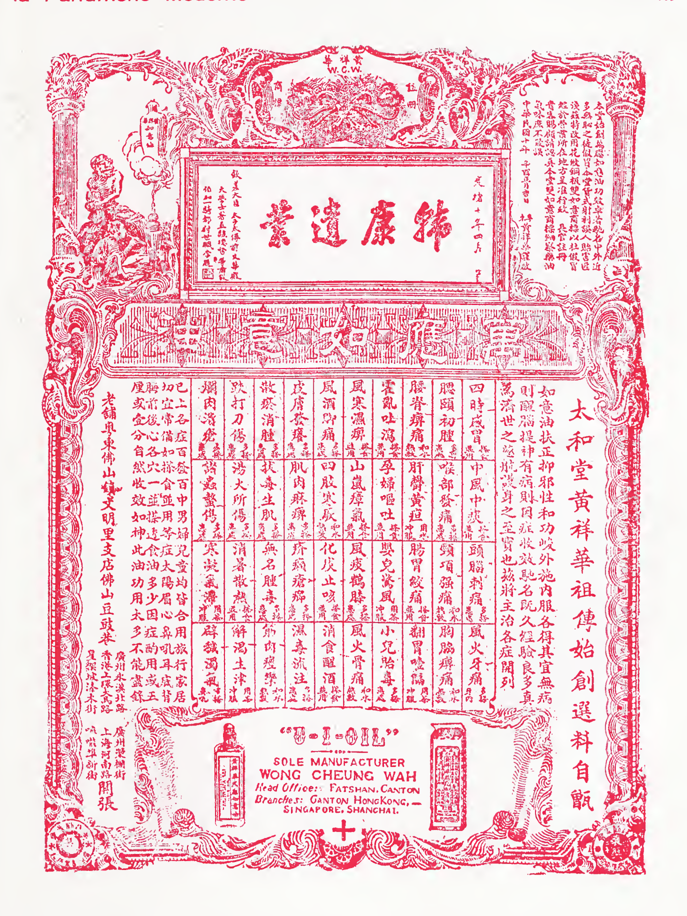
Le Gérant : Michel CHATELUS

Imprimerie Artistique, 58, rue Victor-Lagrange, Lyon.

Irisolette Pure 100 %
Iraldiol 100 % (Méthylionone)
— alpha
— bêta

Violette art. M. extra 100 %
— alpha 100 % incolore
— bêta 100 %
— T

Base : Violettine


W.C.W.
韓康遺業
太和堂黃祥華祖傳始創選料自甑
如意油扶正抑邪性和功峻外施內服各得其宜無病則醒腦提神有病則因症收效馳名既久經驗良多真為濟世之慈航護身之至寶也茲將主治各症開列
已上各症百發百中男婦兒童均皆合用旅行家居切宜常備如搽食並用等症太陽眉心鼻吼耳底背脇前後心各穴一並搽遍食油多少因症酌用或五厘或壹分自然收效如神此油功用太多不能盡錄
老舖粵東佛山鎮文明里支店佛山豆豉巷
"U-I-OIL"
SOLE MANUFACTURER
WONG CHEUNG WAH
Head Office: FATSHAN, CANTON
Branches: CANTON HONGKONG, — SINGAPORE, SHANGHAI.

DẦU NHỊ-THIÊN

此油乃本藥房醫生萃濟生採選名山草藥親躬監煉而成功能祛風禦寒散濕熱中快捷內症外科施治無不靈驗諸君賜顧請認二天堂註册肥佛嘜爲記庶免魚目混珠

◎茲將各症歷驗開列于左

一治四時感冒傷風鼻塞頭刺重墜四肢困倦中暑中寒瘴氣癘毒等症搽食兼用

一治病嘔肚痛食滯不化胸膈不舒作悶嘔酸心火如燒腸風扭痛絞腸痧等症搽食兼用



Những người làm công thường hay thoa, uống dầu này thì thân thể khoẻ khoắn, huyết khí điều hòa chẳng hề sanh bịnh.



Văn võ quan viên, hễ dùng thường thứ dầu này thì đại hữu ích, nó có sức làm cho mình trở yếu ra mạnh định trí dưỡng thần.

二天堂大藥房二天油



Những người buôn bán thường hay lo lắn quá độ tinh thần huất kiệt, nếu dùng dầu Nhị-Thiên bọặc thoa hoặc uống, tự nhiên tinh thần khỏe khoắn ứng nghiệm như thần.

一治皮膚無名腫毒大小瘡疥小兒胎毒火瘡遍身騷癢蚊虫刺痛等症多搽患處立愈



氣等症即用此油頻搽頸喉胸前等處用此油十滴開滾水一杯服之立奏奇功

Những người làm ruộng thường hay mang sao đội nguyệt cực nhọc nhiều bề, nên dùng dầu Nhị-Thiên cho thường, thì nó trừ được tà phong chướng khí khỏe khoắn tinh thần. -



四辰感冒　頭疼鼻塞　中風眩暈　發熱咳嗽　寒熱往來　山嵐瘴氣　痳疹痘毒　胸臆疼痛

腰膝痠疼　跌撲損傷　風濕痺濕　湯火炮傷　乳癰乳岩　感後耳內濃水流臭　產後肢體倦

痛　瘟疫或傷食腹痛　蟲蝕牙痛　解諸虫毒　蛇蝎咬傷

以上所列諸症本號曾已經驗這油最有奇功存其他諸症傾葉油彙能療治新續發明邇來本號曾接同人介紹頗多但遇一新病症必須再加覆驗務求精確方敢公獻于同人本號因有東洋醫士並北藥醫師常川致驗以期深造

傾葉油用以療治獸物亦甚功效用法亦同



◎用法　敷塗　鼻吸　磨擦　熏服　內磨擦法宜自下而上

一臨感辰宜用這油磨擦于太陽兩穴及鼻項肢體週身上下務得多次一夜立愈

一湯火炮傷或灰傷宜先用白綿向患處拭乾次塗這油另取白潔布裹包勿使蠅虫聚穢

一臨勸死屍或醒穢之物宜用這油辰常鼻吸可避穢毒

N° 12 Le Numéro : 7 Francs DÉCEMBRE 1933

la
Parfumerie Moderne

Les Médicaments Aromatiques en Extrême-Orient

Depuis de longues années, nous nous efforçons de démontrer ici, la haute valeur thérapeutique des huiles essentielles et si, déjà, certains produits médicinaux en contiennent, du moins les spécialistes européens restent-ils très en retard sur les médecins d'Extrême-Orient qui les utilisent abondamment.

On peut dire d'ailleurs que la faveur du public et les cures obtenues démontrent la valeur hygiénique et curative des matières odorantes.

Nos gravures représentent des prospectus de produits pharmaceutiques très employés en Chine, en Indo-Chine, en Annam, au Tonkin, etc. Voici la traduction de ces notices qui pourra inspirer les fabricants européens... L'Europe à la remorque de la Chine, en matière de thérapeutique... il faut avouer que c'est amusant, pour ne pas dire davantage.

Essence de Nhi Thien Duong. — Cette huile aromatique guérit la tuberculose : le malade a des quintes de toux pénibles, sa respiration est difficile, il s'évanouit, les dents serrées : il faut prendre de cette huile, en frictionner l'intérieur des lèvres, les tempes et le cou. Le malade revient immédiatement à lui.

Contre la toux, l'asthme : frictionner le cou et la poitrine. Verser 10 gouttes de l'huile dans un bol d'eau bouillie et boire, le soulagement est rapide.

Dans les douleurs de l'enfantement, les migraines, la colique, frictionner les tempes, la poitrine, le ventre, boire de l'eau bouillie dans laquelle on a versé 10 gouttes d'essence : les douleurs de l'accouchement sont très atténuées.

Les enfants, quand ils ont des malaises, doivent boire quelques gouttes de cette huile mêlée à de l'eau bouillie.

Avec le même mode d'emploi, on peut guérir les rhumatismes, les maux de dents, le mal de mer et les démangeaisons. Si on le préfère, on peut utiliser le thé au lieu de l'eau bouillie pour faire le mélange. »

« *Essence de Khuynh Diep.* — Cette huile essentielle, décorée du Dragon d'Annam, d'une médaille d'or de 2e classe, d'une statue en bois et d'un diplôme à l'Exposition Tri-Tri et d'autres récompenses, est fabriquée à Phuong Xuan (Annam). Elle convient particulièrement aux enfants et aux femmes enceintes, car elle ne contient aucun produit pernicieux.

La couleur verte provient de la plante, le prix est modique.

Nous avons des milliers d'attestations de la qualité de nos produits, et si nos concurrents disent qu'elle n'est pas bonne jamais ils ne

VALPADANA





LA MEILLEURE
MENTHE-ITALO-MITCHAM
DE LA VALLÉE DU PO

Essence BRUTE
Essence TRIRECTIFIÉE
Essence DULCA la plus forte et la plus douce

CULTURE et DISTILLATION en PIÉMONT (Italie)
Organisation des Etablissements

ESPERIS

MILAN VIA BOLLO 4
VIA G. WATT 20



Concessionnaires pour la France avec DEPOT : ÉTABLISSEMENTS S.F.P.A.

GATTEFOSSÉ - LYON

EXPORTATION D'HUILES ESSENTIELLES

GÉRANIUM D'ALGÉRIE

Eucalyptus - Menthe Pouliot - Thym - Cyprès
FEUILLES DE VERVEINE

Ancienne Maison Joseph BITOUN & Fils

Georges BITOUN Succ^r

Télégrammes : Bitoun-Boufarik

BOUFARIK (Algérie)

Toutes nos essences sont garanties pures et d'origine.

ESSENCE de SANTAL d'AUSTRALIE (Codex)

(Santalum Spicatum), Garantie Pure.
Distillée par PLAIMAR Ltd, PERTH (Australie Occ.)

BEFORE OPENING THIS CONTAINER SEE THAT THE SEAL IS UNBROKEN — PLAIMAR (REGD) TRADE MARK

Essence reconnue pour ses qualités thérapeutiques.

Le fixateur à l'arome doux et agréable.

LIMITES DE L'ANALYSE

Densité à + 15°	0.968 à 0.972	Codex français
Alcools (en Santalol)	90 °/° à 95 °/°	
Solubilité	1 dans 3 à 6 vol.	
Déviation polarimétrique	- 3° à - 9°	
Déviation polarimétrique p^r la qualité "Standard"	- 8°	
» » » "Spéciale"	- 15°	

"PLAIMAR" : Otto de Baronia - Araucaria - Eucalyptus - etc.

Pour renseignements, s'adresser aux Agents Généraux :
Etabl. PLAISTOWE, 11 bis, rue Valney, Paris (2e). - MAXWELL, PLAISTOWE & Co Ltd, 22A College Hill, Londres E. C. 4. Huiles essentielles, Matières premières, Produits chimiques

---

FABRIQUE SPÉCIALE DE

PRODUITS DE PARFUMERIE ET DE BEAUTÉ

COMMISSION — EN VRAC ET CONDITIONNÉS — EXPORTATION

Poudres de Riz, Crèmes de Beauté, Poudres de Riz compactes, Rouges et Fards compacts, Pastels pour Paupières, Crayons pour les Lèvres, Crayons pour les Yeux, Beauté des Yeux pour Cils et Sourcils, Produits pour les Ongles etc.

Conditionnement à la Marque du Client

A. BARTHÉLEMY, 8, Rue de Rouen, 8, COURBEVOIE (Seine)
Téléphone Courbevoie 0-62 — Chèques postaux Paris 1er, c/c N° 504.04
Télégrammes : Amicy-Courbevoie

LABORATOIRES SAINT-GEORGES

Fabricants spécialistes de Produits de Beauté
COMMISSION — EXPORTATION

Crèmes de visage - Crèmes de massage
Régénérateurs et Teintures pour chevelure
Dépilatoires - Poudres de riz - etc.

Facilité d'avoir des PRODUITS de premier ordre livrés en vrac, ou présentés à votre nom par les

LABORATOIRES SAINT-GEORGES

13, Place Benoît-Crépu -:- LYON

Téléphone : FRANKLIN 35-73 — **Chèques postaux : LYON 537-02**

On demande des AGENTS à la commission, pour la France et l'Etranger.

viennent nous le dire en face : indiquez-nous les détracteurs de nos produits, nous les actionnerons en justice !

Bonne pour les maux de tête, rhumes, grippe, toux, fièvre, paludisme, rougeole, courbatures, rhumatismes, brûlures par le feu et l'eau bouillante, par la chaux, pour les crevasses du sein, les maux d'oreilles, les coliques, indigestions, maux de dents, vomissements, morsures de serpents et de scorpions, notre huile a été expérimentée de nombreuses fois et nous affirmons que pour les maladies indiquées, il n'y a pas de meilleur remède.

Pour les animaux aussi elle est excellente.

Il faut retenir que pour les frictions, il faut masser les membres de bas en haut. Lorsque le malade est courbaturé, il faut frictionner tout le corps et le laisser reposer une nuit, le lendemain, tout malaise a disparu.

Pour les brûlures, les sécher avec du coton ou un linge bien propre, puis passer l'huile sur la brûlure.

Dans les lieux où il y a des cadavres d'animaux ou de personnes, il faut respirer cette huile pour éviter toute contagion.

Pour les maux de dents, attoucher la dent malade avec cette huile mise dans du coton au bout d'un cure-dent. Se rincer la bouche avec de l'eau aromatisée avec l'huile. Se rincer la bouche tous les matins avec de l'eau aromatisée.

Les fumeurs mettent une goutte d'essence sur la cigarette.

Les inhalations, en cas de grippe se font avec de l'eau bouillante sur laquelle on verse 30 gouttes d'huile : on peut faire un entonnoir de papier pour mieux respirer les vapeurs.

Un moyen excellent pour faire profiter les enfants des bienfaits de cette essence, consiste à imbiber un linge et à le placer sur le berceau, l'enfant respire ainsi l'air chargé de vapeurs bienfaisantes.

Lorsqu'un malade contagieux ne peut pas être isolé, il faut l'oindre par tout le corps avec cette essence, en mettre dans ses cheveux, vaporiser autour de lui et sur la moustiquaire : ainsi les germes ne peuvent pas se répandre. »

Ce mode d'emploi est très complet, très précis et quoique inspiré seulement d'un empirisme de longue date, donne bien exactement les instructions que nous donnerions nous-mêmes dans des cas semblables.

« *U-I-Oil.* — Cette essence est bonne pour toutes les maladies : migraines, maux de dents, courbature, coliques, choléra, rhumatisme, paludisme, indigestion, convulsions, brûlures, fièvres, femmes enceintes atteintes de diarrhée, douleur au foie, etc. Tous les malaises des enfants sont guéris par cette huile essentielle. »

« *The Po Sum on Oil.* — Il faut toujours avoir sur soi cette essence car on en a constamment besoin.

Elle sert pour les enfants fatigués, en boissons et frictions ; contre la chaleur, les insolations ; contre le froid et les rhumes ; contre les morsures : mettre d'abord une goutte d'huile dans la bouche, puis faire sortir le sang de la morsure et imbiber la plaie avec de l'essence, contre les malaises des femmes enceintes en boissons et frictions ; remède incomparable contre les furoncles et les démangeaisons, en inhalations et applications ; pour la bouche et la langue sèche (quelques gouttes dans la bouche) contre les rhumatismes, les coliques, les vertiges, migraines, maux de dents, lumbagos, toux, courbature, furonculose, gale, etc. »

« Pommade aux essences : *Dong Phuong Linh Ung.* — Il faut toujours avoir sur soi une boîte de cette pommade, non seulement pour soi mais en cas de besoin pour les personnes malades qu'on rencontre et qu'on peut secourir.

Gravures :

Courbatures, asthme, vomissements, coliques, indigestions. Rhumes, migraines ; anémie, furoncles, abcès. »

On voit par ces extraits fort instructifs des prospectus que l'utilisation des huiles essentielles végétales conseillée par les sages depuis des dizaines de siècles et utilisée par les médecins orientaux depuis des temps immémoriaux, est restée d'un usage fréquent.

Les produits sont présentés, selon la méthode chinoise, en tous petits flacons d'un prix évidemment modique et approprié aux petites bourses populaires. Il s'agit le plus souvent d'huiles essentielles de menthe de diverses qualités et d'essences de melaleuca.

On connaît, en France, depuis peu de temps, les propriétés exactes de ces produits et les travaux qui en consacrent les vertus ne sont pas encore popularisés et encore moins « officialisés ». La pharmacologie européenne attache encore peu d'importance aux huiles essentielles, et l'évolution des idées est lente.

Mais on doit reconnaître que les travaux que nous publions depuis 26 ans, les recherches que nous avons provoquées, se sont montrées fertiles et que, petit à petit, de nombreuses spécialités à bases d'huiles essentielles voient le jour et conquièrent, assez aisément, la faveur du public et des médecins.

Il est certain que l'humanité dispose, sous la forme d'huiles essentielles volatiles, de produits naturels d'une très grande efficacité : la preuve en est faite et les populations des pays d'Extrême-Orient en font un usage quotidien.

L'importance même de la vente de ces produits dans ces pays où l'hygiène est souvent réduite à l'emploi de ces antiseptiques odorants, cicatrisants et cytophylactiques, montre assez qu'ils ont une grande valeur et méritent plus d'attention.

R.-M. Gattefossé.

LA DÉSINFECTION

PAR LA

MÉTHODE D'IMPRÉGNATION

L'ouvrage de M. Risler (*Microbes et contagion : Comment vivre en milieu sain*, Marcel Vigné, éditeur à Paris), donne des exemples typiques de la densité microbienne des milieux dans lesquels les hommes de notre temps sont plongés et des instruments qu'ils manient constamment.

Déjà Sartory et Langlais et King et Kohn Abrest avaient établi le nombre de bactéries existant dans l'air de plusieurs villes de France, par exemple :

Chamonix, 4 bactéries par mètre cube ;

Berck, 8 bactéries par mètre cube ;

Forêt de Fontainebleau, 130 bactéries par mètre cube à 8 heures du matin ;

Place de la Concorde, 600 bactéries par mètre cube à 8 heures du matin ; 13.000 à midi ; 88.000 à 18 heures ;

Avenue du Bois, 9.400 bactéries par mètre cube à 8 heures du matin, 78.000 à midi ; 460.000 à 18 heures ;

Appartements de Paris, 4.000 à 18.000 bactéries par mètre cube.

Hall de la Gare Saint-Lazare, 325.000 bactéries par mètre cube.

Dans un musée de Paris, 25.000 bactéries par mètre cube à 7 heures ; 1.225.000 bactéries par mètre cube à 18 heures.

Salon de l'automobile, 9.000.000 de bactéries par mètre cube à 18 heures.

Atelier de triage de chiffons, 26.000.000 de bactéries par mètre cube.

Atelier de triage de plumes, 36.000.000 de bactéries par mètre cube.

Ces chiffres sont impressionnants et expliquent sans peine la contagion des maladies microbiennes.

Si l'on recherche la localisation des bactéries dans un appartement, on trouve :

Sur le parquet, 375.000 bactéries au mètre carré ;

Sur un tapis cloué, 9.400.000 bactéries au mètre carré ;

Sur une table de travail, 5 millions 500.000 au mètre carré ;

Sur un microphone de téléphone, 555.000.000 de bactéries au mètre carré.

Une telle énumération serait effrayante si le remède à cette pullulation n'était connu : la désinfection, et surtout celle des locaux et des lieux de réunion, a fait de grands progrès depuis quelques années.

La méthode d'imprégnation inventée par MM. Risler et Thiroux consiste à imprégner le bois ou les autres matériaux de construction avec des mélanges d'huiles essentielles et de phénols aromatiques en milieu fixe.

Pour leur expérimentation ces savants biologistes ont préparé une série de « tests » au moyen de morceaux de bois de hêtre ou de poirier imprégnés à 20 % de leur mélange (Communication à l'Académie des Sciences, 21 juillet 1931) et recevant des bacilles virulents en bouillon de culture. Après sept mois (et parfois davantage d'imprégnation) ces tests arrêtaient absolument toute évolution microbienne et détruisaient les bactéries.

Une autre série d'essais a donné lieu à une communication à la Société de Pathologie comparée le 11 juillet 1933 (Désinfection générale et permanente par la méthode d'imprégnation) démontra que les bois imprégnés de produits antiseptiques isolés tels que thymol seul, térébenthine hydratée seule, camphre seul, n'ont qu'une action fugace et momentanée tandis que l'emploi d'un complexe de constituants additionné de substances fixatrices permet de prolonger l'action bactéricide pendant plusieurs années consécutives.

Il ne paraît pas indispensable, d'ailleurs, d'obtenir dans la pratique une action aussi prolongée. Les parquets sont destinés à être cirés et encaustiqués périodiquement, il suffira, après une imprégnation moyenne, d'entretenir l'antiseptie au moyen de produits d'entretien chargés de produits aromatiques antiseptiques appropriés. L'action bactéricide des planchers se maintient ainsi énergiquement. Les parquets imprégnés et cirés de cette façon sont entièrement stériles ; les microbes qui s'introduisent dans les rainures et dans les défectuosités du bois sont détruits par les émanations aromatiques.

Les couvercles des sièges des lieux d'aisance tout particulièrement doivent être imprégnés de substances antiseptiques ; on connaît en effet, la répugnance que certaines personnes manifestent à l'égard de cet objet pour ainsi dire public. Cette répugnance est d'ailleurs pleinement justifiée, ainsi qu'il ressort de rapports médicaux indiquant la fréquence des maladies transmises par cette voie. Le couvercle imprégné d'abord d'antiseptiques, puis encaustiqué de temps en temps avec une cire antiseptique, conserve une action bactéricide remarquable.

Les carreaux, mosaïques et carrelages devront être lavés avec des solutions d'antiseptiques aromatiques dans de l'eau : celle-ci introduira le principe actif dans les interstices qui sont le refuge habituel des colonies pathogènes.

La désinfection des cuirs est une opération très importante en raison de la multiplicité des objets en cuir : fauteuils, sièges des voitures publiques, vêtements, gants, etc. Le cuir s'imprègne aisément : du reste, les cuirs de Russie, la peau d'Espagne sont des exemples classiques de cuirs imprégnés d'aromates.

Mais ce sont surtout les tapis qui constituent de véritables nids à microbes. Dans les tapis plus qu'ailleurs, le microbe est peu accessible, protégé qu'il est par la laine qui l'entoure et le couvre. Protégé contre la partie du spectre solaire la plus énergique (c'est-à-dire l'ultra-violet) il conserve sa virulence pendant un temps beaucoup plus long que partout ailleurs.

Les nettoyages, même pratiqués au moyen d'aspirateurs électriques sont illusoires au point de vue anti-microbien et n'ont guère pour résultat que de transporter les microbes d'un point à un autre.

Le danger de contagion par le tapis est donc considérable : le tapis reste un des véhicules types de la contagion et pour les raisons indiquées plus haut du transport des germes par l'air, tous les autres tissus d'ameublement offrent les mêmes dangers.

Les souliers apportent sur les tapis les résidus des crachats frais récupérés à l'extérieur ; là, le microbe vivra parfaitement. Au hasard de la marche sur le tapis, les poussières nocives se soulèvent, se fixent sur les vêtements, déterminant ainsi une chaîne de contagion redoutable. Les animaux ; chiens, chats (sans oublier les oiseaux d'appartements causes de la tuberculose aviaire) amènent aussi au tapis leur contingent de microbes.

Le danger du tapis pour l'enfant qui s'y roule, toutes les mères de famille le connaissent et le redoutent. Les tapis cloués peuvent aisément être imprégnés « à cœur » de la solution antiseptique jusqu'au parquet qui a été lui-même imprégné préalablement.

Les tapis amovibles sont encore plus facilement traités : on vaporise à leur surface, avers et revers, un liquide spécial ne tachant pas, on en fait autant aux meubles en tissus : chaises, fauteuils, rideaux etc.

Les appareils téléphoniques sont particulièrement dangereux : il est une expérience classique qui consiste à placer, à deux mètres d'une personne qui parle, une plaque de verre. On y trouve plusieurs millions de microbes dont les principaux sont le colibacille et le staphylocoque. Ces microbes, saprofites chez le porteur, ne cherchent que le milieu favorable pour devenir pathogènes. Par centimètre carré d'appareil téléphonique, on trouve sur l'écouteur 2.000 bacilles au centimètre et 550.000 sur le microphone. Si on remplace les parties de bakélite par des parties en bois tendre imprégnées d'antiseptiques fixés, les microbes sont tués et la durée de l'imprégnation est d'une année au moins.

Le matériel hospitalier : crachoirs, bassines, tables d'opérations, chaises, lits, matelas, doit être imprégné d'antiseptiques aromatiques stabilisés. Le matériel scolaire, plus que tout autre, à cause de la réceptivité des enfants encore mal mythridatés, doit être imprégné : les bibliothèques doivent être particulièrement surveillées.

Les casernements : dortoirs, salles de pansements, infirmeries ; les voitures publiques et bien entendu, tous les lieux où se réunissent simultanément ou successivement des individus (notamment les salles de spectacles) doivent être désinfectées avec des produits d'imprégnation aromatiques du type Risler.

BIBLIOGRAPHIE

MICROBES ET CONTAGION. COMMENT VIVRE EN MILIEU SAIN. LA MÉTHODE D'IMPRÉGNATION, par J. RISLER, chef du Laboratoire de Physiologie Ch. Henry, à la Sorbonne. Prix : 20 fr. — Librairie de la *Parfumerie Moderne*.

LE COMMERCE DE LA PARFUMERIE EN NORVÈGE

Le marché norvégien est à l'heure actuelle intéressant du fait qu'il est sain. Dans ce pays n'existe aucune restriction ayant trait aux devises. C'est dire qu'il est possible d'y faire des exportations d'une façon libre sans craindre des dispositions de droit public qui peuvent tout à coup suspendre toute transaction.

C'est intentionnellement que nous signalons cette facilité au début de cette étude ; à l'heure actuelle cette liberté est devenue si exceptionnelle ! Nos lecteurs au courant, et hélas trop souvent par l'expérience, connaissent l'intérêt que présente cette facilité.

Sans doute la Norvège est atteinte par la crise, mais elle est moins touchée que bon nombre de pays. Quoique sa population soit faible, moins de trois millions d'habitants, sa consommation de parfumerie est appréciable malgré sa population urbaine peu nombreuse (800.000 habitants).

Avant de commencer cette petite étude, sous son aspect technique, nous tenons à remercier d'une façon toute spéciale M. de Commines, notre sympathique Attaché commercial près la Légation de France à Oslo, à qui nous devons la documentation inédite ci-après. Nous l'en remercions de tout cœur. Il sait d'ailleurs qu'il peut compter en toute occasion sur l'A.I.C.A. de Lyon.

Nous allons donc examiner le marché norvégien sous différentes faces :

1° Sa production nationale.

Elle est en vif progrès, particulièrement pour les savons de toilette. Dans les statistiques officielles, la fabrication norvégienne s'élève aux chiffres suivants en 1931 :

Parfums, 1.667 kg., 39.000 kr environ.

Lotions, 14.432 kg., 116.000 kr environ.

Crèmes, 23.000 kgs., 209.000 kr environ.

Savons de toilette, 1.209 tonnes, 2.222.000 kr environ.

Dans ces chiffres il est négligé la production artisanale et les toutes petites maisons.

2° Les importations norvégiennes de 1930 a 1932 inclus.

Les statistiques officielles d'Oslo reprennent la parfumerie sous plusieurs rubriques. Nous donnons ci-dessous quelques chiffres inédits en indiquant dans la dernière colonne la part de la France en kr pour 1932.

I. — Eaux et senteurs alcooliques, y compris les vinaigres.

Dans ce chapitre la Norvège classe tous les produits de parfumerie liquide contenant de l'alcool, tels que les extraits, les lotions, les eaux de toilette, à l'exclusion toutefois des brillantines.

1930 : 29.422 kg.
1931 : 24.144 kg.
1932 : 13.199 kg.

Valeur en kr : 186.403.

France : 4.700 kg., soit 81.266 kr.

II. — Dans cette rubrique sont assimilés tous les produits n'entrant pas dans la rubrique ci-dessus et celles qui suivent.

1930 : 8.661 kg.
1931 : 11.288 kg.
1932 : 9.039 kg.

Valeur en kr : 39.294.

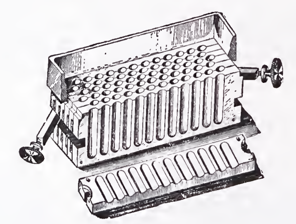
France, 1932, poids : 2.669 kg. pour val. : 11.588 kr.

MOULES pour CRAYONS, RAISINS, FARDS

de TOUTES FORMES et de TOUTES DIMENSIONS



RONDS — CARRÉS



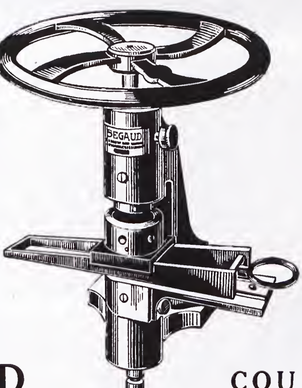
OVALES — A PANS

NOUVELLE PRESSE A COMPRIMER LES POUDRES COMPACTES SÈCHES

BREVETÉE S. G. D. G.



PUISSANTE — PRATIQUE



SIMPLE — RAPIDE

El. SEGAUD

COURBEVOIE

Catalogue illustré franco

221, B^d Saint-Denis

Téléphone : DÉFENSE 03-76

Exp^on Inter^le des Arts Décoratifs
Paris 1925
MEDAILLE D'ARGENT

Reg. du Comm. Seine 216-266

III. — Savons de toilette et savons parfumés.

a) Savons de toilette. 1930 : 169.684 kg. ; 1931 : 194.576 kg. ; 1932 : 121.193 kg. ; valeur en kr : 245.400.

b) Savons et cartes parfumées. 1932 : 58.630 kg. ; valeur en kr : 113.771.

France 1932 : poids 1.444 kg. ; valeur : 5.390 kr.

IV. — Huiles pour les cheveux dont les brillantines.

1930 : 1.067 kg.
1931 : 839 kg.
1932 : 555 kg.

Valeur en kr : 2.883.

France 1932 : poids 283 kg. ; val. 1.595 kr.

V. - Crèmes de beauté. — VI. - Poudres. — VII. - Dentifrices. — VIII. - Cosmétiques.

1930 : 72.058 kg. ; 1931 : 66.354 kg. 1932 (1) : V, 20.197 kg. ; val. en kr. 249.623. — VI. 17.010 kg., val. en kr. 187.632. VII, 7.548 kg., val. en kr 60.408. VIII, 2.530 kg., val. en kr. 17.169.

France 1932 (1) : V, poids 5.721 kg., val. 70.306 kr ; VI, poids 8.786 kg. ; val. 101.200 kr ; VII, poids, val., néant ; VIII, poids 327 kg., val. 2.420 kr.

IX. — Parfums a bruler et a parfumer.

1930 : 299 kg. ; 1931 : 275 kg. ; 1932 : 173 kg.

Val. en kr : 669.

France 1932 : poids 8 kg., val. 33 kr.

En fait les statistiques norvégiennes sont inexactes, car elles portent à l'actif des pays de transit (Belgique et Danemark), des quantités de produits qui sont originaires de France. Dès qu'on veut serrer de près les chiffres d'exportation, on arrive à des variations considérables.

Notre plus redoutable concurrent est sans conteste l'Amérique qui tient le marché pour les savons de toilette. Près de 70 tonnes en 1932 d'une valeur de 112.718 kr.

Etude du Marché pour les divers produits.

Extraits. — Dans ce groupe de produits, la France ne rencontre pour ainsi dire aucune concurrence aussi bien pour les articles chers que pour ceux d'un prix modéré. Sans doute trouve-t-on sur le marché norvégien des extraits bon marché de fabrication locale et allemande, mais leur débouché est insignifiant. La qualité, le flaconnage, l'emballage et la présentation générale du produit français ne souffrent aucune comparaison. Au point de vue parfum proprement dit, le goût du public est dicté uniquement par Paris. Il y a lieu de remarquer toutefois que l'on ne saurait s'attendre à vendre en Norvège en quantités intéressantes des extraits d'un prix très élevé, car, ainsi qu'il a été dit plus haut, le pouvoir d'achat est assez restreint.

Lotions. — Pour les lotions (lotions parfumées, eau du Portugal, eau de quinine, etc.), nos ventes ont sérieusement diminué toutes ces dernières années. La production norvégienne s'est en effet très fortement développée, grâce surtout aux droits de douane élevés qui frappent les produits étrangers. Certains fabricants français parent dans une certaine mesure à cet inconvénient en confiant à leurs agents le remplissage des lotions qu'ils expédient en bidons, le flaconnage envoyé séparément étant par ailleurs dédouané comme verre.

Crèmes de beauté. — Pour les crèmes de beauté, nous avons à lutter contre la concurrence norvégienne et américaine (Nivéa, fabriquée en Norvège, Ponds), celle-ci est d'autant plus sérieuse qu'elle emploie là aussi des sommes importantes à la publicité.

A l'heure actuelle les crèmes sont surtout vendues en tubes, beaucoup moins en pot. De France viennent certaines crèmes parfumées.

Talc. — On peut dire que la moitié du talc de toilette consommé en Norvège est de production locale, le quart de provenance américaine (marques « Three Flowers », « Colgate », « Mennen »).

Les possibilités de vente de ce produit sont relativement intéressantes.

Rouge pour lèvres. — La consommation de ce produit livré en étuis de carton ou de métal semble avoir augmenté sensiblement au cours de ces deux dernières années. Les nuances ne doivent pas être trop vives.

La France vient au premier rang des fournisseurs et ensuite l'Allemagne et l'Amérique.

Noir pour cils et sourcils. — Le noir vendu surtout en crayons fait l'objet d'une consommation de plus en plus importante. Ce que l'on recherche particulièrement, ce sont des articles bon marché se vendant une couronne au détail.

Savons de toilette. — Les ventes de savons de toilette ont rétrogradé très sérieusement au cours de ces dernières années. En fait, les besoins locaux sont couverts par la production norvégienne et ce n'est que grâce à une publicité très intense qu'une firme comme « Palmolive » peut trouver d'intéressants débouchés. Il importe d'ailleurs de préciser qu'aucun des concurrents n'arrive à fournir une qualité comparable à celle des savons fins français.

Savons pour la barbe. — Les savons pour la barbe bon marché, qui sont surtout demandés dans le pays, sont fournis par la production locale (Lilleborg). Pour ces articles, nos ventes sont insignifiantes.

Parmi les produits étrangers, la marque « Colgate » vient au premier rang.

(1) Ce n'est qu'en 1932 que nous avons les descriminations chapitre par chapitre

ÉTABLISSEMENTS

BETTS & BLANCHARD

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.000.000 DE FRANCS

LA BASTIDE - BORDEAUX

LEUR BOUCHAGE NOUVEAU - BREVETÉ S.G.D.G.

1

Suppression du bouchon
Étanchéité absolue
Décoration variée en relief
et en couleur.

2

Inviolabilité et cependant ouverture facile soit par arrachement d'une bande métallique, soit par le simple dévissage et rupture d'une section de moindre résistance. La bande de garantie est emboîtée dans les aspérités du goulot.



3

Pas de complication mécanique, verrerie très simple.
Présentation normale du capsulage par compression d'une douille de caoutchouc plus de bris de bouteille.

4

Rebouchage rapide et continuité de la présentation

Les savons pour la barbe sont surtout vendus en étuis nickelés. La crème de savon trouve quelques débouchés ; quant au savon en poudre, il est disparu du marché.

Brillantines. — La brillantine est en majeure partie fournie par la production locale. Toutefois, parmi les fournisseurs étrangers nous sommes toujours au premier rang.

La brillantine est vendue en petits flacons. La brillantine cristallisée n'est pratiquement pas demandée. Par contre, l'on pourrait sans doute développer les ventes de fixatifs sans graisse.

Huiles pour bains de mer. — Les huiles dont les baigneurs s'enduisent la peau pour la protéger contre le soleil, font actuellement l'objet d'une consommation importante, consommation bien entendu saisonnière.

Ces huiles portent les marques Si-Ko et Nivea, mais il y aurait sans doute des possibilités de débouchés pour les huiles françaises légèrement parfumées.

Sels pour bains. — La consommation de sels pour bains a fortement diminué. Ils sont vendus sous forme de poudre ou de cristaux.

Dépilatoires. — Les ventes de dépilatoires sont relativement intéressantes. Une marque française et une marque américaine dominent le marché.

***

Droits de douane. — Les droits de douane qui frappent les parfumeries à leur entrée en Norvège sont les suivants, quelle que soit leur origine.

Eaux de senteur contenant de l'alcool (y compris les vinaigres aromatiques) avec l'emballage immédiat : par kg., cour. 5,85.

Autres, y compris les eaux de toilette, par kg. cour. 1,80.

Savons transparents avec ou sans parfums, savons et poudres de savon parfumées, ainsi qu'autres savons en boules, figurines et sanitaires en boîtes, caisses ou pots avec emballage immédiat, par kg., cour. 0,90.

Huiles pour cheveux avec emballage immédiat, par kg., cour. 3,60.

Pommades, cosmétiques, pommades pour la barbe, fards, poudres, poudre et pâtes dentifrices et articles de toilette similaires non dénommés ailleurs avec l'emballage immédiat, par kg., cour. 2,70.

Parfums à brûler et papier à parfumer, par kg., cour. 2,16.

Il va sans dire que les droits ci-dessus *comprennent les différentes surtaxes* prévues après l'établissement du tarif douanier. Elles sont de 50 et de 20 %. Il faut donc grever les droits portés sur les tarifs d'un coefficient de 1,8. Nous avons tenu compte de cette aggravation dans les droits ci-dessus.

En plus des droits de douane proprement dits, nos exportateurs ne doivent pas perdre de vue certaines prescriptions afférentes aux alcools. La loi N° 4 du 22 février 1929 sur la dénaturation des alcools, stipule que le Ministère intéressé, en l'espèce des Affaires sociales, peut édicter des règles sur l'importation et la destination des produits cosmétiques alcoolisés et sur la destination de l'alcool soumis à l'impôt et destinés à des usages techniques et scientifiques.

Le Ministère décide si ce liquide peut être considéré comme un produit cosmétique ou non.

D'autre part par une circulaire en date du 13 novembre 1928, le même Ministère à déclaré :

1° Que l'importation de tous les parfums et lotions alcooliques est libre si les récipients ne dépassent pas un kilo ;

2° Si ces produits, quelle que soit leur quantité, n'ont pas une force alcoolique *supérieure à* 60°.

La libre importation des lotions alcooliques est en outre conditionnée par une dénaturation de l'alcool au moyen de la coloquinte. Nos lecteurs recevront cette formule sur demande de leur part.

Méthodes de vente. — Les importateurs norvégiens sont habitués à avoir un certain crédit (30 à 60 jours de date de facture).

Un rabais est en principe accordé aux détaillants et aux grossistes. Nos exportateurs emploient diverses méthodes pour toucher le marché norvégien. Si certaines maisons ont des agents à Oslo, d'autres continuent à garder un seul représentant, d'habitude domicilié à Copenhague. Ce dernier rayonne sur la Scandinavie. C'est là un mauvais procédé. Les relations entre la Norvège et le Danemark sont assez réservées et un agent dépositaire norvégien aura toujours la préférence. D'ailleurs le rôle de ce dernier a crû ces temps-ci au détriment du grossiste.

Le nombre des détaillants a augmenté ces dernières années, et cette clientèle préfère s'adresser au mandataire direct de la marque plutôt qu'à un commerçant de gros.

Ensuite et comme toujours, la publicité journalistique, appuyée par d'autres procédés (cinémas, annonces, affiches) est indispensable. La meilleure preuve en est qu'aucune marque nouvelle ne peut s'implanter sur ce marché sans une campagne de ce genre habilement conduite.

Si nous insistons sur ces faits, c'est pour rappeler à nos lecteurs qu'ils se tromperaient grandement s'ils croyaient que le parfum français se vendait facilement du fait de son origine.

***

Nous espérons avoir donné quelques idées sur la Norvège qui reste un des très rares marchés accessibles à nos produits.

Il va sans dire que nous restons à l'entière disposition de telle ou telle maison qui désirerait avoir des précisions sur tel ou tel point particulier.

A. Banssillon.
(A.-I.-C.-A.)

Soins et Maquillage des Yeux

La beauté des yeux est un des plus attractifs agréments du visage : c'est leur expression qui fait le plus souvent tout le charme d'une jolie figure et bien des femmes laides plaisent par les yeux seuls. La poésie populaire célèbre « les beaux yeux » et toute femme soucieuse de plaire, les soigne et en complète ou en souligne le dessin au moyen de fards appropriés.

Les soins hygiéniques des organes de la vue peuvent aussi influencer leur couleur, leurs reflets et même leur expression : lorsque les yeux sont fatigués, malades, lorsque les cils et leurs sourcils cessent d'être touffus ou bien dessinés, une grande partie de leur pouvoir de fascination disparaît.

Notre confrère *Perfumerie and Essential Oil Record* de Londres a publié (nov. 1932) une étude sur ce sujet, dont nous détachons les indications suivantes :

Les populations orientales ont toujours, autant par hygiène que par soucis de beauté usé du Kohöl ou Kohl et depuis eux les parfumeurs et cosmètes ont fait des quantités de préparations inoffensives pour imiter cette préparation.

On utilise le plus souvent les noirs de fumée des plus fins mêlés à des excipients divers.

Le Kohl alcoolique est fait de noir de fumée (140 parties) incorporé à de la teinture de benjoin 10 ou 20 % (240 parties) et à de la solution de gomme laque à 2 % (640 parties). On ajoute 5 parties d'huile de ricin et 2,5 parties de parfum approprié.

Ce Kohl alcoolique est un véritable verni noir.

Le Kohl ordinaire se prépare avec de l'eau gommée (gomme acacia ou arabique) et des noirs fins de fumée ou d'ivoire de premier choix. Le parfum est de l'eau de roses ou de fleur d'oranger.

On utilise souvent les « encres de Chine » les meilleures pour cette fabrication, ces encres étant elles-mêmes des mélanges de noirs extrêmement fins avec de la gomme. Par exemple :

Encre indienne en poudre......	10
Gomme acacia	10
Eau de fleur d'oranger.........	80

Le Kohl pâteux est le même avec moins d'eau et un peu de glycérine, ou bien un mélange de noir et de paraffine molle.

Le Kohl solide peut être soit une encre de Chine parfumée, soit un mélange de noir et de poudre de savon comprimé en petits bâtons.

Les fards bruns sont fabriqués de la même façon, mais on utilise le sépia, la terre de Sienne brûlée ou des terres brunes à la place des noirs.

Les cosmétiques pour les cils s'emploient surtout pour fixer et diriger les poils : on en fait de 4 teintes : noire (au noir de fumée ou d'ivoire), brun foncé (mélange de noir et d'ocre), brun clair (ocre foncé avec un peu de noir blond (ocre clair mélangé ou non de brun).

La finesse étant primordiale, les matières doivent être soigneusement broyées dans un moulin à colloïdes.

Le support gras est un mélange de cires, paraffine, beurre de cacao, comme à l'ordinaire : on emploie par exemple une mixture de :

46 parties de paraffine molle ;
11 parties de cire d'abeilles en grains (blanche) ;
1 partie de cérésine ;
2 parties de spermacéti ;

ou bien un mélange en parties égales de beurre de cacao de cire d'abeilles, de paraffine dure et de paraffine molle (vaseline). Les matières colorantes sont ajoutées à ce support dans la proportion de 20 à 40 %.

Pour préparer des fards compacts, non gras, on utilise une masse composée de :

400 parties de talc ;
275 parties de kaolin ;
75 parties d'oxyde de zinc ;
100 parties d'amidon de riz ;
50 parties de carbonate de magnésie ;
50 parties de stéarate de zinc ;
50 parties de carbonate de chaux ;

le tout bien malaxé et broyé avec une solution à 1 % de gomme adragante dans de l'eau de rose, pour faciliter la manutention dans les presses.

Pour les sourcils, on recommande d'utiliser des graisses nourrissantes lorsqu'ils sont insuffisamment fournis. On les lisse et on les met à la forme demandée au moyen de la pince à épiler, puis on les masse avec des huiles ou pommades appropriées. Certaines femmes désirent avoir de grands cils qui ombrent les yeux : on a remarqué que la lanoline donne de bons résultats dus peut-être à la présence de cholestérine dans ce produit. Voici une formule à base de lanoline :

460 parties de lanoline anhydre ;
300 parties d'huile d'amandes douces ;
50 parties de beurre de cacao.

Chauffer légèrement et incorporer 200 parties d'eau de rose ; mais tous les instituts de beauté ont leur formule, bien étudiée généralement et donnant de bons résultats.

Les mélanges d'huile de vaseline et d'amandes avec de la lanoline, de l'huile d'olive plus ou moins colorés et très peu parfumés sont les plus courants.

Pour rendre les yeux brillants et pour enlever l'impression de brouillard ou les poussières récoltées sur la route, il faut baigner les yeux avec une eau faite de :

3 grammes d'acide borique dans 10 grammes d'eau de laurier-cerise et 90 grammes d'infusion de fleurs de sureau.

Pour diminuer les boursoufflures si fréquentes sous les yeux (poches), on prépare une solution astringente appliquée au moyen d'un peu de coton, pendant les périodes de repos :

30 grammes d'alun pur ;
4 grammes de sulfate de zinc ;
960 grammes d'eau de rose ;
10 grammes de teinture de lavande.

Pour raffermir les paupières, on utilise aussi une solution astringente composée de :

20 parties d'acide borique ;
500 parties eau de rose ;
470 parties d'eau distillée d'hamamélis ;
10 parties de teinture de lavande composée.

Ces mêmes paupières flétries peuvent être massées avec une crème nourrissante ou astringente.

Les rides autour des yeux résultent le plus souvent de la dessication de la peau qui a perdu sa texture grasse. On corrige ce défaut par de doux massages avec un corps gras : elles reviennent graduellement à leur état normal. Il existe déjà de nombreuses préparations de ce genre à base de lanoline ; la chaleur des doigts, au cours du massage suffit à la ramollir et facilite le massage de ces parties délicates : en général les crèmes sont trop épaisses et ont une tendance à coller et le massage est plus difficile, c'est un inconvénient auquel il est facile de remédier, lorsqu'on est prévenu. Voici une recette satisfaisante :

100 parties de beurre de cacao ;
220 parties de lanoline anhydre ;
160 parties de paraffine molle ou vaseline ;
220 parties d'huile de coco ;
80 parties d'huile d'amandes douces ;
220 parties d'eau de rose.

La crème s'applique au moment de se coucher : elle est absorbée pendant le sommeil : au lever on l'enlève avec un linge fin, on applique la lotion astringente en tapotant légèrement sur la peau : ce léger massage raffermit les muscles de l'orbite, restitue à la peau sa plasticité : on peut utiliser le mélange ci-dessous :

60 parties d'alun ;
60 parties de tannin ;
480 parties de glycérine ;
400 parties d'eau de rose.

Ces différentes préparations peuvent être modifiées par l'expérience ou la technique du préparateur et selon la clientèle. A notre avis, les lotions ou préparations astringentes sont un peu trop chargées en alun, il en faut de moindres quantités pour obtenir de bons résultats. Les jus de citron, conservés aux sels d'acide para-oxy-benzoïque donnent aussi de très bons résultats.

Les préparateurs pourront s'inspirer de ces indications pour faire d'excellents produits pour les soins des yeux.

P. M.

Les Plantes à Parfum, production de Secours et de Complément.

La question des agrumes.

La culture des agrumes n'a encore que trop peu préoccupé les sociétés et colons de l'Afrique tropicale.

Ce groupe de colonies et en particulier la Guinée et le Cameroun, se prêteraient cependant très bien à cette entreprise.

Toutes les espèces agrumifères peuvent être exploitées sur la Côte d'Afrique : oranger, bigaradier, mandarinier, citronnier, bergamotier.

De cette même famille des rutacées, tribu des Aurantiées, sous-tribu des Limoniinées, nous avons eu l'occasion d'étudier une plante spontanée en Guinée, Côte d'Ivoire (Abouvam : Baoulé), Dahomey, et Afrique centrale (Ndjaka : Banda et Kuamakoto : Langouassi).

Il s'agit d'un arbuste de 1 à 5 mètres de haut, *Clausena Anisata Fresen*, à feuilles glanduleuses qui par froissement sont très odorantes.

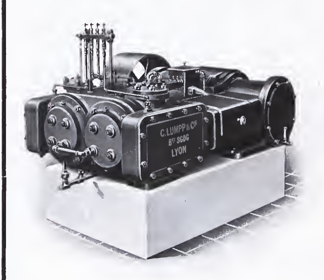
Le rendement en essence que

Le VIDE à 99,94 %

en marche industrielle
réalisé par les

POMPES A VIDE

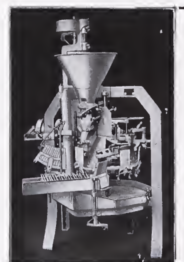
Brevets LUMPP



USINES CH. LUMPP & Cie

12, Rue Jouffroy, LYON

Filtres à vide
Séchoirs à vide
Essoreuses hermétiques
Filtres centrifuges
Filtres presses
Compresseurs d'air

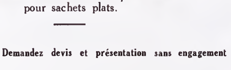


MONTANIA

Machine à Empaqueter
shampooing, poudre de riz, sels, savons-poudre et paillettes et tout produit similaire.

HOELLER Frères

Constructeurs
BERG-GLADBACH



Entièrement automatique
pour sachets plats.

semi-automatique
pour
sachets, poche,
boite, flacon

Demandez devis et présentation sans engagement

à l'agent en France :

BELA-LEVAI
47, *Rue Berger* -:- PARIS (1er)
Téléphone : Gutenberg 02-35

CRÈME A RASER



nous avons obtenu par distillation à la vapeur, a oscillé entre 0,1 et 0,46 %. Cette essence contient 90-95 % d'estragol.

En culture on obtiendrait de 4 à 19 tonnes de matière verte à l'hectare, donnant 1 à 3 kilos d'essence.

Cette plante mérite dès à présent d'être soumise à des essais culturaux suivis.

Parmi les diverses espèces de *Citrus* citées plus haut, le bergamotier, le citronnier, le bigaradier, paraissent présenter le meilleur avenir.

En effet, la France consomme annuellement de 50 à 90.000 kilos d'essence de bergamote dont la valeur a jusqu'alors oscillé entre 60 et 330 fr. le kg.

Cette importation qui atteint 12 à14 millions de francs, provient à peu près totalement de Reggio (Calabre).

On voit par ces chiffres tout l'intérêt que présente pour nos colonies d'Afrique, l'introduction du bergamotier.

Mais il faut bien se méfier que toutes les variétés de bergamotier ne sont pas également recherchées et riches en essence, et que cette essence ne présente pas toujours les mêmes qualités.

Il est assez difficile de savoir si l'on a affaire à une bonne variété ou non, que par l'examen analytique et olfactif de l'essence, et encore l'odeur du cru intervient-elle.

C'est en Sicile qu'il faut aller chercher les plants nécessaires à la production de greffons, car la vraie variété se multiplie exclusivement par greffe.

On prétend ainsi que la variété qui mérite d'être cultivée dénommée *Mellarosa* ne se trouve qu'en Sicile. Il en existerait dit-on un unique pied en Algérie, au Jardin d'Essai de Maison Carrée.

On greffe généralement le bergamotier sur cédratier, arbuste qui se trouve justement en Guinée et au Cameroun, et que nous avons même observé dans certains centres du Moyen-Congo.

Les cédratiers qui existent donc çà et là dans ces colonies feraient déjà d'excellents porte-greffe.

On pourrait également essayer de développer la culture du citronnier pour la fabrication de l'essence de citron et surtout du citrate de chaux, produit qui nous est envoyé surtout par l'Italie.

Les quantités fournies par nos colonies des Antilles et du Gabon sont en effet pour ainsi dire insignifiantes.

Les exploitations du Gabon, après être passées par des vicissitudes administratives et financières diverses, sont actuellement en quelque sorte pratiquement inexistantes.

Au Fouta Djalon, les nombreux citronniers plantés pendant la guerre par l'Administration locale, sont actuellement en pleine production.

C'est avec une concurrence acharnée que les fruits sont achetés aux indigènes et distillés en vue de la production de l'essence de zeste.

Malheureusement, cette concurrence excessive et la baisse des prix, ont passablement arrêté cet intéressant mouvement depuis quelques mois.

Mais cette culture reste néanmoins intéressante et d'un avenir certain pour des entreprises européennes.

La Citronnelle africaine.

(Cymbopogon Citratus Stapf.)

Le citronnelle africaine, de son nom distinctif lemongrass, est originaire des Indes Occidentales et a été propagée partout en Afrique tropicale.

Cependant dans l'Océan Indien et en Afrique Orientale, c'est plutôt le lemongrass des Indes Orientales qui domine, *C. Flexuosus Stapf.*

Cette plante très connue des colons, se rencontre dans tous les potagers, en vue de la préparation de la boisson digestive quotidienne dite infusion de citronnelle.

Cette infusion à l'égal de celle du Kinkeliba est employée pour rendre plus abondantes et plus diluées les urines, pour hâter la période de transpiration.

Elle est industriellement cultivée pour sa feuille qui contient des canaux sécréteurs d'huile essentielle.

La citronnelle exige avant tout un climat humide et côtier de fréquentes précipitations, une moyenne thermique élevée et égale, un état hygrométrique permanent de l'atmosphère.

Il faut de même lui réserver les sols alluvionnaires et riches.

Ces exigences climatériques et agrologiques sont rigoureusement nécessaires pour assurer une végétation permanente et permettre une exploitation périodique et satisfaisante.

La multiplication de la plante se fait par division des touffes, celles-ci devant être préalablement obtenues dans une pépinière vierge de toutes coupes.

Les brins sont plantés en ligne, à une distance de 30-80 cm., suivant les cas, les lignes étant elles-mêmes écartées de 50 cm. à 120 cm.

La plantation peut se poursuivre pendant toute la durée de l'hivernage.

La première coupe peut avoir lieu à 4 ou 6 mois au moins, et les suivantes se succèdent ensuite tous les 1 à 3 mois.

Il faut compter qu'un hectare de culture donne un rendement en matière verte de 2 à 15 tonnes.

Les herbes fraîches sont distillées dans des alambics à vapeur de préférence qui laissent couler une essence jaune-brun dans la proportion de 1 à 5 %.

C'est le citral, produit aldéhydique contenu dans l'essence à raison de 56 à 82% qui est utilisé par l'industrie des parfums.

Le principal emploi du citral est la savonnerie pour la fabrication des savons bon marché à odeur de violette.

L'essence de lemongrass est cotée entre 20 et 30 fr.


P.A.L
TOUS MODÈLES
TOUTES
IMPRESSIONS
SEULE LA CAPSULE
S'ESTAMPE ET S'IMPRIME
Tubes
Bouchons stilligouttes — Capsules métalliques
ÉTABLISSEMENTS
BETTS ET BLANCHARD
Société anonyme au capital de 4.000.000 frcs
LA BASTIDE · BORDEAUX BOITE POSTALE N° 17

Il faut surtout retenir du lemongrass, ses exigences au point de vue du climat et du sol, qui ont une relation très étroite avec le rendement en matière première, le rendement à la distillation et la teneur en citral.

Le Vétyver.

La culture du vétyver a jusqu'alors été très peu entreprise par les exploitations européennes, qui ne font qu'acheter en général la production indigène.

Cela tient à ce que cette plante, occupant le terrain assez longtemps, présente des frais culturaux trop élevés pour le rapport qu'elle laisse.

L'expérience locale de semblable culture n'est pas encore acquise pour nous permettre de poser des certitudes, surtout lorsqu'il s'agit de culture indigène, où il y aurait autant de calculs à faire que de louggans ou de yakas.

En outre pour pouvoir établir le tableau numérique et financier d'une sole de vétyver, il faudrait avoir en mains tous les éléments constitutifs de l'actif si nous ne voulons pas répéter les erreurs des résultats agricoles notamment enregistrés par certaines fermes officielles.

Un bilan cultural doit toujours être rapporté à une affaire privée, société, colon ou cultivateur indigène, en faisant entrer en ligne de comptes la valeur représentative des difficultés techniques et matérielles.

Cette plante est très intéressante en culture indigène, car ici le temps n'a pas encore de valeur.

En culture pure et à des écartements rapprochés, nous devons pouvoir estimer le rendement à l'hectare en racines fraîches, à un chiffre de début de 1 tonne, pour l'indigène.

En terre fertile et culture mieux soignée, on doit pouvoir compter sur 2 tonnes, et enfin après une expérience de quelques années, le cultivateur doit être à même d'obtenir les rendements des pays producteurs d'Extrême-Orient et de l'Océan Indien, soit 3 tonnes de racines fraîches.

La Guinée est arrivée à produire un vétyver très apprécié des parfumeurs, présentant une note spéciale susceptible de le faire rechercher dans l'avenir.

A 0,25 le kilo de racines fraîches, la recette effectuée par le cultivateur indigène serait intéressante, représentant à l'hectare entre 250 et 750 fr. Il lui procurerait une sorte de recette extraordinaire, un revenu imprévu qui a son importance surtout en cette période de crise.

Pour la distillation, le travail préparatoire consiste à sécher et hâcher les racines.

Saler les eaux si nécessaire, (3 heures de décantation) ;

Changer de nouveau les essenciers ;

Décanter dans entonnoir métallique double enveloppe avec circulation d'eau tiède ;

Essenciers spéciaux métalliques ;

Derniers recours les plus efficaces : emploi des anneaux de verre et d'un solvant.

On pratique le cohobage. Lorsque l'alambic ne comprend pas la cohobe, distillation continue, on peut faire aspirer par le Giffard, mais il y a toujours un arrêt de la distillation car l'eau est moins chaude. L'eau de cohobage ne doit pas être froide, car par condensation, il pourrait se produire un aplatissement de l'alambic.

Mode distillatoire

Alambic à vapeur.............	2.500 l.	3.000 l.
Eau	700 l.	700 l.
Racines	50 l.	60 l.
Durée distillation	30 heures	40 heures
Rendement essence sur racines sèches........................	1,5 à 2,5 %	

Laisser préalablement les racines 18-24 heures.

Pas de grille même pour le serpentin de chauffe pour lequel cependant il vaudrait mieux le fond perforé, car il s'encrasse. Mieux vaudrait encore le double fond sans grille.

Il faut toujours que les racines baignent.

On verse d'abord l'eau venant du réfrigérant mesurée par la planchette du flotteur, puis on ajoute les racines blanches. On fait arriver un peu de vapeur du barbotteur et on chauffe ensuite par le double fond.

C'est une plante difficile à épuiser.

Décomposition de la Distillation

On emploie deux jeux d'essenciers.

Distillation 3 heures environ ;

Tiédir alors le réfrigérant ;

Changer le premier jeu d'essenciers ;

Pour la séparation dans l'essencier, faire couler un peu d'eau chaude, l'eau du réfrigérant, pour que l'essence se maintienne plus légère. On ne se sert pas des essenciers ordinaires, car l'essence passerait par cohobage. On se sert d'une petite caisse avec cloisonnements ne touchant pas le fond, un sur deux. L'essence tombe au fond et l'eau passe au-dessus pour retomber dans la cohobe.

Décantation. Laisser la pile d'essence au soleil pendant plusieurs jours, pour séparation des eaux et impuretés lourdes. Filtration inutile car longue. Redistiller les déchets.

Emballage 45-50 kilos à cause de la répartition à la perte, en cas d'accident, et vente meilleure que si par grosse quantité.

R.-Louis Joly,
Ingénieur d'Agronomie coloniale.

Note sur une Pommade Culicidicide

Durant nos séjours dans les régions tropicales africaines, nous avons eu l'occasion de remarquer que certaines plantes, bien caractérisées, ont le pouvoir d'éloigner les moustiques.

C'est un fait également reconnu par les savants du Muséum qui se sont occupés de la question. Ce phénomène d'ordre biochimique qui a été observé, n'a encore pu être scientifiquement expliqué expérimentalement.

On dit bien que les émanations d'huiles essentielles éminemment volatiles dégagées par certaines plantes, peuvent aboutir à ce résultat. C'est d'ailleurs la raison principale pour laquelle on peut sentir à distance et surtout par temps ensoleillé et sec, des plantes à parfum où l'essence se trouve contenue dans les feuilles, voire dans les racines (vétyver notamment).

Ce pouvoir est d'autre part très connu des indigènes de certaines régions.

C'est ainsi qu'au Soudan Nigérien, les Bambares utilisent les précieuses vertus du *Beignefala (Cymbopogon Gigantea Chiov.)* graminée qui croît dans les plaines marécageuses du Niger et du Bani.

Car les indigènes ont empiriquement constaté que cette plante, sous l'effet de certains processus histologiques et chimiques, éloigne les moustiques de la fièvre jaune, maladie terrible jusqu'à présent toujours mortelle.

C'est donc pour éviter la fièvre jaune que les indigènes emploient les inflorescences principalement de cette précieuse herbe, de toutes les façons que l'on peut imaginer : inflorescences suspendues dans les cases, portées sur soi, prises en infusion, ajoutées au bakin, employées en frictions, en fumigations diverses, mélangées à l'huile d'onction, etc., etc...

Quelle est exactement l'action de ces différents procédés, c'est ce que nous ne savons pas, et les professeurs Aug. Chevalier, du Museum, et Em. Perrot, de la Faculté de Pharmacie, dans leurs études sur la question, se contentent de citer le fait sans l'expliquer.

Mais les pratiques sont là probantes !

Le baignefala éloigne les moustiques et prévient dit-on la fièvre jaune.

Des indigènes disent même qu'il peut, dans certains cas, exercer une action curative sur cette maladie cependant foudroyante.

Une autre plante dont l'essence est riche en citral éloigne également les moustiques, c'est le lemongrass (*Cympobogon Citratus Stapf.*)

Nous avons pu fréquemment observer ce fait dans nos propres plantations, entreprises dans des plaines basses et marécageuses, ce qui nous avait incité à en conseiller la culture aux abords des villages indigènes régulièrement infestés de moustiques.

Pour toutes ces raisons, nous avons expérimenté, tant sur les Noirs que sur les Blancs, des pommades et lotions de notre fabrication. Les femmes blanches, dont la peau est plus tendre et plus sensible, ont fortement apprécié nos essences de lemongrass, et plus spécialement une pommade faite à leur intention, le *Citratol* de Bambari (Haut-Oubangui).

L'essence pure de lemongrass, étendue sur la peau, éloigne bien les moustiques dont elle détruit le feu des piqûres. Mais elle présente de sérieux inconvénients ce qui nous a déterminé à l'éliminer : effet caustique, aspect et toucher poisseux, saveur sucrée attirant les mouches, etc...

L'addition d'eau de Cologne supprime dans une certaine mesure ces réels inconvénients, mais l'essence brute de lemongrass, n'y étant pas soluble en proportion suffisante, il se produit une émulsion peu facile à employer.

Lotions et pommades, suivant leurs prix et leur qualité, peuvent trouver de larges débouchés dans les pays tropicaux, non seulement chez les Européens mais aussi chez les indigènes, qui sont littéralement dévorés par les moustiques, cause de plusieurs affections hématiques absolument endémiques.

Il s'agit avant tout de supprimer la douleur de la piqûre, et par une proportion suffisante de citral, de tenir les moustiques à l'écart.

Il est naturellement bon de parfumer ces pommades et lotions, et d'y ajouter une petite quantité de camphre pour l'agrément de la peau.

Si les Européens exigent des produits de choix, les indigènes demandent par contre des produits bon marché, même gras, puisque l'usage de l'onction est courant chez eux.

On peut dès à présent faire les distinctions suivantes :

1. Produits destinés aux Européens.

a) Lotions alcooliques.

b) Pommades à base de vaseline pure.

2. Produits destinés aux indigènes.

a) Huile d'onction (on peut employer des huiles végétales dont ils se servent couramment, plus ou moins fluides et colorées : sésame, arachide, palme, etc...).

b) Pommades ! A signaler que dans toute la zone soudanaise, les indigènes emploient le beurre de karité.

c) Lotions non alcooliques.

Il est nécessaire, pour les indigènes, que ces compositions soient parfumées et diversement colorées, en plus même de l'existence de camphre.

L'élément « citral » devant analytiquement dominer la composition de ces produits peut être variable, tout en restant dans les limites de l'état de solubilité et de prix.

Nous donnons ci-après la liste des matières à employer, leurs prix et les doses d'emploi :

Citral, également soluble dans les corps gras : 85.00, 10-15 gr.

Camphre, également soluble dans les corps gras : 78,00, 15-20 gr.

Essences concrètes non alcooliques pour huiles et corps gras : 15-20 gr. (Acacia, fougère, lilas, lys, oxalys, musc).

Il faut en un mot que le produit, quel qu'en soit le corps employé (alcool, vaseline, huile, graisse, eau), contienne les trois éléments principaux suivants : citral, camphre, parfum.

Les débouchés offerts à un semblable produit sont pratiquement illimités.

R.-Louis Joly,
Ingénieur d'Agronomie Coloniale.

Blanchiment du savon par le persulfate de potasse

Le persulfate de potasse a la propriété de blanchir les pâtes de savon : on peut avec de bonnes huiles obtenir des pâtes dans lesquelles il suffit d'ajouter 1 à 2 pour mille de blanc de titane pour avoir du savon d'un blanc parfait.

La dose de persulfate à utiliser est de 500 grammes à 1 kilo (selon la qualité des corps gras utilisés) par 100 kilos d'huile.

En principe on ajoute le persulfate de potasse dès que l'empâtage est fini : on incorpore le persulfate (préalablement dissout dans l'eau froide) peu à peu dans la cuve en brassant énergiquement soit au rafle soit par injection de vapeur vive. C'est pendant ce brassage que le produit agit. Il faut attendre que l'action du persulfate ait cessé pour ajouter le sel destiné au relargage, en effet les traces de persulfate restant pourraient décomposer le chlorure et donner une légère odeur de chlore.

Lorsqu'on travaille avec des huiles très impures, il est recommandé de procéder à un premier relargage et de soutirer les lessives résiduaires, puis d'ajouter le persulfate au moment où l'on fait un service à l'eau pure pour liquider le savon d'empâtage du premier service.

Les savons mous se blanchissent également à la fin de la cuite. Pour les savons à raser préparés avec moitié de lessive de soude et moitié de lessive de potasse, mettre un peu plus de soude, car le persulfate ramollit un peu la pâte. N'ajouter de chlorure de potassium que lorsque tout le persulfate est absorbé, pour éviter le dégagement du chlore.

Syndicat central des Huiles essentielles et Matières premières Aromatiques

19, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris

Conformément à l'article 26 des statuts l'Assemblée générale de l'Association aura lieu le jeudi 25 janvier 1934 à 15 heures 30 dans les salons de l'Hôtel du Palais d'Orsay à Paris :

Ordre du Jour :

Compte rendu des travaux de l'Association

Situation financière, approbation des comptes

Election du tiers sortant des membres du Comité

A l'issue de l'Assemblée générale aura lieu également une réunion du Conseil de Direction avec l'ordre du jour suivant :

Election du Bureau ;

Questions diverses.

BIBLIOGRAPHIE

Contribution a l'étude des essences végétales déterpénées.— René Cuche, docteur en pharmacie, interne des hôpitaux de Lyon

Cette thèse de doctorat renferme de forts utiles enseignements sur l'analyse et sur l'emploi médicinal des huiles essentielles déterpénées.

L'auteur a surtout étudié les essences de lavande, de géranium, de petit-grain, de bergamote et de citron. Il a déterminé le pouvoir rotatoire de ces essences pour diverses longueurs d'ondes (raie D du sodium, raie J du mercure, raie V du mercure et raie violette du mercure) et ces nouvelles constantes sont du plus haut intérêt pour l'analyse plus précise de ces huiles essentielles.

Il a appliqué ensuite les réactions des stérols aux huiles essentielles déterpénées, l'action des rayons ultra-violets et l'effet Raman.

Les résultats de ces études, sans donner encore de très grands résultats immédiats, ouvrent des perspectives nouvelles aux analystes qui pourront serrer de plus près l'étude de la constitution des essences, et surtout pour chasser avec des armes plus efficaces la fraude qui existe encore, malheureusement, quoique très réduite à l'heure actuelle.

Plusieurs méthodes indiquées par M. Cuche pourront être appliquées avec fruit à l'étude de toutes les huiles aromatiques et de leurs constituants et de cette initiative heureuse, il doit être particulièrement remercié et félicité.

***

Ce qu'il faut connaitre de l'homme d'après sa main, par H. Mangin-Balthazard.

L'auteur qui est déjà bien connu pour ses ouvrages : *Introduction à l'étude de la chiroscopie médicale*, et *Valeur clinique des ongles*, nous donne ici une étude facile à lire et assez facile à retenir.

Toutes les personnes qui soignent les mains, les manucures par exemple, ont intérêt à connaître cet ouvrage qui permet, en effet, de faire des révélations vraiment curieuses aux personnes dont on peut examiner attentivement les ongles, les doigts, la paume de la main, etc.

M. Mangin Balthazard a étudié d'une façon très scientifique la forme des éléments de la main et ses indications permettent non seulement de déterminer le tempérament, le caractère, les maladies des individus, mais encore de déceler sans trop de difficultés, un certain nombre d'éventualités qui peuvent laisser croire qu'on peut effectivement prédire l'avenir par l'étude des mains.

En réalité la main est comme une carte très détaillée dans laquelle un spécialiste peut lire des réalités nombreuses et parfois cachées, même à celui qui en est le héros, mais dans laquelle un simple lecteur attentif des ouvrages de M. Mangin Balthazar peut déchiffrer des quantités d'indications du plus haut intérêt.

Les autres ouvrages *Chiroscopie médicale* et *Valeur clinique des ongles* sont destinés au médecin. Celui-ci peut être lu par tout le monde et nos lecteurs y trouveront profit.

***

Les plantes médicinales et aromatiques des Alpes françaises, par le Dr Jules Offner et Joseph Pons.

Ce petit ouvrage de poche de 180 pages très illustrées, rendra les plus grands services aux herborisants alpins et aux récolteurs de plantes médicinales. M. le Professeur Offner est bien connu de nos lecteurs et M. Pons, pharmacien et maire de Briançon, est un botaniste distingué. La collaboration de ces deux spécialistes a donné les plus intéressants résultats. La France, riche en plantes médicinales et aromatiques, achète à l'étranger pour des dizaines de millions de francs chaque année de ces espèces précieuses. C'est pour remédier à cet état de choses, dans une certaine mesure, que les auteurs se sont efforcés de décrire les espèces utiles et de donner des conseils utiles sur leur récolte, leur préparation et leurs débouchés.

Il faut avouer que la récolte des plantes médicinales est une besogne souvent ingrate et que les pays qui s'y livrent sont généralement plus pauvres que la France. Aussi leurs habitants s'efforcent-ils de trouver toutes les occasions de gagner quelque argent. Si nos paysans et surtout nos montagnards dédaignent trop souvent ces petites aubaines, il ne faut pas toujours en incriminer les acheteurs en gros des plantes, qui les payent, chichement, mais aux cours mondiaux.

Certains pays exportateurs apportent de tels soins à la préparation et à la présentation des plantes officinales qu'il est difficile de demander un effort équivalent à nos concitoyens, moins âpres au gain.

Mais l'ouvrage de MM. Offner et Pons a une portée instructive plus élevée ; la connaissance de la Flore française est utile à tous les touristes, à tous les alpinistes : ils y trouveront de multiples occasions d'une satisfaction supérieure,

ESSENCES DÉTERPÉNÉES COMPOSÉES

90 °/₀ solubles dans l'Eau

" SOLTEX "

Ces essences composées ne contiennent **AUCUN DILUANT** et sont **solubles dans l'eau** dans la proportion de 90 % environ.

Trois à cinq grammes de ces essences — et pour certaines DIX grammes — par litre se dissolvent dans l'eau froide par simple agitation. Nous avons réussi à préparer déjà quinze parfums différents et en préparons constamment de nouveaux.

L'addition d'un peu d'infusion de bois de Panama ou de bois de réglisse donne un pouvoir moussant et mouillant convenable.

C'est la première fois qu'on met dans le commerce des essences non diluées pouvant se dissoudre à si forte dose dans l'eau pure.

Les meilleures eaux distillées de fleurs contiennent de 20 à 30 centigrammes d'essences par litre. Les solutions indiquées sont donc de DIX à CINQUANTE fois plus parfumées que les eaux aromatiques du commerce.

On peut fixer les lotions et eaux de Cologne à l'eau au moyen de nos fixateurs solubles dans l'eau. Sylvanol, Héliotropol, Ambrol (à dissoudre dans de l'eau chaude) ou avec nos Musc Tonkin et Civette dégraissés solubles à l'eau.

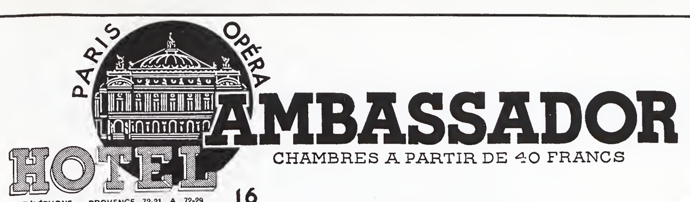
Les essences déterpénées Soltex sont aisément solubles dans les alcools très dilués de 10 à 45°.

Echantillons sur demande - Indiquer les parfums désirés

15, Rue Constant
LYON

GATTEFOSSÉ - S.F.P.A.

7, Rue Chevreul
PARIS



QUI DÉSIRE

entrer en relations commerciales avec les producteurs des savons, soude, bougies, parfums, produits de beauté et de chimie technique en

TCHÉCOSLOVAQUIE

annonce sans cesse dans l'organe officiel de l'Union de cette industrie

ČESKOSLOVENSKÝ



(Le Savonnier et le Parfumeur tchécoslovaque)

PRAGUE VII, rue ZÁTIŠÍ, n° 6

Tarif de publicité et numéros d'essai sur demande.

Si vous désirez entrer en relations commerciales avec les commerçants vendant en gros et en détail les produits de parfumerie et d'hygiène, avec les droguistes, les pharmaciens, les coiffeurs et Instituts de beauté en

TCHÉCOSLOVAQUIE

annoncez sans cesse dans l'organe officiel de cette branche



PRAGUE (VII)

6, Rue ZÁTIŠÍ, 6

Tarif de publicité et numéros d'essai sur demande.

"PARFUMS & SAVONS"

PRIX : 25 FRANCS
Chèq. Post. Paris 835.96

ANNUAIRE INDUSTRIEL CORPORATIF (550 pages)
Editions LOUIS JOHANET
51, Rue Boursault, PARIS (XVIIe)
Maison fondée en 1904

Téléphone
MARCADET 02-84
R. C. Seine 248.021 B

1re PARTIE
Adresses des Fabricants Négociants en gros et Représentants de la Parfumerie et de la Savonnerie, et des Fabricants de — Matériel classées par spécialités (250 chapitres) —

IIe PARTIE
Adresses des Bazars et Galeries, Coiffeurs, Parfumeurs, Pharmaciens, classées par Départements et par Villes.

la Parfumerie Moderne

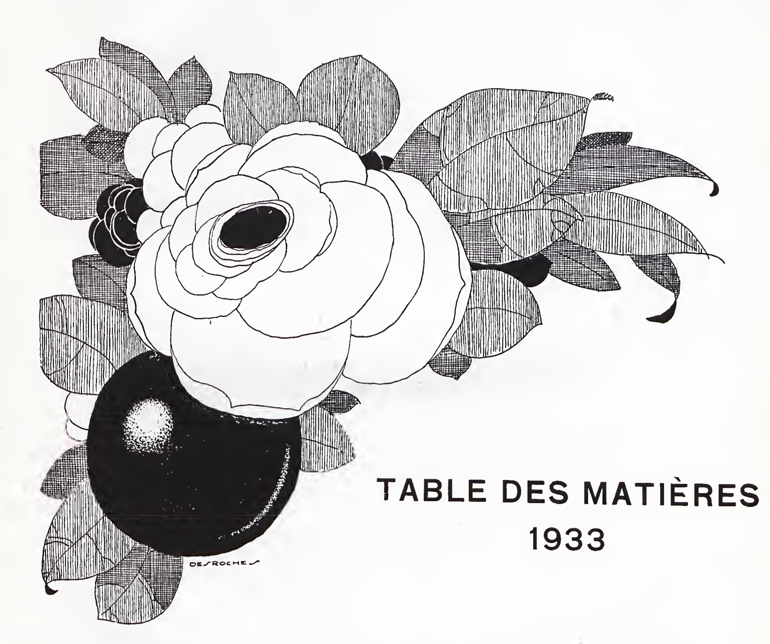


TABLE DES MATIÈRES
1933

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

9, Avenue Jean-Jaurès - LYON
Téléphone : Parmentier 15-04 (2 lignes)

10-12, Rue d'Anjou - PARIS
Téléphone : Anjou 04-80 à 04-85

Abonnements (12 mois) : France et Colonies, 66 fr. Etranger (convention postale), 72 fr. ; autres pays, 85 fr.

1933 TABLE DES MATIÈRES 1933

ARTICLES EN LANGUES ÉTRANGERES

SAVONNERIE

ACTION PHYSIOLOGIQUE DES PARFUMS

FOIRES, SYNDICATS

BIBLIOGRAPHIE

BREVETS

PARFUMS SYNTHÉTIQUES, TRAVAUX DE LABORATOIRE

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

VARIÉTÉS

MONOGRAPHIES, NÉCROLOGIES

MATÉRIEL

CULTURE ET INDUSTRIE DES ESSENCES

PARFUMERIE PRATIQUE

TABLE DES GRAVURES



INDEX ALPHABÉTIQUE

Le Gérant : Michel CHATELUS Imprimerie Artistique, 58, rue Victor-Lagrange, Lyon.